











595.706 493

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME VINGT ET UNIÈME



BRUXELLES

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

PARIS

E. DEYROLLE, FILS  
RUE DE LA MONNAIE, 23

BRUXELLES & LEIPZIG

C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALK, SUCC<sup>RS</sup>

DRESDE

L. - W. SCHAUFUSS  
OBER BLASEWITZ

1878

## AVIS.

Le prix des tomes I à VII des Annales a été fixé à *cinq francs*; celui des tomes VIII à XIV à *douze francs*; celui des tomes XV à XXI à *dix-huit francs*.

Les membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.

---

Les comptes-rendus mensuels des séances de la Société se vendent au prix de cinquante centimes chacun.

On peut s'y abonner au prix de *cinq francs* par an. S'adresser, soit au trésorier, M. E. Fologne, rue de Namur, 12<sup>a</sup>, soit au secrétaire, M. Preudhomme de Borre, au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles.

**Les membres de la Société sont priés de porter ceci à la connaissance de tous ceux qui pourraient avoir intérêt à s'y abonner.**

---

La cotisation des membres de la Société est fixée à *seize francs*.

Ces membres étrangers peuvent se libérer en une fois de toute cotisation, moyennant un versement de *deux cents francs*.

Les membres associés, résidant en Belgique, payent *cinq francs* par an, et reçoivent seulement les compte-rendus des séances. Ils ne peuvent être membres associés que depuis l'âge de 15 jusqu'à celui de 25 ans.

2. 3.  
V.  
A.  
V.  
A.  
  
ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE BELGIQUE

DÉPOSÉ AUX TERMES DE LA LOI

---

*Les opinions émises dans les Annales de la Société sont propres à leurs auteurs. La Société n'en assume aucunement la responsabilité.*

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

---

TOME VINGT ET UNIÈME

---

BRUXELLES

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ  
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

PARIS  
E. DEYROLLE, FILS  
RUE DE LA MONNAIE, 23

BRUXELLES & LEIPZIG  
C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALK, SUCC<sup>RS</sup>

DRESDE  
L. - W. SCHAFUSS  
OBER BLASEWITZ

1878



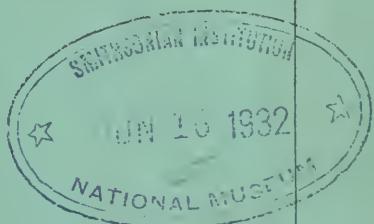
ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE  
BELGIQUE

TOME VINGT ET UNIÈME

FASCICULE I

Signatures 1 et 2 et a à d

Paru le 22 juin 1878



BRUXELLES  
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ  
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1878

La Planche I paraîtra avec le Fascicule II.



# NOTE

SUR LES

## MÉTAMORPHOSES DE L'ACIDALIA HERBARIATA FAB.

Par le Dr F.-J.-M. HEYLAERTS fils, de Bréda.

— SÉANCE DU 5 JANVIER 1878 —



### **Acidalia herbariata F.**

- Syn.** *Acid. pusillaria* Hb. (Samml. Europ. Schmett. Géom., fig. 99.)  
— *microsaria* Boisd. (Genera et Index methodicus, Paris, 1840.)

Étant à Bruxelles en août 1876, lors de l'*Exposition internationale d'hygiène et de sauvetage*, j'avais une occasion excellente de visiter le Musée Royal d'Histoire naturelle. M. Donckier de Donceel m'en fit les honneurs avec une aimabilité et une complaisance que je n'oublierai jamais. Je me rappelle, entre autres, la superbe collection de Buprestides, que j'ai pu examiner à mon aise, et tant d'autres collections remarquables par la rareté des espèces et par la beauté des exemplaires.

Tout en parlant, M. Donckier se plaignait de ce que des chenilles de l'*Acidalia herbariata* étaient en train de manger son herbier. Quoique possédant le papillon, je n'avais pas vu la chenille et je fis la proposition à mon aimable cicerone de m'en envoyer quelques-unes au lieu de les tuer. Bientôt après mon retour à Bréda, j'en reçus une huitaine, que j'eus le bonheur de mener à bien jusqu'à l'apparition de l'insecte parfait. Seulement, quelques jours après, je me mis à chercher, chez un de mes amis, pharmacien de notre ville, si peut-être (comme M. Mann dit que la chenille de notre espèce mange les herbes desséchées des pharmacies)<sup>(1)</sup>, je ne pour-

(1) *Verhandl. des Wiener Zoolog.-botan. Vereins.* 1854, p. 563.

rais également trouver là les larves en question, et j'eus le bonheur d'en capturer quelques-unes sur les fleurs desséchées de la *Malva sylvestris*, gardées dans son magasin de drogueries.

La découverte de M. Donckier m'a donc mis à même d'augmenter la faune néerlandaise d'une espèce intéressante, dont la vie évolutive, vu l'efficacité de l'éducation de la chenille, peut être aisément étudiée.

L'œuf, qui est pondu à la fin de juin ou pendant les premiers jours de juillet, est plutôt rond qu'ovale, jaunâtre d'abord, mais après deux jours, d'un saumoné clair, et partout pointillé régulièrement. Il est fortement collé par la femelle sur les herbes sèches, sa nourriture future. Vers la fin de juillet, la couleur devient d'un bronzé brillant et, pendant les premiers jours d'août, les petites chenilles apparaissent.

La petite chenille est jaunâtre, sans dessins, la tête est noire, les mandibules, les mâchoires, les palpes, les antennes, les pattes écailleuses et membraneuses ont la couleur de l'ivoire, le clapet anal est d'un jaune rougeâtre. Elle croît très-lentement, car ce n'est que vers la mi-septembre qu'elle change de peau pour la première fois.

Après la mue, la tête reste noire, la couleur devient un peu plus foncée, un commencement de stries vineuses indique la dorsale, etc. La peau est chagrinée et les petits points pilifères commencent à se former.

Vers les premiers jours de novembre, une seconde mue. Les dessins de la petite chenille sont bien prononcés. La tête, d'un brun de poix, est bordée de noir, la fourche frontale (*furca frontalis*) est d'un brun jaunâtre, comme la bouche avec ses accessoires. Par-ci par-là se trouvent des poils blancs, courts et raides. Le premier segment porte deux plaques cornées en forme de demi-lune, la face concave vers la tête, le second est plus foncé que le troisième et forme, avec le premier, une espèce de bourrelet. Tous les suivants, excepté les deux derniers, qui sont presque blanchâtres comme le dessous du corps, sont d'un gris obscur. Les stries sont vineuses; la dorsale (*vasculaire*) est double, les sous-dorsales et la stigmatale, coupées par-ci par-là. Il y a encore quelques taches vineuses répandues sur les flancs.

Le clapet anal est orné de trois points noirs. Tout le corps semble rugueux et chagriné, de très-petits poils raides se trouvent par-ci par-là.

Les pattes écailleuses sont noires; les membraneuses, colorées comme l'abdomen en dessous, portent des crochets noirs, et les dernières sont, en outre, bordées de noir.

La troisième mue a lieu vers le 20 décembre. La tête est d'un brun beaucoup plus clair, la fourche frontale presque blanchâtre,

la bouche est plus foncée. Les pattes écailleuses et membraneuses, comme après la deuxième mue. La couleur grise du corps est plus foncée et les dessins, maintenant noirs, sont bien changés.

La dorsale est double, beaucoup plus large. Les deux lignes ne sont plus parallèles, mais tantôt divergentes, tantôt convergentes, et assez régulièrement sur chaque segment, de telle sorte que sur chaque anneau se forment des dessins assez réguliers avec les sous-dorsales. Sur les deux derniers segments, ces figures n'existent pas. Le clapet anal est orné partout de points noirs et pourvu de poils courts, de même que tout le corps en dessous. Ces poils, très-épars, ne se distinguent qu'avec une bonne loupe.

Une assez longue période sépare la troisième de la quatrième mue. Celle-ci, la dernière, n'a lieu que vers les premiers jours d'avril. La chenille alors, parvenue à toute sa taille, mesure de 12 à 15 millimètres. Donc, elle est assez courte, atténuee antérieurement et, vue à la loupe, assez rugueuse et chagrinée, couverte de poils épars très-courts et raides. Sa couleur est brune, plus ou moins foncée, jaunâtre ou même verdâtre. La tête, qui est relativement très-petite, est d'un jaune d'or ou rougeâtre, bordée de noir; la bouche avec ses accessoires, plus claire, comme la fourche frontale. Les pattes écailleuses, extérieurement colorées comme la tête, sont plus claires en dedans. Les pattes membraneuses, pourvues de crochets noirs, ont la couleur du dessous de l'abdomen, qui est d'un gris clair, partout strié longitudinalement, les stries étant noires, très-courtes et ne formant pas des lignes régulières.

Le premier segment porte en dessus deux petites plaques brunes bordées de noir, le deuxième et le troisième n'ont que les points ordinaires et quelques taches très-petites et noires. Du quatrième au huitième segment, la dorsale est double; les sous-dorsales et les stigmatales sont noires. Sur le neuvième, les sous-dorsales, en convergeant, forment avec la dorsale un dessin lyriforme, qui devient plus parfait sur le suivant, parce qu'ici elles convergent, puis divergent, pour converger de nouveau, et qu'elles sont beaucoup plus larges qu'ailleurs. Les segments suivants sont absolument sans dessin et d'un gris très-clair. Les stigmates sont noirs et très-petits.

La chenille de l'*Ac. herbaria* F. varie énormément: c'est à peine si l'on pourrait trouver deux exemplaires absolument semblables; j'en ai décrit une qui me parut avoir les dessins les plus prononcés. La nourriture de la chenille se trouve partout, vu qu'elle mange toute herbe desséchée, soit fleurs, soit feuilles, voire même des graminées.

Vers la mi-mai, elle commence à filer une coque très-légère, dans laquelle elle se change après quelques jours en une chrysalide d'un

brun clair (châtaïn) luisant, de forme ordinaire ; l'extrémité anale porte quelques crochets ou crins recourbés. Quelques jours avant l'apparition du papillon, la couleur brune se change en noir.

Le papillon éclos (du moins ici) du 15 juin au 10 juillet. Il n'y a donc qu'une seule génération.

Je ne veux pas décrire ici l'insecte parfait, qui est suffisamment connu, et d'ailleurs, je l'espère, bientôt je donnerai dans l'ouvrage de Sepp une histoire de sa vie évolutive. J'ajoute seulement que notre espèce est très-cosmopolite, et qu'elle se trouvera peut-être partout en Europe, même en Russie. Sa nourriture se trouve un peu partout également, et elle supporte assez bien quelques degrés de froid. On l'a déjà trouvée depuis l'Italie jusqu'en Suède, en Angleterre et en Hongrie.

J'ai sous main une brochure de M. le professeur Giuseppe Bertoloni, qui, en faisant l'observation d'une éducation de chenilles de l'*Acid. herbariata* F., pense que des spécimens de son herbier, reçus de l'Allemagne, auraient infesté ses collections ; seulement, dit-il, les plantes desséchées « che non erano ancora stati lavati colla soluzione di sublimato corrosivo » furent mangées par les chenilles. Comme médecin, je trouve ce lavage assez dangereux : l'eau des lavages, en s'évaporant, laisse le sublimé en poudre impalpable sur les plantes et le papier qui les contient. Pour peu que l'on sache ce que c'est que le sublimé, on ne suivra pas cette méthode. Un peu de naphtaline, même de camphre en poudre, délogera efficacement les parasites, sans que l'on ait besoin de poisons si violents. Ceci en parenthèse.

---

## DESCRIPTIONS

DE

# QUELQUES ABERRATIONS DE LÉPIDOPTÈRES DU GENRE VANESSE,

PAR E. LAMBRICHS ET H. DONCKIER DE DONSEEL.

— SÉANCE DU 5 JANVIER 1878 —



### DESCRIPTION D'UNE ABERRATION DE VANESSA URTICÆ L., PAR E. LAMBRICHS.

J'ai pris à Dinant, le 3 septembre 1875, un exemplaire de la variété *Vanessa Urticæ* ♂ (*Ichnusoides*), que notre savant collègue, M. de Selys-Longchamps, a décrite dans le Bulletin de l'assemblée mensuelle du 7 mars 1874.

Mon exemplaire, tout en ayant quelques rapports avec cette description, en diffère cependant d'une façon très-sérieuse :

Le dessus des ailes supérieures est remarquable par l'absence des deux taches discoïdales et la confluence des seconde et troisième taches costales; la bande marginale est élargie et oblitérée.

Les ailes inférieures sont complètement atteintes de mélanismé dans un ton brun très-foncé, excepté la série marginale des sept taches qui, au lieu d'être bleues comme dans le type, sont d'un blanc sale violacé.

Il est à remarquer qu'au contraire des exemplaires décrits dans le Bulletin précité, où il est dit que l'envers n'offre rien de remarquable, dans mon sujet, le dessous des quatre ailes est si fortement atteint de mélanismé, qu'il y a absence complète de dessin, et le ton brun-noir domine les quatre ailes; ainsi, dans les ailes supérieures, ce ton domine fortement, et les ailes inférieures paraîtraient complètement noires s'il n'existaît la singulière particularité que la bande transverse flexueuse, qui est d'un brun jaune

clair dans le type, est dans mon exemplaire d'un noir velouté qui domine avec vigueur. (Pl. I, fig. 4.)<sup>(1)</sup>.

DESCRIPTION D'UNE ABERRATION DE VANESSA CARDUI LINNÉ,

PAR H. DONCKIER DE DONCEEL.

Cette aberration diffère du type en ce que la bande noire oblique et anguleuse des premières ailes, au-dessus, fait complètement défaut. La tache blanche de la côte fait également défaut et il y a cinq taches blanches au lieu de quatre sur le bord marginal; la quatrième de ces taches est de beaucoup la plus forte.

Les secondes ailes n'ont que deux rangées de points noirs marginaux, la deuxième rangée normale manque. La partie supérieure du bord marginal près de l'angle interne est marquée d'une tache blanche triangulaire.

Au-dessous comme au-dessus, la tache blanche de la côte fait défaut et celles du bord marginal sont disposées en bande confuse.

Une grande tache noire s'étend de la moitié supérieure jusqu'aux trois quarts de la côte. Les deux taches noires du bord interne manquent.

Quant aux ailes de la seconde paire, elles diffèrent complètement du type. Les marbrures blanches et jaunes ont disparu, le fond de l'aile est brun, une veine blanchâtre part du point d'insertion et vient finir au bord marginal. Cette veine est coupée de deux taches, noires et allongées, situées vers le milieu de l'aile. Les deux ocelles intermédiaires du bord marginal sont très-obscurément dessinées; enfin, les petites taches bleues du bord marginal manquent.

Cette aberration curieuse a été prise le 22 septembre, à Uccle, par M. Stevens. (Voir pl. I, fig. I.)

DESCRIPTION D'UNE DEUXIÈME ABERRATION DE VANESSA CARDUI  
LINNÉ, PAR H. DONCKIER DE DONCEEL<sup>(2)</sup>.

Cette forme présente une profonde analogie avec celle qui vient d'être décrite plus haut. Elle en diffère cependant en ce que le

<sup>(1)</sup> Observation. Nous avons cru bien faire en représentant également sur la planche l'aberration décrite par M. de Selys-Longchamps, sous le nom de *Ichnusoides*, dans son Énumération des Lépidoptères, p. 31.

Cette forme a été prise à Huy et appartient à M. Ch. Donekier de Donecel. (Pl. I, fig. 3.)

<sup>(2)</sup> Notre savant collègue, M. E. de Selys-Longchamps, pense que ces deux aberrations sont très-voisines de l'*Elymi* de Rambur, dont, malheureusement, l'ouvrage est très-rare.

point noir qui se trouve aux deux tiers du bord externe de l'aile supérieure est presque effacé.

Quant aux ailes inférieures, la différence est d'autant plus grande que, sur le sujet qui nous occupe, les deux côtés ne sont pas semblables. L'aile de droite a conservé presque intact le dessin du type, il est seulement un peu plus obscur. Mais l'aile inférieure de gauche est profondément atteinte de mélanisme. Les trois rangées de points noirs, qui normalement devraient border cette aile, se sont fusionnées longitudinalement et forment ainsi une digitation noire correspondant avec chacune des nervures. En arrière de cette digitation et entre les interstices qu'elle laisse, se trouve une série de six petits points blancs confusément marqués.

L'aile est presque entièrement noire, le rouge ne reparaît qu'au bord externe, et encore est-il coupé par la digitation dont j'ai fait mention plus haut.

Quant au dessous des premières ailes, on remarque que la tache blanche de la côte fait défaut comme au dessus, et que les trois points blancs du bord externe sont changés en de fortes taches blanches au nombre de quatre.

Toute la partie de l'aile située vers l'angle externe est noire, à l'exception de ces taches blanches, et le reste de l'aile est d'un rouge carmin beaucoup plus vif que chez le type et non coupé de lignes sinueuses noires. Ce point rapproche encore cet exemplaire de celui pris à Uccle.

L'aile inférieure de droite, quoique atteinte de mélanisme, laisse apercevoir à la côte quelques vestiges de marbrure, mais l'aile gauche est noire à la base; ce noir se fond et devient brun vers le bord externe, sur lequel on voit une ocelle (l'inférieure du type); les autres ocelles sont devenues des points blancs. On en compte cinq. (Pl. I, fig. 2 et 3.)

Celle-ci a été prise à Tillesse (commune d'Abée, province de Liège), par M. Ch. Minette, amateur liégeois.

Elles font toutes deux partie de la collection de M. Ch. Donckier de Donceel.

# CATALOGUE DES HESPÉRIDES

DU

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BRUXELLES

Par M. P. MABILLE.

— SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1878 —



Nous avons suivi dans ce catalogue la classification que nous avons établie dans notre propre collection ; nous ne pouvons donner ici complètement les raisons de l'arrangement que nous avons adopté, parce que nous y travaillons encore ; nous les réservons pour un travail beaucoup plus étendu qui suivra de près celui-ci et qui sera accompagné de figures. Nous nous contenterons d'indiquer très-sommairement les divisions générales avec leurs caractères principaux. Nous regardons comme un devoir de remercier publiquement M. Prendhomme de Borre d'avoir bien voulu nous permettre d'étudier les espèces du Muséum de Belgique ; la complaisance sans bornes qu'il a eue pour nous mérite toute notre reconnaissance.

FAMILIA : URBICOLÆ LINN.

SECTIO PRIMA. — HESPERIDÆ FABR., LATR., *emend.* SCUDD.

— TRIBUS PRIMA. — PYRRHOPYGINI NOB.

Côte des ailes supérieures très-forte et ne présentant pas le pli déhiscent, caractère général des *Hesperidae*; l'épaisseur de la côte peut le faire regarder comme atrophié. Cette tribu n'a de rapport avec aucune autre : peut-être n'est-elle pas à sa véritable place; nous n'avons pas encore osé la rapprocher complètement des

*Pamphilini*, seuls insectes dont l'anatomie extérieure présente quelques affinités ; il y a une telle conformité de port et de couleurs entre certains *Pyrrhopygæ* et la plupart des *Erycides*, que nous avons cru préférable de ne pas éloigner deux groupes qui ont tant de ressemblance.

#### GENUS PYRRHOPYGA Hbn.

1. **P. Acastus** Cram. Pap. Exot. tab. 41. Cinq exemplaires ; Brésil, Colombie.

2. **P. Verbena** Butl. Ent. Monthl. Mag. 1869, p. 272. Trois exemplaires du Brésil.

3. **P. Zeleucus** Fabr. Ent. Syst. p. 346. Don. Ins. Ind. tab. 51. Cinq exemplaires. Brésil et Guyane.

Les espèces de ce groupe sont très-voisines les unes des autres ; les auteurs ayant figuré ou décrit leurs espèces d'une manière incomplète, il en résulte une certaine obscurité. Voici un tableau qui permettra d'en distinguer plusieurs, confondues d'ordinaire sous le nom de *Zeleucus* ou de *Charybdis*.

- |    |  |                    |
|----|--|--------------------|
| 1. | Vertex noir, rayé d'écaillles grises ; collier frangé de rouge. Anus rouge.  | <b>Lucagus.</b>    |
|    | Vertex, anus et collier plus ou moins rouges, ou même partie antérieure du thorax à poils rouges.                                      | 2.                 |
| 2. | Vertex rouge ; collier seul plus ou moins rouge ; poitrine rouge ou noire.   | 3.                 |
|    | Vertex rouge ; partie antérieure du thorax couverte de poils rouges ; anus rouge, poitrine noire.                                      | <b>Menecrates.</b> |
| 3. | Vertex et collier rouges ; tête en partie cerclée de rouge ; milieu de la poitrine et origine des cuisses antérieures tachés de rouge. | <b>Zeleucus.</b>   |
|    | Collier rouge, à côtés noirs. Vertex et anus rouges, poitrine noire.   | <b>Charybdis.</b>  |

4. **P. Menecrates** Nob.

Taille de *Zeleucus* : Ailes d'un noir foncé à reflet bleu verdâtre ; frange blanc sale aux supérieures, et blanc pur aux inférieures. Palpes, vertex et collier entièrement d'un beau rouge, partie antérieure du corselet et origine des ptérygodes étroitement rouges. Anus rouge. En dessous, les quatre ailes sont du même noir profond à reflet un peu métallique ; tout le bord interne des ailes supérieures est lilas ou brun roussâtre clair, la frange est blanche aux quatre ailes. La femelle est très-grande, à ailes larges et arrondies ;

la frange est un peu plus large et très-blanche ; elle ressemble, du reste, tout à fait au mâle.

Deux exemplaires du Pérou.

5. **P. Charybdis** Dbld. Hew. Gen. D. L. tab. 78. Un exemplaire de la Guyane.

Chez cette espèce, le collier ayant les côtés noirs, la partie rouge ne dépasse pas la largeur de la tête.

6. **P. Scylla** Ménét. Cat. Mus. Petr., tab. 4, f. 7.

Cette espèce est encore voisine des précédentes ; elle a le vertex et le collier noirs ; mais les ptérygodes sont entièrement rouges ; le milieu de la poitrine est également rouge.

7. **P. Thasos** Cram. Pap. Exot., tab. 380. Deux exemplaires du Pérou.

Quand cette espèce est fraîche, le dessous est toujours d'un roux verdâtre, avec les nervures rembrunies de noir.

8. **P. Telassa** Hew. Exot. Butt. Pyrrh., tab. 1, f. 2-3. Deux exemplaires du Pérou.

9. **P. Hadassa** Hew. loc. cit., tab. 1, f. 1. Un exemplaire du Pérou.

10. **P. Latifascia** Butl. Trois exemplaires ; Guyane et Brésil.

11. **P. Phidias** Linn. Mus. Ulr. p. 334. — Clerck, Icon., tab. 44. — *Bixa* Cram. Pap. exot., tab. 199. — *Menas* Fabr. Mant. Ins., p. 90.

12. **P. Semidentata** P. Mab. Petit. Nouv. Ent. 1877, n° 180, p. 161.

*Alis anticis nigris in atro-cœruleum vergentibus, fimbria angustissime albida; posticis concoloribus ad angulum analem sinuatis, fimbria alba nervis nigris intersecta. Omnibus subtus nigris, zona basilari, communi, nivea. Capile anique penicillo rubris.*

Cette espèce a 52 mill. d'envergure. Ses ailes sont d'un beau noir glacé de bleu d'acier ; les supérieures ont la frange jaunâtre à l'angle interne ; les inférieures sont légèrement sinuées, l'angle anal est un peu prolongé, comme dans beaucoup d'espèces voisines ; la frange est large, blanche, entrecoupée de noir, ce qui fait paraître les ailes dentées. Le dessous des ailes est d'un noir bleuâtre avec une bande basilaire, commune, plus étroite sur les supérieures, d'un blanc de neige. Cette bande est coupée de noir près du bord abdominal aux inférieures. Elle est plus large que chez *Phidias* et plus étroite que chez *Latifascia*.

La tête, le vertex et la houppe de l'anus sont rouges ; le collier

est noir, à peine teinté de roussâtre. En dessous, le corps et les pattes sont noirs.

Cette espèce ne m'a pas semblé décrite : le Musée Royal en possède un exemplaire ♂ du Pérou ; j'en ai reçu une ♀ de la Nouvelle-Grenade et le Muséum de Paris en a deux exemplaires provenant de Bolivie.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus forte et les ailes plus larges.

13. **P. Oneka** Hew. Trans. Ent. Soc. Lond. 1866, p. 480.  
Deux exemplaires, ♂ et ♀, du Brésil.

14. **P. Luteizona** P. Mab. Pet. Nouv. Ent. 1877, n° 180.

Nous avons d'abord cru que cette espèce n'était qu'une variété de l'*Oneka*; mais la disposition des bandes, de leurs taches, et la frange des ailes inférieures denticulée, ainsi que la localité, indiquent une espèce séparée.

*Alis nigris; anticis duas fascias pallide luteas offerentibus, unam e tribus maculis in disco, alteram obliquam ex apice usque ad marginem internum, illius dimidio inferiori non maculari et paulum oblitterato. Posticis fascia lata lutescenti zonatis. Fimbria posticarum lutea, nigro intersecta. Subtus alis vix pallidioribus, fuscis latioribus, confluentibus, fascia que alia brevi, lutea, basilaris; capite ano palpisque aurantiaco-rubris.*

Les ailes ont 58 mill. d'envergure. Elles sont d'un noir bleuâtre luisant. Les supérieures sont traversées de la côte au bord interne par deux bandes d'un jaune pâle et mat. La première, placée sur le milieu de l'aile, est formée de trois grandes taches carrées : la première dans la cellule, les deux autres entre les rameaux de la composée inférieure. La deuxième bande part de l'apex, va rejoindre la tache intermédiaire de la première bande et se continue le long de celle-ci et au-dessous par des mouchetures de la même couleur; les taches supérieures, au nombre de six, sont seules transparentes, ainsi que les trois de la bande du disque; à la base, il y a deux mouchetures jaunes un peu indécises. Les ailes inférieures sont traversées par une large bande oblique, jaune pâle, à peine transparente et sinuée-érodée intérieurement. La frange est jaune, très-étroite aux supérieures, large et coupée de noir aux inférieures. Le dessous ressemble au dessus, mais les taches sont délayées, plus larges, et confluentes. La bande des inférieures est coupée par les nervures noires. A la base des ailes est une autre bande jaune non transparente, allant de la côte au bord abdominal. La tête, le collier et l'anus sont d'un rouge orangé. Le corps est en dessus d'un noir foncé, avec les ptérygodes jaunes. En dessous, les

bords de la poitrine sont jaunes et, sur les flancs de l'abdomen, il y a une série de taches d'un jaune orangé.

Un exemplaire ♀ du Mexique. Je n'ai vu cette espèce dans aucune autre collection.

15. **P. Maculosa** Hew. Trans. Ent. Soc. 1866. *Agathon* Feld. Novar., tab. 70, f. 2-3.

Deux mâles du Pérou. Ils diffèrent de la figure de Felder par la bande orangée du dessous des inférieures, qui est très-étroite et ne va pas jusqu'au milieu de la cellule. Est-ce une différence due au sexe ou ne faut-il pas réunir l'espèce de Felder à celle de M. Hewitson? Nous n'avons pu, faute de sujets, décider la question.

16. **P. Pithyusa** Hew. Exot. Butt. Pyrrh. t. 2, f. 11. Deux exemplaires du Pérou.

17. **P. Sela** Hew. Trans. Ent. Soc. 1866, p. 480. *P. Pithyusa* Hew. ♂ Exot. Butt. loc. cit. fig. 2. Trois exemplaires du Pérou.

Nous croyons cet insecte différent du vrai *Sela*. M. Hewitson, que nous avons consulté, l'a regardé comme une variété de son espèce. Nous reviendrons plus tard sur les *Pyrrhopyga* de ce groupe.

18. **P. Santhilarius** Latr. Enc. Méth. p. 735. Un exemplaire du Brésil.

19. **P. Phoronis** Hew. Ex. Butt. Deux exemplaires du Pérou.

20. **P. Cometes** Cram. Pap. Exot. tab. 227. Deux exemplaires, ♂ et ♀, du Pérou.

Cette belle espèce est restée rare; c'est un vrai *Pyrrhopyga*, et point un *Erycides*.

21. **P. Nurscia** Swains. Zool. Ill. tab. 61, f. I. Deux exemplaires du Pérou.

Cette espèce est assez rare dans les collections.

22. **P. Versicolor** Latr. Encycl. Méth. p. 735. *Mulcifer* Hubn. Nutr. 413. Dix exemplaires du Pérou, de la Guyane, et du Brésil.

Le *Pap. Vulcanus* de Cramer peut être regardé comme le type d'un groupe d'espèces très-voisines et très-difficiles à distinguer. Les femelles diffèrent un peu des mâles, surtout par la forme de leurs ailes inférieures. Nous ne possédons pas toutes les espèces publiées dans ces derniers temps, mais nous avons remarqué qu'il y avait la plus grande incertitude sur celles qui ressemblent à la figure de Cramer. Voici comme nous les avons distinguées dans notre collection. La figure de Cramer (pl. 245, C D.), représente une ♀ très-grande et mal étalée. Le dessus est assez exact, mais le dessous est mauvais. L'insecte ayant les ailes supérieures trop rammenées sur les inférieures, la 2<sup>e</sup> bande basilaire des supérieures est représentée comme se prolongeant sur les deux ailes : cela n'a lieu

dans aucune espèce à bandes bleues. Il faut en conclure que le dessinateur, tout en faisant son insecte probablement trop grand, a confondu la bande des ailes supérieures avec les rayons basilaires des inférieures ; et cela arrive quand les ailes supérieures sont trop ramenées sur les inférieures. En corrigeant cette erreur, on voit que le *Vulcanus* de Cramer n'a qu'une seule bande bleue antémarginal sur les inférieures et trois rayons blanc bleuâtre, rapprochés et dont les deux supérieurs sont séparés du 3<sup>e</sup> ou abdominal par une raie noire qui est trop large dans la figure.

Je divise les espèces de la manière suivante :

- A. Ailes supérieures à 4 taches vitrées, une apicale, une devant la cellule, une 3<sup>e</sup> entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> rameau de la composée inférieure, et une 4<sup>e</sup> formant bande et traversant la cellule.

*P. Polyzona* Latr.

*P. Zimra* Hew.

- B. Trois taches vitrées aux ailes supérieures. Inférieures à deux bandes bleues sur le disque, parallèles et réunies à l'angle anal, ou l'interne coupée et réduite par la rencontre des rayons basilaires, et l'externe réduite aussi et n'atteignant pas l'angle anal.

*P. Hewitsonii*.

*P. Fallax*.

*P. Perplexus*.

- C. Une seule bande bleue antéterminale sur les inférieures, ou complète, contournant l'angle anal et rejoignant le rayon abdominal, ou incomplète et réduite à une ligne antéterminale de 4 à 5 petites taches.

*P. Patrobas*.

*P. Gnetus*.

*P. Pseudo-gnetus*.

*P. Menechmus*.

*P. Sosia*.

- D. Ailes inférieures à bande antéterminale nulle; l'interne marquée seulement sur le disque et près du bord antérieur par une ligne de petites taches bleues, vertes parfois et n'atteignant jamais l'espace abdominal.

*P. Zonara*.

*P. Ahira*.

Le Musée Royal possède :

23. **P. Fallax** Nob. Un exemplaire détérioré; Brésil.
24. **P. Pseudo-gnetus** Nob. Trois exemplaires du Pérou.
25. **P. Sosia** Nob. Un exemplaire du Brésil.

Nous donnons la description de toutes les espèces non figurées pour faciliter les comparaisons. Les tableaux que nous avons dressés ne concernent que les mâles ; nous n'avons pas compris le *fullar* dans le second, notre exemplaire n'étant pas complet. Il en est de même du *Sosia*.

Dans le genre *Pyrrhopyga*, l'armature génitale des mâles présente deux pièces qui varient considérablement avec les espèces : nous avons fait usage des caractères qu'elles présentent, suivant en cela l'exemple donné autrefois par le regretté docteur Rambur. Deux valves cornées variant de longueur, dentées-échancrées inférieurement, sont exsertes et égalemant parfois la longueur du bouquet de poils terminal. Ce bouquet de poils est inséré à la partie supérieure du dernier anneau, et l'échancrure où est placé l'organe sexuel est située en dessous et beaucoup en arrière : les deux derniers anneaux de l'abdomen forment en dessus une arcade cornée qui dépasse plus ou moins les valves ; en dessous l'abdomen est mou, et se tasse plus ou moins ; ce qui donne encore plus de relief aux parties supérieures. L'arrangement des espèces d'après les valves des mâles diffère un peu de celui que nous venons de donner d'après les dessins ; mais nous l'avons présenté cependant, parce qu'il peut servir déjà à séparer convenablement les exemplaires complets et bien conservés.

1. Valves allongées, étroites, à pointes plus ou moins aiguës.  
Valves courtes, triangulaires, à pointes spatulées ou un peu arrondies.
  2. Valves plus courtes, à lame triangulaire dépassant de moitié le dernier anneau dorsal, à pointes mousses, un peu arrondies, un peu courbes, la concavité étant tournée du côté de l'abdomen. **Polyzona.**  
Valves longues; lames étroites, dépassant le dernier anneau d'un peu plus de la moitié.
  3. Valves très-étroites, à pointes presque subulées, courbées et relevées dans le pinceau de poils du côté du dos.  
Valves étroites, lame presque droite, à pointe presque arrondie, subdenticulée. **Hewitsonii.**
  4. Valves courtes triangulaires, à pointes plus ou moins longues.  
Valves à lame très-large, triangulaire, très-courte. **Patrobas.**
  5. Lame à extrémité rétrécie, ou projetée en avant et écartée du corps. **Menechmus.**
  6. **Pseudo-gnetus.**

Lame à extrémité plus longue, plus étroite, et suivant l'axe du corps.

**Gnetus.**

Nous n'avons pas compris dans ce tableau le *P. Zonara* Hew. dont nous n'avons qu'un exemplaire en mauvais état; nous ne connaissons en nature ni le *Zimra*, ni l'*Ahira*. Ce dernier est classé par M. Kirby dans le genre *Erycides*. C'est un *Pyrrhopogya* d'après la figure.

**P. Polyzona** Latr. Enc. Méth.

Quatre taches vitrées aux ailes supérieures; côte bleue, une bande basilaire et deux taches obliques triangulaires sous la tache vitrée cellulaire, bleues : une rangée de taches bleues antéterminale, dont trois égales à l'apex; un trait bleu oblique sur les deux taches vitrées intermédiaires. Postérieures à rayons blanc bleuâtre, réunis en une bande basilaire très-étroite : sur le disque, deux bandes bleu clair réunies à l'angle anal et formant une tache bifurquée.

**P. Hewitsonii.** *P. Vulcanus* Hew. (nec. Cram.) Exot. Butt. Pyrrh. I, fig. 2. nec. 1.

Trois taches vitrées aux ailes supérieures; l'intermédiaire petite. Deux bandes bleues basilaires, étroites, rapprochées. Deux traits bleus triangulaires sous la tache vitrée cellulaire : une raie bleue partant de l'angle interne et aboutissant à la deuxième tache vitrée : un trait bleu au-dessus de celle-ci, à la côte; un autre au-dessous de la tache vitrée apicale. Postérieures à deux bandes bleues égales, réunies à l'angle anal. Rayons unis en une bande basilaire blanche à centre noir. Dessous des inférieures à trois bandes : une basilaire blanc bleuâtre; une médiane assez large, arrêtée sur l'espace abdominal; une très-large vers le bord, divisée par deux bandlettes noires, l'une intérieure et vers le bord antérieur, l'autre partant du troisième rameau de la composée postérieure et allant se réunir à l'autre par un petit pli noir sur la composée antérieure.

Les secondes ailes de *Hewitsonii* sont sinuées au bord externe, mais peu profondément, avec trois taches blanches partageant la frange.

**P. Patrobas** Hew. ♂ Exot. Butt. Pyrrh. I, f. 1.

Deux bandes bleues parallèles, basilaires, aux ailes supérieures; deux traits bleus obliques sous la tache vitrée, cellulaire; une fine bandelette bleu verdâtre de l'angle interne à la tache intermédiaire; un trait bleu obsolète sur la tache apicale. Inférieures offrant trois rayons basilaires blanc bleuâtre, séparés à leur extrémité; l'intermédiaire presque bleu; l'abdominal séparé par une forte bande noire; bande antéterminale presque droite, composée de 4-5 taches

bleues, partant du premier rameau de la composée antérieure et s'arrêtant sur le troisième de la postérieure. Dessous des inférieures très-noir, à quatre bandes : deux basilaires blanc bleuâtre, une courte sur le disque, une plus longue antéterminale inégale, et ne se réunissant jamais à l'angle anal.

M. Hewitson a figuré cette espèce, Exot. Butterfl. Pyrrh. I, f. 1. nec. 2; mais les rayons sont trop écartés et le supérieur semble être un commencement de bande.

La femelle diffère par les ailes inférieures où la bande antéterminale est semblable, mais plus courbe, et où l'on voit une bande interne courte sur le disque, que touche parfois le rayon intermédiaire; le dessous des ailes est semblable à celui du mâle, mais plus noir.

Aucune des deux figures de M. Hewitson ne représente le *P. Vulcanus* de Cramer, qui est probablement le *P. Gnetus* de Fabricius. Nous signalons les espèces auxquelles se rapportent les figures citées, M. Hewitson ayant expliqué lui-même qu'il avait d'abord cru représenter le papillon de Cramer. On reconnaîtra facilement le *P. Patrobas* au dessous de ses ailes inférieures qui n'a pas d'analogie parmi les espèces voisines, si ce n'est chez le *P. Polyzona*.

### **P. Perplexus.**

Ailes supérieures à trois taches vitrées, les plus grandes du genre : la cellulaire composée de trois taches presque égales en largeur, et séparées par des nervures noires : deux bandes basilaires, non parallèles, la première blanchâtre, la deuxième très-avancée sur le disque, oblique, bleue; deux traits bleus sous la tache cellulaire, une bandelette antéterminale vert bleuâtre allant de l'angle à la tache apicale. Inférieures à rayons blancs presque réunis à une bande interne blanc bleuâtre, traversant le disque, et séparés d'elle par une bande noire rayonnée, bande externe vert bleuâtre réduite à cinq petites taches. Dessous noir à 4 bandes blanc bleuâtre, égales, s'arrêtant sur le bord abdominal. Bord interne des supérieures bleu.

### **P. Gnetus.**

Ailes supérieures à bandelette antéterminale bleue, allant de l'angle à la tache apicale, ou bleu verdâtre suivant les individus; inférieures à une seule bande bleue : celle-ci terminale, plus large au bord antérieur, s'arrondissant à l'angle anal par deux taches plus fortes, et, chez la femelle, touchant presque les deux rayons inférieurs que sépare une bandelette noire étroite : premier et deuxième rayons réunis, séparés à la base seulement par un commencement de bandelette qui s'évanouit bientôt. Dessous

des inférieures noir : bande terminale large en haut et se réunissant, après avoir contourné l'angle anal, par un filet bleu obsolète, au rayon abdominal. Bande médiane courte, sinuée inférieurement, la première des deux basilaires large et blanchâtre, s'arrêtant toutes deux à l'espace abdominal : la deuxième basilaire n'occupant que l'attache des ailes. Milieu du bord externe un peu plus sinué que dans le suivant. Femelle un peu plus grande et à peu près semblable ; la figure de Cramer est si mauvaise qu'elle représente en gros le *Gnetus* aussi bien que le *Pseudognetus* et le *Menechmus*.

#### **P. Pseudognetus** Nob.

Très-voisin du précédent dont il ne forme peut-être qu'une race. Bord externe des ailes inférieures moins sinué ; bandelette antéterminale des supérieures un peu brisée et touchant la deuxième, puis la troisième tache vitrée ; bandelettes basilaires rapprochées, fines et peu marquées. Bande antéterminale des inférieures étroite, égale, tournant à l'angle anal, et les deux rayons inférieurs la rejoignant ou à peu près. Dessous des inférieures très-noir : bande antéterminale bleue, égale, exactement arrondie à l'angle anal, et réunie au rayon abdominal : bande du disque presque droite ; les deux basilaires comme dans le précédent. Femelle semblable ; bord externe plus arrondi, non sinué, à frange blanche entrecoupée ; par suite de l'élargissement de l'aile, la bande bleue des inférieures paraît être sur le milieu du disque.

#### **P. Menechmus.**

De grande taille ; bande bleue antéterminale des supérieures brisée et touchant les deux taches vitrées supérieures ; bandes basilaires obliques, presque parallèles. Bord externe des inférieures sinué au milieu, à frange blanche entrecoupée ; bande antéterminale large, oblique, ce qui lui permet de toucher le rayon abdominal sans s'arrondir à l'angle ; rayons confondus en un large espace blanc bleuâtre, divisé par deux bandelettes noires : la supérieure, courte et restant sur la base même ; l'inférieure isolant en entier le rayon abdominal. Dessous des inférieures complètement bleu, offrant quatre bandelettes noires, régulières : une terminale faisant le tour de l'aile, réduite par la frange entrecoupée de blanc, deux sur le disque, réunies au bord antérieur et inégales : la première s'arrêtant au pli abdominal, qui est noir, l'autre s'arrêtant au-dessous de la composée inférieure, la quatrième basilaire. Bord interne des supérieures lilas.

#### **P. Sosia** P. Mab.

Ailes supérieures noires à trois taches vitrées blanches, la cellulaire presque aussi grande que dans *Perplexus* ; deux bandes obliques, basilaires, la première blanchâtre, la deuxième plus

grande, vert métallique : un large trait triangulaire semblable sous la tache cellulaire; bord interne lamé de bleu, une bandelette antéterminale, maculaire, vert métallique, droite, allant jusqu'à la tache apicale comme dans *Menechmus*; sur les inférieures, une bande antémarginale, commençant bien au-dessous du bord antérieur, très-large d'abord, vert métallique, puis bleu pâle, sinuée et courbe à l'angle anal ; les trois rayons confondus, l'abdominal et le médian séparés par une raie noire oblique, étroite; l'extérieur un peu réduit, devenant un peu bleu en dehors, ce qui lui donne l'aspect d'une deuxième bande. Dessous des supérieures très-noir, bord interne violet foncé. Inférieures très-noires à quatre bandes vert métallique : la première étroite basilaire, linéaire, descendant à la moitié du bord anal; la deuxième courte, blanchâtre, occupant le bord antérieur; la troisième ne touchant aucun des deux bords; la quatrième très-large d'abord, occupant le bord antérieur et s'arrêtant avec l'espace anal.

**P. Fallax** Nob.

Ailes noires : supérieures à trois taches vitrées : deux bandes basilaires, la première blanche, la deuxième bleue et se joignant par un trait bleu à la bandelette subterminale : celle-ci s'arrête à la tache vitrée intermédiaire, un trait bleu court sous la tache cellulaire. Inférieures à rayons blancs, réduits et réunis en une bande basilaire blanche; deux bandes bleues : l'interne bleuâtre, courte, assez large, n'atteignant pas le bord antérieur qui est largement blanc et seulement traversé par la raie noire qui coupe les rayons. Bande antéterminale égale, étroite, d'un bleu vif, et un peu maculaire. En-dessous, la bande antéterminale touche le bord ; elle y est très-large et blanche. Je rapporte comme femelle à cette espèce un insecte, qui a deux bandes bleues sur les inférieures, mais dont les ailes sont beaucoup plus noires.

TRIBUS SECUNDA. — EUDAMINI.

Tous les mâles ont le bord antérieur des premières ailes pourvu d'un pli ou rebord qui est déhiscent. Les antennes ont toujours la massue fusiforme, non ovoïde, courbée vers les deux tiers et finissant en pointe aiguë, réfléchie, plus ou moins longue. Les tibias postérieurs ont toujours deux paires d'éperons. Les ailes inférieures sont très-variables de forme; elles peuvent être sinuées, à longues queues, ou arrondies.

GENUS ERYCIDES.

27. **E. Pygmalion** Cram. Pap. Exot., tab. 245. — *H. Gnetus* Latr. Un exemplaire de la Guyane.

28. **E. Palemon** Cram. Pap. Exot., tab. 131. — *Polybius* Fabr. Ent., Syst. 1, p. 337. — Don. Ins. Ind., t. 51. Deux exemplaires du Brésil.

Le genre *Myscelus* H. prend place après celui-ci : le type est le *M. Nobilis* Cram.

GENUS SPATHILEPIA Butl. Ent. Monthl. Mag. 1870.

29. **S. Clonius** Cram. Pap. Exot., tab. 80. Deux exemplaires du Brésil.

GENUS PHANUS Hubn. Verz., p. 114.

30. **P. Vitreus** Cram. Pap. Exot., tab. 365. Quatre exemplaires; Brésil et Guyane.

GENUS HYALOTHYRUS Nob.

Ailes antérieures longues, à bord externe arrondi; marquées de nombreuses taches vitrées, carrées et disposées sur trois rangs irréguliers entre la cellule et le bord; palpes redressés; le troisième article en forme de broche ou d'aiguille, brusquement abaissé suivant l'axe du corps et dirigé en avant; pattes grêles, à deux paires d'éperons. Antennes longues, minces, à massue ne consistant guère qu'en un renflement graduel de la tige et finissant en pointe aiguë.

Ce genre a beaucoup de rapports avec les *Pharcas*; les taches vitrées de ses ailes supérieures, les mêmes dans toutes les espèces, sont très-remarquables; les trois espèces que nous rangerons dans cette coupe nouvelle sont le *P. Nitocris* Cram. le *P. infernalis* H.-S. et le *P. Neleus* Lin. qui est le *Ph. Priscus* de Felder.

31. **H. Nitocris** Cram. Pap. Exot. Un exemplaire, Cayenne.

GENUS AUGIADES Hubn. Verz.

32. **A. Crinus** Cram. Pap. Exot., tab. 400. Un exemplaire. Guyane.

GENUS GONILOBA.

Ce nom de genre s'appliquant à des groupes séparés et caractérisés avant sa création, il devient libre, et nous l'appliquons à une série d'espèces peu éloignées des *Thymele* et des *Teleonus*.

33. **G. Phocus** Cram. Pap. Exot., tab. 162. Un exemplaire. Brésil.

34. **G. Doriscus** Hewits. Descript. Hesperid., p. 13. — *Mysc. Sebaldus* Doubl. Hew. Gen. D. Lep., tab. 78.

Les espèces appelées *Midas*, *Hesus*, *Eriopis* appartiennent aussi à ce genre.

Avant le genre *Goniloba* nous plaçons le genre *Phareas* Dbld.; après le même genre *Goniloba* vient le genre *Cæcina* Hew. et quelques autres coupes que je regarde encore comme mal établies.

#### GENUS THYMELE Fabr.

Ce genre réduit par M. Scudder (Hist. Sketch, p. 283) au groupe de *Mercatus*, comprend une certaine quantité d'espèces qu'en rapprochent des caractères généraux. Nous le divisons en trois groupes caractérisés par un facies particulier et surtout par la forme du corselet. Nous donnons un nom à chacun de ces groupes parce qu'ils sont appelés à s'étendre beaucoup.

##### A. — DICRANASPI P. Mab.

Partie postérieure du corselet, ou écusson, coupée brusquement: le plan coupé, évidé au milieu et formant à chaque angle une pointe saillante.

35. **D. Idas** Cram. Pap. Exot., tab. 260. — *P. Mercurius* Fabr. Trois exemplaires du Brésil.

##### B. — THYMELE Fabr. ex part.

Partie postérieure du corselet coupée carrément, avec les angles arrondis, et une légère dépression au centre.

36. **T. Asander** Hew. Descr. Hesp., p. 9. — Exot. Butt. Deux exemplaires de Surinam.

37. **T. Tityrus** Fabr. Syst. Ent., p. 352. — Sm.-Abb. Lép. Georg., tab. 19. Deux exemplaires de la Guyane.

38. **T. Tmolus** Hubn. Un exemplaire; Buenos-Ayres.

39. **T. Exadeus** Cram. Pap. Exot., tab. 260. Sept exemplaires, Guyane et Brésil.

##### C. — EUTHYMELE.

40. **E. Aulestes** Cram. Pap. Exot., tab. 283. Deux exemplaires, Brésil.

41. **E. Apastus** Cram. Pap. Ex., tab. 111. Un exemplaire de la Guyane.

L'écusson est un peu plus arrondi chez cette espèce et rappelle déjà celui des *Teleonus*.

42. **E. Mercatus** Fabr. Ent. Syst., p. 332. — *Fulgerator* Cram. Pap. Exot., tab. 284. Quatre exemplaires de la Guyane.

43. **E. Alardus** Stoll., tab. 39. Un exemplaire de la Guyane.

## GENUS TELEGONUS Hubn., Verz. 104.

Ce genre, réduit par les coupes récemment établies, renferme les espèces du groupe d'*Anaphus*. Beaucoup d'autres s'y joindront par la suite.

44. **T. Anaphus** Cram. Pap. Exot., tab. 178. Deux exemplaires de la Guyane.

45. **T. Creteus** Cram. Pap. Exot., tab. 284. Deux exemplaires de la Guyane (un douteux, détérioré).

*Creteus* et *Anaphus* sont les types de deux groupes qui doivent compter un certain nombre d'espèces. J'ai reçu de Panama un *Teleonus* très-singulier, qui forme une exception dans ce genre par le prolongement caudiforme de l'angle anal. Il est de la taille d'*Anaphus*; la base des quatre ailes est teintée de bleu métallique, comme chez *Habana*, *Creteus*, etc.; la couleur générale est le noir brunâtre, ou très-foncé; l'angle anal est prolongé en une longue queue, très-amincie à l'extrémité. Le dessous est d'un brun rousâtre. Les ailes supérieures ont la base jaunâtre avec la côte blanche et une bordure terminale assez large, d'un brun jaunâtre. Les inférieures ont deux bandes transverses brun noirâtre, la base jaunâtre et le bord externe plus clair que le fond. Les palpes, la poitrine et les pattes sont jaune safran. Nous l'avons appelé *Teleonus Megalurus*. (Petit. Nouv. Ent. 1877, p. 162.)

46. **T. Albociliatus** P. Mab. Petit. Nouv., Ent. 1877, p. 162. Un exemplaire de Colombie.

Les ailes ont 50 à 52 mill. d'envergure. Elles sont noires : les supérieures ont la frange blanchâtre et sur le disque, entre les rameaux des nervures, une ligne de taches en carré long, à peine plus claires que le fond, un peu soyeuses, et qu'on ne voit guère que par transparence. Les inférieures sont tout à fait arrondies et ont une large frange d'un blanc de neige. Le dessous est noir; l'angle interne des supérieures est d'un brun clair, le bord et l'apex sont saupoudrés d'écaillles grises. Sur le disque des inférieures, on voit deux tronçons de bandes noirâtres. Les palpes et la poitrine sont d'un gris jaunâtre.

Nos exemplaires viennent de Panama et de la Nouvelle Grenade.

## GENRE EUDAMUS Swains.

47. **E. Eurycles** Latr. Enc. Méth. p. 730, 1823.

**Var.** *P. Simplicius* Stoll. tab. 39. Dix exemplaires du Brésil et de la Colombie.

Stoll n'a connu qu'une variété : il n'est donc pas exact de citer son nom le premier.

48. **E. Brachius** Hubn. Zutr. Exot. Schm., f. 609. Sept exemplaires. Brésil et Guyane.

49. **E. Orion** Cram. Pap. Exot., tab. 155. Un exemplaire de la Guyane.

Ces deux espèces sont les représentants les plus connus d'un groupe qui comprend probablement beaucoup d'espèces. Cramer et Hubner ont très-bien figuré leurs espèces. *Orion* a toujours le dessous des ailes inférieures marbré de taches d'un noir bleuâtre, séparées par du gris cendré. *Brachius* a le dessous des ailes d'un noir uni. Enfin *Allimargo* et *Virescens* que nous avons décrits récemment, ont des caractères propres que nous n'avons jamais vus varier.

50. **E. Virescens** P. Mab. Bull. Soc. Ent. Fr. n° 4, 1877, févr.

Les ailes ont 42 mill. d'envergure; les supérieures sont d'un brun noir, avec deux points apicaux blanches et transparents, une bande droite de cinq taches blanches, étroites et transparentes; à l'angle supérieur de la deuxième tache est un point semblable, extérieur à la bande. La base de l'aile, la tête et le corselet sont d'un vert métallique brillant; la frange est grise. Les ailes inférieures sont arrondies et leur angle anal est prolongé en une queue courte et large, la frange et la queue sont d'un blanc de neige. Tout le disque est hérissé de poils vert-métallique. En dessous, les supérieures sont noires; les taches du dessus apparaissent en clair. Les ailes inférieures ont tout le bord externe largement blanc et la base saupoudrée d'écaillles grises. La poitrine est hérissée de poils verdâtres: les palpes sont jaune sale.

Un exemplaire de la Guyane.

51. **E. Dorantes** Stoll, tab. 39. Trois exemplaires. Brésil.

52. **E. Proteus** Linn. Mus. Ulr. p. 333, Clerck, t. 42. Six exemplaires. Brésil et Guyane.

53. **E. Catillus** Cram. Pap. Exot., tab. 260. Quatre exemplaires du Brésil.

54. **E. Zilpa** Butl. Un exemplaire. Colombie.

55. **E. Albofasciatus** Hew. Un exemplaire. Colombie.

#### GENUS TELEMIADES Hubn. Verz.

56. **T. Bromius** Stoll.?

Cette espèce ne me paraît pas être le vrai *Bromius*, à moins que la figure, très-accusée du reste, ne soit inexacte. Je possède, près de celle-ci, toute une série d'espèces qui me semblent inédites, et sont très-voisines les unes des autres.

Nous avons accepté pour ce groupe le nom de genre indiqué par

Hubner; nous y rangeons, avec le *Bromius*, les espèces suivantes : *Vulpinus* Cram.; *Amphion* Hubn.; *Autilus* Cram.; *Epicalus* Hbn.; *Littoralis* P. Mab.; *Inops* P. Mab. — *Corbulo* Cram. peut aussi y prendre place. Toutes ces espèces me semblent bien séparées et c'est à tort que quelques-unes ont été regardées comme des synonymes. Ainsi le *Corbulo* a été confondu avec l'*Anastrus obscurus* Hbn., qui me semble tout à fait différent; en considérant les antennes, on voit que Hubner a eu en vue une espèce qui n'a pas de rapport avec le vrai *Corbulo*.

57. **T. Inops** P. Mab. Petit. Nouv., Ent. 1877, n° 180, p. 165.

40 mill. d'envergure. Port du *Bromius* de Stoll. Ailes supérieures à apex aigu, d'un noir roussâtre, traversées par des bandes ondées plus foncées; l'une est marginale, la deuxième est sinuuse et passe sur l'extrémité de la cellule et on en voit deux autres incertaines sur la base. Elles se continuent sur les inférieures et la frange est noire. Il n'y a absolument aucun point transparent. Le dessous est un peu plus clair, les bandes moins distinctes. Les palpes sont variés de cendré. La femelle est plus roussâtre et les lignes sont un peu moins distinctes.

Deux exemplaires du Pérou.

#### GENUS ACHALARUS Scudd.

58. **A. Lycidas** Sm.-Abb. Lep. Georg., tab. 20. Un exemplaire. Amérique méridionale.

#### GENUS ÆTHILLA.

59. **Æ. Calchas** H.-S. Un exemplaire du Brésil.

60. **Æ. Pylades** Scudd. Proc. Bost. Soc. 1870. Un exemplaire. Amérique boréale.

61. **Æ. Bathyllus** Sm.-Abb. Lep. Georg., tab. 22. Je rapporte à cette espèce un exemplaire sans localité, qui pourrait bien appartenir à une espèce différente. Les espèces nommées *Coracina*, *Larochrea*, etc., n'appartiennent pas du tout à ce groupe; nous les avons rangées dans un genre distinct qui se rapproche des vrais *Telegonus* et que nous avons nommé *Eurypterus*.

#### GENUS THANAO斯 Boisd. 1833.

Le nom de *Nisoniades* Hubn. est inacceptable; il désigne chez Hubner un assemblage d'espèces disparates. *Tages* n'y est énuméré que le cinquième. Le nom d'*Erynnis* a été créé par Schrank pour toute la famille et ne saurait s'appliquer à un groupe qu'en vertu d'une diagnose récente : celui de *Thanaos* imposé par Bois-

duval au *Tages* et aux espèces américaines *Juvenalis*, *Brizo*, etc., peut être conservé.

62. **Th. Brizo** Boisd. Lép. Am. Sept. tab. 66. Deux exemplaires. Amérique boréale.

63. **Th. Juvenalis** Fabr. Ent. Syst. p. 339. Quatre exemplaires de l'Amérique du Nord.

#### GENUS CAMPTOPLEURA P. Mab. Pet. Nouv. 1877.

Les quatre ailes larges; les inférieures un peu arrondies: Côte des supérieures d'abord droite depuis la base jusqu'un peu au delà du milieu, où elle est brusquement courbée en angle obtus, comme chez certaines *Tortrix*. Pli déhiscent très-long et très-fort; massue des antennes en arc de cercle, décroissant insensiblement de la base au sommet. Palpes longs, forts, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> article dépassant la tête, projetés en avant; le 3<sup>e</sup> conique, velu. Les espèces que je sépare sous cette dénomination, n'ont de rapports, malgré l'apparence, ni avec les *Achlyodes*, ni avec les *Helias*.

64. **C. Thrasybulus** Fabr. Ent. Syst. I p. 346. Quatre exemplaires du Brésil.

65. **C. Anacreon** Staud. Un exemplaire; Colombie. Cette espèce est bien plus robuste que ses congénères, et ne peut guère en être éloignée; elle rappelle déjà les *Antigonus*.

#### GENUS ANASTRUS Hbn. Samml.

66. **A. obscurus** Hbn. Un exemplaire. Brésil.

Nous ne pouvons reconnaître le *Corbulo* dans l'espèce figurée par Hubner; nous lui rapportons l'insecte cité ici et qui a les ailes glacées d'un noir bleuâtre à reflets bleu-violâtre. Il y a une deuxième espèce du même genre qui nous a été nommée *austerus* Prittitz; elle ressemble beaucoup à l'*obscurus*, mais le dessous teinté de gris lilas est très-différent.

67. **A. Osyris** Staud. Un exemplaire; Colombie. Cette espèce n'appartient peut-être pas à ce genre; elle se rapproche à la fois du *C. Anacreon* et de la 2<sup>e</sup> section des *Antigonus*.

*Nota.* — C'est avec les *Aethilla* que semble commencer une série de formes qui s'éloignent sensiblement des *Eudamini*, dont l'*Achalarus Lycidas* serait le dernier genre. Le genre qui peut servir de type à une 2<sup>e</sup> tribu nous a paru encore incertain; le genre *Antigonus*, quoique très-restréint, nous semble cependant le plus propre à grouper tous les autres autour de lui, et cette 2<sup>e</sup> tribu pourrait être désignée sous le nom d'ANTIGONINI; si nous ne l'avons pas

établie ici, c'est que beaucoup d'espèces importantes nous manquent encore.

#### GENUS ANTIGONUS Hubn.

SECT. A. Apex tronqué; palpes très-longs, velus, droits et formant une sorte de bec (*genus proprium*).

68. **A. albiplaga** Feld. Reis. Nov. Lep. tab. 73. Un exemplaire du Pérou.

Cette belle espèce a les palpes du genre *Helias*, mais elle appartient à la première division par le pli très-fort de la côte, et ne doit pas s'éloigner beaucoup des *Antigonus*, qu'elle rappelle par ses pattes postérieures et les plis cellulaires de ses ailes; elle doit former un genre à part qui aura quelque rapport avec les *Leucochitonea*.

SECT. B. Ailes antérieures à apex aigu; postérieures échancrées au bord externe, souvent pourvu d'une longue dent; palpes courts et épais.

69. **A. Nearctus** Latr. Humb. et Bonpl. Obs. Zool. t. 43. *A. ustus* Hubn. Zutr. f. 719. Un exemplaire du Brésil.

70. **A. erosus** Hubn. Samml. Deux exemplaires du Brésil.

71. **A. excisus** P. Mab. ♂ 30 mill., ♀ 34.

Ailes larges, minces, noires, portant deux zones plus foncées, peu distinctes, communes. Deux points transparents ronds, dont le supérieur plus gros, près de la côte des supérieures. Bord externe des inférieures offrant une échancrure arrondie en face de la cellule, la partie supérieure du bord prolongée, et l'inférieure un peu excavée à l'angle anal; ce qui produit deux prolongements dentiformes. Dessous d'un brun terne: ailes inférieures ayant chez le mâle un assez large espace ocracé à l'angle anal, coupé par deux bandelettes noires et saupoudré d'écaillles grises. La femelle est plus grande que le mâle, et le dessous des inférieures est à peine ocracé. Un exemplaire. Pérou.

*Nota.* — *Ascalaphus* Stgr., *Chrysocephala* Latr. prennent place ici, soit comme 3<sup>e</sup> section du genre *Antigonus*, soit comme genre séparé.

#### GENUS LEUCOCHITONEA Wallengr.

Le premier groupe de ce genre formera par la suite un genre particulier; il renferme trois espèces: *Canescens* Feld. *Scintillans* P. Mab. *Neglecta* P. Mab.

72. **L. Scintillans** P. Mab. Un exemplaire de la Guyane.

Le deuxième groupe comprend toutes les espèces voisines d'*Ar-salle*. Au reste, il faut dire que ce genre est appelé dans une

méthode sérieuse à être profondément modifié. Wallengren l'a établi pour une espèce africaine qui a les ailes blanches, mais ne me semble point congénère d'*Arsalte*. Toutes les espèces sont américaines. Je ne connais que des femelles d'*unifasciata* Feld., et ne puis dire si l'espèce est un *Leucochitonea*.

73. **L. Laviana** Hew. Leuc. 2. 15-16. *P. Leca*. Butl. Deux exemplaires du Pérou.

74. **L. Petrus** Hbn. Verz. *Nireus* Hbn. Samml. ♂. Deux exemplaires. Mexique.

75. **L. Arsalte**. Lin. Mus. Ulr. p. 245. Clerck. t. 23. Deux exemplaires. Brésil.

76. **L. Leucola** Hew. Exot. Butt. 1875. Leucoh. pl. 2. f. 17, 18. Deux exemplaires du Pérou.

#### GENUS SPILOTHYRUS Dp.

*Carcharodus* Hubn. — *Urbanus* Hbn.

77. **S. Marrubii** Rbr. Fne Andal. 1839, tab. 12.—*Bæticus* Rbr. Catal. Syst. And. 1858. Un mâle, France méridionale.

78. **Alceæ** Esp. Schmett. tab. 51. — *Malvarum* Hoffm. Deux exemplaires. Belgique.

#### GENUS PYRGUS Hbn.

Obs. Ce genre de Hubner comprend tous les insectes que contiennent les genres postérieurement établis de *Syrichthus* B. *Scelothrix* Rbr. Si on le divise, on pourra faire revivre les noms mis en synonymie.

79. **P. tessellata** Scudd. Une femelle; Amérique du Sud.

80. **P. Syrichthus** Fabr. Syst. Ent. p. 554. — *Orcus* Cram. Pap. Exot. 334. — *Tartarus* Hbn. Schmett. Europ. la ♀. Six exemplaires du Brésil.

81. **P. Americanus** Blanch. in Gay Faun. Chili, page 44. Un exemplaire. Chili.

Obs. Cette espèce, indiquée du Chili, semble répandue dans toutes les parties montagneuses de l'Amérique du Sud. Il y a là un groupe qui doit être très-nombreux en espèces affines et difficiles à distinguer; elles sont très-proches des espèces européennes appelées *Alceus*, *Cirsii*, *Carthami*, etc.

*Syrichthus*, *Crisia*, *tessellata*, *Americanus*, *notatus*, *adepta*, et quelques autres encore peu connues ou inédites, ont toutes le même aspect; les mâles ont un fort pli au bord antérieur.

SECTIO SECUNDA. — ASTYCI HUBNER, *emend.* SCUDD.

Bord antérieur des premières ailes dépourvu de pli dans les deux sexes. La côte varie beaucoup, elle est parfois large et aplatie en lame, parfois forte et épaisse. Massue des antennes variable, tantôt en crochet de grosseur égale, à tige longue, tantôt ovoïde, mucronnée, à tige très-courte. Quelques genres n'ont qu'une paire d'éperons aux tibias postérieurs. Les jambes sont le plus souvent garnies de poils fins, longs et flexueux. Les ailes inférieures sont sinuées ou arrondies et n'ont ni échancrures, ni prolongements caudiformes. L'abdomen dépasse souvent les ailes inférieures et alors il peut être grêle et courbé.

## TRIBUS PRIMA. — ISMENINI.

## GENUS SPIONIADES Hbn. Verz.

82. **S. Artemides** Cram. Pap. Exot., tab. 391. Un exemplaire. Brésil.

83. **S. Ithrana** Butl. Deux exemplaires. Brésil.

## GENUS CECROPTERUS H.-S.

84. **C. Aunus** Fabr. Spec. Ins. II, p. 34. Quatre exemplaires. Brésil.

85. **C. Itylus** Hbn. Zutr. Ex. Schm. f. 249-50. Un exemplaire. Brésil.

86. **C. Evelinda** Butl. Un exemplaire. Brésil.

Cette espèce s'éloigne un peu des précédentes et devra peut-être se placer ailleurs; dans tous les cas, elle n'est pas congénère du *Clonius* Cr. C'est l'*Erelinda* que Latreille a décrit au lieu du vrai *Clonius*. Je possède l'exemplaire de sa collection.

C'est ici que nous plaçons un singulier insecte que nous avons reçu de Cayenne et dont l'organisation est tout à fait spéciale.

## GENUS ECTOMIS P. Mab.

Ailes supérieures larges, triangulaires, à apex arrondi. Ailes inférieures à bord antérieur profondément excavé-sinué, partie basilaire prolongée en une sorte de lobe arrondi, pourvu d'un rebord large, imitant un sac, et pourvu d'un pli très-fort. Front hérissé, velu; palpes à deuxième article fort, hérissé; troisième article court, un peu infléchi. Abdomen conique, très-court. Massue des antennes grêle à pointe courbée. Ailes supérieures pourvues

en dessous sur la base d'un gros pinceau de poils qui dépasse un peu le prolongement des inférieures.

**E. Adoxa** P. Mabille.

Enverg. 32 mill. Ailes d'un brun noir; les supérieures portant une tache oblongue qui traverse la cellule, blanc jaunâtre et semi-transparente. Les franges sont concordes et la base des inférieures luisante et dépourvue d'écaillles. Le dessous est de la même couleur, mais la bande se prolonge jusqu'à la côte et se confond au bord interne avec un espace blanc jaunâtre luisant qui occupe tout le bord jusqu'à la base. C'est sur cet espace luisant qu'est placé le pinceau de poils noirs. Les inférieures sont un peu plus claires au bord abdominal et ont un reflet roussâtre. Le corps et la tête sont brun noir; la poitrine et le thorax sont hérissés de poils vert métallique et les palpes sont variés de poils verdâtres.

GENUS ASTRAPTES Hubn.

87. **A. Amyntas** Fabr. Syst. Ent. *Lividus* Hbn. Samml. Savignyi Latr. Enc. Deux exemplaires. Brésil.

GENUS ENTHEUS Hubn.

88. **E. Talaus** Lin. Mus. Ulr., p. 259. Deux exemplaires. Guyane.

89. **E. Peleus** Lin. Mus. Ulr., p. 327. Cram., t. 284. Trois exemplaires. Guyane.

GENUS ANCISTROCAMPTA Feld.

90. **A. Hiarbas** Cram. Pap. Ex., tab. 18. Un exemplaire. Pérou.

91. **A. Olenus** Hubn. Zutr. Exot. Schm., f. 487-8. Trois exemplaires. Brésil.

Cette espèce n'est peut-être pas à sa véritable place; mais elle n'appartient pas à la première division et n'a aucun rapport avec les *Thymele*.

GENUS PLESIONEURA Feld.

92. **P. leucocera** Koll. Hüg. Kaschm., tab. 18, f. 3, 4. Deux exemplaires. Inde. (Java?)

93. **P. ruficornis** P. Mab. Cette espèce qui vient de Java, est très-distincte; elle ne m'a paru se rapporter à aucune de celles qui ont été décrites par M. Moore ou plus récemment par M. Hewitson. Je lui rapporte un bel exemplaire mâle qui vient de Sumatra; il

présente quelques différences peu importantes; sa coloration est plus sombre. Nous décrivons comme type l'exemplaire du Musée royal.

Envergure 43 mill.; ailes d'un brun noir. Les supérieures offrent deux séries de taches d'un blanc argenté et semi-transparentes; la première est apicale et composée de trois taches rondes qui se touchent et sont près de la côte et de deux autres un peu au-dessous de l'apex; l'autre forme une large bande médiane composée d'une petite tache costale ronde, blanc jaunâtre, d'une très-grande, blanc argenté, dans la cellule; d'une troisième aussi grande et semblable entre le deuxième et le troisième rameau de la composée inférieure; enfin de deux autres plus petites et extérieures. Les ailes inférieures sont sans taches, un peu poudrées d'écaillles jaunâtres. Le dessous est tout à fait semblable, mais plus clair et plus jaunâtre; les franges sont de part et d'autre d'un blanc grisâtre, entrecoupées de brun. Le dessus du corps est de la couleur des ailes; en dessous les pattes sont rousses, la poitrine hérissée de poils cendrés, les palpes vert-jaunâtre; l'abdomen est zoné de blanc à chaque anneau; les antennes sont d'un brun noir avec une tache blanche en dessus à la base de la massue.

Un exemplaire. Java.

94. **P. Dhanada** Moore, Proc. Zool. Soc., p. 789. Un exemplaire ♀ de l'Inde.

95. **P. Eligius** Cram. Pap. Exot., tab. 354. Un exemplaire. Amérique du Sud.

96. **P. Æacus** Latr. Quatre exemplaires de Java. Il ne semble pas certain que cette espèce soit synonyme du *P. Dan* de Fabricius.

97. **P. Festhamelii** Bdv. Voy.. Astr. Lép., tab. 2, f. 7. Sept exemplaires. Inde et îles Malaises.

98. **P. Alykos** Moore, Proc. Zool. Soc., page 789. Un exemplaire. Java.

99. **P. Folus** Cram. Lep. Exot., tab. 74. — *Cicero* Fabr. Quatre exemplaires. Java.

#### GENUS TANYPTERA P. Mab. Soc. Zool. France, 1877.

Nous avons compris dans ce genre qui se rapproche beaucoup des *Ismene*, trois espèces qu'on peut diviser en deux groupes : le premier comprend l'*H. Ismene* Feld. et l'*H. celsina* Feld., le second l'*H. Laufella* Hew. de l'Afrique occidentale.

100. **T. Ismene** Feld. Reis. Nov. Lepid., tab. 73. Un exemplaire de la Malaisie.

## GENUS ISMENE Swains.

101. **I. Iphis** Drur. Ill. Exot. Ent., tab. 15. — *Jupiter* Fabr. Sept exemplaires. Afrique.

102. **I. Chalybe** Doubl. Hew. Gen. D. Lep., tab. 79. Trois exemplaires. Afrique.

Cette espèce est distincte de l'*I. Bixaæ* Lin.

103. **I. Chromus** Cram. Pap. Exot., tab. 284. Un exemplaire. Inde. Variété à bande très-étroite sur le dessous des ailes inférieures.

104. **I. Sena** Moore, Proc. Zool. Soc., 1865, p. 778. Quatre exemplaires. Java.

105. **I. Harisa** Moore, loc. cit., p. 782. Un mâle de l'Inde.

106. **I. Oedipodea** Swains. Zool. Ill., tab. 16. Deux exemplaires. Java.

107. **I. subcaudata** Feld. Reis. Nov., tab. 72. Trois exemplaires de l'Inde.

108. **I. Myra** Hew.? Ex. Butt. Ism., t. 1, f. 3. Un exemplaire ruiné que je ne rapporte ici qu'avec doute.

109. **I. Quadripunctata** P. Mab. Soc. Ent. Fr. 1876. Un exemplaire de Java.

110. **I. Simplicissima** P. Mab. Soc. Ent. Fr. Bull. 1876. Un exemplaire de Java.

111. **I. Forestan** Cram. Pap. Exot., tab. 391. Deux exemplaires. Afrique.

112. **I. Schoenherri** Latr. Enc. Méth. IX, 1823. — *I. Chuza* Hew. Ex. Butt. Ism., tab. 1, f. 4.

La description de Latreille s'applique bien ici, et l'exemplaire du Muséum de Paris ne laisse aucun doute sur cette synonymie. Deux exemplaires de Java.

113. **I. Exclamationis** Fabr. Syst. Ent., p. 530. Un exemplaire de l'Inde.

## GENUS ERIONOTA.

Ailes supérieures triangulaires, grandes, à apex aigu. Les inférieures larges, arrondies. Côte des premières ailes large, plane. Palpes à deuxième article gros, arrondi en avant, relevé contre le front; troisième article caché par les poils du deuxième. Écurosson court, globuleux. Abdomen bombé sur le dos, couvert de longs poils laineux dans les deux sexes. Antennes longues, fortes, à massue courbée en angle obtus vers son milieu.

Ce genre contient des espèces remarquables par leur taille et leur organisation; elles n'ont de rapports qu'avec les *Ismene* et certains *Carystus*: leur abdomen rappelle celui des *Plesioneuria*.

114. **E. Thrax** Lin. Syst. Nat., p. 794. Don. Ins. Ind., tab. 49.  
La figure de Clerck qu'on a parfois voulu appliquer à la description de Linné, représente le *Sergestus* Cr.

Quatre exemplaires. Inde et îles Malaises.

115. **E. Hypæpa** Hew. Descript. Hesp., p. 25. — *Thrax* Hubn. Zutr. Ex. Schm., f. 875-76. — *Iraca* Kirby. Syn. Cat., p. 591, n° 37, nec Moore. Six exemplaires. Inde et Malaisie.

116. **E. Irava** Moore, Cat. Lep. E. I. C. 1, p. 254, n° 583.

Cette espèce n'a pas d'autres rapports avec *Thrax* et *Hypæpa* que ceux du genre. Le nom indiqué (loc. cit.) par M. Moore, m'a semblé n'avoir jamais été accompagné d'une description. On verra par celle que nous donnons que cette espèce a bien une existence propre; l'*Iraca* de ma collection a été vu et nommé par M. Moore, qui m'a montré une grande complaisance et que je prends plaisir à remercier ici.

Plus petit que le *Thrax*; les mâles ont 50 mill. d'envergure; d'un brun roux, un peu plus noir sur le disque; les ailes supérieures ont la côte rousse jusqu'à la moitié, et quatre taches semi-transparentes : une carrée au bout de la cellule, une très-petite à l'apex et trois en ligne oblique entre les rameaux de la composée postérieure : l'inférieure jaunâtre et très-rapprochée du bord interne. Ailes inférieures plus foncées sur le disque. En dessous les supérieures ont le milieu du limbe noirâtre; la côte, l'apex et les bords d'un brun roussâtre clair et comme lavés de gris. Le point apical est cerclé de noir; au-dessus de lui il y a deux petits points noirs et deux autres au-dessous et en ligne avec les trois taches transparentes. Les inférieures sont d'un brun rougeâtre avec une ligne de trois points noirs entre les nervures, souvent peu marqués. Le corps est très-long, l'abdomen est hérissé à sa base d'épais poils flexueux. Il est de la couleur des ailes.

#### TRIBUS SECUNDA. — CARYSTINI.

##### GENUS THRACIDES Hubn.

117. **T. Salius** Cram. Pap. Exot., tab. 68. Un exemplaire. Surinam.

##### Var. B. Trimacula.

Cette variété présente des exemplaires chez lesquels la base même de l'aile inférieure en dessous est de la même couleur que le reste du limbe, à peu près comme chez *Antoninus* Latr. ou coloré comme le type de *Salius* Hubn. Le dessus des mêmes ailes offre trois taches vitrées assez larges dans les deux sexes. Je crois que cette forme remarquable ne doit pas être séparée du *Salius*, qui est assez variable. Trois exemplaires. Brésil.

118. **T. Sinon** Cram. P. Exot., tab. 342. Un exemplaire du Brésil.

GENUS PROTEIDES Hubn.

119. **P. Evadnes** Cram. Pap. Exot., tab. 343. Deux exemplaires. Brésil.

120. **P. Gerasa** Hew. Un exemplaire. Brésil.

121. **P. Macareus** H.-S. Syst. Lep. III, p. 71. Un exemplaire. Brésil.

122. **P. Chalestra** Hew. Un exemplaire. Brésil.

GENUS CARYSTUS Hubn.

123. **C. Phocion**. Trois exemplaires. Brésil.

124. **C. Cynisca** Swains. *Brontes* Latr. Deux exemplaires. Brésil.

Le *Brontes* de Latreille se rapporte ici et non à l'*Aunus*, qui n'a jamais le bord antérieur des deuxièmes ailes jaune; les échantillons de la collection Latreille sont étiquetés de sa main. Comme d'ordinaire, la description de Fabricius se rapporte très-bien à plusieurs espèces.

125. **C. Catargyra** Feld. Reis. Nov. Un exemplaire du Pérou.

126. **C. Argentea** Hew. Un exemplaire. Brésil.

127. **C. Attina** Hew. Trois exemplaires de Java.

Cette espèce n'est pas un vrai *Carystus*, et devra, avec quelques autres de l'Inde, se placer ailleurs. *Cruda* H.-S. lui est congénère.

128. **C. triangularis** Hubn. Deux exemplaires. Brésil.

129. **C. Marcus** Hubn. Deux exemplaires. Brésil.

Cette espèce n'est pas synonyme de *Phyllus*, quoique voisine, et la figure de Hubner est très-bonne.

130. **C. Lafresnayi** Latr. Un exemplaire du Brésil.

131. **C. Laurea** Hew. Quatre exemplaires. Brésil.

GENUS PLASTINGIA Butl.

132. **P. Callineura** Feld. Deux exemplaires de Java.

TRIBUS TERTIA. — PAMPHILINI.

Cette tribu est remarquable par les antennes de ses espèces, à massue ovoïde et à tige très courte. Il est probable qu'il faudra plus tard la borner aux *Pamphila* vrais, les derniers genres que j'y comprends, ayant les antennes des *Carystus*. Je n'ai pas osé le faire parce que tous les autres caractères, surtout chez les *Cyclopides*, rappellent tout à fait les *Pamphila*.

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE  
BELGIQUE

TOME VINGT ET UNIÈME

FASCICULE II

Signatures 3 à 5, e à m et 1 à vii

PLANCHE I

Paru le 29 octobre 1878



BRUXELLES  
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ  
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1878

La Planche II paraîtra avec le Fascicule III.



## GENUS PAMPHILA.

133. **P. Mathias** Fabr. *Thrax* Hubn. nec Lin. Deux exemplaires. Inde.

134. **P. Chaya** Moore. Un exemplaire. Java.

135. **P. Athenion** Hubn. Un exemplaire. Amérique.

136. **P. Peckius**. Une ♀. Amérique boréale.

137. **P. Thaumas**. Un ♂. Amérique boréale.

138. **P. Augias** Lin. Deux exemplaires de l'Inde.

139. **P. Phormio** P. Mab. Un exemplaire de l'Amérique du Sud.

Cette espèce est voisine de *P. Vibex* Hubn., qui, dans l'Amérique du Sud, est le type d'un groupe dont les espèces, quoique voisines, sont faciles à distinguer. Ce sont *Vibex* Hubn., *Phormio* P. Mab., *Sulfurina* P. Mab. Le *Vibex* a été bien figuré par Hubner et nous allons décrire les deux autres.

Le *Phormio* a la taille et le port de *Sylvanus*; ses ailes supérieures sont fauves; le bord externe, y compris l'apex, est largement noir et une forte bande brun-noirâtre va de l'apex à la base, isolant entre elle et la bordure une bandelette fauve; la côte reste fauve et la base est un peu rembrunie: sur la bande longitudinale se détache en noir velouté, une raie courte, ovale, qui est le caractère du mâle. Les ailes inférieures sont presque entièrement brunes; le disque présente une éclairecie fauve qui se continue vers la base par un trait ovale. Le dessous est d'un jaune terne; les supérieures ont la base noire vers le bord interne: le bord externe est rembruni et on distingue deux à trois taches noires en ligne parallèle à la frange. Les inférieures offrent une ligne de petites taches brunes entre les nervures près du bord et une autre semblable sur le disque au delà du milieu. L'espace abdominal est jaune; le corps est brun en dessus et jaune en dessous.

Il diffère du *Vibex* surtout par le dessous des inférieures qui n'ont pas de bordure noirâtre, par l'espace abdominal jaune, etc.

**P. Sulfurina** P. Mab.

Il rappelle tout à fait le précédent; le dessus de ses ailes a le même dessin, mais le fauve passe au jaune-soufre sur les supérieures; la bordure noire est plus étroite, la bande longitudinale ne se réunit pas à l'apex avec la bordure; la raie noire est plus droite, un peu plus large et au-dessous le reste de la bande sur laquelle elle est placée, est d'un gris clair presque cendré; les ailes inférieures sont plus obscures; le disque a une éclairecie jaune, moins large, et la frange est d'un jaune blanchâtre. Le dessous est d'un jaune pâle; la base de l'aile est étroitement noire, surtout au

bord interne; sur le reste de l'aile les couleurs du dessus ne sont que faiblement reproduites; le bord externe est seulement rembruni. Les ailes inférieures sont entièrement d'un jaune terne; la base est faiblement salie de brun et on distingue de très-petits points noirs placés au bout des nervures. Le corps est brun en dessus, jaune-soufre en dessous.

Cette espèce vient de Cayenne et de Venezuela.

140. **P. Pertinax** Cram. Trois exemplaires. Amérique méridionale.

141. **P. Phylæus**. Trois ♂. Brésil.

142. **P. Pythias**. P. Mab. Un exemplaire de Java.

Cette espèce nous a semblé constamment distincte d'*Augias*: tous les exemplaires que nous avons vus, viennent de Java, comme celui du Musée Royal.

36 mill. Ailes supérieures fauve vif avec une large bordure noire, dentée intérieurement, mais non coupées par les nervures jaunes comme chez *Augias*; une épaisse bande noire longitudinale passe au-dessous de la cellule en partant de la base et s'arrête à l'apex avant la bande terminale, à laquelle elle est réunie par une liture noire. La côte reste fauve, mais les nervures sont noires. Les ailes inférieures sont plus arrondies et moins sinuées que chez *Augias*; elles sont noires, avec un point basilaire fauve et une bande médiane de la même couleur, très-étroite près du bord abdominal, qui reste noir, et remontant vers l'angle antérieur, où la bordure devient plus étroite. Le dessous des inférieures est d'un brun rougeâtre ou ferrugineux; le point basilaire et la bande médiane s'y détachent en fauve rouge ou orangé; la frange est noirâtre, fauve orangé à l'angle anal. Les supérieures offrent le même dessin qu'en dessous, mais le noir y est plus étendu; la base et le bord interne sont tout à fait noirs.

Le corps est brun en dessus; d'un brun rougeâtre en dessous; les palpes sont d'un fauve plus clair.

Cette espèce se distingue facilement d'*Augias* par le dessous des ailes inférieures: je n'ai pas vu la femelle.

143. **P. Zabulon** Bdv. Un exemplaire. Amérique boréale.

144. **P. Juba** Scudd. Deux exemplaires. (Collect. Huyghens.) Californie.

145. **P. Epictetus** Fabr. Deux exemplaires de l'Inde.

146. **P. Maro** Fabr. Un ♂. Java.

147. **P. Taxilus** P. Mab.

Cette espèce fait partie d'un groupe nombreux en espèces et affines; c'est celui du *P. flavovittata* Latr. qui, d'après l'auteur et

des échantillons étiquetés par lui, a le dessous des ailes inférieures jaune. Le *Tarilus* est un peu plus grand; il est d'un brun noir sur lequel se détachent les bandes jaunes. Aux ailes supérieures, la bande noire oblique du milieu de l'aile se bifurque à l'apex; l'une des branches le touche et l'autre rejoint la côte, en isolant ainsi une tache jaune. Aux inférieures, la bande jaune transversale est plus large, surtout au bord externe, et il y a un point jaune basilaire, suivi d'un autre placé plus près de l'angle antérieur. En dessous, les supérieures ont le même dessin, mais la base de l'aile et la partie inférieure des bandes est très-noire. Les ailes inférieures sont d'un brun ferrugineux sombre; l'espace anal est noir, et la bande transverse, ainsi que les points fauves, sont plus ternes et moins brillants; la frange est orangée. Le corps est brun en dessus, brun-rougeâtre en dessous. La massue de cette espèce est fusiforme et pourvue d'un mucron aigu assez long. C'est pourquoi nous l'avons laissée dans le genre *Pamphila*. Chez le *flavovittata* la massue est ovoïde et aussi mucronnée. Elle n'a donc pas les caractères indiqués et figurés par M. Butler pour son genre *Taractrocera*. Cette espèce se trouve à Java, à Ceylan et peut-être dans les îles voisines. Le *flavovittata* vient d'Australie.

#### GENUS ANCYLOXIPHA Feld.

148. **A. Numitor** Fabr., Ent. Syst., p. 324. Un exemplaire. Brésil.

149. **A. Radiola** P. Mab. — *Menes* Stgr. in sched. nec Cram.

Cette espèce est nommée *Menes* dans beaucoup de collections et nous l'avons reçue de M. Staudinger sous ce nom; mais ce n'est pas le vrai *Menes*, qui a les ailes bien plus allongées, avec l'apex rayé en dessus de stries jaunâtres comme dans la figure. Nous l'avions d'abord rapportée à l'*A. gracilis* Feld., mais la description et la figure ne s'y rapportent pas du tout.

Envergure: 20-23 mill. (Le *Menes* a 28 à 30 mill.) Ailes d'un brun noir uniforme, avec la frange un peu roussâtre. Bord externe des inférieures un peu sinué avant l'angle anal. Ailes supérieures triangulaires, larges de 7 mill. sur 10 de long. (le *Menes* a pour les mêmes ailes : 7 sur 15). En dessous, les supérieures sont d'un brun noirâtre, l'apex et le bord externe rayé de neuf raies ocracé pâle; les inférieures concolores avec les nervures et deux plis rayés de blanc ocracé et offrant ainsi neuf à dix raies très-nettes sur un fond noirâtre; frange brun-roussâtre, précédée d'un liseré blanchâtre, très-fin. Ce liseré n'existe pas chez le *Menes* et, aux inférieures entre chaque nervure blanchâtre, il a un trait triangulaire jaunâtre et brillant. Le corps est noir de part et d'autre; les palpes, la poitrine et les pattes sont jaunâtres.

## GENUS CYCLOPIDES Hbn.

150. **C. Cypselus** Feld. Un exemplaire. Colombie.

151. **C. Frater** P. Mab.

Cette espèce est voisine de *Cypselus* et de *Carmides*; les ailes supérieures rappellent en petit le *dimidiatus*. Il est d'un brun noir; les premières ailes ont quatre taches d'un blanc jaunâtre ou réunions de taches, savoir : trois petites rapprochées à l'apex, et trois en ligne oblique au-dessous entre les ramaux des nervures; mais l'intermédiaire est surmontée d'une deuxième tache triangulaire placée dans la cellule et séparée de l'inférieure par la nervure seulement. Les secondes ailes offrent une grande tache ovale, centrale, arrondie et un peu sinuée en son bord inférieur. Le dessous des ailes supérieures est d'un noir lavé de roux à l'apex et sur la côte; la tache médiane forme une large bande courbe qui va de la côte au bord interne. Les ailes inférieures sont d'un roux clair, avec une tache médiane et une bordure formée de taches confuses et confluentes. Il y a un point jaune-pâle au bord antérieur au-dessus de la tache centrale. Le corps est brun ainsi que les antennes. Les pattes sont jaunâtres.

Cette espèce vient du Pérou et de la Bolivie.

152. **L. exornatus** Feld. Pérou.

Cette espèce, que Felder n'a pas reconnue, n'est pas autre chose que le *C. Panisoides* Blanch.

## GENUS HETEROPTERUS Dum.

153. **H. Metis** L. Un ♂. Afrique.

## TRIBUS QUARTA. — TAGIADINI.

Cette tribu comprend des insectes de formes très-diverses : plusieurs genres devront sans doute en être rejetés quand les affinités des Hespérides seront mieux connues : peut-être aussi deux tribus existent-elles dans celle-ci. Les *Pythonides* qui sont tous américains ont de singuliers rapports d'une part avec les *Tagiades* et les *Pterygospidea*, de l'autre avec les *Cyclopides* et les *Heteropterus*. Les ailes inférieures ont une largeur remarquable et ne sont que très-rarement sinuées ; les supérieures sont souvent anguleuses ou falquées.

## GENUS PYTHONIDES Hubn.

154. **P. Tryxus** Cram. Pap. Exot., tab. 334. *Salvianus* Fabr. Cinq exemplaires du Brésil.

155. **P. Cerialis** Cram. Pap. Exot., tab. 392. Cinq exemplaires du Brésil.

156. **P. Jovianus** Cram. Pap. Exot., tab. 392. Trois exemplaires. Brésil.

157. **P. Limæa** Hew. Exot. Butt. Leuc., tab. I, f. 1. Un exemplaire. Brésil.

158. **P. Lucullea** Hew. Exot. Butt. Leuc. I, tab. I, f. 9, 10. Un exemplaire. Brésil.

159. **P. Cronion** Feld. Reis. Nov. Lep., tab. 74, f. 23, 24. Un exemplaire. Brésil.

160. **P. Loxus** Dbld. Hew. Gen. D. Lep., tab. 80, f. 4. Un exemplaire. Colombie.

161. **P. Hemes** Cram. Pap. Exot., tab. 103. Un exemplaire. Brésil.

162. **P. Leucaspis** P. Mab. Deux exemplaires. Brésil.

Un tiers plus grand qu'*Hemes* et offrant sur les ailes supérieures les mêmes taches blanches et semi-transparentes : du reste entièrement noir ; il y a cinq petites taches à l'apex en ligne brisée, une dans la cellule assez grande et au-dessus une plus petite à la côte; deux autres en ligne oblique sur le limbe; l'inférieure est très-petite et jaunâtre. Le milieu des ailes inférieures est occupé par une très-large tache blanche arrondie inférieurement, et à bord supérieur droit. Le dessous est semblable, mais la base des inférieures est presque blanche, le bord antérieur y est seulement teinté de gris un peu bleuâtre. Le corps est noir en dessus; l'abdomen est un peu plus clair et n'a pas une zone blanche comme *Hemes*; il y a un point blanc à la base des antennes. En dessous, le corps est presque entièrement blanc; les pattes sont blanches et les antennes noires.

Nous avons cette espèce de Cayenne et du Brésil. Est-ce l'*U. Caesar* de Fabricius? Il est impossible de s'en convaincre, la phrase de l'auteur étant aussi vague que l'indication de la localité et s'appliquant à toutes les espèces à ailes arrondies, portant une tache blanche sur les inférieures.

#### GENUS CYCLOSEMIA P. Mab.

163. **C. Herennius** Cram. Pap. Exot., tab. 392. Un exemplaire de la Guyane.

164. **C. Fredericus** Hbn. Zutr., f. 611, 612. Un exemplaire du Brésil.

Cette espèce est mal placée dans ce nouveau genre, mais elle l'est plus mal encore ailleurs.

## GENUS HELIAS Fabr.

165. **H. palpalis** Latr. Enc. Méth., p. 791. Deux exemplaires. Brésil.

166. **H. phalænoides** Hubn. Samml. Ex. Schm. Trois exemplaires. Brésil.

## GENUS ANISOCHORIA P. Mab.

167. **A. oligosticta** P. Mab. Pet. Nouv. Ent. Deux exemplaires du Pérou.

## GENUS ACHLYODES.

Ce genre, tel qu'il est dans les derniers catalogues, est à remanier en entier. Les deux premières espèces que nous citons ne lui appartiennent pas.

168. ? **bigutta**. Trois exemplaires. Brésil.

169. ? **gesta** H.-S. Corresp. Blatt, XVII, p. 142. (Cuba.) Cette espèce se trouve aussi au Brésil, au Venezuela. Un exemplaire. Brésil.

170. **A. pallida** Feld. Verh. Zool. Bot. Ges. 1869, p. 478. Un exemplaire. Mexique.

171. **A. Busirus** Cram. Pap. Exot., tab. 261. Sept exemplaires. Brésil.

172. **A. Papinianus** Poey. Cent. Lép. Cuba. Un exemplaire. Cuba.

173. **A. Thraso** Hubn. Samml. Ex. Schm. Quatre exemplaires. Brésil.

174. **A. Melander** Cram. Pap. Exot. III., tab. 270. Deux exemplaires. Brésil.

175. **A. sanguinalis** Dbdlay. Gen. D. Lep., tab. 79. Un exemplaire. Pérou.

## GENUS PTERYGOSPIDEA Wallengr.

Ce genre a été créé par M. Wallengren pour des espèces qui ne sont pas congénères; appliqué à l'*Ophion*, il devient synonyme de *Tugiaulus*; réservé au *Djatlae*, il ne peut plus comprendre les espèces suivantes qui n'ont que des rapports éloignés avec cette espèce africaine.

176. **P. Helias** Feld. Reis. Nov. Lep., tab. 73. Deux exemplaires de Java.

Je ne puis m'expliquer pourquoi M. Kirby a réuni l'*angulata*

Feld. et son *Helias*, qui me semblent très-distinctes. La *P. Pygela* Hew. se rapproche tellement de l'*Helias* qu'elle pourrait bien n'en être qu'une forme obscure.

177. **P. angulata** Feld. Reis. Nov., tab. 73. Deux exemplaires. Java.

#### GENUS ASTICTOPTERUS Feld.

Ce genre ne peut enfermer toutes les espèces qu'on y a rangées; *Lepelletieri* et ses voisines doivent en être rejetées.

178. **A. Diocles** Moore Proc. Zool., 1865, p. 785. *Tag. sumatus* P. Mab. Trois exemplaires de Java.

Nous avions décrit sous le nom de *T. sumatus* un *Diocles* de grande taille provenant de Java; de nombreux échantillons nous ont démontré que la taille de notre insecte nous avait induit en erreur et que le *Diocles* peut varier beaucoup.

179. **A. Xanites** Butl. Trans. Ent. Soc. 1870, p. 510. Sept exemplaires de Java.

Cette espèce varie pour l'éclair rouge des ailes supérieures; il peut parfois disparaître entièrement.

**Var B.** Cette variété ne consiste guère que dans la taille; elle atteint 53 mill.; les mâles ont une large bande apicale rouge; les femelles ont la même bande très-réduite et rembrunie de noir, les inférieures sont en dessous d'un noir plus uni. Deux exemplaires de Java.

#### GENUS TAGIADES.

180. **T. atticus** Fab. Ent. Syst., p. 339. Un exemplaire. Inde.

181. **T. Japetus** Cram. Six exemplaires. Inde et Java.

La synonymie donnée pour cette espèce ne saurait subsister; le *P. Nepos* de Fabricius a été reconnu pour être une *Anatole*: sa description s'applique à tout ce qu'on voudra; mais le *Nepos* de Latreille n'est pas le *Japetus* de Cramer. Dans la collection Latreille il y avait trois exemplaires étiquetés *Nepos*; l'un est la femelle du *T. Ravi* Moore; les deux autres appartiennent à une espèce différente du *Japetus*; celui-ci est figuré dans Cramer avec le bord postérieur blanc, tandis que Latreille dit du sien *cincrascentibus alis ad angulum*. Les deux espèces sont en effet très-distinctes; la figure et la description sont bonnes, appliquées chacune à son espèce. Nous conservons le nom de *Nepos*, puisque l'insecte de Fabricius ne se trouve plus dans la famille des Hespériens. Nous donnons la description des deux espèces.

Le mâle du *Japetus* est d'un brun noir: les ailes supérieures offrent trois points vitrés apicaux, une bande plus noire que le

fond maculaire part du même point et se voit surtout sur le disque. Les ailes inférieures sont plus étroites que chez la femelle, à l'angle anal; cet angle et la moitié du bord sont blancs; une ligne de trois points noirs commence au bord antérieur et s'arrête à la partie blanche; sur cette partie, près de la frange, il y a deux points noirs. En dessous, les supérieures sont d'un brun noirâtre uni. Les inférieures sont presque entièrement blanches; la base est lavée de bleuâtre, et le bord antérieur est noirâtre à l'angle. Il y a trois points noirs : les deux inférieurs rapprochés, placés au-dessous de l'angle antérieur; au bord externe contre la frange on voit deux à trois points noirs assez forts; le corps est noir en dessus, l'anus grisâtre et le dessous est tout à fait blanc.

La femelle diffère peu du mâle; les ailes inférieures sont plus larges, tout à fait arrondies, le bord externe des inférieures est très-étroitement blanc, enfin quelques exemplaires offrent quatre points apicaux transparents au lieu de trois.

182. **T. Nepos** Latr. Enc. Méth., IX, p. 787. Excl. syn. *Japetus*, nec Fabr.

Il est un peu plus grand que le *Japetus*, d'un brun noir. Les ailes supérieures offrent trois points blancs espacés à l'apex; deux autres dans la cellule, et deux autres au-dessous entre les nervures; autour de ces points le fond de l'aile est plus noir, et on devine au-dessous d'eux une ou deux taches foncées, indécises. Les ailes inférieures sont plus larges que dans le mâle de *Japetus*, et arrondies; elles sont brunes; il y a un point noir central, et quatre à cinq autres en ligne courbe entre les nervures. Au bord postérieur, la frange est blanche et le bord lui-même est très-étroitement teinté de cendré bleuâtre; chez la femelle la frange est plus large, plus blanche, et le gris cendré s'étend un peu davantage. En dessous, les ailes supérieures sont un peu plus pâles, avec une traînée grisâtre sur le disque et à l'angle interne. Les inférieures ont la moitié abdominale et postérieure blanche; la base est teintée de gris bleuâtre. Le bord antérieur et son angle sont noirs, et cette couleur forme sur la partie blanche de l'aile une bandelette maculaire qui va jusqu'à l'espace anal, et qui précède la frange. Il y a trois points noirs, assez forts, au-dessous de l'angle antérieur et répondant à ceux du dessus. En dessus le corps est entièrement brun, et blanc en dessous. Trois exemplaires de Java.



# CATALOGUE DES ARACHNIDES DE BELGIQUE

PAR LÉON BECKER

## PREMIÈRE PARTIE

— SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1878 —

---

Il n'existe actuellement aucun travail sur nos arachnides indigènes. Cette classe d'articulés si intéressante a été à peu près délaissée par nos entomologistes, qui pourraient pourtant encore y faire une ample moisson d'observations nouvelles.

Depuis une quinzaine d'années, je me suis livré à l'étude presque exclusive des araignées, et je prépare en ce moment une histoire aussi complète que possible des arachnides de Belgique.

Comme ancien membre de la Société Entomologique, je considère comme un devoir de lui offrir, pour ses Annales, le catalogue des espèces recueillies par moi, espérant que quelques-uns de nos collègues prendront goût à l'étude de ces insectes, que je tâche de réhabiliter dans l'estime publique, où elles jouissent d'une réputation détestable, quoique fort peu méritée.

J'ai adopté, pour le classement, le système de M. Eugène Simon, dont les récents et remarquables travaux ont débrouillé le chaos qui existait dans ces derniers temps.

Je lui adresse ici mes remerciements bien sincères pour l'aide qu'il m'a prêtée dans la détermination souvent si difficile de certaines espèces d'arachnides.

Je donne aujourd'hui la liste des espèces composant les familles suivantes :

ATTIDÆ, LYCOSIDÆ, SPARASSIDÆ, THOMISIDÆ, EPERIDÆ, AGELE-NIDÆ, DICTYNIDÆ.

## CATALOGUE

J'ai pris moi-même toutes les araignées que je cite ; je possède, à quelques exceptions près, leur histoire complète. Ces araignées sont relativement peu nombreuses encore, étant, je crois, seul dans le pays à m'occuper de cette étude. J'aurais pu joindre à cette liste les espèces trouvées sur nos frontières, que nous découvrirons un jour peut-être ; mais j'ai préféré ajouter plus tard ces découvertes, si elles se réalisent, et ne pas m'exposer à avancer des faits dont je ne suis parfaitement sûr.

Prochainement je compléterai ce travail en donnant les autres familles, surtout celle des Therididæ, si nombreuse et si intéressante.

# ARANÆ.

## 1<sup>er</sup> SOUS-ORDRE. — ARANÆ OCULATÆ.

---

### FAMILLE DES ATTIDÆ.

Les Attides sont essentiellement chasserasse ; elles ne tissent pas de toile, mais laissent toujours un fil sur leur passage ; elles sautent généralement bien, c'est même un des caractères les plus remarquables de cette famille. Quelques espèces vivent en petites sociétés sous les pierres ou les écorces d'arbres. Aux premiers beaux jours elles sortent de leurs retraites hivernales pour se mettre en chasse. On les reconnaît aisément à leur grand céphalothorax, qu'elles redressent parfois très-haut, comme pour voir de plus loin, ainsi qu'à la disposition de leurs yeux au nombre de huit, d'inégale grandeur, placés sur trois rangs, et formant dans leur ensemble un grand carré.

#### GENRE SALTICUS. Latreille (1804).

##### **Salticus formicarius.** De Geer (1778).

Se tient cachée sous les pierres tombées, dans les endroits exposés au soleil. Province de Namur, Yvoir (vallée de la Meuse).

#### GENRE MARPISSA. Charles Koch (1846).

##### **Marpissa muscosa.** Clerck (1757).

Commune en toutes saisons ; elle court sur les murailles des jardins et contre les troncs d'arbres ; elle hiverne sous les écorces, s'introduit dans les hangars et surtout dans les serres.

Environs de Bruxelles.— Campine anversoise.

GENRE DENDRYPHANTES. Charles Koch (1837).

**Dendryphantes rufus.** Sundevall (1833).

Peu commune dans les sapinières.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Auderghem.

GENRE CALLIETHERA. Charles Koch (1837).

**Calliethera scenica.** Clerck (1757).

La plus commune de nos Attides; on la trouve aux premiers rayons de soleil sur les murs de jardins, les palissades, etc., etc.; elle s'éloigne peu des endroits habités. L'hiver, elle se tisse un solide abri soyeux sous les écorces, dans les crevasses des murailles, etc.

Environs de Bruxelles. — Province de Liège. — Province de Namur. — Luxembourg.

**Calliethera cingulata.** Panzer (1797).

Peu commune; ses mœurs ressemblent à celles de la *Scenica*.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendaal, Jette. — Campine anversoise, sur les arbres verts. — Environs de Namur.

**Calliethera zebranea.** Charles Koch (1837).

Assez commune, court sur les buissons et les murs exposés au soleil.

Environs de Bruxelles. — Province d'Anvers (Calmpthou).

GENRE HASARIUS. Eugène Simon (1871).

**Hasarius arcuatus.** Clerck (1757).

Assez commune dans les bois, dès les premiers beaux jours d'avril. Elle court et saute sur les touffes de bruyère et les petits buissons. Elle hiverne dans les feuilles sèches.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendaal, Uccle.

**Hasarius falcatus.** Clerck (1757).

Cette espèce varie beaucoup. On la trouve fréquemment dans les bois, courant et sautant, surtout sur les buissons bas, parmi les hautes herbes, dans les bruyères, etc., etc., presque toujours dans les parties découvertes et bien exposées aux rayons du soleil. Boitsfort, Groenendaal. — Province de Namur. — Luxembourg, sur les coteaux boisés qui bordent la Lesse.

**Hasarius latabundus.** Charles Koch (1848).

Peu commune. Environs de Bruxelles.

GENRE PELLENES. Eugène Simon (1876).

**Pellenes tripunctatus.** Walckenaer (1802).

Assez fréquente et répandue dans nos environs. Elle varie beaucoup. — Boitsfort, Groenendaal.

## GENRE ATTUS. Walckenaer (1805).

**Attus pubescens.** Fabricius (1775).

Peu commune dans nos environs; je l'ai trouvée plusieurs fois dans les rues de la ville. — Boitsfort. — Grand-Bigard.

**Attus floricola.** Charles Koch (1837).

Assez rare; habite les hautes herbes, et surtout les bruyères. Province d'Anvers (Calmphout).

## GENRE AELUROPS. Thorell (1870).

**Aelurops insignata.** Clerck (1757).

Peu commune sur les rochers.

Province de Namur (vallée de la Meuse).

## GENRE HELIOPHANUS. Charles Koch (1833).

**Heliophanus cupreus.** Walckenaer (1802).

Se trouve dès le premier printemps dans les bois découverts, courant sur les petits buissons, les plantes basses et les bruyères; peu rare. — Boitsfort, Groenendael, Jette, Koekelberg.

**Heliophanus aeneus.** Hahn (1831).

Dans les parties découvertes des bois, sur les buissons et les plantes basses, comme le *Cupreus*. Elle hiverne sous les écorces d'arbres ou sous les pierres.

Environs de Bruxelles : Boitsfort. — Province de Namur (bords de la Meuse), Samson, Yvoir. — Province de Liège, Condroz, Pont de Bonne, Modave.

**Heliophanus Cambridgei.** E. Simon (1869).

Peu commune sur les rochers.

Province de Namur (Yvoir).

## GENRE EUOPHRYS. Charles Koch (1834).

**Euophrys frontalis.** Walckenaer (1802).

Peu commune. Elle chasse parmi les mousses dans les endroits herbus et découverts de la forêt de Soignes. Elle me paraît plus fréquente dans la province de Liège.

Boitsfort. — Province de Liège (Condroz).

## GENRE BALLUS. Charles Koch (1850).

**Ballus depressus.** Walckenaer (1802).

Assez commune dans les bois; elle chasse sur les bruyères et les mousses; je l'ai capturée quelquefois sur des buissons de chêne; elle se tenait alors à l'extrémité des petites tiges, blottie entre plusieurs

feuilles qu'elle rassemblait par quelques fils. Elle hiverne cachée dans les feuilles mortes, ou sous des écorces d'arbres.

Boitsfort, Groenendael, Uccle, Rhode-Sainte-Genèse.

#### GENRE NEON. Eugène Simon (1876).

**Neon reticulatus.** Blackwall (1853).

C'est la plus petite de nos Attidæ; elle court assez lentement à terre ou sur les plantes basses. Elle hiverne sous la mousse ou sous les feuilles sèches. On la trouve communément aux lisières ou dans les clairières des bois, en soulevant les mousses ou en écartant les petites tiges de bruyère.

Boitsfort; environs de Namur.

### FAMILLE DES LYCOSIDÆ.

Walckenaer nommait cette famille les chasseuses, nom qui leur convenait parfaitement. Elles sont taillées pour la course, l'immobilité les tuerait; aussi voit-on, à l'époque de la ponte, les femelles porter leur cocon partout avec elles et franchir ainsi d'énormes distances. On les trouve partout dans les bois et dans les champs.

Leurs yeux, au nombre de huit, sont disposés sur trois rangs : quatre devant, beaucoup plus petits que ceux des Attidæ, deux au second rang, un peu plus gros et les deux derniers sur le dos, plus petits que les seconds.

#### I<sup>re</sup> SOUS-FAMILLE. — DOLOMEDINÆ.

##### GENRE OCYALE. Savigny (1827).

**Ocyale mirabilis.** Clerck (1757).

Cette belle araignée, l'une des plus grandes de notre pays, est assez commune dans nos bois; elle court avec la plus grande vitesse dans l'herbe, sur les bruyères et sur les petits buissons. On la rencontre depuis le mois de mars; elle hiverne dans les crevasses des vieux arbres, sous les feuilles mortes et quelquefois dans des trous en terre qu'elle trouve abandonnés. Il existe beaucoup de variétés très-remarquables.

Environs de Bruxelles : Boitsfort, Groenendael. — Province d'Anvers, Calmpthout. — Luxembourg, bords de la Lesse. — Province de Namur, Yvoir.

##### GENRE DOLOMEDES. Latreille (1804).

**Dolomedes fimbriatus.** Clerck (1757).

Rare; je ne l'ai pas encore rencontrée aux environs de Bruxelles; elle court dans les roches et hiverne sous les pierres.

Province de Luxembourg (bords de la Lesse).

2<sup>me</sup> SOUS-FAMILLE. — LYCOSINÆ.

GENRE LYCOSA. Latreille (1804).

**Lycosa accentuata.** Latreille (1816).

On la rencontre assez fréquemment dans les prairies ou sur les touffes d'orties.

Jette, Koekelberg. — Province de Luxembourg. — Campine anversoise.

**Lycosa pulverulenta.** Clerck (1757).

Pas très-commune. Elle habite les bois et les prairies. Varie beaucoup. — Province de Luxembourg.

**Lycosa cuneata.** Clerck (1757).

Assez rare, dans les environs des bois.

Boitsfort, Groenendaal.

**Lycosa nemoralis.** Westring (1861).

Très-commune dans nos environs. Elle chasse dans les champs comme dans les bois.

Boitsfort, Groenendaal. — Province de Luxembourg (Saint-Hubert).

**Lycosa miniata.** Charles Koch (1848).

Rare dans nos environs. Elle paraît affectionner les terrains sablonneux. Je ne l'ai trouvée que dans une petite sablonnière très-ferrugineuse, entre Boitsfort et Groenendaal, le long du chemin de fer.

**Lycosa perita.** Latreille (1806).

Moins rare que l'espèce précédente. Je l'ai toujours capturée au même endroit.

**Lycosa terricola.** Thorell (1856).

Commune; elle est moins vive que les autres et affectionne les endroits humides.

Boitsfort, Uccle. — Province de Liège (Pont de Bonne).

**Lycosa ruricola.** De Geer (1778).

Moins fréquente que la *Terricola*; ses mœurs sont à peu près les mêmes.

Boitsfort. — Province de Namur (Yvoir).

**Lycosa lutetiana.** E. Simon (1876), L. Becker (1878).

Cette espèce, très-rare jusqu'à présent, n'avait jamais été observée qu'aux environs de Paris par M. E. Simon. Je l'ai découverte à Yvoir, dans la province de Namur.

## GENRE PIRATA. Sundevall (1833).

**Pirata latitans.** Blackwall (1841).

Assez commune au bord de l'eau.

Environs de Bruxelles. — Heyst, dans les dunes.

## GENRE PARDOSA. Charles Koch (1848).

**Pardosa monticola.** Clerck (1757).

Assez rare; elle court dans les prairies humides et dans les dunes.

Ostende, Heyst. — Province d'Anvers, bords de l'Escaut.

**Pardosa nigriceps.** Thorell (1856).Ses mœurs ressemblent à celles de la *monticola*.

Environs de Bruxelles. — Ostende, dans les dunes.

**Pardosa proxima.** Charles Koch (1848).

Rare.

A Heyst, dans les dunes.

**Pardosa pullata.** Clerck (1757).

Elle s'éloigne de l'eau davantage que les espèces précédentes, et n'est pas très-commune.

Boitsfort. — Province d'Anvers (Calmpthou).

**Pardosa prativaga.** L. Koch (1870).

Dans les bois et les prairies; peu commune.

Environs de Bruxelles.

**Pardosa amentata.** Clerck (1757).

L'une des plus communes de nos environs; habite les bois, les champs, les prairies, les jardins, etc., etc.

Environs de Bruxelles. — Province de Liège (Modave). — Province de Luxembourg (Saint-Hubert). — Province de Namur (Yvoir).

**Pardosa hortensis.** Thorell (1872).

Dans les bois et les champs; assez fréquente.

Boitsfort, Groenendael. — Province de Namur (Yvoir).

**Pardosa paludicola.** Clerck (1757).

Peu commune; dans les endroits sablonneux et humides.

Environs de Bruxelles.

## GENRE AULONIA. Charles Koch (1848).

**Aulonia albimana.** Walckenaer (1805).

Assez rare; dans les bois et les montagnes boisées.

Environs de Bruxelles. — Saint-Servais, près de Namur.

**2<sup>me</sup> SOUS-ORDRE. ARANEAÆ VERÆ****FAMILLE DES SPARASSIDÆ.**

Les Sparassidæ sont des araignées errantes, moins vives que les Lycosidæ; elles changent de manière de vivre à l'époque de la ponte; on les voit alors entourer leur cocon d'une coque soyeuse, et le garder avec sollicitude.

Les Sparassidæ sont de belles araignées, ornées des plus riantes couleurs.

**GENRE MICROMMATA.** Latreille (1804).

**Micrommata virescens.** Clerck (1757).

C'est la Sparasse émeraude de Walckenaer, une des jolies Araneæ de Belgique. Elle n'est pas rare parmi les bruyères, sur les petits buissons et dans les clairières des bois.

Boitsfort, Groenendael.

**Micrommata ornata.** Walckenaer (1802).

Au moins aussi belle que la précédente, mais plus rare; ses meurs sont les mêmes.

Boitsfort. — Province de Luxembourg (bords de la Lesse).

**FAMILLE DES THOMISIDÆ.**

Les Thomisidæ ne filent pas de toile proprement dite; elles se mettent presque toutes à l'affût pour saisir leur proie; quelques espèces la poursuivent à la course.

On les reconnaît aisément à leur marche de côté, semblable à celle des crabes.

**SOUS-FAMILLE. — THOMISINÆ.**

**GENRE XYSTICUS.** Charles Koch (1835).

**Xysticus dentiger.** Eugène Simon (1876), L. Becker (1877).

Très-rare dans les bois. Boitsfort, Groenendael.

**Xysticus cristatus.** Clerck (1757).

Espèce dont la détermination est difficile à cause de ses nombreuses variétés. Commune tout l'été. Elle vit sur les buissons bas, entre les feuilles desquels elle établit son cocon.

Boitsfort, Groenendael. — Ostende, dans les dunes.

**Xysticus pini.** Hahn (1831).

Assez commune en toutes saisons. Je ne l'ai observée que très-rarement dans les bois de sapins. Dans nos environs, elle préfère

surtout les plantes basses ou les fleurs desséchées des ombellifères, dont elle entoure les extrémités de fils croisés en tous sens.

Boitsfort, Groenendael, Auderghem.

**Xysticus Kochi.** Thorell (1872).

Brabant (Mont-Saint-Guibert).

**Xysticus ulmi.** Hahn (1831).

Province d'Anvers (Herenthals).

**Xysticus lanio.** Charles Koch (1845).

Très-commune ; j'en connais une dizaine de variétés, dont quelques-unes très-constantes, ce qui rend l'étude de cette espèce assez difficile. Elle chasse ordinairement dans les bois, sur les plantes herbacées, les buissons, et quelquefois sur les joncs, au bord de l'eau.

Boitsfort, Groenendael, Uccle. — Province de Namur (Yvoir, Dave). — Province de Luxembourg (Redu). — Province de Liège.

**Xysticus erraticus.** Blackwall (1834).

Rare. — Province de Luxembourg (Carlsbourg).

**Xysticus bifasciatus.** Charles Koch (1837).

Rare ; elle chasse sur les petits buissons.

Boitsfort, dans un ravin humide, près du cimetière.

**Xysticus lineatus.** Westring (1851).

Peu commune ; on la trouve quelquefois sur les buissons, mais le plus souvent à terre, courant sur les mousses ou les bruyères, dans les endroits très-découverts.

Bois de la Cambre, Drève de Lorraine, près de Boitsfort.

**Xysticus acerbus.** Thorell (1872).

Province d'Anvers (Grobbendonck). Province de Liège (Embourg).

#### GENRE SYNEMA. E. Simon 1864.

**Synema globosa.** Fabricius (1775).

Province de Namur (Dave), vallée de la Meuse.

#### GENRE OXYPTILA. E. Simon (1864).

**Oxyptila praticola.** Charles Koch (1837).

Assez rare.

Province de Namur (vallée de la Meuse).

#### GENRE MISUMENA. Latreille (1804).

**Misumena Vatia.** Clerck (1757).

Cette jolie espèce est assez commune dans les bois et les prairies. On la trouve le plus souvent sur les fleurs.

Boitsfort, Groenendael.—Province de Namur (Marche-les-Dames, Dave, Yvoir). — Province de Liège.

GENRE *DIÆA*. Thorell (1870).

**Diæa dorsata.** Fabricius (1777).

Assez rare ; elle chasse sur les petits buissons et paraît avoir une préférence marquée pour le chêne ; elle se met en embuscade à l'extrémité des branches, cachée dans les petits bouquets de feuilles.

Boitsfort.

GENRE *TMARUS*. E. Simon (1875).

**Tmarus piger.** Walckenaer (1802).

Rare ; je ne l'ai observé jusqu'à présent qu'à Yvoir, dans la province de Namur.

SOUS-FAMILLE. — *PHILODROMINÆ*.GENRE *PHILODROMUS*. Walckenaer (1825).

**Philodromus emarginatus.** Schrank (1803).

Peu commun dans les bois de sapins.

Boitsfort, Auderghem.

**Philodromus fallax.** Sundevall (1833).

On le trouve assez fréquemment, courant sur le sable, dans les dunes, et même sur la plage.

Ostende, Heyst.

**Philodromus rufus.** Walckenaer (1825).

Peu commun, sur les graminées, dans les bois.

Groenendaal.

**Philodromus aureolus.** Clerck (1757).

C'est la Thomisidæ qui varie le plus ; elle est commune dans nos environs. On la rencontre dans les chemins ombragés, comme dans les bois, dans les endroits secs et arides aussi bien qu'au bord de l'eau.

Boitsfort, Groenendaal, Uccle. — Province de Namur (Samson, Marche-les-Dames, Yvoir). — Luxembourg. — Province de Liège (Modave).

**Philodromus dispar.** Walckenaer (1825).

Rare ; dans les bois ; elle court sur les taillis et les troncs d'arbres.

Groenendaal.

**Philodromus auronitens.** Ausserer (1867).

Rare ; on la trouve surtout dans les bois de sapins.

Boitsfort.

FAMILLE DES *EPERIDÆ*.

Ce sont les araignées composant cette belle famille qui tendent les toiles que nous admirons en automne dans les jardins et les

avenues des bois. Presque toutes les Eperidæ sont de grande taille et ornées de vives couleurs.

Les yeux, au nombre de huit, sont disposés sur deux lignes transversales, parallèles.

GENRE *CYCLOSA*. Menge (1866).

***Cyclosa conica*.** Pallas (1772).

Commune dans les bois. On la reconnaît aisément à la forme globuleuse de son abdomen. Elle varie beaucoup.

Tous les environs de Bruxelles. — Province de Namur. — Province de Liège.

GENRE *EPEIRA*. Walckenaer (1805).

***Epeira angulata*.** Clerck (1757).

Rare; je ne l'ai rencontrée que dans les bois.

Boitsfort.

***Epeira dromedaria*.** Walckenaer (1802).

Commune toute l'année aux lisières de bois, dans les chemins creux, etc. La toile est presque toujours construite assez près de terre.

Boitsfort, Groenendaal, Uccle. — Province de Namur. — Province de Luxembourg (Saint-Hubert).

***Epeira gibbosa*.** Walckenaer (1820).

Assez rare. Elle tend sa toile sur les buissons peu élevés, dans les bois.

Boitsfort, Groenendaal.

***Epeira diademata*.** Clerck (1757).

La plus commune dans nos jardins; on la trouve aussi dans les bois, les chemins, etc., etc.

Boitsfort, Groenendaal, Uccle, etc., etc. — Province de Namur. — Province de Liège. — Province d'Anvers. — Luxembourg.

***Epeira marmorea*.** Clerck (1757).

Beaucoup moins commune que la *diademata*. Elle construit sa grande toile dans les clairières des bois humides. Une variété jaune d'or, avec une tache noire sur l'abdomen, est, en Belgique du moins, beaucoup plus fréquente que le type.

Boitsfort. — Province de Liège (Modave). — Province de Luxembourg (Redu).

***Epeira alsine*.** Walckenaer (1802).

Cette rare et belle espèce tend sa grande toile verticale dans les taillis des bois, toujours assez près de terre, et un peu enfoncée dans les buissons.

Boitsfort.

**Epeira quadrata.** Clerck (1757).

Assez rare. Sur les hauts plateaux des Ardennes, sa toile était tendue dans les genêts; on la rencontre également dans les dunes.

Luxembourg (Redu). — Ostende. — Province de Liège (La Gileppe).

**Epeira cucurbitina.** Clerck (1757).

Commune dans les bois. Elle tend souvent sa petite toile sur une feuille de chêne; c'est l'arbre qu'elle paraît préférer.

Boitsfort, Groenendael. — Province de Namur (Yvoir). — Luxembourg (Redu). — Province de Liège.

**Epeira triguttata.** Fabricius (1793).

Cette espèce, assez commune, offre plusieurs jolies variétés. Elle vit dans les bois.

Boitsfort, Groenendael, Uccle. — Province de Liège (Pont de Bonne).

**Epeira Redii.** Scopoli (1763).

Dans les parties découvertes des bois, les friches, etc., etc.; assez commune. Elle tend sa toile entre les graminées, les bruyères ou les buissons bas. Elle varie beaucoup.

Groenendael, Boitsfort. — Province de Liège (Modave). — Luxembourg (Redu). — Province d'Anvers (Calmpthout). — Province de Namur (Yvoir).

**Epeira umbratica.** Clerck (1757).

Très-commune dans nos environs. Elle fixe sa grande toile contre les troncs d'arbres, les haies sèches, et surtout contre les palissades et clôtures en planches.

Watermael, Boitsfort, Uccle, Jette, etc., etc., etc. — Province de Namur (Yvoir).

**Epeira sclopetaria.** Clerck (1757).

Commune. Elle aime les endroits humides, le bord de l'eau, et surtout les arches des ponts, où souvent les toiles se touchent.

Environs de Bruxelles. — Province de Namur (Yvoir).

**Epeira cornuta.** Clerck (1757).

Très-commune au bord de l'eau; elle tend sa toile sur les joncs; souvent cette toile se trouve placée au milieu d'un ruisseau, les maîtres fils attachés aux deux rives.

Environs de Bruxelles. — Province de Namur (Marche-les-Dames, Yvoir). — Province d'Anvers (Calmpthout).

**Epeira patagiata.** Clerck (1757).

Ses mœurs sont à peu près semblables à celles de la *cornuta*; mais elle est moins fréquente.

Groenendael, Laeken. — Province de Namur (Yvoir).

**Epeira adianta.** Walckenaer (1802).

Je n'ai rencontré communément cette jolie espèce que le long de

nos côtes. Elle tisse une petite toile entre les branches de genêvriers, sur le haut des dunes.

Ostende, Heyst.

**Epeira acalypha.** Walckenaer (1802).

Assez commune dans les bois. Elle tend sa toile entre les hautes tiges de bruyères et de genêts, ou sur les buissons peu élevés.

Boitsfort, Groenendael. — Province de Liège. — Province de Namur.

**Epeira diodia.** Walckenaer (1802).

Rare. Dans les bois et les chemins creux ombragés.

Uccle. — Province de Namur (Yvoir).

GENRE SINGA. Charles Koch (1836).

**Singa hamata.** Clerck (1757).

Peu commune au printemps dans les taillis du bois de la Cambre (Espinette).

GENRE CERCIDIA. Thorell (1870).

**Cercidia prominens.** Westring (1851).

Rare, dans les bois; elle tend sa toile principalement sur les bruyères.

Boitsfort.

GENRE ZILLA. Charles Koch (1834).

**Zilla X-notata.** Clerck (1757).

Très-commune partout, surtout dans l'intérieur de la ville, où elle tend sa toile contre les maisons, dans les angles des pierres de taille.

Province de Namur (Yvoir).

**Zilla atrica.** Charles Koch (1845).

On la trouve communément dans les dunes et les bruyères de la Campine.

Ostende, Heyst. — Province d'Anvers (Calmphout).

**Zilla Strœmi.** Thorell (1870).

Rare; tend sa toile contre les murs ou les rochers.

Province de Namur : Vallée de la Meuse (ruines du château de Samson).

GENRE META. Charles Koch (1836).

**Meta segmentata.** Clerck (1757).

La plus commune des Eperidae de Belgique. On la rencontre partout; elle tend sa toile dans les bois, les jardins, les chemins, etc., etc.

Tous les environs de Bruxelles. — Province de Namur. — Pro-

vince de Liège. — Province d'Anvers. — Luxembourg. — Les Flandres.

**Meta Merianæ.** Scopoli (1757).

Peu commune; elle aime les endroits humides.

Environs de Bruxelles (Laeken). Province d'Anvers (Herenthals).

#### SOUS-FAMILLE. TETRAGNATHINÆ.

GENRE TETRAGNATHA. Latreille (1804).

**Tetragnatha extensa.** Linné (1758).

Commune dans les endroits humides; dans les bois, au bord des ruisseaux, même dans les jardins.

Cette espèce varie beaucoup.

Boitsfort, Groenendael, Uccle, Laeken, Rhode-Sainte-Genèse, etc.

— Province de Namur (Namèche, Yvoir). — Province de Liège (Pont de Bonne, Modave). — Province d'Anvers (Calmpthout).

— Luxembourg (Redu, Saint-Hubert).

#### FAMILLE DES AGELENIDÆ.

Ce sont, en général, d'excellentes fileuses; quelques espèces fabriquent les immenses toiles horizontales que l'on rencontre sur les haies ou dans les habitations. Ces toiles, d'un tissu très-serré, se modèlent souvent sur la forme de l'objet qui les soutient, et varient selon la place dans laquelle elles sont tendues.

Les huit yeux, d'égale grosseur, sont placés sur deux lignes transversales presque droites.

GENRE ARGYRONETA. Latreille (1804).

**Argyroneta aquatica.** Clerck (1757).

Cette intéressante araignée est amphibia; elle tend ses pièges dans l'eau, c'est là qu'elle effectue sa ponte et qu'elle soigne sa famille. Elle est peu répandue. Je ne l'ai rencontrée assez fréquemment que dans les grandes mares, qui longent le canal de Charleroi, près de la *Petite-Ile*, aux environs de Bruxelles. — Province d'Anvers (Herenthals).

GENRE CŒLOTES. Blackwall (1841).

**Cœlotes Atropos.** Walckenaer (1825).

Assez commun dans les bois; il établit le plus souvent sa toile sous les pierres, dans les endroits sombres et humides.

Boitsfort, Auderghem, Uccle. — Province de Liège (Modave). — Province de Namur (Dinant).

GENRE *TEGENARIA*. Latreille (1804).***Tegenaria parietina***. Fabricius (1785).

Assez fréquente; dans les caves, les écuries, les trous d'arbres, etc., etc.

Bruxelles et ses environs.

***Tegenaria ferruginea***. Panzer (1804).

Commune en toutes saisons; elle établit ses énormes toiles, en forme de hamac, sous les talus, entre les racines d'arbres, dans les trous des vieilles murailles.

Environs de Bruxelles, dans les jardins, Uccle, Grand-Bigard. — Province de Namur (Samson, Yvoir). — Province de Liège (Modave).

***Tegenaria campestris***. Charles Koch (1835).

Elle vit dans les bois et se tient surtout sous les pierres et les roches éboulées. Peu commune.

Province de Liège (Pont de Bonne). — Province de Namur (Yvoir).

***Tegenaria atrica***. Charles Koch (1843).

Très-commune; dans les trous de murs, les caves, les talus, etc.

Environs de Bruxelles. — Province de Namur (Yvoir). — Province de Liège (Modave).

***Tegenaria pusilla***. E. Simon (1875).

C'est en 1876 que j'ai rencontré le ♂ de cette espèce rare.

Province de Namur (vallée de Montaigle).

Se cache sous les pierres.

***Tegenaria torpida***. Charles Koch (1834).

Province de Namur (Dinant, ruines de Poilvache).

GENRE *AGELENA*. Walckenaer (1805).***Agelena labyrinthica***. Clerck (1857).

Commune en toutes saisons; c'est elle qui construit les immenses toiles, se terminant en forme d'entonnoir, que l'on observe souvent sur les haies et les buissons.

Tous les environs de Bruxelles. — Province d'Anvers (Calmpt-hout). — Province de Liège (Pont de Bonne). — Environs de Namur. — Ostende, dans les dunes.

***Agelena similis***. Keyserling (1863).

Moins commune que la *labyrinthica*; ses mœurs sont à peu près semblables.

Lacken. — Province de Liège (Modave).

GENRE *TEXTRIX*. Sundevall (1833).***Textrix denticulata***. Olivier (1789).

Assez commune; elle vit dans les crevasses de rochers, dans les

creux des vieilles murailles, quelquefois à terre entre des pierres.

Environs de Bruxelles. — Province de Liège (Pont de Bonne). — Province d'Anvers (Calmpthou).

### FAMILLE DES DICTYNIDÆ.

Ces araignées sont très-sédentaires; elles fixent leurs toiles tantôt sur les grandes feuilles des arbustes, tantôt sur les plantes basses, quelquefois même sur les murailles.

Ces petites toiles sont horizontales, souvent irrégulières à larges mailles.

GENRE *DICTYNA*. Sundevall (1833).

**Dictyna flavescens.** Walckenaer (1825).

On la rencontre assez communément sur les taillis de chênes qu'elle paraît préférer; elle établit sa petite toile sur les feuilles.

Groenendael, Boitsfort.

**Dictyna viridissima.** Walckenaer (1802).

Comme la *flavescens*, elle vit sur les arbustes dans les bois; elle est un peu plus rare.

Boitsfort, Rhode-Sainte-Genèse, Grand-Bigard. — Province de Namur (Yvoir).

**Dictyna uncinata.** Thorell (1856).

La plus commune en toutes saisons, dans les bois, les jardins, le long des haies, et même quelquefois sur les vieux murs, le plus souvent dans les fleurs desséchées des graminées.

Tous les environs de Bruxelles. — Province de Namur (Yvoir, Marche-les-Dames).

**Dictyna civica.** H. Lucas (1849).

Moins commune que l'*uncinata*, elle vit dans les trous des vieilles murailles.

Environs de Bruxelles.

**Dictyna arundinacea.** Linné (1758).

Très-commune; elle a une préférence bien marquée pour les bruyères, habite les lisières des bois et les clairières.

Groenendael, Boitsfort, Auderghem. — Province de Namur (Yvoir). — Province de Liège (environs de Verviers).

**Dictyna latens.** Fabricius (1775).

Peu commune.

Province de Namur (vallée de Montaigle).

GENRE *LETHIA*. Menge (1869).

**Lethia humilis.** Blackwall (1854).

Peu rare; je l'ai toujours rencontrée sur les troncs de hêtre,

dans les bois, établie dans des creux d'écorces, ou dans des trous qu'elle entoure de ses fils.

Groenendael.

GENRE TITANŒCA. Thorell (1870).

**Titanœca quadriguttata.** Hahn (1831).

Peu commune; sous les pierres et dans les creux de rochers.

Environs de Bruxelles. — Province de Liège (Pont de Bonne). — Province de Luxembourg (Redu).

GENRE AMAUROBIUS. Charles Koch (1837).

**Amaurobius Erberi.** Keyserling (1863).

Assez rare; se tient sous les pierres. On ne l'avait encore rencontrée que dans le Midi.

Province de Namur (Yvoir, vallée du Bocq).

**Amaurobius fenestralis.** Stroem (1768).

Jusqu'à présent, cette espèce me paraît assez rare; elle habite les vieux murs, les trous d'arbres, etc.

Auderghem, dans les crevasses du mur de l'ancien couvent de Rouge-Cloître.

**Amaurobius similis.** Blackwall (1859).

Très-commune; sous les écorces et dans les murs de jardins.

Environs de Bruxelles. — Province de Liège (Pont de Bonne).

**Amaurobius ferox.** Walckenaer (1830).

Assez commune dans les caves, et dans les trous de murs.

Brabant (environs de Bruxelles, ruines de Villers). — Province de Namur (Dinant, Yvoir).



## ADDENDA.

### LYCOSIDÆ.

**Pirata piraticus.** Clerck (1757).

Rare. — Province de Namur (Yvoir). — Province d'Anvers (Herenthals).



# ARANÉIDES

RECUEILLIES EN SUISSE ET DANS LE NORD DE L'ITALIE

PAR LÉON BECKER

— SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1878 —



Je présente ici la liste des Aranéides que j'ai recueillies pendant l'automne de 1877, dans un voyage en Suisse et dans le nord de l'Italie. La plupart de ces araignées vivent en Belgique; d'autres sont très-rares dans les collections. Je pense donc qu'il y a un certain intérêt à publier cette liste, ces localités ayant été peu exploitées encore au point de vue arachnologique.

## ESPÈCES DE SUISSE.

### ATTIDÆ.

*Attus terebratus*. Cl. — Vallée de la Reuss. Pas encore trouvée en Belgique.

*Heliophanus œneus*. H. — Lucerne. Vallée de la Reuss.

### LYCOSIDÆ.

*Lycosa accentuata*. Ltr. — Haute-Engadine. Pontresina.

— *pulverulenta*. Cl. — Pentes du Rigi. Vallée de la Reuss.  
Haute-Engadine. Pontresina.

*Pardosa cursoria*. C. K. — Haute-Engadine. Pontresina. Elle chasse sur la neige au pied des glaciers. N'existe pas en Belgique.

- *monticola*. Cl. — Haute-Engadine.
- *palustris*. L. — Haute-Engadine. N'existe pas en Belgique.
- *riparia*. C. K. — Haute-Engadine. N'existe pas en Belgique;  
rare.
- *amentata*. Cl. — Pentes du Rigi et du Saint-Gothard.

- Pardosa blanda*. C. K. — Haute-Engadine. Pontresina. Espèce rare; n'existe pas en Belgique.
- *nigra*. — Haute-Engadine. Pontresina. Sur les neiges, au pied des glaciers du Roseg et de Morteratsch, et encore, en faisant l'ascension de la Diavolezza. N'existe pas en Belgique.
- *Wagleri*. — H. Vallée de la Reuss, Col du Saint-Gothard. N'existe pas en Belgique.

## THOMISIDÆ.

*Xysticus pini*. H. — Vallée de la Reuss.

- *desidiosus*. E. S. — Haute-Engadine. Cette espèce, découverte il y a peu d'années par M. Simon, n'avait encore été observée, je crois, qu'en Corse.

*Philodromus emarginatus*. Schrank. — Vallée de la Reuss.

- *aureolus*. Cl. — Lac de Lucerne. Rigi. Vallée de la Reuss.

*Tmarus piger*. Wlk. — Vallée de la Reuss.

## EPERIDÆ.

*Cyclosa conica*. Pal. — Pentes du Rigi. Vallée de la Reuss.

*Epeira diademata*. Cl. — Rigi. Vallée de la Reuss, Saint-Gothard, route de la Maloja. Passage de la Fluela. Haute-Engadine. La variété *stellata*, qu'on ne trouve que dans les Alpes.

- *quadrata*. Cl. — Vallée de la Reuss.
- *carbonaria*. L. K. — Haute-Engadine. Pontresina. Près du glacier de Roseg, et en faisant l'ascension de la Diavolezza. N'existe pas en Belgique.
- *umbratica*. Cl. — Gorges de Pfeiffers, près de Ragatz. Vallée de la Reuss.
- *sclopetaria*. Cl. — Vallée de la Reuss.

*Zilla montana*. C. K. — Vallée de la Reuss. Saint-Gothard. N'existe pas en Belgique.

*Meta segmentata*. Cl. — Commune partout.

- *Merianæ*. Scl. — Vallée de la Reuss.

*Tetragnatha extensa*. L. — Environs de Bâle. Lucerne. Vallée de la Reuss.

## THERIDIDÆ.

*Linyphia montana*. Cl. — Vallée de la Reuss.

- *socialis*. Sund. — Vallée de la Reuss. Gorges de Pfeiffers, près de Ragatz.

- Linyphia triangularis.* Cl. — Rigi. Vallée de la Reuss.  
 — *thoracica.* Cl. — Rigi. Vallée de la Reuss.  
*Theridium lineatum.* Cl. — Lucerne. Rigi. Vallée de la Reuss.  
 — *bipunctatum.* L. — Lucerne. Rigi. Vallée de la Reuss.  
*sisyphinum.* Cl. — Lucerne. Rigi. Vallée de la Reuss.  
 Environ de Bâle. Saint-Gothard. Airolo.  
 — *denticulatum.* W. — Vallée de la Reuss. N'existe pas en Belgique.  
*Erigone isabellina.* Bl. — Vallée de la Reuss.

## AGELENIDÆ.

- Cœlotes Atropos.* Wlk. — Rigi. Vallée de la Reuss.  
*Tegenaria tridentina.* L. K. — Gorges de la Kluss, à l'extrémité du Praettigau. Près de Ragatz. Espèce rare et peu connue; n'existe pas en Belgique.  
 — *ferruginea.* Panz. — Gorges de Pfeiffers à Ragatz. Vallée de la Reuss.  
 — *atrica.* C. K. — Vallée de la Reuss.  
*Agelena labyrinthica.* Cl. — Rigi, sur les buissons de roses des Alpes. Vallée de la Reuss.  
*Textrix denticulata.* Olv. — Vallée de la Reuss.

## DICTYNIDÆ.

- Amaurobius ferox.* Wlk. — Engadine. Chiavenna.  
 — *fenestralis.* Stroem. — Rigi. Vallée de la Reuss. Gorges de Pfeiffers. Haute-Engadine. Pontresina. Passage de la Maloja, de la Fluela. Saint-Gothard, etc.

## DRASSIDÆ.

- Drassus hispanus.* L. Koch. — Engadine. N'existe pas en Belgique.  
*Micaria scenica.* E. S. — Engadine. N'existe pas en Belgique.  
*Segestria florentina.* Rossi. — Engadine. Chiavenna. N'existe pas en Belgique?

## ESPÈCES DU NORD DE L'ITALIE.

## EPERIDÆ.

- Cyclosa conica.* Pal. — Lac Majeur. Iles Borromées.  
*Epeira diademata.* Cl. — Milan. Iles Borromées. Locarno.  
 — *sclopetaria.* Cl. — Vérone. Locarno.  
 — *Circe.* Sav. — Milan; dans une tourelle du Dôme.  
 — *cornuta.* Cl. — Lac de Côme. Bellagio.

*Zilla X-notata*. Cl. — Milan. Vérone.

*Meta Merianæ*. Sel. — Locarno.

*Tetragnatha extensa*. L. — Iles Borromées.

— *montana*. E. S. — Lecco. N'existe pas en Belgique.

#### THERIDIDÆ.

*Linyphia triangularis*. Cl. — Près de Lecco.

— *hortensis*. Sund. — Près de Lecco.

*Theridium rusticum*. E. S. — Bord du lac de Côme. N'existe pas en Belgique.

— *tepidariorum*. C. Koch. — Iles Borromées.

— *triangulosum*. Wlk. — Iles Borromées. N'existe pas en Belgique.

#### AGELENIDÆ.

*Tegenaria pagana*. C. Koch. — Iles Borromées.

— *parietina*. Fré. — Colico. Lac Majeur.

*Agelena labyrinthica*. Cl. — Lecco. Bellagio, lac de Côme.

Passage de la Maloja. Bords de l'Adda.

#### PHOLCIDÆ.

*Pholcus opilionoides*. Schr. — Bellagio. Lecco. Lac de Côme.

N'existe pas chez nous.

#### DICTYNIDÆ.

*Amaurobius ferox*. Wlk. — Dans une sombre écurie de Colico.

Lac de Côme.

*Dictyna viridissima*. Wlk. — Passage de la Fluela.

#### DRASSIDÆ.

*Segestria florentina*. Rossi. — Colico. Lac de Côme, dans les crevasses du vieux mur de l'Auberge.



# ORTHOPTÈRES

RECUEILLIS EN PORTUGAL ET EN AFRIQUE

PAR M. C. VAN VOLXEM

PAR I. BOLIVAR

Membre de diverses Sociétés savantes, à Madrid.

— SÉANCE DU 2 MARS 1878 —



Le Musée royal de Belgique m'ayant confié, par l'entremise de son digne conservateur, mon savant ami M. A. Preudhomme de Borre, la détermination des Orthoptères recueillis par feu C. Van Volxem en Portugal et en Afrique, je viens aujourd'hui soumettre à la Société Entomologique de Belgique la liste des espèces, suivie des observations que son examen m'a suggérées et de la description des espèces nouvelles.

La saison pendant laquelle notre regretté collègue a effectué ses chasses étant sans doute peu avancée pour les Orthoptères, qu'on sait apparaître beaucoup plus tard que les Coléoptères, grand nombre des individus que j'ai examinés étaient des larves.

## LISTE DES ESPÈCES.

*Labidura riparia* Pall. Portugal, Villa nova de Portimao.

*Brachylabis mauritanica* Luc. Alger.

*Forficula ruficollis* F. Tanger.

— *auricularia* L. Villa nova de Portimao.

*Ectobia livida* F. var. *brevipennis* Brunn. Pedro do Cerro.

*Aphlebia virgulata* sp. n. Pedro do Cerro.

*Loboptera decipiens* Germ. Portimao, Santa Clara, Mafra, Cintra, Tanger, Alger.

*Periplaneta americana* L. Lisbonne.

*Caloptenus italicus* L. Portugal.

*Platypyma Giornae* Rossi. Environs d'Alger.

*Gomphocerus apicalis* H.-Sch. Portugal.

*Epacromia thalassina* F. Environs d'Alger.

*Pamphagus Volxemii* sp. n. Prov. de Constantine.

— *longicornis* sp. n. Prov. de Constantine.

— *nigropunctatus* Luc. Prov. de Constantine.

— *hespericus* Rb. S. Barth. de Messine.

*Pyrgomorpha rosea* Charp. Villa nova de Portimao.

*Odontura spinulicauda* Ramb. Villa nova de Portimao.

— *Borreai* sp. n. Prov. de Constantine.

*Decticus albifrons* F. Prov. de Constantine.

*Thyreonotus corsicus* Serv. Tanger.

*Gryllotalpa vulgaris* Latr. Villa nova de Portimao.

*Nemobius sylvestris* F. Bussaco.

*Liogryllus capensis* Fabr. Lagos, Villa nova de Portimao, Tanger.

*Platyblemmus lusitanicus* Serv. Cintra, Foya.

*Gryllomorpha dalmatina* Ocsk. Tanger.

#### OBSERVATIONS ET DESCRIPTIONS.

**Brachylabis mauritanica** Luc. Je ne puis rapporter à une autre espèce les exemplaires ♀ que j'ai eus sous les yeux, quoique M. H. Lucas ne mentionne pas un repli longitudinal qu'il y a de chaque côté du dernier segment de l'abdomen en dessus; ce repli, qui manque chez le *Br. maritima* Géné, permet d'établir facilement la distinction de ces deux espèces.

**Aphlebia virgulata** sp. n. *Nitida, flava, longitudinaliter nigro-bivittata et maculata. Capite nigro, epistome, vertice, vittisque duabus frontalibus flavis; antennis corpore superantibus fuscis, basi rufa. Pronoto antice rotundato vel subtruncato, postice recte truncato, marginibus pellucidis, disco flavo, lateribus nigro-vittato, in medio maculis nigris virgulatis picto. Elytris lobiformibus, intus oblique truncatis, longe inter se distantibus, in ♂ marginem posticam melanoti non attingentibus, in ♀ brevioribus. Abdomine supra flavo, maculis nigro-fuscis plus minusve obiecto, infra nigro, flavo-maculato. Laminâ supra-anali ♂ triangulari, ♀ subtruncata. Segmento ultimo ventrali ♂ magno, convexo, subacuminato; ♀ longitudine sua parum latiore. Cercis annulatis.*

Jaune, luisante, avec deux bandes noires longitudinales et des taches de la même couleur.

Tête presque cachée sous le pronotum, noire, avec l'épistome, une tache transversale sur le front, une autre entre les yeux en avant et le vertex jaunes. Yeux d'un blanc sale. Antennes plus longues que le corps, pubescentes, de couleur brunâtre, avec la base d'un roux clair.

Pronotum un peu transversal, légèrement tronqué antérieurement, coupé droit à la base, avec les angles postérieurs plus fortement arrondis dans la femelle; d'un blanc jaunâtre, avec une bande d'un noir luisant de chaque côté du disque; ces deux bandes vont en se rétrécissant du bord postérieur vers l'antérieur, en se courbant en dedans à quelque distance de ce bord; marge latérale et antérieure jaunes, transparentes; trois taches noires en forme de virgule sur le disque et un petit trait de la même couleur au milieu du bord postérieur.

Elytres latérales, lobiformes, séparées intérieurement par un intervalle beaucoup plus large que chacune d'elles, de même que dans l'*Aphlebia brevipennis* Fisch Fr.; atteignant le milieu du métanotum chez le ♂, à peine plus longues que le mésonotum dans la femelle; obliquement tronquées au bout intérieurement et avec l'angle postérieur arrondi; jaunes avec deux petits traits noirs réunis à la base. Mésonotum et métanotum pâles au milieu et sur la tranche latérale, avec une grande tache noire de chaque côté sur chacun des segments et trois points noirs, un sur la ligne médiane et un autre de chaque côté de cette ligne, continués et réunis en avant.

Pattes testacées avec quelques lignes noires peu distinctes; la base des épines et le bout des jambes et des articles des tarses de cette même couleur.

Abdomen en dessus tacheté de noir avec trois bandes noires et longitudinales peu distinctes, le bord postérieur de chaque segment en dehors de ces bandes et une tache triangulaire sur la tranche de chacun, de couleur jaune; noir en dessous avec quelques taches jaunes sur les bords latéraux. Plaque suranale du mâle triangulaire, large à la base, celle de la femelle un peu tronquée postérieurement. Dernier segment ventral du premier grand, très-convexe et subacuminé; presque aussi long que large dans la femelle. Cerci noirs, avec le dernier article et celui qui précède les trois apicaux, jaunes.

La couleur des larves ressemble beaucoup à celle des adultes.

Longueur du corps 6 mill.

Cette espèce ne pourra être confondue avec l'*Aphlebia tririttata* Serv. dont les élytres atteignent la moitié de l'abdomen. L'avant-dernier article des palpes est presque aussi long que le dernier, ce caractère et la forme triangulaire de la plaque suranale du mâle m'ont fait douter si cette espèce ne serait pas mieux placée parmi les *Loboptera*.

**Loboptera decipiens** Germ. Plus j'examine d'exemplaires de cette espèce, plus je trouve de difficultés pour la distinguer de la *L. limbata* Charp. A côté d'exemplaires tout à fait glabres, j'en

trouve d'autres recueillis dans les mêmes lieux avec de courts poils disposés le long des segments; d'autres ont l'abdomen glabre en dessus et pubescent en dessous; il y en a avec les deux ou trois derniers anneaux pubescents et le reste du corps sans poils. La plaque sous-anale du mâle varie dans sa portion membraneuse qui peut être plus ou moins sinuée ou entière; en somme, je ne crois pas que la distinction de ces espèces puisse se soutenir.

**Pamphagus (Nocarodes) Volxemii sp. n.**

*Flavescens, parce rugosus. Vertice declivi, levigato, longitudinaliter carinato; costa frontali apice angustissima: antennis gracilibus, capitis longitudine. Pronoto rectiformi, crista media subrecta, integra, non sulcata, levigata et subpellucida; lateribus elevatis: antice acule angulato, postice truncato. Absque elytris. Prosterno tuberculo discoidali destituto, margine antica perpendiculariter reflexa, a mesosterno remota. Femoribus anticis teretibus, posticis latis, versus apicem distinctissimè angustatis. Abdomine levigato, supra leviter carinato; segmentorum margine postica non producta, valvulis analibus feminarum externe nigris.*

Très-peu rugueux, presque lisse et testacé.

Tête grande, vertex déclive, un peu concave avec les carènes latérales plus saillantes que la médiane, celle-ci entière, non sillonnée : carène frontale très-étroite au niveau de l'insertion des antennes; ses côtés vont en divergeant vers l'épistome. Yeux globuleux, médiocres. Antennes grêles, filiformes, pas très-longues.

Pronotum fortement caréné, avancé en angle aigu sur la tête, coupé droit postérieurement; sa carène médiane est très-peu convexe, entière, non entamée par les sillons transverses qui ne sont perceptibles que sur les lobes latéraux; la surface du dos du pronotum, de chaque côté de cette carène, est presque unie et subpellucide; le pronotum, vu de côté, est beaucoup plus haut que long; le bord antérieur est entier, sinué supérieurement de chaque côté, l'inférieur est rebordé et le postérieur droit dans sa moitié supérieure, avancé en angle très-obtus au milieu de chaque côté et un peu oblique et légèrement ondulé dans sa moitié inférieure; les carènes latérales sont assez saillantes, plus fortement encore que dans le *P. cyanipes* Fisch. W., et continues en direction presque parallèle à la carène médiane sur les trois quarts antérieurs; en dessous des carènes latérales, on distingue une plaque légèrement polie et un peu rougeâtre, limitée inférieurement par un pli oblique et descendant de couleur blanchâtre; près du bord postérieur, il y a quelques tubercules fort petits et arrondis.

Les élytres et les ailes manquent absolument.

Le méatanotum est caréné supérieurement et tronqué sur son bord postérieur. Le prosternum est étroit, dépourvu de tubercule discoïdal, et son bord antérieur est rebordé; le plastron sternal est à peine plus long que large, et les lobes du mésosternum sont très-étroits intérieurement, avec le bord postérieur arqué, séparés intérieurement par un espace plus grand que l'un d'eux.

Les pattes sont courtes, lisses; les cuisses intermédiaires sont très-faiblement carénées, les postérieures ont les carènes entières, et l'inférieure un peu dilatée au milieu; les pointes des épines des jambes et une tache arquée géniculaire sont noires.

L'abdomen est grand et lourd; ses segments sont à peine rugueux et très-faiblement carénés en dessus; inférieurement il y a une série de gros points noirs, de chaque côté. La plaque suranale est fortement impressionnée au milieu et les pièces de l'oviscapte ont les côtés externes de couleur noirâtre.

Longueur du corps : 37 mill.

**Pamphagus (Nocarodes) longicornis** sp. n.

*Præcedenti simillimus, sed facile distinguendus.*

*Flavo-ferrugineus, rugosus. Vertice declivi, transversim rugoso, carinâ occipitali anticè obsoleta, lateralibus exsertis; costa frontali verticè angustissima, ad medium coarctata, infra ocellum subito ampliata, antennis capite longe superantibus subdepressis. Pronotorugis consertissimis instructo, vel tuberculato, tectiformi, crista media arcuata, integra, non sulcata, lateralibus vix vel minime conspicuis, anticè acute angulato, posticè supra truncato, margine postica tota subundulata; elytris in ♂ brevissimis a pronoto subobtectis, in ♀ nullis. Disco prosterni versus marginem anticam leviter ascendente, anticè reflexo, a mesosterno remoto. Femoribus anticis longitudinaliter costatis, posterioribus latis, versus apicem distinctissime angustatis, carina inferiori ad medium subdilatata. Abdomine subrugoso, supra carinato, segmentorum angulis posticis in ♂ productis, in ♀ truncatis, valvulis analibus feminæ externe nigris.*

Jaune, très-rugueux.

Tête grande, vertex déclive, concave, avec les carènes latérales beaucoup plus saillantes que celle du milieu qui est oblitérée antérieurement. Carène frontale étroite supérieurement, mais un peu dilatée au niveau de l'insertion des antennes; ses côtés sont brusquement et fortement divergents vers l'épistome. Yeux médiocres et globuleux, entourés postérieurement de plis saillants disposés en rayons; à l'exception d'un espace au-dessous des yeux, tout le reste de la tête est rugueux et granuleux. Les antennes sont grêles, un peu déprimées et plus longues que la tête, surtout dans le mâle.

Pronotum fortement caréné, avancé en angle aigu sur la tête, un peu saillant postérieurement, sa carène médiane est arquée, plus élevée au milieu et entière, non entamé par les sillons transverses, qui ne sont perceptibles que sur les lobes latéraux; toute la surface est couverte de rugosités beaucoup plus nombreuses et saillantes dans la femelle; les carènes latérales sont très-peu saillantes ou manquent tout à fait, et les bords sont à peu près comme dans l'espèce antérieure, mais le prothorax est plus long et son bord postérieur est plus sensiblement festonné; de chaque côté du pronotum on distingue dans quelques exemplaires, une tache jaune au milieu d'une autre de couleur foncée.

Les élytres manquent tout à fait dans la femelle, mais existent dans le mâle, quoique très-peu développées et cachées sous le pronotum. Le métanotum est rugueux et caréné. Le prosternum est très-étroit et son bord antérieur est relevé au milieu; le disque est légèrement tuberculé vers ce même bord. Le plastron sternal est presque carré, fortement arqué et rebordé antérieurement; les lobes mésosternaux sont très-étroits en dedans et séparés par un intervalle moindre ou égal tout au plus à l'un d'eux.

Les pattes sont courtes, les cuisses intermédiaires carénées et les postérieures ont les bords festonnés; l'inférieur est dilaté au milieu, le bout des épines des tibias et une tache arquée géniculaire sont noirs, les cuisses postérieures ont quelques taches rougeâtres.

L'abdomen est un peu rugueux et caréné au dessus, plus fortement sur les premiers arceaux; ces carènes, dans le mâle, se prolongent un peu postérieurement; en dessous on peut voir une série de points noirs disposés de chaque côté de la ligne médiane. La plaque suranale est triangulaire et sillonnée longitudinalement; les pièces de l'oviscapte ont les côtés de couleur noirâtre.

Long. du corps : 21-34 mill.

### **Odontura Borrei sp. n. ♀.**

(Sicca) *Flavescens, granulosa. Verticis tuberculo non sulcato, antennis co. pore multo longioribus, linea post-oculari flava. Pronoto anticè posticeque truncato, carinis pone marginem posticam conspicuis, lobis lateralibus latitudine sua longioribus, angulis anticis rectis, marginibus inferioribus subsinuatis, postice rotundatis. Elytris pronoto dimidio brevioribus, planis, rotundatis, externe flavo-albidis. Tibiis anticis pronoto duplo longioribus. Abdomine vix carinato. Lamina supra-anali triangulari, cercis conicis, brevissimis. Oviscapto deorsum arcuato, versus apicem denticulato vel subserrato et granuloso. Lamina infra-anali brevi, longitudinaliter carinata et posticè acutè angulata.*

Médiocre, jaune et granuleuse.

Tête petite, très-convexe, tubercule du vertex saillant, mais non sillonné en dessus.

Antennes filiformes et plus longues que le corps; yeux globuleux avec une ligne jaune, longitudinale, qui s'étend de leur bord postérieur jusqu'à l'antérieur du pronotum. Toute la surface de la tête est couverte de petits tubercules à peine saillants, assez espacés et de couleur blanchâtre.

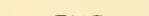
Pronotum coupé droit antérieurement et postérieurement, peu convexe, chargé de très-petits tubercules, disposés de la même manière que sur la tête, avec les carènes latérales, de même que la médiane, distinctes près du bord postérieur; les lobes latéraux sont presque verticaux et plus longs que larges; son angle antérieur est droit, et le bord inférieur, un peu sinueux, est arrondi en arrière, sans former d'angle proprement dit; de chaque côté du pronotum, il y a un sillon assez profond et oblique qui donne naissance à deux autres plus petits. Élytres de moitié moins longues que le pronotum, très-peu contiguës en dedans, planes, arrondies, finement réticulées, avec la marge extérieure d'un jaune plus clair.

Pattes grêles; jambes antérieures du double plus longues que le pronotum; cuisses postérieures cinq fois aussi longues que le premier segment du thorax.

Abdomen légèrement caréné. Plaque suranale triangulaire. Appendices abdominaux courts, coniques et en pointe aiguë: oviscapte étroit, ensiforme, avec la pointe dirigée en dessus et les bords denticulés vers l'extrémité, qui est granuleuse; plaque sous-anale petite, carénée longitudinalement au milieu et anguleuse en arrière.

Long. du corps : 17-20 mill.; du pronotum : 3,5-4 mill.; de l'ovisc. : 11 mill.

Cette espèce vient se ranger près des *Od. aspericauda* et *spinulicauda* Ramb. et *pyrenaea* Serv. Elle s'éloigne principalement de celles-ci par l'oviscapte, les carènes du pronotum et la forme des plaques anales.



SOME OBSERVATIONS  
ON THE GENUS OODEMAS  
OF THE FAMILY COSSONIDÆ  
WITH DESCRIPTIONS OF NEW SPECIES

by the Rev. T. BLACKBURN, B. A.

— SÉANCE DU 6 JUILLET 1873 —

---

The species of this singular genus bear a most striking superficial resemblance to those of *Psylliodes*. They generally occur in bark (usually that of dead trees, but sometimes in dead fragments of bark on living trees) or in dry dead wood. One species, however (*O. nivicola*), I found at an altitude of 10,000 feet (where it is occasionally in contact with snow even in this intertropical latitude), in some numbers under large masses of *lava*, but I could not detect a single specimen in or on any plant. There is, of course, notwithstanding, no doubt but that it must be nourished by some plant. I observed a stunted shrub growing plentifully near its locality which appeared to be the only vegetable in the neighbourhood capable of maintaining a wood borer of its size.

The genus *Oodemas* has not yet been observed, I believe, outside the Hawaiian archipelago. During the past 18 months I have collected ten very distinct species, of which scarcely one appears to be of wide distribution even on a single island.

*Oodemas* was characterized by Boheman (Voy. d l'Eugénie, p. 138) on a species that he obtained in the vicinity of Honolulu, and which he named *œnescens*. I have not seen an original type of *œnescens*, but have met with one species (commonly), and one only in the locality he mentions which (even nearly) agrees with his description; but to this insect his description applies so exactly that I have no hesitation in considering it identified.

I have myself, already, described one species, under the name *halticoides* (Ent. Monthly Mag. Vol. XIV, p. 5.). Consequently

there remain eight species which I now propose to describe. For the sake of completeness I shall include in this paper, in what seem to me their proper places, descriptions of the two species above named in addition to the new ones.

**O. nivicola**, n. sp.

Ovatum, æneum ad nigro-cupreum accedens, antennis rufo-testaceis, pedibus piceis plus minusve rufescentibus; subnitidum ( $\text{♀}$  sub-opacæ); rostro fortiter confertissime punctato, apice dilatato; antennis rostro capite thoraceque conjunctis vix brevioribus, funiculi articulo secundo primo duplo longiore; prothorace antice fortiter angustato, subtiliter (distincte nihilo minus) punctato; elytris postice abrupte declivibus, obsolete (feminae distincte) striatis, striis minus fortiter punctatis, interstitiis latis planiusculis (feminæ convexis) sparsim subtiliter punctatis; subtus abdominis parte anteriori mediocriter punctatâ. — Long. ♂ 5 1/2 mill. ♀ 7 1/2 mill.

Haleakala, Maui. At an elevation of 9,000-10,000 feet.

**O. ænescens**, Boh.

Ovatum, æneum ad viridem accedens, antennis testaceis, pedibus piceis; nitidum; rostro subtiliter nec confertim punctato; antennis rostro capite prothoraceque conjunctis paulo brevioribus, funiculi articulis primo et secundo elongatis subæqualibus; prothorace fortiter transverso, antice fortiter angustato, subtilissime punctato; elytris a latere bisinuatis (i. e. antice quam postice fortins rotundatis), fortiter striatis, striis (apicem versus obsoletis) fortissime punctatis, interstutiis convexis fere glabratis; subtus abdominis parte anteriori egregie fortiter punctatâ. — Long. 4-5 mill.

Mountain forests of Oahu. Common.

**O. sculpturatum**, n. sp.

Ovatum, obscure æneum (Anglice « bronze colored »), antennis rufescentibus, pedibus piceis; minus nitidum; rostro fortiter sat confertim punctato-rugato; antennis rostro capite prothoraceque plus paulo brevioribus, funiculi articulo secundo primo fere duplo longiore; prothorace antice fortiter angustato, sparsim subtilissime punctato; elytris postice latis sat abrupte declivibus, late leviter striatis, striis (antice præsertim) sparsim nec confertim foveolatis, interstutiis leviter convexis obscure punctatis; subtus abdominis parte anteriori sat fortiter punctatâ. — Long. 5-6 mill.

Haleakala, Maui. At an elevation of 4,000 feet. A few examples.

**O. insulare**, n. sp.

Breviter ovatum, æneum ad brunneum accedens; *O. ænescenti* affinis; rostro multo fortius punctato rugatoque; antennis brevioribus, funiculi articulis primo et secundo parum elongatis; elytris a latere haud bisinuatis, interstutiis notabiliter (etsi subtiliter) punctatis, striis postice haud obsoletis; subtus abdominis ampliore spatio punctato. — Long. 4 3/4 mill.

Mountain forests of Oahu. Very rare.

**O. robustum, n. sp.**

Subovatum, nitidum, æneum ad viridem accedens, antennis testaceis, pedibus nigro-piceis; rostro sat fortiter punctato subrugato; antennis rostro capite prothoraceque conjunctis distincte brevioribus, funiculi articulo primo brevi, secundo hoc fere duplo longiore; prothorace antice fortiter angustato, crebrus subtiliter punctato; elytris a lateribus sub-bisinatis, sat fortiter striatis, striis confertim fortiter punctatis, interstitiis leviter convexis distincte punctatis; subtus abdominis segmentis punctatis, anticis grosse, posticis subtiliter. — Long. 4-5 1/2 mill.

Mountain forests of Oahu and Maui. Rare.

**O. obscurum, n. sp.**

Ovale, nitidum, æneum ad viridem accedens, antennis rufescentibus, pedibus piceis plus minusve rufescentibus; rostro subtiliter punctato-rugato; antennis rostro capite thoraceque conjunctis paulo brevioribus, funiculi articulis primo et secundo parum elongatis, hoc illo paulo longiore; prothorace vix transverso, antice leviter angustato, obsolete punctato; elytris a lateribus distincte bisinatis, antice leviter postice fortius striatis, striis sat fortiter nec crebre punctatis, interstutiis planiusculis subtiliter punctatis; subtus abdominis parte anteriori sat fortiter punctata. — Long. 3-4 1/2 mill.

Haleakala, Maui. Not rare at an elevation of 4,000-5,000 feet.

**O. angustum, n. sp.**

Praecedenti affine; angustius; antennarum clavâ robustiore; prothorace vix manifeste punctato; elytrorum totâ superficie confuse nec fortiter punctatâ, striis antice penitus oblitteratis nec etiam punctorum seriebus distincte adumbrait; subtus abdominis parte anteriori parce subtiliter punctatâ. — Long. 3 1/4 mill.

Waianae Mountains, Oahu. One specimen.

**O. Mauiense, n. sp.**

Ovale, nitidum, æneum ad nigro-eupreum accedens, pedibus piceis, antennis (nonnullorum exemplorum tibiis tarsisque) testaceis; rostro sparsim subtiliter punctato; antennis rostro capite thoraceque conjunctis brevioribus, funiculi articulo primo secundo duplo longiore; prothorace leviter transverso, antice sat fortiter angustato, obsolete punctato; elytris haud striatis, striis punctorum seriebus suppletis, interstutiis parce subtiliter punctatis; subtus abdominis parte anteriori minus fortiter punctatâ; [nonnullorum exemplorum (?) ♀] elytris obsolete striatis, interstutiis minus subtiliter punctatis]. — Long. 4-5 mill.

Haleakala, Maui. A few examples at an elevation of about 4,000 feet.

**O. Borrei, n. sp.**

Ovale, sat elongatum, nitidum, æneum ad nigrum accedens, antennis testaceis, pedibus piceis rufescentibusve; rostro sat fortiter punctato-rugato; antennis rostro capite thoraceque conjunctis distincte brevioribus, funiculi articulis primo et secundo parum elongatis, hoc illo distincte longiore; prothorace vix transverso, antice minus fortiter angustato, obsolete punctato; elytris obsolete striatis, striis

sat subtiliter sparsim punctatis, interstitiis confuse punctatis; subtus abdominis parte anteriori sat fortiter punctato. — Long. 5-6 1/4 mm.

Haleakala, Maui. A few examples at an elevation of 4,000-5,000 feet.

**O. hapticoides**, mihi (Ent. Mo. Mag. vol. XIV, p. 5).

Præcedenti affine, elongato-ovale, nitidissimum, æcum ad viridi-aureum accedens; rostro capite thoraceque multo crebrius punctatis; prothorace elongato, antice minus angustato; clytrorum punctis seriatim dispositis multo crebrius fortius impressis, interstitiis multo fortius punctatis. — Long. 4-5 mill.

Mountain forests of Oahu. Rare.

The principal difficulty I have experienced in the study of this genus consists in the fact that of all the species (so far as my observations extend) examples occur presenting a *duller* appearance than usual, and having the punctuation and striation somewhat more strongly defined. I believe these specimens to be females, and the distinctive characters alluded to to be sexual. In the two instances where they are most strongly defined, I have mentioned them in the descriptions. They remind me of the sexual differences of some species of *Hydroporus* (in which genus, however, the corresponding characters are better marked). All the preceding descriptions must be read with due allowance for this variation (i. e. it must be remembered that the sculpture of every species is liable to slight variation). This peculiarity of the genus is most embarrassing to the describer, but on the other hand the characters in the antennæ seem to be very constant and well defined, as also the color, which it will be observed that I have been very careful in describing. I do not possess a color var. of any species. The blackish, greenish, golden, bronzy, or coppery shade, though only a slight tinge, appears invariable.

Honolulu, H. I.



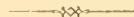
## DIAGNOSES

DE QUELQUES

# ARANÉIDES NOUVELLES DU MEXIQUE

PAR M. LÉON BECKER

— SÉANCE DU 6 JUILLET 1878 —



### AVICULARIDÆ.

SERICOPELMA BREYERII *Sp. nov.*

(Pl. II, fig. 1.)

Céphalothorax brun fauve, foncé, un peu plus long que large, la fossette médiane bien marquée; partie céphalique peu longue, front assez étroit.

Huit yeux posés sur un mamelon plus large que long, en avant du céphalothorax, formant deux groupes de quatre. Les deux du milieu plus gros et trois de chaque côté placés en forme de triangle. (Fig. 2.)

Lèvre allongée, petite, soudée au sternum. (Fig. 6.)

Sternum légèrement découpé sur les bords, plus long que large, un peu étranglé vers le haut, velu. (Fig. 6.)

Chélicères horizontales, fortes; crochet solide, corné, se repliant dans une rainure bordée de longs poils, armée du côté interne d'une série de huit petites denticulations courtes et robustes. Les chélicères sont rougeâtres, luisantes, recouvertes de poils épais. (Fig. 4.)

Pattes-mâchoires allongées, pédiformes; tarse court arrondi, dépassant le bulbe, celui-ci dirigé en dedans, très-long, en forme de poire se terminant en pointe creusée; rouge sanguin foncé. (Fig. 5.)

Abdomen ovale, plus long que le céphalothorax brun foncé, très-velu.

Quatre filières, dont deux assez allongées.

Pattes robustes, recouvertes de poils et de crins. Deux petites griffes tarsales rougeâtres, rétractiles comme celles des chats. Lorsqu'elles sont repliées, il est difficile de les découvrir dans les épaisses touffes de poils ras, adhérents comme du velours; elles sont grêles, en forme de crochets arrondis, très-aiguës; l'une des deux seulement est armée d'une petite dent, suivie de petites denticulations peu visibles. (Fig. 3.)

Femelle inconnue.

Longueur du céphalothorax . . . . .	0.14	millimètres.
Largeur id. . . . .	0.12	id.
Pattes, 4 <sup>e</sup> paire . . . . .	0.55	id.
Id. 1 <sup>re</sup> id. . . . .	0.50	id.
Id. 2 <sup>e</sup> id. . . . .	0.45	id.
Id. 3 <sup>e</sup> id. . . . .	0.42	id.

Cette espèce a été trouvée au Mexique (Guanajuato) par M. E. Dugès et appartient au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, ainsi que les deux Aranéides suivantes.

Je dédie cette belle espèce à notre regretté collègue le Dr Breyer. Au vieil ami dont j'ai partagé, pendant vingt ans, les chasses et les travaux.

## DRASSIDÆ.

ANYPHÆNA SIMONII. *Sp. nov.*

(Pl. II, fig. 7.)

Céphalothorax très-bombé, glabre, assez grand, un peu plus long que large; sauve rougeâtre, luisant; partie céphalique courte; bandeau très-étroit, moins large que le diamètre des yeux.

Huit yeux à reflets rougeâtres, les deux du milieu, antérieurs, plus rapprochés et plus petits que les deux supérieurs; les latéraux formant avec les antérieurs une ligne fortement courbée en avant. (Fig. 8.)

Lèvre étroite, légèrement triangulaire. (Fig. 9.)

Sternum un peu plus long que large, convexe, bords découpés, glabre, verdâtre, luisant. (Fig. 9.)

Chelicères robustes; crochet assez long, aigu.

Pattes-mâchoires très-allongées, sauvages, armées de quelques épines et de poils sur le fémur; tibia court, en forme de coupe évasée se terminant en pointe aiguë du côté externe; tarse assez étroit, plus long que les deux articles qui le précédent; recouvrant le bulbe en partie. (Fig. 10.)

Abdomen arrondi à la partie antérieure, se terminant en pointe

vers le bas; couleur grisâtre; dans la moitié postérieure, une série de chevrons formés de petits points noirâtres; quelques dessins semblables vaguement indiqués de chaque côté de la partie antérieure.

Trois paires de filières, l'une dépassant l'abdomen en longueur.

Pattes fines allongées, armées de crins noirs et légèrement velues; deux griffes tarsales.

Femelle inconnue.

Pattes, longueur, 1 <sup>re</sup> paire . . . . .	0.12	millimètres.
Id.            4 <sup>e</sup> id. . . . .	0.10	id.
Id.            2 <sup>e</sup> id. . . . .	0.08	id.
Id.            3 <sup>e</sup> id. . . . .	0.05	id.

Mexique (Guanajuato).

Je dédie cette espèce à M. Eugène Simon, le savant auteur du beau travail sur les Arachnides de France, comme témoignage de reconnaissance et de sympathie.

## DRASSIDÆ.

### CHIRACANTHIUM KEYSERLINGII. *Sp. nov.*

(Pl. II, fig. 11.)

Céphalothorax allongé; partie céphalique un peu rétrécie, droite en avant; bandeau excessivement étroit. Fauve, jaunâtre, couvert de poils blancs, courts.

Huit yeux presque égaux, sur deux lignes courbées en sens inverse, l'antérieure courbée en avant; les deux yeux du milieu, antérieurs, plus rapprochés l'un de l'autre que les postérieurs; les latéraux placés sur une petite plaque légèrement en saillie. Aire oculaire noirâtre. (Fig. 12.)

Lèvre courte, un peu plus longue que large, s'élargissant légèrement de la base au sommet. (Fig. 13.)

Sternum allongé, découpé, verdâtre, semé de poils blancs. (Fig. 13.)

Chélicères très-longues, étroites, cornées, d'un noir rougeâtre foncé, semées de quelques poils blancs, courts; crochet aigu, légèrement recourbé. (Fig. 12.)

Pattes-mâchoires très-longues, de la couleur du céphalothorax; tibia muni du côté externe de deux apophyses arrondies assez longues, entre lesquelles passe une pointe aiguë qui termine la base du tarse; ces apophyses relevées obliquement vers le haut; une apophyse beaucoup plus courte, relevée, du côté interne; tarse à peine plus large que le tibia, terminé en pointe obtuse par le haut,

dépassant le bulbe qu'il enveloppe et finissant par en bas en longue pointe cornée, aiguë; bulbe ovale, arrondi, muni d'une apophyse externe bien détachée se dirigeant de bas en haut, longue, se terminant en pointe aiguë. (Fig. 14.)

Abdomen arrondi à la partie antérieure; se terminant en pointe. Gris fauve, un peu verdâtre, recouvert de poils blancs et gris foncés très-épais.

Trois paires de filières, l'une dépassant un peu l'abdomen.

Pattes fines très-allongées, fauve jaunâtre; trochanter et hanche bordés d'une couronne de poils un peu plus longs que les autres; une petite tache foncée à la base du trochanter; 1<sup>re</sup> paire: — deux épines au fémur et deux au tibia; une épine plus petite au bout du métatars; 3<sup>e</sup> paire: — quatre épines au métatars. Des poils noirs plus serrés aux extrémités des pattes; deux griffes tarsales.

Femelle inconnue.

Pattes, longueur, 1 <sup>re</sup> paire . . . . .	0.20	millimètres.
Id.            4 <sup>e</sup> id. . . . .	0.19	id.
Id.            2 <sup>e</sup> id. . . . .	0.13	id.
Id.            3 <sup>e</sup> id. . . . .	0.10	id.

Mexique (Guanajuato).

Je dédie cette espèce à M. le comte de Keyserling, qui a bien voulu m'aider dans la détermination si difficile des espèces américaines.



## SUR LE NOUVEAU SOUS-GENRE

# SERICOPELMA (AUSSERER)

Par M. LÉON BECKER

— SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1878 —

---

En 1805, dans le *Tableau des Aranéides*, Walckenaer divisa cet ordre en deux tribus : les *Theraphosæ* et les *Aranææ*, araignées proprement dites. Il partagea la première en trois parties.

Les égorgeuses (*Trucidatoriae*) genre *Mygale*.

Les tueuses (*Occidatoriae*) genre *Oletera*, synonyme d'*Atypus* Ltr.

Les ravageuses (*Depredatoriae*) genre *Missulena*, synonyme d'*Eriodon* Ltr.

En 1825, Latreille substitua au mot *Theraphosæ*, celui de *Tetrapneumones*, changé plus tard en *Quadripulmonaires* par L. Dufour et en *Mygalidae* par Sundevall en 1833.

Ch. Koch, dans ses *Arachniden*, a le premier subdivisé le genre *Mygale* en sept sous-genres adoptés depuis.

Le mot de *Mygale* ayant été employé antérieurement par Cuvier (en 1800), pour un genre de mammifères, il a été remplacé dans la classe des Arachnides par les noms d'*Avicularia* ou de *Theraphosa*; il s'ensuit que la famille porte aujourd'hui le nom de *Theraphosidae* Thorell ou celui de *Avicularidae* E. Simon, selon que le genre *Theraphosa* (type *Blondii*) ou le genre *Avicularia* (type *vestiaria*) sont choisis comme type.

Dans le système de M. Thorell, la famille des *Theraphosidae* compose à elle seule le sous-ordre des *Territilariae*; elle renferme six genres européens décrits antérieurement.

Depuis cette époque, M. Ausserer a fait paraître deux mémoires importants dans les *Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen Zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien*, le premier en 1871

(t. XXI, p. 118), le second en 1875 (p. 126), sur la famille des *Avicularidae* E. Simon, qu'il divise en trois tribus : *Atypinæ*, *Eriodontinæ* et *Theraphosinæ*, et en soixante-cinq genres ou sous-genres.

C'est parmi ces genres nombreux, et dans la tribu des *Theraphosinæ* qu'il place les *Eurypelma* de C. Koch (1850), que cet auteur considérait comme un sous-genre.

M. Ausserer élève les *Eurypelma* au rang de genre; il les divise en cinq sous-genres : *Lasiodora*. C. K.; *Sericopelma*. Auss.; *Lasiochremus*. Auss.; *Homœomma*. Auss.; *Eurypelma*. C. K.

Le nouveau sous-genre *Sericopelma* Auss. ne renfermait jusqu'à présent qu'une seule espèce, la *S. rubronitens*. Auss.

J'y ajoute aujourd'hui la *S. Breyeri*. L. B.

ESSAI MONOGRAPHIQUE  
SUR LES  
PANAGÉIDES  
PAR  
le baron M. de CHAUDOIR.

— SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1878 —

---

Je me suis déjà occupé des espèces de ce groupe en 1861, dans un travail publié dans le Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou ; mais alors mon but n'était que d'énumérer les espèces qu'on connaissait et de décrire celles encore inédites de ma collection. Maintenant, tout en faisant connaître un certain nombre d'espèces nouvelles, j'ai surtout en vue de préciser les caractères qui distinguent ce groupe des autres Carabiques, ainsi que ceux par lesquels les différentes subdivisions se distinguent les unes des autres, d'où résultera, j'espère, une connaissance bien plus exacte de ces insectes, étudiés jusqu'ici assez superficiellement.

Quoique nous ayons eu déjà l'occasion de dire que les *Tefflus* et les *Euryysoma* rentrent aussi dans ce groupe, nous n'avons pas l'intention de nous occuper cette fois-ci de ces deux genres, et nous nous bornerons à faire ressortir dans le tableau synoptique les caractères qui les distinguent des Panagéides proprement dits.

Ce groupe fait partie de la deuxième grande section des Carabiques, chez lesquels la suture des épimères intermédiaires atteint les hanches de la deuxième paire de pattes. L'écusson pénètre entre la base des deux élytres. Il y a près du bord interne de chaque œil deux points pilifères ; mais ce qui les distingue surtout, ce sont les caractères suivants :

*Paraglosses* adhérents jusqu'à l'angle antérieur de chaque côté de la languette, tantôt pas plus longs que celle-ci, tantôt la dépassant plus ou moins considérablement.

*Mâchoires crochues et très-ciliées en dedans, lobe inférieur à dernier article court, très-large, comprimé et terminé à son extrémité par un petit crochet (excepté dans le genre *Micriixys*.*

*Mandibules portant sur le milieu de leur face inférieure une rangée longitudinale de cils serrés.*

*Palpes à dernier article plus ou moins dilaté; les deux derniers des maxillaires et le dernier des labiaux couverts de nombreux poils.*

*Labre* n'ayant que quatre points pilifères plus ou moins rapprochés du bord antérieur.

*Menton* ayant toujours une dent dans son échancrure et deux profondes fossettes semblables à des trous ronds sur sa base.

*Tarses antérieurs* tantôt semblables dans les deux sexes, tantôt plus ou moins dilatés dans les mâles; dans ce dernier cas, le dessous n'est jamais revêtu de deux rangées de papilles comme dans les Féroniens et les Anchoménides, mais il est tantôt glabre, tantôt revêtu d'une brosse serrée comme dans les Chléniens et les Oodiens; le dessus de tous les tarses revêtu de poils plus ou moins serrés.

#### SECTION 1<sup>e</sup>. Corps glabre, non ponctué en dessous.

Élytres sans ourlet basal . . . . . *Tefflus*.

Élytres avec un ourlet basal . . . . . *Eurysoma*.

#### SECTION 2<sup>e</sup>. Corps revêtu de poils, plus ou moins ponctué en dessous. . . . . *Panagéides* sensu strictiori.

On voit par l'exposé des caractères du groupe, qu'il se distingue parfaitement de tous les autres, et que le seul avec lequel, comme l'avait déjà reconnu Dejean, il ait quelque affinité, est celui des Ooides, par l'intermédiaire des *Eurysoma* et des *Dercylus*, et, par celui des Codides, il se rattache aux Chlénides. On a introduit à tort dans ce groupe le genre *Geobius* qui, en considération de ses caractères, dont on trouvera l'exposé à la fin de ce travail, me semble devoir plutôt être rapproché des *Pelecium*.

Wiedemann a encore placé dans le genre *Panagaeus* un insecte qu'il a nommé *P. chalcocephalus* (Zool. Mag. II, 1. p. 57), qui ne me semble pas différer du *Panagaeus chlorocephalus* Kollar (Ann. des Wien. Mus. I. p. 335, t. XXXI, fig. 4 à 6); je ne possède de

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE  
BELGIQUE

TOME VINGT ET UNIÈME  
FASCICULE III

Signatures 6 à 12, n à s et viii et ix

PLANCHE II

Paru le 7 février 1879



BRUXELLES  
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ  
MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE

1878



type ni de l'un ni de l'autre, mais je ne crois pas me tromper en les rapportant tous deux au genre *Pristomacharus* Bates (Trans. Ent. Soc. Lond., 1873, part. II, p. 323); je crois cependant qu'ils sont spécifiquement distincts du *P. Messi* Bates, que je possède et qui vient de Hongkong, tandis que les deux autres habitent l'Hindostan.

### PANAGÆIDÆ sens. strict.

I. Paraglosses dépassant la languette et prolongés en lobe plus ou moins étroit et plus ou moins long.

A. Tarses semblables dans les deux sexes.

1. Quatrième article des tarses non bilobé.

a. Dent du menton large et tronquée.

z. Dernier article des palpes, surtout dans les ♂, très-dilaté, réniforme.

z. Quatrième article des tarses très-échantré, cinquième court. (Épisternes postérieurs très-transversaux.) **Brachyonychus.**

zz. Quatrième article des tarses peu échantré, cinquième plus long. (Épisternes postérieurs pas plus longs que larges.) **Craspedophorus.**

z. Dernier article des palpes, dans les ♂ surtout, fortement triangulaire.

z. Épisternes postérieurs carrés ou plus longs que larges. **Epicosmus.**

zz. Épisternes postérieurs très-transversaux.

**Eudema.**

b. Dent du menton étroite, suballongée.

z. Mandibules courtes. **Isotarsus.**

6. Mandibules longues et avancées. **Tinognathus.**

B. Tarses antérieurs un peu plus larges dans le ♂, mais sans brosse en dessous. **Microcosmus.**

C. Tarses antérieurs très-dilatés dans les mâles et revêtus d'une brosse serrée en dessous. **Epigraphus.**

D. Les deux premiers articles des tarses antérieurs des ♂ dilatés comme dans les *Panagæus*. **Tinoderus.**

2. Quatrième article de tous les tarses très-bilobé.

**Dischissus.**

II. Paraglosses ne dépassant pas la languette et garnissant seulement ses bords latéraux.

A. Quatrième article des tarses bilobé.

1. Tarses antérieurs pareils dans les deux sexes.  
**Euschizomerus.**
2. Tarses antérieurs à premier article dilaté dans les mâles.  
**Peronomerus.**
- B. Quatrième article des tarses nullement bilobé.
  1. Tarses antérieurs pareils dans les deux sexes.
    - a. Labre échancré, les deux points pilifères du milieu très-rapprochés du bord antérieur. **Trichisia.**
    - b. Labre non échancré, plutôt un peu arrondi, les deux points pilifères du milieu très-éloignés du bord antérieur. **Coptia.**
  2. Tarses antérieurs à deux premiers articles dilatés dans les ♂.
    - a. Épistome tronqué carrément. **Panagæus.**
    - b. Épistome profondément échancré. **Micrixys** (<sup>1</sup>).

#### BRACHYONYCHUS.

*Epicosmus* Chadoir.

*Languette* large à son extrémité, obtusément, mais fortement carénée en dessous, tronquée et munie de deux poils à son bord antérieur dont les angles sont arrondis; rétrécie vers le milieu; *paraglosses* bordant ses côtés jusqu'à l'extrémité, un peu échancrées à leur bord antérieur, avec l'angle externe prolongé en lobe long, très-étroit, légèrement arqué en dedans.

*Palpes* à peu près comme dans les *Craspedophorus*.

*Labre, mandibules, mâchoires* de même.

*Menton* à lobes moins arrondis extérieurement et plus triangulaires que dans le *Crasped. tetrastigma*.

*Antennes* aussi longues que dans le même, avec la même proportion entre leurs articles et le même mode de pubescence.

*Pattes* plus fortes, mais tout aussi longues; tarses moins grêles; le quatrième article *profondément et angulairement*

(<sup>1</sup>) C'est avec doute que je place ce genre dans la section à articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, car ce sexe ne paraît pas avoir été trouvé jusqu'à présent, mais il est d'ailleurs facilement reconnaissable à la forme de l'épistome, du labre, des mandibules, etc.

échantré, mais pas bilobé, le cinquième plus court, rentrant à moitié dans l'échancreure du quatrième.

*Épisternes postérieurs* très-courts, très-transversaux, de près du double plus larges que longs, peu profondément ponctués.

*Abdomen* large, en demi-ovale, légèrement ponctué, sans crénelures le long du bord antérieur des trois derniers segments.

*Corselet* large, hexagonal, peu convexe, à bords peu relevés, relativement légèrement pointillé; *élytres* amples, en ovale court, très-voûtées, faiblement striées, ornées de quatre grandes taches jaunes.

Indépendamment du caractère générique important, tiré de la conformation des deux derniers articles des tarses et surtout du quatrième, les espèces de ce genre se distinguent par la largeur, l'ampleur et la convexité des élytres, qui sont de plus faiblement striées en comparaison de la plupart des Panagéides.

**Br. lœvipennis.** Long. 29, larg. 13 mill. — C'est, à l'exception des *Eurysona*, la seule espèce de Panagéide dont les élytres ne soient presque pas ponctuées. La tête est du double plus longue que le front entre les yeux n'est large, et s'élargit un peu en avant; le col est un peu renflé; il n'y a presque pas de vestige d'étranglement derrière les yeux; ceux-ci sont plus rapprochés de la base que de l'extrémité, modérément convexes ( $\varphi$ ), le rebord de la joue recouvre un peu leur côté postérieur: l'épistome est légèrement convexe, tronqué très-carrément en avant, mais très-arrondi postérieurement, et pénétrant profondément et en demi-cercle dans le devant du front; il est légèrement chagriné et porte de chaque côté deux petits plis qui se réunissent extérieurement, et un petit point près des angles antérieurs: le front est plan avec une légère dépression longitudinale de chaque côté, parallèle au bord latéral et un peu sinuée, entièrement couvert, excepté aux angles antérieurs, de rugosités longitudinales fines, entremêlées de petits points; sur le vertex ou col des rugosités dentelées transversales, bien plus faibles que celles du front. Le corselet est environ du double plus large que la tête avec les yeux, moins long que large, mais peu transversal, en hexagone à angles latéraux très-arrondis, bien plus étroit à son extrémité qu'à sa base; le bord antérieur est coupé presque carrément, mais avec les angles un peu saillants, peu éloignés des côtés du col, arrondis au sommet; les côtés sont très-élargis vers le milieu, rectilignes depuis les angles antérieurs jusqu'au

milieu, où ils décrivent une courbe très-forte, après laquelle ils se dirigent très-obliquement et en ligne droite vers les angles postérieurs, qui sont très-obtus, mais assez marqués; la base est coupée carrément et remonte fort peu vers les angles; le dessus est couvert d'une ponctuation faible, mais serrée, qui le devient moins vers les bords antérieur et latéraux, mais augmentant de densité vers la base; la partie antérieure du disque est légèrement bombée, les bords latéraux sont largement aplatis, mais nullement relevés; une large excavation de chaque côté de la base fait paraître un peu relevée la région qui avoisine les angles postérieurs; au fond de l'excavation on aperçoit un trait imprimé assez long; la ligne médiane, très-fine sur le disque, est effacée aux deux extrémités; sur le côté, depuis l'angle antérieur jusqu'au milieu, règne une petite rigole et un bourrelet très-fin, qui disparaît ensuite. Les *elytres* sont d'un peu plus de moitié plus larges que le corselet, d'un tiers environ plus longues que larges, en ovale court, peu tronqué et non échancré à la base, avec les épaules tout à fait arrondies, de sorte que la courbe de cette partie est uniforme depuis les côtés du pédoncule jusqu'au milieu des côtés, et continue ainsi jusqu'à l'extrémité, qui est légèrement sinuée et peu obtusément arrondie; le dessus est également voûté dans tous les sens, les stries sont fines, nettement gravées, marquées de points peu rapprochés les uns des autres, et qui entament légèrement les bords des intervalles; ceux-ci sont tout à fait plans, très-finement chagrinés, nullement ponctués, à l'exception du 9<sup>e</sup> et du bord externe du 8<sup>e</sup> qui portent de petits points pilifères; sur le 9<sup>e</sup>, qui est aussi large que ce dernier, on aperçoit une rangée de petits points ombiliqués, qui ne sont guère plus rapprochés les uns des autres aux deux extrémités que vers le milieu; près de l'écusson il y a un rudiment de strie assez long et la base de la 1<sup>re</sup> strie diverge assez fortement et va rejoindre celle de la 2<sup>e</sup>; le rebord latéral est finement relevé. Le dessous de la tête est lisse, le milieu du prosternum plus ponctué que ses épisternes, parsemé de poils verticaux; les deux autres parties du sternum sont pointillées et pubescentes; leurs épisternes marquées de points un peu plus gros, mais moins serrés; l'abdomen est ponctué sur ses côtés comme les épisternes; la moitié antérieure du milieu des trois derniers segments est lisse et glabre, leur bord postérieur pointillé et pubescent. D'un noir obscur et terne en dessus, un peu plus luisant en dessous; villosité des pattes un peu roussâtre; sur chaque élytre deux grandes taches d'un jaune orangé, s'étendant, la 1<sup>re</sup>, sur le premier quart depuis la 9<sup>e</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup> strie, qu'elle dépasse légèrement, composée de six taches, dont celles des 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles sont plus longues que les deux intermédiaires, tandis que celle du 9<sup>e</sup> s'avance vers la base autant

que celle du 8<sup>e</sup>, mais reste plus courte postérieurement; la seconde, composée de taches presque aussi longues que les antérieures, occupe les intervalles 4 à 8; de ces cinq taches les deux intermédiaires sont antérieurement plus courtes et postérieurement plus longues que les trois autres, ce qui fait que les bords des quatre grandes taches des élytres sont très-fortement dentelés. L'individu que je possède, est une femelle trouvée à Siam par feu Mouhot, mais le Muséum du Jardin des Plantes en possède un autre semblable, trouvé par le Dr Harmand dans la Cochinchine.

**Br. sublaevis** Chaudoir (*Epicosmus*), Rev. et Mag. de Zool. 1869, p. 67. Long. 26, larg. 11 mill. ♂. — Il ressemble extrêmement au précédent, mais il en diffère surtout par ses élytres ponctuées. La tête semble un peu plus allongée et les yeux (♂) sont plus saillants; le corselet est plus court, un peu plus transversal, sa plus grande largeur est un peu après le milieu, où la courbe des côtés est encore plus forte, les angles postérieurs sont notablement plus arrondis; la ponctuation du dessus est plus forte, la ligne médiane plus marquée, le trait du fond des excavations latérales de la base plus court. Les élytres ne sont que d'un tiers plus larges que le corselet, mais leur forme et leurs proportions sont les mêmes, ainsi que leur convexité; leurs stries sont bien plus fines et moins profondes, ponctuées de même, mais les intervalles, également chagrinés, sont de plus couverts d'une ponctuation fine, peu profonde, mais assez serrée, donnant naissance à une villosité courte. En dessous le devant des segments abdominaux est moins lisse et finement ponctué. La coloration générale est la même; la bande postérieure des élytres ne diffère guère, mais la bande antérieure est moins dentelée sur les bords, et les taches qui la composent se raccourcissent peu à peu depuis celle du 8<sup>e</sup> intervalle jusqu'à celle du 4<sup>e</sup>; celle du 9<sup>e</sup> est un peu plus courte que sa voisine; la pubescence est noire ou jaune, suivant la couleur de la place qu'elle occupe. Je ne possède qu'un individu pris par Mouhot dans le Camboje, mais le Muséum du Jardin des Plantes en a reçu un certain nombre du Dr Harmand, qui l'a rapporté de la Cochinchine.

**Br. humeratus** Chaudoir (*Epicosmus*), Rev. et Mag. de Zool. 1869, p. 69. Long. 24, larg. 10 1/2 mill. (♂). — Très-voisin du précédent et ponctué de même, il en diffère par la forme des élytres qui sont bien plus largement tronquées à leur base, ce qui fait que, quoique toujours très-arrondies, les épaules sont plus marquées et les côtés un peu moins arqués; la bande antérieure est dentelée comme dans le *lavipennis*, mais elle est composée de taches plus courtes, ce qui la rend plus transversale. Beaucoup plus rare, à ce qu'il paraît, que le précédent et venant de la Cochinchine. Il est à désirer que cette espèce puisse être étudiée sur un nombre plus considérable d'individus.

## CRASPEDOPHORUS.

Hope, The Coleopt. Manual, II, p. 165; Murray.

*Panagarus* Dejean, *Epicosmus* Chaudoir.

*Isotarsus* Laferté, Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 217.

*Eudema* Castelnau, Hist. nat. des Coléopt. I, p. 137.

Pour éviter de créer des noms nouveaux, j'ai approprié à chacune des divisions que j'ai introduites dans les grands *Panagaeus* à tarses simples, un de ceux qui ont déjà été proposés. J'ai donc choisi celui de *Craspedophorus* pour les espèces à corselet relevé sur les côtés, que la conformation de leurs palpes distingue des *Epicosmus*.

*Languette* cornée, épaisse au milieu, creusée en dessous de chaque côté pour loger le support des palpes labiaux, dilatée à son extrémité, qui est obtusément arrondie et porte deux points pilifères distants l'un de l'autre; *paraglosses* étroits, garnissant son bord latéral et terminés à leur angle externe par un lobe long, étroit, membraneux, un peu arqué en dedans.

*Palpes* à dernier article en forme de triangle très-allongé, dont son côté externe forme la base et dont le sommet est très-ouvert, arrondi et bien plus rapproché de la base que de l'extrémité; le côté antérieur entre ce sommet et l'angle apical est plus ou moins arrondi et même sinué; ce dernier est arrondi au sommet; — dans le mâle, la dilatation est plus forte que dans la femelle, surtout aux palpes labiaux; l'avant-dernier à ceux-ci est long, élargi vers l'extrémité avec plusieurs épines garnissant le côté interne, surtout entre le milieu et l'extrémité; aux maxillaires, le deuxième est fort long et très-mince, légèrement aminci vers la base et muni de deux épines près de son extrémité interne, le pénultième, plus court que les deux voisins, ressemble à celui des labiaux, mais il est un peu moins aminci vers la base et son extrémité externe est tronquée très-obliquement, de sorte que la base du dernier s'adapte à cette troncature; outre les poils dont il est revêtu, de même que le dernier de tous les palpes, il porte deux fortes épines près de son extrémité interne.

*Labre* largement, mais peu profondément échancré en arc de cercle.

*Mandibules* crochues à leur extrémité.

*Antennes* longues, le troisième article toujours plus long que les autres, presque aussi pubescent que les suivants, mais revêtu de poils plus longs.

*Menton* peu profondément échancré, la dent du milieu assez large et tronquée, les lobes triangulaires, un peu moins longs que larges, très-divergents, plus ou moins peu arrondis à leur côté externe, avec l'angle antérieur légèrement obtus.

*Pattes* longues, généralement assez grèles, jambes portant extérieurement une profonde rainure longitudinale; tarses à quatrième article très-légèrement échancré, le cinquième assez long, ne pénétrant nullement dans le quatrième.

*Épisternes postérieurs* tantôt carrés, tantôt plus longs que larges, mais un peu transversaux.

*Corselet* passablement relevé sur ses bords latéraux.

*Élytres* en ovale allongé, profondément striées, plus ou moins convexes, libres ou soudées.

Toutes les espèces qui font partie de ce genre, habitent les différentes parties de l'Afrique, situées au sud et à l'est du Sahara.

Épisternes postérieurs plus ou moins carrés, pas plus longs que larges.

Menton à lobes larges, très-arondis à leur côté externe.

o. Abdomen à segments crénelés antérieurement, le long du bord postérieur du précédent.

**Gr. tetrastigma** Chaudoir (*Epicosmus*), Bull. des Natur. de Mosc., 1850, I, p. 417, = *Isotarsus simuaticollis* Laferté, Rev. et Mag. de Zool., 1850, p. 392. Long. 20-21, larg. 8 1/2 mill. — *Tête* environ d'un tiers plus longue que n'est large le front entre les yeux, qui sont presque hémisphériques; front chagriné et ponctué, un peu déprimé longitudinalement de chaque côté; épistome lisse, un peu convexe, imprimé de chaque côté; sa suture très-arquée, la convexité de l'arc tournée vers la base; dépression transversale entre le front et le vertex assez marquée, ruguleuse, rugosité s'étendant sur le devant du vertex, base de celui-ci lisse. *Corselet* du double au moins plus large que la tête, moins long que large, mais peu transversal, en hexagone d'égale largeur aux deux extrémités, mais très-élargi vers le milieu, un peu après lequel il atteint sa plus grande largeur, un peu échancré en arc de cercle à son bord antérieur, avec les angles s'écartant peu des côtés du col, un peu avancés, mais très-largement arrondis; côtés très-arqués, sur-

tout après le milieu, derrière lequel on remarque une sinuosité assez longue, quelquefois assez sensible; angles postérieurs formant une petite dent obtuse, précédée d'une petite échancrure; base sinuée de chaque côté du pédoncule, et se dirigeant un peu en arrière vers les angles postérieurs; le dessus couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée; le disque un peu convexe, séparé des bords latéraux par une large gouttière, qui s'éloigne davantage des côtés dans sa partie postérieure; bords latéraux relevés, surtout postérieurement, mais le rebord latéral n'est visible que le long de la moitié antérieure des côtés, encore est-il très-fin et la rigole qui le longe, très-peu marquée; ponctuation du bord latéral moins forte que celle du disque; ligne médiane bien marquée, quoique fine, atteignant presque le bord antérieur, mais s'oblitérant vers la base dont les côtés sont creux et offrent une dépression longitudinale, qui à sa base se perd dans la gouttière latérale; de chacun des points sort un poil assez long, légèrement penché en arrière. *Élytres* de près du double plus larges que le corselet, en ovale de moitié plus long que large, assez obtus à sa base dont les côtés, à partir du pédoncule, descendent assez sensiblement et en ligne droite vers l'épaule, qui, quoique marquée, est très-arondie; les côtés le sont assez régulièrement depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité, qui est assez visiblement sinuée et peu obtuse; le dessus passablement voûté dans tous les sens (bien que moins que dans le *bifasciatus* Fabr. = *tomentosus* Dejean), stries formant des sillons assez profonds, dont le fond étroit porte d'assez gros points peu rapprochés les uns des autres et entamant les bords des intervalles; ceux-ci convexes, parsemés de points assez nombreux, sans qu'ils soient toutefois très-serrés, surtout sur les intervalles internes; 1<sup>re</sup> strie divergeant à sa base et allant rejoindre celle de la 2<sup>e</sup>; rudiment préscutellaire assez long, longeant l'écusson et la base de la suture; la rangée de points ombiliqués du 9<sup>e</sup> intervalle est continue, et elle est distribuée un peu irrégulièrement sur le milieu de sa largeur et pas le long du bord; rebord latéral assez large et passablement relevé; il se prolonge sur la base jusqu'au pédoncule et il est assez tranchant. Le dessous de la tête est lisse; épipleures du corselet larges, presque lisses, creusés en gouttière, dont le fond est plus rapproché des épisternes que du bord externe; prosternum entier grossièrement ponctué avec un assez long poil sortant de chaque point, les deux autres parties du sternum pointillées et pubescentes, leurs épisternes ponctués comme ceux du prosternum. Abdomen couvert d'une ponctuation pubescente assez dense, avec de gros points semblables à ceux des épisternes, épars sur les deux premiers segments et sur les côtés des deux suivants; il n'y en a guère sur les deux derniers; épi-

pleures des élytres pointillés et un peu pubescents. Entièrement d'un noir assez luisant, les bouts des articles des palpes et les poils des pattes roussâtres; sur chaque élytre deux taches d'un jaune orangé comme celles du *nobilis*; la 1<sup>re</sup>, allant de la 9<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> strie, qu'elle dépasse plus ou moins, forme une large bande fort peu dentelée, un peu oblique et légèrement arquée; la 2<sup>e</sup>, allant de la 8<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup>, forme également une bande qui oblique un peu en arrière vers le bord latéral, et est composée de six taches d'égale longueur à l'exception de celle du 7<sup>e</sup> intervalle, qui se prolonge un peu plus en arrière et forme une petite dent; le bord antérieur n'est que faiblement dentelé. J'en possède trois individus venant du Sénégal et de la Sénégambie portugaise (Boccandé); dans l'un d'eux les taches (qui dans ce genre ne varient presque jamais de coloration) sont plus rouges que dans les deux autres, ce qui est dû, sans doute, à l'influence de l'alcool ou de quelque autre agent chimique.

**Cr. Westermannii** Laferté (*Isotarsus*), Rev. et Mag. de Zool., 1850, p. 392. — *Panagaeus Strachani* Hope, Ann. of Nat. Hist., X, p. 94. Long. 20-21, larg. 8-9 mill. — Il ressemble au *tetrastigma*, mais il est bien distinct. *Corslet* moins rétréci vers sa base, moins arrondi sur les côtés; ponctuation du disque moins forte, base moins sinuée de chaque côté près du pédoncule et plus régulièrement échancrée en arc de cercle, sommet des angles postérieurs moins denté, quoique également précédé d'une échancreure. *Élytres* de la même forme, tout aussi fortement sillonnées, mais les points des stries plus petits, les intervalles, tout aussi convexes, couverts d'une ponctuation bien plus fine, plus serrée, les poils qui sortent des points plus courts. Coloration à peu près identique; la bande antérieure des élytres, plus dentelée, ne va que de la 4<sup>e</sup> strie à la 8<sup>e</sup> qu'elle ne dépasse que légèrement, tandis que la seconde, très-dentelée, se compose de cinq taches entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, dont celles des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> intervalles dépassent sensiblement les trois autres tant en avant qu'en arrière, et celle du 4<sup>e</sup> intervalle est très courte. L'un des individus que je possède est le type de Laferté et faisait partie de la collection Dejean, où il était indiqué comme venant de Guinée; le second qui ne diffère du type que parce qu'il est un peu plus grand, provient de la vente de la collection d'Edwin Brown et est étiqueté comme venant de l'Afrique occidentale. Le type du *P. Strachani* que j'ai vu dans la collection Hope, à Oxford, me semble appartenir à cette espèce, et si la description n'était pas tellement insuffisante, ce nom devrait avoir la priorité. Il vient du Cap Palmas.

**Cr. grossus** Hope (*Panagaeus*) Ann. of Nat. Hist. X (1842) p. 92; Murray, Ann. and Magaz. of Nat. Hist. XIX, t. XIII, fig. 8. — *Panagaeus grandis* Imhof, Verh. d. Basel Naturges. V. (1843),

p. 166. Long. 22, larg. 8 1/2 mill. — Plus allongé et moins convexe que le *tetrastigma*. *Tête* plus large, dépression transversale entre le front et le vertex moins forte. *Corselet* encore moins court que dans le *Westermannii*, atteignant sa plus grande largeur vers le milieu, partie antérieure des côtés moins arrondie, leur milieu moins fortement arqué, leur partie postérieure se dirigeant un peu obliquement vers la base, mais nullement sinuée, plutôt rectiligne; base échancrée et guère sinuée (comme dans le *Westermannii*); sommet des angles plus denté que dans ce dernier et également précédé d'une petite échancrure. *Élytres* en ovale plus allongé, épaules plus arrondies, moins marquées; milieu des côtés moins arqué; le dessus moins convexe; stries moins profondes, ponctuées comme dans le précédent; intervalles un peu moins convexes, offrant la même ponctuation fine et assez serrée. Antennes plus fines et moins grossièrement pubescentes; pattes plus longues et plus grêles. La coloration est en général la même, mais les taches sont d'un jaune citron; chacune d'elles se compose de quatre taches placées sur les intervalles 5 à 8, et est assez dentelée sur les bords, tant antérieur que postérieur; dans l'un de mes deux individus, les taches ou bandes sont bien plus courtes que dans l'autre et celle du 8<sup>e</sup> intervalle dans la tache postérieure est presque effacée; les palpes sont brunâtres, ainsi que les huit derniers articles des antennes, dont chacun est un peu rembruni vers l'extrémité. Deux individus, dont l'un vient de la Côte d'Or et l'autre de Guinée.

**Cr. ruficrus.** Laferté (*Isotarsus*), Rev. et Mag. de Zool., 1851, p. 221. Chaudoir, Bull. des Natur. de Mosc., 1861, II, p. 340. Long. 17, larg. 7 3/4 mill. — *Tête* comme chez le *grossus*, ponctuation un peu plus marquée. *Corselet* moins court que celui du *tetrastigma*, quoiqu'un peu moins long que large, à peu près comme celui du *grossus*, mais bien distinctement sinué après le milieu et plus rétréci vers la base; angles postérieurs comme dans ce dernier, base un peu plus échancrée; ponctuation du dessus pas plus forte, mais moins serrée, surtout le long des bords latéraux. *Élytres* ayant la forme et les proportions de celles du *grossus*, encore moins convexes, striées de même; intervalles pas plus convexes, mais moins ponctués et plus luisants. Antennes tout aussi grêles; pattes fines, un peu moins longues. La coloration est semblable, mais les bandes des élytres sont d'un jaune orangé plus foncé que dans le *tetrastigma*; l'antérieure ne s'étend de la 9<sup>e</sup> strie que jusqu'à la 5<sup>e</sup>, elle est presque plus longue que large et s'avance vers l'épaule; la postérieure ne se compose que de trois taches, dont l'intermédiaire est sensiblement plus longue que ses deux voisines, dont l'interne est très-petite; le labre et les

mandibules sont roux, le premier rembruni vers le milieu postérieur, celles-ci vers la base; les palpes, les antennes, les genoux, les jambes et les tarses sont d'un brun rougeâtre, les antennes avec les premiers articles plus foncés, les cuisses brunes. En dessous, l'*abdomen* est lisse sur le milieu des quatre derniers segments, qui ne sont ponctués grossièrement que sur les côtés; les éipleures des élytres sont lisses et luisantes, les crênelures du bord antérieur des segments sont plus fines, mais distinctes. Je ne connais de cette espèce que la femelle qui a été décrite par M. de Laferté, et qui fait partie de ma collection.

**Cr. gabonicus** Thomson. Arch. entom., II, 1858, p. 34. (Voy. au Gabon.) Long. 17, larg. 7 mill. — Taille du *ruficrus*. *Tête* pareille; *corselet* moins large, à peine échancré antérieurement, angles antérieurs nullement avancés, très-arrondis; rondeur des côtés plus régulière, ne formant ni coude vers le milieu, ni sinuosité entre ce dernier et les angles postérieurs, qui sont plus arrondis; bords latéraux pareillement aplatis, mais peu relevés, ligne médiane moins marquée, ponctuation plus forte, tous les points égaux et assez gros. *Elytres* moins larges, un peu plus allongées, un peu moins arrondies sur les côtés, le dessus un peu moins convexe, ainsi que les intervalles des stries; celles-ci ponctuées de même; ponctuation des intervalles fine et très-dense. Antennes et pattes pareilles. Les bandes des élytres presque comme celles du *microcephalus*; l'antérieure ne va du bord externe que jusqu'à la 3<sup>e</sup> strie, la postérieure, qui va de la 8<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, ne diffère de celle de cette espèce que par les deux taches externes qui ne descendent pas plus que les autres vers l'extrémité. Cette description est faite sur un individu de la collection du comte Mnischek, pris au Gabon par M. H. Deyrolle.

**Cr. Lafertei** Murray. Ann. and Mag. of Nat. Hist. XX, 1857, p. 121, fig. 4. Long. 15 1/2, larg. 7 4/5 mill. — Il diffère des précédents par sa taille plus petite, ainsi que par sa forme plus raccourcie et plus trapue. Comparé au *tetrastigma*, il a la tête plus courte, moins déprimée transversalement entre le front et le vertex; le front est plus ponctué et les dépressions latérales sont presque nulles; des points peu serrés s'aperçoivent sur tout le milieu du vertex. Le *corselet* est plus de deux fois plus large que la tête, il est plus transversal et plus carré; les angles antérieurs sont plus largement arrondis, la partie antérieure des côtés l'est presque autant que le milieu, leur partie postérieure est moins sinuée et se dirige moins obliquement vers les angles postérieurs, qui sont terminés par une petite dent aiguë, précédée d'une indentation moins forte; la base est plus large et descend davantage vers les angles; les ondulations du dessus sont iden-

tiques, mais la ponctuation, qui n'est guère plus faible, est plus serrée et fait paraître la surface plus rugueuse. Les élytres ne sont plus larges que le corselet que de moins d'un millimètre, leur forme est plus raccourcie que dans toutes les espèces de cette section; les côtés de la base descendent notamment moins vers l'épaule, celle-ci est plus marquée, quoique arrondie au sommet; le dessus est bien moins convexe que dans le *tetrastigma*, et ne l'est guère plus que dans le *ruficrus*, auquel il ressemble le plus; cependant l'extrémité descend plus fortement vers le bord postérieur; la ponctuation des stries est plus forte que dans ce dernier, sans l'être autant que dans le premier; les intervalles des stries sont modérément convexes; leur ponctuation est à peu près aussi serrée que dans le *Westermanni*, mais plus forte. Le dessous du corps est ponctué comme dans le *tetrastigma*, mais le milieu des segments abdominaux et l'anus sont beaucoup moins ponctués et moins pubescents, sans être toutefois lisses et glabres comme dans le *ruficrus*; les épipleures des élytres sont assez densément, mais peu profondément ponctuées; les antennes sont moins longues, leurs articles moins allongés; les pattes comme chez le *tetrastigma*. Il est d'un noir luisant, les antennes, les cuisses et les jambes d'un brun foncé, mais les premières deviennent rousses vers l'extrémité; les palpes et les tarses sont roussâtres, mais les derniers articles des premiers se rembrunissent; les bandes des élytres sont d'un jaune orangé aussi foncé que dans le *ruficrus*; l'antérieure, placée de même, est presque aussi longue que large, à peu près carrée et va de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie qu'elle dépasse un peu; des quatre taches dont elle se compose, les deux internes sont un peu moins longues que les deux autres; la bande postérieure se compose de trois taches sur les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> intervalles, dont l'intermédiaire est bien plus courte que ses deux voisines, qui elles-mêmes ne sont pas bien longues, et d'une 4<sup>e</sup> très-petite sur le 8<sup>e</sup> intervalle. Je l'ai eu de M. Sallé, qui l'avait acheté à la vente de la collection d'Edwin Brown; il était étiqueté comme venant de l'Afrique occidentale; je n'hésite pas à le rapporter à l'espèce de Murray, qui vient du Vieux Calabar.

NOTE. — Hope (Ann. and Mag. of Nat. Hist., 1841, p. 93 et 94) a, comme on sait, décrit plusieurs grands *Panagaeus*, dont les *Saragei* = *Raddoni*, *Sayersi*, *Klugi*, *Strachani* et *grossus* sont ou paraissent être des *Craspedophorus*. Je n'ai pu voir ces insectes à Oxford que très-superficiellement; mais je ne suis fixé que sur le *grossus*, et crois l'être sur le *Strachani* = *Westermanni* Laferté; au sujet des quatre autres, je puis dire seulement que les deux premiers m'ont paru ne faire qu'une espèce, et que tous se rapportent peut-être aux espèces décrites plus haut sous d'autres noms;

mais les descriptions de Hope sont tellement insuffisantes, qu'on devra, je crois, les considérer comme non avenues. Les *Pan. tropicus* et *Erichsoni* sont des espèces connues d'*Epicosmus*, dont j'ai adopté les noms, comme on le verra plus loin.

*o o.* Segments abdominaux non crénélés le long du bord postérieur du segment précédent. (Antennes grèles).

*p.* Élytres ornées de quatre taches.

*q.* Tête courte, nullement étranglée derrière les yeux (forme trapue).

**Cr. Leprieuri** Castelnau (*Panagaurus*). Étud. entom., p. 155.

Long. 14-15, larg. 6-6 1/2 mill. — *Tête* plus petite, plus étroite et plus allongée que dans le *brericollis*, carrée, guère renflée à sa base, nullement étranglée, ni déprimée en travers derrière les yeux, qui sont saillants et hémisphériques; le rebord de la joue recouvre moins leur côté postérieur; front couvert d'une ponctuation peu profonde, ne formant pas de rugosité, les dépressions latérales visibles seulement dans sa partie antérieure, le milieu de l'épistome, qui est convexe, lisse, mais les côtés et le bord antérieur parsemés de petits points; le col lisse. *Corselet* très-court, très-transversal, de plus du double plus large que la tête avec les yeux, pas plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; bord antérieur assez échancré, avec les angles un peu avancés, fort éloignés des côtés du col et très-largement arrondis; côtés plus arqués vers le milieu que dans leur partie antérieure, assez visiblement et longuement sinués dans leur partie postérieure, qui tombe à angle droit sur la base; sommet des angles postérieurs formant une indentation assez distincte; base légèrement échancrée en arc de cercle de chaque côté entre le pédoncule et les angles; le dessus peu convexe, avec les bords latéraux largement relevés, comme dans le *tetrasigma*, surtout près des angles postérieurs; couvert d'une ponctuation assez forte et assez serrée, qui ne s'affaiblit que dans le voisinage de ces mêmes angles; ligne médiane fine, un peu déprimée, presque entière. *Élytres* un peu plus larges que le corselet, à peine de moitié plus longues que larges, base coupée carrément sur le pédoncule, descendant en ligne droite, mais fort peu obliquement, vers les épaules, où elle est notablement plus large que celle du corselet; celles-ci assez saillantes, quoique arrondies au sommet; côtés assez rectilignes et parallèles, s'arrondissant un peu vers les épaules, et bien plus encore derrière le milieu vers l'extrémité, qui est un peu obtusément arrondie et légèrement sinuée; le dessus modérément convexe, stries assez profondes, portant de gros points peu serrés; intervalles un peu convexes, couverts d'une ponctuation très-

dense, qui les fait paraître distinctement chagrinés, et d'une pubescence visible, mais dont les poils sont courts et très-inclinés en arrière; la 1<sup>re</sup> strie n'est ponctuée qu'à sa base et vers l'extrémité; à sa base, elle diverge un peu et va rejoindre celle de la 2<sup>e</sup>, le rudiment prescutellaire est assez long; on ne voit de points ombiliqués qu'après le milieu du 9<sup>e</sup> intervalle, le rebord latéral est assez largement relevé, et le fond de la gouttière est fortement ponctué. D'un noir assez luisant, antennes devenant un peu brunes vers l'extrémité; palpes bruns avec le bout des articles plus clair, pattes d'un brun très-foncé, à pubescence rousse: sur chaque élytre, deux bandes d'un jaune citron, l'antérieure allant de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, transversale, assez large, légèrement arquée et remontant légèrement vers l'épaule, arrondie à son bord postérieur, avec une petite saillie au milieu de son bord antérieur, et se rétrécissant vers la suture; la postérieure, composée de cinq taches sur les intervalles 4-8, et d'une très-petite tache sur la moitié externe du 3<sup>e</sup>; celles des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> dépassent postérieurement les deux extrêmes, qui les égalent antérieurement; celle du 6<sup>e</sup> est beaucoup plus courte que ses voisines postérieurement, mais en revanche, elle s'avance bien plus vers le milieu. M. de Castelnau l'a décrit comme venant du Sénégal; mes deux individus ont été pris par M. Boccandé dans les possessions portugaises sur ce fleuve.

*q q.* Tête longue, visiblement étranglée derrière les yeux (forme allongée).

**Cr. eximius** Laferté (*Isotarsus*). Rev. et Mag. de Zool., 1850, p. 390. Long. 25, larg. 10 mill. — Grande espèce qui ressemble au *grossus*, dont elle a les antennes longues et grèles, atteignant presque le milieu des élytres et s'aminçissant vers l'extrémité, mais dont elle diffère essentiellement par sa tête étroite et longue, visiblement étranglée entre le front et le vertex, et par ses épisternes plus longs que larges. *Tête* étroite, de moitié plus longue que n'est large le front entre les yeux, qui (dans l'individu ♂ que je possède) ne sont guère plus saillants que dans le *grossus*; front grossièrement, mais peu densément ponctué, avec le milieu antérieur lisse; l'épistome, qui est convexe, est aussi lisse; impressions latérales du front profondes, rugueuses, mais n'atteignant pas l'étranglement assez fort, qui sépare le front du col, qui est à peine renflé et qui est lisse. *Corselet* du double plus large que la tête avec les yeux, moins long que large, mais fort peu transversal, cependant un peu plus court que dans le *grossus*, en hexagone à angles très-arrondis, également rétréci aux deux extrémités; bord antérieur moins échancré, angles moins avancés et largement arrondis, côtés assez arqués, surtout vers le milieu, après lequel on aperçoit une très-

légère sinuosité, tombant plus obliquement sur la base et formant avec celle-ci un angle obtus, au sommet duquel on voit une petite dent précédée d'une légère indentation; base coupée presque carrément et remontant très-faiblement vers les angles; disque plus plan, bord latéral plus largement et tout aussi fortement relevé; tout le dessus couvert de gros points assez serrés, qui s'affaiblissent à peine sur la partie postérieure du bord latéral; impressions basales et ligne médiane aussi marquées que dans le *grossus*. Élytres de moitié plus larges que le corselet, de moitié au moins plus longues que larges, en ovale dont la base est plus obtuse que dans cette espèce, avec des épaules un peu plus marquées, mais très-largement arrondies; côtés et extrémité conformés de même; convexité du dessus moins régulière; moindre antérieurement, elle s'accentue davantage vers l'extrémité; stries tout aussi profondes et aussi fortement ponctuées que dans le *tetrasigma*; intervalles presque aussi convexes, avec une ponctuation tout aussi forte, mais très-serrée, et une pubescence par là même plus dense, mais plus courte; points ombiliqués du 9<sup>e</sup> comme dans le *Westermanni*; rebord latéral de même largeur. Abdomen ponctué de même, mais sans crénélures le long du bord antérieur des trois derniers segments. Coloration comme celle du *tetrasigma*; bandes des élytres d'une nuance un peu plus claire; l'antérieure transversale, plus étroite, entre la 2<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, assez dentelée sur ses bords, composée de six taches allongées, augmentant de longueur vers les côtés et mieux séparées les unes des autres par le fond noir des points des stries; la postérieure entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup>, se compose de cinq taches en général plus longues que celles de la bande antérieure, et dont celles des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> intervalles se prolongent plus que les trois autres vers l'extrémité, tandis que celle du 6<sup>e</sup> avance davantage vers le milieu. Pattes grèles, plus longues que dans le *grossus*. Je ne connais que l'individu qui a servi de type à M. de Laferté et qui est en ma possession. Je crois que c'est le seul que M. Boccandé a trouvé dans les possessions portugaises, sur le Sénégal.

*p p.* Élytres sans taches.

(Tarses garnis en dessous d'une petite brosse de poils bruns.)

**Cr. impictus** Boheman (*Panagaeus*). Ins. Caffr. I, p. 124 = *Crusped. aequalitas* Thomson. Rev. et Mag. de Zool. 1856, p. 481, pl. XXIV, fig. 8. Long. 22 1/2, larg. 9 1/4 mill. — Facile à reconnaître à l'absence de taches sur les élytres, caractère qu'il n'a de commun qu'avec l'*unicolor*, dont il se distingue par ses antennes fines, ses tarses velus en dessous et quelques autres caractères. Il a la forme allongée de l'*eximius*, mais l'avant-corps

est plus rétréci. La tête est moins longue, l'étranglement est au moins aussi fort, les points sur le front sont plus petits, le milieu du devant de ce dernier n'est pas lisse; les deux impressions latérales se prolongent un peu en arrière et convergent légèrement; les yeux sont plus hémisphériques, les antennes encore plus minces, tout aussi longues, les articles 4-11 plus finement pubescents; le premier, glabre dans l'*eximius*, est parsemé de petits poils dans celui-ci, mais il a la même forme allongée et amincie vers la base. Le corselet est à peine de moitié plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, bien plus étroit que dans l'*eximius*, fort peu échancre à son bord antérieur, plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; les angles antérieurs ne sont nullement avancés, bien moins largement arrondis, les côtés s'élargissent moins vers le milieu, qui est bien moins arqué, la base remonte un peu plus en s'arrondissant vers les angles postérieurs, qui sont plus obtus, sans dent, mais précédés d'une légère indentation; le dessus est tout aussi ponctué, mais le bord latéral relevé est moins large, et les angles postérieurs moins réfléchis en dessus; les côtés de la base sont également creux. Les élytres sont de près du double de la largeur du corselet, aussi allongées que dans l'*eximius*, mais moins régulièrement ovales, se rétrécissant un peu vers la base, de sorte que leur plus grande largeur est un peu au delà du milieu; les épaules sont plus descendantes et plus arrondies, tandis que la première moitié des côtés l'est moins; le dessus est moins convexe, surtout postérieurement, les points dans les stries sont notablement plus gros et deviennent quelquefois des fovéoles, entamant davantage les bords des intervalles, qui sont ponctués et convexes comme dans le *tetrastigma*; leur ponctuation est moins serrée que dans l'*eximius*, ce qui les rend plus luisants; les bords latéraux sont relevés comme dans celui-ci, et la gouttière qui les longe, est tout aussi ponctuée. Dessous du corps, épisternes et abdomen pareils. Le dessous de tous les tarses est revêtu d'une pubescence formant comme une brosse soyeuse, qu'on ne voit point dans l'*eximius*. Décrit d'abord par Boheman et par M. Thomson comme venant du Natal, il a été retrouvé par M. Raffray à Zanzibar. Je possède des individus des deux localités.

*o o o.* Segments abdominaux fortement crénélés le long du bord postérieur du précédent.

*p.* Antennes avec leurs articles intermédiaires dilatés.

*q.* Élytres ornées de quatre taches.

**Cr. regalis** Gory (*Panagaeus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1833, p. 213. Long. 26-27, larg. 10 1/2-10 3/4 mill. — C'est la plus grande espèce du genre, et, par sa forme allongée, elle ressemble à

*l'eximus*. La tête est tout aussi étroite et aussi allongée, mais l'étranglement est plus éloigné des yeux et moins net; elle ne diffère guère d'ailleurs sous le rapport des ondulations de la surface et de la ponctuation. Le corselet a à peu près les mêmes proportions, la moitié antérieure ne diffère presque point, mais sa partie la plus large est placée un peu plus en arrière, et la courbe des côtés en cet endroit est plus forte et suivie d'une sinuosité un peu plus marquée et plus courte; le milieu de la base est un peu prolongé sur le pédoncule, ses côtés sont échancrés de manière à former sur les côtés de ce dernier un angle droit rentrant, du fond duquel ils remontent très-légèrement en ligne droite vers l'angle postérieur, qui, comme dans *l'eximus*, est précédé d'une indentation, et dont le sommet même est obtus; les ondulations de la surface sont les mêmes, mais la ponctuation est plus forte et plus grossière. Les élytres sont plus détachées à leur base de celle du corselet, le pédoncule est plus distinct; elles sont plus allongées que dans *l'crimius*; les épaules plus obtusément arrondies, leur partie antérieure se rétrécit légèrement (ce qui les rapproche de la forme de *l'impictus*), elles sont striées de même, mais les points des stries sont moins gros que dans *l'eximus*, les intervalles plus convexes, plus luisants, la ponctuation qui les couvre est plus forte, moins serrée, et dans les deux individus (bien conservés) que je possède, on n'aperçoit de poils que le long des côtés. Le dessous est fortement ponctué sur les côtés. On voit sur chaque élytre deux bandes (*fasciæ*) d'un jaune plus orangé que dans *l'eximus* (colorées comme dans le *bifasciatus* Fabr.): l'antérieure ne touche pas tout à fait à la 1<sup>re</sup> strie et s'étend jusqu'à la 8<sup>e</sup>, elle est placée au premier quart et n'est pas oblique; sa largeur, assez médiocre, est égale à peu près partout et ses bords sont faiblement dentelés; la postérieure va de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, elle est un peu plus large et se compose de six bandes dont celles des 2 intervalles externes et du 5<sup>e</sup> sont un peu plus courtes que les autres, ce qui fait que ses bords sont plus inégaux que dans l'antérieure. Sénégal et Sénégambie portugaise (Boccandé).

*qq.* Élytres unicolores, sans taches.

**Cr. unicolor.** Long. 23, larg. 9 2/3 mill. — Belle espèce entièrement noire, de la forme du *regalis* et remarquable par les longs poils verticaux qui la revêtent tout entière. La tête est un peu moins allongée, l'étranglement comme dans le *regalis*, mais plus rapproché des yeux; ceux-ci sont plus proéminents. Le corselet a à peu près la même forme, son bord antérieur est moins échancré, la partie antérieure semblable d'ailleurs, la sinuosité postérieure des

côtés plus courte et plus marquée; le prolongement pédonculaire plus long, ses angles postérieurs plus aigus; celui du corselet est obtus, mais à peine arrondi au sommet et nullement précédé d'une échancrure comme dans le *regalis*; en dessus, les bords latéraux sont moins largement et moins fortement relevés, le disque est plus convexe et plus étendu; la ponctuation qui le couvre, est encore plus profonde, les côtés de la base sont moins creux, la ligne médiane est profonde et forme un sillon, mais n'atteint pas la base; de chacun des points sort un long poil vertical. Les *élytres* sont séparées du corselet par un pédoncule tout aussi distinct, moins allongées, les épaules moins abaissées et plus marquées; les côtés s'élargissent jusqu'après le milieu; le dessus est un peu moins convexe antérieurement jusqu'après le milieu, où il l'est même un peu plus que dans le *regalis*; les fovéoles des stries sont plus grandes que dans l'*impictus*, et entament très-fortement les bords des intervalles, ce qui donne à la surface une apparence très-rugueuse; les intervalles mêmes sont ponctués comme dans le *regalis*, et de tous ces points sortent de longs poils verticaux comme ceux du corselet. Le dessous est comme dans cette espèce; les antennes, moins longues, n'atteignent guère que le quart de l'élytre, leurs articles sont plus courts, les intermédiaires un peu plus élargis; les pattes aussi un peu plus courtes. Un individu mâle, venant de Zanzibar, m'a été vendu par M. E. Deyrolle.

*p p.* Antennes nullement dilatées à leurs articles intermédiaires.

*q.* Espèce aptère.

**Cr. brevicollis** Dejean (*Panagaeus*). Spec. gén. des Coléopt. V, p. 599. Long. 17-18 1/2, larg. 8 1/2-9 mill. — Forme courte et trapue. *Tête* petite, peu allongée, étranglée derrière les yeux qui sont très-saillants, plus qu'hémisphériques et dont le bord postérieur est presque entièrement recouvert par le rebord de la joue, qui y forme avec les côtés du col un angle rentrant tout à fait droit; front pointillé, portant de chaque côté une impression longitudinale assez large et profonde, qui se prolonge jusqu'à l'étranglement; col lisse, ainsi que l'épistome, qui est convexe. *Corselet* deux fois et demie plus large que la tête, très-transversal, presque en demi-cercle, à peine échancré au bord antérieur, dont les angles, nullement avancés, adhérents aux côtés du col, sont tout à fait arrondis; côtés décrivant une courbe régulière depuis le bord antérieur jusque près des angles postérieurs, avant lesquels ils forment un coude arrondi jusqu'à l'angle, qui est indiqué par une dent bien marquée; milieu de la base coupé carrément au-dessus du pédoncule, entre lequel et l'angle on voit une échancrure assez

forte en arc de cercle; dessus assez convexe dans sa partie antérieure avec une dépression latérale, mais peu profonde, allant depuis l'angle antérieur jusque vers le milieu, où elle disparaît, et une excavation à la base de chaque côté du pédoncule, marqué dans le fond d'un petit sillon; ponctuation très-forte et serrée surtout sur le disque, avec un poil presque vertical assez long, sortant de chaque point; ligne médiane distincte, fine, peu profonde. *Élytres* amples, en ovale assez court, de 2 mill. plus larges que le corselet, et de moins de moitié plus longues que larges, avec la base coupée carrément et les épaules assez largement arrondies; côtés aussi arrondis, surtout vers les épaules et après le milieu, extrémité faiblement sinuée et peu obtusément arrondie; dessus très-bombé, surtout dans sa partie postérieure qui descend assez rapidement sur l'extrémité; stries fortement imprimées et portant d'assez gros points qui entament un peu les bords des intervalles; ceux-ci assez convexes, densément pointillés et couverts de poils verticaux comme ceux du corselet; points ombiliqués du 9<sup>e</sup> ne commençant guère qu'après le milieu; épipleures aussi densément ponctuées que les intervalles. Dessous du corps aussi ponctué que dans le *regalis*. Coloration d'un noir un peu luisant, avec deux grandes bandes sur chaque élytre; ces bandes plus étendues encore que dans l'*Ep. microcephalus*, d'une couleur orange plus foncée que dans le *regalis*; l'antérieure composée de huit longues taches entre la 1<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> stries, dont celles des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles s'avancent un peu plus vers l'épaule que les autres; celles des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> se rapprochent moins de la base que leurs voisines, et celles des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> se prolongent un peu plus vers le milieu; la bande postérieure se compose de six taches aussi longues que celles de l'antérieure, dont celles des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> intervalles tendent un peu plus que les autres, tant vers le milieu que vers l'extrémité; mais leur longueur relative subit quelques variations. Quatre individus venant de diverses parties du Sénégal, parmi lesquels est le type de la collection Dejean.

*qq.* Espèce ailée.

**Cr. laticeps.** Long. 18, larg. 8 4/5 mill. — Il a tout à fait la forme du *brevicollis*, mais il en diffère par la présence d'ailes sous les élytres, par la moindre convexité du devant du corselet et des élytres, ainsi que par les dimensions moindres des bandes des élytres. Le corselet est un peu moins large, la courbe des côtés est moindre antérieurement qu'après le milieu, le disque est moins bombé et la dépression de ses côtés est un peu plus marquée et se prolonge légèrement jusqu'aux excavations basales. Les élytres

sont moins larges, ce qui les fait paraître plus allongées, le milieu des côtés est plus parallèle, les épaules sont moins largement arrondies; le dessus est bien moins convexe, surtout dans sa partie postérieure, qui descend moins rapidement vers l'extrémité; la ponctuation des stries et de leurs intervalles est à peu près pareille; les bandes des élytres sont un peu plus foncées, beaucoup moins étendues, surtout plus transversales, et fortement dentelées sur leurs bords; l'antérieure, qui s'étend de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, se compose de six taches beaucoup plus courtes, parmi lesquelles celles des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles se rapprochent bien plus que les autres de l'épaule, et n'arrivent en arrière qu'à la moitié de celle du 6<sup>e</sup>, celles des 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> avancent plus vers la base que leurs voisines, qui en revanche les dépassent postérieurement; des cinq taches de la bande postérieure, qui est comprise entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, celles des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> intervalles sont plus longues du double que les trois autres, et celles des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, qui postérieurement s'égalisent avec celle du 6<sup>e</sup>, n'atteignent antérieurement que la moitié de sa longueur. Cette espèce a été découverte à Adoua, en Abyssinie, par M. Raffray, qui n'en a pris qu'un seul individu ♂.

### EPICOSMUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Moscou, 1844, p. 512, note.

*Panagaeus*, Dejean et plures alii.

*Isotarsus* Laferté, *Eudema* Castelnau.

*Craspedophorus*, Murray, Schaum.

*Palpes* à dernier article moins allongé, en forme de triangle à côtés presque égaux, plus large dans le ♂ que dans la ♀; d'ailleurs semblables à ceux des *Craspedophorus*.

*Languette* à peu près comme dans les *Craspedophorus*.

*Antennes* variant quant à la longueur relative des articles, le mode de pubescence, etc.

*Mâchoires* tantôt crochues toutes deux, tantôt la droite est obtuse et plus ou moins arrondie à l'extrémité.

*Labre* ordinairement échancré en arc de cercle, rarement tronqué carrément (*notulatus* Fabr.).

*Pattes* plus ou moins longues; côté externe des jambes profondément cannelé; tarses à 4<sup>e</sup> article quelquefois légèrement échancré, jamais bilobé, ni même profondément échancré.

A l'exception de la forme de la languette et de celle des palpes, qui reste la même, quoique la largeur du dernier article soit plus ou moins grande, ainsi que celle du 4<sup>e</sup> article des tarses, les autres caractères sont sujets dans ce genre à d'assez grandes variations qui nécessitent les subdivisions que j'ai établies, et facilitent la détermination des espèces. On n'en connaît encore aucune qui n'ait pas de taches jaunes sur les élytres. Leur habitat s'étend sur toute l'Afrique (à l'exception des pays situés le long de la Méditerranée, l'île de Madagascar, les deux presqu'îles indiennes y compris Ceylan), les îles de la Sonde, les côtes méridionales de la Chine et l'Australie. On n'en connaît point des archipels des Philippines, ni des Moluques, et même, parmi les îles de la Sonde, Java seule en a fourni quelques espèces.

I. Épisternes postérieurs plus longs que larges.

A. Segments abdominaux crénelés devant, chacun le long du bord postérieur du précédent.

1. Tarses revêtus de soies serrées en dessus.

**Ep. festivus.** E. Ing (*Panagrus*). Bericht üb. Madag. Ins. 1833, p. 40, Tab. I, fig. 7. Long. 19, larg. 8-8 1/2 mill. — Il se rapproche un peu par sa forme des deux dernières espèces de *Craspedophorus*, mais il est plus allongé et plus étroit. La tête est notablement plus étroite que dans le *brevicollis*, à peine étranglée derrière les yeux, sans dépression transversale entre le front et le vertex; le premier très-légèrement ponctué en arrière et dans les impressions latérales, qui sont assez marquées, mais à peu près lisse vers le milieu, ainsi que l'épistome et le col; yeux modérément proéminents. Le corselet est du double plus large que la tête, moins large et moins court que chez le *brevicollis*, moins élargi vers la base, avec les côtés moins fortement arrondis; le bord antérieur un peu échantré, les angles assez rapprochés des côtés du col, peu avancés, assez étroitement arrondis au sommet, la base coupée très-carrément, les angles postérieurs obtus, mais munis au sommet d'une petite dent bien visible; le dessus est peu convexe antérieurement, assez plan en arrière, un peu creux de chaque côté du dessus de la base auprès du pédoncule; le long des bords latéraux s'étend une bande plane qui s'élargit un peu postérieurement, et s'y relève quelque peu jusqu'aux angles; la ponctuation est assez serrée, mais moins profonde, et de chaque point sort un poil bien plus court et moins vertical. Les élytres sont d'environ 2 mill. plus larges que le corselet, de moitié au moins plus longues que larges, en ovale un peu allongé, presque tronqué à sa base, avec les épaules peu descendantes, mais bien arrondies, tandis que les côtés le sont fort peu vers le milieu sur une assez grande étendue; le dessus est modé-

rément convexe, les stries sont profondes, mais fines, le fond en est marqué de petits points assez rapprochés les uns des autres, les intervalles sont assez convexes, couverts de points fins et assez abondants, d'où sortent des poils très-courts et inclinés en arrière. Le dessous de la tête est lisse ; le prosternum et les épisternes sont couverts de gros points peu serrés, ainsi que les côtés des premiers segments abdominaux ; le milieu du métasternum et l'abdomen sont finement ponctués et pubescents. Il est d'un noir peu luisant, plus brillant en dessous, les antennes sont brunes, avec les articles extérieurs plus ou moins roux, les palpes bruns avec le bout rougeâtre, les soies du dessous des tarses sont fauves ; chaque élytre est ornée de deux bandes (*fascia*) très-dentelées, l'antérieure allant de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, à peu près au premier quart, composée de cinq taches, dont les deux externes et celle du milieu sont bien plus longues que les deux intermédiaires, qui sont à peine plus longues que larges ; la postérieure également composée de cinq taches situées sur les mêmes intervalles, dont trois avancent davantage sur le milieu, tandis que les deux intermédiaires se prolongent un peu plus vers l'extrémité ; ces taches sont d'un jaune citron assez clair. Il habite l'île de Madagascar, où il ne semble pas être rare.

**Ep. lœvifrons** Schaum (*Isotarsus*). Berl. Entom. Zeit. 1863, p. 83. Les deux sexes. Long. 17, larg. 6 2/3-7 1/3 mill. — Il se rapproche beaucoup du *festivus*, mais il est un peu plus petit et plus étroit, surtout dans sa partie antérieure. La tête est encore un peu plus étroite ; les yeux dans la ♀ un peu moins convexes. Le corselet est notablement plus étroit, par là même moins court, plus rétréci vers la base après le milieu, le bord antérieur est moins échancre, à peine plus large que le col, avec les angles adhérents aux côtés de celui-ci, un peu obtus, mais pas arrondis au sommet ; les côtés sont très-arqués, surtout vers le milieu, les angles postérieurs obtus, terminés par une très-petite dent, précédée d'une petite indentation ; le dessus est ponctué et ondulé à peu près de même, seulement le bord latéral aplati se rétrécit davantage antérieurement. Les élytres sont notablement plus larges que le corselet et diffèrent de celles du *festivus* en ce qu'elles se rétrécissent un peu plus vers les épaules, qui sont un peu plus descendantes et plus largement arrondies ; elles sont d'ailleurs striées, ponctuées et tachetées de même et leur convexité est à peu près pareille ; les antennes sont ferrugineuses, avec les trois premiers articles plus ou moins rembrunis, les palpes d'un brun clair, les tarses d'un brun plus foncé ; les soies sous les tarses roux. Originaire du Gabon.

**Ep. stenocephalus** Reiche (*Panagaeus*). Voy. en Abyss. Zool., p. 263, pl. 16, fig. 3. Long. 18-19, larg. 8 mill. — Il diffère du

précédent par son *corselet* plus long et sa convexité plus forte. La largeur du premier n'est pas plus grande, les côtés sont un peu moins arrondis vers le milieu, les angles postérieurs moins arrondis, et la dent du sommet n'est pas précédée d'une indentation; le disque est un peu plus convexe, ce qui rend l'aplatissement des bords plus sensible. Les *élytres* sont moins allongées, plus arrondies sur les côtés, bien plus convexes, les stries sont ponctuées de même, les intervalles plus convexes, avec une ponctuation tout aussi serrée, plus forte, et des poils un peu plus longs. Les antennes, les palpes et les pattes sont tout à fait noirs; les taches des élytres plus rouges, mais d'ailleurs semblables; seulement toutes celles de la bande antérieure sont plus longues, les deux intermédiaires surtout moins courtes. Outre le type de la collection Reiche, qui vient d'Abyssinie, j'en possède un second, trouvé en Nubie par M. Felder.

**Ep. strangulatus** Murray (*Craspedophorus*). Ann. and. Mag. of Nat. Hist., XX, p. 119, fig. 2 dans le texte. Long. 17, larg. 7 1/4 mill. ♂. Il ressemble au *stenocephalus*, mais il en diffère beaucoup par la forme singulière du corselet. La *tête* est un peu plus étroite, plus cylindrique, les yeux sont encore moins saillants. Le *corselet* est assez semblable dans sa partie postérieure, tandis que sa partie antérieure se rétrécit beaucoup, au point d'être à peine plus large que le col; le bord antérieur est coupé carrément, avec les angles droits, nullement arrondis et adhérents aux côtés du col, la partie antérieure des côtés, au lieu d'être arrondie, est au contraire fortement et longuement sinuée, de sorte que le corselet n'atteint guère sa plus grande largeur qu'aux deux tiers postérieurs, où elle est un peu moindre que dans le *stenocephalus*; depuis le milieu jusqu'à la base, les côtés sont fortement arqués et tombent un peu obliquement sur la base, formant avec celle-ci un angle obtus, dont le sommet porte une petite dent; la base est plus rectiligne près des angles; en dessus la partie antérieure est très-convexe et un peu conique jusqu'au rebord latéral, mais à partir du milieu, les bords latéraux s'aplatissent et se relèvent de plus en plus jusqu'aux angles postérieurs; le fin rebord latéral est comme dans le *stenocephalus*, et s'efface également après le milieu, les côtés de la base sont plus creux, la ponctuation et les poils auxquels elle donne naissance sont à peu près semblables. Les *élytres* sont intermédiaires pour la forme et la largeur entre celles du *lævifrons* et celles du *stenocephalus*, c'est-à-dire moins larges et moins arrondies sur les côtés que dans ce dernier, mais plus larges et plus arrondies que dans le premier, sans être plus convexes que dans celui-ci; le reste est exactement comme dans le *stenocephalus*. Vieux-Calabar.

**Ep. tropicus** Hope (*Panagaeus*). Ann. of Nat. Hist., X, p. 94 =

*Crusped. conicus* Murray, Ann. and Mag. of Nat. Hist., 1857, XX, p. 117, fig. 1 dans le texte. Long. 15-17 1/2, larg. 6 2/3-8 mill. *Tête* comme dans le *lævifrons*; *corselet* plus élargi vers la base, non loin de laquelle il atteint sa plus grande largeur, angles antérieurs adhérents aux côtés du col, à peine arrondis au sommet, côtés peu arrondis jusque près du milieu, puis très-arqués; angles postérieurs arrondis et dentés de même; ondulations, ponctuation et pubescence du dessus identiques, le disque seulement un peu plus convexe. *Élytres* notablement plus larges et plus courtes, avec les côtés plus arrondis, surtout derrière les épaules et après le milieu, nullement rétrécies dans leur partie antérieure, tenant pour la convexité le milieu entre le *lævifrons* et le *stenocephalus*, striées et ponctuées presque aussi fortement que dans ce dernier. Coloré comme celui-ci; les taches qui composent les bandes plus longues, les intermédiaires de fort peu plus courtes que les trois autres. Dans un individu de la collection Gory venant de la Guinée, les bandes sont plus jaunes que dans ceux du Vieux-Calabar. Je possède un individu portant une étiquette de la main de Hope et deux types de Murray.

**Ep. microcephalus** Dejean (*Panagaeus*). Spec. gén. des Coléopt., V., p. 600. Long. 17-17 1/2; larg. 7 1/3-7 1/2 mill. — Il diffère du précédent par l'étendue des bandes des élytres et par la ponctuation des intervalles. Les angles antérieurs du *corselet* sont un peu plus arrondis, ce qui fait paraître l'extrémité un peu moins rétrécie. La forme des *élytres* est la même, elles sont striées et ponctuées dans les stries de la même manière, mais les intervalles sont bien moins densément ponctués, et par là même plus luisants; les bandes, qui sont d'un jaune orangé comme dans le *Crasp. brevicollis*, sont à peine dentelées sur leurs bords, l'antérieure s'étend depuis le milieu du 2<sup>e</sup> intervalle jusqu'à la 8<sup>e</sup> strie, et est en forme d'ovale transversal assez large et un peu oblique; la postérieure occupe la moitié externe du 3<sup>e</sup> intervalle et va aussi jusqu'à la 8<sup>e</sup> strie, les taches qui la composent sont longues et égales, mais les deux externes sont un peu en arrière des autres, la demi-tache du 3<sup>e</sup> intervalle est plus courte. Le type de Dejean vient du Sénégal; un deuxième individu, trouvé par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise, est un peu plus allongé, avec un corselet un peu plus étroit et moins arrondi sur les côtés.

**Ep. gratus** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1854, I, p. 339 = *Isotarsus microcephalus* var. Laferté, Rev. et Mag. de Zool., 1850, p. 394. Long. 16-18 1/2, larg. 7 2/3-8 2/3 mill. — Il ressemble beaucoup au précédent et est à peu près tacheté de même, mais ce qui le distingue suffisamment, c'est la ponctuation des intervalles bien plus fine et plus dense, même bien plus que

dans les espèces voisines du *festivus* et du *laevifrons*, ce qui fait que la pubescence est aussi bien plus serrée; on peut en dire autant de la ponctuation des éipleures des élytres. Deux individus rapportés par M. Boccandé de la Sénégambie portugaise.

**Ep. Mniszechi.** Long. 15, larg. 6 mill. — Voisin du *microcephalus*, mais plus petit, le *corselet* un peu plus large, moins rétréci vers l'extrémité, avec les angles antérieurs et le devant des côtés plus arrondis, sa partie la plus large est placée moins en arrière, à peu près vers le milieu; on n'observe aucun coude sur le côté, ni aucune indentation près des angles postérieurs; les *elytres* ne sont guère plus larges que le corselet, leurs côtés sont moins arrondis, plus parallèles; le sommet des épaules est moins largement arrondi, ce qui les fait paraître plus carrées; le dessus est moins convexe, mais les stries et les intervalles sont ponctués de même; les deux bandes, d'un jaune encore plus orangé, vont toutes deux de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, l'antérieure est moins large, et toutes les deux sont à peine dentelées sur leurs bords; la postérieure se rétrécit un peu extérieurement; le rebord latéral est moins étroit et plus relevé. Un individu de cette espèce fait partie de la collection du comte Mnischek; sa patrie n'est pas indiquée, mais c'est sûrement une espèce de l'Afrique occidentale.

2. Tarses non revêtus de soies en dessous.

- a. M<sup>nt</sup>ton à lobes courts, élargis extérieurement vers la base, peu arrondis à la partie antérieure des côtés, qui se dirige très-obliquement vers l'angle antérieur, qui est très-ouvert et arrondi. (Antennes grêles.)
- a. Mandibule droite arrondie à l'extrémité, sans crochet, dentelée au bout interne. (Aptère.)

**Ep. selenoderus** Laferté (*Isolarsus*). Rev. et Mag. de Zool., 1850, p. 394. Long. 12, larg. 5 mill. — Il ressemble un peu par la forme au *Crasp. brericollis*, mais il est beaucoup plus petit. La tête est petite, peu allongée, visiblement étranglée derrière les yeux, qui sont saillants, hémisphériques; le front est convexe, parsemé de points et marqué de chaque côté d'une impression longitudinale assez forte et assez large, l'épistome et le col sont lisses, ce dernier un peu renflé. Le *corselet* est du double plus large que la tête, un peu semi-circulaire, de moitié moins long que large, passablement rétréci en avant, atteignant le maximum de sa largeur après le milieu; le bord antérieur est faiblement échancré, les angles ne sont nullement avancés et très-largement arrondis, les côtés le sont assez fortement et régulièrement sur toute leur longueur; les angles postérieurs sont terminés par une assez forte dent aiguë, précédée d'une forte indentation, dont le fond est arrondi; la

base est échancrée en arc de cercle, le milieu légèrement prolongé sur le pédoncule ; le dessus est un peu convexe, descendant un peu vers les angles antérieurs, légèrement aplani près des côtés dans la moitié antérieure ; les côtés de la base, auprès du pédoncule, assez creux ; l'espace entre cette excavation et les bords latéraux un peu bombé, cette convexité s'étend jusque vers le milieu des côtés, en se rétrécissant peu à peu ; le dessus est couvert d'une ponctuation profonde, modérément serrée, et donnant naissance à d'assez longs poils verticaux ; mais la partie bombée vers les angles postérieurs est beaucoup plus légèrement ponctuée ; la ligne médiane, très-fine, va d'un bord à l'autre ; le bourrelet latéral, excessivement fin, s'efface non loin des angles postérieurs. Les *élytres*, à peine plus larges que la partie postérieure du corselet, forment un ovale assez obtusément arrondi à sa base, qui s'adapte à peu près à la base presque en arc de cercle rentrant du corselet ; les côtés, presque parallèles vers le milieu, s'arrondissent assez vers l'épaule, qui est elle-même assez obtuse et très-largement arrondie, et aussi après le milieu ; la rondeur de l'extrémité, qui est légèrement sinuée, est peu obtuse ; le dessus est modérément convexe, bien moins que dans le *tropicus*, les stries sont assez profondes, mais fines et marquées d'assez petits points ; les intervalles, assez convexes, sont finement ponctués, la ponctuation tient, pour la densité, le milieu entre le *tropicus* et le *microcephalus*, la pubescence est assez visible et est formée par des poils un peu plus inclinés en arrière. Il est d'un noir luisant, la pubescence un peu grisâtre, les six derniers articles des antennes et les coins postérieurs du corselet sont un peu brunâtres ; il y a sur chaque élytre deux grandes bandes, l'antérieure, rhomboïde, moins longue que large, assez oblique, va de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, et est en général plus dentelée à son bord postérieur que devant ; dans quelques individus, elle s'étend un peu sur le 3<sup>e</sup> intervalle ; la postérieure, placée entre les mêmes stries et tout aussi large, forme antérieurement un angle sur le 6<sup>e</sup> intervalle et son bord postérieur est échancré ; leur couleur est orangée comme dans le *microcephalus*. Trois individus des deux sexes trouvés par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise.

b. Mandibules toutes deux crochues à l'extrémité. (Ailé.)

**Ep. *hilaris*** Laferté (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 221 (♂) = ♀ *Isot. rusipalpis* Laferté. Ibid., p. 221. Long. 11-13 1/2, larg. 4 3/5-6 1/3 mill. — Cette espèce se rapproche déjà plus que les précédentes du *Castelnau* (*bifasciatus* Castelnau), à ne parler que de la forme du corselet, quoiqu'il soit moins convexe

et encore un peu aplati vers les bords latéraux. *Tête* plus large, peu allongée, assez fortement étranglée derrière les yeux; col un peu renflé et globuleux, lisse, ainsi que l'épistome; front grossièrement ponctué, impressions latérales larges et assez profondes, yeux saillants, hémisphériques. *Corselot* d'un peu moins du double plus large que la tête avec les yeux, s'élargissant depuis le bord antérieur, qui n'est guère échancré, jusqu'un peu après le milieu, moins long que large, mais peu transversal, quoiqu'un peu plus que dans le *Castelnau*; angles antérieurs nullement avancés, arrondis au sommet, mais adhérents aux côtés du col; partie antérieure des côtés peu arrondie, milieu très-arqué, après lequel les côtés se dirigent en ligne droite et assez obliquement vers la base, et se redressent brusquement au moment d'atteindre les angles postérieurs, qui sont droits, mais très-petits; base tronquée presque carrément, dessus assez convexe dans sa partie antérieure, s'aplaniissant un peu vers les côtés, la partie postérieure plane avec une excavation longitudinale assez marquée de chaque côté de la base, l'espace entre cette excavation et l'angle postérieur creux et remontant assez sensiblement vers les angles postérieurs, qui sont assez relevés; ponctuation aussi profonde que dans le *selenoderus*, mais formée de points plus petits et plus serrés, ce qui donne à la surface une apparence plus rugueuse. *Élytres* à peu près de la forme du *Castelnau*, mais proportionnellement un peu plus larges, ce qui les fait paraître moins allongées, côtés de la base entre le pédoncule et les épaules moins arrondis; le dessus au moins aussi convexe; stries moins profondes, mais marquées de gros points qui entament les bords des intervalles; ceux-ci moins convexes, beaucoup plus densément pointillés et plus pubescents, ce qui les rend plus ternes; les poils grisâtres de la pubescence inclinés en arrière comme dans le *selenoderus*; le rebord latéral plus large; sur les éipleures, comme dans le *Castelnau*, une rangée de points enfoncés, qui ne dépasse pas le bord postérieur de la bande jaune antérieure, le reste lisse ou très-légèrement ruguleux. Antennes bien plus fines, surtout vers l'extrémité, plus allongées; palpes à dernier article plus régulièrement triangulaire, l'angle apical interne légèrement arrondi; pattes plus grèles. Bandes des élytres colorées de même, l'antérieure large, allant de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> strie à la 9<sup>e</sup>, plus ou moins oblique, à peine dentelée sur ses bords et s'arrondissant intérieurement, la postérieure presque aussi large que longue, allant de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, peu ou presque point dentelée sur ses bords, presque carrée ou légèrement arrondie. Le ♂ que je possède est bien plus grand que la ♀. Le Dr Bacon l'a découvert dans le nord de la Présidence du Bengale. (Types de M. de Laferté.)

NOTE. — Je suis assez porté à croire que c'est le même insecte que

Wiedemann a décrit peut-être sur un individu immature sous le nom de *Pan. geniculatus*, Zool. Mag., II, 1, p. 56. Sa description, insuffisante pour l'époque présente, convient assez au *hilaris*, qui a quelquefois un peu de jaune aux genoux, mais, ni les articles extérieurs des antennes, ni l'extrémité des jambes postérieures ne sont jaunâtres dans mes deux individus de ce dernier. Son habitat est le même.

b. Menton profondément échancré, à lobes amples, très-arrondis extérieurement et aux angles antérieurs. (Antennes plus fortes.)

**Ep. Castelnau** — *Panagaeus bifasciatus*, Castelnau. Étud. Entom., p. 155. Long. 12 1/2, larg. 5 mill. — Tête étroite, allongée, passablement étranglée derrière les yeux qui sont saillants, hémisphériques; front grossièrement ponctué et rugueux; impressions latérales longues et assez profondes; col subsphérique, lisse comme l'épistome. *Corselet* un peu moins du double plus large que la tête avec les yeux, très-rétrécî vers celle-ci, s'élargissant jusque après le milieu, puis se rétrécissant derechef vers la base presque autant que vers l'extrémité; moins long que large, mais fort peu transversal, le bord antérieur à peine échancré, avec les angles nullement avancés, adhérents aux côtés du col et arrondis; la partie antérieure des côtés peu arrondie, le milieu très-arqué, presque anguleux; la partie postérieure se dirige très-obliquement vers les angles, qui sont extrêmement obtus, sans que le sommet en soit arrondi ni denté, la base coupée assez carrément, légèrement ondulée; le dessus passablement convexe; la convexité s'étend antérieurement jusqu'aux côtés, sans aucune dépression; de chaque côté de la base, il y a une excavation large, mais peu profonde; les angles postérieurs ne sont point réfléchis, ni relevés, mais cette partie du bord latéral est très-étroitement rebordée; la ligne médiane assez marquée, la ponctuation qui couvre toute la superficie, profonde, assez serrée, avec un long poil vertical sortant de chaque point. *Élytres* un peu plus larges que le corselet, en ovale d'un peu plus de moitié plus long que large, légèrement émoussé à sa base; parallèle vers le milieu des côtés; la base, à partir du pédoncule, s'arrondit assez fortement et uniformément avec les épaules, l'extrémité est visiblement sinuée et peu obtusément arrondie; le dessus passablement convexe dans le sens transversal et descendant assez fortement sur le bord antérieur et encore plus vers l'extrémité; les stries forment des sillons assez profonds, dans lesquels on voit d'assez gros points peu rapprochés les uns des autres; les intervalles sont bien convexes et couverts de petits points peu serrés, d'où s'élèvent autant de poils verticaux colorés

selon la couleur de l'élytre en cet endroit; les points ombiliqués du 9<sup>e</sup> intervalle plus gros vers les deux extrémités que vers le milieu; le rebord latéral est fin et commence aux côtés du pédoncule. Dessous de la tête lisse; prosternum et tous les épisternes couverts de gros points peu serrés; le premier porte des poils verticaux comme le dessus; le milieu des deux autres parties du sternum finement ponctué et tout aussi pilifère; abdomen pointillé avec quelques gros points épars sur les côtés des premiers segments; crénure du bord antérieur des trois derniers forte; antennes assez robustes, revêtues d'assez longs poils, à l'exception du premier article, où il n'y en a que peu. les articles 4-10 en rectangle peu étroit, mais assez allongé, un peu aplati, le 3<sup>e</sup> à peine de moitié plus long que les suivants, le 11<sup>e</sup> égal au 3<sup>e</sup>; le 1<sup>er</sup> légèrement aminci vers la base, un peu plus court que le 3<sup>e</sup>; l'angle interne du dernier article des palpes labiaux assez rapproché de la base, nullement arrondi. le côté entre cet angle et l'angle externe apical long et légèrement échancré en arc de cercle. D'un noir assez luisant; sur chaque élytre deux larges bandes transversales d'un jaune citron, l'antérieure assez dentelée sur ses bords, entre la 1<sup>re</sup> strie et le bord latéral, et teignant en jaune la moitié externe de l'épipleure, les deux taches externes remontant un peu plus vers la base que les autres; la postérieure entre les 2<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> stries, et s'étendant jusque sur le bord externe du 2<sup>e</sup> intervalle, le bord antérieur en est légèrement ondulé, tandis que le bord postérieur est un peu échancré, les deux taches externes descendant un peu plus que les autres vers l'extrémité. J'en possède deux individus venant de la côte du Coromandel.

**Ep. mandarinus** Schaum (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Entom. de France, 1853, p. 436. Long. 16 1/2, larg. 7 mill. — Voisin du *Castelnau*, plus rétréci dans sa partie antérieure, plus large postérieurement et notablement plus grand. *Tête* presque semblable, partie postérieure de l'épistome et col rugueux, l'étranglement derrière les yeux entre le front et le vertex tout aussi fort, yeux tout aussi saillants; antennes tout aussi fortes, mais plus longues. *Corselet* ressemblant à celui du *Castelnau*, mais plus allongé, proportionnellement plus étroit, moins rétréci à son extrémité, moins fortement arqué vers le milieu des côtés, base remontant un peu plus obliquement vers les angles, qui sont plus arrondis, quoiqu'ils soient indiqués par une très-légère échancrure qui les précède sur le côté; le dessus à peu près aussi convexe, l'excavation latérale de la base plus large, peu profonde, s'étendant jusque vers le bord latéral qui se relève légèrement vers les angles postérieurs; ponctuation du dessus beaucoup plus serrée et assez forte, ce qui fait paraître la surface très-rugueuse; de chaque point se dresse un

poil vertical tout aussi long. *Élytres* des deux tiers plus larges que le corselet, plus amples que dans le *Castelnaui*, plus ovalaires, nullement parallèles sur les côtés, qui sont assez arrondis, même vers le milieu ; base visiblement échancrée en arc de cercle sur la largeur du pédoncule ; le dessus plus bombé, surtout dans le sens de l'axe de l'insecte ; points des stries plus petits ; intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation très-serrée et assez forte, donnant naissance à de nombreux poils moins longs et plus inclinés en arrière que ceux du corselet, et formant une brosse assez serrée. D'un noir très-foncé, y compris les antennes et les palpes, assez terne en dessus. Des deux bandes des élytres, qui sont colorées de même, l'antérieure, qui va aussi de la 1<sup>re</sup> strie jusqu'à la moitié de la largeur de l'épipleure, est plus étroite, plus arquée, un peu échancrée antérieurement, et, derrière elle, le fond noir remonte un peu plus vers l'épaule sur le 9<sup>e</sup> intervalle et le rebord latéral ; les deux taches internes sont aussi plus courtes, ce qui fait que l'extrémité interne de la bande est plus arrondie ; la postérieure ne se compose que de cinq taches entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, elle est un peu anguleuse sur le devant, un peu échancrée en arrière et moins large. Trois individus venant de Hongkong.

**Ep. hexagonus** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, II, p. 338. Long. 18 1/2, larg. 7 1/3 mill. ♂. — Bien plus grand que le *Castelnaui*, dont il diffère surtout par la forme du corselet et par le mode de ponctuation. *Tête* un peu moins étroite, l'étranglement postérieur plus profond ; antennes plus longues, à articles plus allongés et plus étroits ; le 3<sup>e</sup> notamment proportionnellement plus long. *Corselet* plus régulièrement hexagonal, atteignant le maximum de sa largeur vers le milieu et se rétrécissant à peu près autant vers la base que vers l'extrémité, moins court et guère transversal, bord antérieur fort peu échancré, angles antérieurs nullement avancés, plus éloignés des côtés du col et plus arrondis, côtés arqués seulement au milieu, où ils le sont plus fortement que dans le *Castelnaui*, rectilignes en avant et en arrière, base coupée carrément ; les angles postérieurs seraient obtus, s'ils ne se redressaient brusquement, ils sont précédés d'une petite échancrure assez forte, dont le fond est arrondi, et forment une petite dent un peu saillante latéralement ; le dessus, qui est ponctué et rugueux comme dans le *mandarinus*, est beaucoup moins convexe ; les bords latéraux sont fort légèrement aplatis dans leur moitié antérieure, et assez largement relevés depuis le milieu jusqu'aux angles postérieurs, les côtés de la base plus creux, la ligne médiane est plus marquée. *Elytres* environ de moitié plus larges que le corselet, d'un peu plus de moitié plus longues que larges, plus allongées que celles du *Castelnaui*, moins parallèles sur les

côtés, quoique peu arrondies, ayant à peu près la même forme; tout aussi convexes postérieurement, mais moins vers la base; striées tout aussi profondes, mais plus finement ponctuées; intervalles tout aussi convexes, ponctuation plus forte et plus serrée que dans le *Castelnauï*, mais moins dense que dans le *mandarinus*; rebord latéral moins étroit et plus relevé dès les côtés du pédoncule, poils de la surface aussi longs et aussi verticaux que dans la première de ces deux espèces; coloration du dessus ni aussi terne que dans la seconde, ni aussi luisante que dans la première; bande jaune antérieure des élytres plus large, ne dépassant pas la 2<sup>e</sup> strie, plus arrondie postérieurement et échancrée sur le 7<sup>e</sup> intervalle, tandis qu'antérieurement elle l'est sur le 6<sup>e</sup>; la postérieure comme dans le *mandarinus*, mais le bord antérieur n'est pas anguleux et le postérieur n'est que dentelé. Je ne connais que le type que j'ai décrit et qui vient des Indes orientales.

c. Menton profondément échancré, à lobes très-divergents, peu arrondis extérieurement, convergeant peu vers l'angle apical qui est arrondi.

(Labre large et court, à peine échancré; les deux points pilifères du milieu placés tout près du bord antérieur. Ailé.)

**Ep. notulatus** Fabricius (*Carabus*). Syst. Eleuth., I, p. 201, n° 173 = *Panagaeus elegans* Dejean. Spec. gén. des Col., II, p. 290. Long. 7 1/2-8 1/2; larg. 3 2/5-3 2/3 mill. — Beaucoup plus petit que toutes les espèces précédentes et faisant le passage aux *Microcosmus*. *Tête* petite, courte, moins longue que large; front ponctué, largement, mais peu profondément déprimé sur les côtés; épistome court, presque lisse, impression transversale entre le front et le vertex presque nulle, côtés profondément étranglés derrière le rebord des joues, col légèrement chagriné et ponctué sur le haut; palpes à dernier article (♂) largement triangulaire, avec l'angle interne peu arrondi, pénultième aussi couvert de poils que le dernier; antennes atteignant le quart de l'élytre, à 1<sup>er</sup> article moins long que le 3<sup>e</sup>, nullement aminci vers la base, glabre, les deux suivants revêtus de poils, les autres pubescents, 3<sup>e</sup> d'un tiers plus long que le 4<sup>e</sup>; 11<sup>e</sup> plus long que les précédents. *Corselet* deux fois plus large que la tête, court, très-transversal, pas plus rétréci vers l'extrémité que vers la base, à bord antérieur à peine échancré, avec les angles très-largement arrondis; les côtés le sont fortement et régulièrement, mais ils se redressent brusquement tout près des angles postérieurs, qui sont aigus et saillants; la base coupée très-carrement; le dessus fortement ponctué, couvert de très-long poils verticaux; très-convexe antérieurement, où les bords latéraux ne sont point aplatis, mais seulement très-finement rebordés, plus

plan vers la base, aplati et relevé près des angles postérieurs, avec une impression linéaire, courte, de chaque côté, près du pédoncule, et une ligne médiane assez marquée. *Elytres* de la largeur du corselet, assez allongées, parallèles, tronquées carrément à la base, avec un pédoncule assez court; épaules un peu arrondies, mais rectangulaires, extrémité sinuée, mais peu obtusément arrondie; le dessus en demi-cylindre un peu aplati, descendant assez fortement sur l'extrémité, stries assez profondes, fortement ponctuées, intervalles modérément convexes, couverts d'une ponctuation peu profonde, médiocrement dense, qui les fait paraître un peu rugueux, et de longs poils verticaux. D'un noir un peu brunâtre, s'éclaircissant sur les bords latéraux du corselet, labre, mandibules, palpes, antennes et pattes d'un testacé plus ou moins clair, poils roussâtres; sur chaque élytre deux bandes d'un jaune citron. L'antérieure allant du milieu du 3<sup>e</sup> intervalle jusqu'au bord latéral, qui est plus brun, assez large extérieurement, peu dentelée sur ses bords, se rétrécissant vers la suture, et s'y arrondissant; la postérieure comprise entre les 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> stries, plus ou moins carrée, quelquefois presque arrondie, et dans ce cas, s'étendant encore sur le côté externe du 2<sup>e</sup> intervalle. Il est assez répandu, tant dans le Bengale que dans le Deccan.

- B. Segments abdominaux non crénélés le long du bord postérieur du précédent. (Espèces ailées.)
  - 1. Tarses très-soyeux en dessous; à articles plus robustes.  
(Menton à lobes amples, arrondis extérieurement; dent du milieu arrondie devant.)

Dans ces espèces, le labre est assez profondément échancré en arc de cercle, les mandibules sont toutes deux crochues et aiguës; le dernier article des palpes est largement triangulaire; les antennes sont longues et grêles, surtout vers l'extrémité, elles atteignent presque la moitié de l'élytre, le 1<sup>er</sup> article est fort allongé et très-aminci vers la base, le 3<sup>e</sup> au moins du double plus long que les suivants; les pattes sont aussi longues et grêles; les tarses sont longs, mais plus gros que dans les autres espèces, et revêtus en dessous de soies assez serrées. La forme du corselet caractérise assez cette section.

**Ep. ornatus** Boheman (*Panagaeus*). Ins. Caffr., I, p. 124. Long. 15-17 1/2, larg. 5 4/5-6 3/4 mill. — Tête assez étroite et allongée, rétrécie derrière les yeux, qui sont presque hémisphériques; front ponctué, légèrement convexe, impressions latérales peu prolongées en arrière, mais s'étendant jusque sur les côtés de l'épistome, qui est lisse, ainsi que le col, qui est étroit et cylindrique. Corselet petit, pas plus large que le col, à son bord antérieur, puis

s'élargissant passablement jusqu'au delà du milieu, où les côtés sont très-arqués, après quoi ceux-ci décrivent une légère sinuosité et forment avec la base un angle presque droit, dont le sommet est à peine arrondi; le prolongement du milieu de la base a la largeur du pédoncule, il est assez large, ses angles postérieurs sont à peu près droits; et l'angle rentrant que ses côtés forment avec les côtés de la base l'est aussi, celle-ci est plus large que l'extrémité antérieure; le dessus est assez convexe sur le devant, le bord latéral aplani est largement relevé, mais il se rétrécit peu à peu en avant, et disparaît près des angles antérieurs, tandis que ceux de la base sont assez réfléchis; les côtés de cette dernière sont largement creusés, la ligne médiane est assez distincte; les points qui couvrent la superficie sont gros, profonds, et leurs intervalles élevés forment un réseau embrouillé. *Elytres* d'un peu moins du double plus larges que le corselet, en ovale passablement long, un peu rétréci vers la base, et allant en s'élargissant jusqu'au delà du milieu, avec la base obtusément arrondie, la rondeur de l'extrémité, qui est un peu sinuée de chaque côté, est bien moins obtuse; le dessus modérément convexe, les stries profondes, finement ponctuées; les intervalles assez convexes, couverts de petits points pilifères peu serrés, et sur le haut de chacun, une rangée de points un peu plus gros et plus ou moins distincts; le rebord latéral, très-fin près du pédoncule, s'élargit peu à peu vers la partie postérieure des côtés. Dessus de la tête lisse, prosternum et tous les épisternes parsemés de gros points assez serrés; épisternes postérieurs plus allongés et plus étroits que dans toutes les espèces précédentes; le premier segment abdominal également ponctué, le milieu de ce dernier et les trois suivants pointillés. Très-noir, peu luisant, surtout en dessus; des deux bandes jaune-orangé de chaque élytre, l'antérieure, située à peu près au premier tiers, va de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, des quatre taches qui la composent, les deux externes sont postérieurement plus raccourcies que les deux internes; la postérieure, formée également de quatre taches, occupant les mêmes intervalles, est très-dentelée, surtout postérieurement, la tache externe est plus petite et plus étroite que les trois autres. Commun près de Natal; on le rencontre aussi à Zanzibar.

**Ep. Erichsoni** Hope (*Panagaeus*). Ann. of Nat. Hist. X, p. 94 = *Craspedophorus Erichsoni* Murray. Ann. and Mag. of Nat. Hist. XX, p. 123, fig. 5 dans le texte. Long. 18 1/2, larg. 7 1/4 mill. — Un peu plus grand que *Tornatus*, un peu plus large et de forme plus robuste. Tête comme dans cette espèce, d'un soupçon moins étroite. Corselet plus large, moins petit, les angles antérieurs et le devant des côtés plus arrondis, ce qui est cause que le milieu de ceux-ci l'est moins brusquement; les côtés de la base descendant

un peu plus vers les angles, qui sont un peu plus aigus; le dessus est moins convexe, ponctué de même, les bords latéraux sont bien plus largement relevés, et leur aplatissement, quoique diminuant de largeur vers l'extrémité, se prolonge jusqu'aux angles antérieurs; leur partie postérieure est plus réfléchie en dessus. *Élytres* un peu plus larges, avec les côtés un peu plus arrondis, s'élargissant également jusqu'au delà du milieu, un peu plus convexes, tout aussi fortement striées; stries crénelées de même, intervalles un peu moins convexes, un peu plus ponctués, les externes plus que les internes. Coloration identique; les deux taches extérieures de la bande jaune antérieure plus longues; on en voit quelquefois sur le 4<sup>e</sup> intervalle une 5<sup>e</sup>, qui n'est pas plus courte que sa voisine; la tache externe de la bande postérieure aussi longue que les autres et se prolongeant en avant au niveau de celle du 6<sup>e</sup> intervalle. J'en possède un individu du Vieux-Calabar et un autre de la Sénégambie portugaise.

**Ep. difficilis.** Long. 16 1/2, larg. 6 2/3 mill. — J'ai longtemps hésité à séparer cette espèce de l'*Erichsoni*, mais je me suis convaincu qu'elle en était distincte. La tête est tout autre, elle atteint la largeur de celle de l'*oxygonus*; l'étranglement, très-léger, est plus rapproché du bord postérieur de l'œil, le col est bien moins retrécí; les impressions latérales du front sont moins fortes, les yeux ( $\sigma$ ) un peu moins saillants. Le corslet est plus court, plus transversal, et a tout à fait les proportions de l'*oxygonus*; il est seulement un peu moins arqué sur le milieu des côtés; sa convexité, ses ondulations et sa ponctuation sont identiques. Les élytres sont aussi allongées que celles de l'*Erichsoni*, moins rétrécies vers les épaules, qui sont plus senties et un peu moins arrondies, les côtés le sont aussi un peu moins et sont plus parallèles (c'est surtout leur forme qui le distingue de l'*oxygonus*), le dessus est un peu moins convexe que dans l'*Erichsoni*, et beaucoup moins que dans l'*oxygonus*, les stries et les intervalles sont à peu près comme dans le premier, les bandes jaunes sont situées de même; les taches qui les composent, sont toutes plus courtes, celle du 7<sup>e</sup> intervalle de la bande antérieure est plus courte que les autres postérieurement; les externes de la bande postérieure, ainsi que celle du 6<sup>e</sup> intervalle, sont très-courtes et fort petites. La coloration générale n'offre pas de différence. Un individu venant des bords de Zambèze.

**Ep. oxygonus** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, II, p. 342. Long. 15-18, larg. 6-7 1/2 mill. Tête plus courte et notablement plus large que celle de l'*Erichsoni*, à peine étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, qui sont hémisphériques; front parsemé d'assez gros points, le milieu du devant et l'épistome

lisses, ce dernier un peu bombé, avec les côtés plus creux; impressions latérales peu profondes; col lisse, pas plus étroit que le devant de la tête; antennes tout aussi longues, mais encore plus grèles, surtout vers l'extrémité. *Corset* plus large, plus transversal, moins rétréci vers l'extrémité; angles antérieurs bien plus largement arrondis, la partie antérieure des côtés plus arrondie, leur milieu plus arqué, la sinuosité postérieure plus forte, les angles postérieurs plus aigus, un peu plus dirigés en arrière et précédés d'une petite échancrure très-légère; le dessus ponctué au moins aussi fortement, offrant les mêmes ondulations; bords latéraux relevés, sensiblement plus larges et se rétrécissant moins vers l'extrémité. *Elytres* notablement plus raccourcies, plus régulièrement ovales, plus arrondies sur les côtés, bien plus voûtées, surtout dans le sens de l'axe de l'insecte, striées de même; les stries pareillement crénelées, les intervalles un peu plus lisses, moins ponctués. Coloration identique, mais plus luisante, les huit derniers articles des antennes d'un roux foncé; les bandes des élytres d'un jaune plus clair; dans mes trois individus, il n'y a à la bande antérieure, qui est un peu oblique, que trois taches assez longues; cependant dans l'un d'eux, on en aperçoit une 4<sup>e</sup> étroite et courte sur le côté externe du 5<sup>e</sup> intervalle, la bande postérieure est formée de quatre taches comme dans le *difficilis*. Ils viennent du Gabon et m'ont été donnés par feu le général Pradier.

2. Tarses non soyeux en dessous, à articles plus grèles.

(Menton à lobes courts, très-élargis vers la base.)

**Ep. pretiosus** Chaudoir (*Panagaeus*). Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1837, III, p. 19. — *Tête* assez large et courte, visiblement, quoique peu profondément étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, qui sont hémisphériques; front peu convexe, parsemé de quelques points, ainsi que ses impressions latérales, qui sont assez marquées; épistome creusé de chaque côté et col lisse. *Corset* du double plus large que la tête avec les yeux, assez transversal, un peu plus rétréci vers l'extrémité que vers la base, modérément élargi vers le milieu, où le côté forme un angle très-arrondi; bord antérieur à peine échantré, avec les angles non avancés et très-largement arrondis; cette rondeur se prolonge sur le devant des côtés, qui sont ensuite presque rectilignes et vont en divergeant un peu jusqu'après le milieu, où ils décrivent une courbe courte, mais assez forte, ressemblant à un angle obtus arrondi jusqu'à la sinuosité qui décrit la partie postérieure, pour tomber presque à angle droit sur la base; il y a une petite dent aiguë au sommet de l'angle, qui est précédé d'une petite échancrure; base nullement prolongée sur le

pédoncule, coupée presque carrément, quoiqu'il y ait une légère sinuosité entre le côté du pédoncule et les angles; le dessus peu convexe, couvert de gros points profonds assez serrés, la ligne médiane assez imprimée, presque entière; de chaque côté de la base, à côté du pédoncule, une impression linéaire assez profonde et assez longue; bords latéraux largement aplatis, légèrement relevés, un peu plus vers les angles postérieurs; chaque point donne naissance à un petit poil vertical assez court. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, même entre les épaules, vers lesquelles les côtés de la base descendent peu, de sorte qu'elles sont assez marquées et un peu carrées, ce qui donne aux élytres une forme rectangulaire, d'autant plus que les côtés sont peu arrondis et que l'extrémité, quoique un peu sinuée, est assez obtusément arrondie; le dessus modérément, mais assez également voûté dans les deux sens; stries assez profondes, distinctement ponctuées; intervalles un peu convexes, la ponctuation qui les couvre, assez abondante, sans être dense, est peu marquée, les poils auxquels elle donne naissance, courts et assez penchés en arrière. Très-noir, peu luisant, extrémité des antennes un peu rousse, ainsi que les crochets des tarses et les poils qui garnissent les paites; les deux bandes d'un jaune assez orangé sur chaque élytre, larges, s'étendant toutes deux de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, l'antérieure un peu arrondie postérieurement, sa tache externe s'avancant plus vers la base que les autres; les taches de la bande postérieure égales entre elles, à l'exception de celle du 7<sup>e</sup> intervalle, qui, en arrière, dépasse un peu les autres, son bord antérieur plus ou moins arrondi. Le premier individu que j'ai décrit venait de l'intérieur de la colonie du Cap; depuis j'en ai eu un certain nombre venant de Natal.

NOTE. — J'ai cru pendant quelque temps que l'*Isotarsus ampli-collis* Schaum était le même insecte, mais ayant acquis depuis lors ce dernier, je me suis convaincu qu'il ne fait même pas partie de ce genre, mais que c'est la seconde espèce du genre *Epigraphus*.

## II. Épisternes carrés, pas plus longs que larges.

A. Segments abdominaux non crénélés derrière le bord postérieur du segment précédent. (Espèces aptères.)

Dans les espèces qui font partie de ce groupe, le labre est modérément échancré, les mandibules sont toutes crochues; le dernier article des palpes (♂) est largement triangulaire, à angles non arrondis; les antennes sont modérément grêles, les articles intermédiaires sont légèrement élargis et comprimés, le 1<sup>er</sup> article est long, aminci vers la base, le 3<sup>e</sup> d'un tiers seulement plus long que le suivant; la pubescence dont elles sont revêtues est très-rude; le menton est profondément échancré, la dent médiane,

large, tronquée carrément, un peu creuse à son bord antérieur, les lobes sont amples, aussi longs que larges, très-arrondis extérieurement et sur le devant; les pattes sont assez grèles, les tarses ne sont pas revêtus de soies en dessous, leur 4<sup>e</sup> article n'est que peu échancré; la tête est étroite, allongée, étranglée seulement derrière les yeux, qui sont très-hémisphériques, et en arrière desquels on aperçoit un angle rentrant aigu très-profound; le corselet est en hexagone aussi long que large, à angles latéraux très-arrondis, très-rugueux en dessus, un peu convexe, avec les bords relevés seulement près des angles postérieurs; les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale régulier à peine plus obtus à la base, assez convexes, striées, densément ponctuées et ornées de quatre bandes jaunes.

**Ep. nobilis** Dejean (*Panagarus*). Spec. gén. des Coléopt. II, p. 285. Long. 15-18, larg. 5 1/2-6 2-3 mill. La tête s'élargit un peu en avant, le front est densément ponctué, plan, mais déprimé de chaque côté le long des yeux et en avant de ceux-ci, sans impression transversale qui le sépare du col; épistome lisse, convexe, creux de chaque côté; col un peu renflé en arrière, légèrement rugueux, ponctué sur le haut. Le corselet est de moitié plus large que la tête, à peine plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; le bord antérieur, à peine échancré, n'a pas beaucoup plus de largeur que le col, avec les angles nullement avancés et arrondis; les côtés s'élargissent peu à peu en ligne presque droite jusqu'au milieu, où ils forment un coude obtus très-arrondi, après lequel ils se dirigent obliquement et en ligne droite vers la base, avec laquelle ils forment un angle obtus, arrondi au sommet, devant lequel on aperçoit une sinuosité très-petite et très-légère; la base est coupée carrément, légèrement arrondie près des angles; le dessus est couvert de points gros et profonds, très-serrés, séparés les uns des autres par un réseau élevé très-embrouillé, avec une ligne médiane assez forte, surtout vers le milieu; le devant du disque est assez convexe, très-étroitement aplani vers la partie antérieure des bords latéraux, où il n'y a de relevé qu'un petit bourrelet très-mince; après le milieu les bords latéraux se relèvent de plus en plus largement, et de chaque côté de la base, près du pédoncule, il y a une excavation courte et profonde; les points donnent naissance à autant de poils verticaux assez longs. Les élytres sont plus ou moins de moitié plus larges que le corselet, de moitié plus longues que larges, en ovale régulier aussi arrondi aux épaules que vers l'extrémité et légèrement obtus seulement sur la largeur du pédoncule, sans épaules distinctes, légèrement sinuées sur les côtés de l'extrémité, passablement voûtées dans les deux sens, fortement striées, avec des points plus

ou moins marqués dans le fond des stries; les intervalles assez convexes, couverts de points bien marqués, mais petits et très-serrés, de chacun desquels sort un poil assez court, incliné en arrière; le rudiment préscutellaire peu allongé, la rangée de points ombiliqués placée sur le milieu de la largeur du 9<sup>e</sup> intervalle, plus espacée vers le milieu, le rebord latéral assez relevé, de moyenne largeur, mais se rétrécissant en avant vers le pédoncule. En dessous, la ponctuation du prosternum et des côtés du sternum et de l'abdomen plus serrée que dans la plupart des autres Panagéïdes. D'un noir très-obscur, y compris les antennes, les palpes et les pattes, peu luisant surtout en dessus; sur chaque élytre, deux larges bandes, l'antérieure, avant le premier quart, s'étend de la 3<sup>e</sup> strie au bord latéral, qu'elle teint en jaune, ainsi que le côté externe de l'épipleure; des sept taches qui la composent, les deux externes se prolongent plus que les autres vers la base, ce qui produit un angle rentrant sur son bord antérieur; le bord postérieur est plus ou moins dentelé; la bande postérieure est posée un peu obliquement et ne s'étend que de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, elle est arrondie et n'est guère dentelée antérieurement; son bord postérieur est un peu échancré; la largeur des bandes varie du plus au moins dans les individus que je possède. Le type de Dejean vient du Cap de Bonne-Espérance, où il a été retrouvé par Drège; je possède quatre individus de cette localité; les autres viennent de Natal, où il ne paraît pas être rare, car j'en ai vu un grand nombre d'individus de cette provenance.

**Ep. pubiger** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, II, p. 337. Long. 18, larg. 6 4/5 mill. — La ressemblance avec le *nobilis* est telle, que si l'habitat ne m'avait été indiqué comme très-différent, je l'aurais confondu avec cette espèce. La tête et les antennes ne diffèrent point; dans l'unique individu que je possède, le milieu du vertex n'est pas ponctué; le *corselet* est un peu plus grand, le milieu des côtés et les angles postérieurs sont un peu plus largement arrondis; les élytres sont un peu plus courtes, la courbe des épaules est plus forte, le dessus notamment plus convexe; les points des stries sont plus gros, les intervalles, quoique tout aussi ponctués, semblent moins ternes; la bande antérieure jaune diffère en ce qu'il n'y a point d'échancrure au bord antérieur, les taches internes s'allongent progressivement de la 1<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>. Quant à la couleur de la pubescence, qui m'avait semblé être grise, je me suis convaincu, après avoir lavé l'insecte, qu'elle est noire comme dans le *nobilis*. Il m'a été vendu par M. S. Stevens comme venant des Indes orientales.

**Ep. gratiosus.** Long. 10 1/2, larg. 3 3/4 mill. — Cette jolie espèce ressemble en petit au *nobilis*, mais ses bandes sont d'un

jaune citron plus clair. La *tête* est un peu plus courte, le front entre les yeux un peu plus large, l'angle rentrant derrière les yeux encore plus profond, ce qui fait paraître ceux-ci encore plus saillants; les impressions du front sont moins fortes, le col est plus étroit, finement ridé transversalement sur le haut. Le devant du *corselet* est comme dans le *nobilis*, la courbe du milieu des côtés est plus forte et forme un coude plus marqué; la base, au lieu d'être coupée carrément, offre sur le pédoncule un prolongement assez long, qui s'élargit un peu en avant, et forme avec les côtés de la base un angle rentrant assez profond, mais un peu obtus; les angles postérieurs ne sont point arrondis, et, grâce à une petite échancrure qui les précède sur le côté, ils sont droits; le dessus est ponctué de même, mais la partie antérieure est plus convexe, les bords latéraux ont la même conformation et sont relevés de même vers les angles postérieurs. Le pédoncule qui relie les *élytres* à la base du corselet, est plus long, elles offrent les mêmes proportions relativement au corselet, mais les côtés de la base descendent bien plus obliquement vers les épaules, où la courbe des côtés est encore bien moins forte; les points des stries sont bien plus gros, ceux des intervalles au moins aussi marqués, mais moins serrés, ce qui fait que le dessus est plus luisant; la convexité est à peu près la même; la bande antérieure, moins transversale, est à peine échancrée antérieurement, arrondie et peu dentelée postérieurement; la postérieure, sise de même, presque aussi longue que large, est arrondie antérieurement, sans échancrure postérieure. Il habite le Natal; je n'en possède qu'un seul individu que M. Sallé a acheté en Angleterre, à la vente de la collection de feu Edwin Brown.

**Ep. Bonvouloiri** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, II, p. 336. Long. 18 1/2, larg. 7 mill. — Il ressemble au *nobilis*, mais il en diffère surtout par le corselet et la forme plus courte et plus convexe des élytres. La *tête* est à peu près pareille, les antennes sont moins allongées, à articles intermédiaires en rectangle moins allongé, plus large; le *corselet* atteint le maximum de sa largeur après le milieu, il est plus rétréci antérieurement, le coude des côtés est plus arqué, quoique arrondi, la partie postérieure entre le coude et les angles postérieurs plus courte, plus oblique, la base et les angles postérieurs sont comme dans le *gratiosus*, mais le prolongement du milieu de la base est plus court, et les angles postérieurs plus petits, précédés d'une sinuosité plus marquée; le dessus est bien plus convexe dans sa partie antérieure et ne s'aplanit point vers les bords latéraux, dont la partie postérieure est moins relevée; la ligne médiane est plus marquée, les excavations basales bien moins profondes. Les *élytres*

sont en ovale visiblement plus court, plus arrondi sur les côtés, plus convexes, avec les stries et leurs intervalles ponctués de même; les bandes jaunes sont plus larges, l'antérieure est comme dans le *nobilis* à son bord antérieur, la postérieure est moins arrondie sur le devant, moins échancrée derrière. Il habite aussi le Natal, mais il y semble rare.

- B. Segments abdominaux crénelés le long du bord postérieur du segment précédent.
- 1. Menton court, à lobes très-élargis vers ses angles postérieurs, et dont les côtés, peu arrondis, se dirigent très-obliquement vers l'angle antérieur dont le sommet est aigu.
- a. Mandibules toutes deux crochues et aiguës.

**Ep. Mouhoti** Chaudoir. Rev. et Mag. de Zool. 1869, p. 69. Long. 19-21, larg. 7 2/3-8 3/4 mill. — *Tête* assez grosse, aussi large que longue, carrée, légèrement imprimée en travers entre le front et le vertex; yeux un peu saillants, mais pas hémisphériques; épistome lisse, à suture assez distincte; front plan, rugueux, légèrement imprimé sur ses côtés en avant; col gros, fortement ponctué; bord inférieur de l'excavation externe des mandibules bien plus large que le bord supérieur. *Corselet* de près du double plus large que la tête avec les yeux, bien moins long que large, assez transversal, subhexagonal, plus rétréci vers l'extrémité que vers la base; bord antérieur peu échancré, à angles non avancés, peu distants des côtés du col et assez arrondis; côtés divergeant jusqu'un peu au delà du milieu, fort peu arrondis, puis décrivant une courbe assez forte, après laquelle ils redeviennent presque rectilignes et se dirigent obliquement vers la base, qui est coupée très-carrément, et avec laquelle ils forment un angle obtus, à peine arrondi au sommet et précédé d'une très-légère et très-petite sinuosité à peine visible; le dessus plan postérieurement, un peu plus convexe dans sa partie antérieure, bords latéraux légèrement et largement aplatis, mais nullement relevés, excepté près des angles postérieurs, où ils ne le sont même que fort légèrement; de chaque côté de la base, une petite impression peu profonde; ligne médiane assez distincte et presque entière; rebord latéral extrêmement fin; toute la superficie couverte d'une ponctuation assez forte, mais peu profonde, serrée et dont les intervalles sont pointillés. *Elytres* d'environ deux millimètres plus larges que le corselet, et dont la base s'adapte assez bien à celle de ce dernier, le pédoncule étant presque nul; en ovale assez peu allongé, à base très-obtuse; épaules assez marquées, mais largement arrondies; côtés faiblement arrondis vers le milieu, rondeur de l'extrémité assez obtuse avec une faible sinuosité de chaque côté; le dessus modérément convexe, disque

un peu plus aplani; stries assez marquées, distinctement crénelées, rudiment préscutellaire tantôt long, tantôt très-court; intervalles plans, couverts d'une ponctuation des plus denses et assez fine, et, de même que le corselet, d'une pubescence courte et serrée. Prosternum et côtés du reste du sternum avec les épisternes couverts de points assez gros, peu serrés; abdomen finement pointillé, ainsi que le milieu du métasternum, ses côtés couverts de points moins serrés que ceux des épisternes; les crénélures du bord antérieur des trois derniers segments faiblement marquées. Antennes fortes, peu allongées, dépassant peu les épaules, 1<sup>er</sup> article assez gros, peu allongé, peu aminci vers la base; le 3<sup>e</sup> de moitié seulement plus long que les suivants qui sont tous égaux en longueur et s'amincent peu à peu; dernier article des palpes ( $\sigma$ ) moins largement triangulaire que dans le *nobilis*, avec l'angle interne plus arrondi; pattes moyennes; tarses grêles, nullement soyeux en dessous, 5<sup>e</sup> article notablement plus long que le 4<sup>e</sup>, qui n'est que légèrement échancré. Sur chaque élytre, deux larges bandes transversales d'un jaune un peu orangé, très-fortement dentelées sur leurs deux bords, l'antérieure, assez rapprochée de la base, se rétrécit vers la suture et s'étend de la 1<sup>re</sup> strie jusqu'au bord latéral qu'elle teint en jaune, même en dessous; la postérieure ne va que de la 3<sup>e</sup> strie à la 8<sup>e</sup>, la tache interne est plus courte que les quatre autres; tout le reste de l'insecte est d'un noir profond assez terne. Feu Mouhot l'a trouvé dans le Laos, et j'en possède deux individus; il a été retrouvé dans le Camboje.

**Ep. laticollis** Chaudoir. Rev. et Mag. de Zool., 1869, p. 114. Long. 20, larg. 8 1/2 mill. — Sa ressemblance avec le précédent est telle, qu'on sera peut-être obligé de les réunir; cependant l'impression qui sépare le front du vertex est plus faible; le *corselet* est plus large, surtout en arrière, sa plus grande largeur est bien visiblement après le milieu, la courbe des côtés en cet endroit est plus forte et les angles de la base sont arrondis, sans être précédés d'aucune sinuosité; les *élytres* sont un peu plus convexes, les stries moins profondes, les intervalles tout à fait plans, surtout sur le disque, la bande jaune antérieure est plus étroite et ne va que de la 2<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> strie, la tache du 4<sup>e</sup> intervalle est très-courte, les bords des deux bandes sont peu dentelés, et la postérieure ne se compose que de quatre taches égales entre la 4<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries. Il provient des mêmes localités, mais je n'en connais qu'un individu.

b. Mandibule droite obtuse et arrondie, fendue à l'extrémité.

**Ep. Saundersi** Chaudoir. Rev. et Mag. de Zool., 1869, p. 114. Long. 11 3/4, larg. 4 3/4 mill. — La tête est assez grande, presque

aussi large que longue, carrée, la ligne imprimée entre le front et le vertex nettement tracée et se prolongeant entre le rebord de la joue, qui remonte sur le côté postérieur de l'œil, et les côtés du col, en y formant un angle rentrant assez profond ; les yeux sont hémisphériques, l'épistome est peu ponctué, sa suture *presque droite*; le front est plan, un peu ondulé, fortement ponctué, les impressions latérales sont larges, peu profondes, le col est rugueux et un peu renflé. Le *corselet* est de moitié plus large que la tête, moins long que large, peu transversal, pas plus large à sa base qu'à son extrémité, très-élargi au milieu, où il atteint sa plus grande largeur; le bord antérieur est coupé carrément, les angles ne sont nullement avancés, ils sont arrondis et adhèrent aux côtés du col, les côtés sont presque rectilignes avant et après le milieu, mais celui-ci est fortement et largement arrondi ; les côtés se redressent au moment de toucher la base, et forment ainsi, à leur jonction avec elle, un tout petit angle droit; la base est coupée carrément et parfaitement rectiligne ; le dessus, assez convexe antérieurement, est plan vers la base ; de chaque côté de celle-ci, près du pédoncule, il y a une impression linéaire assez longue et assez marquée, la ligne médiane est entière et assez profonde; près des angles antérieurs la convexité arrive jusqu'au bord, mais bientôt les bords latéraux commencent à s'aplanir légèrement, et, après le milieu, ils se relèvent même un peu et assez largement; toute la surface est couverte d'une ponctuation profonde, serrée, assez égale partout, et donnant naissance à des poils fins, assez longs et un peu penchés en arrière. Les *élytres*, d'un millimètre plus larges que le corselet, forment un ovale régulier peu allongé, très-émussé à sa base, avec une échancreure sur le milieu de chacune, les épaules, fort peu descendantes, sont largement arrondies, les côtés le sont aussi, l'extrémité est sinuée et peu obtuse ; le dessus est modérément convexe ; les stries sont profondes, distinctement ponctuées, presque crénelées; les intervalles convexes, couverts de petits points assez marqués et assez rapprochés, donnant naissance à des poils pareils à ceux du corselet; le rebord latéral est assez étroit et devient très-fin vers les épaules et près du pédoncule. Les crénellures des segments abdominaux sont bien distinctes. D'un noir un peu luisant; sur chaque élytre deux bandes larges, d'un jaune citron; la première, allant de la 5<sup>e</sup> strie au rebord latéral, est composée de quatre longues taches dont celle du 8<sup>e</sup> intervalle, plus allongée que les trois autres, s'avance presque jusqu'à l'épaule; il y a de plus deux petites taches, très-courtées, à côté des quatre de la bande sur les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> intervalles, dont la première n'occupe que la moitié externe de l'intervalle; la seconde est en ovale un peu élargi extérieurement, composée de cinq taches entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, l'interne beaucoup plus courte

que les autres, les bords sont peu dentelés. Les articles extérieurs des antennes et les tarses sont bruns, les palpes aussi, avec la base et l'extrémité des articles plus roux, ainsi que le bout des mandibules. L'individu que je possède est une ♀ trouvée par feu Mouhot dans le Camboje.

**Ep. basifasciatus** Chaudoir. Rev. et Mag. de Zool., 1869, p. 115. Long. 11, larg. 4 1/3 mill. — Un peu plus petit que le précédent, dont il n'est peut-être que le ♂. Il n'en diffère que par la base du corselet, qui s'arrondit un peu vers les angles postérieurs. La bande antérieure des élytres diffère sensiblement; elle s'étend jusqu'à la 1<sup>re</sup> strie et son bord postérieur est fortement dentelé, les quatre taches externes s'avancent jusqu'à l'épaule, les trois suivantes sont bien plus courtes, l'interne remonte un peu plus vers la base, ce qui produit une forte échancrure du bord antérieur, les deux internes sont bien plus raccourcies en arrière que les autres; la bande postérieure a une forme plus ronde, le bord antérieur en est arrondi, le bord postérieur fort dentelé. Les palpes sont entièrement d'un brun très-clair. Même patrie et même provenance.

NOTE. — Si ces deux insectes ne constituent qu'une espèce, je propose de conserver à celle-ci le nom de l'entomologiste qui, par ses libéralités, a tant facilité l'exploration de la presqu'île trans-gangétique et des îles de la Sonde, et auquel j'ai beaucoup d'obligations.

2. Menton à échancrure assez profonde, à lobes amples, arrondis, avec le côté externe très-arqué, et l'angle antérieur non arrondi.

Dans ces espèces, toutes australiennes, le labre est assez échancré, les mandibules sont toutes deux crochues et aiguës; le dernier article des palpes ♂ est largement triangulaire, avec l'angle interne non arrondi; les antennes sont plus ou moins longues, leur 1<sup>er</sup> article est assez long, cylindrique, glabre; le 3<sup>e</sup> de moitié plus long que les suivants; le 11<sup>e</sup> est un peu plus long que les précédents, tronqué obliquement et aigu à l'extrémité; les huit derniers sont finement pubescents.

- a. Élytres larges, courtes, très-couvertes. (Les angles postérieurs du corselet arrondis, sans dent.)

**Ep. insignis** Schauf (Isotarsus). Ann. de la Soc. Ent. de Franc., 1853, p. 435, pl. 13, fig. 5. = *Eudema converum* Mac Leay jun., Trans. Ent. Soc. of New South Wales., I, 1864, p. 114. Long. 19, larg. 9 mill. — C'est l'espèce qui ressemble le plus à l'*Eud. bifasciatum*, quoique le corselet soit très-different. La tête est moyenne, plus longue que large, à peine étranglée entre le front

et le vertex, la dépression transversale n'étant que fort peu sensible, l'épistome est lisse, convexe, sans suture distincte; le front est aussi lisse, un peu convexe, les impressions de chaque côté sont assez fortes, longues et un peu rugueuses; le col est lisse et un peu renflé, les yeux sont modérément saillants, les antennes, assez robustes, atteignent à peine le premier quart de l'élytre. Le corselet n'a pas tout à fait le double de la largeur de la tête; il est moins long que large, mais peu transversal, hexagonal, aussi rétréci à sa base qu'à son extrémité, avec l'angle du milieu des côtés bien marqué, arrondi au sommet; le bord antérieur est faiblement échancré, avec les angles plus ou moins avancés, un peu écartés des côtés du col, obtus, mais fort peu arrondis au sommet, les côtés divergent assez jusqu'au milieu, où la largeur atteint son maximum, et sont presque rectilignes dans leur première moitié; après le milieu, ils sont légèrement sinués; la base est coupée carrément; cependant elle est légèrement arrondie près des angles, qui sont obtus et un peu plus arrondis que ceux de l'extrémité; le dessus est couvert d'une ponctuation profonde, très-grosse, surtout sur le disque, où le réseau qui sépare les points est très élevé; le disque, assez convexe, est nettement partagé en deux par la ligne médiane qui, quoique fine, est assez profonde et ne s'affaiblit que près de la base, dont les côtés sont très-creux, avec une ligne imprimée dans le fond de l'excavation; les bords latéraux sont aplatis, et vont en s'élargissant peu à peu vers la base, le rebord latéral est assez relevé et les angles postérieurs sont assez réfléchis en dessus. Les élytres n'ont pas tout à fait le double de la largeur du corselet, elles sont en ovale très-court, passablement émoussé à sa base (9 sur 11 1/2 mill.); les côtés de celle-ci ne descendent guère vers les épaules, qui sont bien marquées, mais largement arrondies, les côtés le sont aussi sur toute leur longueur, l'extrémité est assez fortement sinuée, ce qui fait qu'elle est peu obtusément arrondie; le dessus est très-convexe, cependant le disque même l'est un peu moins, les stries sont fines, mais très-profondes, le fond en est finement ponctué, mais les points ne sont pas serrés; les intervalles sont très-convexes, lisses, excepté sur les bords, où ils sont rugueux ou plutôt ondulés par des fossettes peu profondes, mais assez marquées; la partie postérieure du 2<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> se rétrécit et s'abaisse notablement, le 9<sup>e</sup> est en entier plan et ponctué; le rudiment de strie prescutellaire est très-court; le rebord latéral assez large, assez relevé et ne se rétrécit qu'autour des épaules et près du pédoncule, qui est assez étroit. En dessous, la ponctuation de tous les épisternes et des premiers segments latéraux de l'abdomen est forte et profonde, celle du prosternum l'est moins et celle du métasternum, plus serrée; les segments de l'abdomen sont finement, mais peu densément

ment ponctués, ils sont convexes, et le devant de chacun est fortement crénélè. Les pattes sont assez fortes et assez pubescentes, surtout sous les cuisses; les tarses robustes. D'un noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; sur chaque élytre deux bandes d'un jaune citron légèrement orangé, composées de taches alternativement longues et courtes; l'antérieure en a cinq entre la 4<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> stries, les plus longues sont sur le 5<sup>r</sup>, le 7<sup>e</sup> et même le 8<sup>e</sup> intervalle, la postérieure n'en a que quatre, dont celles des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sont aussi bien plus longues que les deux autres. La pubescence du corselet est courte et noire, celle des antennes et des pattes un peu rousse. L'individu décrit par Schaum et que j'ai vu au Musée de Berlin, provient de la collection Virmond qui renfermait des insectes du Brésil et de l'Australie, et était indiqué par erreur comme venant du premier de ces deux pays. L'un de mes individus m'a été envoyé par M. W. Mac Leay. L'espèce habite le nord de l'Australie.

NOTE. — Je trouve parmi les notes que j'ai prises il y a fort long-temps au British Museum, que celui-ci possède une espèce d'Australie qui diffère de l'*insignis* par les intervalles des élytres lisses, celles-ci très-convexes, marquées de quatre grandes taches, et qui provient du nord de l'Australie. Ne l'ayant plus sous les yeux, je suis à me demander si ce ne serait pas le *Brachyonychus laticornis*, indiqué par erreur comme espèce australienne, ou une espèce voisine.

b. Élytres moins larges, moins convexes (les angles postérieurs du corselet aigus et munis d'une dent.)

**Ep. Australasiæ** Chaudoir. Bull. des Nat. de Mosc., 1850, I, p. 419. Long. 10 1/2-12, larg. 4 1/2-5 1/3 mill. — Beaucoup plus petit que le précédent, moins large dans les élytres, facilement reconnaissable à la convexité de celles-ci et à la couleur rouge de leurs taches. *Tête* presque semblable, mais distinctement étranglée derrière les yeux, front un peu ponctué sur le milieu. Proportions du corselet à peu près les mêmes, ses angles antérieurs, ainsi que ceux du milieu des côtés, plus arrondis; côtés un peu sinués près de la base, avec laquelle ils forment un angle droit, dont le sommet est aigu; le dessus bien plus convexe, la moitié antérieure des bords latéraux nullement aplatie, leur partie postérieure assez largement relevée; la convexité du disque antérieur s'étend jusqu'au rebord latéral, qui est très-fin; la base offre les mêmes ondulations; la ponctuation de la surface tout aussi forte. *Élytres* environ de moitié plus larges que le corselet, moins élargies que dans l'*insignis*, base tout aussi émoussée, épaules paraissant plus carrées, quoique tout aussi arrondies; côtés moins arrondis vers le milieu;

le dessus très-convexe, surtout vers l'extrémité, offre une dépression longitudinale le long de la suture entre les 3<sup>e</sup> intervalles de chaque élytre, qui sont plus élevés que les deux 1<sup>er</sup>, surtout postérieurement; les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> le sont autant que le 3<sup>e</sup>, et, se réunissant en arrière, vont rejoindre ensemble l'extrémité de ce dernier; les bords des intervalles sont plus fortement fovéolés que dans l'*insignis*; sur le 9<sup>e</sup>, à l'exception de la rangée de gros points ombiliqués, on n'aperçoit que quelques petits points épars; le rebord latéral est tout aussi relevé, et la gouttière est fortement fovéolée. Les antennes sont moins longues et composées d'articles plus courts. Les bandes des élytres sont d'un rouge sanguin; l'antérieure, grande et arrondie, est entre la 3<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> stries et s'approche beaucoup de la base, la seconde, un peu moindre, placée entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup>, est à peu près carrée, mais elle se rétrécit un peu extérieurement. Plusieurs individus du midi de l'Australie. M. de Castelnau a bien reconnu l'espèce.

**Ep. *comptus*** Laferté (*Isolarsus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 220, not. 2. — *Eudema australis*, Castelnau. Not. on Austr. Coleopt., p. 60 (non Dejean). Long. 10 1/2-12 1/2, larg. 4 1/2-5 1/5 mill. — Il diffère de l'*Australasicæ* par la couleur orangée, mais pas rouge, des taches des élytres, qui sont aussi moins grandes, la moindre convexité du corselet et des élytres, dont les intervalles sont plus égaux. *Tête* à peine différente. *Corselet* moins court, quoique moins long que large, moins élargi et moins anguleux sur le milieu des côtés, sinué de même entre l'angle du milieu et celui de la base, qui est droit, aigu au sommet et quelquefois un peu saillant; le dessus moins convexe en avant, avec les bords latéraux légèrement aplatis dans leur moitié antérieure, et le rebord latéral un peu plus relevé; les côtés de la base moins creux, quoique l'impression linéaire soit bien marquée; la base coupée très-carrément, la ponctuation tout aussi forte. *Élytres* à peu près de la même forme, mais moins convexes, surtout antérieurement, et ne descendant pas aussi rapidement vers l'extrémité; les intervalles aussi moins élevés, égaux entre eux, excepté le 3<sup>e</sup>, qui est un peu relevé vers l'extrémité; point de dépression le long de la suture; le rebord latéral plus étroit, les fossettes de la gouttière plus petites. Antennes et tarses plus longs. Taches des élytres plus claires, d'un jaune un peu orangé, plus petites, surtout l'antérieure qui se rapproche moins de la base, est un peu transversale et se rétrécit intérieurement; la postérieure est plus large que longue, plus ou moins dentelée postérieurement, la tache externe plus courte que les autres. Sept individus des deux sexes. Cette espèce, qui semble être la plus commune, a été prise à tort par M. de Castelnau pour l'*australis* de Dejean.

**Ep. corplentus.** Long. 10 1/2-13 1/2, larg. 4 1/2-5 3/4 mill.

— Il varie de taille comme le *comptus*, et les taches sont de la même nuance claire, mais il en diffère par son *corselet* moins retrécí vers la base et dont les côtés ne sont point sinués après le milieu, dont la courbe est moins forte; l'indentation qui précède l'angle postérieur est plus profonde; les bords latéraux sont moins relevés, surtout postérieurement, et le disque est un peu plus convexe antérieurement; les *elytres* ont une forme moins ovale, leur partie antérieure est plus carrée, le milieu des côtés est moins arrondi, les épaules, quoique bien arrondies, sont plus marquées; le dessus, un peu aplani sur le disque, descend davantage sur les côtés et vers l'extrémité. Je possède les deux sexes de cette espèce, qui habite l'Australie près de Rockhampton. M. H. Deyrolle en a reçu dernièrement plusieurs individus.

**Ep. australis** Dejean (*Panagaeus*). Spec. gén. des Coléopt. V, p. 601. — *Eudema elongatum* Castelnau. Not. on Austr. Col. 1867, p. 60. Long. 12-13, larg. 4 1/2-5 mill. — Par la couleur des taches il se rapproche de l'*Australasiæ*, mais il est plus grand, plus allongé et plus aplani. La tête est plus allongée, plus étranglée derrière les yeux que dans le *comptus*, imprimée d'ailleurs et ponctuée de même, cependant dans l'un de mes individus le milieu du front est aussi ponctué, et il est probable que c'était aussi le cas de l'individu décrit par M. de Castelnau. Le *corselet* est aussi long que large, pas plus étroit à son extrémité qu'à sa base; il s'élargit modérément jusqu'au milieu, où sa largeur est la plus grande, le bord antérieur est peu échancré, les angles sont presque adhérents aux côtés du col, non avancés, arrondis au sommet, les côtés presque rectilignes dans leur première moitié, un peu arqués vers le milieu, puis sensiblement sinués comme dans le *comptus*; les angles postérieurs sont aussi droits, au moins aussi dentés, la base est coupée très-carrément; le dessus est tout aussi ponctué, mais moins convexe, et partagé en deux par une ligne médiane plus profonde; les bords latéraux sont visiblement aplatis sur toute leur longueur, l'aplatissement, étroit antérieurement, s'élargit en arrière; le rebord latéral est assez relevé, surtout vers les angles postérieurs; les côtés de la base sont modérément creux, mais l'impression linéaire du fond de l'excavation est longue et bien marquée. Les *elytres* sont notablement plus allongées que celles du *comptus*, leur base est conformée à peu près de même, mais les côtés sont moins arrondis et presque rectilignes vers le milieu; le dessus est bien moins convexe; il n'y a guère de différence dans la profondeur des stries, la convexité et la ponctuation des bords des intervalles, mais le rebord latéral est plus large et notamment plus relevé. Les antennes sont visiblement plus longues, et com-

posées d'articles bien plus allongés, ce qui les fait paraître plus grèles; les taches des élytres sont presque aussi rouges que dans l'*Australasicus*, l'antérieure, s'avancant moins vers la base, est d'autant plus petite, la postérieure est plus ronde. J'ai sous les yeux le type de Dejean et un second individu qui n'en diffère guère.

NOTE. — Auprès de cette espèce vient se placer un insecte plus grand (long. 15-16 1/2, larg. 5 1/2-6 1/5 mill.) qui lui ressemble beaucoup, mais qui en diffère par la coloration plus pâle des taches, qui sont d'un jaune un peu orangé; les yeux sont un peu moins convexes; les angles antérieurs du corselet s'écartent un peu plus des côtés du col; les côtés sont plus fortement sinués postérieurement, les angles postérieurs sont plus aigus, mais sans dent au sommet, car la sinuosité arrive sans ondulation jusqu'au sommet de l'angle; les bords latéraux sont plus fortement relevés sur toute leur longueur; les élytres sont plus allongées, mais je n'ai trouvé aucune différence, ni dans la sculpture du dessus, ni dans la convexité, ni dans la largeur du rebord latéral, les intervalles impairs sont seulement peut-être un peu plus relevés. Les antennes sont au moins aussi allongées, et les pattes le sont proportionnellement un peu plus. Trois individus des deux sexes; si c'était une espèce distincte, je proposerais de l'appeler *longicollis*.

**Ep. alternans** Castelnau (*Eudema*). Not. on Austr. Col., p. 60. Long. 13 1/2-14, larg. 5-5 1/2 mill. — Les taches sont de la couleur de celles de l'*australis*, dont il diffère surtout par la forme du corselet. *Tête* et antennes identiques; *corselet* un peu moins long que large, quoique pas transversal; angles antérieurs distants des côtés du col, milieu des côtés plus fortement arqué, de manière à former presque un angle arrondi; bords latéraux plus largement aplatis, plus relevés vers les angles postérieurs. *Élytres* plus larges, plus parallèles, pas plus convexes, striées et ponctuées de même, rebord latéral au moins aussi large et même un peu plus relevé; intervalles impairs un peu plus relevés et un peu plus larges que les autres; forme des taches pareille. Trois individus des deux sexes.

NOTE. — M. de Castelnau décrit encore sous le nom de *rockhamptoniensis* une espèce qui me paraît bien voisine de l'*alternans*; quoique l'auteur dise qu'elle est plus petite, les mesures indiquées sont les mêmes; le *corselet* serait plus large, et les intervalles des élytres égaux entre eux. Quant à la ponctuation du milieu du front, qui, comme c'est le cas dans l'*elongatus*, est sujette à varier, je n'y attache pas d'importance.

## EUDEMA.

Castelnau, Hist. Nat. des Coléopt. I, p. 137.

*Panagaeus*, Dejean et alii.

*Pimelia* et *Carabus*. Fabricius.

Les différences entre cet insecte et les *Epicosmus* sont plutôt habituelles; l'extrême convexité du corselet et des élytres, l'absence complète de rebords au premier et la forme arrondie de celles-ci lui donnent un facies tout particulier; les épisternes postérieurs sont en outre courts et très-transversaux; le bord antérieur des trois derniers segments abdominaux n'est nullement crénelé près du bord postérieur du précédent. La tête n'offre pas d'étranglement postérieur, les yeux sont peu proéminents, les angles postérieurs du corselet très-arrondis, le sillon de chaque côté de la base très-marqué et très-long. Il est probable que plusieurs seront d'avis que ces caractères ne sont pas suffisants pour en faire un genre distinct, mais si nous admettons que *genus facit characterem*, il y aurait lieu de l'adopter; cependant, comme les coupes générées ne sont à mes yeux qu'un moyen de faciliter la classification, il est assez indifférent de considérer les *Eudema* comme un genre ou comme un sous-genre.

**Eud. bifasciatum** Fabricius (*Pimelia*). Entom. syst. I, p. 104  
 = *Panagaeus tomentosus* Vigors, Zool. Journ. I, p. 537, pl. 20,  
 fig. 1; Dejean, Spec. gén. des Col. II, p. 284. Long. 17-23,  
 larg. 6 3/4-10 mill. — La tête est longue et étroite, rétrécie entre  
 les yeux, qui sont peu convexes, nullement étranglée derrière  
 ceux-ci; le front est presque lisse, séparé du vertex par une ligne  
 en demi-cercle, placée entre les yeux, convexe en avant; les  
 impressions latérales sont longues et légèrement ponctuées, le  
 devant du front et l'épistome convexes, le col est renflé vers la  
 base. Le corselet est de près du double plus large que la tête,  
 presque aussi long que large, un peu plus hexagonal; il atteint sa  
 plus grande largeur un peu après le milieu, et il est plus rétréci  
 vers l'extrémité que vers la base; le bord antérieur n'est point  
 échancré et n'est pas plus large que le col, les angles antérieurs  
 adhèrent aux côtés de ce dernier, ils sont obtus, peu arrondis; les  
 côtés, presque rectilignes dans leur première moitié, décrivent  
 ensuite une très-forte courbe, ressemblant plus ou moins à un  
 angle arrondi, puis ils se dirigent très-obliquement vers la base en  
 décrivant une sinuosité à peine sensible; les angles postérieurs  
 sont très-arrondis, la base n'est pas beaucoup plus large que le  
 pédoncule, au-dessus duquel elle est coupée carrément, puis légiè-  
 rement arrondie vers les angles; le dessus est très-convexe, surtout  
 dans sa partie antérieure, nullement aplani, ni relevé près des bords

latéraux, pas même postérieurement, avec un rebord extrêmement fin; la ligne médiane, fine et assez marquée, s'efface près des deux extrémités; de chaque côté de la base, on voit un sillon profond, surtout postérieurement, légèrement arqué, qui s'avance en divergeant un peu jusque vers le milieu de la longueur; entre ces deux sillons, on aperçoit près de la base une légère dépression transversale; toute la surface est couverte de points assez petits et assez serrés, régulièrement distribués, de chacun desquels se dresse presque verticalement un poil assez long. Les *élytres* ont près du double de la largeur du corselet, et ne sont guère que d'un quart plus longues que larges, elles sont en ovale très-court, très-arrondies sur les côtés, un peu plus obtuses à la base qu'à l'extrémité, qui est légèrement sinuée de chaque côté; le dessus est très-globuleux, encore plus bombé vers l'extrémité que vers la base; les stries sont profondes, fortement ponctuées, les deux premières se réunissent près de la base; le rudiment prescutellaire est très-court; les intervalles sont convexes, égaux entre eux, et couverts de petits points assez marqués, donnant naissance à autant de longs poils verticaux, semblables à ceux du corselet; le milieu semble quelquefois glabre, les poils ayant été enlevés par le frottement; le rebord latéral, assez étroit, se rétrécit encore vers l'épaule et le long du bord antérieur; la gouttière est plus fortement fovéolée que les stries; les points ombiliqués sont distribués sur le milieu de la largeur du 9<sup>e</sup>, mais ne sont guère visibles que près de l'épaule et après le milieu. L'insecte est entièrement d'un noir profond peu luisant, avec deux bandes (*fusciæ*) d'un jaune citron légèrement orangé sur chaque élytre; l'antérieure, très-ondulée sur ses bords, va de la moitié du 2<sup>e</sup> intervalle jusqu'à la 9<sup>e</sup> strie, le rebord latéral même est noirâtre; la postérieure, en demi-lune, va de la 2<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, les bords antérieur et postérieur sont dentelés entre les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> stries, les deux taches externes sont beaucoup plus longues que les quatre autres, elles commencent plus bas et se prolongent beaucoup plus en arrière; les poils sont d'un noir roussâtre sur le fond noir et jaunes sur les bandes. Les ♂ sont en général plus petits que les ♀. Il semble assez commun sur la côte de Coromandel, dans les Neelgherries, près de Pondichéry, où il a été pris par les voyageurs Perrotet, Delessert et autres. J'en ai sous les yeux huit individus.

#### ISOTARSUS.

Laferté, Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 217.

*Craspedophorus*, Gerstaecker.

Ce genre diffère beaucoup par son facies et par la manière dont les élytres sont tachetées, des *Epicosmus*, dont il a cependant la

plupart des caractères. Ceux qui l'en distinguent sont : 1<sup>o</sup> le menton dont la dent du milieu est étroite, d'ailleurs tronquée et creusée à l'extrémité, les lobes latéraux sont aussi longs que larges, l'angle postérieur externe est droit, quoique arrondi au sommet, les côtés peu arrondis, l'angle antérieur très-ouvert, les côtés internes très-divergents, les épilobes en triangle assez élargi vers le milieu; 2<sup>o</sup> les antennes ne dépassent pas beaucoup la base des élytres, le 1<sup>er</sup> article est assez long, quoique moins que le 3<sup>e</sup>, aminci vers sa base, revêtu de petits poils, le 2<sup>e</sup> court, le 3<sup>e</sup>, revêtu de forts poils comme dans les *Epicosmus*, est de moitié plus long que le 4<sup>e</sup>; celui-ci et les suivants sont fortement dilatés en rectangles assez larges d'abord, puis devenant peu à peu plus étroits vers l'extrémité de l'antenne, aplatis et revêtus d'une pubescence rude, à peu près comme dans le *Crasp. regalis*, mais plus courts; 3<sup>o</sup> son corselet est bien plus long que large, en hexagone étroit, les élytres sont très-convexes et en ovale allongé, à peine tronqué à sa base; au lieu de bandes, il n'y a que des gouttes jaunes sur les élytres qui sont soudées; les épisternes postérieurs sont aussi longs que larges, rhomboïdes; le bord antérieur des trois derniers segments abdominaux est finement, mais distinctement crénelé. C'est une forme africaine dont on connaît deux espèces et qui ne manque pas d'élégance.

**Is. Sommeri** Chaudoir. Bull. de Mosc., 1861, II, p. 394, = *Is. eximius* Sommar. Ann. de la Soc. Ent. de France, 1852, p. 653, pl. 11, fig. 1. Long. 17-19, larg. 6-7 mill. — *Tête* étroite, du double plus longue que large; front grossièrement ponctué, les points entremêlés de gros plis irréguliers, avec une impression de chaque côté, longue, étroite et assez profonde, également ponctuée; épistome convexe, lisse, sans suture bien distincte, pénétrant en demi-cercle dans le front, qui est séparé du vertex par une forte impression semi-circulaire, partant du bord postérieur des yeux et dont la convexité est tournée vers le devant de la tête: point d'étranglement latéral entre les côtés du col, qui est assez renflé en arrière, et les yeux, qui, sans être hémisphériques, sont assez convexes. *Corselet* de moitié plus large que la tête avec les yeux, de près de moitié plus long que large, plus longuement aminci vers l'extrémité, qui n'a que juste la largeur du col, que vers la base, qui est un peu moins étroite; bord antérieur coupé carrément avec les angles droits, nullement arrondis au sommet; côtés s'élargissant lentement jusqu'à vers le milieu, d'abord rectilignes, puis décrivant une légère sinuosité jusqu'à l'angle latéral, qui est très-saillant, mais bien arrondi au sommet, après lequel ils sont de nouveau sinués jusqu'à l'angle postérieur, qui est droit et nullement arrondi au sommet; base assez longuement prolongée sur le pédoncule, avec

une assez longue et forte échancrure entre l'angle postérieur du prolongement, qui est droit, et l'angle du corselet; la partie antérieure du corselet cylindrique, légèrement conique; plus en arrière, le dessus est très-convexe dans le sens transversal, mais vers le milieu, les bords latéraux commencent à s'aplanir, et après l'angle latéral, ils se relèvent assez fortement jusqu'aux angles; de chaque côté de la base, une impression linéaire bien marquée, très-rapprochée des angles; la ligne médiane fortement imprimée; toute la superficie creusée par de gros points très-profonds, entre lesquels s'élève un réseau lisse, très-embrouillé, à arêtes assez aiguës; le long de la partie antérieure des côtés une ligne lisse, très-fine, qui sépare le dessus du corselet du dessous, et qui s'oblitére près de l'angle. *Pédoncule* assez étroit et assez long, séparant nettement la base du corselet de celle des *elytres*. Celles-ci du double plus larges que le milieu du corselet, au moins de moitié plus longues que larges, ovoïdes, légèrement amincies vers la base, absolument dépourvues d'épaules, la rondeur des côtés commençant aux côtés du pédoncule, et ne diminuant un peu qu'avant le milieu, pour reprendre à partir de cet endroit jusqu'à l'extrémité, qui est légèrement sinuée sur les côtés et n'est guère obtuse; le dessus extrêmement voûté dans les deux sens; sillons profonds, mais à fond étroit, marqué de petits points peu serrés, rudiment préscutellaire court et peu marqué; intervalles très-convexes, lisses sur le haut, à l'exception d'une ligne irrégulière de petits points qui deviennent plus forts et plus nombreux sur les intervalles externes; bords des intervalles très-ondulés par des points assez gros, de chacun desquelss'élève un poil raide assez long; les trois premiers intervalles pairs n'atteignent pas tout à fait la base, les taches jaunes qui sont un peu gonflées en vessies, font dévier les intervalles voisins; rebord latéral assez relevé, mais se rétrécissant peu à peu antérieurement jusqu'au pédoncule. En dessous, le prosternum, tous les épisternes, les côtés du métasternum et ceux des premiers segments abdominaux couverts de gros points profonds et assez serrés, le milieu du métasternum ponctué finement et densément, l'abdomen l'est moins densément. D'un noir obscur assez luisant, villosité du corps noire, celle des pattes un peu rousse; sur chaque élytre, huit taches distribuées de la manière suivante: deux à côté l'une de l'autre et contiguës sur les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> intervalles, un peu après l'épaule, l'interne plus courte et plus arrondie que l'externe, une troisième assez grande et un peu bourouflée sur le 4<sup>e</sup>, entre le quart et le tiers antérieurs de la longueur, une quatrième, tout aussi grande, sur le 6<sup>e</sup> vers la moitié, la cinquième sur le 4<sup>e</sup> au dernier quart; à côté de celle-ci, mais sur le 6<sup>e</sup>, et séparée par le 5<sup>e</sup> intervalle, une sixième tache plus petite, et un peu plus en arrière, les deux der-

nières sur les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles, contiguës entre elles, mais distinctes de la sixième tache, l'externe plus longue et dépassant considérablement en avant l'interne, toutes ces taches un peu plus convexes que les intervalles qu'elles occupent, d'un jaune citron. Je dois les deux individus que je possède à la générosité de M. Bates, qui en a reçu quelques individus de la côte orientale de l'Afrique.

**Is. eustalactus** Gerstaecker (*Craspedophorus*). Arch. für Naturgesch., XXXIII, I, p. 20, Die Gliederthieren-Faun. v. Sansibar-Geb., p. 68, t. V, fig. 6. — Parait différer spécifiquement du précédent, à en juger par la belle figure qu'en a faite l'habile dessinateur de Berlin, Tieffenbach; cependant je ne trouve de différence que dans le nombre et la disposition des taches : il n'y en a que cinq sur chaque élytre; la première est placée sur les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> intervalles vers le premier quart, et à peu près sur la même ligne, il y en a une sur le 4<sup>e</sup>; sur le 6<sup>e</sup>, il y en a une à peu près vers le milieu, une quatrième sur le 4<sup>e</sup> intervalle au dernier quart, et plus en arrière, une cinquième sur les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>; ces taches, d'après le dessin et la description, sont rondes et n'ont pas la forme allongée de celles du *Sommeri*, et les taches placées près du bord latéral ne sont pas doubles comme dans ce dernier. Le Musée de Berlin en possède quelques femelles trouvées au bord du lac Jipe, en décembre 1872.

#### TINOGNATHUS.

Ce genre, établi sur une espèce inédite d'Australie, diffère des *Epicosmus* par plusieurs caractères importants, quoiqu'à première vue elle ressemble à l'*Ep. australis*.

*Palpes* à pénultième article des labiaux et antépénultième des maxillaires très-mince et fort long; le dernier comme dans les *Epicosmus*.

*Mâchoires* longues, étroites et parallèles, l'extrémité des deux lobes comme dans les *Epicosmus*.

*Mandibules* droites, avancées, longues, étroites, un peu sinuées extérieurement, celle de droite légèrement recourbée en pointe courte, très-aiguë, celle de gauche un peu arrondie et obtuse à l'extrémité.

*Labre* plus long que celui des *Epicosmus*, coupé presque carrément, un peu convexe, les deux points intermédiaires placés à distance l'un de l'autre sur le milieu de la longueur.

*Menton* assez long, quoique moins long que large, non

transversal, profondément échancré antérieurement; dent médiane fort étroite, légèrement tronquée à l'extrémité; lobes grands, très-arondis extérieurement et à l'angle antérieur, très-concaves; la pièce basale entre la suture et le fond de l'échancrure assez longue.

*Antennes* longues, grèles, atteignant le premier tiers de l'élytre; 1<sup>er</sup> article assez long, aminci vers la base, glabre, ainsi que le 2<sup>e</sup>; 3<sup>e</sup> un peu plus long que le 4<sup>e</sup>, parsemé de poils abondants; les suivants en rectangle très-étroit et fort long, finement pubescent, nullement pédonculé; le 11<sup>e</sup> un peu plus long que le précédent, tronqué obliquement.

*Pattes* comme dans les *Epicosmus*; *tarses* non soyeux en dessous.

*Épisternes* postérieurs pas plus longs que larges, semés de très-gros points profonds.

*Abdomen* assez étroit, crénelé le long du bord antérieur des trois derniers segments.

*Tête* longue et étroite, peu étranglée derrière les yeux; corselet cordiforme, rebordé sur les côtés; élytres soudées, ne recouvrant pas d'ailes, ovales et marquées de quatre taches.

**Tin. parviceps.** Long. 10 1/2, larg. 3 2/3 mill. — *Tête* de près de moitié plus longue que large, se rétrécissant antérieurement, peu profondément étranglée derrière les yeux, qui sont assez peu convexes; front assez convexe, avec une impression allongée, étroite, ponctuée, sur les côtés, trois ou quatre points sur le milieu, et un point près de l'étranglement; épistome convexe, lisse, creux de chaque côté; col lisse, assez renflé. *Corselet* cordiforme, aussi long que large, de moins du double plus large que la tête, plus rétréci vers la base que vers l'extrémité; bord antérieur tronqué carrément, avec les angles adhérents aux côtés du col, largement arrondis; côtés assez fortement arrondis jusqu'au delà du milieu, puis longuement et fortement sinués, tombant à angle droit sur la base, qui est parfaitement rectiligne, et un peu plus étroite que le bord antérieur; sommet de l'angle nullement arrondi, la courbe la plus forte des côtés est vers le milieu, où le corselet atteint sa plus grande largeur; partie antérieure du dessus un peu convexe, rebord latéral fin et assez étroit antérieurement, s'épaississant, s'élargissant et se relevant un peu en arrière jusqu'aux angles; ligne médiane assez fortement imprimée, de chaque côté de la base, une

ligne imprimée un peu arquée, profonde et ne s'avançant pas tout à fait jusqu'au milieu, la superficie couverte de gros points assez profonds, peu serrés, avec quelques tout petits points sur le réseau peu élevé qui sépare les gros points. *Pédoncule* fort court. *Élytres* d'un quart plus larges que le corselet, un peu moins du double plus longues que larges, en ovale allongé, le milieu de la base tronqué un peu plus largement que le pédoncule, extrémité visiblement sinuée; disque plan, descendant un peu vers les côtés et l'extrémité; stries fines et assez profondes, marquées de gros points qui entament fortement les bords des intervalles qu'ils rendent très-onduleux, rudiment préscutellaire court, intervalles convexes, l'intervalle sutural aplati et parsemé de petits points, ainsi que les deux externes; sur le milieu des intermédiaires, une seule rangée de tout petits points, les 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> un peu plus relevés antérieurement; sur le 9<sup>e</sup>, une rangée continue d'assez gros points ombiliqués, rebord latéral assez large et relevé, décrivant antérieurement une forte courbe et allant rejoindre la base de la 5<sup>e</sup> strie, formant ainsi près du pédoncule une espèce d'ourlet basal fort court; dans le fond de la gouttière latérale une rangée de fossettes assez serrées. Prosternum, côtés du sternum et des segments abdominaux, à l'exception de l'anus, couverts de points très-gros, très-profonds, mais peu serrés. D'un noir brillant, antennes brunes vers la base, plus claires extérieurement, mandibules, labre et menton roux, organes buccaux et palpes d'un roux plus clair, sommet des genoux rousâtre, ainsi que la pubescence des pattes. Taches des élytres d'un rouge sanguin, l'antérieure, entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, légèrement transversale et se rétrécissant un peu en dedans, la postérieure arrondie, entre les mêmes stries. Je l'ai eu de M. Sallé; il habite l'Australie près de Moreton-Bay.

### MICROCOSMUS.

*Panagaeus* Dejean, *Isotarsus* Laferté.

*Craspedophorus* Murray, Schaum.

*Carabus* Fabricius.

Ces insectes se distinguent plutôt des *Epicosmus* par leur petite taille que par leurs caractères, qui sont les mêmes, à l'exception des suivants :

*Paraglosses* moins étroits que dans les *Epicosmus*.

*Palpes* à dernier article moins large, quoique triangulaire, son angle interne bien plus distant de la base, de sorte qu'il a l'air d'être simplement tronqué obliquement à son

extrémité; le pénultième des maxillaires, coupé très-obliquement à son extrémité externe, mais cependant pas anguleux près de son extrémité interne.

*Antennes* généralement plus courtes, 1<sup>er</sup> article non aminci vers sa base, presque glabre, les deux suivants couverts de poils, le 3<sup>e</sup> un peu plus long que le 4<sup>e</sup>, le 11<sup>e</sup> un peu plus long que les précédents, les huit derniers finement pubescents.

*Pattes* moyennes, peu allongées, pubescentes, *tarses* grèles, sans soies en dessous; les quatre premiers articles des antérieurs des mâles un peu plus larges que dans les femelles, mais sans brosse en dessous.

*Épisternes* postérieurs plus longs que larges.

*Abdomen* aux trois derniers segments crénélés le long de leur bord antérieur.

*Tête* pas plus longue que large; *corselet* généralement assez large, toujours rétréci en avant, à angles postérieurs dentés; *élytres* non soudées, tronquées à leur base, sans pédoncule, marquées de quatre taches.

**M. vicinus** Murray (*Craspedophorus*). Ann. and Mag. of Nat. Hist., XX (1857), p. 125, = *Isotarsus exaratus* Schaum. Berl. Entom. Zeit., 1863, p. 84. Long. 7-8 1/4, larg. 3-3 1/2 mill. — *Tête* carrée, pas plus longue que large, faiblement étranglée derrière les yeux, qui sont gros et saillants, sans pourtant être hémisphériques; front rétréci entre les yeux, parsemé de points assez marqués, peu serrés; impressions latérales distinctes, peu profondes, séparées du bord des yeux et du rebord latéral devant ceux-ci par une côte légèrement élevée; épistome lisse, convexe, tronqué carrément; col assez renflé, ponctué sur le haut. *Corselet* environ de moitié plus large que la tête, très-rétrécí vers l'extrémité, qui n'est guère plus large que le col, peu transversal dans le ♂, un peu plus dans la ♀; bord antérieur droit, angles nullement avancés, arrondis; côtés assez régulièrement, mais modérément arrondis depuis les angles antérieurs jusqu'aux angles postérieurs, qui se redressent brusquement et forment une saillie très-aiguë; base bien moins rétrécie que l'extrémité, légèrement arrondie au-dessus du pédoncule, un peu sinuée ou échancrée entre ce dernier et les angles; le dessus assez convexe antérieurement, ne s'aplanissant que vers la moitié postérieure des côtés, plus plan vers la base; de chaque côté de celle-ci, un large sillon assez long et profond; bords latéraux assez relevés depuis le milieu jusqu'aux angles postérieurs;

la surface couverte de points profonds et assez serrés, d'où sortent d'assez longs poils gris un peu penchés en arrière; ligne médiane plus ou moins imprimée. *Elytres* environ de moitié plus larges que le corselet, en ovale d'environ moitié plus long que large, très-émoussé à la base, qui est légèrement échancrée sur le pédoncule, à côté duquel on aperçoit un petit angle, après lequel commence la forte courbe qui contourne l'épaule et continue sur la base des côtés, dont le milieu est moins arrondi; extrémité peu obtusément arrondie et à peine sinuée sur les côtés; le dessus assez convexe, surtout vers les côtés et l'extrémité; sillons profonds et fortement ponctués; rudiment préscutellaire long, longeant l'écusson et la suture; intervalles convexes, surtout les 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> vers l'extrémité, où ils se relient les uns aux autres, couverts de points assez nombreux et assez marqués et de poils serrés assez longs, un peu inclinés en arrière; rebord latéral assez étroit. En dessous, tout le sternum et les côtés des premiers segments abdominaux couverts de points profonds, peu serrés; abdomen distinctement ponctué et pubescent. D'un noir luisant en dessous, plus terne en dessus; la partie relevée des bords latéraux du corselet ferrugineuse, ainsi que le labre, les mandibules antérieurement et les antennes, qui sont plus fortes que dans les autres espèces; organes buccaux, palpes et pattes testacés; sur chaque élytre, deux bandes transversales d'un jaune citron plus ou moins orangé; l'antérieure, dans le type de Murray, se compose de cinq taches, dont les trois externes, sur les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles, sont plus longues et s'avancent beaucoup plus vers la base, tandis que les deux autres, sur les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, descendent davantage vers le milieu et sont fort courtes; la postérieure se compose de six taches dont les deux extrêmes, sur les 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles, sont plus courtes que les autres, tandis que celle du 5<sup>e</sup> remonte plus vers le milieu. Dans mes trois autres individus, les cinq taches de la bande antérieure sont toutes plus courtes, et il n'y en a que trois à la bande postérieure sur les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> intervalles, dont l'intermédiaire s'avance vers le milieu. Ils viennent du Gabon (Pradier), tandis que celui de Murray est du Vieux-Calabar.

**M. angolensis.** Long. 6, larg. 2 1/2 mill. — Notablement plus petit que le *viciinus*, dont il diffère en outre par son corselet dont la plus grande largeur est après le milieu, et qui est plus transversal, plus arrondi sur les côtés, avec une ponctuation moins profonde. La différence entre la largeur des élytres et celle du corselet est un peu moindre, la ponctuation des stries est encore plus forte et entame les bords des intervalles, ceux-ci sont tout aussi convexes et moins abondamment ponctués; les poils plus courts. La bande antérieure des élytres n'est composée que de trois

longues taches d'un jaune un peu orangé, placées sur les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles, avec une 4<sup>e</sup> très courte sur le 5<sup>e</sup>, et la bande postérieure est transversale, un peu oblique, assez étroite, échancrée postérieurement, entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries. La coloration est la même. Un individu venant d'Angola.

**M. tenuipunctatus** Laferté (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 221 = *Panogaeus notulatus* Dejean (non Fabricius). Spec. gén. des Col. II, p. 291 = *Isotarsus marginicollis* Schaum. Ann. de la Soc. Ent. de France, 1853, p. 432. Long. 7 1/2-8, larg. 3 1/3-3 1/2 mill. — *Tête* plus étranglée derrière les yeux que dans le *vicinus*; *corselet* plus transversal, bien plus élargi jusqu'après le milieu, ce qui le fait paraître plus rétréci vers l'extrémité, moins rétréci vers la base; côtés presque rectilignes dans leur moitié antérieure, plus arqués après le milieu; les angles postérieurs terminés par une saillie très-aiguë; le dessus plus convexe, la ponctuation moins serrée vers le milieu, plus fine sur le bord latéral postérieur, qui est plus largement relevé; la ligne médiane plus marquée. *Élytres* proportionnellement plus amples, plus larges, moins rétrécies vers les épaules, plus parallèles dans le ♂ que dans la ♀, moins convexes; stries plus finement et plus légèrement ponctuées; intervalles presque plans, densément et finement ponctués, paraissant plutôt rugueux, pubescence de tout le dessus de l'insecte serrée et très courte. Antennes moins fortes et plus longues. Coloration identique; bandes des élytres de même couleur, mais très différentes, surtout l'antérieure, qui s'étend de la 3<sup>e</sup> strie jusqu'au rebord, qui est un peu plus brun, l'épipleure même est jaune en cet endroit; les quatre taches externes sont longues et atteignent presque la base; celles des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles s'avancent plus vers le milieu que les deux voisines; quant aux deux internes, elles se prolongent postérieurement à niveau de celles des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles, mais elles sont bien plus courtes antérieurement; la bande postérieure est oblique, assez large, s'étend de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie, est un peu échancrée postérieurement, et se rétrécit un peu extérieurement; le bord antérieur en est un peu arrondi. Quatre individus venant de diverses localités de l'Afrique australe.

**M. flavopilosus** Laferté (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 222. Long 7-7 1/2, larg. 2 3/4-3 1/4 mill. — Très voisin du précédent, un peu plus petit. *Tête* et *corselet* à peu près pareils. *Élytres* moins amples, plus ovalaires (comme dans l'*angolensi*), pas plus convexes, mais plus profondément striées, les stries aussi fortement ponctuées que dans l'*angolensis*, les intervalles aussi convexes que dans ce dernier, mais aussi densément ponctués que dans le *tenuipunctatus*; pubescence pas plus

longue que dans celui-ci. Coloration identique; la bande antérieure composée du même nombre de taches sur les mêmes intervalles, avec la différence que les externes sont moins longues et n'avancent pas autant vers la base; les trois internes sont égales postérieurement et un peu plus courtes que les trois autres; la bande postérieure est plus large, ne se rétrécit pas extérieurement et est également échancrée à son bord postérieur. Cinq individus provenant de la Présidence du Bengale.

**M. lătiusculus.** Long. 8, larg. 3 1/4 mill. — Voisin du *tenuipunctatus*, mais suffisamment distinct par les caractères suivants : front plus fortement ponctué, yeux un peu moins saillants, étranglement postérieur moins marqué. *Corselet* moins élargi après le milieu, moins transversal. *Élytres* un peu plus allongées, plus parallèles, pas plus convexes; stries plus profondes, plus fortement ponctuées; intervalles moins plans, sans être aussi convexes que dans le *vicinus*, plus distinctement et presque aussi densément ponctués. Coloration presque pareille; antennes plus foncées, pattes plus ferrugineuses; bande antérieure ressemblant à celle du *tenuipunctatus*, mais les quatre taches externes bien plus longues, atteignant tout à fait la base et se prolongeant davantage en arrière, à l'exception de celle du 6<sup>e</sup> intervalle, qui derrière ne dépasse pas celle du 5<sup>e</sup>; cette dernière n'a guère que la moitié de la longueur des externes, celle du 4<sup>e</sup> la dépasse légèrement en avant et en arrière, et celle du 3<sup>e</sup> est bien plus courte que toutes les autres; la bande postérieure, très-large, va de la 8<sup>e</sup> strie à la moitié du 3<sup>e</sup> intervalle, la première tache interne est étroite et fort courte, celles des 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles avancent un peu plus vers le milieu, les quatre externes sont égales postérieurement, mais celle du 4<sup>e</sup> intervalle se prolonge un peu plus en arrière; les bandes sont d'une couleur plus orangée que dans les espèces précédentes. Deux individus des bords du lac N'gami.

**M. aurantiacus.** Long. 8, larg. 3 1,5 mill. — Également voisin du *tenuipunctatus*, mais les bandes des élytres sont d'une couleur orangée bien plus rouge. La tête est un peu plus allongée, moins visiblement étranglée, le front est plus ponctué, les yeux sont moins convexes. Le *corselet* ressemble par sa forme à celui du *lătiusculus*, c'est-à-dire qu'il est moins élargi en arrière que dans le *tenuipunctatus*; il est ponctué de même, mais un peu plus bombé antérieurement. Les élytres sont un peu plus ovalaires que dans le *tenuipunctatus*, mais plus convexes, fortement striées, les stries plus fortement ponctuées, les intervalles convexes et ponctués comme dans le *lătiusculus*. Coloration identique, antennes plus foncées, presque brunes, les trois premiers articles d'un ferrugineux foncé, palpes et pattes ferrugineux. Bandes d'un rouge

presque sanguin; l'antérieure s'étend du bord latéral à la 2<sup>e</sup> strie, elle a la forme d'un triangle dont la base assez large s'appuie sur le côté, et le sommet obtus s'approche de la suture, les deux bords sont peu dentelés; la bande postérieure, entre la 2<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, est arrondie, aussi longue que large, un peu anguleuse sur le milieu du bord antérieur. Je n'en possède qu'un individu qui vient aussi des bords du lac N'gami.

**M. laetus** Dejean (*Panagaeus*). Spec. gén. des Col. V, p. 603. Long. 6-7, larg. 2 1/2-3 mill. — Indépendamment de sa taille moindre, il diffère du *tenuipunctatus* par le *corselet* plus arrondi sur le devant des côtés et plus largement arrondi aux angles antérieurs; les *élytres* sont plus convexes, les stries sont aussi profondes et aussi fortement ponctuées que dans le *floropilosus*, les intervalles aussi convexes, mais les points qui les couvrent, sont moins nombreux et plus marqués. La coloration est la même; dans les individus typiques les bandes des élytres sont plus orangées, et leur forme exactement la même que dans le *tenuipunctatus*. Les deux types de Dejean viennent du Sénégal.

Var? **Symei** Murray (*Craspedophorus*). Ann. and Mag. of Nat. Hist. XX, (1857), p. 124. — Ici la bande antérieure s'avance comme dans le *lvtiusculus* sur les intervalles externes jusqu'à la base, et quelquefois il y a une petite tache jaune à la base même du 5<sup>e</sup> intervalle; les taches externes se prolongent moins vers le milieu, la bande postérieure ne diffère guère, mais toutes deux sont d'un jaune citron. Je possède de cette variété un type de Murray, venant du Vieux-Calabar, et un second, pris par M. Boccandé dans la Sénégambie portugaise; M. de Laferté le rapportait déjà comme variété au *lvtius*.

NOTE. — Je possède dans ma collection un individu ♀, venant également de la Sénégambie portugaise, qui constitue peut-être une espèce distincte, et qui diffère de la var. *Symei* par les poils qui en couvrent tout le dessus et qui sont plus longs et plus gros; par le *corselet* plus large et plus transversal, bien que tout aussi convexe; par les *élytres* plus larges (caractère peut-être sexuel), un peu plus arrondies sur les côtés, plus faiblement ponctuées sur les intervalles, la bande antérieure ne dépasse pas la 3<sup>e</sup> strie, les taches externes qui n'atteignent pas la base, sont postérieurement aussi prolongées que dans le *lvtiusculus*, celles des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> intervalles sont notablement plus longues; la bande postérieure est composée de six taches plus longues, entre la 2<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, la première interne est assez courte, celle du 3<sup>e</sup> intervalle dépasse un peu ses voisines postérieurement; celle du 4<sup>e</sup> s'avance davantage vers le milieu, ainsi que celle du 6<sup>e</sup>, celle du 5<sup>e</sup> est plus raccourcie que ses deux voisines. Si, ce qu'on ne pourra savoir que quand on en

connaîtra plusieurs individus, c'était effectivement une espèce différente, le nom de **villosulus** lui conviendrait assez.

**M. amabilis** Dejean (*Panagarus*). Spec. gén. des Col. V, p. 604, Long. 5 1/2, larg. 2 1/3 mill. — Cette petite espèce est bien distincte. La tête est plus courte que dans le *lertus*, plus nettement étranglée derrière les yeux, qui sont plus saillants, hémisphériques. Le corselet est plus court, plus transversal que dans le *lertus* typique, plus largement arrondi aux angles antérieurs et plus arqué sur le devant des côtés, qui vont en s'élargissant jusqu'au delà du milieu, où ils forment un léger coude arrondi, après lequel ils sont légèrement bisinués; la dent du sommet des angles postérieurs est assez longue, étroite, très-aiguë; le dessus est assez convexe; les points de la surface moins nombreux, mais plus gros, plus profonds, la ligne médiane est plus fortement imprimée. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez ovalaires, à base s'appliquant bien à celle du corselet, passablement convexes; les points des stries sont plus gros, ceux des intervalles sont peu serrés, mais bien marqués, et de chacun d'eux, comme de ceux du corselet, sortent d'assez longs poils. La coloration est la même, les bords postérieurs du corselet d'un ferrugineux plus obscur, les huit derniers articles des antennes d'un brun foncé, les bandes des élytres d'un jaune plus orangé; l'antérieure, en ovale transversal, entre la 3<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> stries, peu dentelée sur ses bords, la postérieure en carré un peu moins long que large, légèrement oblique, un peu rétrécie extérieurement, allant de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> strie. Deux individus venant du Sénégal.

**M. cruciatus** Dejean (*Panagaeus*). Spec. gén. des Col. V, p. 602. Long. 7, larg. 3 mill. — Il diffère déjà des précédents par ses élytres, qui ne sont guère plus larges que le corselet. La tête est assez grosse, nullement étranglée derrière les yeux, ni entre le front et le col, qui est lisse et renflé vers la base, le front est fortement ponctué, avec des impressions latérales larges, assez fortes, plus profondes antérieurement, ainsi que sur les côtés de l'épistome, qui est lisse et bombé au milieu; les yeux sont bien moins convexes que dans le *tenuipunctatus* et la plupart des autres espèces. Le corselet est de près du double plus large que la tête, assez court, transversal, moins rétréci vers l'extrémité, dont les angles sont très-largement arrondis et moins rapprochés des côtés du col; les côtés sont très-arqués près de ces angles et après le milieu, où le corselet atteint le maximum de sa largeur, puis très-légèrement sinués et se redressent brusquement au moment de toucher la base, avec laquelle ils forment un angle pointu très-aigu; celle-ci est coupée carrément sur le pédoncule et légèrement échancrée entre ce dernier et les angles; le dessus, plus convexe

que dans toutes les espèces précédentes, s'abaisse surtout fortement sur le bord antérieur (*supra pulvinatus*), la partie postérieure offre les deux excavations habituelles sur les côtés de la base, et le rebord latéral est relevé de même postérieurement; la surface est couverte de points assez serrés, séparés par un réseau assez élevé et parsemé lui-même de très-petits points; la ligne médiane est assez marquée. Les *elytres* sont à peine plus larges que le corselet, à la base duquel la leur s'adapte exactement; les épaules sont plus carrées que dans les autres espèces, quoique le sommet en soit arrondi, les côtés sont assez parallèles; l'extrémité, assez arrondie, est à peine sinuée sur les côtés; elles sont environ de moitié plus longues que larges; le dessus est en demi-cylindre un peu aplati et descend aussi assez fortement vers l'extrémité; les stries sont profondes, plus ou moins finement ponctuées, les intervalles convexes, parsemés de points assez nombreux, bien imprimés, qui leur donnent une apparence rugueuse; le rebord latéral est fin et étroit. Il est d'un noir luisant, la moitié postérieure relevée des bords latéraux, le labre, les mandibules et les antennes sont ferrugineux, les palpes et les pattes d'un testacé rougeâtre; les bandes des *elytres* orangées, l'antérieure composée de six taches entre la 3<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup> stries, dont les trois externes, plus longues que les autres, ne s'avancent pas tout à fait jusqu'à l'épaule, et les dépassent un peu en arrière, les trois internes diminuent graduellement de longueur; la postérieure est aussi longue que large, légèrement arrondie, échancrée derrière et se compose de cinq taches entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, quelquefois elle est plus grande et s'étend jusqu'à la 2<sup>e</sup> strie, qu'elle traverse un peu. J'en possède cinq individus venant du Sénégal.

**M. planicollis.** Long. 7, larg. 3 mill. — De la taille du précédent auquel il ressemble surtout par la coloration et la forme des bandes. La *tête* est à peu près pareille; le *corselet* un peu moins large, tout aussi transversal, pas plus rétréci en avant, les côtés modérément et régulièrement arrondis depuis les angles antérieurs jusqu'à la naissance de la dent aiguë et saillante des angles postérieurs et ne formant point de coude après le milieu; le dessus est beaucoup moins convexe, et ne s'abaisse pas sur le bord antérieur, les bords latéraux sont très-étroitement aplatis et relevés même antérieurement et s'élargissent peu à peu vers la base dans leur moitié postérieure, la base offre les mêmes impressions; la ligne médiane est très-fine et très-légère; la surface couverte de points plus petits, moins serrés, dont les interstices sont aussi parsemés de tout petits points. Les *elytres* sont un peu plus larges que le corselet, et ont les mêmes proportions, mais elles sont moins parallèles, plus convexes dans le sens de l'axe; les stries sont plus

fortement ponctuées, les intervalles plus finement et plus abondamment ponctués; la coloration, la forme des bandes et le mode de pubescence sont identiques. M. Raffray l'a pris en Abyssinie.

### EPIGRAPHUS.

*Craspedophorus*, Murray; *Isotarsus*, Schaum.

Les deux espèces que je place dans ce genre, ressemblent un peu aux *Epicosmus selenoderus* et *prelosus*, mais elles diffèrent de tous les Panagéides par les tarses antérieurs des mâles dont les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> articles sont assez fortement dilatés, cordiformes, ce dernier un peu échancré; le premier est en triangle étroit, assez allongé, et revêtu en dessous, près de l'extrémité, d'une brosse très-serrée, ainsi que tout le dessous des trois suivants. Les *antennes* sont minces, dépassent peu l'épaule, le 1<sup>er</sup> article est cylindrique, glabre, de la longueur du 3<sup>e</sup>, qui est à peine plus long que le 4<sup>e</sup>; les deux suivants parsemés de quelques petits poils, les autres finement pubescents, le 11<sup>e</sup> guère plus long que les précédents, se terminant en pointe. Le *menton* est très-transversal, fort peu échancré, très-élargi vers sa base, la dent médiane très-large et creuse; le labre, les palpes, les mandibules, les mâchoires et les pattes sont, comme dans la plupart des *Epicosmus*, sans soies sous les tarses; les épisternes postérieurs sont plus longs que larges; l'abdomen en demi-ovale, finement ponctué, est distinctement crénelé le long du bord antérieur des trois derniers segments. La *tête* est petite, pas plus longue que large, sans étranglement postérieur, le *corselet* est large, transversal, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, avec une petite dent aux angles postérieurs; les *élytres* un peu rectangulaires, sans pédoncule, très-tronquées à leur base, non soudées, peu convexes, pas plus larges que le corselet. Toutes deux sont africaines et déjà connues.

**Ep. arcuaticollis** Murray (*Craspedophorus*). Ann. and Mag. of Nat. Hist., XX (1857), p. 120, fig. 3 dans le texte. Long. 16, larg. 6 1/2-7 mill. — Ressemble beaucoup à l'*Ep. selenoderus*, mais plus grand, plus parallèle. *Tête* assez large, carrée, plane, nullement étranglée derrière les yeux, qui sont assez convexes, sans être hémisphériques; front ponctué, les points modérément serrés, impressions latérales presque nulles, épistome lisse, assez court, à suture peu arquée, creux sur les côtés, col parsemé en dessus de quelques petits points. *Corselet* un peu moins du double plus large que la tête, court, très-transversal, assez rétréci vers l'extrémité, assez peu vers la base, atteignant sa plus grande largeur aux deux tiers postérieurs; bord antérieur fortement échancré, angles assez

avancés, écartés des côtés du col, très-arrondis, côtés passablement et très-régulièrement arrondis sur toute leur longueur, mais se recourbant brusquement en dedans, au moment d'atteindre l'angle postérieur, pour aboutir à la petite dent qui forme ce dernier; base nullement prolongée sur le milieu, coupée carrément sur le pédoncule, échancrée de chaque côté en arc de cercle entre ce dernier et l'angle, qui se dirige un peu en arrière; le dessus fort peu convexe vers le milieu de sa partie antérieure, s'aplatissant assez largement sur les bords latéraux, qui semblent même séparés du disque par une gouttière large et peu profonde, qui en arrière ne dépasse guère le milieu; de chaque côté de la base, à côté du pédoncule, une impression large et assez profonde, au fond de laquelle il y a une ligne un peu arquée, entre l'impression et le côté; le coin postérieur forme une voûte aplatie; la superficie est couverte de points assez gros, peu serrés, entre lesquels il y en a de beaucoup plus petits; tout le long du bord latéral et sur l'espace voûté postérieur, la ponctuation est beaucoup plus fine et plus serrée; rebord latéral très-fin, un peu plus fort vers les angles antérieurs et autour de ceux-ci; ligne médiane fine, assez marquée, oblitérée antérieurement. *Élytres* de la largeur du corselet, de plus de moitié plus longues que larges (6 1/2 sur 10 mill.), base tronquée carrément avec les épaules arrondies, s'adaptant exactement à celle du corselet; côtés parallèles vers le milieu, un peu arrondis vers les épaules et vers l'extrémité, dont la rondeur est peu obtuse et sans sinuosité; le dessus peu convexe, surtout sur le haut et vers la base; stries profondes, distinctement ponctuées, rudiment préscutellaire modérément long; intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation fine et serrée, avec deux petits points un peu plus gros placés sur le milieu de la largeur du 3<sup>e</sup> intervalle, le 1<sup>er</sup> avant le milieu, le 2<sup>e</sup> aux trois quarts de la longueur, et, sur le 9<sup>e</sup>, une rangée continue de petits points ombiliqués assez serrés, occupant également le milieu de sa largeur; rebord latéral assez large et assez relevé, fond de la gouttière marqué de fovéoles formant une rangée assez serrée. Prosternum, les six épisternes, les côtés du métasternum et les segments latéraux de l'abdomen ponctués comme le dessus du corselet; les gros points moins rapprochés les uns des autres, le milieu du sternum et l'abdomen finement pointillés. D'un noir brillant, antennes un peu brunes extérieurement; palpes d'un brun plus clair, pubescence du dessus et des pattes un peu roussâtre; sur chaque élytre deux bandes d'un jaune citron un peu orangé: l'antérieure transversale, composée de cinq taches de longueur inégale entre les 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> stries, et remontant extérieurement un peu plus vers la base; la postérieure entre les mêmes stries, et également formée de taches inégales. Murray l'a décrit comme

venant du Vieux-Calabar; mes deux individus sont originaires du Gabon (Pradier).

**Ep. amplicollis** Schaum (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1853, p. 438. Long. 12 1/2, larg. 5 1/3 mill. — Notablement plus petit que le précédent, mais ayant d'ailleurs à peu près les mêmes proportions. *Tête* plus petite, plus étroite, visiblement, quoique peu profondément, étranglée derrière les yeux, tant sur les côtés qu'entre le front et le col; le premier ponctué de même, l'épistome et le col lisses; yeux plus saillants, hémisphériques; antennes plus grêles, sans être plus longues. *Corslet* tout aussi large et aussi transversal, mais plus rétréci vers l'extrémité, bord antérieur moins échancré, angles nullement avancés, très-large-ment et très-obtusément arrondis; côtés plus arrondis, mais se recourbant moins brusquement vers les angles postérieurs, qui sont à peu près pareils, ainsi que la base; le dessus couvert de points plus nombreux, dont les intervalles sont aussi plus pointillés, ce qui donne à la superficie une apparence plus rugueuse; la partie voûtée près des angles postérieurs plus fortement ponctuée, quoique moins que le reste du dessus, ligne médiane plus imprimée; convexité du disque se rapprochant beaucoup plus antérieurement du bord latéral qui est peu aplati, point de trace de la gouttière dont j'ai parlé dans le précédent; il n'y a que la partie qui longe les angles antérieurs qui soit un peu relevée, impressions de la base moins profondes. *Élytres* de la même forme, sculptées en dessus exactement de même, un peu plus convexes, rebord latéral plus étroit. Pubescence pareille. Coloration identique; bande antérieure allant de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> strie, transversale, un peu échancrée au bord antérieur, un peu dentelée postérieurement et quelque peu oblique; la postérieure comme dans le précédent, plus large, un peu anguleuse sur le devant, avec le milieu du bord postérieur un peu échancré. Deux individus venant du Natal. J'ai déjà fait observer que cet insecte est très-différent de l'*Epic. pretiosus*, auquel je l'avais autrefois rapporté.

### DISCHISSLUS.

Bates, Geodeph. of Japan, p. 243.

*Panagaeus* Mac Leay, Castelnau; *Craspedophorus* Murray, Schaum.

*Peronomerus* Motschulski; *Isotarsus* Laferté, Schaum.

Ce genre, proposé par M. H.-W. Bates pour deux espèces japonaises, mais auquel j'ai réuni quelques espèces d'Afrique, de Java et de Chine, se distingue facilement des autres Panagéides de cette

division (à paraglosses dépassant la languette) par le 4<sup>e</sup> article des tarses fortement bilobé, surtout aux quatre pattes antérieures, caractère par lequel il fait la transition aux genres *Euschizomerus* et *Peronomerus* de la division suivante.

*Palpes* à dernier article fortement triangulaire.

*Antennes* fines, longues, 1<sup>er</sup> article long, cylindrique, 3<sup>e</sup> dépassant plus ou moins en longueur le 4<sup>e</sup>, les deux derniers égaux.

*Pattes* fines, assez longues; tarses un peu soyeux en dessous, 5<sup>e</sup> article bien plus long que le 4<sup>e</sup>, qui, comme nous l'avons dit, est très-bilobé.

*Épisternes postérieurs* bien plus longs que larges.

*Abdomen* avec les trois derniers segments crénelés le long du bord antérieur.

*Tête* carrée, assez large, fortement étranglée derrière les yeux, qui sont très-saillants, hémisphériques; *corselet* plus large que la tête, mais fort peu transversal, plus rétréci vers l'extrémité que vers la base, très-arqué sur les côtés, angles postérieurs munis d'une petite dent; *pédoncule* bien distinct; *élytres* non soudées, en ovale allongé, plus larges que le corselet, ornées de quatre taches.

Ces espèces varient considérablement de taille: les unes atteignent celle des *Epicosmus* moyens, tandis que les autres ne sont guère plus grandes que des *Microcosmus*. Elles sont presque toutes très-peu répandues dans les collections.

**Disch. cereus** Mac Leay (*Panagaeus*). Annul. Javan., p. 12.  
= *Panagaeus versutus?* Castelnau. Étud. Entom., p. 155. Long. 13 1/2, larg. 5 1/2 mill. — C'est, avec le *mirandus* Bates et le *guttiferus* Schaum, la plus grande espèce de ce genre. *Tête* moyenne, assez fortement étranglée, tant en dessus que sur les côtés à la hauteur du bord postérieur des yeux, qui sont très-proéminents et hémisphériques; la partie antérieure carrée, moins longue que large, légèrement élargie en avant des yeux, plane, un peu imprimée de chaque côté, assez ponctuée, à l'exception de l'épistome qui est lisse et court, col peu renflé, plus étroit que le devant du front, parsemé en dessus de quelques petits points; antennes atteignant le tiers antérieur des élytres, très-grêles, 1<sup>er</sup> article presque aussi long que le 3<sup>e</sup>, un peu plus gros, cylindrique, glabre, 3<sup>e</sup> moitié plus long que les suivants, qui sont en rectangles très-longs et très-étroits. *Corselet* de moitié plus large que la tête, moins long

que large, mais peu transversal, rétréci antérieurement, où le bord, coupé carrément, n'a que la largeur du col; angles antérieurs obtus, à peine arrondis; côtés fortement arrondis, mais devenant presque rectilignes près des angles antérieurs; angles postérieurs très-obtus, mais marqués par une petite dent; base coupée carrément sur la largeur du pédoncule, puis assez obliquement et un peu échancrée sur les côtés, plus étroite que le milieu du corselet, mais bien plus large que l'extrémité; le dessus un peu convexe, mais seulement antérieurement, ligne médiane fine, entière, assez marquée, bords latéraux assez largement relevés, se rétrécissant vers les angles antérieurs; de chaque côté de la base une impression linéaire assez longue et assez forte; la superficie couverte également de points assez gros et assez serrés. *Pédoncule* court. *Élytres* d'un quart plus larges que le corselet, allongées (8 3/4 mill.), base descendant assez obliquement vers l'épaule, qui est très-large-ment arrondie; côtés peu arrondis vers le premier tiers jusqu'au milieu, extrémité peu obtusément arrondie et un peu sinuée de chaque côté; le dessus assez voûté dans l'un et l'autre sens; stries fortes, distinctement crénelées; rudiment prescutellaire long, intervalles un peu convexes, couverts de petits points assez serrés, peu profonds, le 3<sup>e</sup> partagé en trois parties presque égales par deux points un peu plus gros, placés sur le milieu de sa largeur; points ombiliqués du 9<sup>e</sup> peu rapprochés les uns des autres, rebord latéral fort étroit, surtout antérieurement. Tout le sternum et les côtés des segments antérieurs de l'abdomen fortement ponctués, ce dernier pointillé et pubescent. Très-noir, assez luisant; sur chaque élytre deux bandes d'un *jaune citron*, la première s'étendant de la 4<sup>e</sup> strie au rebord latéral, qu'elle teint en jaune, ainsi que la moitié extérieure de l'épipleure, composée de cinq taches lisses, boursouflées et courtes, très-dentelée sur ses bords; la seconde, descendant un peu vers les côtés, entre la 4<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, composée de quatre taches dont celles des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> intervalles sont bien plus courtes que les deux autres, celle du 7<sup>e</sup> plus longue et plus prolongée vers l'extrémité que la première interne. L'individu que je possède faisait partie de la collection Jeakes et vient de Java. M. de Castelnau dit bien que son *versutus* habite le Sénégal, mais sa description convient très-bien à l'espèce de Java, et comme il la décrit d'après la collection Buquet, qui contenait beaucoup de Carabiques de cette île, il est présumable qu'il y a eu erreur dans l'indication de l'habitat. Il est même probable que c'est son *transversalis* qui est une espèce du Sénégal, quoiqu'il l'indique comme venant de Java, car la forme qu'il lui assigne, est plutôt celle des espèces d'*Epicosmus* de cette contrée.

**Disch. guttiferus** Schaum (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Ent.

de France, 1853, p. 437. Long. 13 1/2 mill. (6''). — Je ne connais cet insecte que par la description de Schaum, mais comme il dit que le pénultième article des tarses est bilobé, il appartient évidemment à ce genre. Il a la grandeur du *cereus*, mais il en diffère par la forme du *corselet* et les taches des élytres. Le premier est subhexagonal, les angles latéraux sont arrondis, le bord postérieur tronqué, le dessus plus fortement ponctué, et vers les côtés, qui ne sont relevés que postérieurement, la ponctuation est plus confluente. Les intervalles des *élytres* paraissent être moins ponctués, les points sont disposés en lignes, la tache antérieure n'occupe que le bord latéral et les trois intervalles externes, la postérieure, plus petite, n'occupe que les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> intervalles et quelquefois le 5<sup>e</sup>, et paraît formée de deux ou trois gouttes jaunes. Il habite aussi l'île de Java.

**Disch. mirandus** Bates. Geod. of Japan, p. 244. Long. 18, larg. ? — J'ai vu cette jolie espèce chez M. Bates, mais je n'ai pu en enrichir ma collection, de sorte que je ne puis que transcrire la description qu'il en a donnée : Allongé, de forme ovale oblongue, d'un noir terne, densément couvert d'une pubescence courte et jaunâtre. *Tête* très-obtuse, yeux proéminents, col étranglé; palpes très-longs, le dernier article largement sécuriforme dans le mâle, étroit et en triangle très-pointu dans la femelle, *corselet* ovale, avec le milieu des côtés presque anguleux chez le ♂, tout à fait arrondi chez la ♀, et leur partie postérieure légèrement sinuée; angles postérieurs obtus, dentés; la surface couverte d'une ponctuation grossière et confluente. *Élytres* en ovale oblong, légèrement convexes, avec des stries ponctuées et des intervalles distinctement, mais pas densément ponctués; sur chaque élytre, deux taches transversales orangées, la première allant derrière l'épaule, du bord latéral à la 3<sup>e</sup> strie, et dont les parties les plus larges sont sur le 6<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> intervalles, la seconde, non loin de l'extrémité, composée de cinq taches courtes, entre la 3<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> stries, celle du 6<sup>e</sup> intervalle un peu plus avancée vers le milieu. M. Lewis en a pris un certain nombre d'individus à Nagasaki, sur les feuilles des arbres.

**Disch. quadrinotatus** Motschulski (*Peronomerus*). Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1864, II, p. 333. Long. 8 1/2-9 1/2, larg. 3 1/3-3 2/3 mill. — Beaucoup plus petit que le précédent. *Tête* un peu moins large que dans le *cereus*, impressions latérales du front moins marquées; labre moins échancré. *Corselet* moins large, encore moins transversal, côtés moins fortement arqués, bien qu'encore assez arrondis, angles postérieurs se redressant brusquement, plus saillants et plus aigus; base coupée plus carrément, très-faiblement sinuée de chaque côté entre les angles et le pédoncule; le dessus plus convexe dans sa partie antérieure, bords

latéraux plus étroitement relevés et s'oblitérant entièrement vers les angles antérieurs; impressions de la base moins linéaires et moins profondes; ponctuation à peu près identique. *Élytres* un peu moins allongées, côtés de la base descendant moins vers les épaules, ce qui lui donne une apparence plus tronquée; le dessus moins convexe dans le sens de l'axe; stries plus fortement crénelées, intervalles plus rudement ponctués; les deux points du 3<sup>e</sup> intervalle pas distincts. D'un noir moins luisant et légèrement brunâtre, partie relevée des bords latéraux du corselet ferrugineuse; sur chaque élytre, deux bandes d'un jaune orangé, l'antérieure assez large, allant de la 3<sup>e</sup> strie au rebord latéral, se rétrécissant peu à peu vers la suture et s'arrondissant intérieurement; la postérieure entre la 4<sup>e</sup> strie, qu'elle dépasse quelquefois, et la 8<sup>e</sup>, presque arrondie, mais un peu anguleuse sur ses bords; palpes moins variés de brun clair, antennes avec les articles extérieurs quelquefois brunâtres; hanches avec les appendices postérieurs bruns, pattes d'un testacé rougeâtre. Japon.

**Disch. longicornis** Schaum (*Craspedophorus*). Berl. Ent. Zeit., 1863, p. 84. Long. 7 2/3, larg. 2 3/4 mill. — Il ressemble beaucoup au *quadrinotatus*, mais il est un peu plus petit. Antennes plus longues et plus fines; *corselet* plus convexe, moins largement et moins fortement relevé sur la partie postérieure des bords latéraux; *élytres* un peu plus convexes. Jambes et tarses d'un brun très-obscur. Dans un individu venant de Hongkong, la bande antérieure des élytres s'étend jusqu'au bord latéral; dans un autre, du nord de la Chine, elle ne dépasse pas la 8<sup>e</sup> strie.

#### Espèces africaines.

**Disch. Pradieri.** Long. 7, larg. 3 mill. — Bien qu'il ressemble aussi au *quadrinotatus*, il en est bien distinct, l'étranglement postérieur de la tête est moins profond. Le *corselet* est plus étroit, presque aussi long que large; la différence entre la largeur de la base et de l'extrémité est moindre; les côtés forment vers le milieu un coude assez marqué, bien que très-arrondi, qui est suivi d'une sinuosité longue et bien sensible; ils forment avec la base un angle droit, un peu saillant en dehors et se dirigeant fortement en arrière; la base est plus échancrée de chaque côté près des angles; le dessus est un peu moins convexe antérieurement, la ligne médiane plus forte, les impressions linéaires de la base sont plus profondes; la moitié postérieure des bords latéraux relevés est plus étroite; les points de la surface sont plus petits, mais aussi plus serrés. Les *élytres* sont proportionnellement un peu moins amples, les côtés de la base descendent plus vers l'épaule, les intervalles sont bien

moins abondamment ponctués, l'abdomen est moins pointillé; les antennes sont plus fortes et moins longues, leurs articles moins allongés. Les bandes des élytres sont d'un jaune plus rougeâtre, la postérieure est plus oblique et plus transversale; les bords relevés du corselet, le labre et les mandibules sont d'un ferrugineux foncé, les palpes de la même couleur, tachetés de brun, les cuisses d'un ferrugineux clair, les jambes et les tarses bruns, ainsi que les hanches et les appendices postérieurs. Feu le général Pradier m'en a donné un individu ♀, pris au Gabon.

**Disch. angularis** Schaum (*Craspedophorus*), Berl. Ent. Zeit., 1863, p. 84. Long. 7, larg. 3 1/5 mill. — Il se distingue facilement du précédent par sa forme plus raccourcie et plus élargie. La tête est comme dans cette espèce, mais moins étranglée; le corselet sensiblement plus large et moins allongé, quoique fort peu transversal, encore plus coudé vers le milieu des côtés, qui y sont bien plus élargis, après quoi ils sont rectilignes et se dirigent obliquement vers la base, avant laquelle ils se redressent brusquement et forment un petit angle droit, précédé d'une très-légère échancrure et terminé par une pointe aiguë, qui se dirige moins en arrière, le dessus est plus convexe, couvert d'une ponctuation plus grosse et plus profonde, la moitié postérieure du bord latéral est plus relevée. Les élytres sont notablement plus courtes et un peu plus larges, environ d'un tiers seulement plus longues que larges, les côtés sont plus arrondis, le dessus sensiblement plus voûté. Les bandes des élytres sont un peu plus larges, d'un jaune citron; le labre et les antennes ferrugineux, le 3<sup>e</sup> article de ces dernières est noir, le 4<sup>e</sup> brun; il y a quelquefois aussi de larges anneaux bruns sur les deux premiers; les palpes sont roux, avec le milieu des articles enfumé, les jambes et les tarses d'un brun plus clair, les appendices des hanches postérieures ferrugineux comme les cuisses. Trois individus également originaires du Gabon.

**Disch. obscuricornis** Laferté (*Isotarsus*). Rev. et Mag. de Zool., 1850, p. 395. Long. 6 2/3, larg. 2 4/5 mill. — Il ressemble au *Pradieri* par la forme et la coloration des bandes, mais il est plus petit; le col est moins nettement séparé du front; l'épistome, ponctué dans le type, lisse dans la variété (voy. ci-dessous). Le corselet a presque la forme de celui du *quadrinotatus*, mais il est moins large, la partie postérieure des côtés est rectiligne, non sinuée comme dans le *Pradieri*, le rebord latéral un peu moins largement relevé, la ponctuation aussi forte que dans le *quadrinotatus*; le dessus plus convexe, surtout sur le disque, la ligne médiane et les sillons latéraux de la base sont plus profonds, ces derniers plus longs. Les élytres sont moins allongées que celles du *Pradieri*, mais moins larges que celles de l'*angularis*; les côtés

sont rectilignes et assez parallèles vers le milieu, la base et l'extrémité conformées comme dans le premier; le dessus est un peu plus convexe que dans celui-ci, mais moins que dans *l'angularis*; les points des stries sont plus gros, entament davantage les bords des intervalles, qui sont plus abondamment ponctués. La bande antérieure s'étend de la 2<sup>e</sup> strie jusqu'au rebord latéral, elle remonte jusqu'à l'épaule sur les trois intervalles externes, tandis que sur les autres elle reste assez éloignée de la base; son bord postérieur est profondément échancré, elle descend sur le 4<sup>e</sup> intervalle presque jusqu'au milieu, et tout le rebord latéral est ferrugineux, ainsi que les épipleures; la tache postérieure est arrondie, et s'étend de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> strie. Les antennes sont noires ou brun foncé, à l'exception des deux premiers articles qui sont testacés; les palpes d'un brun clair, avec le bord apical du dernier article pâle; les pattes, y compris les appendices des hanches postérieures, entièrement testacées. Un individu ♂ de la Sénégambie portugaise, le même sur lequel M. de Laferté a établi l'espèce.

Un autre ♂(unique), pris par M. Raffray au Zanzibar, diffère du type par le dessin des élytres, à peu près comme le *Panagaeus trimaculatus* diffère du *crux-major*: toute la bande antérieure arrive jusqu'à la base, la tache du 2<sup>e</sup> intervalle s'étend jusque vers le milieu, celles des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s'unissent à l'extrémité antérieure de la bande postérieure, qui s'étend jusqu'à la 8<sup>e</sup> strie, de sorte que la suture noire n'occupe que le 1<sup>er</sup> intervalle jusqu'au milieu, et, sur le disque postérieur de chaque élytre, il y a une tache noire ovale, un peu oblique, qui s'unit par le 9<sup>e</sup> intervalle à l'extrémité également noire de l'élytre; le tour du pédoncule est aussi noir.

#### TINODERUS.

##### *Panagaeus* Bates.

Ce genre se distingue de tous les précédents par les deux premiers articles des tarses antérieurs des mâles dilatés comme dans les *Panagaeus*, parmi lesquels M. Bates avait placé l'espèce qui le constitue, mais les paraglosses dépassant de beaucoup la languette, comme dans les *Epicosmus* et genres voisins, ne permettent pas de l'y laisser. Le bord antérieur de la longuelle est plus arrondi; les palpes sont comme dans les *Epicosmus*. Le menton est assez profondément échancre, la dent du milieu, de moyenne largeur, tronquée; les lobes triangulaires, leur côté externe droit, parallèle à l'axe de l'insecte, l'interne très-divergent, l'angle postérieur externe droit, un peu arrondi au sommet, l'antérieur très-arrondi, la pièce basilaire du milieu assez longue. Les antennes modérément

ment longues, mais fines; le 1<sup>er</sup> article assez long, aminci vers la base, parsemé de quelques poils, ainsi que le 2<sup>e</sup>, qui est le plus court de tous et cependant assez allongé, cylindrique comme le 3<sup>e</sup>, qui est d'un tiers plus long que le suivant et revêtu d'assez nombreux poils, les suivants finement pubescents, égaux entre eux, en rectangle très-long et très-étroit, le 11<sup>e</sup> en pointe arrondie. Les pattes sont allongées, pubescentes et grèles; les tarses longs et minces, le 4<sup>e</sup> article non échancré; les deux premiers articles des antérieurs ♂ dilatés comme dans les *Panagaeus*, 5<sup>e</sup> bien plus long que le 4<sup>e</sup>; crochets fins, arqués, très-aigus. Le dessous du corps très-fortement et assez abondamment ponctué sur ses côtés; les épisternes postérieures longs et étroits. L'abdomen densément pointillé; point de crénélure sur le bord antérieur des trois derniers segments. La tête est étroite et très-allongée, remarquable par la longueur du col entre les yeux et le bord antérieur du corselet, qui est hexagonal et très-convexe; les élytres non coudées, recouvrant des ailes et marquées de quatre taches jaunes.

**Tin. singularis** Bates (*Panagaeus*), Geod. of Japan, p. 245. Long. 10 1/2-11, larg. 4-4 1/2 mill. — Tête très-étroite et très-allongée, front étroit, légèrement ponctué entre les yeux, aplati comme le vertex, dont il n'est point séparé par un étranglement; impressions latérales étroites, fort légères et atteignant à peine les yeux; épistome très-lisse, sans suture distincte, fortement imprimé de chaque côté; yeux modérément convexes, non hémisphériques; vertex ponctué. Corselet de plus du double plus large que la tête, moins long que large, modérément transversal; bord antérieur droit, angles adhérents aux côtés du col, fort peu arrondis; côtés également peu arrondis antérieurement, divergeant fortement jusqu'au delà du milieu, où ils forment un coude très-saillant, arrondi, puis se rapprochant derechef vers la base, qui est plus large que l'extrémité antérieure; angles postérieurs droits, formant avec la base une saillie aiguë, précédée d'une assez forte indentation; base rectiligne sur le milieu, mais offrant une petite échancrure oblique près des angles; le dessus passablement convexe dans sa partie antérieure, où la convexité s'étend jusqu'au bord latéral; mais près du coude du milieu des côtés, les bords s'aplatisent un peu, et, dans leur partie postérieure, ils sont étroitement relevés; ligne médiane peu distincte, presque point d'impressions sur les côtés de la base; toute la superficie criblée de gros points profonds, très-serrés, dont les intervalles forment un réseau assez élevé, parsemé de petits points qui donnent naissance à de longs poils verticaux assez serrés. Pédoncule court. Élytres notamment plus larges que le corselet, ressemblant à celles du *crux-major*, mais plus ovalaires, moins parallèles, plus convexes; stries et

intervalles comme dans cette espèce, revêtus d'une pubescence identique. D'un noir plus luisant en dessous qu'en dessus, avec deux bandes orangées sur les élytres, moins rouges que celles du *crux-major*, mais leur ressemblant d'ailleurs assez, l'antérieure se rapproche moins de l'épaule et s'étend moins en arrière le long du bord, son bord postérieur n'est pas bisinué et est simplement arrondi, la tache du 2<sup>e</sup> intervalle est plus raccourcie en arrière; la bande postérieure est ronde et ne dépasse guère la 2<sup>e</sup> strie; les organes buccaux internes, les palpes, les antennes, le bord antérieur du labre et les mandibules ferrugineux, les pattes testacées, avec l'extrémité des cuisses brune, l'extrémité de chaque article des tarses légèrement rembrunie, les hanches et les appendices postérieurs noirs. Assez abondant, à ce que dit M. Lewis, près de Nagasaki au Japon, sous des mottes de terre.

### EUSCHIZOMERUS.

Chaudoir, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1850, I, p. 413.  
*Panagæus* Kollar.

*Paraglosses* adhérentes aux côtés de la languette qu'elles ne dépassent pas.

*Palpes* aux deux derniers articles des maxillaires et dernier des labiaux très-poilus; le dernier de tous sécuriforme, plus large aux labiaux, tronqué obliquement à l'extrémité.

*Labre* un peu échancré; *mandibules* crochues.

*Menton* transversal, dent du milieu large et arrondie; lobes plus larges que longs, triangulaires, peu arrondis extérieurement, angle antérieur peu aigu.

*Antennes* plus ou moins fortes, quelquefois assez grèles, et plus ou moins longues; le 1<sup>er</sup> article plus ou moins mince, assez long, tantôt cylindrique, tantôt aminci vers la base, plus ou moins parsemé de poils; 3<sup>e</sup> densément couvert de poils, plus long que les suivants; ceux-ci égaux entre eux, variant d'épaisseur, finement pubescents.

*Pattes* moyennes; *tarses* assez forts, très-soyeux en dessous, le 4<sup>e</sup> article profondément bilobé, le 5<sup>e</sup> long.

*Dessous du corps* très-ponctué surtout sur les côtés.

*Épisternes postérieurs* peu étroits, mais plus longs que larges.

*Tête* petite, non étranglée derrière les yeux, qui sont bien saillants.

*Corselet* plus ou moins anguleux sur les côtés. *Élytres* recouvrant des ailes propres au vol ; toujours plus larges que le corselet, mais tantôt courtes, tantôt allongées et plus ou moins convexes, *dépourvues de taches*.

Les quatre ou cinq espèces qui rentrent dans ce genre, se distinguent des autres Panagéides dont nous nous occupons, par leurs couleurs plus ou moins métalliques; le 4<sup>e</sup> article de leurs tarses est encore plus fortement bilobé que dans les *Dischissus*, dont les distingue de suite la forme des paraglosses; dans les espèces de forme raccourcie, les trois derniers segments de l'abdomen sont crênelés antérieurement, tandis que ce caractère disparaît dans l'espèce de forme allongée.

#### Forme trapue.

**Eusch. Buqueti** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1850, I, p. 415. Long. 9 1/2, larg. 4 1/2 mill. — *Tête* assez étroite, un peu plus longue que large, nullement étranglée derrière les yeux, qui sont grands et hémisphériques; front plan, ponctué sur les côtés et en arrière, avec des impressions latérales assez marquées, qui s'oblitèrent en arrière, à peine séparé du col par une très-légère impression transversale; ce dernier lisse, assez renflé; épistome presque plan et lisse; antennes atteignant le premier quart des élytres, assez épaisses; le 1<sup>er</sup> article modérément gros, cylindrique, presque glabre, les deux suivants parsemés de longs poils, le 2<sup>e</sup> subconique, le plus court de tous, le 3<sup>e</sup> plus long que le 1<sup>er</sup> et que les suivants, ceux-ci en rectangle allongé, aux angles arrondis, finement pubescents, le 11<sup>e</sup> un peu plus long que le précédent, obtusément arrondi à l'extrémité. *Corselet* de plus de moitié plus large que la tête, moins long que large, mais peu transversal, également étroit à ses deux extrémités; bord antérieur tronqué carrément, pas plus large que le col, avec les angles adhérents aux côtés de ce dernier, obtus, à peine arrondis au sommet; côtés d'abord parfaitement rectilignes et divergeant fortement jusqu'au milieu, où ils forment un coude arrondi, après lequel ils sont un moment parallèles, mais, vers les trois quarts postérieurs, ils rentrent très-brusquement en dedans, formant un angle légèrement aigu, dont le sommet n'est que fort peu arrondi; le côté postérieur de cet angle est non-seulement vertical sur l'axe de l'insecte, mais il remonte même légèrement vers l'extrémité.

antérieure et forme avec le reste du côté un angle rentrant, profond, droit, dont le fond est arrondi et dont le côté interne forme avec la base, qui est coupée carrément et n'a que la largeur du pédoncule, un angle droit, dont le sommet est légèrement émoussé; le dessus n'est pas convexe dans sa partie la plus large, le milieu des bords latéraux entre les deux angles du milieu des côtés est même aplani et un peu relevé, mais il s'abaisse fortement vers les angles antérieurs, et le rétrécissement basal est presque cylindrique; le rebord latéral est extrêmement fin, ainsi que la ligne médiane, qui s'oblitére aux deux extrémités; la superficie est criblée de points assez gros, modérément serrés, donnant naissance à autant de poils verticaux, assez longs, et dont les intervalles sont presque lisses. *Pédoncule* court, mais distinct. *Élytres* au moins de moitié plus larges que le corselet, d'un tiers seulement plus longues que larges, tronquées carrément à leur base, avec les épaules assez arrondies au sommet, les côtés sont arrondis surtout derrière les épaules et après le milieu, l'extrémité est à peine sinuée et peu obtuse; le dessus très-vouté dans les deux sens; les stries sont peu profondes et ponctuées, les points assez gros, surtout antérieurement; les intervalles modérément convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, moins dense sur le disque que sur les intervalles externes; de ces points sortent des poils assez longs, comme ceux du corselet, mais plus penchés en arrière; le rudiment de strie préscutellaire est long; le rebord latéral fin et étroit, le sternum avec ses épisternes et les côtés des premiers segments de l'abdomen sont couverts de gros points assez serrés; il n'y en a pas sur les trois derniers segments, qui ne sont que pointillés, un peu pubescents et finement crénelés antérieurement le long du bord postérieur du segment précédent. D'un noir terne en dessus, plus luisant en dessous, élytres légèrement bronzées, pubescence grise, bord apical du dernier article des palpes testacé, 1<sup>er</sup> article des antennes rouge, rembruni au bout, pattes d'un testacé rougeâtre, hanches avec les appendices postérieurs noirs, tarses bruns foncé. Je ne connais de cette espèce que l'individu qui m'a servi à l'établir et que M. Buquet m'a envoyé comme venant de Guinée.

**Eusch. æneipennis** Chaudoir. Rev. et Mag. de Zool., 1869, p. 118. Long. 9 1/2, larg. 4 1/2 mill. — Exactement de la grandeur du précédent, dont il diffère par la coloration et par plusieurs autres caractères; la tête et la moitié antérieure du corselet sont noires, la moitié postérieure de ce dernier et tout le dessous du corps d'un beau bleu d'acier, les élytres d'un bronzé fort clair, le bord antérieur du labre est d'un brun rougeâtre, les antennes et les palpes sont bruns, le pénultième article des labiaux est

rougeâtre et les deux premiers des maxillaires sont moins foncés que les suivants, les hanches sont noires, les appendices postérieurs et les pattes testacés, à l'exception du 5<sup>e</sup> article et des lobes du 4<sup>r</sup>, qui sont brunâtres. La tête est pareille, l'épistome et le devant du front sont plus convexes, l'impression qui sépare ce dernier du col, un peu plus marquée; les proportions du corselet sont presque les mêmes, les côtés sont un peu moins rectilignes près des angles antérieurs, l'espace entre le coude et l'angle latéral bien plus court et très-arrondi, le sommet de ce dernier l'est aussi, la partie rétrécie de la base entre le fond de l'angle rentrant et les angles de la base, notamment plus longue et s'élargit un peu en avant; le dessus ne diffère ni pour la convexité, ni pour la ponctuation; la forme des élytres est la même, la seule différence est que les côtés de la base descendent légèrement vers les épaules; le dessus est encore plus convexe; les intervalles internes sont plus distinctement ponctués ou rugueux. Les antennes et les palpes ne sont pas plus longs, mais notamment plus minces et plus grêles. Il vient de la presqu'île de Malacca et m'a été vendu par M. H. Deyrolle.

**Eusch. aeneus** Chaudoir. Rev. et Mag. de Zool., 1869, p. 118. Long. 9 1/2, larg. 4 mill. — De la taille des deux précédents, mais un peu plus étroit. D'un noir obscur sur la tête et en dessous, le corselet et surtout les élytres un peu bronzés et plus luisants que dans le *Buqueti*, antennes presque noires, palpes et pattes testacés, hanches brunes, appendices postérieurs un peu rembrunis. Front moins ponctué sur les côtés et en arrière, yeux un peu moins proéminents. Antennes encore plus fines que dans l'*aeneipennis*; le 1<sup>r</sup> article aussi long que le 3<sup>e</sup> et un peu aminci vers la base, tous les suivants visiblement plus étroits et plus allongés, offrant entre eux les mêmes proportions. Corselet plus étroit, presque aussi long que large, atteignant sa plus grande largeur juste au milieu, et à peu près également rétréci aux deux extrémités; le milieu des côtés est assez fortement arrondi, mais on n'y voit ni coude, ni angles saillants ou rentrants; la courbe diminue dans leur partie antérieure, et leur partie postérieure est assez visiblement et longuement sinuée, formant avec la base, qui est coupée carrément, des angles droits dont le sommet est légèrement arrondi; le dessus est plus convexe, les bords latéraux ne sont aplatis nulle part, et c'est à peine si le fin rebord latéral s'élargit un peu vers le milieu, les impressions des côtés de la base sont plus marquées, les points de la superficie sont presque aussi gros, mais séparés les uns des autres par des interstices lisses, un peu plus grands, surtout vers le milieu. Elytres tronquées de même à leur base et tout aussi convexes que dans le *Buqueti*, mais un peu plus étroites et plus parallèles vers

le milieu des côtés, ce qui leur donne une apparence plus allongée; les points des stries plus gros et moins rapprochés les uns des autres, intervalles moins ponctués, plus lisses, plus luisants, les poils plus courts et moins abondants. Lobes du 4<sup>e</sup> article de tous les tarses notamment plus longs. L'individu que je possède vient du Deccan et faisait partie de la collection Jeakes.

NOTE. — Le *Panag. denticollis* Kollar, Ann. des Wien. Mus. 1, 1836, p. 334, t. XXXI, fig. 2 (Long. 9 1/2, larg. 4 1/5 mill.), est évidemment une espèce de ce genre, et, d'après la figure agrandie, serait bien plus allongée que les précédentes, mais les dimensions données dans la description (4 1/2 sur 2 lignes) n'indiquent qu'une espèce un peu plus étroite que l'*æneipennis*, qui devra peut-être lui être rapporté, car les couleurs que lui attribue Kollar sont à peu près celles de cette dernière espèce; la forme du corselet est aussi à peu près pareille; seulement l'angle latéral est bien plus arrondi au sommet dans l'*æneipennis*. Kollar n'indique pas la patrie de l'insecte qu'il a décrit, mais qui vient probablement des Indes orientales.

Forme très-allongée.

**Eusch. elongatus** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, II, p. 354. Long. 12, larg. 4 1/4 mill. — Beaucoup plus allongé que les trois précédents, surtout dans les élytres. D'un bronzé clair et métallique sur ces dernières, qui sont assez ternes, obscur et plus luisant en dessous que sur la tête et le corselet; antennes, palpes et pattes très-noirs, bord apical du dernier article des quatre palpes et extrémité des mandibules bruns. *Tête* presque comme dans le *Buqueti*, ponctuation un peu plus fine, yeux tout aussi gros, mais moins globuleux. *Corselet* assez semblable à celui de l'*æneus*, mais plus allongé, aussi long que large, plus rétréci vers la base, avec le milieu des côtés encore plus arqué; le disque moins convexe, le rebord latéral un peu plus relevé à l'endroit où la courbe du côté est la plus forte; les points de la superficie plus petits et plus serrés. *Élytres* de plus de moitié plus larges que le milieu du corselet, près du double plus longues que larges, un peu rétrécies vers la base, qui descend bien plus vers les épaules, s'élargissant légèrement jusqu'au delà du milieu, presque rectilignes sur une grande partie des côtés; extrémité peu sinuée et fort peu obtusément arrondie; le dessus bien moins convexe, surtout dans le sens de l'axe; stries bien moins profondes, les points dans les stries bien plus petits; intervalles plans, densément et assez fortement ponctués, passablement pubescents; en dessous, sternum, épisternes et côtés de l'abdomen moins grossièrement

ponctués, mais criblés de points plus serrés; milieu de l'abdomen jusqu'à l'extrémité finement ponctué; point de crénélures visibles sur le devant des trois derniers segments. Antennes très-longues et assez grêles, à articles aussi allongés que dans *l'aneus*; pattes plus allongées, 4<sup>e</sup> article des tarses à lobes longs comme dans cette espèce. Il habite le Natal, d'où il a été envoyé par le pasteur Guienzius.

### PERONOMERUS.

Schaum, Ann. de la Soc. Ent. de France, 1853, p. 440.

Ce genre est très-voisin du précédent, et le facies, ainsi que le mode de coloration, est presque le même, mais il diffère par le dessous des tarses non soyeux, le 4<sup>e</sup> article des quatre tarses antérieurs seulement bilobé, et encore l'est-il bien moins profondément que dans les *Euschizomerus*, tandis que celui des tarses postérieurs n'est que fortement et angulairement échancré; le principal caractère distinctif consiste dans la dilatation, chez le ♂, du premier article des tarses antérieurs, qui est coupé obliquement et prolongé en dedans à l'extrémité, et qui n'est point revêtu d'une brosse en dessous et seulement un peu plus poilu, avec une frange serrée d'assez longs poils garnissant son côté interne; les segments de l'abdomen sont crénélés antérieurement et il y a également absence de taches sur les élytres. Ces insectes habitent l'Hindostan, la côte orientale de la Chine et le Japon, et, quoique variant un peu dans les diverses localités, n'appartiennent peut-être qu'à une seule et même espèce.

**Per. fumatus** Schaum. Ann. de la Soc. Ent. de France, 1853, p. 440 — *Per. aeratus* Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1861, p. 354. Long. 8, larg. 3 2/5 mill. — Cet insecte ressemble beaucoup à l'*Eusch. aneus*, mais il en diffère par ses caractères génériques, sa forme et sa convexité moindre. Tête carrée, à peine plus longue que large, front parsemé de gros points qui se retrouvent dans les impressions latérales, qui sont assez marquées; séparé du col par une impression peu profonde, mais assez marquée, légèrement arquée et ponctuée; épistome lisse, légèrement convexe, avec un gros point pilifère de chaque côté, angles antérieurs de la tête un peu saillants en dehors, côtés en avant des yeux relevés en bourrelet qui s'élargit et s'aplatit vers les angles; col gros, lisse; yeux grands, saillants, presque hémisphériques. Corselet de moitié plus large que la tête avec les yeux, pas beaucoup plus large que long, plus rétréci vers l'extrémité que vers la base, atteignant sa plus grande largeur après le milieu, où les côtés forment un angle assez saillant, légèrement obtus et un

peu arrondi au sommet; devant l'angle ils sont rectilignes, et c'est à peine s'ils sont légèrement arqués derrière les angles antérieurs, qui adhèrent aux côtés du col et sont à peine arrondis au sommet; derrière l'angle latéral, les côtés sont d'abord rectilignes et se dirigent fort obliquement vers la base, mais, avant de la rejoindre, ils se redressent brusquement et forment avec elle un petit angle saillant, droit, aigu au sommet; bord antérieur et base coupés carrément, celle-ci légèrement échancrée tout près des angles; dessus passablement convexe, partagé longitudinalement par une ligne médiane entière, formant presque un sillon, et criblé de gros points profonds, assez serrés partout, et dont les interstices sont parsemés de petits points, qui donnent naissance à d'assez nombreux poils verticaux, assez longs; la convexité est surtout forte antérieurement, où elle s'étend jusqu'au rebord latéral, qui est extrêmement fin; les bords latéraux ne s'aplatissent un peu qu'autour de l'angle latéral et sont un peu relevés le long de la partie postérieure des côtés jusqu'aux angles de la base, sur les côtés de laquelle on remarque une impression linéaire un peu évasée, assez marquée. Pédoncule presque nul. Élytres de moitié plus larges que le corselet, un peu plus étroites que dans l'*Eusch. aeneus*, de près de moitié plus longues que larges; base très-tronquée et même légèrement échancrée sur la largeur du pédoncule, avec les épaules carrées, mais très-largement arrondies; les côtés sont un peu parallèles jusque vers le milieu, puis ils s'arrondissent assez fortement vers l'extrémité, qui est visiblement sinuée et modérément obtuse; le dessus moins convexe que dans l'*E. aeneus*, surtout dans le sens de l'axe, mais descendant assez vers la base et l'extrémité; stries aussi profondes, mais les points un peu plus petits et plus rapprochés les uns des autres; intervalles convexes, assez fortement et assez densément ponctués, revêtus de nombreux poils assez courts et un peu inclinés en arrière. Dessous du corps aussi fortement ponctué que le dessus du corselet; cette ponctuation s'étend sur les côtés de l'abdomen, à l'exception des deux derniers segments; ceux-ci et le milieu des autres finement ponctués et pubescents. Antennes moins longues et composées d'articles plus courts et moins étroits, le premier notamment plus court et plus gros. D'un noir plus luisant en dessous; le dessus légèrement bronzé, pubescence grise, labre et mandibules bruns, antennes d'un rouge un peu brunâtre, plus claires sur les trois premiers articles, palpes d'un testacé assez clair; pattes ferrugineuses, hanches et appendices postérieurs bruns. Schaum a décrit cet insecte comme venant de Hongkong, et je possède trois individus de cette provenance; j'ai établi l'*varalus* sur un individu originaire du Deccan, plutôt à cause de

la différence d'habitat qu'en considération de caractères différenciels réels, et je suis porté à croire que le

**Per. nigrinus** Bates, Geod. of Japan, p. 245, qui ne diffère du type du *fumatus* que par sa largeur un peu plus grande et par son corselet plus court et plus fortement anguleux sur les côtés, comme aussi par les huit derniers articles des antennes plus noirs, n'est encore qu'une variété locale de cette espèce, qui est propre au Japon.

### TRICHISIA.

Motschulski, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1864, II, p. 331.

*Isotarsus* Laferté, Schaum.

*Epicosmus* Chaudoir.

*Eudema* Castelnau.

Ce n'est que par l'examen de la languette, qui est conformée comme dans les autres genres de cette division et dont les paraglosses ne sont qu'adhérentes à ses côtés sans les dépasser, qu'on peut séparer ce genre des *Epicosmus*, et ce caractère n'a pas été mis en évidence par l'auteur qui l'a établi. Le *labre* est légèrement échancré et très-court: le dernier article des palpes est aussi dilaté dans les mâles que dans les *Epicosmus*, et même dans le *morio*, il a presque la forme de celui des *Craspedophorus*. Les autres caractères de ce genre sont : le premier article des *antennes* est cylindrique et nullement aminci vers la base; les *tarses* ne sont pas soyeux en dessous; le 4<sup>e</sup> article n'est pas bilobé et il est à peine échancré, les tarses du mâle ne sont nullement dilatés; le côté externe des jambes n'est pas fortement sillonné comme dans tous les autres Panagéïdes; le *dessous* est fortement ponctué sur le prosternum et sur les côtés, les *épisternes postérieurs* sont plus longs que larges et un peu étroits; les trois derniers segments de l'*abdomen* sont crênelés le long du bord antérieur; la *tête* est courte, petite, étranglée derrière les yeux, qui sont très-proéminents; le *corselet* est transversal, très-rétrécí en avant, très-arqué sur le milieu des côtés, avec les angles postérieurs droits, très-convexe et très-ponctué; les *élytres* ne sont pas soudées, elles recouvrent des ailes propres au vol; elles sont très-tronquées à leur base, assez courtes, larges, plus ou moins fortement convexes, fortement striées et très-rugueuses. Les trois espèces connues habitent les Indes orientales, la côte méridionale de la Chine et l'Australie septentrionale. Par leur facies et leur couleur un peu métallique, elles se rapprochent des *Peronomerus* et des *Euschizomerus* de forme courte; il n'y a également point de taches sur les élytres.

**Tr. morio** Laferté (*Isotarsus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1851, p. 221, note 4. Long. 9 1/2, larg. 4 2/3 mill. — *Tête* petite, plus longue que n'est large le front entre les yeux, qui sont gros et hémisphériques; épistome convexe, lisse, avec une fossette de chaque côté et sans suture distincte; front lisse au milieu et convexe, avec une impression parsemée de quelques points, qui s'élargit en arrière de chaque côté; l'étranglement entre le front et le col plus ou moins marqué; col lisse et un peu renflé. *Corselet* du double plus large que la tête, pas tout à fait deux fois aussi large que long; atteignant sa plus grande largeur bien après le milieu, se rétrécissant bien plus vers le bord antérieur, qui n'est guère plus large que le col, que vers la base; angles antérieurs nullement avancés, très-arondis; côtés peu arrondis antérieurement, mais décrivant dès le milieu une courbe très-forte, après laquelle ils se dirigent très-obliquement vers la base, avant laquelle ils se redressent brusquement et forment avec elle un angle droit, à sommet aigu; base coupée presque carrément; le dessus assez voûté, côtés de la base assez creux, ligne médiane peu marquée, bords latéraux très-étroitement aplatis en avant, s'élargissant en arrière, mais à peine relevés; superficie criblée de points profonds, serrés et assez gros, sur les intervalles desquels on aperçoit de petits points pilifères, ce qui la fait paraître très-rugueuse. *Pédoncule* nul. *Élytres* à peine d'un tiers plus longues que larges, d'un peu plus d'un millimètre plus larges que le corselet, base largement tronquée carrément, épaules arrondies, ainsi que le commencement et la partie postérieure des côtés, qui ne le sont que faiblement vers le milieu, extrémité visiblement sinuée et peu obtusément arrondie; le dessus très-voûté; stries assez profondes, distinctement ponctuées; intervalles convexes, couverts de points bien marqués et serrés, formant des plis irréguliers transversaux plus ou moins forts et revêtus de longs poils peu inclinés en arrière et assez nombreux; rebord latéral assez étroit. Tout le prosternum et les côtés des deux autres sections du sternum, tous les épisternes et les côtés de l'abdomen, à l'exception des deux derniers segments, grossièrement ponctués. D'un noir bronzé plus luisant sur la tête et en dessous qu'en dessus, pubescence jaunâtre, labre et mandibules ferrugineux, antennes brunes ou noires, leurs trois premiers articles, palpes et pattes testacés. Il habite la Présidence du Bengale et le Deccan.

**Tr. cyanea** Schaum (*Isotarsus*), Ann. de la Soc. Ent. de France, 1853, p. 439. = *Trichisia cyanescens* Motschulski. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., 1864, II, p. 332. Long. 10 1/2, larg. 5 1/5 mill. — Il ressemble au précédent, mais il est, tant en dessus qu'en dessous, d'une belle couleur bleu foncé, avec la tête noire, le labre brun, ainsi que les deux derniers articles des palpes

maxillaires et le dernier des labiaux ; les antennes noires, avec le premier article seul ferrugineux, les pattes d'un ferrugineux plus rouge avec les tarses brunâtres. En outre, le *corselet* est encore plus élargi après le milieu, le devant des côtés plus rectiligne, tandis que le coude est encore plus fort, l'angle postérieur est un peu moins aigu. Les *élytres* sont encore plus élargies en arrière, et semblent plus courtes, le milieu des côtés est plus arrondi, le dessus tout aussi voûté, les stries et les intervalles sont pareils, mais les plis transversaux moins visibles. Deux femelles de Hong-Kong.

**Tr. azurea** Chaudoir (*Epicosmus*), Bull. des Natur. de Mosc., 1861, II, p. 348. == *Eudema azureum* Castelnau, Not. on Austr. Col., p. 61. Long. 10 1/2, larg. 4 1/2 mill. — Elle ressemble à la *cyanea*, mais elle est plus allongée. Le dessous est d'un noir un peu bleuâtre, tandis que le dessus est d'un beau bleu d'azur. Les antennes et les pattes sont entièrement d'un brun noirâtre, ainsi que les tarses. La tête est d'un noir luisant. Le *corselet* est moins large et moins court, moins transversal; le milieu des côtés n'est pas plus arqué que dans le *morio*, mais devant et derrière ils sont plus rectilignes, la dent du sommet des angles postérieurs est plus petite, plus aiguë et précédée d'une indentation, les côtés de la base sont plus sinués. Les *élytres* sont visiblement plus étroites et plus allongées, bien moins arrondies sur les côtés, qui sont presque parallèles vers le milieu; beaucoup moins voûtées, surtout dans le sens de l'axe de l'insecte; la ponctuation des intervalles est plus forte que dans le *cyanea*, presque aussi serrée, et ne forme point de plis; les poils verticaux sont bien plus courts et noirâtres. Il habite l'Australie orientale. Dans ma première description, j'avais omis, par mégarde, d'en indiquer la patrie.

#### COPTIA.

Brullé. Hist. Nat. des Ins., IV, p. 433.

*Panagaeus* Castelnau. Kollar.

Ce genre, si remarquable par les longues épines dirigées en arrière, qui sortent du milieu des côtés et du sommet des angles postérieurs du corselet, diffère des autres Panageïdes par plusieurs caractères. La *langue* est plus étroite à son extrémité que dans les *Panagaeus*, les paraglosses sont pareils; le dernier article des *palpes* est en triangle plus long que large; il est coupé obliquement et l'angle apical est assez aigu. Le *labre* n'est nullement échancré, il est obtusément arrondi, et les deux points pilifères du milieu sont très-éloignés du bord antérieur; le *menton* est fort peu échancré,

les épilobes garnissent les côtés et le fond de l'échancrure, au milieu de laquelle on voit une assez grande dent en triangle à peu près aussi long que large, arrondie à la pointe; les lobes sont lisses, avec l'angle externe postérieur plus arrondi que l'angle antérieur, les côtés presque rectilignes, passablement convergents; la distance entre la suture et l'échancrure assez grande, les deux fossettes très-grandes et se prolongeant jusqu'aux épilobes. Les antennes sont fines, elles dépassent peu les épaules; le premier article, assez gros et allongé, est aminci vers la base, le troisième n'est guère plus long que les suivants qui sont égaux. Les *patas* sont comme dans les *Panagaeus*, le côté externe des jambes est fortement sillonné, les tarses sont semblables dans les deux sexes, pas soyeux en dessous, le quatrième article est faiblement échancré, le cinquième bien plus long que le précédent, les crochets longs. Le *prosternum*, qui est très-ponctué, est creux et rebordé entre les hanches; les *épisternes* postérieurs sont plus longs que larges. L'*abdomen* est pointillé et pilifère; le bord antérieur des trois derniers segments grossièrement crénelé, l'anus porte de chaque côté trois points dans le mâle, et cinq dans la femelle. La *tête* est petite, étroite, à peine étranglée derrière les yeux, qui ne sont que modérément convexes; le *corselet* trois fois plus large que la tête, très-élargi et muni en arrière de quatre longues épines, avec un prolongement étroit et assez long sur le *pédoncule*, qui est distinct; les *élytres* recouvrent des ailes propres au vol et ressemblent, pour la forme, à celles des *Trichisia*.

**C. armata** Castelnau (*Panagaeus*). Ann. de la Soc. Ent. de France, 1832, p. 391. — *Panagaeus quadridentatus* Kollar. Ann. des Wien. Mus., 1836, p. 335, t. XXXI, fig. 3. — Var : *Coptis brunnea* Putzeys, Mém. de la Soc. des Sc. de Liège, II, p. 402. Long. 8 1/2, larg. 3 3/4 mill. — *Tête* petite, étroite, à peine étranglée derrière les yeux, qui sont modérément convexes, lisse, à part quelques petits points de chaque côté le long des yeux, épi-stome lisse, convexe, avec une fossette profonde de chaque côté, suture peu arquée, très-fine. *Corselet* deux fois et demie plus large que la tête, bien plus large que long, très-rétrécí vers l'extrémité, bord antérieur à peine échancré, angles nullement avancés, s'écartant à peine des côtés du col, arrondis; côtés divergeant fortement en décrivant une très-légère courbe jusqu'au delà du milieu, où ils se prolongent en une longue épine convexe, épaisse à sa base, très-pointue à son extrémité et qui se dirige en arrière: angles postérieurs également prolongés en arrière en épine encore plus longue et tout aussi pointue; entre ces deux épines, une profonde échan-crure assez large, dont le fond est arrondi; entre l'épine postérieure et les côtés du prolongement du milieu de la base sur le pédoncule,

une autre échancrure tout aussi profonde, mais plus large ; le dessus convexe, parsemé de petits points assez nombreux, qui sont placé à d'autres plus gros sur le prolongement de la base et sur les côtés jusqu'à la base des quatre épines; ligne méline profonde, surtout à son extrémité, qui n'atteint point le bord antérieur, ce dernier bordé d'un assez gros bourrelet; bord latéral également relevé en bourrelet assez gros antérieurement et diminuant de grosseur, puis s'oblitérant sur l'épine antérieure; rigole latérale profonde et s'élargissant en avant; sur les côtés de la base, une forte impression. *Pédoncule* court, mais distinct. *Élytres* pas plus larges que le corselet avec ses épines, d'un peu plus d'un tiers plus longues que larges, un peu rectangulaires; côtés de la base descendant un peu vers les épaules, qui, quoique très-marquées, sont bien arrondies, et cependant terminées par une légère saillie obtuse; côtés assez parallèles vers le milieu; extrémité assez obtusément arrondie, le dessus descendant très-fortement sur l'extrémité et sur les côtés, mais un peu aplani sur la partie antérieure du disque; fortement sillonné, les points des sillons très-gros, entamant fortement les bords des intervalles, qui sont convexes et parsemés de quelques petits points, plus visibles et plus abondants sur les intervalles latéraux; rigole latérale marquée de fossettes; rebord assez étroit, mais bien relevé; tout le dessus revêtu de petits poils serrés, assez courts et un peu inclinés en arrière; rudiment de strie prescutellaire long. En dessous, le prosternum et les quatre épisternes antérieurs portent de gros points peu serrés, ceux des côtés du métasternum et de ses épisternes le sont davantage; sur le premier segment de l'abdomen, il n'y a qu'une rangée transversale de points, et il n'y en a point de gros sur les côtés des autres, mais tout l'abdomen est pointillé et pubescent, et les trois derniers segments sont distinctement crénelés le long du bord postérieur du précédent. D'un noir de poix, quelquefois brunâtre, plus luisant en dessous, antennes d'un brun très-obscur, avec les bouts des premiers articles roussâtres; palpes d'un roux clair varié de brun, mandibules d'un brun rougeâtre vers l'extrémité; pattes noires, revêtues d'une pubescence rousse, pubescence du dessus d'un gris noirâtre. La *C. brunnea* n'en est qu'une variété de coloration. Outre le type de M. de Castelnau, qui vient de Cayenne, j'en possède deux autres individus du Venezuela; il paraît qu'il se retrouve au Brésil.

**C. marginicollis.** Long. 9, larg. 3 3/4 mill. — Quoique très-voisine de l'*armata*, elle en est bien distincte. Les dents du corselet ne diffèrent pas, mais le bord antérieur est coupé carrément et forme avec le devant des côtés, qui est rectiligne, un angle obtus, bien marqué, quoique légèrement arrondi au sommet, le disque

est moins convexe, bien moins ponctué, les bords latéraux sont longés par une gouttière profonde décrivant une courbe régulière depuis le bord antérieur jusqu'à l'épine postérieure; entre cette gouttière et le devant des côtés jusqu'à l'épine antérieure, le bord latéral est largement et fortement relevé, surtout près des angles antérieurs, et le bord même forme un bourrelet un peu épais, surtout antérieurement, le prolongement du milieu de la base est un peu plus long; la ponctuation de la base très-forte, la ligne médiane et les deux impressions latérales au moins aussi profondes. Les élytres sont visiblement plus allongées, plus parallèles et bien moins bombées, plus sinuées et moins obtusément arrondies à l'extrémité, d'ailleurs striées et ponctuées de même. L'individu que j'ai décrit fait partie de la collection du comte Mnischek (ci-devant coll. Dupont) et vient de Cayenne.

### MICRIXYS.

Leconte Proc. Acad. Natur. Sc. Phil., VII, 1854, p. 220.

*Eugnathus* Leconte, Trans. Amer. Phil. Soc., X, 1853, p. 375.

Le joli insecte, qui à lui seul constitue jusqu'à présent ce genre, abonde en caractères qui le distinguent des autres Panagéides, bien que, par son facies, il rappelle un peu le *Pan. fuscatus*. Je n'ai pu bien voir la languette, ni dans l'individu de ma collection, ni dans celui que possède M. Sallé, et M. Leconte ne fait aucune mention de ce caractère; cependant je ne pense pas que les paraglosses la dépassent, et je crois qu'ils sont plus ou moins conformés comme dans les autres genres de cette division. Le dernier article des *palpes* est un peu plus large dans les labiaux que dans les maxillaires, il est épais, en triangle plus long que large, arrondi extérieurement et tronqué un peu obliquement à son extrémité, avec l'angle interne bien arrondi. Le *labre* est plan, les angles antérieurs ne sont pas arrondis, le bord antérieur forme un triangle très-court, dont le plan est un peu incliné, les deux points pilifères du milieu sont très-rapprochés l'un de l'autre. Les *mandibules* sont très-étrangement conformées; celle de droite est voûtée dans sa longueur, mais creuse entre ses deux bords latéraux, qui sont relevés; elle se termine en triangle assez aigu, mais nullement en crochet, le côté extérieur forme un coude non loin de sa base, et, vers le milieu du côté interne, à la hauteur du bord antérieur du labre, il y a un angle bien marqué, suivi d'une légère sinuosité ou échancrure; celle de gauche n'est que voûtée, son extrémité, qui est arrondie, est très-défléchie, son côté externe forme un coude arrondi, le bord externe n'est nullement rebordé et le côté interne

l'est très-finement. Le *menton* est très-transversal, peu échancré, les épilobes garnissent tout le fond de l'échancrure, dont les séparent une rainure profonde, qui en fait tout le tour, et, au milieu du bord antérieur, on aperçoit une dent courte, assez large, qui remonte un peu dans la bouche; l'espace très-court entre la rainure et la suture du menton porte les deux fossettes ordinaires, qui sont petites; les lobes latéraux, anguleux devant, non arrondis sur les côtés, s'élargissent beaucoup vers les angles postérieurs, qui sont très-arrondis. Les *antennes* sont assez fortes et atteignent à peine les épaules, le 1<sup>er</sup> article est peu allongé, assez renflé et glabre, avec un gros point en dessus vers le bout, le 3<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> sont un peu plus longs que les autres; le 2<sup>e</sup>, presque égal au 4<sup>e</sup>, est glabre, le 3<sup>e</sup> parsemé de quelques poils, ainsi que la base du 4<sup>e</sup>, le reste de celui-ci et les suivants ne sont pas très-densément pubescents, ceux-ci sont plutôt ovalaires qu'en rectangle, et un peu amincis vers la base; le 11<sup>e</sup> se termine en pointe arrondie. Les *pattes* sont assez grêles et courtes, elles sont entièrement parsemées de longs poils assez nombreux; les articles des tarses sont assez coniques, ils ne sont pas soyeux en dessous, et je crois que dans le ♂, ils sont dilatés comme dans les *Panagaeus*, mais je n'avance là qu'une hypothèse; le 4<sup>e</sup> article n'est que peu échancré, les crochets sont assez longs. Tout le dessous du corps, à l'exception des trois derniers segments abdominaux, est perforé de très-gros points fort profonds, ils sont surtout gros et nombreux sur l'anus; les épi sternes postérieurs ne sont pas plus longs que larges, les segments abdominaux sont fortement crénelés antérieurement. La tête est moyenne, carrée, sans vestige d'étranglement derrière les yeux, qui sont gros, mais peu proéminents; le front est creux et ponctué, le bord antérieur est profondément échancré pour loger l'épistome, qui ne dépasse guère les angles antérieurs de la tête, qui sont rebordés, et dont la suture postérieure est peu arquée; son bord antérieur forme deux pointes séparées par une très-proonde échancrure creuse, et qu'une autre échancrure moins profonde sépare des angles antérieurs de la tête; le corselet est transversal, convexe, très-ponctué, fortement pilifère, avec le milieu de la base un peu prolongé, les angles postérieurs sont aigus et un peu dirigés en arrière, et les côtés très-arrondis; les *elytres* sont soudées, sans ailes en dessous, ovalaires, séparées du corselet par un pédoncule bien distinct, très-convexes, avec de très-gros points dans les sillons et couvertes de longs poils.

On voit par cet exposé des caractères combien celui qu'en a donné M. Leconte est insuffisant.

**M. distinctus** Haldeman (*Panagaeus*) Stanbury's Exped. to Great Salt Lake, p. 373; Leconte, Proc. Acad. Nat. Sc. Phil. VII,

p. 220; Col. of Kansas and East. New-Mex. p. 1, pl. II, fig. 2. Long. 7, larg. 2 3/4 mill. — *Tête* carrée, pas plus longue que large, nullement rétrécie derrière les yeux, qui sont grands, mais fort peu saillants, et sur le bord postérieur desquels le rebord de la joue remonte légèrement; côtés de la tête fortement rebordés en avant des yeux, bord antérieur profondément échancré pour recevoir l'épistome, qui y rentre presque tout à fait et qui est séparé du front par une suture bien marquée, peu arquée, bord antérieur de ce dernier formant de chaque côté une saillie étroite, arrondie à l'extrémité, entre laquelle et les angles antérieurs de la tête, il y a une échancrure en arc de cercle assez profonde, derrière laquelle l'épistome est profondément creusé; de plus un point pilifère de chaque côté; angles antérieurs de la tête visiblement relevés; front plan et couvert de gros points pilifères, plus petits le long du vertex; col lisse, renflé, plus large que la tête entre les yeux. *Corselet* transversal, plus large des deux tiers que la tête, aussi large à son extrémité qu'à sa base entre les angles postérieurs; bord antérieur légèrement échancré, avec les angles nullement avancés, assez éloignés des côtés du col, arrondis; côtés fortement arrondis, surtout vers le milieu, qui est aussi l'endroit le plus large, légèrement sinués au moment d'arriver aux angles postérieurs, ceux-ci assez aigus, dirigés en arrière; base assez prolongée sur le milieu; prolongement un peu plus large que le pédoncule, sur lequel il est coupé carrément, ses angles postérieurs un peu obtus, ses côtés divergeant vers les angles du corselet, dont il est séparé par une échancrure large et assez profonde, formant un angle rentrant, à fond légèrement arrondi; le dessus assez convexe, surtout dans sa partie antérieure, crible de gros points profonds, peu serrés, dont les intervalles forment un réseau assez élevé, parsemé d'autres points beaucoup plus petits, de chacun desquels, ainsi que des plus gros, s'élèvent des poils verticaux assez longs; antérieurement la convexité s'étend jusqu'au bord latéral, qui n'est nullement aplani et n'est que très-finement rebordé, tandis qu'après le milieu, il s'aplanit et se relève très-légèrement; de chaque côté de la base, une impression linéaire assez marquée, peu allongée. *Pédoncule* court mais distinct. *Élytres* soudées, guère plus larges que le milieu du corselet, en ovale environ de moitié plus long que large, assez obtusément arrondies aux deux extrémités, surtout à la base; épaules assez descendantes et très-arrondies, côtés peu arrondis vers le milieu, extrémité faiblement sinuée; le dessus très-convexe, le disque un peu aplani dans le sens de l'axe, la partie postérieure descendant presque verticalement sur le bord postérieur; stries fines, profondes, interrompues par des fovéoles rondes qui entament forte-

ment les bords des intervalles, ceux-ci convexes, parsemés de très-petits points donnant naissance à de longs poils verticaux ; les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> se rejoignent près de l'extrémité, et, réunis, se prolongent en carène épaisse et obtuse jusqu'à l'extrémité du 1<sup>er</sup>; rebord latéral très-étroit. Dessous du corps couvert de très-gros points profonds, qui se prolongent sur les côtés de l'abdomen et sur presque tout l'anus, mais ils deviennent beaucoup plus petits sur le métasternum et sur le milieu de l'abdomen, dont les segments sont épais, bombés et grossièrement crênelés le long du bord postérieur du segment précédent. Pattes peu allongées, revêtues de longs poils. D'un testacé plus rougeâtre sur la tête et le corselet que sur les élytres, qui sont plus jaunâtres, ainsi que les éipleures; sur chaque élytre, un peu après le milieu, une bande brune, qui se rétrécit peu à peu depuis le bord latéral jusqu'à la 2<sup>e</sup> strie, l'extrémité également rembrunie; antennes ferrugineuses, avec de larges anneaux sur les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> articles; palpes ferrugineux, un peu rembrunis sur le dernier article; mandibules bordées de noir; dessous du corps d'un brun noirâtre, prosternum rouge avec les bords antérieur et postérieur bruns, pattes brunes avec les attaches des cuisses et les appendices des hanches postérieures rougeâtres; poils verticaux du dessus et des pattes d'un blanc jaunâtre, ceux des bandes des élytres plus foncés.

Les trois individus que j'ai vus, viennent du Texas, l'un appartient au Musée britannique, l'autre à M. Sallé, le troisième est dans ma collection; ils ont été envoyés tous les trois par M. Belfrage; mais les premiers individus ont été trouvés à Santa-Fé, dans le Nouveau Mexique. Cet insecte est encore très-rare dans les collections d'Europe.

#### PANAGÆUS.

Latreille, Hist. Nat. des Crust. et des Ins. VIII, 1804, p. 291.  
*Carabus* vet. auct.

*Languette* cornée, large à son extrémité, avec deux petits poils; *paraglosses* adhérentes à ses côtés, qu'elles dépassent à peine ou pas du tout.

*Palpes* à dernier article en triangle assez large, à peu près comme chez les *Epicosmus*; presque aussi élargi que dans les *Craspedophorus*, dans quelques espèces américaines (*fasciatius*, *crucigerus*).

*Labre* peu ou point échancré, les deux points intermédiaires plus ou moins rapprochés du bord antérieur.

*Mandibules* courtes, larges, toutes deux crochues et aiguës à l'extrémité.

*Menton* transversal, modérément échancré ; dent du milieu large et tronquée ; lobes triangulaires, très-élargis vers l'angle postérieur externe, nullement arrondis et quelquefois légèrement sinués extérieurement, l'angle antérieur assez aigu.

*Antennes* pour la plupart peu allongées, modérément grèles ; les trois premiers articles plus ou moins revêtus de poils, les autres pubescents ; le premier généralement aminci vers la base, le 3<sup>e</sup> un peu plus long que le 4<sup>e</sup>.

*Pattes* moyennes ; plus ou moins parsemées de poils, côté externe des jambes sillonné ; *tarses* plus ou moins grèles, non soyeux en dessous ; le 4<sup>e</sup> article à peine échancré, le 5<sup>e</sup> assez long, les crochets assez grèles ; les deux premiers articles des tarses antérieurs du mâle dilatés, revêtus en dessous d'une brosse serrée ; le 1<sup>er</sup> triangulaire, allongé, coupé un peu obliquement à l'extrémité, le 2<sup>e</sup> en carré aux angles arrondis.

Les côtés du *dessous* du corps ponctués ; *épisternes* postérieurs allongés.

*Tête* petite, modérément allongée, étranglée derrière les yeux, qui sont généralement très-saillants. *Corselet* toujours bien plus large que la tête et se rétrécissant vers celle-ci, très-ponctué. *Pédoncule* presque toujours court. *Élytres* recouvrant des ailes propres au vol, en ovale plus ou moins tronqué à sa base, plus ou moins convexes, striées, avec des stries ponctuées, toujours ornées de quatre taches oranges ou rouges.

On ne rencontre ce genre que dans l'hémisphère boréal. On n'en connaît que deux espèces européennes, dont l'habitat s'étend sur l'Asie occidentale, deux autres du Japon et du nord-est de la Chine ; les autres habitent l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, ainsi que quelques-unes des Antilles.

I. Les trois derniers segments de l'abdomen nullement crénelés le long du bord antérieur.

**Pan. crux major** Linné (*Carabus*) Syst. Nat. I, 2, p. 673 ; Dejean, Spec. gén. des Col. II, p. 286, Jacquelin-Duval, Gener.

Carab. pl. 4, fig. 19 = *Carabus nobilis* Linné, éd. Gmel. I, IV, p. 1986 = *Buprestis equestris* Fourcroy, Ent. Paris. I, p. 45 = *Car. bipustulatus* Olivier, Entom. III, 35, p. 103, pl. 8, fig. 95 = *Pan. crux* Gyllenhal, Ins. Suec. II, p. 78 = *Pan. vicinus* Gory, Ann. de la Soc. Ent. de France 1833, p. 214 = *Pan. elongatus* Mannerheim, Bull. des Natur. de Mosc. 1842, p. 816. — Var. *Pan. trimaculatus* Dejean, Spec. gén. des Coléopt. II, p. 288; Icon. des Col. d'Eur. II, p. 88, fig. 4. — Il semble assez inutile de décrire de nouveau une espèce si connue; cependant, vu sa ressemblance avec la suivante, il importe d'attirer l'attention sur quelques caractères. Ainsi la saillie des yeux est extrêmement forte et augmentée encore par la profondeur de l'étranglement postérieur, surtout sur les côtés; les deux impressions latérales du front sont assez profondes; le *corselet* est bien moins long que large, il est plus rétréci en avant qu'en arrière, la rondeur des côtés est plus ou moins forte, et il m'a semblé qu'elle est plus considérable dans les individus méridionaux que dans ceux des pays situés plus au nord, sans qu'on puisse les séparer spécifiquement; les angles postérieurs sont aussi plus ou moins marqués et quelquefois complètement effacés; ce qui est constant, c'est la ponctuation du dessus, qui se compose de points assez gros, tous très-égaux, modérément serrés. Le *pédoncule* n'est guère distinct; les *élytres* sont oblongues, la base est tronquée carrément, quoique les épaules soient largement arrondies; les côtés sont plus ou moins parallèles, ce qui fait paraître les *élytres* de certains individus (*elongatus* Mannerheim) plus allongées. Les taches des *élytres* sont plus grandes que dans le *quadripustulatus*, presque tout l'épipleure est jaune, ainsi que la rigole qui longe le rebord latéral jusqu'à la tache postérieure. Les articles extérieurs des antennes sont en rectangle assez étroit et assez allongé, le dernier n'est pas plus long que les précédents. Il habite presque toute l'Europe, le midi de la Sibérie et tout l'occident de l'Asie. Je n'en ai point vu d'individus de Syrie, et je ne crois pas qu'il traverse la Méditerranée. Je ne sais même si on l'a rencontré dans le midi de l'Espagne. J'ai déjà dit ailleurs que ce n'est que par erreur que Gory a donné le Brésil pour patrie à son *vicinus*, qui ne diffère en rien des individus ordinaires du *crux major*. Je possède plusieurs individus établissant le passage du *crux major* à la var. *trimaculatus*, chez lesquels les taches tendent de plus en plus à se rapprocher.

**Pan. quadripustulatus** Sturm. Deutschl. Ins. III, t. LXXIII, fig. p. P; Dejean, Spec. gén. des Col. II, p. 288; Icon. des Col. d'Eur. II, pl. 88 fig. 3. — Quelques entomologistes l'ont confondu avec le *crux major*, dont il diffère par plusieurs caractères mal observés jusqu'à présent. Toujours plus petits et plus grêles. *Tête*

moins étranglée, tant derrière les yeux qu'entre le front et le col, ce qui fait que ce dernier est moins rétréci antérieurement et que les yeux ressortent moins; les articles des antennes moins longs, et paraissant plus gros, le 11<sup>e</sup> est notablement plus long que les précédents, tandis qu'ils sont égaux dans le *crux major*. *Corselet* plus étroit, aussi long que large, presque rond, à peu près aussi rétréci vers la base que vers l'extrémité, moins fortement arqué sur le milieu des côtés; angles postérieurs moins arrondis; le dessus autrement ponctué, car il n'y a que quelques gros points épars sur la surface, entre lesquels on en aperçoit beaucoup de tout petits, qui lui donnent une apparence chagrinée, tandis que dans le *crux major* tous les points sont gros, serrés et profonds; antérieurement la convexité du disque s'étend jusqu'au bord latéral, qui, même après le milieu, est plus étroitement aplani. *Élytres* plus étroites, plus ovalaires, moins parallèles, intervalles des stries plus distinctement ponctués. Coloration identique, rebord latéral des élytres teint en jaune seulement jusqu'au milieu, le reste noir, tache postérieure ne dépassant pas la 8<sup>e</sup> strie. Il habite le midi de l'Europe et la Transcaucasie.

**Pan. robustus** Morawitz. Bull. de l'Acad. des Sc. de St-Pét. V, 1863, p. 323, t. I, fig. 13. Long. 10, larg. 4 1/2 mill. — Il ressemble beaucoup au *crux major*, mais il est notablement plus grand. La tête est plus semblable à celle du *quadripustulatus*, mais elle est fortement ponctuée sur le derrière et les côtés du front; les antennes sont comme celles du *crux major*. Le *corselet* offre les mêmes proportions que dans ce dernier, mais il s'élargit fortement jusqu'au delà du milieu, où les côtés, presque rectilignes antérieurement, décrivent un coude bien marqué, mais arrondi, après lequel ils se dirigent en ligne droite, mais très-obliquement, vers les angles postérieurs, qui sont arrondis au sommet et précédés d'une légère courbe, la base est coupée carrément sur le pédoncule, mais visiblement échancrée près des angles; le dessus est plus convexe, la convexité s'étend antérieurement jusqu'au bord latéral, dont le rebord est extrêmement fin; entre le coude et le bord postérieur, les bords sont plus relevés que dans le *crux major*; la ponctuation de la surface est notablement plus serrée, les points mêmes sont à peine plus petits. Les *élytres* sont un peu plus amples, d'ailleurs conformées, striées et ponctuées de même. Un individu femelle, venant du Japon, m'a été donné par M. Sallé.

**Pan. japonicus** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1831, II, p. 356 = *P. rubripes* Morawitz, Bull. de l'Acad. des Sc. de St-Pét. 1863, p. 323, t. I, fig. 14. Long. 11-12, larg. 4 1/4-4 4/5 mill. — Bien plus grand que le *crux major* et même que le précédent, et se distinguant de suite de l'un et de l'autre par ses pattes

testacées. Il est d'un noir un peu plus brunâtre, le bord antérieur du labre est ferrugineux, les palpes sont d'un brun rougeâtre, les antennes brunes, avec le 1<sup>er</sup> article ferrugineux; les genoux et les tarses sont un peu rembrunis, les hanches, les attaches des cuisses et les appendices postérieurs d'un brun foncé; les taches des élytres sont comme dans le *quadripustulatus*, mais d'une couleur orangée moins rouge. Le front est un peu ponctué, peu ondulé, l'impression qui le sépare du col, moins profonde que dans le *crux major*, ce dernier plus large, plus cylindrique, moins rétréci antérieurement. Le *corselet* est assez semblable par la forme, mais il est un peu plus court, sa partie la plus large un peu après le milieu, mais moins rapprochée de la base que dans le *robustus*; la partie postérieure des côtés forme un petit coude très-arrondi, suivi d'une légère échancrure, avant de toucher l'angle postérieur; le dessus est aussi convexe que dans ce dernier, les bords latéraux sont conformés de même; la ponctuation de la surface est aussi serrée, mais les points sont un peu plus petits; la pubescence est jaune. Les élytres sont un peu plus ovalaires que dans le *crux major*, légèrement rétrécies vers les épaules, qui sont un peu plus arrondies; les stries sont plus profondes, les points dans les stries beaucoup plus petits; les intervalles plus convexes, plus distinctement et plus densément ponctués. L'un de mes individus vient du Japon, l'autre a été pris sur les bords de l'Oussouri par le professeur Dybowski.

II. Les trois derniers segments de l'abdomen crénélés, chacun le long du bord postérieur du précédent.

- A. Corselet assez régulièrement arrondi sur les côtés. (Le dessus brièvement pubescent).
- 1. Élytres larges et courtes.

**Pan. panamensis** (Laferté) Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc. 1861, II, p. 352. Long. 11, larg. 4 4/5 mill. — De la grandeur du *crucigerus*, mais beaucoup plus large. Corselet bien plus large, plus transversal, fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, atteignant au milieu sa plus grande largeur; angles postérieurs très-obtus, peu marqués, un peu relevés; base coupée plus carrément; le dessus plus fortement ponctué, plus déprimé le long de la base; bord latéral assez largement aplani, mais relevé seulement vers les angles postérieurs; fossettes basales plus larges, ligne médiane plus marquée. Élytres bien plus larges, et par là même bien moins allongées, plus largement tronquées à la base; côtés moins parallèles; points des stries beaucoup plus gros, entamant fortement les bords des intervalles, ceux-ci plus convexes;

antennes plus grosses; pubescence du dessus un peu plus longue, celle du corselet plus noire; bande antérieure des élytres plus oblique et formant derrière un angle saillant sur les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> intervalles. Deux individus provenant des collections Laferté et Solier, venant de Panama.

**Pan. quadrifasciatus** Chevrolat. Col. du Mexique, 8<sup>e</sup> fasc. n° 187 = *P. Thomae* Schaum, Ann. de la Soc. Ent. de France 1853, p. 441 = *P. mexicanus* Putzeys, Mém. de la Soc. des Sc. de Liège II, 1846, p. 401. Long. 10, larg. 4 1/2 mill. — Intermédiaire entre le *panamensis* et le *crucigerus*. Corselet plus large que dans ce dernier, mais bien plus court, plus transversal, milieu des côtés plus arqué; côté externe des angles postérieurs bien plus brièvement recourbé en dehors et base plus large, ce qui fait que la partie postérieure des côtés est moins brusquement rentrante; côtés du dessus de la base plus creux; partie postérieure des bords latéraux plus largement et plus fortement relevée; points de la surface plus gros. Élytres un peu plus larges, mais surtout bien plus raccourcies, plus largement et plus carrément tronquées à leur base, notamment plus larges que le corselet; le dessus bien plus convexe postérieurement; stries plus profondes, les points dans les stries encore un peu plus gros et plus rapprochés les uns des autres; intervalles plus convexes, leur ponctuation un peu moins serrée; rebord latéral moins étroit; bord antérieur des segments de l'abdomen pas plus fortement crénelé que dans le *crucigerus*. Bande antérieure des élytres un peu échancrée à son bord antérieur, tache du 4<sup>e</sup> intervalle prolongée jusqu'au milieu et se rapprochant beaucoup de la bande postérieure, qui, devant, est très-arondie et fortement échancrée à son bord postérieur, les deux taches externes placées un peu plus en arrière que les autres. J'en possède un individu typique, venant du Mexique et provenant de la collection de M. Chevrolat, et un second, également typique, donné par le Musée de Berlin et venant de l'île Saint-Thomas.

## 2. Élytres allongées.

**Pan. crucigerus** Say. Trans. Am. Phil. Soc. II, p. 69 = *P. lapidarius* Laferté. Ann. de la Soc. Ent. de France 1851, p. 223. Long. 10 1/2, larg. 4 1/4 mill. — Plus grand et plus allongé que le *crux major*; taches des élytres plus rouges. Col plus large, moins étranglé antérieurement, yeux moins saillants, plus gros, mais moins hémisphériques, front moins imprimé sur les côtés, parsemé entre les yeux de quelques gros points. Corselet un peu moins court, de même largeur, plus rétréci vers l'extrémité, atteignant

sa plus grande largeur un peu après le milieu, où les côtés, fort peu arrondis antérieurement, sont fortement arqués et se replient fortement en dedans vers la base, quoique moins brusquement que dans le *fasciatus*; angles postérieurs droits, aigus, saillants en dehors et précédés d'une assez grande échancrure; base légèrement échancrée près des angles, d'ailleurs coupée carrément; convexité du devant plus forte que dans le *crux major*, et arrivant sans s'aplanir jusqu'au rebord latéral, qui est extrêmement fin; bords latéraux un peu aplatis dans leur partie postérieure, sans toutefois se relever; au lieu d'excavations, il n'y a de chaque côté de la base qu'un trait fin peu imprimé; les points sont d'un soupçon plus petits, mais un peu plus serrés. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, plus allongées que celles du *crux major*, parallèles dans leur première moitié, moins obtusément arrondies à l'extrémité; base tronquée plus carrément, épaules carrées, mais bien arrondies au sommet; le dessus n'est guère plus convexe; les stries, peu profondes, sont plutôt des rangées de gros points peu rapprochés les uns des autres; les intervalles, pointillés à peu près de même, ne sont un peu convexes que vers l'extrémité, la pubescence est pareille et jaunâtre sur le corselet. Il habite les États méridionaux de l'Union américaine.

B. Corselet très-brusquement rétréci après le milieu et comme étranglé avant sa base.

**Pan. fasciatus** Say, Trans. Am. Phil. Soc., II, p. 70. Long. 8-8 1/2, larg, 3 1/5-3 2/5 mill. — Cette jolie espèce, connue depuis longtemps, paraît ne pas avoir encore été figurée, ce qui est regrettable, car une figure ferait mieux comprendre la forme du corselet. Comparée au *crux major*, la tête n'est pas plus grosse, mais le front est plus convexe postérieurement, ponctué et très-hérissé de poils verticaux; les impressions latérales ne sont visibles que sur le devant, l'étranglement entre le front et le col est plus profond, à cause de la forte convexité du premier, mais le col est plus gros, un peu ponctué en dessus; les yeux sont un peu moins ressortants, quoique hémisphériques; les palpes et les antennes diffèrent peu, cependant le premier article de celles-ci est plus mince, plus cylindrique; il y a plus de poils sur les trois premiers, et les suivants sont plus densément pubescents. Le *corselet* a la même largeur, mais il est un peu plus long; la partie antérieure est à peu près rétrécie de même, mais le devant des côtés est moins arrondi, et ils vont en divergeant jusque bien au delà du milieu, après quoi ils se recourbent brusquement en décrivant une courbe très-forte, et se dirigent verticalement sur l'axe de l'insecte, puis, non loin de

la base, ils se redressent subitement, formant un angle rentrant droit, dont le fond est arrondi, et tombent à angle aigu sur la base qui est très-étroite, coupée carrément sur le pédoncule et très-légèrement échancrée près des angles; le dessus est très-convexe (*pulvinatus*); antérieurement la convexité s'étend jusqu'au rebord latéral, qui est très-fin et très-étroit, mais bientôt le bord latéral s'aplatit peu à peu autour du coude que forment les côtés jusqu'au fond de l'angle rentrant postérieur; il est même un peu relevé, ainsi que le sommet des angles aigus de la base; la superficie est ponctuée de même, mais plus hérissée de longs poils jaunes; la ligne médiane et les impressions des côtés de la base sont bien moins marquées. Le *pédoncule*, quoique fort court, est un peu plus distinct. Les *élytres* ont à peu près les mêmes proportions, mais la base est tronquée très-carrément et plus large entre les épaules, dont le sommet est assez arrondi; cette largeur de la base fait paraître l'extrémité plus rétrécie; le dessus est un peu plus convexe en avant et descend un peu moins vers l'extrémité; les stries ne sont pas plus profondes, mais les points bien plus gros; les intervalles sont pointillés de même, mais plus hérissés de poils verticaux comme ceux du corselet. Le dessous est ponctué de même, l'abdomen est plus densément pointillé, les trois derniers segments légèrement crênelés antérieurement, et tout le dessous plus hérissé de poils. Tête et corselet d'un rouge-sanguin, prosternum plus brunâtre, ses épisternes plus clairs, les épipleures du corselet et des élytres testacées; élytres d'un jaune orangé, avec une étroite bordure noire, qui longe la base depuis l'épaule jusqu'à la 1<sup>re</sup> strie; une bande assez étroite, de même couleur, qui traverse la suture, après le milieu, et va en s'élargissant un peu extérieurement depuis le 6<sup>e</sup> intervalle jusqu'à la 9<sup>e</sup> strie; elle se dilate légèrement sur la suture; l'extrémité est aussi noire et s'avance un peu en forme d'angle sur la suture dans la bande jaune, qui sépare la bande brune du milieu, de l'extrémité; les poils de la superficie suivent la couleur du fond sur lequel ils s'élèvent. Les antennes sont noires avec le premier article d'un testacé rougeâtre; les palpes d'un noir brunâtre, avec le premier article des maxillaires, ainsi que la base et l'extrémité du second ferrugineux; le labre et la base des mandibules bruns, le bord antérieur du premier rouge, le dessous du corps et les pattes noirs; l'abdomen quelquefois d'un brun plus ou moins rougeâtre, les appendices des hanches postérieures rouges. Cette espèce, à laquelle le *Micrixys distinctus* ressemble un peu par la coloration, habite aussi les États méridionaux de l'Union américaine et semble y être assez commune.

**Pan. Sallei** Chaudoir. Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc.,

1861, II, p. 353. Long. 10 1/2-12, larg. 4 1/3-5 mill. — Il se rapproche beaucoup par la forme du *fasciatus*, mais il est bien plus grand et d'une couleur plus sombre. Il est entièrement d'un noir obscur, plus luisant en dessous qu'en dessus; les élytres sont d'un jaune orangé plus obscur, la bordure noire de la base arrive jusqu'à l'écusson, la bande du milieu s'élargit davantage vers les bords latéraux et s'y réunit aux épipleures, qui sont aussi noires, la bande postérieure jaune ne dépasse pas la 9<sup>e</sup> strie, de sorte que la rigole et le rebord latéraux sont noirs, ainsi que l'extrémité, qui ne pénètre pas en forme d'angle sur la suture dans le bord postérieur de la bande jaune. La tête est un peu plus allongée, les yeux sont moins proéminents; le derrière du front est plus grossièrement ponctué et moins convexe, les impressions latérales sont plus prolongées en arrière et plus profondes; les antennes plus courtes et plus fortes, leurs articles plus courts et plus épais; les palpes un peu plus forts. Le corselet est plus large et plus court, la forme de ses côtés est à peu près la même, ainsi que celle de sa base; le dessus est parsemé de points tout aussi gros, mais moins serrés, et leurs intervalles sont semés de tout petits points, qui les rendent rugueux et qui donnent naissance à de nombreux poils verticaux et très-longs, ce qui fait paraître la surface très-velue; la convexité est bien moindre, mais elle s'étend même vers le milieu des côtés, jusqu'aux bords latéraux; la base est plus aplatie. Les élytres ont à peu près la même forme, mais elles sont plus larges, sans être proportionnellement plus longues, bien plus convexes, surtout descendant bien plus fortement sur l'extrémité; les points dans les stries sont plus gros et moins rapprochés les uns des autres, les intervalles plus distinctement ponctués et couverts, comme le corselet, de poils verticaux très-longs et très-abondants, qui changent du jaune au noir suivant la partie de l'élytre où ils s'élèvent. Le dessous est beaucoup plus ponctué que dans le *fasciatus*, les crênelures du bord antérieur des trois derniers segments de l'abdomen sont très-fortes; il y a une rangée de gros points en travers du quatrième avant-dernier segment, et plusieurs autres sur les côtés des suivants et même de l'anus, les segments eux-mêmes sont plus épais et plus bombés; les pattes et surtout les tarses sont plus forts. M. Sallé en a pris un certain nombre d'individus près de Cordova, au Mexique. Quelques autres, venant de Puebla, diffèrent du type par les angles postérieurs du corselet moins aigus, nullement saillants en dehors et simplement droits.

NOTE. — J'ai promis de donner à la fin de ce travail les caractères du genre *Geobius*, qui ne fait point partie de ce groupe.

## GEOBIUS.

Dejean, Spec. gén. des Coléopt., V, p. 604.  
*Philogeus*, Blanchard, Hist. des Ins., I, p. 355.

*Languette cornée, carrée, pas dilatée antérieurement, tronquée et munie de deux soies; paraglosses adhérentes à ses bords latéraux, étroites et terminées par un tout petit lobe triangulaire.*

*Mâchoires allongées, parallèles, densément ciliées en dedans, avec un très-petit crochet à l'extrémité; le lobe inférieur biarticulé, le 2<sup>e</sup> article étroit, obtusément pointu, dépassant peu la mâchoire.*

*Palpes maxillaires longs, grêles, glabres; pénultième article plus court que ses deux voisins et tronqué très-obliquement à son extrémité externe, le 2<sup>e</sup> peu renflé, le dernier en ovale très-allongé, dont le côté interne, très-droit, est creusé longitudinalement en sillon, et se rétrécit brusquement tout près de la base; le dernier article des labiaux est très-grand, parsemé de petits poils, dilaté comme dans les *Craspedophorus*; l'angle interne est à peine arrondi.*

*Labre carré, marqué sur le milieu d'un large sillon longitudinal, qui n'atteint pas le bord antérieur qui est très-finement pointillé, n'est nullement échantré et n'a qu'un seul petit point pilifère près de chaque angle antérieur.*

*Mandibules fortes, avancées, convexes, assez arquées extérieurement, moins aiguës que dans la plupart des Panagéides; celle de gauche terminée par un crochet plus long, formant avec le côté interne un angle droit, au fond duquel on aperçoit une légère indentation.*

*Menton très-légèrement échantré à son bord antérieur, avec une dent médiane étroite et aiguë; la pièce basilaire est plane avec deux excavations peu profondes; les lobes latéraux s'élargissent beaucoup extérieurement vers la base, les côtés ne sont point arrondis, tandis que l'angle antérieur l'est; il y a une assez grande distance entre la suture et le fond de l'échancreure.*

*Antennes dépassant un peu l'épaule, très-grêles; 1<sup>er</sup> article*

assez court, gros, ovalaire, avec un point pilifère sur le haut près de l'extrémité, le 2<sup>e</sup>, le plus court de tous, portant à peine quelques petits poils, très-légèrement conique, ainsi que le 3<sup>e</sup>, qui est parsemé d'un plus grand nombre de poils, et qui a la même longueur que tous les suivants, qui sont finement pubescents, en rectangles très-longs et très-étroits, avec l'extrémité du 11<sup>e</sup> un peu en pointe.

*Pattes* moyennes, parsemées de poils, plus longs et plus forts aux quatre jambes postérieures; côté externe des jambes sillonné; *tarses* assez grèles, *glabres en dessus*, ciliés en dessous, articles 1-4 diminuant peu à peu de longueur, le 4<sup>e</sup> tronqué carrément, le 5<sup>e</sup> long, égal au 1<sup>er</sup>, les crochets forts et longs; les tarses semblables dans les deux sexes.

*Sternum* presque *lisse*, à peine ponctué; épisternes postérieurs assez allongés, *sillonnés le long des bords*; pointe du *prosternum* entre les hanches *creuse*, avec les bords un peu relevés.

*Abdomen* parsemé de petits points pilifères, les trois derniers segments très-finement striés le long du bord antérieur; deux points assez gros, mais peu profonds, de chaque côté près du bord postérieur de l'anus, qui est très-obtusément arrondi.

*Tête* petite, plus longue que large, distinctement, mais peu profondément étranglée à la hauteur du bord postérieur des yeux, qui sont saillants et presque hémisphériques, le front est lisse et a, de chaque côté, un *long sillon un peu sinué*, épistome presque aussi long que large, *s'avancant entre la base des mandibules*, coupé carrément en avant, avec un angle aigu de chaque côté et une suture très-fine et arrondie qui le sépare du front, les angles antérieurs de la tête un peu arrondis; col gros, un peu renflé en arrière. *Corselet* bien plus large que la *tête*, presque aussi long que large, en carré légèrement rétréci en avant, tronqué carrément aux deux bouts, assez arrondi sur les côtés, angles postérieurs presque droits, nullement arrondis; convexe, parsemé de points pilifères peu profonds et peu serrés, avec une petite fossette ovalaire profonde de chaque côté de la base, et un rebord qui reste fin sur toute la longueur des côtés. *Pédoncule* très-court. *Élytres* non soudées, recouvrant des ailes, plus larges que le corselet et de

près du double plus longues que larges, tronquées à la base, avec les épaules bien arrondies, parallèles, semi-cylindriques, descendant fortement sur l'extrémité; striées, stries fortement ponctuées, intervalles peu convexes, parsemés de points bien marqués, pilifères, rudiment de strie préscutellaire long; ourlet basal large, très-marqué, allant de l'écusson à l'épaule; pubescence assez sensible.

Le **Geob. pubescens** Dejean, qui habite la République Argentine, est la seule espèce connue de ce genre, qui diffère des Panagéides par le labre qui n'a que deux points près du bord antérieur, par la forme des mâchoires, des mandibules, de la languette, l'absence de poils sur le dernier article des palpes maxillaires, qui n'est point dilaté, et sur le dessus des tarses, par l'absence de ponctuation sur le dessous du corps, etc. Quoique se rapprochant des *Pelecium*, il constitue à lui seul une section distincte. Il a peut-être aussi quelque affinité avec les Lachnophorides.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE

DES GENRES, DES ESPÈCES ET DES SYNONYMES.



Pages.		Pages	
BRACHYONYCHUS n. g.	86	brunnea Putz. (Var.) . . .	167
humeralis Chrd.	89	marginicollis n. sp. . . .	168
lævipennis n. sp.	87	CRASPEDOPHORUS Hope.	90
sublaevis Chd.	89	aqualitas Thoms. . . .	99
<i>BUPRESTIS.</i>		angularis Schaum. . . .	154
equestris Geoffr.	173	arcuaticollis Murray . . .	147
<i>CARABUS.</i>		brevicollis Dej. . . .	102
hipustulatus Ol.	"	conicus Murray . . . .	107
crux major L.	"	Erichsoni Murray. . . .	117
nobilis L. ed. Gm.	"	cystalactus Gerst. . . .	137
notulatus Fab.	115	eximus Laferté . . . .	98
<i>COPTIA</i> Brullé.		gabonicus Thoms. . . .	95
armata Cast.	166	grossus Hope. . . .	93
	167	impictus Bohem. . . .	99
		Lafertei Murray . . . .	95

	Pages.		Pages.
<i>laticeps</i> n. sp. . . . .	103	<i>nobilis</i> Dej. . . . .	124
<i>Leprieuri</i> Cast. . . . .	97	<i>notulatus</i> Fabr. . . . .	115
<i>longicornis</i> Schaum. . . . .	153	<i>ornatus</i> Boh. . . . .	116
<i>regalis</i> Gory. . . . .	100	<i>oxygonus</i> Chd. . . . .	118
<i>rufifucus</i> Laferté . . . . .	94	<i>pretiosus</i> Chd. . . . .	119
<i>strangulatus</i> Murray . . . . .	107	<i>pubiger</i> Chd. . . . .	122
<i>Syamei</i> Murray. . . . .	144	<i>rockhamptoniensis?</i> Cast. .	132
<i>tetrastigma</i> Chd. . . . .	94	<i>Saundersi</i> Chd. . . . .	125
<i>unicolor</i> n. sp. . . . .	101	<i>selenoderus</i> Laferté . . . . .	109
<i>vicusinus</i> Murray. . . . .	140	<i>stenocephalus</i> Reiche. . . . .	106
<i>Westermannii</i> Laferté. . . . .	93	<i>strangulatus</i> Murray . . . . .	107
DISCHISSION II. W. Bates. .	149	<i>sublaevis</i> Chd. . . . .	89
<i>angularis</i> Schaum. . . . .	154	<i>tetrastigma</i> Chd. . . . .	91
<i>cereus</i> Mac Leay. . . . .	150	<i>tropicus</i> Hope. . . . .	107
<i>guttiferus</i> Schaum. . . . .	151	EPIGRAPHUS n. g. .	147
<i>longicornis</i> Schaum . . . . .	153	<i>arcuaticollis</i> Murray . . . . .	"
<i>mirandus</i> Bates. . . . .	152	<i>amplicollis</i> Schaum . . . . .	149
<i>obscuricornis</i> Laferté. . . . .	154	EUDEMA Cast. .	133
<i>Pradieri</i> n. sp. . . . .	153	<i>alternans</i> Cast. . . . .	132
<i>quadrinotatus</i> Motsch. . . . .	152	<i>australe</i> Cast. . . . .	130
EPICOSMUS Chaud. .	104	<i>azureum</i> Cast. . . . .	166
<i>alternans</i> Cast. . . . .	132	<i>bifasciatum</i> Fabr. . . . .	133
<i>Australasiæ</i> Chd. . . . .	129	<i>convexum</i> W. Mac Leay jun. .	127
<i>australis</i> Dej. . . . .	131	<i>elongatum</i> Cast. . . . .	131
<i>azureus</i> Chd. . . . .	166	<i>rockhamptoniense</i> Cast. . . . .	132
<i>basifasciatus</i> Chd. . . . .	127	EUGNATHUS. .	169
<i>Bonvouloiri</i> Chd. . . . .	123	EUSCHIZOMERUS Chaud. .	157
<i>Castelnauii</i> Chd. . . . .	112	<i>aeneipennis</i> Chd. . . . .	159
<i>comptus</i> Laferté . . . . .	130	<i>aeneus</i> Chd. . . . .	160
<i>corpulentus</i> n. sp. . . . .	131	<i>Buqueti</i> Chd. . . . .	158
<i>difficilis</i> n. sp. . . . .	118	<i>denticollis</i> Kollar. . . . .	161
<i>Erichsoni</i> Hope. . . . .	117	<i>elongatus</i> Chd. . . . .	"
<i>festivus</i> Klug. . . . .	103	GEOBIUS Dej. .	181
<i>gratiosus</i> n. sp. . . . .	122	<i>pubescens</i> Dej. . . . .	183
<i>gratus</i> Chd. . . . .	108	ISOTARSUS Laferté. .	134
<i>hexagonus</i> Chd. . . . .	114	<i>amplicollis</i> Schaum. . . . .	149
<i>hilaris</i> Laferté. . . . .	140	<i>comptus</i> Laferté . . . . .	130
<i>humeralis</i> Chd. . . . .	89	<i>cyaneus</i> Schaum . . . . .	165
<i>insignis</i> Schaum. . . . .	127	<i>eustalactus</i> Gerst. . . . .	137
<i>laevifrons</i> Schaum. . . . .	106	<i>exaratus</i> Schaum. . . . .	140
<i>laticollis</i> Chd. . . . .	125	<i>eximus</i> Laferté . . . . .	98
<i>longicollis?</i> Chd. . . . .	132	<i>eximus</i> Sommer . . . . .	135
<i>mandarinus</i> Schaum. . . . .	113	<i>flavopilosus</i> Laferté . . . . .	142
<i>microcephalus</i> Dej. . . . .	108		
<i>Mniszechii</i> n. sp. . . . .	109		
<i>Mouhoti</i> Chd. . . . .	124		

	Pages.		Pages.
<i>guttiferus</i> Schaum. . . . .	151	<i>Erichsoni</i> Hope. . . . .	117
<i>hilaris</i> Laferté. . . . .	140	<i>fasciatus</i> Say. . . . .	178
<i>insignis</i> Schaum. . . . .	127	<i>festivus</i> Klug. . . . .	105
<i>lævifrons</i> Schaum. . . . .	106	<i>geniculatus</i> Wiedem. . . . .	111
<i>mandarinus</i> Schaum. . . . .	113	<i>grandis</i> Imhof. . . . .	93
<i>marginicollis</i> Schaum. . . . .	142	<i>grossus</i> Hope. . . . .	"
<i>morio</i> Laferté. . . . .	165	<i>impictus</i> Boh. . . . .	99
<i>obscuricornis</i> Laferté. . . . .	154	<i>japonicus</i> Chd. . . . .	175
<i>ruficrus</i> Laferté . . . . .	94	<i>Klugi</i> Hope . . . . .	96
<i>rufipalpis</i> Laferté. . . . .	110	<i>latus</i> Dej. . . . .	144
<i>selenoderus</i> Laferté . . . . .	109	<i>lapidarius</i> Laferté. . . . .	177
<i>sinuaticollis</i> Laferté . . . . .	91	<i>Leprieuri</i> Cast. . . . .	97
<i>Sommeri</i> Chd. . . . .	135	<i>mexicanus</i> Putz. . . . .	177
<i>tenipunctatus</i> Laferté . . . . .	142	<i>microcephalus</i> Dej. . . . .	108
<i>Westermannii</i> Laferté. . . . .	93	<i>nobilis</i> Dej. . . . .	121
MICRIXYS Leconte. . . . .	169	<i>notulatus</i> Dej. . . . .	142
<i>distinctus</i> Haldeman . . . . .	170	<i>ornatus</i> Boh. . . . .	116
MICROCOSMUS n. gen. . . . .	139	<i>panamensis</i> Chd. . . . .	176
<i>amabilis</i> Dej. . . . .	145	<i>pretiosus</i> Chd. . . . .	119
<i>angolensis</i> n. sp. . . . .	144	<i>quadridentatus</i> Kollar. . . . .	167
<i>aurantiacus</i> n. sp. . . . .	143	<i>quadripustulatus</i> Sturm. . . . .	174
<i>cruciatus</i> Dej. . . . .	145	<i>quadrisignatus</i> Chevr. . . . .	177
<i>flavopilosus</i> Laferté . . . . .	142	<i>Raddoni</i> Hope . . . . .	96
<i>letiuseulus</i> n. sp. . . . .	143	<i>regalis</i> Gory. . . . .	100
<i>laetus</i> Dej. . . . .	144	<i>robustus</i> Moraw. . . . .	175
<i>planicollis</i> n. sp. . . . .	146	<i>rubripes</i> Moraw. . . . .	"
<i>Symei</i> Murr. (Var.?). . . . .	144	<i>Sallei</i> Chd. . . . .	179
<i>tenipunctatus</i> Laferté . . . . .	142	<i>Savagei</i> Hope. . . . .	96
<i>vicinus</i> Murray . . . . .	140	<i>Sayersi</i> Hope. . . . .	"
<i>villosulus</i> nob. (var. ou esp.?)	144	<i>singularis</i> Bates. . . . .	156
PANAGEUS Latr. . . . .	172	<i>stenocephalus</i> Reiche. . . . .	106
<i>amabilis</i> Dej. . . . .	145	<i>Strachani</i> Hope. . . . .	93
<i>armatus</i> Cast. . . . .	167	<i>Thomei</i> Schaum. . . . .	177
<i>australis</i> Dej. . . . .	131	<i>tomentosus</i> Vig. . . . .	133
<i>bifasciatus</i> Cast. . . . .	112	<i>trimaculatus</i> Dej. (Var.) . . . . .	173
<i>brevicollis</i> Dej. . . . .	102	<i>tropicus</i> Hope. . . . .	107
<i>cereus</i> Mac Leay. . . . .	149	<i>versutus</i> Cast. . . . .	149
<i>cruciatus</i> Dej. . . . .	145	<i>vicinus</i> Gory. . . . .	173
<i>cruicigerus</i> Say. . . . .	177	PERONOMERUS Schaum. . . . .	162
<i>crux</i> Gyll. . . . .	173	<i>aeratus</i> Chd. . . . .	"
<i>crux-major</i> L. . . . .	"	<i>fumatus</i> Schaum . . . . .	"
<i>denticollis</i> Kollar. . . . .	161	<i>nigrinus</i> Bates. . . . .	164
<i>distinctus</i> Haldem. . . . .	170	<i>quadrinotatus</i> Motsch. . . . .	152
<i>elegans</i> Dej. . . . .	145	PHILOGEUS. . . . .	181
<i>elongatus</i> Mann. . . . .	173	PIMELIA. . . . .	
		<i>bifasciata</i> Fabr. . . . .	133

	Pages.		Pages.
<b>TINODERUS</b> n. g.	155	<b>TRICHISIA</b> Motsch.	164
<i>singularis</i> Bates . . . .	156	<i>azurea</i> Chd. . . . .	166
<b>TINOGNATHUS</b> n. g.	137	<i>cyanea</i> Schaum . . . .	165
<i>parviceps</i> n. sp. . . . .	138	<i>cyanescens</i> Motsch. . . .	"
		<i>morio</i> Laferté. . . . .	"



# ARANÉIDES NOUVEAUX

## POUR LA FAUNE BELGE

PAR LÉON BECKER.

— SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1878 —

---

M. Dietz, notre collègue anversois, a bien voulu, dans ses chasses, recueillir à mon intention des Aranéides; il m'a fait un premier envoi très-intéressant dont je le remercie beaucoup.

Les localités qu'il explore, sont peu connues, au moins au point de vue arachnologique; aussi ses premières recherches enrichissent-elles déjà notre faune de deux espèces nouvelles.

### **Pardosa lugubris.** Walckenaer (1802).

A Deurne, près d'Anvers. — M. Donckier, presque en même temps, me l'apportait de Dave, près de Namur, et moi-même, je la capturais dans les ruines de l'abbaye de Villers, et à Redu, dans le Luxembourg.

### **Oxyptila sanctuaria.** Cambridge (1871).

A Lillo, dans les Polders; en France, outre les environs de Paris, on la trouve au bord de la mer; à Dieppe, à Villers-sur-Mer, etc., etc.

M. Pierret a découvert également deux espèces nouvelles pour nous, dans une excursion faite à Heyst, du côté de Knocke.

### **Hyctia Nivoyi.** H. Lucas (1842).

Ce genre, qui n'avait pas encore de représentant en Belgique, prend place dans les Attidæ, après le genre *Salicus*.

Heyst. — Elle habite ordinairement les endroits ombragés et humides, et se tient sur les joncs et les roseaux.

### **Xysticus sabulosus.** Hahn (1831).

A Heyst. — Elle habite les plages; on la rencontre parfois sous les pierres, dans les endroits sablonneux.

Enfin, moi-même, dans des chasses récentes, je suis parvenu à découvrir quelques Aranéides nouvelles pour nous.

**Tegenaria domestica.** Clerck (1757).

Villers-la-Ville. — On la rencontre le plus souvent dans l'intérieur des habitations.

M. Dietz l'a capturée depuis, aux environs d'Anvers.

**Singa albovittata.** Westring (1851).

J'ai découvert cette espèce d'Eperidæ à Redu, dans la province de Luxembourg ; elle est peu commune et vit dans les hautes herbes ; elle se tient le plus souvent à la base de ces touffes d'herbes ou de bruyères ; elle construit une très-petite toile régulière.

**Pirata Knorri.** Scopoli (1763).

Elle prend place dans notre catalogue, avant la *P. latitans*.

Je l'ai observée à Redu, dans la province de Luxembourg, courant au bord de la Lesse. M. E. Simon la cite des environs de Spa

**Cœlotes inermis.** L. Koch (1855).

C'est encore à Redu, dans la province de Luxembourg, que j'ai découvert ce *Cœlotes*, qui prend place après l'*Atropos* ; il est rare.

On le prend sous les pierres, dans les bois.

**Oxyptila horticola.** C. Koch (1837).

Je viens de la découvrir à Boistfort, dans les mousses des bois.



COMPTES-RENDUS DES SÉANCES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE BELGIQUE.

---

ANNÉE 1878.

---

**Assemblée mensuelle du 8 janvier 1878.**

PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 1<sup>er</sup> décembre 1877 est approuvé.

Le Président annonce que MM. Weinmann, Fologne et Preudhomme de Borre ont été continués dans leurs fonctions de vice-président, trésorier et secrétaire pour l'année 1878. M. H. Donckier de Onceel a été chargé par le Conseil de faire les fonctions de sous-bibliothécaire.

Depuis la dernière séance mensuelle, nous avons appris le décès de l'un de nos membres effectifs, M. P. Pellet, de Perpignan.

Trois autres membres effectifs ont adressé leurs démissions: MM. de Bertolini, Vandenh Broeck et Willain.

Depuis la dernière séance, le Conseil a admis trois nouveaux membres effectifs: MM. Victor Frédéric, de Bruxelles, présenté par MM. Dufour et Preudhomme de Borre; Ch. Brongniart, de Paris, présenté par MM. de Selys-Longchamps et Preudhomme de Borre, et Léon Becker, peintre, à Ixelles, présenté par MM. Roelofs et Capronnier.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. H. Donckier donne lecture d'une note de M. Heylaerts sur

la chenille et les métamorphoses de l'*Acidalia herbariata*. Cette note sera insérée, accompagnée de gravures sur bois, dans les Annales.

MM. Ch. et H. Donckier pensent que l'*Acidalia herbariata* doit avoir deux éclosions par an. Ils l'ont observée au commencement de juin et en septembre-octobre, avec une interruption entre les deux apparitions. M. H. Donckier en a obtenu d'éducation au mois d'avril.

M. H. Donckier fait voir, réunies dans un cadre :

La variété de *Vanessa cardui* L., prise à Uccle par M. Stevens et dont il a été question dans la séance du 1<sup>er</sup> décembre 1877; une deuxième variété de la même espèce, prise à Tillesse, province de Liège, par M. Ch. Minette; la variété *Ichnusoides* de Selys de *V. urticæ*. Cette dernière appartient à M. Ch. Donckier; elle a été prise à Huy, vers 1817 ou 1818. M. de Selys l'a décrite dans son *Énumération des Lépidoptères de Belgique*, p. 31; une aberration de *V. C.-album* appartenant aux collections du Musée.

L'assemblée décide que les descriptions de ces variétés, que M. H. Donckier lit ensuite, seront imprimées dans les Annales avec la description lue par M. Lambrichs à la séance du 1<sup>er</sup> décembre 1877, et qu'une planche en chromolithographie y sera jointe.

M. Dufour annonce qu'on lui a envoyé cette année trois exemplaires de la variété du *Satyrus Semele* qu'avait autrefois signalée M. Lambrichs. Ils proviennent de Heyst, comme celui de M. Lambrichs.

M. de Selys-Longchamps demande la parole et donne lecture d'une notice envoyée par son auteur, M. Brongniart :

**SUR LA DÉCOUVERTE D'UN ORTHOPTÈRE COUREUR DE LA FAMILLE  
DES PHASMIENS, DANS LES TERRAINS SUPRA-HOUILLERS DE  
COMMENTRY (ALLIER) (*Protophasma Dumasi*),**

**par M. Charles Brongniart,**

membre des Sociétés entomologique de France et géologique de France et de Manchester  
et de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie.

Les Articulés des terrains houillers sont peu nombreux, et leur étude est difficile.

MM. Goldenberg, Scudder, Woodward ont fait connaître déjà un grand nombre d'Articulés; ce sont principalement des Blattina, des Mantiens, des Hémérobes, etc....

Les Phasmes n'étaient pas encore représentés à l'état fossile et c'est de la découverte d'un de ces insectes que je désire entretenir la Société. M. Fayol, ingénieur des mines, l'a rencontré à Commentry dans les terrains houillers, à 5<sup>m</sup>50 du toit de la grande couche, sur une argile compacte, grise, micacée.

On remarque sur l'empreinte une matière brunâtre qui ressemble à un tégument<sup>(1)</sup>.

Ce magnifique Orthoptère se montre de profil, couché sur le côté droit, et toutes les parties de son corps, sauf l'abdomen, sont conservées. On peut observer même à l'œil nu les pattes complètes, qui sont toutes finement dentelées en scie; on en peut étudier la tête, un des yeux, les antennes et les palpes; enfin les élytres, dont l'une est encore très-nette, et les grandes ailes (ou de la seconde paire), toutes deux à peu près intactes.

Les Phasmiens ont été l'objet de travaux approfondis de MM. Audinet-Serville, Westwood et Gray. Ce dernier auteur divise les Spectres en deux grands groupes : les *Apterophasmina*, ou Phasmiens privés d'ailes, et les *Pterophasmina*, ou Phasmiens ailés.

Les Orthoptères renfermés dans la famille des Phasmiens ont des formes très-différentes. Les uns ont les antennes très-longues et très-fines (*Phasma*), d'autres les ont, au contraire, courtes et plus robustes (*Cyphocrana*). Les uns ont le prothorax très-court (*Phasma*), chez d'autres il est un peu plus long (*Prisopus*). Enfin, certains genres ont les pattes glabres et dépourvues d'épines (*Phasma*); d'autres, au contraire, les ont très-anguleuses et dentelées en scie (*Diura* (Gray) = *Cyphocrana*).

Je n'ai pas à parler des autres genres, puisqu'ils n'ont aucun point de ressemblance avec notre fossile; je comparerai celui-ci aux groupes que j'ai cités et avec lesquels il a quelques rapports.

Je dédie ce bel Orthoptère à mon oncle M. Dumas, membre de l'Académie française, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences<sup>(2)</sup>.

### **Protophasma** (nov. gen.) **Dumasii.**

(πρῶτος, premier; φάσμα, spectre.)

La longueur totale devait être de 14 centimètres.

La tête est ovalaire. On remarque un œil qui présente une forme allongée.

Les antennes sont courtes (22 millim.), ce qui rapproche le fossile des *Cyphocrana*, en l'éloignant des *Phasma*.

(1) Un fait analogue a été constaté chez des végétaux. On a, en effet, rencontré dans le terrain houiller des empreintes de feuilles de fougères, sur lesquelles l'épiderme subsistait encore, pouvant être détaché et étudié séparément.

(2) Un Mémoire plus complet devait paraître dans les Annales des Sciences naturelles, je me contenterai de donner les caractères les plus saillants de ce fossile.

Les deux palpes sont conservés et sont composés de 4 articles.

On voit le labre supérieur et la mâchoire gauche.

Le prothorax, qui généralement est court chez les vivants, est plus long que le mésothorax ; le *Protophasma* se rapproche par là des *Prisopus*.

L'abdomen a été détruit, mais il devait avoir environ 95 mill.

J'ai obtenu ce chiffre en mesurant un grand nombre de ces insectes et principalement ceux dont la longueur du thorax était égale à celle du fossile.

Les six pattes sont conservées, elles sont anguleuses et dentelées en scie ; les deux premières paires sont plus longues que la troisième paire.

Dans les trois paires, les hanches sont robustes et courtes ; les tarses sont composés de 5 articles, dont le dernier supporte les crochets.

Les élytres sont triangulaires et partagées par une nervure médiane très-forte.

Les véritables ailes ou de la seconde paire sont bien distinctes, mais aucune des deux n'est complète ; heureusement, ce qui manque à l'une se retrouve chez l'autre ; j'ai donc pu les reconstituer. Elles ne sont pas divisées, comme celles des Phasmes actuels, en deux parties. Chez les vivants, en effet, on remarque une partie supérieure peu large, parcourue par des nervures droites ; l'autre, inférieure, divisée par des nervures grêles rayonnant autour du point d'attache de l'aile.

Cette division n'est pas aussi nette chez le fossile et, en tout cas, la partie supérieure occupe un espace égal à l'inférieure.

La longueur totale est de 85 mill. et la largeur est de 32 mill. vers le milieu (<sup>1</sup>).

Les Phasmiens de l'époque actuelle ont le plus souvent les ailes couvertes de bandes colorées soit en brun, soit en bleu, sur un fond plus clair.

Il en était ainsi chez le *Protophasme*. On remarque, en effet, à l'œil nu, des bandes plus foncées qui parcourent les ailes perpendiculairement aux nervures.

Sous le rapport de la nervation et de la coloration, l'espèce fossile se rapproche du *Phasma variegatum* (Stoll).

Les mœurs des Phasmes sont peu connues ; mais nous savons cependant qu'ils sont herbivores, tandis que les Mantiens sont très-carnassiers. Ces insectes se traînent lentement et comme avec

(<sup>1</sup>) Dans cette note, je ne détaillerai pas les nervures et la réticulation de l'aile, puisqu'une description très-complète en sera faite dans le Mémoire publié en France.

peine sur les plantes, dans les arbrisseaux et les taillis, où ils se nourrissent des jeunes pousses des arbres résineux, et on les rencontre presque toujours isolés.

On trouve dans les terrains carbonifères de nombreux arbres de la famille des Conifères (Sigillaires, Calamodendrons, Arthropitys, Cordaites, etc.), arbres résineux qui devaient convenir comme nourriture aux Protophasmes.

Il est à remarquer que les insectes qui vivaient à l'époque houillère diffèrent peu, en général, de ceux qui existent actuellement à la surface du globe. Mais ce n'est ni en France, ni en Europe qu'il faudrait rechercher des insectes voisins de ceux qui habitaient la terre à l'époque du dépôt de la houille; c'est dans les régions chaudes de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australie. Et l'orthoptère, dont nous venons de faire l'étude, vient encore ajouter un nouvel exemple à l'appui de cette assertion.

Tout ce que nous connaissons de la flore et de la faune houillères nous prouve que la terre, à cette époque, était couverte d'une nappe d'eau, sans doute de peu de profondeur, d'où émergeaient de nombreuses îles, dans lesquelles s'étalait une végétation luxuriante.

Là, dans l'eau, vivaient les Palaeoniscus et les Palaeocypris; au bord des eaux, sur les plantes, se tenaient les Spectres et les Mantes, dont M. Woodward a décrit plusieurs espèces; à l'intérieur de ces îles, dans le terreau formé par les feuilles, les fruits et les tiges des végétaux, vivaient un grand nombre de Blattes.

Tout ce que nous savons sur la période carbonifère, c'est-à-dire sur les végétaux et les animaux, concourt à nous prouver qu'il y avait à cette époque une température élevée, une grande humidité et une lumière intense.

La présence de ces insectes vient aussi à l'appui de cette opinion, puisque tous les représentants actuels de ces différents groupes vivent en plein soleil, dans les régions chaudes et humides du globe.

M. de Selys lit ensuite une lettre de M. Samuel Scudder.

#### LETTER DE M. SAMUEL H. SCUDDER ET OBSERVATIONS PAR M. DE SELYS-LONGCHAMPS SUR L'ACRIDIUM PEREGRINUM.

« Cambridge (Massachusetts), 15 décembre 1877.

» Mon cher Monsieur,

Peu de jours avant de recevoir le compte-rendu de la séance de novembre de la Société entomologique belge, contenant votre intéressante note sur l'*Acridium (Schistocerca) peregrinum*, le Doc-

teur Hagen remettait en mes mains pour détermination un bocal d'*Acridium* conservés dans l'alcool, que le Muséum de Zoologie comparée avait reçus du Révérend N.-H. Chamberlain, accompagnés de la note suivante : « Ces sauterelles d'Afrique sont venues à bord du navire Harrisburg, de Boston, pendant sa traversée de Bordes à la Nouvelle-Orléans, le 2 novembre 1865, par la latitude de 25° 28' N., longitude 41° 33' O., la côte la plus rapprochée étant ainsi distante de douze cents milles. Elles abordèrent pendant une forte tempête de pluie, l'air et la voilure du navire en furent remplis pendant deux jours. Signé : E.-G. WISWELL (Master). »

« Je constatai que ces sauterelles étaient l'*Acridium peregrinum*, mais se trouvaient entièrement décolorées par ce long séjour dans l'alcool, de sorte que la couleur de la variété à laquelle elles appartenaient est impossible à déterminer.

« Le lieu où elles ont été rencontrées (longitude ouest de Greenwich) est presque au centre de l'espace le plus large possible, occupé par l'océan Atlantique septentrional. Je ne trouve, en vérité, aucune indication de nuées d'insectes observés à une aussi grande distance de terre, et la multitude qui en a été vue en cette circonstance vient à l'appui de votre supposition, que cet insecte a traversé anciennement l'Océan pour peupler l'ancien continent.

« Je n'ai jamais vu moi-même des exemplaires américains de cette espèce, et je ne puis dire si les deux variétés, la jaune et la rose, se rencontrent dans notre continent américain ; mais s'il n'y en a qu'une, la variété absente doit s'être formée dans l'ancien monde depuis l'émigration à travers l'Océan. — Que cela n'ait pas dû nécessiter un long espace de temps, est rendu évident par cet autre fait que dans la nouvelle Angleterre une variété jaune de la *Pieris rapae* s'est constituée en ce pays depuis l'introduction de l'espèce européenne en Amérique, qui date de moins de vingt-cinq années.

« Votre, etc.

» SAMUEL H. SCUDDER. »

J'ajouterai quelques remarques à propos de l'hypothèse que j'ai émise :

Il me paraît possible que ce que dit l'Exode (ch. X, vers. 4, 12, 13, 14, 15 et 19) de la plaie des sauterelles en Égypte se rapporte à la première apparition de l'*Acridium peregrinum* dans cette contrée. L'arrivée subite de ces sauterelles dont on n'avait jamais vu de semblables auparavant, est décrite en quelques phrases concises et exactes : *Elles couvriront un matin toute la surface du pays, elles broutèrent toute l'herbe de la terre, et mangèrent les fruits des arbres, dont aucune feuille n'échappa à leur voracité.*

cité. Elles étaient arrivées par un vent d'est<sup>(1)</sup>. *Elles disparurent complètement par un vent d'ouest, qui les enleva et les précipita dans la mer Rouge.*

Malgré le style poétique et figuré dont le texte biblique est empreint, on est frappé du fond d'exactitude de ce tableau qui est conforme à ce que nous décrivent les naturalistes qui ont observé l'arrivée, les ravages et la disparition des sauterelles en Algérie<sup>(2)</sup>. M. Lallemant, entre autres, mentionne que le vent de mer (Est) les fait abattre sur le pays ou les empêche de s'éloigner, tandis que le vent du désert (Syrrocco) les emmène et les précipite dans la Méditerranée.

Si l'Europe était aujourd'hui envahie par la *Doryphora*, ce serait une catastrophe marquante dans l'histoire économique de ses habitants. La première invasion des sauterelles dans un pays est marquée par des ravages bien plus instantanés et bien plus généraux que ceux de la *Doryphora*. Il me semble donc possible que la plaie des sauterelles rappelle la première invasion du *peregrinum* en Égypte. Cela aurait eu lieu avant la sortie d'Égypte des Hébreux, vers le règne du Pharaon Seti, seize à dix-sept siècles environ avant notre ère.

Nos Annales (tome IX, page 37) contiennent un très-bon Mémoire de M. Ch. Lallemant, d'Alger, sur l'invasion des sauterelles en Algérie, en 1864 et 1866. Ce que j'ai publié depuis à cet égard étant dispersé dans plusieurs de nos volumes, je crois utile d'en réunir ici le sommaire pour faciliter, au besoin, les recherches :

**TOME IX, page 44 (1866).** — Mes remarques à propos du Mémoire de M. Lallemant; l'*A. peregrinum* étant poussé dans ses migrations jusqu'aux îles Baléares et aux côtes d'Espagne, doit être admis dans la faune européenne, à titre de visiteur accidentel.

**TOME XI. Comptes-rendus, séance du 5 janvier 1867.** — Mes prévisions confirmées par une lettre de M. Brunner de Wattenwyl, annonçant en 1866 l'observation à Corfou de la variété jaune de l'*Acridium peregrinum* qui habite le nord de l'Afrique, alors que la variété rouge ou rose se trouve au Sénégal, au Sennaar et dans l'Inde; rectification de la brochure de M. le Dr Amédée Maurin, qui avait déterminé, sous le nom de *migratorium*, l'espèce observée en Algérie et qui est le *peregrinum*.

<sup>(1)</sup> Qui, s'opposant à leur passage, les avait sans doute fait descendre sur l'Égypte, selon mon hypothèse.

<sup>(2)</sup> Nos poètes et nos artistes modernes se sont montrés souvent moins exacts et moins instruits en confondant dans leurs œuvres la cigale et la sauterelle.

TOME XX. Comptes-rendus, séance du 3 février 1877. — Dans mon examen des Acridides envoyés par MM. Lichtenstein et Bolívar, je mentionne que M. le Dr Bolívar a constaté l'arrivée en grandes nuées du *peregrinum* dans la partie la plus méridionale de l'Espagne, en décembre 1876, et qu'on l'a aussi rencontré en Angleterre.

ID., séance du 3 novembre. — Renseignements fournis : la variété jaune, signalée à Corfou par M. Brunner; la rose, en Espagne, par M. Bolívar, et en Angleterre par M. Mac Lachlan. Le *peregrinum* se trouvant aussi en Amérique (Brunner) et appartenant à un sous-genre américain, j'émetts l'opinion que c'est du nouveau continent qu'il a été transporté originairement dans l'ancien monde.

TOME XXI. Séance du 5 janvier 1878. — Lettre de M. Scudder à l'appui de mon opinion sur la provenance américaine; ma supposition que ce que la Bible dit de la plaie des sauterelles d'Egypte pourrait s'appliquer à la première apparition du *peregrinum* dans la vallée du Nil.

M. de Borre prend ensuite la parole pour lire deux notices qui lui ont été envoyées par M. C. Emery :

LISTE DES FOURMIS DE LA COLLECTION DE FEU CAMILLE VAN VOLXEM,  
AVEC LA DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE.

En me confiant, pour les déterminer, les Fourmis du Musée Royal de Belgique, M. de Borre me demandait une liste des espèces provenant de la collection de feu van Volxem, pour être publiée dans les Annales de la Société Entomologique de Belgique. Cette collection, quoique relativement peu nombreuse, renferme plusieurs espèces intéressantes, dont deux sont nouvelles; malheureusement les provenances ne sont pas indiquées partout avec précision et manquent parfois absolument. S'il est néanmoins facile de distinguer les espèces du Brésil de celles d'Europe, il m'a été impossible de reconnaître si certaines espèces avaient été récoltées en Belgique ou bien en Portugal ou ailleurs.

C. EMERY.

Naples, octobre 1877.

1. *CAMPONOTUS sylvaticus* Ol. Portugal.
2. — *aethiops* Latr. Portugal.
3. — *micans* Nyl. Portugal.
4. — *cruentatus* Ol. Portugal, Tanger.
5. — *ligniperdus* Latr. Belgique, Allemagne.
6. — *lateralis* Ol. Portugal.

7. *CAMPONOTUS cingulatus* Mayr. Brésil.
8. — *socius* Rog. Brésil.
9. — *esuriens* Sm. Brésil.
10. — *rufipes* Fab. Brésil.
11. — *crassus* Mayr. Brésil.
12. — *sericeiventris* Guér. Brésil.
13. *PLAGIOLEPIS pygmaea* Latr.
14. *DECAMERA nigella* Rog. Valença (Brésil). Un seul exemplaire ♀ qui paraît différer de celui décrit par Roger par sa taille un peu plus forte. Le genre *Decamera*, par son anus rond terminal, se rattache au groupe des Formicides vrais.
15. *LASIUS fuliginosus* Latr. Belgique.
16. — *niger* L. Belgique, Portugal.
17. — *umbratus* Nyl. Belgique, Portugal.
18. — *flavus* L. Belgique, Portugal.
19. *FORMICA fusca* L. Belgique.
20. — *cinerea* Mayr.
21. — *rufibarbis* Fab.
22. — *subrufa* Rog. Portugal.
23. — *truncicola* Nyl. Allemagne.
24. — *rufa* L.
25. *CATAGLYPHIS viatica* Fab. Portugal, Tanger.
26. — *albicans* Rog. Portugal.
27. *TAPINOMA erraticum* Latr. De nombreux exemplaires provenant de Vielsalm sont remarquables par leur grande taille et ressemblent au type méridional décrit par Nylander sous le nom de *T. nigerrimum*.
28. *DOLICHODERUS attelaboides* Fab. Brésil.
29. *ODONTOMACHUS hematodes* Fab. Brésil.
30. — *affinis* Guér. Brésil.
31. — *hastatus* Fab. Brésil.
32. *PACHYCONDyla villosa* Fab. Brésil.
33. — *striata* Sm. Brésil.
34. *ECTATOMMA tuberculatum* Fab. Brésil.
35. *PSEUDOMYRMA gracilis* Fab. Brésil.
36. — *maculata* Sm. Brésil. Deux exemplaires parfaitement identiques se rapportant exactement à la description de Smith.
37. *CRYPTOCERUS atratus* Fab. Brésil.
38. — *causticus* Poh. et Koll. Valença.
39. — **Volxemi**, n. sp.

*Ater, opacus, laminis frontalibus testaceis, abdominis margine antico, antennis, genibus tibiisque rufo-testaceis, tarsis anoque obscure rufescentibus, capite antice angustato et profunde emarginato, postice utrinque biangulato, occipite late truncato, obsolete bisinuato, thorace brevi, pronoto magno, antice utrinque dente vel spina crassa, inde denticulis 3, sensim minoribus; mesonoto vix conspicuo, metanoto utrinque bispinoso, spina postrema cæteris omnibus longiore, petiolo spinoso.*

Long. (capite protenso) 3 mm.

Cette fourmi ressemble beaucoup au *C. causticus*, dont elle diffère surtout par sa taille plus faible et par la couleur de ses pattes; celles-ci sont d'un rouge testacé, à partir du genou, avec les tarses plus foncés. La forme de la tête et du thorax est presque identiquement la même.

La collection Van Volxem renferme deux exemplaires de cette espèce sans indication de patrie; ils proviennent sans doute du Brésil.

40. MONOMORIUM, sp.? Une ♀ sans indication de patrie.
41. LEPTOTHORAX *unifasciatus* Latr.
42. TETRAMORIUM *cæspitum* L. Belgique.
43. MYRMICA *laevinodis* Nyl. Belgique.
44. — *ruginodis* Nyl. Belgique.
45. POGONOMYRMEX *Nægeli* Forel i. litt. Valença, un seul exemplaire. Cette espèce, qui diffère de toutes ses congénères par le défaut de barbe, sera décrite prochainement par mon ami M. A. Forel, qui l'a reçue de Rio-Janeiro.
46. APHENOGASTER *subterranea* Latr.
47. — *testaceo-pilosa* Luc. Portugal, Tanger.
48. — *barbara* Fab. Portugal, Tanger.
49. PHEIDOLE *pallidula* Nyl. Portugal.
50. — *punctatissima* Mayr. Brésil.
51. SOLENOPSIS *geminata* Fab. Brésil.
52. CREMASTOGASTER *scutellaris* Ol. Portugal.
53. — *sordidula* Nyl. Portugal.
54. — *acuta* Fab. Brésil.
55. ATTA *sexdens* Fab. Brésil.

#### MORDELLIDES DU VOYAGE DE FEU C. VAN VOLXEM AU PORTUGAL ET AU MAROC.

- ANASPIST *maculata* Geof. Cintra.  
— *frontalis* L. Portugal

ANASPIST *ruficollis* F. Cintra.

- *pulicaria* Costa. Cintra, Castro-verde.
- *flava*, var. *thoracica* L. Portugal.
- *Chevrolati* Muls. Portugal, Loule, Lagos, Portimao, Tanger.
- *varians* Muls. Castro-verde, Cintra, Mafrá.
- *trifasciata* Chevr. Castro-verde.

MORDELLA *sulcicauda* Muls. Puerto-S-M.

- *bipunctata* Germ. Portimao, Tanger.

STENALIA *brunneipennis* Muls. Lagos, Portimao. Tous les exemplaires que j'ai vus jusqu'ici provenaient du nord de l'Afrique ou de la Syrie.

MORDELLISTENA *episternalis* Muls. Portugal, Lagos, Carregado, Casa branca, Tanger.

- *brevicauda* Boh. Portugal, Casa branca, Santa-Olalla, Tavira.
- *micans* Germ. Portugal, Mertola.
- *pumila* Gyll. Portugal, Casa branca, Coïmbra.
- *stenidea* Muls. Tolède.
- *confinis* Costa. Mafrá.

Ensuite, M. de Borre présente la liste des

**CISTÉLIDES, LAGRIIDES ET PÉDILIDES RECUEILLIS AU PORTUGAL  
ET AU MAROC PAR C. VAN VOLXEM.**

Voici, d'après les déterminations de M. Fl. Baudi, de Turin, les espèces de ces trois familles que notre regretté collègue a rapportées de son voyage dans la péninsule hispanique et à Tanger.

**CISTÉLIDES :**

*Cistela hispanica*, Kies. Leiria, Monchique.

*C. crassicollis*, Fairm. Portugal, Tanger.

*Omophlus ruficollis*, Fab. Leiria, Pombal, Santa-Clara, Castro-verde, Portimao, Villa-Real, Cap Saint-Vincent, Sagres, Carregado, Santa-Olalla, Puerto Santa-Maria, Ajuda, Casa branca, Monchique et Tanger. Un très-grand nombre d'exemplaires.

Un exemplaire pris à Gibraltar constitue une variété de cette espèce.

*O. cæruleus*, Fab. Tanger.

*O. abdominalis*, Cast. Portugal, Tanger.

*O. rufiventris*, Waltl. Tanger.

*O. Rolphi*, Fairm. Mazagan.

## LAGRIIDÉS :

- Lagria hirta*, L. Coimbra, Monchique.  
*L. glabrata*, Ol. Santa-Olalla.  
*L. lata*, Fabr. Beja, Monchique, Tanger.  
*L. Grenieri*, Brisout. Monchique.

## PÉDILIDÉS :

- Scaptia dubia*, Ol. (*fusca* Latr.) Leiria.  
**S. thoracica**, Baudi. Tanger.

*Elongala planiuscula, subtillime rugoso-punctata, griseo-pubescent, fusco-picea, capite nigro, thorace rufescente anterius parum attenuato, transversim subquadrato, angulis posticis rectis; tibiis tarsisque rufo-testaceis.* Long. 2 lin.

Cette dernière espèce était nouvelle. Elle vient d'être décrite par M. Baudi, sur l'unique exemplaire pris par Van Volxem, dans le XII<sup>e</sup> volume des *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, au milieu d'un travail sur les petites familles hétéromères de la faune européenne et circumméditerranéenne.

La collection de C. Van Volxem contient aussi les Cistélidés suivantes, rapportées par M. Jean Van Volxem, son oncle, de son voyage au Caucase :

- Cistela rufipes*, Fab. Lagodechi.  
*C. murina*, L. var. *pedibus infuscatis*. Lagodechi.  
*Omophlus volgensis*, Kirsch. Lagodechi.  
*O. infirmus*, Kirsch. Astrakhan.  
*O. caucasicus*, Kirsch. Kunsach, Kuba.

M. de Borre lit encore des extraits d'une lettre de M. Nilis, donnant le résultat de ses chasses aux îles Shetland, du 12 au 13 juillet 1877 :

" Ce groupe, formé de soixante-dix îles et îlots, appartient aux terrains primaire et volcanique ; les rochers sont couverts de tourbe sur laquelle croissent le gazon et quelques Composées et Graminées. Aussi les insectes n'y sont-ils pas communs.

## COLÉOPTÈRES :

- Blethisa multipunctata*, *Carabus cancellatus*, *Nebria brevicollis*, *Dromius fenestratus*, *Licinus depressus*, *Anchomenus 6-punctatus* et *angusticollis*, *Omaseus niger* et *vulgaris*, *Curtonotus aulicus*, *Zabrus gibbus*, *Harpalus ruficornis* et *aeneus*, *Bembidium laterale* et *varium*, *Silpha obscura* et *4-punctata*, *Homalota merdaria*, *Creophilus maxillosus*, *Staphylinus erythropterus*, *Quedius fulgidus*, *Lesteva crenata*, *Cetonia morio*,

*Onthophagus taurus, Geotrupes vernalis et stercorarius, Aphodius scybaliarius, hæmorrhoidalis et simclarus, Corymbites bipustulatus, Spondylis buprestoides, Chrysomela sanguinolenta, Coccinella quinque- et septem-punctata et 14-pustulata.*

Pour les névroptères et les diptères, je n'ai recueilli que les espèces qui sont très-communes dans notre pays.

Quant aux autres ordres d'insectes (dont je ne m'occupe point), leurs représentants sont peu nombreux; ainsi je n'ai pas rencontré un seul lépidoptère et seulement quatre espèces différentes de microlépidoptères. »

M. Jacobs fait remarquer que la capture de *Spondylis buprestoides* implique nécessairement la présence d'un Conifère quelconque. A ce sujet, plusieurs membres font remarquer que la végétation des îles Shetland doit être plus variée que ne l'indique M. Nilis.

M. Stevens fait passer sous les yeux de l'assemblée un beau spécimen de *Deiopeia pulchella* qu'il a pris à Louvain, en septembre 1875.

Cet exemplaire est le troisième pris en Belgique. Son indigénat dans notre pays n'est donc plus douteux.

Enfin, M. H. Donckier présente une liste d'additions à notre faune de coléoptères :

En classant les collections de coléoptères du Musée Royal d'Histoire Naturelle, j'ai trouvé un certain nombre d'espèces prises en Belgique et qui n'y ont cependant pas encore été indiquées; ce sont :

*SALPINGUS forcolatus*, Ljungh. Bruxelles.

*RHINOSIMUS viridipennis*, Steph. Paliseul.

*MORDELLISTENA lateralis*, Oliv. Jemeppe.

— *humeralis*, L. Laeken.

*ANASPIS forcipata*, Muls. var. *pulicaria* Costa. Argenteau.

— *varians*, Muls. Argenteau.

*ANTHICUS quisquilius*, Thoms. (*floralis* var. B. Gyll.) Bruxelles, Ostende, Liège et Laeken.

*LAGRIA atripes*, Muls. Oirschot, Louette-Saint-Pierre, Hastière, Namèche.

*Observations.* Le *Lagria atripes* Muls. diffère du *L. hirta* L. en ce que le prothorax et l'écusson sont à peine pointillés au lieu d'être ponctués, que le repli des élytres est graduellement et très-faiblement rétréci au lieu d'être un peu anguleux vers l'extrémité des postépisternums, que le dessous du corps et les pieds sont ordinai-

rement très-noirs, luisants au lieu d'être d'un brun testacé, et qu'enfin il a la taille plus grande, l'écusson plus allongé et plus triangulaire; les pieds à peine pointillés au lieu d'être ponctués, et que le ventre est rarement d'un brun de poix sur les côtés.

Outre les espèces citées plus haut, un certain nombre d'autres ont été découvertes à des localités où jusqu'à présent on ne les connaissait pas.

*CISTELA cerambooides*, L. Chaudfontaine et Hastière.

— *atra*, Fabr. Env. de Liège, Grammont, Angleur.

*MYCETOPHILA linearis*, Illig, Jemeppe, Hollogne-aux-Pierres, Grâce-Berleur, Lichtervelde, Laeken et Oirschot.

*CTENIOPUS flavus*, Scopoli. Postel, Comblain-au-Pont.

*ANASPIS flava*, L. var. *thoracica*, L. Jemeppe et Stockel.

*PYROCHROA pectinicornis*, L. Louette-Saint-Pierre.

*LAGRIA hirta*, L. var. *thorace obsolete punctata*. Laeken.

Ce sont MM. de Borre, Gravet, Maurissen, Simon, Van Volxem et Weyers qui ont eu le bonheur de capturer ces insectes, qui tous ont été déterminés par M. Fl. Baudi, de Turin.

La séance est levée à 9 heures.

---

#### Assemblée mensuelle du 2 février 1878.

#### PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le Président annonce l'admission d'un nouveau membre effectif : M. Victor Moerenhout, d'Anvers, présenté par MM. de Troostembergh et Preudhomme de Borre.

Le Conseil a reçu la démission de M. Zuber-Hofer.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. Becker dépose la première partie du *Catalogue des Arachnides de Belgique*. MM. F. Plateau et Ed. Van Beneden sont nommés rapporteurs pour l'examen de ce travail.

M. H. Donckier de Donceel dépose, de la part de M. P. Mabille, le *Catalogue des Hespérides du Musée Royal d'Histoire Naturelle*, avec description de plusieurs espèces nouvelles. MM. Capronnier et Lamarche sont nommés rapporteurs.

M. Becker, qui s'est voué depuis une quinzaine d'années à l'étude des Arachnides de Belgique et de leurs mœurs, exhibe à l'assem-

blée de nombreux dessins à l'aquarelle, faits d'après nature, des Arachnides dont il a pu suivre l'évolution depuis l'œuf; ces dessins comprennent non-seulement les Arachnides elles-mêmes et leurs variétés nombreuses, mais encore leurs nids. Ils sont accompagnés de notes originales qui forment un ensemble complet pour chaque espèce. M. Becker se propose de faire, de cette manière, l'histoire naturelle complète des Arachnides de Belgique; ce travail est encore loin d'être terminé. M. Becker donne lecture de quelques-unes de ces études.

M. H. Donckier lit la note suivante de M. Fologne :

« M. Donckier a lu, dans notre dernière séance mensuelle, la description de la chenille d'*Acidalia Herbariata* F. (*Microsaria* B.) par M. Heylaerts, et, si j'ai bon souvenir, cette description très-complète a été présentée comme si la chenille était *tout à fait inconnue*. Elle a été décrite par Fischer von Roeslerstamm, et mentionnée par Stainton dans son *Manual of British Butterflies and Moths*, 1859, t. II, p. 46. Je traduis ce qu'il en dit : « Chenille grise, plus foncée sur le dos, blanchâtre en dessous. Tête et devant du 2<sup>e</sup> segment noirs. Vit de plantes sèches, attaque parfois les herbiers. (Fischer.) »

« Le travail lu par M. Donckier comble une lacune et il m'a semblé très-bien fait; aussi mon observation n'a-t-elle d'autre but que de le compléter, en renseignant sur ce qui a déjà été écrit au sujet de la chenille en question. »

M. H. Tournier adresse les deux travaux suivants :

NOTES POUR SERVIR  
A L'HISTOIRE DU CRABRO (ECTEMNIUS RUGIFER DAHLB.).

L'hiver passé, je récoltais des tiges sèches de la ronce, lorsque j'avais quelques tiges de sureau qui me parurent percées d'un trou assez grand pour donner passage à un insecte d'une taille moyenne; j'en coupai plusieurs et, rentré chez moi, je les visitai; j'eus le plaisir de constater qu'elles étaient habitées et y trouvai une suite de petites coques brunâtres; mais ce qui m'intéressa le plus, ce furent les débris de nombreux diptères qui étaient accumulés au-dessous de chacune des coques, ce qui dénotait évidemment chez ma nouvelle connaissance des instincts carnassiers.

L'inspection de ces débris me démontra assez promptement que j'avais affaire à un Diptère que je n'avais pas encore rencontré pendant mes chasses; malheureusement, ils étaient en trop mauvais état pour qu'il fût possible d'arriver à une dénomination certaine; je dus donc attendre une nouvelle saison chaude pour chercher à me rendre compte plus exactement de ce que pouvait être cette mouche.

En attendant l'été, je mis soigneusement dans des bocaux les tiges de sureau et les coques qu'elles renfermaient, afin d'obtenir par éclosion l'habitant de ces petites demeures.

Ce ne fut qu'au mois de juin que la transformation complète eut lieu, et j'obtins ainsi :

1<sup>o</sup> Un *Crabro*, que je considère comme l'*Ectemnius rugifer* Dahlb.; c'est là le vrai maître du logis;

2<sup>o</sup> Un *Hyménoptère*, de la famille des *Pteromalidæ* Walker, et voisin du genre *Brachirision* Costa, qui m'est spécifiquement inconnu et qui est évidemment un parasite du *Crabro*.

Je fus satisfait de ce premier résultat, mais il n'était pas encore pour moi assez complet; je me mis donc de suite à observer les sureaux des environs de Peney; mais, hélas! sans grand résultat, et ce, durant six semaines environ; cependant mes efforts et ma patience ne devaient pas rester sans résultat; le 10 juillet, j'observai plusieurs femelles de l'*Ectemnius*; elles volaient autour d'un buisson de sureau, se posant sur les feuilles, inspectant les branches, etc.; enfin l'une d'elles, trouvant une branche d'environ 2 centimètres de diamètre tronquée au bout, se mit à en attaquer la moelle avec vigueur et en peu de temps y eut pratiqué un trou perpendiculaire qui, comme je pus m'en assurer plus tard, n'avait pas moins de 30 centimètres de profondeur; la nuit venant, je dus suspendre mes observations; mais le lendemain à 9 heures j'étais de nouveau à mon poste et je ne tardai pas, comme la veille, à voir arriver ma bestiole; cette fois elle ne venait pas seule, mais apportait au logis des provisions; je reconnus qu'elle avait entre les pattes un diptère, sans pouvoir toutefois en préciser le genre, ni l'espèce.

Sûr désormais que je pourrais éclaircir quelques points de l'histoire de mon *Crabro*, je l'abandonnai quelques jours, afin de le laisser travailler et approvisionner sa demeure, que je pourrais ensuite consulter à loisir.

Le 24 juillet, j'allai quérir la branche de sureau; j'attendis que le *Crabro* y fût entré comme précédemment avec sa proie; puis, à l'aide d'un peu de cire, je bouchai promptement l'entrée de son logis, ensuite je coupai la branche à 50 centimètres environ au-dessous de l'entrée et l'emportai chez moi pour la visiter.

Rentré dans mon cabinet, j'enlevai soigneusement la cire apposée à l'entrée du trou, puis laissai sortir le *Crabro*, que je capturai, afin d'être sûr que j'avais bien affaire à la même espèce que celle éclosé chez moi; ensuite je fendis la branche par le milieu et la trouvai percée sur 30 centimètres de longueur d'un trou d'environ 5 millimètres de diamètre; de distance en distance, ce vide contenait des provisions de sept ou huit Diptères parfaitement

frais et conservés et dont plusieurs donnaient encore des signes de vie ; je fus surpris d'y rencontrer *Henops gibbosus* Linné, insecte que, malgré des recherches assidues, je n'avais pas encore rencontré ; j'eus donc lieu d'admirer l'instinct et l'habileté déployés par mon *Crabro* pour trouver ainsi en nombre un insecte réputé rare, au moins dans nos contrées.

Je viens de dire que, de distance en distance, le vide fait dans la tige par le *Crabro* est occupé par des *Henops gibbosus* Linn. ; ces petits magasins sont séparés par un peu de moelle de sureau, coupée et tassée de manière à former une paroi d'environ 2 millimètres d'épaisseur ; les Diptères de chaque magasin sont au nombre de sept ou huit, placés sans ordre ; l'un d'eux, le premier déposé dans chaque cellule, porte l'œuf du *Crabro* ; cet œuf est allongé, cylindrique, courbé, d'un blanc de lait, semi-opaque ; il est invariablement fixé par l'un de ses bouts à la partie inférieure du cou de la mouche, entre la tête et les pattes antérieures ; cette extrémité de l'œuf est celle qui plus tard doit être la tête de la jeune larve, l'extrémité opposée est arrondie ; deux ou trois jours après que l'œuf a été ainsi placé, les deux extrémités deviennent d'une transparence parfaite et le centre seul reste opaque ; peu à peu le développement de cet œuf s'opère et montre ensuite une jeune larve d'environ 2 ou 3 millimètres, selon le degré de développement ; cette larve est sans pattes, la tête et l'extrémité de l'abdomen sont diaphanes : à la première on aperçoit la bouche sans cesse en mouvement et déjà munie de petites mandibules roussâtres à leur extrémité ; le milieu du corps laisse voir par transparence les intestins en une place d'un brun grisâtre ; la jeune larve se nourrit du Diptère auquel la mère l'a confiée, jusqu'à ce que l'intérieur de cette première provision soit épuisé, car elle n'attaque jamais les téguments, qui sans doute sont trop résistants pour elle ; lorsque cette première provision est absorbée, elle l'abandonne et attaque l'une des proies que la mère a su mettre à sa portée ; lorsque toutes les mouches ont été ainsi visitées, la larve a atteint son développement, et je suppose qu'elle reste inactive pendant quelque temps, puis se construit la coque dans laquelle je l'ai trouvée renfermée durant l'hiver.

Cette coque est mince, un peu parcheminée, d'un brun clair ; elle a environ 11 à 12 millimètres de longueur sur 3 1/2 à 4 millimètres de largeur, subcylindrique, arrondie à chaque extrémité ; la larve qu'elle renferme a 9 à 10 millimètres de longueur et environ 3 millimètres de largeur, dépourvue de pattes, jaunâtre, parée sur tous les segments de petits poils rigides, roussâtres, renflée au milieu, atténuee aux deux bouts, mais plus fortement en arrière qu'en avant.

Voici, jusqu'à présent, tout ce qu'il m'a été possible de voir ; je continuerai mes observations et essayerai de décrire le tout dans

un mémoire plus étendu; je désire aussi savoir où mon *Crabro* va chercher les nombreux *Henops* qu'il faut pour l'approvisionnement de son nid; je dis nombreux, car je calcule qu'à une seule ♀ de *Crabro* il faut au moins une centaine de Diptères.

#### SUR DEUX GENRES NOUVEAUX DE CURCULIONIDES.

##### GENRE EUSOMOSTROPHUS, NOV. GEN.

Tête comme chez les *Eusomus*, avec les scrobes des *Foucartia*. Corps allongé, subparallèle; prothorax très-faiblement rétréci postérieurement, de même largeur à ce point que la racine des élytres; celles-ci continuent la courbe du prothorax et sont exactement adaptées à sa base. Pattes robustes, tibias postérieurs munis de corbeilles remontant le long du bord extérieur, comme chez certains *Neliocarus* Thoms.

##### **E. viridis**, nov. spec.

Long. 5 mill., larg. 1 1/4 mill.

Allongé, étroit; pattes et antennes testacées; massue de ces dernières d'un brun noirâtre. Corps densément revêtu, en dessus, de petites écailles subarrondies, d'un vert doré; au-dessus de cette vesture, l'on voit quelques poils noirâtres un peu longs, à demi dressés.

L'*Eusomostrophus viridis* participe à la fois des caractères appartenant aux *Foucartia*, *Strophosomus* (*Neliocarus*) et *Eusomus*; il doit prendre place dans le voisinage immédiat de ce dernier genre.

Turquie.

##### GENRE ITA, NOV. GEN.

Rostre allongé, robuste, aplati et élargi en forme de spatule à son extrémité, courbé; scrobes linéaires, n'atteignant pas le milieu du rostre, dirigées vers le bord inférieur des yeux. Antennes insérées au milieu, ou un peu avant le milieu du rostre, coudées, grèles, scape court, atteignant les yeux, funicule de 7 articles, le premier seul notablement plus long que les autres, obconique, grêle, 2-7 graduellement plus courts, massue oyalaire. Yeux assez grands, transverses, faiblement ovales, placés un peu en dessus et ne laissant entre eux sur le front qu'un espace égal à la largeur d'un œil. Prothorax aussi long que large, faiblement convexe, un peu arrondi sur les bords latéraux, coupé droit antérieurement, faiblement échancré postérieurement. Scutellum médiocre, subtriangulaire. Élytres en ovale allongé, un peu élargies postérieurement, faiblement, mais régulièrement convexes. Pattes médiocres, cuisses inermes; tarses assez longs, non spongieux en dessous, villeux;

articles 1-2 assez longs, 3 plus large, bilobé; 4 aussi long que les deux précédents réunis, à crochets libres. Deuxième segment abdominal subégal en longueur aux deux suivants réunis, séparé du premier par une suture droite. Corps oblong, revêtu d'écailllettes piliformes. Ce genre appartient aux *Tanyrhynchidae*.

**I. crassirostris**, nov. spec.

Long. 1 3/4 mill., larg. 3/4 mill.

Noir, pattes et antennes testacées, massue de ces dernières et tarses noirâtres. Corps assez densément recouvert d'écailllettes allongées, subpiliformes, d'un gris jaunâtre. Rostre aussi long que la tête et le prothorax, fortement aplati et élargi vers l'extrémité; antennes insérées au milieu de sa longueur, partie antérieure à cette insertion finement ponctuée, extrémité du rostre lisse, brillante. Prothorax un peu plus large que long, droit devant et derrière, faiblement convexe, densément et finement ponctué-coriacé. Élytres d'un tiers plus larges aux épaules que le prothorax à sa base, à épaules bien constituées, subparallèles aux bords latéraux; faiblement convexes, couvertes d'une ponctuation assez fine, serrée, sans traces de stries longitudinales. Cet insecte rappelle par sa forme générale certains *Auletes*, mais la structure du rostre, des antennes, etc., est tout autre.

Sicile.

**I. gracilis**, nov. spec.

Long. 2 1/4 mill., larg. 3/4 mill.

Cette espèce est si voisine de la précédente, qu'il me suffira d'indiquer les principaux caractères différentiels. La taille est plus grande; le rostre est plus long, moins élargi au bout; les antennes sont insérées un peu avant le milieu de sa longueur et la massue est d'un noir profond. La ponctuation de la base du rostre et celle de la tête sont un peu plus fortes, le prothorax est plus long; les élytres sont moins larges aux épaules, et par suite plus arrondies sur les bords latéraux. La vestiture des élytres est composée d'écailllettes piliformes, plus longues les unes que les autres; les plus longues sont un peu mieux soulevées que les autres et forment des lignes longitudinales appréciables, figurant des interstries recouverts d'écailllettes.

Blidah.

M. Ch. Donckier demande la parole et fait les communications suivantes :

Pendant la visite que j'ai faite des collections lépidoptérologiques du Musée Royal d'Histoire naturelle, j'ai remarqué que, dans

presque toutes ces collections, les *Harpyia* étaient mal déterminées.

Les ayant obtenues de chenilles, je puis garantir mes déterminations.

La chenille de *fuscinula* Dup. a le losange du dos bordé de blanc comme *rinula* et *crminca*.

Cette espèce est bien distincte de *furcula* L., dont M. Staudinger, dans son Catalogue, en fait un synonyme. Duponchel et M. Boisduval sont d'accord pour en faire deux espèces.

Les chenilles de *bifida*, *bicuspis* et *furcula* ont ce même losange bordé de jaune.

Chez *bifida*, le losange n'atteint pas la pointe du dos de la chenille, tandis que, chez toutes les autres, il l'atteint.

Quant à *bicuspis* et à *furcula*, leurs chenilles sont difficiles à différencier; mais les insectes parfaits sont bien différents. Le *bicuspis* a la bande transverse des ailes supérieures creusée en dedans et en dehors, et le *bifida* a cette bande transverse droite en dedans.

Chez *fuscinula*, la bande transverse n'est pas bordée de jaune en dedans, et la tête et le prothorax sont d'un beau blanc comme chez *bifida*.

*Furcula* est l'espèce la plus foncée; elle a la bande transverse droite en dedans et bordée de jaune, de même que *bifida*.

Tels sont les meilleurs caractères distinctifs de ces espèces.

J'ai pris toutes ces espèces aux environs de Liège.

En examinant la collection de Lépidoptères de feu Wesmael, j'ai été amené à faire les remarques suivantes :

*Lycæna Balon Berg. (Hylas S. V.)* se trouve dans la collection. Cette espèce n'avait jusqu'à présent été rencontrée qu'à Annevoie, par feu MM. Polet et Fallon, de Namur. J'ai tout lieu de supposer que cet exemplaire vient de M. Polet.

J'ai également vu une *Erebia Medusa* sous le nom de *Ceto*, nom sous lequel cette espèce a été primitivement signalée en Belgique, par M. Polet.

La *Notodonta Torva* de cette collection est une *N. tritophus*, S. V. Cette espèce, ayant été signalée en Belgique, sur le seul témoignage de Wesmael, devra être rayée de nos catalogues.

J'ai vu aussi un exemplaire de *Chariclea Delphini* L., espèce qui n'avait pas encore été signalée en Belgique.

M. de Selys-Longchamps demande la parole, et lit la note suivante :

DIAGNOSES DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE CALOPTÉRYGINES  
DE PANAMA.

*HETÆRINA FUSCOGUTTATA*, Selys.

Abdomen ♂ 42-43 mill.; ♀ 34. Aile inférieure ♂ 29-30; ♀ 28.

*Mâle semi-adulte*: Pas de ptérostigma. Une gouttelette terminale brun noirâtre aux quatre ailes, un peu plus forte aux inférieures, La tache basale rouge, petite, ne dépassant pas le bout du quadrilatère. Pieds entièrement noirs. Appendices analis supérieurs avec un élargissement médian interne fort; les inférieurs un peu plus courts, subconiques.

*Femelle*: ailes hyalines, la réticulation basale rougeâtre.

Patrie : Panama. Collect. Selys.

Par la présence d'une gouttelette *noire au bout des quatre ailes*, elle forme une nouvelle subdivision parmi les espèces sans ptérostigma, analogue à la subdivision de l'*occisa* parmi les espèces avec ptérostigma.

*CORA SEMIOPACA*, Selys.

♂ Abdomen 32-33 mill. Aile inférieure 26-27.

Le nodus placé entre la base de l'aile et le bout du ptérostigma qui surmonte 4 à 5 cellules; 30 antécubitales, 25 postcubitales aux supérieures.

*Adulte*: Ailes hyalines, mais le dernier tiers subitement brun noirâtre châtoyant, excepté le bout extrême après le ptérostigma.

*Jeune âge*: Ailes entièrement hyalines, mais la partie destinée à devenir opaque indiquée par une nuance enfumée.

♀ inconnue.

Patrie : Panama. Collect. Selys.

Distincte de toutes les autres espèces par la large bande opaque qui occupe presque le dernier tiers des ailes du mâle, ce qui le fait ressembler à celui de l'*Euthore fasciata* Hagen., dont la taille est plus forte et les ailes plus larges. Le mâle jeune imite la *Cora modesta* Selys, mais, chez cette espèce, il n'y a aucune indication d'espace obscur, et le bout extrême des ailes est sali.

M. H. Donckier annonce, de la part de M. de Borre, que le Musée Royal d'Histoire naturelle vient de faire l'acquisition de la riche collection d'Hétéromères de M. J. Thomson, et qu'elle est déjà déposée dans les locaux du Musée.

La séance est levée à 9 heures.

---

**Assemblée mensuelle du 2 mars 1878.****PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.**

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Les procès-verbaux des assemblées mensuelles du 5 janvier et du 2 février sont approuvés.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. de Selys-Longchamps donne lecture des rapports de MM. Plateau et Van Beneden sur le *Catalogue des Arachnides de Belgique. Première partie*, par M. L. Becker. L'impression de ce Catalogue dans les Annales est votée par l'assemblée.

Après avoir entendu la lecture du rapport de MM. Capronnier et Lamarche, elle vote également l'impression aux Annales du travail de M. Mabille : *Catalogue des Hespérides du Musée Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles*.

M. de Borre présente, de la part de M. Bolivar, un travail sur les *Orthoptères recueillis en Portugal et en Afrique, par seu Cam. Van Volxem*. MM. de Selys-Longchamps et de Borre sont désignés comme rapporteurs.

Le Secrétaire lit ensuite l'extrait suivant d'une lettre envoyée à la Société par M. le professeur C. Berg, de Buenos-Aires :

• J'ai pu prendre connaissance, dans le n° 42 de la série II des Comptes-rendus, de la notice publiée par M. Capronnier au sujet de la *Pieris Van Volxemii* Capr. = *Pieris Achamantis* Berg. M. Capronnier se montre contrarié des observations que j'ai faites sur la description de sa *Pieris Van Volxemii*, en la comparant avec la mienne et les deux exemplaires qui sont au Musée Public de Buenos-Aires.

• J'ai dit, dans les *Acta de la Academia Nacional de Ciencias exactas de Cordoba*, t. I, p. 156, que nos exemplaires n'étaient pas en tout conformes à la description de M. Capronnier, et j'ai indiqué les différences, comme par exemple le bord postérieur des yeux de couleur orange, la conformité de la couleur principale des ailes postérieures, la ligne terminale jaune, la raie étroite au bord costal et celle de la cellule 1<sup>e</sup>, également de couleur orange.

• Revenu de nouveau à comparer la description et le dessin de M. Capronnier, avec les deux exemplaires que j'ai à ma disposition, je maintiens mes observations antérieures, mais sans pouvoir former deux espèces différentes, d'autant plus que tous les exemplaires sont de Carmen de Patagones ; une partie des petites différences seront très-bien des variations des deux sexes, comme le dit

M. Capronnier ; mais les autres auront leur cause dans sa description.

Quant à la patrie de l'espèce en question, je maintiens mon opinion antérieure, malgré l'assertion de M. Capronnier : « *Ma Pieris Van Volxemii est certainement de Buenos-Ayres.* » M. Moreno, de retour de son voyage en Patagonie, me confirme avoir donné un de ses exemplaires patagoniens de cette espèce à M. Van Volxem, et celui-ci peut avoir fait alors la confusion en l'indiquant à M. Capronnier, comme recueillie le 21 décembre à Buenos-Aires (Conf. *Anales de la Sociedad Científica Argentina.* T. IV, p. 87, 1877).

Pour le démontrer, je vous envoie la lettre de M. Moreno, où vous lisez ce qui suit :

• En contestacion à su pedido, diré a V<sup>d</sup> que la *Pieris* que V<sup>a</sup> describio con el nombre de *Achamantis*, proviene de Patagonia, de donde la he traído en casi todos mis viajes.

La que di al S<sup>or</sup> Van Volxem, la recibí à fines de 1873, antes de mi primer viaje al Carmen, junto con otro ejemplar que di al Dr Burmeister, lo mismo que otros lepidopteros.

Este lepidoptero no fué el solo que di al S<sup>or</sup> Van Volxem; iba entre otros de Patagonia y Buenos-Aires, lo que quizas confundio él y les marco como de Buenos-Aires, aunque yo le señalé la procedencia de cada uno (<sup>1</sup>). "

M. Van Volxem ayant reçu d'autres insectes de la même personne, d'autres erreurs analogues peuvent s'être produites, comme l'indique, par exemple, M. le Dr Burmeister dans la *Stettiner Entomologische Zeitung*, 1877, p. 408.

Il me paraît qu'il ne peut plus y avoir de doute sur la patrie de cette espèce de *Pieris*, et que les observations antérieures doivent être convaincantes et suffisantes. "

M. Capronnier demande la parole et dit qu'il est extrêmement surpris que M. Berg persiste à accuser d'inexactitude la description.

(<sup>1</sup>) En réponse à votre demande, je vous dirai que la *Pieris* que vous avez décrite sous le nom d'*Achamantis*, provient de Patagonie d'où je l'ai rapportée à presque tous mes voyages.

Celle que j'ai donnée à M. Van Volxem, je l'avais reçue à la fin de 1873, avant mon premier voyage à Carmen, avec un autre exemplaire que j'ai donné au Dr Burmeister, en même temps que d'autres lépidoptères.

Ce lépidoptère ne fut pas le seul que je donnai à M. Van Volxem ; il était parmi d'autres de Patagonie et de Buenos-Aires, qu'il a pu confondre en les marquant comme de Buenos-Aires, quoique je lui eusse indiqué la provenance de chacun.

*tion d'un exemplaire qui se trouve à Bruxelles et que M. Berg n'a jamais vu.* Que les exemplaires que M. Berg a entre les mains, à Buenos-Aires, soient différents et ne s'adaptent pas à la description publiée ici de la *Pieris Van Volxemii*, c'est très-probable, et il se gardera bien de porter un jugement sur ce point, ne les ayant pas vus. Il présente et fait de nouveau examiner son exemplaire-type, et l'assemblée consultée déclare que **la description de la PIERIS VAN VOLXEMII, qui est imprimée dans le tome XVII de nos Annales, p. 11, est fidèlement et minutieusement faite d'après le spécimen rapporté par C. Van Volxem, aujourd'hui dans la collection de M. Capronnier et présenté par lui à la séance de ce jour. Il en est de même de la figure publiée de la même espèce, pl. I, fig. 1.** L'assemblée se joint donc à M. Capronnier pour repousser toute accusation d'inexactitude dans cette figure et cette description.

M. Capronnier fait aussi voir, en exhibant les exemplaires d'autres espèces de *Pieris*, que cette comparaison autorise pleinement le rapprochement qu'il a établi entre *P. Van Volxemii* et *P. Autodice*.

Il fait enfin voir à l'assemblée le registre où, à mesure de l'ouverture des cornets de papier renfermant chaque exemplaire rapporté par C. Van Volxem, le numéro et l'indication écrite sur le cornet ont été transcrits. Le numéro correspondant à l'exemplaire de la *Pieris* en question porte bien l'annotation *Buenos-Ayres 21 décembre* de l'écriture de Van Volxem. Cependant, en présence de l'affirmation de M. Moreno, il doit dire que sa confiance dans l'exactitude de cette indication est ébranlée et qu'il n'est pas impossible qu'une erreur où il n'est pour rien, ait été commise.

M. de Borre pense aussi qu'une erreur peut très-bien avoir été commise. Ayant actuellement entre les mains les collections de notre regretté collègue, il a pu parfois constater que celui-ci, qui était doué d'une mémoire remarquable, se fiait beaucoup trop à sa mémoire, d'où il peut résulter des erreurs dans l'étiquetage de ses collections, surtout depuis qu'il n'est plus là pour donner des renseignements. MM. Mac Lachlan et Stål lui ont aussi signalé dans les récoltes de Van Volxem des confusions manifestes de localités.

M. Weyers soutient, au contraire, que C. Van Volxem apportait le plus grand soin à l'étiquetage de toutes ses chasses.

La discussion étant close, le Secrétaire reprend la parole pour lire une seconde communication de M. le D<sup>r</sup> Berg :

Vous me permettrez de profiter de cette occasion pour faire quelques remarques sur l'*Aperçu monographique du genre Io*,

par M. le Dr Boisduval, lequel a paru dans le tome XVIII des Annales de la Société Entomologique de Belgique. J'avais antérieurement l'intention de faire un travail sur les espèces argentines de ce genre, mais étant occupé d'autres travaux, je me bornerai pour le moment à faire observer que certaines espèces décrites comme nouvelles par M. le Dr Boisduval, sont déjà publiées depuis longtemps.

L'*Io Gayi* Bdv. et Luc., p. 222, pl. IV, f. 2, est identique à l'*Io griseo-flava* Phil., décrite dans la *Linnæa Entomologica*, t. XIV, p. 276, en 1860.

L'*Io Lucasii* Bdv. est l'*Io erythrops* Blanch., dans Gay, *Historia de Chile*, t. VII, 59, *Atlas Lep.*, Lam. IV, fig. 2.

*Io amœna* Bdv. est assurément identique à *Io illustris* Walker (*List of Lepidopterous Insects*, p. 1285). Le Musée Public de Buenos-Aires possède un exemplaire qui est conforme aux deux descriptions.

*Io brasiliensis* Bdv. est aussi décrite sous ce nom par Walker, l. c., p. 1292, ouvrage que M. le Dr Boisduval paraît avoir ignoré, comme aussi le travail du Dr Burmeister : « Systematische Uebersicht der Sphingidæ Brasiliens » (Halle, 1856), pour son « Histoire naturelle des Insectes. Sphingides, etc. Paris, 1874. »

D'après les exemplaires qui se trouvent au Musée Public de Buenos-Aires, l'*Io scapularis* de M. Boisduval (l. c., p. 236) me paraît être une variété de l'*Io Irene* Cram., ayant des formes intermédiaires qui unissent l'une avec l'autre.

Enfin il me semble que l'*Io Coraxus* Bdv. n'est aussi qu'une variété locale de l'*Io Liberia* Cram.; mais je ne puis, pour le moment, l'affirmer avec certitude, n'ayant pas d'exemplaires originaux de cette dernière espèce.

M. L. Lethierry adresse à la Société le travail suivant :

### HOMOPTÈRES NOUVEAUX D'EUROPE ET DES CONTRÉES VOISINES

**DEUXIÈME PARTIE (1).**

**Almana Ussuriensis.** Alata, oblonga. Caput angustum, ponè oculos levissimè callosum, parte callosa à latere visà marginem angustum ponè oculos formante; processu sursūm parum recurvo, oculis duplò longiore, instructum. Fronte clypeoque longis, in medio unicarinatis, flavis. Vertex, pronotum et mesonotum brunnea,

(1) Première partie. *Ann. Soc. Entomol. Belg.*, t. XIX, p. LXXVI (séance du 4 novembre 1876).

flavo-guttulata, carinis flavis : rostro apicem coxarum posticarum multò superante. Pronoto medio carinato, mesonoto tricarinato. Homelytra vitrea, longa, apicem abdominis superantes, venis brunneis, parte tertiā apicale reticulatā; venis duabus mediis clavi pone medium in unam conjunctis : stigma opaco, nigro, duabus venis flavis instructo. Abdomen nigrum, segmentis leviter flavo-marginatis. Pedibus longis, femoribus anticis intermediis longioribus, planatis, subtū longitudinaliter carinatis, prope apicem intū levissimè emarginatis : tibiis posticis extū quinque-spinosis, apice subtū sex-spinulosis, spinis exterioribus majoribus.

Long. (avec les ailes) 13 mill. — Bords de la rivière Ussuri (Sibérie orientale). Collection Jakowlef.

Ailée, oblongue. Tête beaucoup plus étroite que le corselet, prolongée en avant de plus du double de la longueur des yeux ; ceux-ci gros, arrondis. Vertex chargé en dessus des yeux de deux petites carènes s'infléchissant à l'intérieur, redevenant droites au delà des yeux et continuant jusqu'au sommet ; il est creusé en gouttière au milieu et traversé en ce milieu par une carène longitudinale pâle. Le prolongement du vertex est d'égale largeur à partir des yeux, peu recourbé en haut, presque droit et arrondi au sommet. Front et clypeus jaunes, unicarénés au milieu, la naissance du rostre brune. Vertex, pronotum et mésanotum bruns, parsemés de gouttelettes jaunâtres, avec les carènes jaunes. Carène médiane du pronotum très-marquée ; mésanotum tricaréné sur son disque, les carènes latérales rejoignant la médiane en avant, et en arrière se confondant avec le bord postérieur qui se prolonge en une pointe arrondie.

Homélytres transparentes, longues, dépassant d'un tiers l'abdomen, à nervures brunes, assez densément réticulées à leur tiers postérieur, s'élargissant graduellement jusqu'au stigma et, à partir de ce point, arrondies chacune régulièrement ; les deux nervures médianes du clavus se réunissent en une seule après le milieu ; stigma opaque, d'un noir qui tranche sur la transparence des homélytres, traversé de deux nervures jaunâtres. Ailes inférieures beaucoup moins densément réticulées que les homélytres, presque aussi longues qu'elles.

Abdomen noir en dessus et en dessous, avec les segments finement marginés de jaune ; sternum brun mélangé de testacé.

Pattes longues, les cuisses antérieures plus longues que les intermédiaires, aplatis, longitudinalement carénées en dessous, et très-légèrement échancrées à leur extrémité interne ; les tibias postérieurs ont cinq grosses épines en dehors, et, à leur extrémité interne, six épines beaucoup plus petites.

Les cuisses et tibias antérieurs sont bruns, annelés de jaune ; les tibias postérieurs sont pâles avec les épines noirâtres. Premier

article des tarses postérieurs plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire, est remarquable par la présence des ailes ; les deux autres espèces, décrites dans l'ouvrage de Fieber (*longipes* et *hemiptera*) sont aptères ; et cet auteur fait même de l'absence des ailes un des caractères principaux du genre *Almana*. N'est-il pas cependant probable qu'on découvrira un jour, conformément aux lois de dimorphisme des Hémiptères si nettement exposées par M. Reuter, des *Almana longipes* ou *hemiptera* macroptères, de même peut-être aussi que des *Almana Ussuriensis* brachyptères ? En suivant aveuglément la classification de Fieber, il eût fallu créer pour l'*A. Ussuriensis* un genre spécial, basé uniquement sur la présence des ailes ; par tous ses autres caractères, rien ne peut séparer notre insecte des *Almana*.

**Hysteropterum Reiberi.** Flavum, angustatum, lateribus depresso. Vertex duplo latior quam longior, anticè rotundatus. Frons trapeziformis, longior quam latior, apud clypeum latior, ibique reflexâ carinâ mediâ nullâ. Pronotum in medio carinatum, bifoveolatum. Homelytris abdomine longioribus lateribus compressis, limbo parum angulato, apicè obliquè rotundatis, irregulariter reticulatis, venis validis. Abdomine suprà obscuro ♂.

Long. 4 mill. — Geryville (Algérie). Collection Reiber. Affine *H. suturali*, Fieber : vertice anticè rotundato differt.

Flave, étroit, comprimé sur les côtés. Vertex deux fois aussi large que long, arrondi en avant. Front en trapèze, plus long que large, plus large vers le clypeus, et, en cet endroit, dépourvu de carène médiane. Pronotum caréné au milieu, bifovéolé. Homélytres plus longues que l'abdomen, comprimées sur les côtés, avec leur bord externe peu anguleux, obliquement arrondies à l'extrémité, couvertes d'une réticulation irrégulière, dont les nervures sont assez fortes. Abdomen obscur en dessus.

Par son front en trapèze, plus large au niveau du clypeus que près des yeux, cette espèce doit venir se placer près de l'*H. suturale* Fieber ; mais le vertex régulièrement arrondi en avant, et non droit ou échancré anguleusement, la feront reconnaître facilement.

**Hysteropterum Asiaticum.** Oblongum, totum pallidum. Vertex latior quam longior, duobus oculis latitudine æqualis, anticè rectè truncatus, nec carinatus : pronoto et mesonoto carinâ destitutis. Frons in medio obsoletissimè carinata. Homelytris lateribus in medio paulo angulatis, venis concoloribus, transversè irregulariter reticulatis. ♂.

Long. 5 mill. — Taschkent (Asie centrale). Collection Jakowlef. Oblong, entièrement d'un pâle flavescent. Vertex plus large que

long, égalant en largeur celle des deux yeux réunis, tronqué droit en avant, sans carène. Pronotum et mésotonum sans carène. Front avec une fine carène obsolète au milieu. Homélytres peu anguleuses vers le milieu de leur bord externe, transversalement et irrégulièrement réticulées, leurs nervures de même couleur que le reste de leur surface.

Ressemble à l'*H. montanum* Fieber : en diffère par la couleur entièrement pâle et l'absence de carènes sur le pronotum et le mésotonum.

**Penthimia nitida.** Depuis la description de cette espèce, j'ai vu une certaine quantité d'exemplaires appartenant à M. Jakowlef, et provenant des environs de la rivière Ussuri (Sibérie) qui offraient toutes les variations signalées chez notre *P. atra*. Fabr., d'Europe ; voici les principales de ces variétés :

**Var. A.** Comme le type, mais homélytres avec une pubescence jaune peu serrée, couchée.

**Var. B.** Deux taches rouges sur le disque du pronotum, et trois taches rouges sur chaque homélytre, deux sur le clavus, l'une humérale, l'autre discoïdale, et une troisième au milieu de l'homélytre, près du bord latéral.

**Var. C.** Partie postérieure du pronotum rouge. Homélytres noires, avec l'intérieur des cellules jaunâtre; les cellules apicales blanchâtres, ornées d'un point noir dans leur centre : elles sont couvertes d'une pubescence jaune peu serrée, couchée.

Malgré ces variations, on pourra reconnaître l'espèce Sibérienne à son pronotum plus lisse, beaucoup moins garni de rides transversales, et à la partie postérieure du disque des homélytres, imponctuée, lisse.

**Thamnotettix paryphanta** (Fieber, inédit). Vertex cum oculis triangularis, latior quam longior, anticè, præsentim in feminâ, acutiusculus, ad basin arcuatus, citrinus, aurantiaco-guttatus. Pronotum et scutellum citrina. Homelytra citrina ad apicem nigra aut fusca, tota coriacea, venis concoloribus, posticè obliquè utrinque truncata, abdomine multò breviora. Tibiae anticae et intermediae margini exteriori uniseriatim setosae, posticæ longiores, margini exteriori biseriatim et validè setosæ.

♂ Citrinus fronte in medio nigrâ, lateribus nigrâ, transversè citrino-multilineatâ, genis citrinis. Homelytra citrina, apice nigro latè marginata. Abdomen subtus nigrum, suprà nigrum, segmentis dorsalibus citrino apice marginatis. Femoribus nigris, tibiis nigris extùs flavis, necnon tarsis anticis et intermediis : tarsis posticis nigris, duobus articulis primis ad basin flavis. Segmentis genitalibus nigris, validè nigro et griseo setosis, ano citrino. Long. 4 mill.

♀ Pallida, fronte fuscâ, transversè citrino-multilineatâ : homelytris ad apicem angustè fuscis. Abdomen ad basin suprà et subtùs nigrum, ultimis segmentis testaceis, ad basin angustè nigro-limbatis. Pedibus flavis, tarsis posticis intùs nigris. Coleostro flavo, setis erectis flavis instructo : vaginâ fuscâ, subtùs et apice flavâ, coleostro parum longiore. Long. 5 mill. — J'ai pris cette espèce dans les environs d'Alger et d'Oran, en avril. Malaga (Fieber). Tavira (Portugal) (Van Volxem). Grèce (collection du Musée de Bruxelles).

Vertex formant avec les yeux un triangle plus large que long, assez aigu en avant, surtout chez la femelle. Il est arqué en arrière, d'un jaune citron, parsemé de gouttelettes orangées. Pronotum et écusson d'un jaune citron. Homélytres d'un jaune citron, avec leur extrémité plus ou moins largement noire ou brune, suivant le sexe ; elles sont entièrement coriacées, avec les nervures de même couleur que le fond, tronquées obliquement de chaque côté en arrière, et beaucoup plus courtes que l'abdomen. Tibias antérieurs et intermédiaires garnis d'une seule série de soies sur leur face externe ; les postérieurs plus longs, avec leur face externe garnie de deux séries de fortes soies.

♂ Jaune citron, avec le front noir au milieu, orné de chaque côté de nombreux traits transverses jaunes, les joues jaunes. Homélytres d'un jaune citron, avec leur extrémité largement bordée de noir. Abdomen noir en dessous, noir aussi en dessus, mais avec l'extrémité des segments dorsaux marginée de jaune. Cuisse noires, tibias noirs, jaunes sur leur face externe, ainsi que les tarses antérieurs et intermédiaires. Tarses postérieurs noirs, la base de leurs deux premiers articles flave. Segments génitaux noirs, garnis de fortes soies noires et grises ; anus jaune. Long. 4 mill.

♀ Pâle : front obscur, orné de nombreux traits transverses jaunes. Homélytres à leur extrémité beaucoup plus étroitement bordées de noir ou de brun que chez le ♂ ; quelquefois même cette bordure manque complètement. Abdomen noir à la base en dessus et en dessous, ses derniers segments jaunes, étroitement bordés de noir à leur base. Pattes flaves, les tarses postérieurs noirs à leur face interne. Coleostrum flave, orné de soies dressées flaves ; tarière obscure, flave en dessous et à l'extrémité, un peu plus longue que le coleostrum. Long. 5 mill.

**Thamnotettix apicata.** Vertex inter oculos duplò latior quàm longior, anticè semicircularis, citrinus, anticè tenuissimè nigro-marginatus. Pronotum et scutellum citrina. Homelytra tota coriacea, nitida, citrina, abdomine paulò breviora, posticè obliquè utrinque rotundata, tertìa parte posteriore nigrà. Abdomen suprà

et subtūs nigrum : fronte et clypeo nigris, genis extūs pallido marginatis. Pedibus nigris, exceptis genubus intermediis flavis : pedibus anticis et intermediis longioribus.

♂ Segmento genitale setis longis erectis vestito. Long. 41/2 mill.  
— Un seul ♂ provenant de Kabylie, obligamment communiqué par M. Signoret.

Vertex ayant sa partie comprise entre les yeux deux fois aussi large que longue, en demi-cercle en avant, jaune, très-finement bordée de noir en avant. Pronotum et scutellum jaunes. Homélytres entièrement coriacées, jaunes, brillantes, un peu plus courtes que l'abdomen, obliquement arrondies chacune en arrière, avec leur tiers postérieur noir. Abdomen noir en dessus et en dessous. Front et clypeus noirs, les joues bordées de jaune en dehors. Pattes noires avec les genoux intermédiaires flaves, les antérieures et intermédiaires plus longues que les postérieures.

♂ Segment génital garni de longues soies dressées.

Ressemble à la *T. paryphanta* ; en diffère au premier coup d'œil par sa taille plus grande, sa couleur plus uniformément noire en dessous, ses homélytres plus longues, plus largement bordées de noir à leur extrémité, ses pattes antérieures et intermédiaires relativement plus longues, et surtout par la forme de son vertex, semi-circulaire en avant, au lieu d'être triangulaire.

#### **Typhlocyba debilis** Douglas.

Cette espèce, tout récemment décrite par M. Douglas, me paraît intermédiaire entre la *T. ulmi* Linné et la *T. tenerrima* H.-Sch. : elle est plus petite que l'*ulmi* et a, comme elle, un petit point noir au milieu de la partie antérieure du pronotum, et deux petits points noirs au sommet du vertex disposés de même ; mais elle s'en distingue par la pointe de l'écusson noire.

Découverte en Angleterre par M. Douglas, elle a été retrouvée en France, dans les Landes par M. Perris, et dans les Hautes-Pyrénées par M. Pandellé. Les exemplaires pris en Angleterre et dans les Pyrénées ont les homélytres d'un jaune paille transparent, avec l'extrémité plus ou moins enfumée ; ceux des Landes, rencontrés sur les feuilles d'un pommier, me semblent former une race ou variété constante : leurs homélytres sont d'un blanc pur, transparent, avec l'extrémité translucide, peu ou point enfumée ; en outre, les parties pâles du corps sont blanches au lieu d'être jaunâtres ; je l'avais d'abord nommée *T. Perrisi*, avant d'avoir vu le type obligamment envoyé par M. Douglas.

**Typhlocyba Pandellei.** Elongata, flava, immaculata : abdome nigro, ultimis segmentis flavis. Homelytris flavis, nitidis, parte apicali plus minusve leviter infuscata : suturā clavi latè aurantiacā aut rubrā.

Variat : clavo toto concolore.

Affinis *T. tenerrima* H.-Sch.; clavo aurantiaco, neconon parte apicali homelytrorum minus distincte maculata, differt. Long. 3 1/2 mill. — Hautes-Pyrénées (Pandellé). Landes (Perris).

Allongée, flave, sans tache aucune sur le front, le vertex, le pronotum et l'écusson ; abdomen ordinairement noir en dessus et en dessous, avec les derniers segments pâles, quelquefois entièrement pâle en dessous. Homélytres flaves, luisantes, transparentes, leur extrémité légèrement et souvent peu distinctement enfumée ; clavus présentant dans sa partie médiane, sur la suture, une tache allongée plus large en avant, couvrant cette suture en entier, rouge ou de nuance orangée ; souvent cette tache s'étend et couvre toute la surface du clavus ; souvent aussi elle est peu distincte ou manque même complètement : l'espèce alors ressemble beaucoup à la *T. tenerima*, H.-Sch. ; mais celle-ci a le sommet des homélytres beaucoup plus distinctement maculé.

**Zygina Signoreti.** *Z. parvula*, Bohem. simillima : homelytris unicoloribus, et vertice anticè unipunctato, differt. Mesosternum nigrum. Long. 3 1/2 mill. — France (collection Signoret).

Ressemble beaucoup à la *Zygina parvula*, Boheman, mais bien distincte par ses homélytres pâles, sans taches, et surtout par son vertex marqué au sommet d'un gros point noir au lieu de deux. Mésosternum noir, comme chez la *Z. parvula*.

Le Secrétaire présente les descriptions suivantes :

CURCULIONIDES NOUVEAUX DE CHINE ET DU JAPON,

par A. Chevrolat.

1. **Attelabus rubripennis.** Long. 6 mill., rostri ♂ 2 mill., ♀ 1 mill. Lat. 3 1/2-4 1/2 mill. ♂ niger, nitidus, rostro cylindrico, arcuato, apice ampliato, sulcis 3 angustis, fovea elongata inter oculos; antennis longis, ad apicem rostri insertis; oculis pallidis; capite elongato, sulco longitudinali angusto; prothorace transverso, glabro, antice posticeque marginato; scutello magno, triangulari, postice binodoso, lateribus reflexo; elytris punctato-rimosis costulatis; pedibus nitidis.

♀ rostro, antennisque brevioribus, capite transversim rugato, elytris amplioribus, seriatim punctato-striatis, interstitiis distincte costulatis. Japonia.

2. **Balaninus chinensis.** Long. 8 mill., rostri 5 mill., lat. 3 3/4 mill. ♀ niger, subnitidus, rostro punctulato, arcuato, filiformi, antennis cinereis, clava fusca, elongata, acuta; prothorace oblique strigoso, in angulis posticis albido; scutello albo; elytris triangu-

laribus, pilosulis, sulcatis, intus minute tuberculatis, ultra medium fascia cinerea signatis; pedibus nigris, cinereo-indutis, femoribus acute spinosis. China bor. Shang-Hay.

3. **Balaninus leucaspis.** ♀ Long. 6 mill., rostri 8 mill., lat. 3 mill. Niger, griseo-pilosus, rostro filiformi arcuato; prothorace granuloso, longitudine sulcato; scutello albo; elytris triangularibus planis, sulcatis, intusque minute tuberculatis, albido pilosulis, intersticiis granulosis; pedibus nigris, femoribus acute spinosis. China bor. Hong-Kung. 2 ex. a D. Milly dati.

4. **Balaninus interruptus.** Long. 4 mill., rostri 3 mill., lat. 2 mill. Niger, prothorace granuloso, macula angulari postica (macula magna media subtus) in singulo elytro, macula scutellari, humerali, apicali in sutura, fasciaque postica notulis sex albis (3, 1, 2) formatis; pedes nigri, cinereo induti, femoribus breviter spinosis. China, Hong-Kung. — Cette espèce se placera avant le *B. C.-album*.

5. **Balaninus scutellaris.** Long. 4 1/2 mill., rostri 2 1/2, lat. 2 mill. Cinereus, rostro arcuato, antennis, oculis atque capite nigris; prothorace pilosulo, longitudine elevato; scutello albo; elytris elongatis, triangularibus, anguste striatis, inter strias distincte punctatis, notula fusca infra scutellum; pedes valde calcarati, femoribus crassis. Shang-Hay a D. Bowring datus.

M. de Borre lit la lettre suivante, que lui a adressée, il y a quelques jours, notre collègue M. Jules Demont, de Namur :

Dans le Compte-rendu de l'assemblée du 2 février 1878, je viens de lire les communications que M. Ch. Donckier de Donceel a faites sur la *Notodonta Torra*. Cette espèce, dit-il, devra être rayée des catalogues des lépidoptères de Belgique, n'ayant été signalée que par M. Wesmael et à tort. Je viens vous déclarer que j'ai trouvé, il y a plusieurs années, en juin, au château de Géronsart; près de Namur, sur un buisson de saule-marceau, une chenille que j'ai élevée et qui m'a procuré la *Notodonta Torra*, que j'ai encore seule et unique dans ma collection. Si ce lépidoptère pouvait être utile à la Société, je l'offre bien volontiers pour sa collection.

L'assemblée déclare que l'exemplaire offert par M. Demont sera accepté avec reconnaissance, pour figurer dans la collection belge de la Société.

M. Lallemand demande la parole et lit la note suivante, relative à divers lépidoptères et chenilles observés par lui aux environs de Bruxelles :

**Gnophria Rubricollis** L. D'après les auteurs, la chenille de cette Lithosie se nourrirait exclusivement de lichens des chênes

et des hêtres. Cependant je l'ai trouvée assez fréquemment à l'arrière-saison sur les marronniers d'Inde. Aucun lichen ne croissait sur l'écorce de ces arbres, qui était parfaitement lisse. J'avais donc là la preuve que les chenilles de cette espèce ne se nourrissaient pas exclusivement de lichens ; je pus m'en assurer encore davantage chez moi, en élevant les chenilles que j'avais recueillies. Toutefois, il m'a paru qu'elles préféraient les feuilles desséchées aux feuilles vertes.

Jusqu'ici nous ne connaissons comme se nourrissant aux dépens des feuilles du marronnier d'Inde que l'*Acronycta Aceris* et l'*Amphidasis Betularius*; il y aura donc lieu d'y ajouter le *Gnophria Rubricollis*.

**Pygaera O. Pigra** Hufn. (*Reclusa* F.). J'en ai trouvé un exemplaire à Uccle, le 16 mai 1877.

**Mamestra Tr. Advena** F. J'ai capturé cette Noctuelle à Groenendaal, le 23 juin 1877. Jusqu'ici elle n'avait pas encore été signalée aux environs de Bruxelles.

J'ai pris également à Groenendaal, le 17 août dernier, un exemplaire de *Luperina* B. *Matura* Hufn. (*Cytherea* Fab.) et, le 15 octobre suivant, *Orrhodia* Hb. *Rubiginea* F. et *Xylina* O. *Socia* Rott. (*Petrificata* F.), de chacune de ces espèces un exemplaire.

J'ai constaté également la présence à Groenendaal de l'aberration *Fucata* Esp. de *Xanthia Aurago*.

**Selenia Tretralunaria** Hufn. (*Illustraria* Hb.). Notre regretté collègue le docteur Breyer m'a dit n'avoir jamais rencontré la chenille de ce Géomètre; je crois donc devoir vous signaler que j'en ai trouvé deux exemplaires à Uccle sur le peuplier au mois d'octobre.

**Odontopera Bidentata** Bkh. (*Dentaria* Hb.). J'ai observé assez fréquemment la chenille de cet insecte sur les charmeilles à Groenendaal, fin de septembre et au commencement d'octobre. Quelques auteurs la décrivent comme ayant 14 pattes; ce qui est une erreur évidente. Elle ne possède que 10 pattes comme la plupart des Géomètres. On ne peut considérer comme pattes des caroncules placés sous le ventre, comme le seraient de véritables pattes, mais qui ne sont susceptibles ni de s'allonger, ni de se raccourcir, qui ne sont pas couronnés de crochets et qui, conséquemment, ne peuvent servir à marcher ou à se cramponner.

**Cidaria Sordidata** F. (*Elulata* Hb.). J'ai capturé ce Géomètre, dans le courant du mois de juillet, à Groenendaal. Il a été signalé comme ayant été pris dans différentes localités de la Belgique, mais il est très-rare partout.

M. Becker donne ensuite lecture de quelques extraits de ses intéressantes observations sur les mœurs des araignées indigènes,

observations qu'il réserve pour le grand ouvrage qu'il prépare, et il exhibe en même temps des araignées, leurs toiles et des dessins à l'aquarelle relatifs à sa lecture.

La séance est levée à 9 heures.

---

### **Assemblée mensuelle du 6 avril 1878.**

PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 2 mars est approuvé.

Le Président annonce que le Conseil d'administration, depuis la dernière séance, a admis trois membres effectifs : M. le Dr Louis Delmas et M. le Dr Gabriel Pichardo, à La Havane, et M. Émile Vanden Berghe, directeur de la Société coopérative, à Roulers (Flandre occidentale), tous trois présentés par MM. Preudhomme de Borre et Mélise.

Également trois nouveaux membres associés : MM. Émile Morette, employé au Gouvernement provincial du Brabant, à Ixelles, présenté par MM<sub>s</sub> Mélise et Preudhomme de Borre, et MM. Henri et Georges de Fuisseaux, étudiants, à S<sup>t</sup>-Gilles, présentés par MM. Jacobs et H. Donckier de Donceel.

M. le Dr Eug. Dugès, de Silao (Mexique), membre effectif, ayant effectué le versement de deux cents francs, est devenu membre à vie.

Le Président présente, pour la bibliothèque de la Société, un exemplaire du tome XX (1877) des Annales, qui a paru dans le courant de ce mois.

Après avoir entendu les rapporteurs : MM. de Selys-Longchamps et de Borre, l'Assemblée ordonne l'impression aux Annales du travail de M. Bolivar : *Orthoptères recueillis en Portugal et en Afrique, par M. C. Van Volxem.*

M. de Selys-Longchamps fait voir deux exemplaires de l'*Otiorhynchus cantabricus* Seoane, qu'il vient de recevoir de Galice. M. V. L. Seoane, notre collègue, viendra probablement cette année à Bruxelles; il désire vivement échanger des insectes de Galice contre des insectes de Belgique et autres provenances européennes.

M. Weinmann prend la parole et développe, tant au nom de M. Weyers qu'au sien, la proposition suivante :

Le Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles a acquis actuellement une grande importance parmi les établissements similaires d'Europe, grâce à la sollicitude du gouvernement et à une direction active et intelligente.

Les collections scientifiques du Musée ont reçu successivement des installations dignes de leur importance. Les collections préhistoriques, les fossiles des terrains d'Anvers, les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, le crustacés, les animaux inférieurs, les collections malacologiques et paléontologiques sont toutes convenablement installées dans des locaux spacieux ou suffisants, et le public peut les visiter et les étudier sans peine.

Seules, les collections entomologiques du Musée n'ont pas eu en partage les mêmes avantages, et cependant chacun de nous connaît l'importance de ces collections, qui se sont accrues depuis quelques années d'une façon inespérée, soit par des dons volontaires, soit par des acquisitions coûteuses.

Les collections du professeur Wesmael, de M. de Thysebaert, du Dr Breyer, de M. Weinmann, de M. C. Van Volxem, de M. Weyers, de M. De Fré, d'importantes portions des collections Lacordaire, Chevrolat, Guérin-Méneville, Raffray, Thévenet, Thomson, Ogier de Baulny, etc., forment un ensemble tel que peu de musées peuvent s'enorgueillir d'en posséder de semblables, et cependant elles sont pour ainsi dire inaccessibles à l'étude, enterrées et placées dans des locaux obscurs et insuffisants, je dirai même dangereux pour leur conservation. Chacun de nous a pu se convaincre de l'exactitude des faits que j'avance.

Je propose à la Société entomologique d'autoriser son conseil d'administration à faire une démarche auprès du gouvernement, afin d'obtenir de sa bienveillance qu'il veuille fournir aux collections entomologiques et dans leur propre intérêt de conservation, des locaux convenables et spacieux qui les rendent dignes de leur destination et de l'établissement auquel elles appartiennent. Je suis persuadé que je recevrai l'approbation unanime de tous mes collègues.

Après discussion, l'Assemblée décide que le Conseil d'administration écrira, au nom de la Société, à M. le Ministre de l'Intérieur, pour appeler son attention sur l'urgente nécessité de donner aux collections entomologiques du Musée des locaux et une installation en rapport avec leur importance scientifique et leur étendue.

Le Secrétaire donne lecture du travail suivant, envoyé par son auteur :

NOTE SUR LES HOMOPTÈRES DE LA FAUNE BELGE

par L. Lethierry.

L'Administration du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles ayant bien voulu me charger de déterminer ses Hémiptères, et ayant en ce moment sous les yeux les Homoptères de cette collection, je profite de l'occasion pour dresser une petite liste des espèces belges. Cette liste ne pourra pas être considérée comme un catalogue complet de toutes les espèces qui se trouvent en Belgique ; quoique beaucoup de très-intéressantes, surtout au point de vue géographique, y figurent, un certain nombre d'autres, même communes dans les pays voisins, n'y sont pas citées. M. Camille Van Volxem, dont la collection est la plus importante de toutes celles possédées par le Musée, s'était consacré surtout à la recherche des Hétéroptères, et ses récoltes en Homoptères ont été moins complètes. Nous ferons la même observation pour les autres collections moins considérables que possède aussi le Musée, celles de Robyns et Wesmael, ainsi que pour les insectes donnés par MM. de Borre, O. de Heusch, Le Comte, Quaedvlieg, etc. Il serait donc indispensable, pour pouvoir se faire une idée exacte des richesses de la faune belge au point de vue des Homoptères, qu'un entomologiste de loisir voulût bien employer son temps à rechercher exclusivement ces insectes. En attendant, nous croyons bien faire en publiant la présente liste, comme première fondation du futur catalogue (<sup>1</sup>).

*CIXIUS pilosus* Oliv. Partout.

— *nervosus* Linn. Partout.

— *cunicularius* Linn. Partout.

*OMMATIDIOTUS dissimilis* Fallen. Calmpthout (Van Volxem).

*ISSUS coleoptratus* Fabr. Partout.

*ASIRACA clavicornis* Fabr. Environs de Tournai, sur les herbes dans les carrières abandonnées (Lethierry).

*MEGAMELUS notula* Germar. Bruxelles (Van Volxem).

(<sup>1</sup>) Rodenhof, localité visitée par M. Van Volxem, se trouve dans le grand-duché de Luxembourg ; le Mont Noir, près de Bailleul (France), où j'ai à diverses reprises récolté quelques espèces, est situé sur la frontière même ; toutes les autres localités citées sont en Belgique.

Afin d'éviter des répétitions qui auraient peu d'intérêt quand il s'agit des espèces les plus communes, j'ai indiqué ces dernières comme se trouvant partout en Belgique.

- STENOCRANUS** *lineola* Germar. Partout.  
 — *fuscorivattatus* Stål. Rodenhof (Van Volxem).  
**KELISIA** *guttula* Germ. Lacken (Van Volxem).  
**CONOMELUS** *limbatus* Fabr. Partout.  
**DELPHAX** *discolor* Boheman. Laeken, Groenendaal (Van Volxem).  
 — *pellucida* Fabr. Partout.  
 — *lugubrina* Boheman. Boitsfort (Van Volxem).  
**DICRANOTROPIS** *hamata* Boheman. Laeken (Van Volxem).  
**STIROMA** *pteridis* Gené. Laeken (Van Volxem).  
 — *bicarinata* H.-Sch. Rodenhof (Van Volxem).  
**METROPIS** *Mayri* Fieber. Boitsfort (Van Volxem).  
**TETTIGOMETRA** *rirescens*. Panzer.  
 — *impressifrons* Mulsant et Rey. Hastière (Van Volxem).  
**TRIECPHORA** *vulnerata* Germar. Partout.  
**APHROPHORA** *salicis* de Geer. Groenendaal (Van Volxem).  
 — *alni* Fallen. Partout.  
**PHILÄNUS** *lineatus* Linné. Ostende, Blankenberghe, Knocke,  
 Calmpthout (Van Volxem).  
 — *minor* Kirschb. Calmpthout, Boitsfort (Van Volxem).  
 — *campestris* Fallen. Hastière (Van Volxem).  
 — *spumarius* Linné. Partout.  
**CENTROTUS** *cornutus* Linné. Partout.  
**GARGARA** *genistae* Fabr. Louette-Saint-Pierre, Rodenhof, Luxembourg  
 (Van Volxem).  
**ULOPA** *reticulata* Fabr. Partout.  
**MEGOPHTHALMUS** *scanicus* Fallen. Ostende, Calmpthout, Boitsfort,  
 Rodenhof (Van Volxem).  
**LEDRA** *aurita* Linné. Belgique (Wesmael), Lessines (Th. Le Comte).  
**IDIOCERUS** *scurra* Germar. Belgique, sur *Populus italicica* (Van Volxem).  
 — *adustus* H.-Sch. Groenendaal (Van Volxem).  
 — *tituratus* Fallen. Calmpthout (Van Volxem).  
 — *cognatus* Fieber. Belgique, sur *Populus italicica* (Van Volxem).  
 — *confusus* Flor. Belgique, sur *Populus alba* (Van Volxem).  
 — *populi* Linné. Bruxelles, Hastière (Van Volxem).  
 — *fulgidus* Fabr. Knocke, Ostende, sur *Populus italicica* (Van Volxem).  
**MACROPSIS** *lunio* Linné. Partout.  
**BYTHOSCORPUS** *alni* Schrank. Partout.  
 — *flavicollis* Linné. Partout.

- PEDIOPSIS *tiliae* Germar. Groenendaal, Boitsfort (Van Volxem).  
 — *glandacea* Fieber. Boitsfort (Van Volxem).  
 — *cerea* Germar. Boitsfort (Van Volxem).  
 — *virescens* Fabr. Boitsfort (Van Volxem).  
 — *nassata* Germar. Belgique. Rodenhof (Van Volxem).  
 — *scutellata*. Boheman. Groenendaal, Rodenhof (Van Volxem).
- AGALLIA *puncticeps* Germar. Groenendaal, Hastière (Van Volxem).  
 — *renosa* Fallen. Partout.
- TETTIGONIA *viridis* Linné. Partout.
- EUACANTHUS *interruptus* Linné. Partout.  
 — *acuminatus* Fabr. Boitsfort (Van Volxem). Lorebeke (Bosch).
- PENTHIMIA *atra* Fabr. Lanaeken (Van Volxem).
- EUPELIX *cuspidata* Fabr. Belgique (Robyns).  
 — *producta* Germar. Visé (Quaedvlieg).
- STRONGYLOCEPHALUS *agrestis* Fallen. Ostende (Van Volxem).
- ACOCEPHALUS *striatus* Fabr. Partout.  
 — *bifasciatus* Linné. Hal, Groenendaal (Van Volxem).  
 — *interruptus* Scott. Bruxelles (Van Volxem).  
 — *albifrons* Linné. Ostende, Saint-Josse-ten-Noode (Van Volxem).  
 — *polystolus* Scott. Auderghem, Groenendaal, Boitsfort, Rodenhof (Van Volxem).  
 — *histrionicus* Fabr. Ostende, Heyst (Van Volxem).  
 — *rivularis* Germar. Ostende, Lessines (Van Volxem).
- CICADULA *cyanea* Boheman. Rodenhof (Van Volxem).  
 — *frontalis* Scott. Bruxelles (Van Volxem).  
 — *sexnotata* Fallen. Partout.  
 — *punctifrons* Fallen. Calmpthout (Van Volxem).
- DORATURA *stylata* Boheman. Arlon (Van Volxem). Mont Noir.
- THAMNOTETTIX *crocea* H.-Sch. Partout.  
 — *attenuata* Germar. Groenendaal (Van Volxem).  
 — *splendidula* Fabr. Bruxelles (Van Volxem).  
 — *quadrinotata* Fabr. Groenendaal, Rodenhof (Van Volxem).  
 — *sulphurella* Zetterstedt. Ostende (Van Volxem).
- ATHYSANUS *obscurellus* Kirschb. Partout.  
 — *subfusculus* Fallen. Partout.  
 — *plebejus* Zetterst. Partout.  
 — *grisescens* Zetterstedt. Boitsfort, Bruxelles (Van Volxem).

ATHYSANUS *erythrostictus* Fieber. Partout.

- *lutescens* Fieber. Ostende (Van Volxem).
- *emulans* Kirschb. Laeken, Ostende (Van Volxem).
- *russeolus* Fallen. Mont Noir, sur les bruyères.
- *sordidus* Zetterstedt. Laeken, Hal (Van Volxem).
- *variegatus* Kirschb. Partout.
- *obsoletus* Kirschb. Groenendaal, Knocke, Ostende, Calmpthout (Van Volxem).
- *brevipennis*. Kirschb. Mont Noir.
- *prasinus* Fallen. Bruxelles, Vielsalm (Van Volxem).
- *pellucidus* Fieber. Mont Noir.

GONIAGNATHUS *brevis* H.-Sch. Heyst (Van Volxem).ALLYGUS *mixtus* Fabr. Partout.

- *atomarius* Germar. Mont Noir.

DELTOCEPHALUS *repletus* Fieber. Boitsfort (Van Volxem).

- *distinguendus* Flor. Belgique (Robyns).
- *pulicarius* Fallen. Belgique (Fallen).
- *striatus* Linné. Ostende, Hastière, Hal, Calmpthout (Van Volxem).
- *braviceps* Kirschb. Hastière (Van Volxem).
- *cephalotes* H.-Sch. Belgique (Robyns).
- *Minki* Fieber. Mont Noir.

ALEBRA *albostriella* Fallen. Laeken (Van Volxem).NOTUS *agnatus* Lethierry. Groenendael (Van Volxem).

- *cephalotes* Fieber. Tournai (Lethierry).
- *molliculus* Boheman. Hastière (Van Volxem).
- *facialis* Flor. Tournai (Lethierry).

CHLORITA *solani* Kollar. Laeken (Van Volxem).KYBOS *smaragdulus* Fallen. Calmpthout, Rodenhof (Van Volxem).EUPTERYX *rittata* Linné. Partout.

- *diminuta* Kirschb. Belgique (Robyns).
- *concima*. Germar. Laeken (Van Volxem).
- *pulchella* Fallen. Laeken (Van Volxem).
- *ornata* Frey. Bois d'Angre (près de Mons) (Lethierry).
- *carpini* Fourcroy. Partout.
- *aurata* Linné. Partout.
- *Curtisi* Flor. Bruxelles (Van Volxem).
- *collina* Flor. Bois d'Angre (Lethierry).

TYPHLOCYBA *serpunctata* Fallen. Vilvorde (Van Volxem), Tournai (Lethierry).

- *rosae* Linné. Belgique (Robyns).
- *ulmi* Linné. Laeken (Van Volxem).

*TYPHLOCYBA quercus* Fabr. Laeken (Van Volxem), Mont Noir.

*ZYGINA alneti* Dahlbom. Bruxelles (Van Volxem).

— *parrula* Boheman. Bruxelles (Van Volxem).

— *scutellaris* H.-Sch. Calmpthout (Van Volxem).

— *blandula* Rossi. Partout.

— *rubrovittata* Leth. Mont Noir, sur les bruyères.

### PSYLLIDES.

*LIVIA juncorum* Latreille. Partout.

*PSYLLA spartii* Hartig. Partout.

— *Færsteri* Flor. Partout.

— *spartiophila* Færster. Lanaeken (Van Volxem), Mont Noir.

— *pyri* Linné. Ostende (Van Volxem).

— *eratægicola* Færster. Belgique (Van Volxem).

— *mali* Færster. Laeken (Van Volxem).

— *salicicola* Færster. Hastière (Van Volxem).

— *fraxini* de Geer. Bruxelles (Van Volxem).

*TRIOZA urticae* Linné. Partout.

— *velutina* Færster. Ostende (Van Volxem).

— *femoralis* Færster. Hollebeke, près d'Ypres, sur les pins (Lethierry).

— *haematoches* Færster. Hollebeke, près d'Ypres, sur les pins (Lethierry).

*APHALARIA subpunctata* Færster. (*pallida*, Lethierry.) Hastière (Van Volxem).

— *picta* Zetterstedt. Rodenhof (Van Volxem).

— *exilis* Weber et Mohr. Mont Noir, sur le *Rumex pilosella*

*RHINOCOLA ericæ* Curtis. Mont Noir, sur les bruyères.

Les espèces suivantes, de la présente liste, n'ont pas encore été rencontrées dans les limites du département du Nord.

*Ommatidiotus dissimilis.*

*Metropis Mayri.*

*Tettigometra impressifrons.*

*Philænus minor.*

*Penthimia atra.*

*Cicadula cyane.*

*Athysanus æmulans.*

*Deltoccephalus breviceps.*

— *abdominalis.*

*Eupteryx ornata.*

— *collina.*

*Psylla pyri.*

M. Pierret annonce que le Catalogue des Hétéroptères, pour lequel M. Lethierry a bien voulu le prendre pour collaborateur, pourra probablement être sous peu présenté également à la Société, beaucoup plus complet que ce prodrome d'un Catalogue des Homoptères.

Le Secrétaire présente ensuite la note suivante :

DESCRIPTIONS  
DE CURCULIONIDES NOUVEAUX DU GENRE POLYCLÆIS DE BOHEMAN,  
**par Auguste Chevrolat.**

**1. Polyclæis curvispinis.** Long. 19; rostri 4; lat. 5 3/4 mill.

Elongatus, convexus, squamulis fusco-ochraceis vase tectus; rostro plano, usque ad frontem profunde canaliculato; antennis nigris, pilosis, vix basin prothoracis attingentibus; oculis nigris, ochraceo-marginatis; prothorace subconico, antice posticeque (reflexo) recte truncato, vitta laterali cinereo-ochracea, supra basin medio, late depresso, angulis posticis recte transversimque prominulis; scutello semi-rotundato albido; elytris elongato-oblongis, usque ultra medium fortiter postice obsolete punctato-striatis, apice spinis duabus recurvis singulo; litura marginali infra humerum ante medium introrsum emitente, macula fere rotundata dorsi maculaque transversa ante apicem marginis albidis; corpore infra pedibusque ochraceo-squamosis et pilosis; in abdome vitta basali nigra.

Lac N'Gami; ex Mus. Lacordaire.

**2. Polyclæis Mellyi.** Long. 13 1/2, rostri 2 1/2, lat. 5 1/2 mill.

Elongatus, versus apicem modice ampliatus, squamulis griseis tectus; rostro supra plano, dense squamoso, antice viloso, angulose emarginato, longitudine profunde canaliculato, lateribus carinato, antennis ad basin prothoracis limitatis, albis, breviter pilosis, clava acuta, ovali, fusca, 4 art.; prothorace subconico, antice posticeque recto et reflexo, angulis posticis recte et transversim spinosis, vitta laterali leucophæa, fovea dorsali antica ovata; scutello triangulari leucophæo; elytris minute confertimque punctato-striatis, in apice suturæ breviter mucronatis et albis; singulo in margine infra humerum ante medium, maculis 2 contiguis ultra, maculaque dorsali secundum suturam albis; corpore infra pedibusque squamulis piliformibus griseis dense vestitis.

Africa, a D. Melly missus.

**3. Polyclæis africanus.** Long. 15, 16; lat. 5, 8 mill.

Oliv. *Ent.*, V, n° 83, p. 324, 264, pl. 20, fig. 265.

*P. Bohemani* (*Schr* Bln in *Schr*, VI, 1, p. 219, 3<sup>e</sup> Mauritia).

Magnitudo et statura *Circ. squamosi*. Antennæ fuscæ; rostrum planum, canaliculatum, breve, nigrum, griseo-pulverulentum, lateribus griseis. Scutellum album, triangulare. Elytra vix striato-punctata, apice paululum (♀) acuminata, fusca, maculis quatuor cinereis. Pedes fuscii, griseo-pulverulenti, femoribus muticis.

L'auteur donne pour patrie, à cet insecte, le Sénégal; c'est une erreur; il est originaire de Madagascar; ma collection offre trois exemplaires de cette provenance.

A cette description j'ajouterais les détails ci-après: Élytres étroites chez le mâle, terminées par deux épines rapprochées, droites et longues, épaisses, longitudinalement convexes, à épines terminales courtes et émoussées, marquées de quatre grandes taches cendrées disposées en lignes, formant au centre, avec la suture, une croix dénudée; je possède un exemplaire plus cendré qui ne présente qu'une étroite bande raccourcie; la base est largement noire et s'avance anguleusement vers le bas sur la suture.

Les espèces jusqu'à ce jour connues et décrites sont les suivantes: 4. *Polyclavis plumbeus*, Guér. Rev. Zool. vol. 2, 1845, 286, Natal; 5. *P. parcus*, Bhn in Schr. VI, 1, p. 220, Bengale; 6. *P. equestris*, Bhn. VI, 1, 217, Caffrerie; 7. *P. maculatus*, Bhn VI, 1, 218, Nubie; 8. *P. cinereus*, Fahr.; 9. *P. longicornis*, Fahr., et 10. *P. restitus*, Fahræus, Col. Caf., 1871, p. 24 et 25. Les trois espèces nos 4, 5 et 9 me sont inconnues.

M. de Marseul adresse le travail suivant:

ANTHICIDES RECUEILLIS PAR CAMILLE VAN VOLXEM  
DANS SON VOYAGE EN PORTUGAL, ANDALOUSIE  
ET PARTIE BORÉALE DU MAROC, EN 1871.

**par S. A. de Marseul.**

*Notoxus* Geoffr.

*hispanicus* Motsch. Faro, Villa-Real. Nombreux exemplaires.

*monoceros* L. Portugal.

*cornutus* Fabr. Villa-Real, Portugal.

*Formicomus* Motsch.

*pedestris* Rossi. Portugal, Tanger.

*Leptaleus* Laferté.

*Rodriguei* Latr. Carregado, Tanger.

*Anthicus* Payk.

*humilis* Germ. Portugal, Portimao, Lagos, Tanger.

*floralis* L. Portugal.

*quisquilius* Thoms. Portugal.

- bifasciatus* Rossi. Portimao.  
*instabilis* Schmidt. Carregado, Tanger, Madrid.  
*tenellus* Laferté. Villa-Real.  
*fenestratus* Schmidt. Tanger.  
*dichrous* Laferté. Santa-Clara, Castro-Verde.  
*sanguinicollis* Laferté. Tavira.  
*versicolor* Kiesenw. Aranjuez.

**Volxemi**, n sp. Long. 3, 2; larg. 1, 2 mill. — Mafra, Carregado.

Oblong, assez convexe, noir luisant, vêtu d'un très-court duvet gris, couché, serré, fugace, très-rare sur la tête, également et densément pointillé sur tout le dessus. Tête grosse, convexe, tronquée par derrière avec les angles arrondis ; épistome séparé par une fine strie bien marquée ; yeux médiocres, ronds, peu saillants. Antennes allongées, allant presque jusqu'au milieu des élytres, articles obconiques, ou en tranches de cône, 1<sup>er</sup> gros, 2<sup>e</sup> un peu plus épais et plus court que le 3<sup>e</sup>, tous oblongs, 7-10 à peine raccourcis et plus épais, dernier fusiforme, deux fois plus long que le précédent. Prothorax oblong, dilaté-arrondi au tiers et aussi large que la tête, rétréci brusquement en avant et muni d'un goulot large et mal accusé, atténué par derrière, à peine sinué, droit et finement rebordé à la base. Élytres beaucoup plus larges à la base et trois fois plus longues que le prothorax, coupées carrément en devant, avec les angles huméraux arrondis et les bossettes marquées, atténues par derrière, en pointe arrondie avec une incision au bout ♂, largement arrondies, simples et dépassées par le pygidium ♀. Pattes médiocres, cuisses assez épaisses, noires ainsi que le dessous ; jambes droites, brunes ainsi que les tarses, plus claires à la base, les unes et les autres.

C'est l'une des espèces noires les plus grandes ; elle se distingue de la plupart par ses antennes noires, même à la base ; de celles (*ochreatus*, *olivaceus*, *caspius*, *funerarius*, *velox*, *caliginosus*) qui ont les antennes noires à la base comme elle, par sa ponctuation fine, égale et serrée, et par son prothorax plus long, à peine sinué et non fossulé sur les côtés avant la base.

- olivaceus* Laferté. Faro. Nombreux exemplaires.  
*scrobicollis* Laferté. Leiria, Carregado, Santa-Clara.

Le Secrétaire présente enfin le travail suivant, adressé à la Société par M. Éd. Lefèvre :

Sur la proposition qu'a bien voulu me faire M. Preudhomme de Borre, au nom du Musée Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, j'ai consenti à déterminer les *Clytrides*, *Chlamydes*, *Lamprosomides* et *Eumolpides*, récoltés par feu C. Van Volxem, en Espagne,

en Portugal, au Maroc et au Brésil, et par M. J. Van Volxem, son oncle, dans le Caucase.

Ce travail étant terminé, je m'empresse de venir vous en soumettre le résultat.

### CLYTRIDES.

*LABIDOSTOMIS taxicornis*, Fabr. Constantine. 1 ♂.

- *Lacordairei*. Reiche. ♂ et ♀. Coimbra; Casa-branca; Castro-Verde; Caldas de Monchique (7 exempl.).
- *hybrida* Lucas. ♂ et ♀. Tanger (3 exempl.).
- *propinqua* Fald. ♂ et ♀. Lagodechi (2 exempl.).
- *hordei* Fabr. ♂ et ♀. Carregado; Tanger (5 exempl.).

*LACHNÆA puncticollis* Chevr. Carregado; Villa-Real; Constantine (12 exempl.).

- *variolosa* Linn. Tanger (4 exempl.).
- *tristigma* Lacd. Foya; Castro-Verde; Carregado; Santa-Clara; Casa-branca (6 exempl.).
- *hirta* Fabr. Tanger (4 exempl.).
- *tripunctata* Petagn. Portimao; Loule; Cintra; Bussaco; Carregado; Monchique; Santa-Clara; Zalomea; Alte; Sagres; Leiria; Santo-Domingo; Foya (39 exempl.).
- *ricina* Lacd. ♂ et ♀. Portugal; Sagres; Lagos; Villa-Real; Loule; Mazagran; Faro; Portimao; San-Bartholomeo de Messine; Tanger; Constantine (en grand nombre).

*TITUBEA 6-maculata* Fabr. Tanger (2 exempl.).

- *6-punctata* Oliv. Tavira; Portimao; Caldas de Monchique; Sagres; Loule; Santa-Clara (7 exempl.).
- Var. *dispar*. Tanger; Constantine (2 exempl.).

*CLYTRA leviuscula* Ratzeb. Santa-Clara; Carregado (5 exempl.).

- *valeriana* Ménétr. Lagodechi; Astrakan; Derbent (5 ex.).
- *norempunctata* Oliv. Derbent (1 exempl.).
- *atraphaxidis* Pallas. Lagodechi; Kunsach (3 exempl.).

*GYNANDROPHTHALMA gratiosa* Lucas. Tanger (1 exempl.).

- *migritarsis* Laed.  
Var. *Capite inter oculos transversim impresso, minus rugoso; elytris violaceis, pedibus quatuor posticis riridi-cyanis, tibiis tarsisque piceis* — an species distincta?  
Tanger (1 ♂).

*COPTOCEPHALA melanocephala* Oliv. Constantine (1 ♀).

- *floralis* Oliv. Caldas de Monchique; Faro; Villa-Real; Santa-Olalla; Zalomea; Tanger (19 exempl.).

*COPTOCEPHALA Gebleri* Lacd. Lagodechi (2 exempl.).

*THEMESIA auricapilla* Germ. Barbacena (9 exempl.).

*MEGALOSTOMIS grandis* Först. Rio-Janeiro; San-Joao d'el Rey (4 exempl.).

*BABIA unimaculata* Lacd. Baependy (1 exempl.).

— *4-pustulata* Lacd. Barbacena (3 exempl.).

*STEREOMA robusta* Lacd. Therezopolis (2 exempl.).

*ARATEA costata* Lacd. San-Joao d'el Rey (2 exempl.).

### CHLAMYDES.

*CHLAMYS personata* Lacd. Brésil (1 exempl.).

— *tarsata* Klug. Barbacena (1 exempl.).

— *arcula* Germ. Rio-Janeiro (1 exempl.).

— *cistella* Germ. Brésil (1 exempl.).

*CHLAMYS dromedarius* Koll. Brésil (2 exempl.).

— *rubicunda* Koll. Barbacena (1 exempl.).

— *luteola* Germ. Brésil (4 exempl.).

— *elongata* Koll. Brésil (2 exempl.).

— *cyanea*. Koll. Rio-Janeiro (8 exempl.).

*EXEMA morio* Koll. Brésil (1 exempl.).

— *costicollis* Lacd. San-Joao d'el Rey (1 exempl.).

— *sexcostata* Lacd. Brésil (1 exempl.).

*POROPLEURA monstrosa* Oliv. Rio-Janeiro (6 exempl.).

— *bacca* Kirby. Santa-Cruz (1 exempl.).

### LAMPROSOMIDES.

*LAMPROSOMA chamaeleon* Lacd. Brésil (1 exempl.).

— *triste* Lacd. Brésil (2 exempl.).

— *nitidum* Lacd. Rio-Janeiro (6 exempl.).

— *sphaeroideum* Lacd. Brésil (2 exempl.).

— *consimile* Lacd. Barbacena; Rio-Janeiro (3 exempl.).

### EUMOLPIDES.

*CHRYSODINA fulgurans* Harold. Brésil (1 exempl.).

— *semi-aurata*, var. γ. E. Lef. Entre-Rios (1 exempl.).

— **viridula**. Subrotundato-ovata, convexa, subitus viridiænea, supra viridi-metallica, aurato-micans; antennæ nigris, articulis quinque basalibus fulvis; capite subtilissime granoso, disperse punctato, labro viridi-æneo; prothorace in medio disci parum dense, ad latera utrinque crebrius, fortiter punctato; scu-

tello parvo, lœvi; elytris regulariter seriatim punctatis, punctis ad latera paulo majoribus et versus apicem subtilioribus, impressione basali obsoletâ; pedibus viridi-aeneis, tibiis apice tarsisque rufescens-tibus. Long. 3 mill.; lat. 2 mill. Brasilia (1 exempl.).

*IPHIMEIS dives* Germ. Therezopolis (4 exempl.).

— *rugicollis* Ed. Lef. Brésil (1 exempl.).

**NODA venustula.** Obovata, convexiuscula, subtus cum pedibus saturate viridi-aenea vel nigra, supra cœrulea aut cyanea, nitidula; labro, palpis antennisque rufo-fulvis, harum articulis quinque ultimis nigris; capite antice sparsim remote punctato, postice sublœvi; prothorace dense undique subtiliter punctulato, lateribus rotundatis, integris; scutello lœvi, apice subacuto; elytris dorso subtilissime punctulatis, ad latera autem et versus apicem magis fortiter punctato-substriatis, impressione basali fere nullâ. Long. 2 1/2-3 mill.; lat. 1 3/4-2 mill.

♂. Primo tarsorum anticorum articulo valde dilatato. Barbacena (1 exempl.).

— **variabilis.** Obovata, convexa, subtus nigro-picea, supra versicolor; antennis piceis, articulis 3 basalibus lœte fulvis, labro palpisque testaceis; capite sparsim sat fortiter punctato, inter oculos obsolete impresso; prothorace transverso, antice quam basi angustiori, superne modice convexo, sat crebre undique subtiliter punctulato, lateribus rotundatis, anguste marginatis; scutello lœvi, apice subrotundato; elytris infra humeros late transversim impressis, regulariter striato-punctatis, punctis ad latera et intrâ impressionem basalem majoribus, versus apicem autem sensim minoribus; pedibus nigro-piceis, tarsis dilutioribus. Long. 4 mill.; lat. 2-2 1/2 mill.

Var. α. Capite, prothorace, scutelloque rufis, elytris nigro-subaeneis.

Var. β. Paulo latior, capite prothoraceque nigro-aeneis, scutello sicut et elytris rufo-testaceis, horum singulo maculâ magnâ mediâ, lateribus totis male definitâ, nigro-aeneâ instructo.

Therezopolis (2 exempl.).

**LEPRONOTA pubescens** E. Lef. Therezopolis (1 exempl.).

— *morbillosa* Chapuis. Therezopolis; Chapeo d'Uvas (31 exempl.).

— *Marshalli* Harold. Barbacena; Therezopolis (3 ex.).

— *festiva* Harold, sub *Noda*. Therezopolis (1 exempl.).

LEPRONOTA *vicina* Harold, sub *Noda*. Therezopolis (3 exempl.).

— *obscura* Harold; sub *Iphimeis*. Rio-Janeiro; Santa-Cruz (4 exempl.).

AGBALUS ***lateralis***. Subrotundato-ovalis, convexa, subtus viridinæa vel cœrulea, supra cuprea, purpureo-micans; labro brunneo; antennis nigris, articulis quatuor basilibus testaceis; capite punctulato; prothorace transverso, valde convexo, in medio disci disperse, ad latera utrinque crebrius minute punctulato, lateribus subrotundatis, late reflexo-marginatis, angulis posticis acutis; scutello lato, apice subrotundato, lævi; elytris infra humeros late transversim impressis, sat regulariter seriatim subgeminato-punctatis, punctis ad latera majoribus; et versus apicem seriebus simplicibus. Long. 4-4 1/4 mill.; lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

♀. Elytris ad latera costulis tribus satis elevatis instructis.

Brésil (2 exempl.).

METAXYONYCHA *granulata* Germ. Rio-Janeiro, Therezopolis (32 exempl.).

— *testacea* Fabr. Rio-Janeiro (1 exempl.).

— *angusta* Perty (*M. Bonvouloiri*, E. Lef. olim). Barbacena (2 exempl.).

— ***hybrida***. Oblonga, modice convexa, fulva, aut lœte flava, nitida; antennis nigris, articulis quatuor basalibus fulvis; capite fere lævi, interoculos sat fortiter impresso; prothorace transverso, dorso sparsius, ad latera utrinque crebrius, punctato ibique obsolete impresso, lateribus medio bidenticulatis; scutello lævi, apice rotundato; elytris infra humeros transversim evidenter impressis, ad suturam irregulariter subgeminato-punctatis, pone medium usque ad apicem profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, lœvibus; lateraliter costatis, inter costas ruguloso- et confluenter geminato-punctatis; singulo maculis duabus viridibus vel viridi-cœruleis (altera basali, altera pone medium positâ) nec latera nec suturam attingentibus, ornatis; pedibus fulvis vel lœte flavis, tarsis nigris. Long. 6 1/2-7 mill.; lat. 3-3 1/4 mill. Barbacena (1 exempl.).

PRIONODERA *chloroptera* Germ. Rio-Janeiro; Therezopolis (5 ex.).

*COLASPIS flavipes* Oliv. Therezopolis, Rio-Janeiro (en grand nomb.).

- **diversa.** Oblongo-ovalis, modice convexa, viridi-metallica vel viridi-cœrulea, nitidissima, labro palpisque fulvis, harum articulo ultimo infuscato, antennis cyaneo-nigris, articulis 3 basalibus fulvis; capite fortiter substrigose punctato, inter oculos transversius impresso, fronte longitudinaliter sulcatâ; prothorace disperse punctato, punctis hic illic inordinatim aggregatis, spatiis lœvibus vel minutissime remote punctulatis, lateribus utrinque anguste reflexo-marginato, ibique dente medio subacuto instructo; scutello lœvi; elytris infra humeros late obsolete impressis, sat regulariter seriatim punctatis, punctis aciculatis et sensim versus apicem minoribus; pedibus fulvis vel albidis. Long. 6-7 mill.; lat. 3 1/2-4 mill. Rio-Janeiro; Therezopolis (23 exempl.).

Espèce jusqu'alors confondue dans les collections avec le *C. flavipes* Oliv., dont elle est voisine; je la crois cependant bien distincte par la couleur des antennes, la ponctuation plus éparses du prothorax et celle plus fine des élytres.

- *Lacordairei* E. Lef. Therezopolis (1 exempl.).
- **chalybea.** Suboblongo-ovata, modice convexa, chalybea, labro, palpis antennisque nigris, harum articulis quatuor basalibus piceis; capite punctulato, inter oculos obsolete impresso; prothorace transverso, convexo, sparsim remote punctulato, antice posticeque lœvi, lateribus reflexo-marginatis, in medio bidenticulatis; scutello lœvi, apice rotundato; elytris infra humeros transversim evidenter impressis, regulariter seriatim sat fortiter punctatis; pedibus nigro-chalybeis, tarsis nigris. Long. 5 1/2 mill.; lat. 2 3/4 mill. Therezopolis (1 ex.).
- *viridissima* E. Lef. Therezopolis (2 exempl.).
- *eruginosa* Germ. Therezopolis; Rio-Janeiro (en grand nombre).
- **pruinosa.** Suboblongo-ovalis, convexa, subitus viridi- vel cœruleo-aenea, supra aenea; cœruleo-reflexo-micans, pruinosa, labro, palpis, pedibus antennisque magis minusve pallide fulvis, his apice nigro-infuscatis; capite dense undique punctato, inter oculos late longitudinaliter impresso; prothorace transverso, grosse confluenter, ad latera profundius, punctato, lateribus subrotundatis, in medio unidentatis; scutello parvo, apice rotundato, lœvi; elytris profunde regulariter

lineatim punctatis, punctis subconfluentibus, interstitiis hic illic, praesertim versus apicem, subobsolete costulatis, interstitio penultimo magis elevato, lucido; callo humerali subcalloso. Long. 4 1/2-6 1/2 mill.; lat. 2 1/2-3 mill. Santa-Cruz (4 exempl.).

- *nigrimana* Ed. Lef. Therezopolis (4 exempl.).
- *violacea* E. Lef. Rio-Janeiro; Barbacena (2 exempl.).
- *tririalis* (Bohem.). Therezopolis; Rio-Janeiro; Santa-Cruz (9 exempl.).

— **strigosa.** Suboblonga, convexa, subtus viridi-auratomicans, supra viridi-aenea, obscure cuprea, antennis testaceis; capite dense punctato, in mediâ fronte longitudinaliter sulcato; prothorace grosse profunde inaequaliter, ad latera crebrius, punctato, interstitiis elevatis, subcallosis, lateribus subrotundato, in medio bidenticulato; scutello parvo, laevi; elytris grosse et profunde punctato-sulcatis, ad latera utrinque confluenter et transversim elevato-strigatis; pedibus rufo-brunneis, femoribus totis viridi-metallico-tinctis. Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 2-2 1/4 mill. Rio-Janeiro (2 exempl.).

**COLASPIS inquinata.** Breviter ovata, convexa, subtus rufo-brunnea, viridi-aeneo-tincta, supra viridi-aenea, nitida, antennis fulvis, apice nigro-infuscatis; capite disperse punctato, inter oculos impresso; prothorace transverso, grosse inaequaliter disperse punctato, lateribus medio acute unidentato; elytris infra humeros sat fortiter transversim impressis, dorso seriatim subgeminato-punctatis, ad latera fortiter ruguloso-strigatis, versus apicem profunde punctato-striatis, interstitiis convexis elevatisque; pedibus fulvis, genibus posticis interdum nigro-infuscatis. Long. 4 mill.; lat. 2 mill. Santa-Cruz (1 exempl.).

— **anceps.** Breviter ovata, convexa, subtus brunnea, magis minusve aenea, supra viridi-aenea, nitida; labro, palpis antennisque fulvis, his apice nigricantibus; capite punctato, inter oculos obsolete impresso; prothorace transverso, in medio disci sparsius, ad latera utrinque crebrius, punctato, lateribus medio subacute denticulato; scutello parvo, laevi; elytris infra humeros late transversim evidenter impressis, regulariter seriatim sat fortiter punctatis, versus apicem punctato-striatis, interstitiis vix elevatis; pedibus rufo-brunneis vel brunneo-piceis. Long. 4-4 1/4 mill.; lat. 2 1/4 mill. Therezopolis; Santa-Cruz (2 exempl.).

- **nigritarsis.** Suboblonga, parum convexa, lāete flava, nitida, oculis albidis, antennis (articulis 3 basalibus exceptis), tarsisque nigris; capite leviter punctulato, inter oculos obsolete impresso, vertice lāevi; prothorace transverso, medio lāevi, ad latera utrinque punctis non-nullis disperse instructo, lateribus rotundato, marginato, integro; elytris sat profunde punctatis, prope suturam et versus apicem obsolete punctato-sulcatis. Long. 5 mill.; lat. 2 1/4 mill. Barbacena (1 exempl.).
- CAMPYLOCHIRA pectoralis* E. Lef. Therezopolis; Chapeo-d'Uvas (3 exempl.).
- CHALCOPHANA ruficrus* Germ. Therezopolis (20 exempl.).
- *lineata* Germ. Rio-Janeiro; Buénos-Ayres (6 exempl.).
  - *aneipennis* Germ. Montevideo; Buénos-Ayres (3 ex.).
  - *parvicollis* Harold. Therezopolis (1 ♂).
  - *fraterna* Harold. Therezopolis (4 exempl.).
- SPHÆROPIS eruginosa*. E. Lef. Rio-Janeiro (1 exempl.).
- EUMOLPUS ignitus* Fabr. Therezopolis; Barbacena; Rio-Janeiro; Santa-Cruz (8 exempl.).
- PACHNEPHORUS cylindricus* Luc. Carregado; Tanger (6 exempl.).
- *impressus* Rosenh. Tanger (1 exempl.).
- COLASPIDEA grossa* Fairm. Tanger (1 exempl.).
- *metallica* Rossi. Mafra; Tanger (5 exempl.).
- TYPOPHORUS atripennis*. Ovatus, convexus, capite prothorace, scutelloque pallide fulvis, lāevibus, abdome, antennis (basi fulvā exceptā) elytrisque atris, his infra basin transversim impressis, a basi ad apicem sat fortiter substriato-punctatis, punctis versus apicem paulo minoribus; pedibus nigris, femoribus quatuor anticis basi late pallide fulvis, duobus posticis subtus dente minimo armatis. Long. 4 1/2 mill.; lat. hum. 2 3/4 mill. Therezopolis (1 exempl.).
- **geniculatus.** Ovatus, convexus, fulvus, femoribus apice tibiisque basi late nigris, antennis fuscis, articulis quatuor basalibus obscure fulvis, capite prothoraceque lāevibus, elytris infra basin transversim sat fortiter impressis, substriato-punctatis, punctis sensim versus apicem evanescentibus; femoribus totis subtus dente minimo armatis. Long. 4 mill.; lat. hum. 2 mill. Barbacena (1 ex.).
- ENDOCEPHALUS biguttus* Germ. Rio-Janeiro; Santa-Cruz; Therezopolis (18 exempl.).
- BIORUS geniculatus* Guér. Therezopolis (1 exempl.).

*MELINA tibialis.* Germ. Rio-Janeiro (1 exempl.).

*COLASPOIDES tibialis* E. Lef. Brésil (2 exempl.).

— *rufitarsis* E. Lef. Rio-Janeiro (6 exempl.).

— *fulgurans* E. Lef. Therezopolis (6 exempl.).

M. le prince de Looz-Corswarem demande la parole. Il possède, dit-il, à quelques lieues de Wiesbaden, au pied du Taunus, un petit domaine, dont la situation est des plus agrestes et des plus propices aux chasses entomologiques. L'habitation est menblée et sous la garde d'un concierge. Il serait heureux d'y offrir l'hospitalité à quatre ou cinq membres de notre Société, qui pourraient s'y installer en chasseurs et explorer le pays. Il suffit de s'adresser à lui et il donnera à ceux qui voudront bien accepter cette offre, une lettre d'introduction pour son concierge.

Le Président s'empresse de témoigner à M. le prince de Looz toute la gratitude de la Société pour une invitation aussi obligeante et aussi courtoise.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

---

#### Assemblée mensuelle du 4 mai 1878.

#### PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 6 avril est approuvé.

Le Président annonce qu'un nouveau membre effectif a été admis depuis la dernière séance : M. Ant.-Aug. de Carvalho-Monteiro, de Lisbonne, présenté par MM. E. Deyrolle et Folegne.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. Putzeys présente, de la part de son auteur, le travail suivant :

#### ÉLATÉRIDES NOUVEAUX par M. le Dr E. Candèze.

En attendant la continuation de la *Révision de la Monographie des Élatérides*, dont j'ai fait paraître, il y a quatre ans, un premier fascicule qui s'arrête à la tribu des *Tétralobites*, je crois utile de faire connaître sommairement une série d'espèces nouvelles, dont se sont enrichies les collections, dans ces dernières années.

L'ancienne collection Castelnau m'en a fourni les principaux éléments. On sait que celle-ci, l'une des plus nombreuses séries de coléoptères qui ait jamais été réunie par un collectionneur particulier, était riche principalement en espèces de Bahia, de Siam, de Malacca et du continent australien, points divers où M. de Castelnau a résidé plus ou moins longtemps. D'autres musées, publics ou privés, m'ont en outre communiqué un certain nombre de nouveautés dont les noms inédits réclament la consécration obligée, au moyen d'une diagnose.

J'ai indiqué, pour ces dernières, les musées où l'on pourra retrouver les types. Quant à celles qui ne sont accompagnées d'aucune mention particulière, elles font partie de ma collection.

#### AGRYPNITES.

**A. Adelocera mixta.** Nigra, subnitida, convexa, pilis squamiformibus brunneis argenteisque intermixtis, vestita; prothorace latitudine longiore, convexo, punctato, angulis posticis acutis, divaricatis, carinatis; elytris dorso haud deplanatis, punctatis, leviter sulcatis, striis punctis destitutis; sulcis tarsalibus nullis. — Long. 16 mill., lat. 4 1/3 mill.

Mexique.

Cette espèce se place à côté de l'*A. cæca*. Ce qui la distingue particulièrement, c'est la présence d'une carène aux angles postérieurs du prothorax, caractère très-exceptionnel dans le genre.

**A. cincta.** Nigra, subnitida, sparsim flavo-pilosula; prothorace latitudine paulo longiore, convexo, medio parum profunde canaliculato, parce punctato; elytris convexis, punctatis, punctis seriatis paulo majoribus, basi linea transversa pilis brunneis; antennis pedibusque brunneis. — Long. 14 mill., lat. 4 mill.

Sumatra.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *modesta*, dont elle ne diffère guère que par la disposition uniforme de sa vesture et un peu moins de largeur relative.

**Dilobitarsus minutus.** Depressiusculus, brunneus, subopacus, brunneo-pilosulus, pilis fulvis sparsis; prothorace latitudini longitudine æquali, apice parum attenuato, parum dense punctato, angulis posticis rectis, haud carinatis; scutello fulvo-pilosò; elytris depressis, dense punctatis; subtus, antennis pedibusque dilutioribus. — Long. 5 mill., lat. 1 1/2 mill.

Brésil, Bahia.

Il se place après le *tessellatus*. C'est la plus petite espèce connue du genre.

**D. Raffrayi.** Linearis, cylindricus, ater, nigro-pubescent;

fronte bicornuta, cornibus apice ferrugineis; antennis brevibus, nigris; prothorace longo, antice ampliato, angulis posticis intus emarginatis; elytris parallelis, thorace et capite conjunctis vix sesqui longioribus, angulo apicali ferrugineis, granulatim punctatis; pedibus brunneis. — Long. 8 mill., lat. 1 1/3 mill.

Zanzibar.

Cette petite et curieuse espèce est la seconde connue qui appartient au continent africain. Ses caractères sont des plus tranchés. Deux exemplaires, provenant des chasses de M. Raffray, se trouvent dans la collection du Musée de Gênes et dans la mienne.

**Lacon pictus.** Fuscus, pilis fulvis albicanibusque marmoratus; prothorace latitudini longitudine fere æquali, lateribus bisubsinuato, disco inæquali, punctato, angulis posticis divaricatis, marginibus vix serratis; elytris medio paulo dilatatis, convexis, striis fortiter punctatis, tribus primis basi profunde sulcatis. — Long. 11 mill., lat. 3 1/2 mill.

Madagascar.

La vestiture consiste en taches jaunes sur le prothorax et des plaques étendues d'un blanc argenté sur les élytres. Il se place à côté du *crenatus*.

**L. Badeni.** Latior, fuscus, pilis brunneo-rufis sparsim vestitus, maculis minutis fulvis ornatus; prothorace longitudine latiore, dorso inæquali, punctato, lateribus haud crenatis, trisubsinuato, angulis posticis brevibus, truncatis; scutello dense aureo-piloso; elytris brevibus, punctato-striatis; sulcis tarsorum quatuor male definitis. — Long. 11 mill., lat. 4 mill.

Madagascar.

Les élytres présentent une tache dorée contre le bord externe, au tiers de leur longueur, et une autre derrière l'écusson, qui est lui-même de cette couleur; les angles antérieurs du prothorax sont également recouverts d'une pubescence serrée d'un jaune clair. Cette disposition des couleurs, jointe à la sinuosité triple des bords latéraux du prothorax, feront facilement reconnaître cette espèce.

**L. fictus.** Fusco-niger, opacus, pilis squamiformibus ferrugineis vestitus; prothorace convexo, fortiter punctato, subcanaliculato, lateribus arcuato, crenulato; elytris brevibus, medio paulo ampliatis, convexis, striato-punctatis; sulcis tarsorum anticorum bene definitis. — Long. 6 mill., lat. 2 mill.

Madagascar.

Aspect des espèces australiennes. Il se place dans le voisinage de l'*asper*.

**L. latiusculus.** Depressus, brunneus, opacus, parce rufo-pilosulus; prothorace lato, æqualiter convexo, punctato, lateribus

arcuato, angulis anticis prominulis, posticis fere rectis; elytris brevibus, striato-punctatis, lateribus explanatis, apice attenuatis; sulcis tarsorum anticum male definitis. — Long. 7 mill., lat. 2 2/3 mill.

Madagascar.

La disposition des poils qui revêtent les téguments de cette espèce peut être considérée comme uniforme, bien qu'en y regardant de près, on puisse apercevoir, sur le disque du prothorax, deux ou quatre points de couleur claire, formés par des poils condensés et placés dans de petites impressions correspondantes.

**L. tumidipennis.** Brunneus, opacus, sparsim squamulatus; prothorace longitudine latiore, sat grosse minus dense punctato, angulis posticis rectis, acutis, foliaceis; elytris medio ampliatis, tumidis, haud striatis, versus humeros rufescentibus; tarsorum anticum sulcis prothoracis distinctis. — Long. 3 1/2 mill., lat. 1 1/3 mill.

Zanzibar.

Du voyage de M. Raffray. Musée de Gênes.

**L. reductus.** Elongatus, fuscus, maculatim cervino-vestitus; prothorace latitudine paulo longiore, aequaliter convexo, cibrato, angulis prominulis, posticis truncatis; elytris ante medium leviter dilatatis, apice attenuatis, striato-punctatis; subtus sulcis tarsorum quatuor. — Long. 10 mill., lat. 3 mill.

Sumatra.

Très-voisin du *fibrinus*, mais plus petit et dépourvu de la tache en forme de V qui se remarque sur le prothorax de ce dernier. La vesture est dense et composée de poils squamiformes jaunâtres de deux teintes, les uns clairs, les autres, moins nombreux, tournant au brun.

**L. plagiatus.** Latus, convexus, fuscus, subopacus, brunneo-squamulosus, squamulis pallidis plagiatus; prothorace transverso, dorso transverse gibboso, crebre punctato, lateribus haud crenulato; elytris aequaliter convexis, parce striato-punctatis; sulcis tarsorum anticum profundis. — Long. 9 mill., lat. 3 1/2 mill.

Australie; Pt-Denison.

Les plaques blanchâtres qui caractérisent cette espèce se remarquent vers le bord externe et dans la moitié postérieure des élytres. Cette particularité est rare chez les espèces australiennes; on ne la confondra pas avec le *L. marmoratus*, chez lequel ces taches sont petites et éparses, qui est moins bombé et dont le prothorax est moins transversal.

**Tilotarsus marmoratus.** Brunneus, opacus, squamulis brunneis pallidisque marmoratim obductus; prothorace latitudini lon-

gitudine æquali, apice tantum angustato, crebre fortiterque punctato, lateribus crenatis; angulis posticis haud carinatis; elytris striato-punctatis, interstitiis planis. — Long. 9 mill., lat. 2 3/4 mill.

Zanzibar.

Du voyage de M. Raffray. J'en ai vu un exemplaire appartenant au Musée civique de Gênes.

#### ALAITES.

**Alaus macer.** Angustus, fuscus, brunneo-maculatus, cervino variegatim vestitus; prothorace elongato, parallelo, medio longitrussum acute carinato; elytris punctato-striatis, apice attenuatis, integris. — Long. 18 mill., lat. 4 1/4 mill.

Gabon.

Bien distinct de tous les autres *Alaus* africains par divers caractères, et notamment par la forte carène du prothorax. L'écusson est saillant dans une profonde fossette, exactement pentagonal. Les angles postérieurs du prothorax sont longs, aigus, divergents et carénés.

#### CHALCOLÉPIDIITES.

**Chalcolepidius Haroldi.** Brunneus, albo-vestitus; prothorace latitudine longiore, nigro-bimaculato, lateribus deplanatis, rectis, parallelis; scutello brevi; elytris a basi attenuatis, costatis, costis imparibus majoribus. — Long. 35 mill., lat. 10 mill.

Pérou.

Espèce des plus remarquables par la forme parallèle du prothorax, la vestiture, les côtes des élytres. Elle se place à côté du *C. Desmaresti*.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire appartenant au Musée de Berlin.

**C. Villei.** Niger, squamulis minimis olivaceis dense vestitus, squamulis densioribus majoribusque bajulis circumcinctus, vittis prothoracis abbreviatis. — Long. 30-40 mill., lat. 10-13 mill.

Ecuador.

A ne voir que les élytres, cette espèce ressemble tout à fait au *Fabricii*, mais son prothorax est différent; il est plus atténue en avant, plus fortement ridé longitudinalement, ses angles postérieurs sont plus dégagés et, ce qui le fait reconnaître au premier examen, c'est qu'il présente, de chaque côté, une bande rousse n'atteignant ni les angles antérieurs, ni surtout les postérieurs, rappelant, sous ce rapport, la disposition des mêmes bandes chez les *C. erythrolooma* et *Fryi*.

**C. Albertisi.** Niger, albido-squamulosus; antennis nigris, articulo tertio quarto æquali; prothorace latitudine longiore, subtilissime punctulato, vitta abbreviata utrinque ferruginea, scutello

triangulari; elytris convexis, sulcatis, interstitiis imparibus paulo elevatioribus, validioribus, vitta marginali ferruginea; subtus albido-squamulosus. — Long. 20 mill., lat. 6 mill.

#### Honolulu.

Cette petite espèce rappelle, par la disposition des couleurs, le *C. erythrolooma* Cand. du Chili. Elle a tout à fait la forme cambrée caractéristique des espèces du continent américain. Le Musée de Gênes possède l'unique spécimen que j'ai vu, lequel a été trouvé, par M. d'Albertis dans l'île nommée ci-dessus, à une altitude de deux mille pieds.

**Semiotus Borrei.** Luteus, nitidus, glaber; antennis nigris; fronte quadrata, inermi; prothorace latitudine longiore, a basi leviter angustato, parum convexo, sparsim grosse inæqualiter punctato, linea media nigra, angulis anticis prominulis, apice rotundis; scutello angusto; elytris punctato-striatis, punctis fusco-areolatis, interstitiis paribus dilutioribus, apice mucronatis. — Long. 18 mill., lat. 4 mill.

#### Ecuador.

Cette espèce, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire dans la collection du Musée de Bruxelles, se place à côté des *S. fusiformis* Kirsch et *scitulus* Cdz.

**Campsosternus Mammon.** Latiusculus, viridis, nitidus, glaber; prothorace trapézoideo, antice gradatim parum angustato, æqualiter convexo, lateribus tantum subimpresso, disperse irregulariter punctulato, disco utrinque cupreo-micante; elytris apice attenuatis, striato-punctatis, extus cuprascentibus; subtus viridis, prosterni lobo violaceo, abdomine cupreo; antennis tarsisque nigris. — Long. 25 mill., lat. 9 mill.

#### Birmanie.

Cette espèce, de taille moyenne pour le genre, a des rapports avec les *C. igneus* et *latiusculus*, mais elle diffère de toutes les espèces décrites. Son prothorax est peu rétréci en avant, ce qui rend les angles antérieurs brusquement arrondis en dehors; ses élytres, très-distinctement striées-ponctuées, même à l'œil nu, la rapprochent du *Philus*. Je l'ai vue dans la collection de M. Dohrn.

### OXYNOPTÉRITES.

**Pectocera brevicollis.** Brunnea, griseo-pilosa, haud marmorata; prothorace brevi, medio anguste sulcato, utrinque impresso, angulis posticis tenuibus, divaricatis; elytris prothorace latioribus, marginatis, punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis. — Long. 15 mill., lat. 4 mill.

#### Chine; Canton.

Les antennes du mâle sont moins longuement pectinées que chez ses congénères ; en outre, son prothorax court et l'absence de taches lui donnent un facies un peu différent de celui des autres espèces du genre.

#### TÉTRALOBITES.

**Tetralobus corrosus** (♂). Fuscus, ferrugineo-pubescent; antennis longe lamellatis, lâete ferrugineis; prothorace angusto, rugoso punctato, medio canaliculato, utrinque profunde bifovealato et juxta marginem longitrorsum impresso, angulis posticis longis, divaricatis, carinatis; elytris latis, sulcatis, interstitiis convexis; creberrime punctatis; pectore longe aureo-piloso; pedibus ferrugineis. — Long. 40 mill., lat. 11 mill.

Australie; Cap Curtis.

Il diffère des autres espèces du continent australien par les fortes impressions du prothorax, qui en rendent la surface très-inégale.

#### DICRÉPIDITES.

**Psephus cyaneus**. Cyaneus, nitidus, parce nigro-pilosus; antennis nigris, serratis, articulis 2 et 3 minutis, æqualibus; prothorace æqualiter convexo, antice arcuatim angustato, sparsim, basi subtilius punctato; elytris seriatim punctatis, interstitiis planis punctulatis; pedibus nigro-brunneis, femoribus cyanescensibus. — Long. 12 mill., lat. 3 1/2 mill.

Himalaya.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Dohrn. A propos de sa coloration, je ferai remarquer que les espèces indiennes, qui ont pour analogues des individus de teinte brunâtre ou noire en Europe et en Afrique, sont généralement parées de couleurs brillantes. C'est ainsi que les *Agonischius*, qui représentent dans ces régions nos modestes *Agriotes*, se font remarquer par leur belle livrée.

**P. geminatus**. Brunneus, nitidus, fulvo-pilosulus; fronte excavata; antennis brevibus, articulo tertio quarto breviore; prothorace longitudine paulo latiore, apice arcuatim angustato, convexo, postice sulcato, punctis umbilicatis notato, angulis posticis acute carinatis; elytris prothoracis baseos latitudine, parallelis, striis tenuibus fortiter punctatis, interstitiis planis punctatis, imparibus latioribus. — Long. 18 mill., lat. 4 2/3 mill.

Abyssinie.

**P. granulatus**. Brunneus, opacus, incondite griseo-pilosulus; antennis concoloribus, hispidis, articulis 2 et 3 minutis æqualibus; prothorace latitudine haud longiore, crebre punctis umbilicatis adsperso, angulis posticis longis, divaricatis, obtuse carinatis;

elytris punctato-substriatis, interstitiis planis, granulatis; pedibus subtusque paulo dilutioribus. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.  
Zanzibar.

Il provient du voyage de M. Raffray. Je le décris d'après un exemplaire appartenant au Musée civique de Gênes.

**Elius alveolarius.** Latior, parallelus, brunneus, breviter pilosulus; prothorace subquadrato, medio canaliculato, crebre fortiterque punctato, punctis lateralibus umbilicatis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis. — Long. 16 mill., lat. 4 1/2 mill.

Malacca.

Moins uniformément couvert de point ombiliqués que l'*E. umbilicatus*. Le front porte une carène courte, mais très élevée; les canaux prosternaux sont larges et profonds dans la moitié antérieure de la suture.

**E. dilatatus.** Fusco-brunneus, sordide griseo-pilosus; prothorace latitudini longitudine aequali, convexo, crebre fortiterque punctato, basi medio anguste canaliculato; elytris ultra medium ampliatis, punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis. — Long. 15 mill., lat. 4 mill.

Malacca.

Le front chez cette espèce est grand, convexe, présentant une carène courte sur le vertex; les antennes sont hérissées de petits poils raides; le prothorax est atténué en avant à partir de la base, les points qui le recouvrent ne sont ombiliqués que dans le voisinage des angles antérieurs; les angles postérieurs sont médiocrement carénés. Le dessous est d'une teinte un peu plus claire que le dessus, et les pattes sont rougeâtres.

**Ischiodontus collaris.** Niger, nitidus, longe nigro-pilosulus; prothorace sanguineo, plaga antica nigra, parce punctato; elytris fortius striato-punctatis; pedibus rufis, tarsis brunneis. — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Bahia.

Cette espèce, bien distincte de toutes celles décrites jusqu'à ce jour, rappelle, par sa coloration, le *Cardiophorus collaris*. Ses antennes sont noires, longues, fortement dentées en scie; le front est assez densément ponctué, mais le prothorax ne présente qu'une ponctuation rare, disséminée irrégulièrement; ses angles postérieurs sont fortement carénés, nullement divergents.

**I. erythroderus.** Niger, nitidus, griseo-fulvo-pilosus; prothorace sanguineo, parce punctato, angulis posticis fortiter carinatis; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis punctatis;

antennis nigris, pedibus brunneis seu rufis. — Long. 13-15 mill., lat. 3-3 1/2 mill.

Guatemala.

Celle-ci est sujette à varier. On rencontre des individus où le rouge du corselet passe au brun rouge, et le noir des élytres au noir brun. Il a le *facies* des *chloropterus* et *smaragdinus*, mais les élytres sont plus fortement striées et ne présentent jamais le reflet métallique qu'elles ont chez ces derniers.

**I. quadraticollis.** Brunneus, parum nitidus, fulvo-pubescent; prothorace subquadrato, convexo, crebre punctis umbilicatis notato, medio linea longitudinali elevata; elytris prothorace paulo latiorebus, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis. — Long. 14 mill., lat. 3 3/4 mill.

Guatemala.

Les antennes sont assez fortement dentées en scie de chaque côté et de la longueur de la moitié du corps, chez le mâle. Cet *Ischiadontus* présente des caractères qui le rendent aisément reconnaissable; il ne pourrait être confondu qu'avec l'*I. striatus*, de Cuba, dont le prothorax d'autre part est sillonné au milieu, tandis qu'ici il présente une ligne élevée.

**I. niliacus.** Brunneo-niger, parum nitidus, brevissime fulvo-pilosulus; prothorace longitudine paulo latiore; convexo, basi canaliculato, creberrime punctis umbilicatis notato, lateribus arcuato, angulis posticis retrorsum productis, acute carinatis; elytris convexis, striis angustis punctatis, interstitiis planis, dense punctatis; femoribus rufescensibus. — Long. 17 mill., lat. 5 mill.

Kordofan.

Par ses hanches postérieures peu fortement dentées et le troisième article des antennes visiblement plus court que le quatrième, il établit un passage des *Ischiadontus* aux *Psephus*. Je le place dans le premier de ces genres, parce que son *facies* général est celui des *Ischiadontus* africains et notamment de l'*I. ursus* de Sierra Leone.

**I. ineptus.** Brunneus, parum nitidus, pilosulus; antennis concoloribus, articulo tertio quarto aequali; prothorace latitudine haud longiore, a basi sensim angustato, crebre punctis umbilicatis adsperso, angulis posticis divaricatis carinatis; elytris ultra medium parallelis, convexis, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, granulatis, apice subacuminatis; pedibus concoloribus. — Long. 14 mill., lat. 3 mill.

Zanzibar.

Recueilli par M. Rafray. Il se distingue du *pedestris* Gerst., du même pays, par sa taille plus grande, sa couleur, son prothorax plus densément ponctué, etc.

**Atractodes flavipes.** Niger, nitidus, helvo-pilosulus; prothorace parum punctato, parum convexo, angulis posticis vix apice carinatis; elytris nigro-virescentibus, punctatis, striis parum distinctis; pedibus flavis. — Long. 15 mill., lat. 4 mill.

Brésil; Espiritu S<sup>te</sup>.

D'un noir brillant, avec un reflet verdâtre submétallique sur les élytres, les pattes d'un jaune clair. Le troisième article des antennes est un peu plus court que le quatrième, ce qui le rapproche des *A. flavescens* et *carinatus*, dont il a, du reste, la forme générale.

**A. luteipennis.** Niger, nitidus, flavo-pubescent; prothorace latitudine haud longiore, a basi fortiter angustato, parum convexo, parce punctato, angulis posticis carinatis; elytris luteis, punctato-striatis, punctis brunneo-areolatis; antennis pedibusque testaceis; abdomine rufescente. — Long. 10 mill., lat. 3 mill.

Bahia.

Le troisième article des antennes est absolument semblable au suivant, la forme du corps est rhomboïdale, en sorte qu'il se place tout naturellement à côté de l'*A. rhomboidalis*.

#### EUDACTYLITES.

**Eudactylus dimidiatus.** Aurantiacus, tenuiter pubescens; fronte nigra; prothorace longitudine vix latio, a basi angustato, crebre fortiterque punctato, plaga oblonga discoidali nigra, angulis posticis retrorsum productis, acutis, carinatis; scutello transverso, nigro; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, rugose punctatis, apice nigris; antennis pedibusque nigris. — Long. 13 mill., lat. 4 mill.

Nouvelle-Grenade; Choco.

Cette jolie espèce a été trouvée par M. Wallis. La bande noire du prothorax en atteint la base et le sommet, et la tache apicale des élytres en couvre les deux cinquièmes postérieurs.

**E. discoidalis.** Depressus, aurantiacus, leviter pubescens; fronte nigra; prothorace latitudini longitudine æquali, fortiter et crebre, lateribus confluenter punctato, plaga rhomboidal media nigra, angulis posticis retrorsum productis, acutis, carinatis; scutello pentagonal, nigro; elytris brevibus, punctato-striatis, interstitiis fere planis, rugose punctatis; antennis pedibusque nigris. — Long. 12 mill., lat. fere 4 mill.

Amérique équinoxiale.

J'ignore de quelle partie de l'Amérique provient l'unique exemplaire qui se trouvait dans l'ancienne collection Castelnau et portait l'indication, évidemment erronée, de « Caffraria » comme

lieu de provenance. Je la crois, comme la précédente, originaire de la Nouvelle-Grenade.

**Pachyderes niger.** Angustior, fusco-niger, pilosulus; fronte quadrata, impressa, punctata; prothorace quadrato, parallelo, crebre punctato, angulis posticis retrorsum productis, acute carinatis; elytris prothorace vix angustioribus, punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis. Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Il se rapproche du *macrothorax* par l'uniformité de sa couleur, mais il s'en distingue par son prothorax moins large, sa longueur étant égale à sa largeur, abstraction faite des angles postérieurs.

Un exemplaire, provenant de Juthia, fait partie de ma collection ; un autre, de Birmanie, se trouve dans la collection de M. Dohrn.

**Melanthoides Gestroi.** Flavo-ferrugineus, depresso, brevisime albido-pilosulus; fronte plana, margine antica transversali; prothorace latitudine paulo longiore, basi apiceque angustato, creberrime et aequaliter punctulato, angulis posticis extrorsum flexis, carinatis; elytris thoracis latitudine, deplanatis, lateribus regulariter arcuatis, anguste punctato-striatis, interstitiis planis, dense punctulatis; pedibus flavis. — Long. 10 mill., lat. 2 mill.

#### Zanzibar.

Cette espèce a été découverte par M. Raffray. Elle diffère du *latimanus*, indépendamment de sa couleur, par les proportions du prothorax, lequel est moins long relativement aux élytres.

**M. ligneus.** Testaceo-ferrugineus, opacus, pube densa, brevi, flava, vestitus; fronte porrecta, margine semicirculari; antennis articulo tertio quarto breviore; prothorace latitudine longiore, ante medium paulo dilatato, lateribus regulariter curvi-linearibus, depresso, canaliculato, confertissime punctato, angulis posticis divaricatis, acute carinatis; elytris depresso, anguste et abrupte striatis, striis parum distincte punctatis, interstitiis planis, punctulatis. — Long. 16 mill., lat. 4 mill.

#### Malacca.

Le genre *Melanthoides* peut se caractériser en peu de mots : *Monocrepidius* à articles des tarses très-courts et très-dilatés. N'était cette particularité remarquable, l'espèce actuelle rentrerait très-bien dans ce dernier genre dont elle a, outre les caractères généraux, le *f/acies* bien connu. L'exemplaire unique que je possède, le seul que j'aie vu, a été capturé par M. de Castelnau dans le pays indiqué ci-dessus.

M. Becker annonce qu'il est parvenu à découvrir en Belgique une Aranéide qu'il y recherchait sans succès depuis bien des années

et qui devra être ajoutée à son Catalogue sous presse. Il fait voir vivant un exemplaire mâle de cette espèce (il en a capturé trois). C'est le *Salicus formicarius* De Geer, de la taille et de la physionomie de nos grandes espèces de fourmis indigènes. Le mâle est remarquable par des chélicères énormes. C'est à Yvoir, près de Dinant, qu'il vient de découvrir cette espèce, dans un endroit très sec et caillouteux, contrairement à l'assertion des auteurs, qu'elle habiterait les lieux humides.

M. Becker fait ensuite voir les figures à l'aquarelle de plusieurs espèces nouvelles ou rares d'Aranéides, comprises dans un envoi que le Musée royal d'histoire naturelle a reçu récemment de notre collègue, M. le Dr Dugès, du Guanajuato (Mexique). Il se propose d'en faire l'objet d'une étude qu'il présentera à la Société.

M. de Selys-Longchamps demande la parole, et, au nom de M. Jules Lichtenstein, donne lecture du travail suivant :

Dans son adresse à la Société Entomologique de Londres pour l'année 1877, M. le professeur Westwood me fait l'insigne honneur de consacrer quelques lignes au travail que j'ai publié dans les Annales de la Société Belge : " Notes pour servir à l'histoire du Phylloxera. "

L'honorable professeur d'Oxford m'adresse une courtoise, mais très-juste critique relativement au nom de *Rhizaphis Planchon* que je donne au sous-genre Phylloxérien qui vit sur la vigne. J'aurais dû conserver pour le sous-genre en question, en démembrant le genre *Phylloxera*, le nom le plus ancien donné en Europe, c'est *Perylimbia* Westwood. Je rectifierai dans mon prochain travail.

Plus j'observe les Aphidiens et plus je demeure convaincu que l'histoire de leurs métamorphoses rentre beaucoup plus que l'on ne croit dans le cycle ordinaire et que les fameuses théories, qui datent des observations de Bonnet en 1745, de reproduction parthénogénésique, hermaphroditisme, etc., pèchent par leur base. Les observations sont exactes, les conclusions qu'on a cherché à en tirer sont, je crois, erronées.

Le cycle biologique de tout insecte à partir de l'œuf jusqu'à l'apparition de la femelle se compose de quatre phases, séparées chacune par une transformation qui s'opère par gemmation ou bourgeonnement.

La gemmation se distingue de l'œuf parce qu'elle germe spontanément sans aucune influence extérieure. L'œuf, au contraire, ne germe que par suite d'une impulsion étrangère externe, qui est la fécondation. L'œuf affecte toujours une forme sphéroïdale plus ou moins ellipsoïde. La gemmation peut, au contraire, se présenter sous

les formes les plus variées; depuis la larve apode du diptère jusqu'à la nymphe si semblable à l'insecte parfait de l'orthoptère, tout ce qu'on appelle larve, chenille, chrysalide, pupe, nymphe, insecte parfait, tout cela ne sont que des gemmations. L'influence mâle, le spermatozoïde, n'a aucune action sur le développement des gemmations.

La forme la plus simple de gemmation est celle des orthoptères, névroptères (Odonates), hémiptères hétéroptères. Au sortir de l'œuf, la gemmation a déjà la forme d'*imago* qu'elle conservera dans les quatre phases de la vie.

La gemmation la plus compliquée est celle des Aphidiens, en ce sens que chaque phase est subdivisée à son tour en quatre mues. Et ici, ce qui bouleverse toutes les idées reçues et a causé les erreurs, les formes larvaires de deuxième et quatrième phases affectent la forme de femelles parfaitement conformées; je dirais même qu'elles sont plus complètement organisées que les femelles véritables. Elles ont des ailes et un rostre qui manquent très-souvent (pour les ailes *toujours* pour ceux que j'ai élevés) chez les femelles. Elles ont une chambre de gemmation qui joue à s'y tromper l'ovaire. Mais leurs produits les font reconnaître, car ce sont des gemmations et non pas des œufs, quoique ces gemmations aient souvent, et en particulier chez les Phylloxera, absolument la forme d'un œuf.

La gemmation est simple ou multiple. Elle est simple chez la plupart des insectes, chaque individu ne fournit qu'un individu et le changement s'opère par la partie antérieure de la forme précédente qui se fend sur le dos et laisse passer la nouvelle gemmation. Mais il y a des exceptions à la règle : chez les diptères, la gemmation de troisième phase s'opère par contraction et à l'intérieur de la pupe; chez les Coccides, c'est par la partie postérieure et à reculons que sort la dernière gemmation (l'insecte sexué mâle).

La gemmation est multiple chez les Aphidiens et probablement chez quelques Cynipides; un seul individu produit de nombreuses gemmations et elles sont pondus absolument comme des œufs. Quand elles sont pondus vivantes, il n'y a pas de doute possible, ce sont des larves; quand elles ont la forme d'un œuf, leur propriété de germer sans qu'un mâle ait contribué à leur fécondation établit leur nature.

Chez les insectes à gemmation simple, les œufs sont très-nombreux, tandis que chez les insectes à gemmation multiple, les œufs sont le plus souvent (mais pas toujours) *uniques*. Quand la femelle est sans rostre, j'ai toujours vu l'œuf unique.

Je continue mes recherches et je ferai connaître franchement tout ce qui pourrait infirmer, comme tout ce qui pourrait corroborer ma théorie.

M. de Selys donne ensuite lecture de la note suivante :

#### NOTE SUR DEUX LIBELLULINES DU GENRE UROTHEMIS.

Le docteur Brauer a fondé ce genre sur la *Libellula sanguinea*, Burm. (*signalata* Ramb.) de Madras.

La stature générale se rapproche de celle des CROCOTHEMIS (*Lib. servilia*, Drury, etc.), mais l'abdomen est plus court proportionnellement aux ailes, qui sont plus larges, à cellules plus grandes ; n'ayant que cinq à sept nervures antécubitales ; aux ailes supérieures les deux secteurs de l'arculus naissent rapprochés, mais séparés ; le ptérostigma est petit, le triangle discoïdal des supérieures libre, suivi de deux rangs de cellules ou tout au plus de trois cellules, puis immédiatement après de deux rangs postrigonaux. Le lobe postérieur du prothorax est divisé en trois festons dont le médian plus avancé, étroit, arrondi.

Les UROTHEMIS connues jusqu'ici étaient des contrées tropicales de l'ancien monde, l'*U. Edwardsii* s'étendant toutefois, paraît-il, jusqu'en Algérie.

Aujourd'hui je crois pouvoir annoncer qu'il en existe deux espèces dans les parties de l'Europe méditerranéenne qui font face à l'Afrique ; l'une d'elles est la *Libellula nigra* de Vander Linden, dont les affinités n'avaient pas été bien établies jusqu'ici ; l'autre, une espèce nouvelle que je signale sous le nom de :

#### UROTHEMIS ADVENA, Selys.

♂. Abdomen 18 mill., aile inférieure 23.

♂ *jeune*. Ailes incolores ; ptérostigma jaune pâle très-petit (long de 1 1/3 mill.) entre deux nervures noires. Membranule blanchâtre. Cinq antécubitales et cinq postcubitales aux supérieures, les trois dernières seulement prolongées jusqu'au secteur principal. Triangle discoïdal libre, large, son côté externe légèrement brisé, suivi de deux rangs de cellules, le triangle interne libre. Aux ailes inférieures : quatre antécubitales et six postcubitales.

Stature de la *Diplax vulgata*, mais plus petite et plus épaisse.

D'un jaune olivâtre clair, marqué de noirâtre ou de brun foncé ainsi qu'il suit : le derrière des yeux, une raie à l'arête médiane du thorax, une autre antéhumérale ne touchant pas le haut ; une raie humérale, un vestige à la première suture latérale, une bande à la seconde, courbée vers la poitrine après les pieds. Abdomen subcylindrique assez épais, le dessus du premier segment, les sutures et arêtes, une raie dorsale maculaire sinuée sur les 2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> segments ; une raie dorsale moins marquée aux 5<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> noirâtres ; le 10<sup>e</sup> est jaune pâle, ainsi qu'un cercle fin aux articulations.

Appendices analis bruns; les supérieurs, vus de profil, sont arqués, coupés en biseau au bout, aussi longs que les deux derniers segments; l'inférieur à peine plus court, subtriangulaire.

Pieds très-grêles, jaunâtres; les cils et l'intérieur des tibias obscurs.

PATRIE : La Catalogne, d'après un mâle qui m'a été généreusement donné par Don Miguel Cuni y Martorell, de Barcelone.

N. B. Cette espèce est extraordinairement voisine du type jusqu'ici unique de la *Libellula nigra*, de Van der Linden, prise par cet auteur à Terracine (Italie méridionale).

En supposant que la coloration plus obscure de l'*Urothemis nigra* tienne à un âge plus adulte, l'*adrena* s'en distinguerait encore par la taille beaucoup plus petite, les ailes plus arrondies avec une nervure antécubitale de moins à chacune, les pieds plus courts (la *nigra* mesure : abdomen environ 24 mill., aile inférieure 29, ptérostigma 1 3/4).

Il est heureux d'avoir pu constater enfin la place véritable à assigner à la *nigra*, dont le type est fort mutilé. L'*adrena* qui en est si voisine, nous a permis de le faire. Ce sont de vraies *Urothemis* par l'ensemble de la réticulation, formant dans ce groupe une section à ailes sans taches basales opaques et à abdomen moins déprimé.

La *Lib. lycoris* (Selys, Mag. de Zool., mai 1872) décrite dans ma *Note sur plusieurs Odonates de Madagascar et des Iles Mascareignes*, d'après une femelle, est de la même section, mais de taille beaucoup plus grande (abdomen 26 mill., aile inférieure 32). Le triangle interne des ailes supérieures est divisé en trois cellules.

#### UROTHEMIS EDWARDSHI, Selys.

Expédition sc. de l'Algérie, II, p. 124, Névropt. pl. II, fig. 5.

Revue des Odonates, page 315 (la femelle).

♂ adulte. Réticulation comme celle de la femelle décrite dans les deux ouvrages cités, mais la membranule noirâtre et la base des ailes inférieures marquée d'une grande tache noire subarondie adossée à la membranule et au bord anal, et arrivant à mi-chemin environ de la base au triangle (chez le ♂ jeune, cette tache est réticulée de brun et presque divisée en deux par un espace ocracé foncé).

Face obscure, front et vertex noir luisant. Thorax et abdomen noirâtres, saupoudrés de bleuâtre foncé, mais l'arête dorsale et les articulations de ce dernier restent noires. Pieds noirâtres.

PATRIE : Algérie, au Lac de Bouheira, la femelle prise par M. Lucas et que j'ai décrite avant 1848. — Le pays des Niain-Niams,

voyage du docteur Schweinfurth. Dakar au Sénégal ; plusieurs mâles et femelles, coll. Selys.

*N. B.* Le mâle dont la connaissance permet de classer définitivement cette espèce, diffère de ceux de la *sanguinea* et espèces voisines par la couleur noire de la tache basale des ailes inférieures, de la tête et du corps, et par la pulvérulence bleu foncé dont ce dernier est couvert à l'état adulte.

Le Secrétaire donne lecture de la note analytique ci-après, envoyée par M. Plateau :

**Maurice Girard.** *Les Abeilles.* 1 vol. in-18 de 280 pages, avec une planche coloriée et figures dans le texte.

L'entomologie pure ne doit pas nous faire oublier l'entomologie appliquée. Les questions que nous posent les gens du monde, les renseignements qu'ils viennent nous demander, ont presque toujours trait à la destruction des insectes nuisibles ou à l'élevage des espèces utiles. Or, à force de nous occuper de classification, de description d'espèces exotiques nouvelles, de détails anatomiques, nous nous éloignons tellement de l'un des buts de l'entomologie, son but pratique, que certaines des demandes auxquelles je fais allusion nous embarrassent souvent beaucoup. Qui de nous ne se rappelle l'étonnement du questionneur et la petite humiliation intérieure que nous en avons ressentie ?

C'est dans ces conditions qu'on sent tout le prix d'un ouvrage bien fait résumant clairement l'ensemble des faits concernant une espèce domestique déterminée. J'estime que le travail de notre savant frère, M. Maurice Girard, *les Abeilles*, mérite à cet égard toute notre attention.

On a énormément écrit, depuis l'antiquité, sur ces hyménoptères intéressants; des revues périodiques spéciales leur sont consacrées; des savants de grand mérite en ont fait l'objet d'une étude attentive. La masse des matériaux accumulés est donc très-grande et c'est rendre un véritable service que de condenser ces derniers dans un livre qui, malgré ses dimensions modestes, est conçu dans un sens scientifique et ne descend jamais au rang infime des *Manuels*.

L'ouvrage, qui est accompagné d'une jolie planche coloriée et de bonnes figures dans le texte, est divisé en quinze chapitres. A côté de ceux où il est naturellement traité des mœurs, de la construction des gâteaux, de la structure des ruches, etc., je citerai, comme particulièrement intéressants : le chapitre II : Anatomie et physiologie des trois formes de l'Abeille domestique d'Europe; le chapitre IV : Organes génitaux des deux sexes de l'abeille, fécon-

dation, parthénogenèse ; le chapitre X : Études physiques et chimiques des substances récoltées par les abeilles et des substances produites, chapitre qui rectifie bien des idées fausses acceptées par le vulgaire ; les chapitres XI et XII : Maladies des abeilles, ennemis des abeilles, parasites ; le chapitre XV : Bibliographie de l'Abeille ordinaire.

L'auteur, qui a divorcé depuis longtemps avec l'ancienne manière de faire française qui consiste à écrire des livres entiers sans citer personne, a multiplié les indications bibliographiques autant que possible ; aussi, dès l'apparition de son petit traité, avons-nous pu y puiser des renseignements utiles pour des recherches personnelles.

M. L. Lethierry envoie la liste suivante des espèces d'Homoptères qu'il vient de trouver dans les chasses faites à Louette-Saint-Pierre (province de Namur) par M. Gravet, bryologiste qui habite cette localité ; les espèces marquées d'un \* seront à ajouter à la liste des Homoptères belges qui a paru dans le Compte-rendu précédent :

*Kelisia guttula* Germ.; *Conomelus limbatus* Fabr.; \**Delphax sordidula* Stål; \**D. leptosoma* Flor; \**D. flavcola* Flor; *Acocephalus polystolus* Scott; \**Cicadula diminuta* Lethierry; *Doratura stylata* Boheman; *Athysanus brevipennis* Kirschbaum; \**Dellocephalus ocellaris* Fallen; *D. distinguendus* Flor; \**D. Falleni* Fieber; *D. pulicarius* Fallen; *D. cephalotes* H.-Sch.

M. de Borre lit l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de M. R. Vallette :

" Permettez-moi d'entretenir encore quelques minutes la Société Entomologique des *Macroglossa stellatarum* et de leurs erreurs.

" Depuis les expériences de notre savant confrère, M. Plateau, j'épiais avec soin l'heure de renouveler moi-même mes observations. Me trouvant, au mois d'octobre dernier, à La Roche-sur-Yon (Vendée), cette heure, cette occasion s'est présentée. Un *Macroglossa stellatarum* a pénétré dans ma chambre, et apercevant deux corbeilles de fleurs artificielles (roses, œillets et autres) qui ornaient le dessus de ma cheminée, s'est précipité de ce côté, avec une intention assez évidente. Mais je dois reconnaître qu'à peine avait-il eu le temps de déployer sa trompe devant ces corbeilles, que déjà il était loin. Il avait compris son erreur ou, du moins, voici selon moi, l'explication que je croirais devoir donner à ce fait :

" Induit en erreur par les organes du sens de la vue, le *Macroglossa* a vu sa faute rectifiée par l'organe de l'odorat.

" Libre à d'autres d'avoir une opinion contraire à celle que je viens d'esquisser. "

M. de Borre ajoute, comme réflexion sur cette communication, qu'il est d'avis que M. Vallette est sur la bonne voie en admettant

chez les insectes la rectification possible d'erreurs dues au sens de la vue par l'intervention des perceptions d'un autre sens. Si les insectes ont des yeux, c'est apparemment pour s'en servir, pour voir, et leur vue ne peut être considérée comme naturellement douée d'inaffidabilité. A moins d'une rectification, soit par la mémoire d'expériences antérieures, soit par l'intervention des perceptions d'un autre sens, qui sera très-probablement l'odorat, les perceptions de l'organe visuel pourront être décevantes et diriger mal les actes de l'insecte, si le sens de la vue intervient, ce qu'il me semble impossible de nier constamment, dans l'excitation à ces actes. Pourquoi, ceci posé, les expériences tentées par M. Plateau et d'autres, sont-elles restées si peu concluantes, car, si ma mémoire est fidèle, M. Plateau a constaté une fois un acheminement à la déception de l'insecte par la fleur artificielle? Je pense que cela doit s'attribuer à la promptitude de la rectification par l'intervention d'une perception olfactive, rectification qui sera presque instantanée; aussi je remarque que c'est surtout chez les *Macroglossa*, c'est-à-dire chez des lépidoptères à allures d'une rapidité et d'une vivacité peu communes, que M. Vallette et d'autres observateurs ont constaté des faits à l'appui d'une erreur causée par le témoignage de la vue seule. Sans doute la vivacité de ces espèces les emporte à suivre assez promptement l'impression visuelle pour que chez eux nous puissions parfois constater un intervalle entre l'impression trompeuse et sa rectification ou plutôt entre les actes résultant de cette impression et de cette rectification.

MM. Capronnier, Becker, de Selys-Longchamps et Mélise prennent part à la discussion. Ils sont disposés aussi à admettre la possibilité d'une illusion produite momentanément chez l'insecte par la vue et corrigée par l'odorat. MM. Capronnier et Becker doutent cependant que cette illusion puisse être produite par des surfaces colorées seulement, sans aucun relief, et qui ne sont que des taches de couleur.

M. Tournier adresse le travail suivant :

LONGICORNES RÉCOLTÉS PAR FEU CAM. VAN VOLXEM  
PENDANT SON VOYAGE AU PORTUGAL, EN ESPAGNE, AU MAROC.

*CYRTOGNATHUS forficatus* Fabr. Tanger.

*CERAMBYX acuminatus* Motsch. Portugal.

- *cerdo* Linn. Portugal. Tanger.
- *dux* Falld. Portugal, Tanger.
- *Scopoli* Laicht. Coimbra.

*PURPURICENUS Desfontainci* Oliv. Portugal.

- *Budensis* G. Avila.

- *Budensis* G. variété. Kuba. Portugal.
- *ferrugineus* Fairm. Santa Clara, Caldas de Monchique.
- AROMIA rosarum** Luc. Madrid.
- *ambrosiaca* var. *thoracica* Fisch. Cet exemplaire n'est évidemment pas des voyages de Van Volxem; il provient assurément du Caucase (1).
- CALLIDIUM variable** Linn. var. *testaceum* L. Bussaco, Beja.
- HYLOTRUPES bajulus** L. Casa branca, Portimao, Santa Clara.
- HESPEROPHANES sericeus** F. Tanger.
- CLYTUS sexguttatus** Luc. —
  - *trifasciatus* F. Portimao.
  - *glaucus* F. Tanger.
  - *nigrosignatus* Fairm. Tanger.
  - *Pelletieri* Gory *minor* —
- CARTALLUM ebulinum** Linn. Portimao, Pombal, Evora, Carrégado, Castro-verde.
- STENOPTERUS mauritanicus** Luc. Tanger.
  - *praeustus* F. var. *ater* F. Tanger.
- DORCADIUM Uhagoni** Perez ♂ ♀, Cuenca.
- *Perezi* Graëlls, Guadarrama.
- *Graëlli* Graëlls, —
- *hispanicum* Muls., —
- *alternatum* Chevrol. Avila.
- *fuliginator* Linn. Lagos.
- *castillianum* Chevr. Avila.
- AGAPANTHIA irrorata** F. Evora, Sagres, Villa-real.
- *cardui* Linn. Evora, Casa branca, Faro.
- *aspodeli* Latr. Sagres.
- COMPSIDIA populnea** Linn. Santa Clara.
- OBEREAA oculata** L. Monchique.
- PHYTŒCIA femoralis** Muls. Portimao, Caldas de Monchique.
  - *flavipes* F. Portimao, Santa Clara.
  - *Gougeleti* Fairm. Sagres.
  - *rufimana* Schrk. Madrid.
  - *virescens* F. Leiria.
  - *grisescens* Chevr. Pombal, Casa branca.
  - *molybdana* Dalman, Casa branca.
- STRANGALIA distigma** Charp. Caldas de Monchique, Evora.
- *approximans* Rosenh. Santa Clara, Tanger.
- *melamura* Linn. Santa Clara.
- LEPTURA testacea** Linn. Santa Clara, Tanger.

(1) Effectivement cet exemplaire doit avoir été rapporté du Caucase par M. Jean Van Volxem.

- *fulva* De Geer. —
- *sanguinolenta* L. Tanger.
- *scutellata* F. Santa Clara.

Le Secrétaire communique ensuite, en la traduisant de l'espagnol, la notice suivante :

EPHIPPIGER DU NORD DE L'ESPAGNE,  
par **Victor Lopez Seoane.**

Bien que l'on n'ait encore exploré jusqu'à présent qu'une petite partie de la péninsule ibérique, le nombre des espèces d'*Ephippiger* que l'on y a découvertes s'élève déjà à vingt, dont quinze sont nouvelles pour la science.

Ceci ne doit pas nous surprendre, si on considère l'indifférence apportée à l'étude de cette branche de l'entomologie, cultivée seulement par un nombre restreint d'entomologistes, qui, nonobstant les grandes difficultés avec lesquelles ils ont eu à lutter, ont enrichi sa littérature de travaux aussi profonds que ceux de Brunner de Wattenwyl, de Stål, de Saussure, de Dohrn et de Fischer, dont les *Orthoptera europea* sont sans conteste un des meilleurs ouvrages généraux de la bibliographie entomologique.

Trois espèces seulement ont été observées jusqu'à présent dans le nord de l'Espagne : l'*Ephippiger vitium* Serv., anciennement connu, et deux autres que nous y avons découvertes : l'une cédée à notre ami M. Bolívar, et décrite dans l'excellent *Sinopsis* qu'il achève actuellement de publier; et une autre que nous avons le plaisir de dédier à ce confrère. Nous en donnerons ci-après les descriptions, faites à la suite d'un examen approfondi d'une multitude d'individus, pour que l'on puisse ainsi mieux apprécier leurs caractères communs et différentiels, leur affinité étant telle que nous ne nous serions pas décidé à fonder la nouvelle espèce, si l'opinion autorisée de M. Brunner, à qui nous avions remis un nombre suffisant d'exemplaires de l'une et de l'autre, n'avait pas corroboré notre propre opinion.

***Ephippiger Seoanei* Bolívar.**

*Sinopsis de los Ort. de Espana y Port.; An. de la Soc. Esp. de Histor. nat.* T. VI, cuad. 2º, pag. 279, lam. III, fig. 7, 7a, 7b.

Long 28'', pron. 8'', fem. post. 16'', ovisc. 20'' (!).

Flavescens vel viridis; vertex tuberculo compresso, brevi, exca-

(!) Ces dimensions sont données par une moyenne prise sur un grand nombre d'exemplaires.

vato; antennis corpore duplo longioribus; pronoto antice rugoso, postice elevato et subfossulato; carina media vix, lateralibus fortiter conspicuis; marginibus lateralibus subsinuatis; elytris flavis, punctato-impressis, costâ elevatâ margini externæ subparellèlâ; tibiis anticis et pronoto fere longis; femoribus posticis carinis inferioribus spinosis; abdomine leviter carinato.

♂ Laminâ supra-anali subintegrâ, truncatâ, processu medio brevissimo, trigono; cereis acutiusculis, intus oblique truncatis et prope basin mucronatis; laminâ infra-anali magnâ, bicarinatâ, apici in arcu profunde excissâ, stylis brevibus.

♀ Laminâ suprà-anali ad processum cognatâ, longitudinaliter sulcatâ, processu trigono, cercis longiori; oviscapto tibiarum posteriorum longitudinis.

Vert, rougeâtre ou pourpré plus ou moins obscur. Tête médiocre, étroite et convexe; tubercule du vertex un peu saillant, comprimé, avec un sillon creusé sur sa partie supérieure, qui est comme divisée par le milieu; antennes ayant le double de la longueur du corps. Pronotum presque rectangulaire, rugueux et élevé en arrière; carène médiane bien marquée, les arêtes latérales un peu sinuées, arquées, bien distinctes, ainsi que le sillon transversal, bord postérieur un peu courbe, l'inférieur échancré au centre. Élytres peu saillantes, jaunes, réticulées, à bord translucide, carène parallèle au bord postérieur. Pattes robustes, de longueur moyenne; tibias antérieurs de la longueur du pronotum; cuisses postérieures deux fois aussi longues que le pronotum, épineuses sur leurs arêtes inférieures.

Abdomen légèrement caréné; lame supra-anale tronquée, un peu sinuée au milieu, processus triangulaire, plus court que les appendices; ceux-ci larges, un peu échancrés en dehors, recourbés en dedans avec un tubercule à la base, à demi caché par la lame supra-anale, sommet affilé et un peu crochu; lame infra-anale grande, bicarénée, assez échancrée en arc à son sommet; stylets plus de deux fois aussi longs que larges, cylindriques. La lame supra-anale de la femelle manifestement soudée au processus; celui-ci plus grand que les appendices abdominaux, qui sont coniques et fort aigus; oviscapte de la longueur des tibias postérieurs, légèrement courbe sur toute sa longueur.

PATRIE : Galice, Asturias, Guipuzcoa. Habite les buissons de *Rubus fruticosus*, *Ulex nanus*, etc. De septembre jusqu'en novembre.

### **Ephippiger Bolivarii Seoane.**

Long. 35'', pron. 9'', fem. post. 18'', ovisc. 22''.

Olivaceus, purpureo-nigroque maculatus, nitidus; vertex tuber-

culo compresso, supra excavato; antennis corpore paulo longioribus; pronoto rugoso, subfossulato, antice magis angustato, postice fortiter elevato, carina media vix, lateralibus fortiter conspicuis, marginibus lateralibus purpureis, sulco transverso profunde impresso, nigro vel purpureo; elytris flavis, reticulatis; abdomine magno, supra carinato, nitidissimo, longitudinaliter fusco-vel purpureo-trivittato, segmentorum marginibus posticis flavis.

*♂* Laminâ supra-anali dimidio excavatâ, processu medio trigono; cercis acutiusculis, intus oblique truncatis et prope basin mucronatis; laminâ infra-anali magnâ, bicarinatâ, apice angulariter excissâ; stylis brevissimis.

*♀* Laminâ supra-anali ad processum cognatâ, hoc trigono, cercis longioribus; oviscapto tibiarum posticarum longitudinem non attingente.

Olivâtre, avec des taches obscures, noirâtres ou pourprées, brillant; tubercule du vertex un peu saillant, comprimé, excavé au sommet, au lieu de paraître partagé par le milieu; antennes de peu plus longues que le corps. Pronotum rugueux, fortement caréné et élevé en arrière, un peu plus étroit en avant, sillon transversal profond, noirâtre ou violet; de cette couleur est aussi le bord des arêtes latérales qui sont fort prononcées, dirigées en arc d'arrière en avant, bord postérieur un peu recourbé, et l'inférieur fortement échancré au centre; angles postérieurs arrondis. Élytres jaunes, avec le bord translucide, réticulées, avec une carène parallèle au bord postérieur, faisant peu saillie hors du pronotum. Abdomen volumineux, élargi au centre chez la femelle, très-brillant, caréné en dessus, avec trois taches violettes et obscures sur chaque segment, les centrales plus étroites et affectant la forme triangulaire, les latérales plus grandes et en quadrilatères ou irrégulières, qui, réunies, présentent l'aspect de trois bandes longitudinales, parfois confondues et peu marquées, surtout chez les femelles; bord postérieur des segments jaunâtre, un peu réfléchi et renflé.

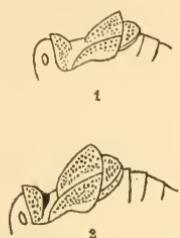
**MÂLE.** Lame supra-anale fortement sinuée au centre et adhérente au processus, celui-ci arrondi sur ses bords et à son sommet; appendices peu recourbés, terminés en pointes aiguës, avec une dent à la partie interne de la base, plus longs que le processus. Lame infra-anale très-grande, de la largeur de la supra-anale à la base, dépassant beaucoup l'extrémité des appendices, bicarinée, sinuée en un angle pas très-reentrant; stylets très-courts, parfois presque globulaires. Pattes de dimension moyenne, robustes; tibias antérieurs plus courts que le pronotum; cuisses postérieures du double de la longueur du pronotum, épineuses sur leurs arêtes inférieures.

**FEMELLE.** Lame supra-anale anguleusement échancrée au centre,

soudée au processus; celui-ci triangulaire, de la longueur des appendices, ou plus long que ceux-ci, qui sont coniques et aigus. Oviscapte plus court que les tibias postérieurs, peu courbé sur toute sa longueur, plus ou moins obscur, olivâtre avec des reflets pourprés.

PATRIE : Environs du Ferrol. Habite les sommités de l'*Ulex europaeus*, pendant les mois de juillet etaoût.

Comme on peut le voir, l'*Ephippiger Bolivarii* diffère de l'*E.*



1. *Eph. Seoanei*, Bolivar.

2. *Eph. Bolivarii*, Seoane.

*Seoanei*, par la coloration, uniforme dans celui-ci et tachetée dans le premier; en ce que le premier a le pronotum plus bombé et large en arrière, les carènes centrales et latérales plus prononcées, le sillon transversal plus creusé et coloré de pourpre ou de noirâtre, le bord antérieur un peu plus étroit en avant et plus élevé; par l'échancrure de la lame infra-anale plus courte et triangulaire; des stylets très-courts; les tibias antérieurs plus courts et les cuisses postérieures plus longues; les appendices abdominaux du mâle moins recourbés et plus courts, le processus arrondi au sommet; les stylets et le processus de la femelle plus grands, et enfin l'oviscapte plus court et recourbé.

Tous ces points, auxquels il faut ajouter l'époque d'apparition distincte, les lieux distincts qu'elles fréquentent, le fait que ces caractères distinctifs se manifestent dès l'état de larves, nous paraissent des motifs suffisants pour séparer ces deux espèces, nonobstant leurs grandes affinités.

M. de Borre fait voir deux exemplaires du *Brachinus crepitans* L., qu'il a pris il y a une huitaine de jours, dans des décombres, au milieu d'un petit bois près du château de Steen, à Eppeghem près Vilvorde, autrefois habité par Rubens. Il est extrêmement rare de rencontrer cette espèce ailleurs que sur les terrains anciens et à roches calcaires de nos provinces orientales. Elle a cependant été prise une fois à Austruweel près d'Anvers par M. Mors, et une autre fois à Lillo, dans la même contrée du bas Escaut, par M. Putzeys.

M. le Dr Jacobs dit qu'il a pris dernièrement dans cette même localité d'Eppeghem le *Badister unipustulatus*, l'*Anchomenus livens* et l'*Elater sanguineus*.

M. Thirot fait voir un exemplaire du *Ludius ferrugineus* qu'il a pris à Jette.

\* M. de Borre montre à la Société de jeunes Phasmides vivants, à l'état de larves récemment écloses. C'est M. le Dr Ledeganck, membre de la Société de Microscopie, qui, en ayant reçu de Batavia une grande quantité d'œufs, les a offerts au Musée d'Histoire natu-

relle, où on essaie d'élever cet insecte exotique, mais sans succès jusqu'à présent, les larves mourant l'une après l'autre au bout de peu de jours sans vouloir manger aucune des feuilles qu'on leur présente.

M. de Borre annonce aussi que le Musée Royal qui avait acquis dernièrement les Hétéromères de M. J. Thomson, vient encore de s'enrichir notablement par l'acquisition des collections de Lamellicornes Coprophages et de Mélolonthides du même entomologiste.

La séance est levée à 8 3/4 heures

---

### **Assemblée mensuelle du 1<sup>er</sup> juin 1878.**

#### **PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.**

La séance est ouverte à 7 3/4 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 4 mai est approuvé.

Le Président annonce que, depuis la dernière séance, le Conseil a admis comme membre effectif : M. le capitaine Thomas Broune, à Auckland (Nouvelle-Zélande), présenté par MM. Simson et Preudhomme de Borre; et, comme membre associé : M. Maurice Fettweiss, de Verviers, présenté par MM. Preudhomme de Borre et H. Donckier de Donceel.

Le Président fait ensuite connaître que l'excursion annuelle de la Société se fera, ainsi qu'une circulaire l'a annoncé aux membres et associés régnicoles, le dimanche 16 juin et jours suivants, au barrage de la Gileppe, près Dolhain (province de Liège).

Le Secrétaire dépose pour la bibliothèque de la Société un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Tables dichotomiques pour servir à la détermination des familles et des genres des Coléoptères d'Europe, d'après L. Redtenbacher.* Cet ouvrage, traduit librement de l'allemand et mis en rapport avec la faune belge, par un membre qui a désiré garder l'anonyme, a été imprimé à 200 exemplaires aux frais du généreux donateur. Ces exemplaires ne doivent pas être mis dans le commerce. Tout membre effectif ou associé, habitant la Belgique, pourra en recevoir gratuitement un exemplaire en s'adressant au Secrétaire de la Société. Il est entendu que nos membres habitant les provinces ou départements contigus à notre frontière jouiront de la même faveur que les Belges. Pour recevoir ce volume par la poste, on est prié de joindre à la demande le

montant du port en timbres-postes (soit 12 centimes pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, 30 centimes pour les départements du Nord et des Ardennes, les provinces d'Aix-la-Chapelle, du Limbourg et du Brabant néerlandais et de la Zélande).

L'assemblée vote des remerciements au généreux donateur, ainsi qu'au Secrétaire, qui a dirigé l'impression et enrichi le travail d'annotations bibliographiques.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. Becker présente la liste de dix espèces d'Aranéides, qu'une heureuse exploration de la partie de la province de Namur, entre Dinant et Namur, vient de lui procurer, et qui devront être intercalées dans le Catalogue actuellement sous presse.

Il lit ensuite la *Liste des Aranéides recueillies pendant l'automne de 1877, dans un voyage en Suisse et dans le nord de l'Italie*. L'assemblée décide que cette liste sera imprimée à la suite du Catalogue des Arachnides de Belgique, 1<sup>re</sup> partie.

M. le Dr Candèze présente la 2<sup>e</sup> partie de ses *Élatérides nouveaux* :

#### MONOCRÉPIDIITES.

**Glyphochilus bicolor.** Parallelus, ater, nitidus, pubescens; prothorace longitudine latiore, convexo, minus dense punctato, laete sanguineo, angulis posticis haud divaricatis, haud carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis rugosis; antennis pedibusque longiusculis nigris. — Long. 7 mill., lat. 1 1/2 mill.

Sydney.

De la tournure du *tasmanicus*, mais beaucoup plus petit. Il se distingue par son prothorax d'un rouge clair et vif. A ce propos, je ferai remarquer que le *G. leptus*, de l'Australie occidentale, a une variété à prothorax rouge; mais, chez ce dernier, la pièce en question est plus allongée.

Le genre *Glyphochilus* a été placé autrefois parmi les Monocrépidiites, à cause de la conformation de ses tarses, dont le quatrième article est lamellé; mais ses affinités naturelles l'appellent auprès des *Elater*. C'est la place qu'il conviendrait de lui assigner dans la *Révision* générale de la famille.

**Monocrepidius fulvus.** Elongatus, totus fulvus, fulvo-pubescent, parum nitidus; antennis filiformibus, articulo tertio quarto breviori; prothorace longo, a basi sensim angustato, creberrime punctato, linea media dorsali leviter elevata, angulis posticis retrorsum productis, acute carinatis, marginibus lateralibus anguste foliaceis; elytris a basi attenuatis, punctato-striatis, angulo apicali emarginato. — Long. 17 mill., lat. 4 mill.

Brésil.

Cette espèce se place à côté des *M. bigatus* et *fusco-fasciatus*. Il est un peu moins allongé et moins atténué aux extrémités que ces deux espèces, et l'échancrure du bout des élytres est petite et ne se voit qu'à la loupe. Outre la carène principale des angles postérieurs du prothorax, on en aperçoit une seconde très-courte, en dedans de la première.

**M. pertusus.** Fuscus, opacus, sat dense et incondite griseo-pilosulus; antennis articulis 2 et 3 minutis, æqualibus; prothorace conico, latitudine paulo longiore, creberrime fortiter et inæqualiter punctato, angulis posticis divaricatis, acute carinatis; elytris versus medium leviter ampliatis, prothorace paulo latioribus, striatis, striis punctis approximatis pertusis. — Long. 16 mill., lat. 4 mill.

Rép. Argentine; Mendoza.

De la tournure du *M. geminatus*, à côté duquel il doit se placer. Il est tout entier d'une couleur gris-sale qu'il doit à sa pubescence. Les trous perforants qui existent, très-rapprochés, au fond des stries des élytres, donnent à celles-ci l'apparence d'un crible, lorsqu'on les regarde au jour après avoir détaché l'abdomen, particularité que l'on observe aussi chez le *M. geminatus*.

**M. ferrugosus.** Elongatus, nitidus, depresso, dilute ferrugineus, fulvo-pubescent; antennis articulo tertio secundo paulo longiore, conjunctis quarto longioribus; prothorace oblongo, basi apiceque angustato, crebre punctato, medio canaliculato, angulis posticis longe et acute carinatis, divaricatis; elytris dorso depresso, subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, crebre punctulatis, apice paulo divaricatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 12-13 mill., lat. 2 1/2-3 mill.

Malacca.

Même tournure que le *M. Candesei* Kirsch, du même pays. On ne peut toutefois le considérer comme une variété ferrugineuse, car il y a quelques différences de détail, telles que la profondeur moindre des stries, la non-convexité des intervalles, etc.

*Obserration.* — Je ferai remarquer que le nom de *M. Candesei*, appliqué par M. Kirsch (1875) à l'espèce indienne en question, doit être changé, comme faisant double emploi avec celui d'une espèce d'Australie décrite antérieurement (1872), par M. Mac Leay. On pourrait nommer la première *M. longus*.

**M. longicollis.** Elongatus, subnitidus, fuscus, griseo-pubescent, antennis testaceis, articulo tertio quarto fere æquali; prothorace longo, basi apiceque angustato, creberrime punctato, medio vix sulcato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris dorso

deplanatis, fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, crebre punctatis; pedibus flavis. — Long. 10 mill., lat. 2 mill.

Calcutta.

Semblable au précédent pour la forme, mais plus petit et entièrement brunâtre, avec le prothorax plus long proportionnellement aux élytres. Parfois les angles postérieurs du prothorax sont d'une teinte rougeâtre. N'était que ses élytres sont déprimées, il ressemblerait tout à fait à un petit spécimen du *M. flavangulus*, du Mexique.

**M. elegans.** Angustus, niger, parum nitidus, griseo-pubescent; antennis basi ferrugineis; prothorace latitudine longiore, basi apiceque angustato, crebre punctato, angulis posticis acutis, ferrugineis; elytris variegatis, rugose punctatis, punctato-striatis, apice divaricatis, acuminatis; metathorace, abdomen pedibusque ferrugineis. — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Inde boréale.

Cette jolie espèce, qui se distingue entre toutes par la variété de ses teintes, a la tournure de ses congénères des mêmes régions, notamment du *M. longicollis*. Ses élytres sont ferrugineuses dans leur moitié antérieure, sauf une petite tache diffuse, noirâtre, sur la suture; une large fascie et une tache apicale noire, séparées par un espace d'un jaunâtre clair, couvrent leur seconde moitié.

**M. Dohrni.** Angustus, niger, parum nitidus, griseo-pubescent; prothorace elongato, convexo, æquali, crebrius subtiliter punctato, angulis posticis longe carinatis, apice acuminatis, ferrugineis; elytris punctato-striatis, interstitiis rugulose punctatis, apice haud divaricatis, maculis sex flavis ornatis; pedibus brunneis. — Long. 6 mill., lat. 1 1/2 mill.

Les taches des élytres, au nombre de trois sur chacune, sont disposées ainsi qu'il suit : une première formant un trait allongé, atteignant la seconde, qui figure une lunule transversale située dans la portion moyenne de l'élytre; la troisième, arrondie, est sub-apicale.

Cette petite et jolie espèce, originaire des régions himalayennes, m'a été communiquée, en deux exemplaires, par M. Dohrn.

**M. discoidalis.** Niger, subopacus, griseo-pubescent; antennis obscuris, articulis 2 et 3 æqualibus, minutis; prothorace basi apiceque angustato, convexo, æquali, creberrime punctato, angulis posticis divaricatis, acutis, carinatis, ferrugineis; elytris brevibus, convexis, punctato-striatis, interstitiis convexis crebre punctulatis, plaga discoidali rufa; pedibus dilute flavis. — Long. 7-8 mill., lat. 1 1/2-1 3/4 mill.

Malaisie.

Voisin du *fasciatus* et de même forme, mais distinct par la tache

des élytres qui n'affecte pas la disposition d'une fascie, mais est inégalement triangulaire, à bords vagues et fondus.

**M. sulcatus.** Brunneus, tenuiter sat dense fulvo-pubescent, parum nitidus; prothorace latitudine longiore, postice parallelo, confertissime et inaequaliter punctato, medio longitrorsum a basi usque ad apicem sulcato, angulis posticis bicarinatis; elytris punctato-striatis, apice emarginatis; pedibus flavis. — Long. 17-18 mill., lat. 4 3/4 mill.

Australie orientale; Brisbane.

Il a sa place à côté du *Leluti*, dont il reproduit la taille et la tournure.

**M. aurulentus.** Fusco-niger, fere opacus, dense breviterque pube fulva, sericea vestitus; prothorace latitudine longiore, convexo, aequali, postice parallelo, inaequaliter confertissime punctato, angulis posticis retrorsum productis, bicarinatis; elytris subtilius punctato-striatis, apice integris, interstitiis planis; pedibus rufis. — Long. 20 mill., lat. 5 1/4 mill.

Australie occidentale; Swan River.

A rapprocher du *Cordieri*.

**M. ventralis.** Fuscus, opacus, dense fulvo-pubescent; prothorace latitudine haud longiore, convexo, creberrime fere aequaliter punctato, postice vage et late subsulcato, angulis posticis bicarinatis, basi rufo-tincto; elytris rufescentibus, apice integris, anguste punctato-striatis, interstitiis planis; pedibus testaceis, abdomen plus minusve rufescente. — Long. 15-17 mill., lat. 4 1/2-5 mill.

Australie tropicale; Rockhampton.

Cette espèce est voisine de l'*acuminatus* M. L.

**M. socius.** Niger, nitidus, minus dense pubescens; antennis nigris; prothorace latitudine paulo longiore, a basi sensim angustato, crebre punctato, postice late sulcato, angulis posticis bicarinatis; elytris apice fere integris, striis fortiter punctatis; pedibus obscuris. — Long. 11-13 mill., lat. 2 3/4-3 mill.

Australie méridionale; Victoria.

Non loin des *Cordieri* et *rutilicornis*.

**M. rufifrons.** Fuscus, parum nitidus, griseo-pubescent; fronte dimidia parte antica rufa; antennis brunneis; prothorace latitudini longitudine aequali, convexo, crebre punctato, angulis posticis retrorsum productis, acutis, bicarinatis, basi rufo; elytris prothorace angustioribus, saepe rufescentibus, punctato-striatis, apice integris, abdomen rufescente; pedibus flavis. — Long. 10-12 mill., lat. 2 1/2-3 mill.

Australie tropicale; P<sup>t</sup> Denison.

**M. seniculus.** Parallelus, brunneus, opacus, pube densiuscula, semierecta, brunneo-grisea vestitus; prothorace latitudine haud longiore, a basi sensim angustato, crebre punctato, angulis posticis parum carinatis; elytris depresso-punctato-striatis, apice integris; subtus rufescens, pedibus flavis. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Australie tropicale; Queensland.

**M. striatus.** Parallelus, fusco-brunneus, subopacus, fulvo-pubescent; prothorace latitudine longiore, convexo, creberrime punctato, angulis posticis retrorsum productis, acute carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, dense punctulatis; pedibus testaceis. — Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Australie tropicale; Rockhampton.

Cette espèce, de même que la précédente, se distingue par sa forme plus étroite et plus parallèle que chez la généralité de ses congénères du même pays.

**M. planiusculus.** Brunneus, opacus, pube concolore vestitus; prothorace longitudine paulo latiore, apice arcuatim angustato, crebre punctato, angulis posticis retrorsum productis, acute carinatis; scutello tumido; elytris planiusculis, punctato-striatis, interstitiis planis punctulatis, extus rufescentibus; abdomine rufo-ferrugineo, pedibus testaceis. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Australie septentrionale; Champion Bay.

*Facies du scutellatus*, auprès duquel il se place.

**M. compactus.** Latior, fusco-brunneus, parum nitidus, griseo-pubescent; prothorace longitudine latiore, convexo, late, parum profunde sulcato, lateribus arcuato, angulis posticis retrorsum productis et apice paulo divaricatis, bicarinatis; elytris brevibus, fortiter punctato-striatis, interstitiis planis, punctulatis; pedibus flavis. — Long. 12-13 mill., lat. 4 mill.

Australie tropicale; Rockhampton.

Très-large, relativement à sa longueur. Il vient à la suite du *rectangulus* des mêmes régions, mais il est beaucoup plus petit.

**M. planus.** Depressus, rufus, parum nitidus, pubescens; antennis longis; prothorace longitudine paulo latiore, medio leviter dilatato, parum convexo, angulis posticis apice extrorsum flexis. longe carinatis; elytris planis, fortiter punctato-striatis, interstitiis basi planis, postice subconvexis, punctulatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 8 mill.. lat. 2 mill.

Australie orientale; N. Galles du Sud.

**M. nigripennis.** Rufus, nitidus, fulvo-pubescent; fronte nigra; antennis articulo 2 et 3 similibus, quarto conjunctis æqualibus;

prothorace medio nigro-plagiato, punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris nigris, punctato-striatis, depressiusculis; corpore subtus pedibusque rufis. — Long. 9 mill., lat. 2 1/2 mill.

Australie méridionale; Melbourne.

Cette espèce, par son remarquable système de coloration, qui la rend facilement reconnaissable, se distingue de la presque totalité des innombrables espèces australiennes, dont la livrée ne varie guère que du brun plus ou moins rougeâtre au noir uniforme.

**M. nitidulus.** Niger, nitidus, fusco-pubescent; prothorace latitudini longitudine aequali, convexo, crebre punctato, angulis posticis acutis, retrorsum productis, carinatis; elytris brevibus, fortiter punctato-striatis, interstitiis basi subgranulatis; antennis pedibusque flavis. Long. 8 mill., lat. 2 1/2 mill.

Australie orientale; N. Galles du Sud.

Se place à la suite du *M. fictus*.

**M. macer.** Angustus, parallelus, niger, opacus, griseo-pubescent; prothorace latitudine paulo longiore, antice parum angustato, lateribus recto, crebre punctato, angulis posticis apice paulo divaricatis, carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis crebre punctatis; antennis pedibusque rufo-testaceis. Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Australie méridionale; Adelaïde.

**M. squalidus.** Angustus, brunneus, cinereo-pubescent; antennis longis, testaceis; prothorace latitudine longiore, parallelo, punctato, angulis posticis divaricatis breviter carinatis; elytris squalide testaceis, prothorace paulo latioribus, parallelis, deplanatis, fortiter punctato-striatis, interstitiis subconvexis, crebre punctatis; pedibus squalide testaceis. Long. 7 mill., lat. 1 1/2 mill.

Australie méridionale; Adelaïde.

**M. flavidus.** Minutus, rufo-testaceus, sat nitidus, pallide pubescens; prothorace longitudine paulo latiore, medio leviter ampliato, parum convexo, minus dense punctato, angulis posticis paulo divaricatis, tenuiter carinatis; elytris flavis, punctato-striatis; subtus pedibusque flavo-rufis. — Long. 4 mill., lat. 1 mill.

Australie orientale; N. Galles du Sud.

La plus petite espèce du genre. Sa couleur varie du flave pâle au brun rougeâtre plus ou moins foncé.

Observation. — Le genre *Monocrepidius* est largement représenté en Australie et ses espèces y paraissent de forme très-instable, ce qui en rend l'étude difficile. Chaque localité a les siennes. Je ne puis mieux le comparer, sous ce rapport, qu'à notre genre euro-

péen *Athous*, dont on peut indéfiniment multiplier les types spécifiques, suivant le plus ou moins d'importance que l'on donne aux caractères généralement admis pour distinguer ceux-ci. C'est ainsi que M. Mac Leay n'en a pas distingué et décrit moins de dix-sept, dans un lot de coléoptères fournis par la seule localité de Gayndah (district de Burnett, Queensland).

**M. truncatus.** Testaceus, haud nitidus, dense albido-pilosulus; prothorace latitudini longitudine æquali, convexo, creberrime punctato, basi coarctato, angulis posticis obsoletis; elytris depres-siusculis, profunde punctato-striatis. Long. 9 mill., lat. 2 1/2 mill.

Montevideo.

L'étranglement qui s'observe à l'union du prothorax avec les élytres, dû à l'atrophie des angles postérieurs de la première de ces pièces, donne à cette espèce un *facies* de *Cardiophorite* très-caractéristique.

**M. Castelnauui.** Fusco-brunneus, subopacus, griseo-pilosulus; prothorace latitudini longitudine æquali, creberrime fortiter punctato, angulis posticis apice extrorsum flexis, acute carinatis, cum margine postico, flavis; elytris brevibus, attenuatis, profunde striatis, striis parum visibiliter punctatis, interstitiis planis, granulatis; antennis pedibusque testaceis. — Long. 9 mill., lat. 2 3/4 mill.

Bahia.

Il a de grands rapports de *facies* avec le *M. partitus*, qui se rencontre aussi à Bahia, mais il est plus petit et s'en distingue par quelques caractères importants.

**M. serotinus.** Depressus, rufo-testaceus, parum nitidus, pubescens; prothorace latitudine vix longiore, antice leviter angustato, creberrime punctato, angulis posticis acutis, juxta marginem carinatis; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, transversim rugulosis, dense punctatis; subtus rufo-ferugineus, pedibus pallide flavis. — Long. 9 mill., lat. 2 1/3 mill.

Bahia.

*Facies du vespertinus*, mais tout à fait sans tache.

**M. reductus.** Fusco-testaceus, parum nitidus, pube concolore obductus; prothorace latitudini longitudine æquali, apice a medio angustato, leviter convexo, crebre punctato, angulis posticis apice extrorsum flexis, tenuiter carinatis; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis subconvexis; fusco vase maculatis; subtus pedibusque flavis. — Long. 6 mill., lat. 1 2/3 mill.

Bahia.

Forme intermédiaire entre les *Monocrepidius* et les *Aelous*, genres qui n'ont pas entre eux de limite précise. Elle a sa place, de même que l'espèce précédente, à la suite du *M. vespertinus*.

**Aeolus suillus.** Fusco-niger, pallide pubescens, opacus; fronte convexa; prothorace latitudini longitudine æquali, creberrime punctato, angulis posticis divaricatis, unicarinatis; elytris tenuiter punctato-striatis, interstitiis rugose punctulatis, apice integris. — Long. 8-10 mill., lat. 2-3 mill.

Melbourne.

Semblable à l'*australis* pour la forme, mais bien distinct par ses élytres non échancrées au bout et l'absence de taches.

J'ai décrit autrefois l'*australis* d'après un exemplaire mâle. J'en ai vu depuis de nombreuses femelles. Celles-ci sont de taille plus forte, plus bombées et plus massives.

**A. tæniatus.** Niger, parum nitidus, pubescens; antennis nigris; prothorace latitudine longiore, apice subito angustato, fortiter sat dense punctato, angulis anticis rufo-maculatis, posticis haud divaricatis, carinatis, carina postice abbreviata; elytris brevibus, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, granulosis, vitta laterali rufa ornatis; pedibus obscuris. — Long. 8 mill. lat. 2 mill.

Guatemala.

La carène raccourcie en arrière des angles postérieurs du prothorax range cette espèce dans la seconde section du genre, à côté de l'*A. dorsiger*.

**A. nobilis.** Fusco-niger, nitidus, parce pubescens; antennis brunneis, longis; fronte vertice carinata; prothorace latitudine longiore, fortiter punctato, angulis posticis longis, divaricatis, carinatis, carina apicem versus abbreviata; elytris testaceis, macula communi, postscutellari, triangulari fasciaque ante apicem nigris; corpore subtus rufescente, pedibus flavis. — Long. 16 mill., lat. 3 mill.

Brésil; Therezopolis.

Cette belle espèce se place à côté de l'*A. Mannerheimii*.

**A. variolatus.** Brunneus, parce pilosus; fronte grosse punctata, basi medio carina brevi; prothorace elongato, a basi angustato, punctis latis cribrato, angulis posticis retrorsum productis, bicarinatis; elytris brevibus, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; antennis pedibusque brunneo-testaceis; abdominis segmento ultimo apice granulato. — Long. 15 mill., lat. 4 mill.

Cayenne.

Peu différent du *trachypygus*. Il se distingue toutefois de l'espèce brésilienne par sa ponctuation plus grosse et moins serrée.

**Heteroderes minusculus.** Flavus, dense flavo-pubescent; prothorace longitudine paulo latiore, apice tantum angustato, simpliciter sat fortiter punctato, margine antico vittisque tribus abbreviatis brunneis; elytris fortiter punctato-striatis, nigro-variegatis. — Long. 2 1/2-3 mill., lat. 2/3-1 mill.

Iles Philippines.

Semblable, pour la disposition des taches, à l'*H. crucifer* Ross., mais beaucoup plus petit. Son prothorax est simplement ponctué, ce qui l'amène à côté des *H. brachmana*, *chrysites*, *sinensis*, etc.; espèces que j'avais autrefois comprises dans les *Aelous*, à cause de ce caractère, mais qui ont plus d'affinité avec les *Heteroderes* des mêmes régions.

Il se rapproche du *sinensis*, mais sa taille est notablement plus petite.

**H. albicans.** Depressus, brunneus, opacus, pube pallida dense obductus; prothorace latitudine longiore, apice attenuato, crebre duplicitate punctato, angulis posticis acutis, acute et longe carinatis, carina minuscula secunda apicali; elytris prothorace haud duplo longioribus, punctato-striatis, depressis; tarsorum articuli quarti lamina angusta. — Long. 10-11 mill., lat. 3 mill.

Siam; Juthia.

*Facies du spinicollis*, mais plus grand, unicolore et sans épine à la base du prothorax.

Observation. — Le *Monocrepidius albidus* Mac Leay, de Port-Denison en Australie, est un véritable *Heteroderes* qui a sa place à côté de celui-ci. Il est blanchâtre également, avec deux petites taches pileuses tout à fait blanches sur le disque du prothorax.

#### PHYSORHINITES.

**Anchastus balteatus.** Niger, pube obscura vestitus; antennis longis, nigris, articulis 2-5 gradatim longioribus; prothorace latitudine longiore, convexo, sat dense punctato, angulis posticis haud divaricatis; elytris punctatis, substriatis, dimidia parte antica rufa; pedibus rufis. — Long. 9 mill., lat. 2 2/3 mill.

Brésil; Bahia.

Espèce bien reconnaissable à la coloration des élytres, mi-parties de noir et de rouge. Elle rentre dans la première section du genre.

**A. æolooides.** Niger, parum nitidus, sat dense fulvo-pilosulus; prothorace latitudine haud longiore, confertissime punctis umbilicatis adperso, angulis posticis haud divaricatis, valide et longe unicarinatis; elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis,

punctatis, antice granulatis, maculis magnis quatuor rufis ornatis; antennis, pedibus abdomineque rufis. — Long. 10 mill., lat. 3 mill.  
Amazones.

Les taches des élytres donnent à cette espèce un faux air d'*Aelous*. Les taches antérieures sont allongées et latérales, les postérieures sont apicales.

**A. Davidi.** Parallelus, ater, sub-opacus, nigro-pilosulus; antennis maris dimidio corporis longioribus, linearibus, articulo tertio quarto aequali; prothorace latitudine longiore, apice parum angustato, crebre punctato, angulis posticis brevibus, breviter carinatis; elytris prothoracis latitudine et duplo longioribus, punctato-striatis; pedibus longiusculis, nigris. — Long. 9 mill., lat. 2 mill.

Chine; Kiansi.

Découvert par le P. A. David. Il se distingue par la longueur du prothorax et les antennes longues et grêles du mâle. (Musée de Gênes.)

**A. Castelnauui.** Rufo-brunneus, subnitidus, fulvo-pubescent; antennis concoloribus, articulo tertio quarto aequali; prothorace longitudine latiore, apice arcuatim angustato, convexo, crebre punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris thoracis latitudine, striato-punctatis, interstitiis planis, punctatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 8-9 mill., lat. 2 3/4 mill.

Bangkok.

Très-voisin du *lateralis*, mais distinct par les stries des élytres très-visiblement ponctuées.

**A. vulneratus.** Niger, nitidus, griseo-pubescent; antennis brunneis, articulo tertio quarto aequali; prothorace longitudine latiore, apice arcuatim angustato, aequaliter convexo, sparsim subtiliter punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis punctatis, basi sanguineo-maculatis; pedibus brunneis, prosterno abdomineque sanguineis. — Long. 8 mill., lat. 2 1/2 mill.

Siam.

**A. flavus.** Flavus, flavo-pubescent; antennis concoloribus, articulo tertio quarto aequali; prothorace longitudini latitudine aequali, a basi angustato, subtiliter dense dupliciterque punctato, angulis posticis breviter apice carinatis; elytris longiusculis, punctato-striatis; pedibus dilute flavis. — Long. 4 1/2 mill., lat. 1 1/4 mill.

Ceylan.

Caractérisé principalement par l'extrême brièveté de la carène des angles postérieurs du prothorax, qui n'est visible qu'à leur extrémité.

**A. nitidus.** Brunneus, nitidus, pubescens; prothorace transverso, apice arcuatim angustato, aequali, sparsim subtiliter punctato, angulis posticis brevibus, bicarinatis, carina interiore intus valde divaricata; elytris dilute brunneis, rufescentibus, punctato-striatis, intersticiis sparsim punctatis; pedibus flavis. — Long. 6 mill., lat. 2 mill.

Borneo; Sarawak.

**A. australis.** Rufo-ferrugineus, pube longiuscula, grisea, vestitus; prothorace brevi, sparsim punctato, angulis posticis bicarinatis; elytris prothorace triplo longioribus, punctato-striatis, intersticiis sparsim punctatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 5 mill., lat. 1 1/2 mill.

Australie; Victoria.

**A. tongaensis.** Brunneus, nitidus, pubescens; antennis rufis, articulo tertio quarto aequali; prothorace transverso, sparsim sat fortiter punctato, marginibus rufescentibus, angulis posticis unicarinatis; elytris thoracis latitudine, versus suturam depressiusculis, striato-punctatis, apicem versus punctato-striatis, intersticiis planis, disperse punctatis; pedibus rufis. — Long. 10-11 mill., lat. 3 mill.

Ile Tonga-tabou.

Cette espèce, d'assez grande taille pour le genre, existe dans le musée Godeffroy, à Hambourg, et dans ma collection.

**A. nigriceps.** Brunneus, subnitidus, fulvo-pubescens; prothorace latitudine paulo longiore, a basi angustato, angulis posticis acutis, bicarinatis; elytris punctato-substriatis, marginibus nigricantibus; corpore subtus antennis pedibusque obscuris. — Long. 10 mill., lat. 2 3/4 mill.

Java.

Cette espèce fait partie du musée entomologique de Leyde.

**A. major.** Niger, nitidus, griseo-pilosus; prothorace latitudine breviore, sparsim punctato, postice medio breviter sulcato, margine rufescente, angulis posticis unicarinatis; elytris punctatis, apice distinctius striatis, marginibus rufescentibus; antennis pedibusque rufescentibus. — Long. 18 mill., lat. 5 mill.

Iles Viti.

La taille de cette espèce est tout à fait exceptionnelle et la caractérise suffisamment. Elle fait, comme le *tongaensis*, partie du musée Godeffroy, à Hambourg.

M. de Selys-Longchamps demande ensuite la parole :

Il est une rectification que je tiens à faire immédiatement aux *Secondes Additions au Synopsis des Cordulines*, publié en mars de cette année dans les Bulletins de l'Académie de Belgique : il s'agit de l'*EPITHECA JAMASCARENSIS*, Hagen, n° 25 bis. Mon ami le Dr Hagen m'écrivit que cette espèce a été nommée et décrite dans le *Naturaliste Canadien* par M. l'abbé Provancher qui l'a découverte et que, dans le nom que j'ai publié, il y a une faute typographique : il faut donc lire *Epitheca? Yamaskanensis*, Provancher.

La même rectification doit être faite dans la liste générale qui termine ma notice, et où la *Yamaskanensis* figure dans le nouveau sous-genre *Nerrocordulia*.

M. Hagen, en me priant de rétablir ici les droits de M. l'abbé Provancher, m'informe que ce naturaliste a également découvert la femelle, dont l'exemplaire unique a trois nervules transversales dans le triangle des ailes supérieures. Il ajoute, quant aux deux sexes, que cette nouvelle espèce, comparée à l'*obsoleta* Say, est plus grande, a la tête plus globuleuse, l'occiput plus étroit, les ailes plus longues, mais de même largeur, le ptérostigma plus court, les gouttelettes sous-costales obscures, à peu près nulles, les nervules antécubitales plus nombreuses, la base des quatre ailes orangée, les pieds plus longs. — D'un autre côté, les appendices supérieurs du mâle sont noirs, plus longs, visiblement dilatés au bout, avec une petite échancrure médiane en dessous.

M. le Dr Candèze fait voir un bel exemplaire mâle vivant de l'*Hammaticerus cerdo* L. (*heros* Scopoli), pris à Liège, près des magasins d'un marchand de bois. Il ajoute qu'il est assez probable que d'autres captures de ce magnifique longicorne étranger à notre faune pourront encore avoir lieu et l'espèce se montrer pendant quelque temps à Liège. On y reçoit actuellement beaucoup de bois venant de l'Autriche et renfermant souvent, dit-on, des larves.

M. Roelofs montre un morceau de bois de chêne perforé par les larves de l'*H. cerdo*, venant de la forêt de Fontainebleau. Il fait voir combien ce coléoptère est nuisible aux arbres forestiers qu'il attaque en plein bois sain.

M. Weyers dit avoir possédé dans sa collection, aujourd'hui au Musée de l'État, un exemplaire de cette espèce qu'on lui assurait avoir été pris dans la forêt de Chiny, au sud de notre province de Luxembourg. Si l'assertion était vraie, cette espèce arriverait jusqu'en Belgique.

M. Weinmann demande la parole pour présenter le travail

suivant, qu'il croit de nature à rendre aisée à nos collègues la détermination de leurs Lycénides indigènes.

## TABLES ANALYTIQUES

DES ESPÈCES LES PLUS RÉPANDUES EN EUROPE

DES GENRES THECLA, POLYOMMATUS ET LYCAENA (1).

### I. — THECLA.

Lépidoptères de taille moyenne et variable, le plus souvent bruns, les femelles quelquefois avec des taches fauves. Quelques espèces sont d'un bleu noirâtre, qui devient brillant vers la racine des ailes supérieures. La plupart ont des queues, plus longues chez les femelles que chez les mâles, et, chez quelques espèces, on remarque une petite fossette à la côte médiane des ailes supérieures des mâles. Les yeux sont velus.

- |          |  |   |
|----------|--|---|
| <b>1</b> | Le dessous des ailes est traversé par une ou plusieurs raies blanches, plus prononcées sur les inférieures . . . . .   | 3 |
|          | — — — est de couleur uniforme, sans rayures blanches et présentant tout au plus quelques taches. La queue manque ou se présente sous forme de dent courte et obtuse . . . . .  | 2 |
| <b>2</b> | Le dessous des ailes est d'un gris brunâtre avec une bande orange à la marge ; cette bande est bordée du côté intérieur par une rangée de points noirs avec des lunules blanches. Le dessus des ailes est d'un noir violacé. <b>Roboris.</b> Esp.  |   |
|          | — — — est vert, quelquefois bronzé, avec deux ou trois taches blanches; le dessus des ailes est d'un brun brillant chez les deux sexes. La queue est remplacée par trois dents obtuses dont l'extérieure est la plus grosse. <b>Rubi.</b> Lin.   |   |
| <b>3</b> | Le dessus des supérieures est d'un noir violacé, avec un reflet bleu brillant chez le mâle. La racine des supérieures est d'un beau bleu chez la femelle. Le dessous des ailes est d'un gris brillant, traversé par une bande blanche. A la marge existe une série de points d'un ton un peu plus foncé que le fond et cerclés de blanc. |   |

(1) Un excellent petit tableau, publié par M. Ed. Jenner, dans les *Mittheilungen der Schweizer. Entomol. Gesellschaft*, V, 293 (1878), pour la détermination des espèces suisses du genre *Lycaena*, a servi de point de départ à ce travail.

- A l'angle interne des postérieures se trouvent deux taches rousses pupillées de noir. **Quercus.** Lin.  
 — — est d'un brun foncé avec ou sans taches fauves . . . . . 4
- 4** Le dessous des inférieures avec une seule ligne blanche et les supérieures sans point discoïdal noir. . . . . 5  
 — — — avec deux lignes blanches; celle du côté intérieur s'arrête au milieu de l'aile. Le dessous des supérieures avec une tache discoïdale noire. Dessus des ailes brun avec le disque fauve chez la femelle. Le dessous d'un jaune d'ocre, plus foncé entre les lignes blanches. Queue courte et arrondie à son extrémité. **Betulæ.** Lin.
- 5** Dessous des inférieures : la rangée de points fauves à la marge est bordée du côté intérieur seulement de lunules noires . . . . . 6  
 — — cette rangée forme une bande continue bordée des deux côtés de points noirs lunulés de blanc. Dessus des ailes d'un brun foncé, avec des points fauves à la marge des inférieures. Dessous d'un brun jaunâtre avec des raies blanc-bleuâtre; queue courte. **Pruni.** Lin.
- 6** Dessous des inférieures : la rangée des points fauves à la marge s'étend jusqu'à l'angle anal . . . . . 7  
 — — cette rangée s'arrête à une certaine distance de l'angle anal, dont elle est séparée par une large tache bleue. Dessus des ailes brun avec un peu de fauve à l'angle anal. Queue effilée et plus longue chez la femelle. **Spini.** V.
- 7** Dessus des inférieures : il y a deux taches fauves bien distinctes à l'angle anal. Chez les deux sexes, le dessus des supérieures est toujours de même couleur; abdomen de la femelle terminé par une tache d'un noir intense. **Acaciæ.** F.  
 — — sans tache, ou avec une seule petite tache fauve placée à la racine de la queue . . . . . 8
- 8** Dessous des supérieures : la ligne blanche est peu marquée; elle forme une ligne brisée courbe. Celle des inférieures est parallèle à la marge de l'aile. Dessus des ailes brun avec une large tache fauve chez la femelle. **Ilicis.** B k.  
 — — — la ligne blanche est bien marquée et est à peu près droite. Celle des inférieures forme à sa base une déviation en forme de W. Dessus

des ailes brun chez les deux sexes. Queue courte chez le mâle, longue et effilée chez la femelle.

**W. album.** Kn.

II. — POLYOMMATUS. Bd.

Lépidoptères de petite taille, toujours dépourvus de queue et ordinairement de couleur fauve orangé vif. Rarement bruns. Yeux non velus.

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>1</b> Le dessous des inférieures est parsemé de taches blanches pupillées de noir . . . . .</p> <p>— — — seulement avec deux ou trois grandes taches blanches et un point noir à leur côté. Dessus des ailes d'un fauve doré brillant, uni chez le mâle, avec des rangées de taches noires chez la femelle.</p> | <p><b>2</b></p> <p><b>Virgaureæ</b> ♂♀. Lin.</p> |
| <p>— — — est marqué de taches noires, accompagnées de petites taches blanches sur leur côté intérieur. Dessus des supérieures d'un fauve doré avec une large marge noire, et parsemée de taches noires anguleuses. Les inférieures sont noires avec une bande fauve dorée à la marge.</p>                             | <p><b>Phlæas</b> ♂♀. Lin.</p>                    |
| <p><b>2</b> Dessus des supérieures avec tout au plus une ou deux taches noires . . . . .</p> <p>— — — avec un plus grand nombre de taches noires . . . . .</p>  | <p><b>3</b></p>                                  |
| <p><b>3</b> Dessous des inférieures bordé d'une large bande orange. Dessus des ailes d'un fauve doré. Dessous des supérieures avec une ligne non interrompue de points noirs. Dessous des inférieures d'un gris cendré, bleuâtre à la racine,</p>   | <p><b>4</b></p>                                  |
| <p><b>Dispar</b> var. <b>Rutilus</b> ♂. Lin.</p> <p>— — — dépourvu de cette bande orange. Dessus des supérieures d'un fauve doré, à reflets bleuâtres à la marge.</p>   | <p><b>Hippothoë</b> ♂. Lin.</p>                  |
| <p><b>4</b> Dessus des supérieures : les deux taches noires de la base au moins sont cerclées de bleu, le fond est fauve avec des rangées de taches noires. Dessus des postérieures brun avec une bande orange à la marge. Les deux ailes ont un reflet bleu.</p>   | <p><b>Amphidamas</b> ♂♀ Esp.</p>                 |
| <p>— — — sans aucune tache cerclée de bleu.</p>   | <p><b>5</b></p>                                  |
| <p><b>5</b> Dessus des ailes complètement brun ou noirâtre avec une simple bande fauve à la marge . . . . .</p>   |  |

- — de couleur variable, plus ou moins fauve avec ou sans reflet bleu . . . . . 7
- 6** Les deux ailes en dessous sont d'une seule et même couleur jaune pâle. Le dessus est noirâtre avec des taches plus ou moins foncées. **Dorilis** ♂. Hufn.  
— — — sont de nuance différente : les supérieures plus ou moins fauves, les inférieures grises. **Alciphron** ♀. Rott.
- 7** Dessus des supérieures de couleur ardoise avec un reflet bleu. Une bande fauve à côté des inférieures. **Alciphron** ♂ Rott.  
— — — de couleur fauve ou orangée . . . . . 8
- 8** Dessus des supérieures d'un fauve doré avec une simple bande noire à la marge. **Dispar** var. **Rutilus** ♀ Wernb.  
— — — avec une bande fauve à la marge, bordée de chaque côté d'une rangée de taches noires. 9
- 9** Dessous des inférieures d'un jaune pâle. **Dorilis** ♀. Huf.  
— — — d'un gris brunâtre.  
**Hippothoë** ♀. Lin.

### III. — LYCÆNA.

Le dessus des ailes ordinairement bleu chez le mâle, rarement brun. La femelle est rarement bleue et le plus souvent brune, quelquefois saupoudrée de bleu. Le dessous des ailes est d'un gris plus ou moins foncé et quelquefois brun. Les yeux sont nus; chez quelques espèces cependant ils sont velus.

- 1** Les ailes inférieures sont dépourvues de queue ou de dent à l'angle anal . . . . . 6  
— — — sont munies d'une queue ou d'une dent à l'angle anal . . . . . 2
- 2** Cette queue est longue et effilée . . . . . 3  
— — — est courte et ne se présente que comme une dent, qui est plus accentuée chez la femelle que chez le mâle. Le dessus des ailes est bleu dans les deux sexes. Le dessous des ailes présente deux rangées de taches à la marge, les extérieures sont rondes, les intérieures sont en demi-lune; chez la femelle, ces taches apparaissent à travers les ailes et s'aperçoivent sur la marge des postérieures. Franges blanches, grises à leur base. **Meleager**. Esp.
- 3** Le dessous des ailes est rayé en travers par des lignes flexueuses blanches . . . . . 4



sont un peu plus grands que ceux des supérieures. Ailes en dessus d'un brun foncé chez les deux sexes; le dessous est d'un gris brunâtre. Franges brunes chez le mâle, blanches chez la femelle. **Admetus.** Esp.

- 9** Le dessous des inférieures gris pâle marqué de grandes taches blanches ovales; dessus des ailes d'un bleu clair chez le mâle et brun chez la femelle.

**Pheretes.** Hb.

— — — plus ou moins parsemé de taches noires ou d'ocelles. . . . .

- 10** Les taches du dessous des inférieures sont noires, simples, et ne sont pas entourées d'un cercle blanc; ailes en dessus d'un bleu rougeâtre, et d'un gris bleuâtre en dessous, sans autres taches que des points noirs.

**Argiolus.** L.

— — — sont cerclées de blanc ou de couleur . . . . .

- 11** Le dessous des inférieures est saupoudré de bleu ou de vert à la base, depuis la racine jusqu'au delà du milieu de l'aile. Le dessus des ailes est d'un bleu d'azur chez le mâle, brun saupoudré de bleu à la base chez la femelle. Le dessous des ailes est d'un gris clair; aux supérieures, une rangée de gros points noirs se dirigent du bord supérieur vers la racine.

**Cyllarus.** Rott.

— — — n'est pas saupoudré de bleu ou de vert, ou l'est simplement à la racine . . . .

- 12** Dessous des inférieures avec une rangée de taches antémarginales, et sans autres taches que tout au plus un point discoïdal. Dessus des ailes chez le mâle d'un bleu foncé, marge brune et, sur le disque, une rangée de points allongés; chez la femelle, d'un brun foncé. Dessous d'un gris brunâtre avec une seule rangée de points, fortement courbée.

**Arcas.** Rott.

— — — avec encore d'autres taches, soit sur la marge, soit à la racine. . . . .

- 13** Dessous des inférieures avec une seule rangée de taches marginales . . . . .
- — — avec au moins deux rangées de taches . . . . .

- 14** Cette rangée de taches est disposée en ligne droite . . . .
- — — forme une ligne fortement courbe. Dessus des ailes d'un bleu violacé chez le mâle, brun

1

11

12

13

14

16

15

chez la femelle. Le dessous d'un gris cendré, avec une ligne de petits points de même grandeur dans les deux ailes; cette ligne de points est courbe sur les supérieures et ondulée sur les inférieures.

**Semi-Argus.** Rott.

- 15 L'abdomen en dessous est blanc ou au moins de nuance plus claire que le dessous des ailes, qui est d'un gris cendré. Dessus des ailes d'un bleu violacé chez le mâle, brun saupoudré de bleu argenté chez la femelle; la rangée de points du dessous des supérieures est parallèle à la marge; envergure au moins de 25 millimètres.

**Sebrus.** B.

— — est de même couleur que le dessous des ailes; envergure au plus de 20 millimètres. Dessus des ailes brunâtre dans les deux sexes, et faiblement saupoudré de bleu pâle chez le mâle. Dessous des ailes d'un gris pâle; les franges sont plus foncées que dans l'espèce précédente.

**Minima.** Fuess.

- 16 Dessous des inférieures fortement saupoudré de bleu ou de vert à la racine. Dessus des ailes bleu avec une marge noirâtre et une rangée de taches brunes sur le disque. Dessous des ailes avec une rangée de points et une double rangée de petits points à la marge; il y a de plus des points à la racine des ailes supérieures.

**Arion.** L.

— — — peu ou pas saupoudré de bleu ou de vert . . . . .

- 17 Le dessus des ailes est marqué de plusieurs taches noires. . . . .

17

— — — est dépourvu de taches. Dessus des ailes d'un bleu violacé clair chez les deux sexes; chez la femelle, la marge est brune. Le dessous des ailes est d'un gris cendré, avec des taches plus ou moins effacées et une rangée de taches à la marge; ces taches dans les supérieures sont plus grandes et disposées presque en ligne droite.

**Iolas.** O.

- 18 Les ailes supérieures en dessus sont dépourvues de tache discoïdale; celles du mâle sont d'un bleu rougeâtre, avec une marge étroite noire, celles de la femelle sont brunes avec une rangée de macules indistinctes. Le dessous est d'un gris brun avec une rangée d'ocelles fortement courbe, et une autre rangée de taches à la marge.

**Diomedes.**

Le dessus des supérieures est d'un bleu clair avec une

18

- tache discoïdale et une rangée de taches noires allongées; la marge est large et noire. Le dessous est d'un gris cendré et d'une nuance plus claire que chez l'espèce précédente. **Euphemus O.**
- 19** Les taches marginales sont accompagnées de points métalliques . . . . . 20  
 — — — ne sont pas accompagnées de points métalliques . . . . . 24
- 20** La côte des ailes supérieures (bord externe) est de nuance plus pâle que le fond . . . . . 21  
 La côte est plus foncée que le fond. Dessus des ailes d'un bleu foncé chez le mâle, brun et saupoudré de bleu à leur racine chez la femelle; le dessous est d'un gris cendré, les trois ou quatres taches du bord des inférieures sont fauves et accompagnées de points métalliques d'un bleu argenté. **Optilete.** Knoch.
- 21** Dessus des ailes bleu . . . . . 22  
 — — brun . . . . . 23
- 22** Ailes en dessus bordées d'une large marge noire, avec le fond d'un bleu rougeâtre; le dessous des inférieures contient une rangée de taches marginales orangées, disposées en fauilles et accompagnées du côté intérieur de lunules d'un vert argenté. Les tibias des pattes antérieures sont terminés par une épine.  
**Argyrotoxus ♂.** Bergstr.  
 La marge des ailes est étroite; les tibias des pattes antérieures sont dépourvus d'épines. **Argus ♂.** L.
- 23** Le dessus des ailes est saupoudré de bleu. **Argus ♀.** L.  
 — — est d'un brun uni.  
**Argyrotoxus ♀.** L.
- 24** Le dessous des inférieures est traversé par une raie blanche plus ou moins large qui se dirige de la marge vers la racine . . . . . 28  
 — — — est dépourvu de cette bande. 25
- 25** Dessous des intérieures avec une grande tache discoïdale blanche. Ailes en dessus d'un bleu terne, avec une forte tache discoïdale noire; chez le mâle, les ailes sont saupoudrées d'un bleu argenté. Ailes supérieures en dessous avec un œil à la racine. **Orbitulus.** Prun.  
 — — — sans tache discoïdale blanche. . . . . 26
- 26** Les franges des ailes sont marquées de noir. . . . . 27  
 — — — sont blanches unies, et simplement noires à leur racine. Dessus des ailes chez le mâle d'un bleu azuré, brun avec des taches fauves chez la

femelle; les supérieures en dessous n'ont point d'œil à leur racine, les inférieures ont des taches orange à la marge.

**Amanda.** Schn.

- 27** Le dessous des supérieures est marqué de quatre rangées régulières de taches noires. Le dessus des ailes est brun et saupoudré de bleu chez le mâle. Les taches marginales sont cerclées de bleu. Le dessous des ailes est d'un gris clair, avec une bande orange devant la marge des inférieures.

**Orion.** Pallas.

— — — est marqué de trois rangées seulement de taches. Dessus des ailes chez le mâle d'un bleu rougeâtre et des points noirs à la marge; brun et saupoudré de bleu à la racine chez la femelle; le dessus des ailes est gris clair avec des points cerclés de blanc.

**Baton.** Bergst.

- 28** La bande blanche du dessous des postérieures touche le point discoïdal et s'étend jusqu'à la rangée de taches fauves de la marge. Ailes brunes.

**Eumedon.** Esp.

— — — ne s'étend pas jusqu'au point discoïdal . . . . . 29

- 29** La frange des supérieures est marquée de stries noires . . . . . 30  
— — — est de couleur uniforme . . . . . 32

- 30** Dessous des supérieures : il n'existe que très-rarement des petites taches entre le point discoïdal et la racine, et, dans ce cas, les franges ne sont que très-indistinctement striées. Dessus des ailes brun, avec des taches fauves, qui manquent quelquefois aux supérieures du mâle. Dessous variant du gris clair au brun avec beaucoup de points noirs cerclés de blanc.

**Astrarche.** Berg.

— — — il existe toujours des taches entre le point discoïdal et la racine; les franges sont toujours fortement striées. . . . . 31

- 31** Les franges sont formées de parties égales alternativement noires et blanches. Ailes d'un bleu d'acier; marge noire chez le mâle, brune chez la femelle.

**Corydon.** Poda.

Franges comme dans l'espèce précédente, mais les parties blanches sont beaucoup plus larges que les parties noires. Dessus des ailes chez le mâle d'un bleu d'azur brillant avec une marge noire étroite, brunes, plus ou moins saupoudrées de bleu avec des taches fauves à la marge chez la femelle.

**Bellargus.** Rtb.

- 32** Chacune des taches fauves du dessous des inférieures est bordée d'une lunule noire du côté intérieur . . . . 34  
 Ces taches ne sont pas accompagnées de ces lunules . . . . 33
- 33** La raie oblique blanche du dessous des inférieures atteint presque à la racine de l'aile. Ailes brunes avec la frange blanche. Chez le mâle, elles sont saupoudrées de bleu à leur racine. Dessous des ailes avec une rangée d'ocelles toutes de même grandeur; le fond des supérieures est d'un gris bleuâtre, celui des inférieures brunâtre, avec une bande blanche qui s'étend de la racine jusqu'à la marge. **Donzelii.** Bd.  
 — — commence à peine au point discoïdal et ne dépasse guère la rangée d'ocelles à la marge. Dessus des ailes d'un bleu clair brillant chez le mâle, brun avec des taches fauves chez la femelle. Dessous gris brunâtre avec le bord lavé de blanc. Le point discoïdal est cordiforme; envergure 32 mill.
- Hylas.** Esp.
- 34** Dessus des ailes d'un bleu clair argenté chez le mâle, brun chez la femelle. Dessous des ailes avec des ocelles à la racine des supérieures; les inférieures avec une rangée de taches fauves à la marge, précédée d'une virgule blanche. **Eros.** O.  
 — — d'un bleu rougeâtre chez le mâle, brun quelquefois saupoudré de bleu, avec des taches fauves à la marge chez la femelle. En dessous, les supérieures ont des ocelles à la racine et quelquefois le point discoïdal manque. Les postérieures sont bordées à la marge d'une rangée de taches orange vif, précédées d'une virgule blanche et assez large. Cette espèce se distingue de la suivante, par la couleur du fond en dessous qui est plus foncé, les taches qui sont plus grandes et plus vives, et la taille qui ne dépasse que rarement 31 mill. **Icarus.** Rott.  
 — — d'un bleu rougeâtre chez le mâle, brun avec des taches fauves à la marge chez la femelle. En dessous, il n'y a point d'ocelles à la racine des supérieures; la base des franges plus foncée là où elle joint les nervures. Taille de 33 mill. au moins.
- Escheri.** Hb.

M. Chevrolat adresse le travail suivant :

## DIAGNOSES D'ESPÈCES NOUVELLES DE DIAPÉRIDES

**par Auguste Chevrolat.**

J'ai publié dans les *Petites Nouvelles* (août 1877 à 15 mai 1878), 74 descriptions de Diapérides de ma collection.

Le présent mémoire en mentionne 13, dont 10 font partie d'un envoi qui m'a été fait récemment par M. John Sahlberg et qui provient de ses chasses dans la partie méridionale du Brésil; les trois autres, j'en suis redevable à M. Henri Jekel : 2 proviennent du même pays (Parahyba), et la dernière est propre à la Nouvelle-Grenade.

Dans le but d'abréger mes descriptions, aux articles Prothorax et Écusson, je ne parle pas de la forme qui, pour le premier, est transverse, avec échancrure en demi-cintre en avant et plus ou moins bisinuée en arrière, et, pour le second, est constamment triangulaire.

**1. Hoplocephala oblonga.** Long. 4, lat. 3 1/2 mill. Oblonga, convexa, nigro-picea nitida, punctulata; capite magno, vage punctulato, in mare cornubus 2 brevibus et conicis intus, et supra oculos signato, in femina sulcis 2 elevatis et arcuatis, clypeo semi circuiter emarginato, labrum subquadratum efficiente, antennis (art. 4 penultimis triangularibus latis, ultimo rotundo, obtuse acuto) pedibusque testaceis; prothorace punctulato, lateribus rotundato atque reflexo; elytris parallelis, conjunctim rotundatis, reflexis, longitudine convexis, punctato-striatis punctis striarum minutis, æqualiter digestis, interstitiis latis, planis, punctulatis ♂♀. Brasilia. Parahyba, a D. Jekel accepta.

**2. H. lutea.** Long 7 1/2, lat. 3 1/3 mill. *H. castaneæ* Bates affinis, oblonga, convexa, lutea, polita, capite cornubus 2, brevibus, conicis, intra oculos armato, transversim tenuaque sulcato, antice semi-arcuato; antennis pallidis (art. 6 penultimis latis, 3 rotundatis, 3 triangularibus); prothorace lateribus rotundato, minute reflexo; elytris parallelis, conjunctim rotundatis, punctato-striatis, punctis striarum minutis, vix impressis, æqualibus, in margine subcarinatis. Venezuela, a D. Jekel data.

**3. Cosmonota corallipes.** Long. 7 1/2, lat. 3 mill. Elongata, convexa, supra nigra nitida, infra sanguinea, palpis et labio pallidis; capite minute granuloso, antice rubido et rotundato, inter antennas sulcato; antennis moniliformibus rufis; prothorace minutissime et confertim punctulato, lateribus et in angulo antico

tenue marginato; elytris secundum suturam profunde sulcatis, extus punctato-striatis, marginatis; epipleuris rubris, intus marginatis. Brasilia mer., Petropolis, in mense decembris a D. J. Sahlberg capta.

**4. *Cosmonota? melanocera*.** Long. 5 1/2, lat. 3 1/3 mill. Ovalis, medio ampliora, convexa, flava nitida, antennis longis, moniliformibus (art. tribus primis rufis), macula in medio marginis antice, pectore (fascia media rubra) pedibusque (femoribus rufis, basi apiceque nigris) nigris; elytris punctato-striatis. Brasilia mer., Petropolis, in mense decembris a D. J. Sahlberg detecta.

Cette espèce, par sa forme et ses couleurs, ressemble assez à une Érotyle du genre *Priotelus*.

**5. *Platydema pugionatum*.** Long. 8, lat. 5 1/2 mill. *P. maculoso* Cast. et Br. proximum, ovale, elongatum, convexum, nigro-opacum, tomentosum; elytrorum fascia sanguinea media, recta, in sutura ampliata, versus medium ante marginem abbreviata; capite convexo, antice rufescente, ante oculos arcuatim sulcato, ore, palpis, tribus primis art. antennarum nitidis rufis, sequentibus opaco-fuscis; prothorace subcoriaceo, tomentoso, obscuro, castaneo, foveis 2 basalibus obliquis supra scutellum positis, lateribus marginato; elytris punctato-striatis; epipleuris pedibusque rubris; femoribus planis; corpore infra fusco. Brasilia, a D. Pompon olim missum.

**6. *P. flavipalpe*.** Long. 9 1/2, lat. 4 2/3 mill. Elongatum, ovale, oblongum, convexum, fusco-opacum; capite granulato, declivi, antice rotundato, rufo, sulco tenui arcuato; ore, palpis ferrugineis, antennis moniliformibus, fuscis nitidis, art. 3 primis rufis; prothorace castaneo-opaco, lateribus tenue marginato; elytris castaneis, anguste striatis, intus nigris, interstitiis planis; epipleuris corpore infra pedibusque rubidis. Brasilia mer., Santa Rita, a D. J. Sahlberg detectum.

Cette espèce a même forme que le *P. erythropum*; elle est plus grande, et sa surface est tomenteuse et d'un châtain rougeâtre.

**7. *P. erythropum*.** Long. 8 3/4, lat. 4 2/3 mill. Ovale, oblongum, convexum, nigro-tomentosum; capite declivi, coriaceo, antice rubido, rotundato, ante oculos foveato; labio et palpis rubricantibus, pedibus rubris; antennis obscure fuscis, art. sex primis rufis nitidis, prothorace tenue reflexo et sulcato; elytris subnitidis, fusco-castaneis, punctato-striatis, punctis striarum sat impressis, æqualiter distributis, anguste marginatis; epipleuris et corpore infra rubidis. Brasilia mer., Petropolis, in mense decembris a D. J. Sahlberg detectum.

Cette espèce se distingue de la précédente par sa couleur foncée, la régularité des points des stries assez forts et réguliers.

**8. *P. rufipes*.** Long. 7 1/2, lat. 3 1/2 mill. Elongato-oblongum, convexum, nigro-opacum, ore, palpis, antennis, epipleuris, corpore infra pedibusque rubris; capite rubido, coriaceo, ante oculos profunde foveato, prothorace lateribus declivi, tenuiter rubro-marginato; elytris longe oblongis, tenue striatis, distincte punctulatis, intersticiis planis, in sutura et in margine rubris, extus reflexis; pedibus punctulatis, tibiis (anticis ad basin sulcatis) 4 primis brevibus, arcuatius, ad basin ferrugineux.

*Var.* antennis fuscis, sutura atque margine elytrorum nigris, corpore infra pedibusque obscurioribus.

Brasilia mer., Petropolis a D. J. Sahlberg captum.

**9. *P. obliquemacula*.** Long. 6 1/3, lat. 3 3/4 mill. Ovale, convexum, nigrum, ore, palpis, antennarum art. 3 primis (tertio longiori) et ultimo, prothorace, dorso excepto, elytrorum margine tenui et reflexa, macula media obliqua ad suturam adnexa, epipleuris, corpore infra pedibusque rubris; capite rubricante, convexo, confertim granuloso, ante oculos triangulariter impresso; prothorace rubricante, macula magna dorsi nigra; elytris anguste sat profunde striatis, vix distincte punctatis; pedibus nitidis, punctulatis, femoribus crassiusculis. Brasilia mer., Petropolis a D. J. Sahlberg inventum.

Espèce très-distincte et d'un tiers plus grande que le *P. fasciatum* Fab.

**10. *P. pallidicorne*.** Long. 6 1/2, lat. 3 1/2 mill. Ovale, oblongo-elongatum, convexum, tomentosum, nigro opacum; ore, antennis, epipleuris, corpore infra pedibusque rubris; capite rubido, minute granuloso, foveis 2 anticus transversalibus profundis; prothorace lateribus declivi, anguste rubro et marginato; elytris tenuiter striatis, vix perpicue atque remote punctulatis, ad marginem sulcatis et paululum reflexis. Brasilia mer. Petropolis a D. J. Sahlberg inventum et captum.

**11. *P. submaculatum*.** Long. 4 1/2, lat. 2 1/3 mill. Ovale, elongatum, convexum, atro-tomentosum, ore, antennarum art. 3 primis, in elytris macula parva centrali obsoleta ante medium, epipleuris, pedibusque rubris; corpore infra rufo obscuro, labro, palpisque nigris; capite coriaceo, inter antennas sulcato, ante oculos transversim foveato; prothorace lateribus tenue sulcato et reflexo, elytris obsolete et anguste striatis. Brasilia mer., a D. J. Sahlberg detectum.

Cette espèce a même taille et même forme que le *P. fasciatum*

et n'en est peut-être qu'une variété; néanmoins, la tache rouge obsolète des élytres est placée plus en avant que n'est située la bande rouge de sa congénère; quelquefois elle apparaît tantôt à droite, tantôt un peu à gauche ou disparaît totalement; une variété plus prononcée offre une bande dont le rouge s'avance anguleusement vers le bas de la suture aux trois quarts de la longueur, je la désignerai sous le nom de *P. anguliferum*.

Espèces non cotonneuses, d'un noir luisant, à dessins en fascioles jaunes et rouges :

**12. *P. hamatiferum*.** Long. 3 3/4 à 4, lat. 2 à 2 1/2 mill. Hemisphæricum, nigrum nitidum, antennis ad apicem crassioribus, connatis, fuscis; capite convexo, granuloso, rubido, secundum oculos antice anguste sulcato; prothorace granuloso, nigro, in margine antico et laterali pallide rubro; scutello rubro; elytris striatis, convexis, nigris, maculis 2 infra humerum, prima laterali parva, secunda media, antice bifida, litura secundum scutellum, hamulo ad basin adnexo rubris, tertia parte apicali flava, antice trifida, macula nigra punctiforme emittente; pedibus, antennis et prothorace infra, epipleuris abdomineque rubris. Brasilia mer., Boa sorta et Petropolis, in mensis novembbris et martis a D. J. Sahlberg captum.

VAR. corpore infra pedibusque pallide flavis. Petropolis in mense decembris detectum.

Espèce de couleur jaune à élytres offrant trois bandes noires flexueuses et dentées :

**13. *P. ramulosum*.** Long. 2 2/3, lat. 2 mill. Ovale, flavum nitidum; capite, fascia verticali, prothorace fascia lata in medio, lateribus abbreviata, elytris fasciis tribus (prima basali quadridentata, secunda media, antice et postice bidentata; antice et postice prolongata et ampliata, tertia obliqua tridentata ante apicem) nigris. Brasilia mer., Petropolis a D. J. Sahlberg detectum.

M. de Borre demande la parole et lit le travail suivant :

## NOTICE

SUR LES

### ESPÈCES DES TRIBUS

DES PANAGÉIDES, DES LORICÉRIDES, DES LICINIDES, DES CHLÆNIIDES  
ET DES BROSCIDES, QUI SE RENCONTRENT EN BELGIQUE.

Après la publication de mon travail synoptique sur les Géotru-

pides de Belgique (<sup>1</sup>), plusieurs de mes collègues voulurent bien émettre l'idée que l'étude d'autres groupes, ainsi faite succinctement et au point de vue tout pratique de la connaissance de nos insectes indigènes, serait de nature à donner de bons résultats ; car elle faciliterait à nos jeunes frères la détermination de leurs collections, écueil où viennent échouer tant d'aspirations scientifiques qui, un peu soutenues, auraient pu porter des fruits. Placés vis-à-vis de leurs chasses qui ne renferment que les espèces indigènes, ils n'ont que deux voies à suivre pour arriver à leur assigner leurs noms : Avoir recours d'abord à la complaisance de ceux qui les connaissent et les ont déjà nommées dans leurs collections ; mais ce n'est pas ce système trop commode qui les initiera à l'art si difficile d'étudier soi-même les caractères distinctifs de l'insecte. C'est un mode de procéder qu'on ne devrait employer qu'une fois ou deux, tout au début, et plutôt comme un contrôle de ses premiers essais et un point de repère pour les suivants. L'autre voie, c'est l'étude dans les ouvrages descriptifs, étude pleine de difficultés au commencement, et que rendent d'autant plus rebutante les circonstances, que ces ouvrages n'ont pas été écrits pour la Belgique, mais pour d'autres contrées (en général on n'a fait ici que des catalogues de noms), qu'un très-grand nombre d'entre eux, les meilleurs souvent, sont écrits dans des langues que tout le monde ne connaît pas, et enfin que l'amateur, avant d'être bien vieux et bien expert dans la science, reste dans une grande ignorance des ressources bibliographiques, des livres dont il pourrait s'aider, et qui sont parfois, à son insu, très à sa portée.

J'espére donc pouvoir donner encore quelque chose de directement utile en mettant à profit l'occasion de l'étude que je viens de faire de quelques parties de la collection de Carabiques du Musée Royal d'Histoire naturelle, pour publier sur les espèces belges de ces groupes une note analogue à celle que j'ai publiée en 1874 sur nos Géotrupides.

Mon travail comprendra les tribus des *Panagéides*, des *Lori-cérides*, des *Licinides* et des *Chlaeniides*, formant ce qu'on appelait au temps de Dejean les PATELLIMANES ; et j'y ajouterai les *Boscides*, groupe assez isolé par ses caractères et qui n'est représenté chez nous que par une seule espèce.

Le caractère commun des anciens PATELLIMANES est d'avoir chez les mâles les premiers articles (2 ou 3) des tarses antérieurs dilatés, non en une palette plus ou moins triangulaire, ou allant en s'élargissant de la base au sommet, comme c'est le cas chez les

(<sup>1</sup>) *Annales Soc. Entom. de Belg.* T. XVII, p. CXXXIV.

autres Carabiques à articles dilatés, mais en une espèce de petit carré, plus ou moins arrondi à ses angles; des brosses de poils garnissent en dessous les articles.

En parlant de chacune des quatre tribus, j'aurai soin d'indiquer pour nos espèces indigènes les ressemblances de physionomie pouvant porter à les égarer parmi les espèces d'autres groupes, et les caractères propres à les faire ramener à leur véritable place systématique.

### PANAGÉIDES.

Cette tribu, composée d'espèces fort intéressantes à tous égards, peut être regardée comme propre aux régions équatoriale et antarctique du globe; elle n'est représentée en Europe que par le genre *Panagæus*.

La Belgique ne possède de ce genre que deux espèces, que leur système de coloration et leur taille feront facilement confondre à première vue : le *P. crux-major* L., et le *P. quadripustulatus* Sturm.

**1. *Panagæus crux-major* Linné.** — Cette espèce, moins rare que la suivante, sans être cependant une espèce commune, existe dans la plus grande partie de l'Europe. Avec un petit nombre d'espèces de l'Amérique boréale et du Japon, elles sont les seuls représentants de la tribu dans les contrées tempérées de l'hémisphère septentrional; cependant leur aire géographique en Europe n'est pas exclusivement méridionale, et on les rencontre l'une et l'autre en Suède (<sup>1</sup>), mais pas en Norvège (<sup>2</sup>). Le *P. quadripustulatus* semble relativement moins rare dans les régions orientales que dans les régions occidentales de l'Europe.

En Belgique, les *Panagæus* existent aussi bien dans les provinces occidentales et jusque sur le littoral de la mer du Nord, que dans les provinces orientales. D'après quelques auteurs, le *P. crux-major* se prendrait en petites familles. Quant à moi, je n'ai jamais rencontré les deux espèces qu'en individus isolés (<sup>3</sup>).

Le *Panagæus crux-major* a la tête et le corselet noirs, les

(<sup>1</sup>) C.-G. Thomson, *Skandinaviens Coleoptera*. T. I, p. 270.

(<sup>2</sup>) H. Siebke. *Enumeratio Insectorum Norvegicorum, Fasciculus II, Catalogum Coleopterorum continens*. Christiania, 1873.

(<sup>3</sup>) Voici les localités belges dont le Musée Royal de Belgique possède le *P. crux-major* : Calmpthout, Laeken, Saint-Gilles, Linkebeek, Woluwe, Nicuport, Papiennes, Loen, environs de Liège, Roumont.— Localités étrangères : Coulommiers, Troyes, Sos (Lot-et-Garonne), Bavière, Trente, Val di Sole (Tyrol), Pesth, Parno (Hongrie), Rosenavie (id.).

élytres d'un rouge un peu orangé, avec la base et la suture noires, ainsi qu'une bande médiane transverse, formant par conséquent avec la suture une croix noire au milieu de quatre taches rouges, lesquelles ne sont pas séparées du bord extérieur par du noir, pas plus les postérieures que les antérieures. L'extrême bordure externe de l'élytre, surtout sa partie inférieure retroussée, est rouge d'un bout à l'autre, et par elle les taches antérieures et postérieures sont étroitement rejoindes.

Il existe une variété de cette espèce, le **P. trimaculatus** Dejean, où les bras de la croix sont interrompus, les deux taches de chaque élytre se touchant par conséquent sans interposition d'aucun filet noir (<sup>1</sup>).

La taille de *P. crux-major* est généralement un peu plus forte que celle de *P. quadripustulatus*; mais la différence n'est pas toujours sensible entre les petits exemplaires du premier et les grands du second.

**2. Panagæus quadripustulatus** Sturm. — Cette espèce plus rare que la précédente (<sup>2</sup>), comme nous venons de le dire, se reconnaîtra à ce caractère essentiel : la tache postérieure rouge de chaque élytre est bien arrondie et circonscrite de toutes parts par du noir; elle ne va donc pas jusqu'au bord externe (<sup>3</sup>).

Dans notre séance du 5 juin 1869, notre savant confrère M. Putzeys, nous a fait connaître une variété **trimaculatus** de cette espèce, d'après un individu pris par M. Colbeau aux environs de Louvain. Elle est remarquable par une fusion des taches rouge-

(<sup>1</sup>) La collection Wesmael contient deux exemplaires de cette variété, pris à Charleroi.

(<sup>2</sup>) Le Musée possède de cette espèce un exemplaire pris par moi à Ciney et plusieurs exemplaires belges, sans localité plus précise, de la collection Wesmael. — Localités étrangères : Luxembourg, Paris, Coulommiers, Saint-Imier (près Genève).

(<sup>3</sup>) Un autre caractère, moins saillant à première vue, réside dans la forme du corslet. Chez *Panagæus crux-major*, il est plus transversal et ses côtés ne sont pas absolument arrondis, mais un peu plus rétrécis et légèrement sinués vers la base, qui a ainsi un angle de chaque côté. Chez *P. quadripustulatus*, le corslet est d'une forme orbiculaire, simplement tronquée à la base et au sommet. Mais ce caractère n'est pas absolument constant, car M. Putzeys nous a fait connaître, dans la séance du 4 novembre 1871, une variété du *P. crux-major* où le corslet est aussi arrondi que dans le *P. quadripustulatus*. Cinq exemplaires de cette forme anormale avaient été pris à cette époque dans le parc du château de Longchamps, près Waremme, par MM. Weyers et Van Volxem. Notre savant collègue ayant négligé de donner un nom à cette variété ou aberration, je proposerai de la lui dédier (var. **Putzeysi**).

orangé analogue à celle qui se voit chez la variété de même nom de *P. crux-major*.

Chez les *Panagaeus*, les mâles se distinguent des femelles à la dilatation des deux premiers articles des tarses antérieurs, mais le deuxième seulement est dilaté en palette quadrangulaire, le premier forme un triangle.

## LORICÉRIDES.

Parmi les Panagéides, Lacordaire comprenait le genre **LORICERA**, genre à affinités multiples<sup>(1)</sup>, et qui a des caractères spéciaux et assez tranchés pour constituer une tribu presque à lui seul<sup>(2)</sup>.

On ne connaît de ce genre qu'un très-petit nombre d'espèces dans l'Amérique du Nord et une répandue dans le nord de l'Ancien Continent sur une aire très-étendue.

**Loricera pilicornis** Fabr. — Cette espèce qui, selon Lacordaire (*Gen. des Col.* I, p. 215, note 1), se trouverait aussi dans l'Amérique du Nord, est fort commune dans toute l'Europe tempérée, et notamment chez nous<sup>(3)</sup>.

Sa physionomie l'éloigne extrêmement des *Panagaeus*. Par ses formes, sa taille et sa coloration, c'est au milieu des *Anchomenus*,

(<sup>1</sup>) D'importants caractères le rapprochent peut-être avant tout des Carabides (*Nebria*, *Leistus*), tandis que la forte échancreure des jambes antérieures ne permettrait pas de le comprendre dans la Légion I des Carabiques de Lacordaire, à laquelle les Carabides appartiennent. Du reste, entre les Carabides et les Panagéides, il y a plus d'un passage. La tribu des Pamborides, proposée par Lacordaire, pour servir en quelque sorte de trait d'union entre ses Légions I et II, était formée par deux genres, dont l'un, les *Tefflus*, est décidément remplacé parmi les Panagéides, tandis que le genre australien des *Pamborus* a été au contraire rapproché des *Cyphrus*. Pour plus de détails, voir Schaum, *Naturg. der Ins. Deutschl.*, I, pp. 310-312, où la position des Loricérides est longuement discutée.

(<sup>2</sup>) Wollaston a établi un second genre sur une espèce de Madère, *Elliptosoma Wollastoni* Javet. Le Catalogus Coleopterorum de Gemminger et Harold, I, 212, place à côté de ces deux genres le *Lorostemma alutaceum*, espèce de l'Inde, décrite par Motschulsky.

(<sup>3</sup>) Les localités de Belgique d'où le Musée Royal l'a reçue, sont : Calmpthout, Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode, Laeken, Jette, Woluwe-Saint-Lambert, Boitsfort, Groenendael, La Hulpe, Linkebeek, Stockel, Saintes, Braine-le-Château, Diest, Bruges, Grammont, Lessines, Papignies, Ghislenghien, Hennuyères, Baudour, Liège, Angleur, Ougrée, Jemeppe, Engis, Hermaalle-sous-Huy, Baraque-Michel, Vliermael-Roodt, Ridderborn, Guygoven, Montagne Saint-Pierre, Saint-Hubert, Roumont, Samson, Hastière. — Localités étrangères : îles Britanniques, Monts Grimpiaux, Paris, Compiègne, Saint-Florentin (Yonne), Forêt d'Othe (Aube), Aude, Colmar, Creuznach.

*Agonum* et *Olisthopus* qu'il faut s'attendre à la voir égarée dans les collections des débutants inexpérimentés. Elle se reconnaîtra immédiatement à ses antennes poilues et dont le premier article, remarquablement grand et gros, forme une petite massue, aussi longue que les trois articles suivants réunis.

Chez les mâles, trois articles sont dilatés aux tarses antérieurs, et les palettes des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> sont absolument des palettes de Patellimanes.

### LICINIDÉS.

Deux genres de taille et de facies bien différents, les *Licinus* et les *Badister*, représentent seuls en Belgique, et même en Europe, cette petite tribu, dont les genres sont épars dans l'Ancien et le Nouveau Monde, et jusqu'en Australie.

Le genre *Licinus* comprend des espèces de taille moyenne, toujours noires, à corselet déprimé, souvent orbiculaire ou se rapprochant de cette forme. On les distinguera des *Chlaenius* de couleur foncée, à ce que, chez ceux-ci, le 3<sup>me</sup> article des antennes est plus long que le 4<sup>me</sup>, tandis que c'est le contraire chez les *Licinus*. De plus, les mâles des *Licinus* n'ont aux tarses des pattes antérieures que deux articles dilatés, tandis qu'il y en trois chez les mâles des *Chlaenius*. Nous avons en Belgique un *Chlaenius* noir, le *Chl. holosericeus* Fabr., que l'on distinguera aisément des *Licinus* à ces caractères, et aussi à ses téguments velus; ceux de nos *Licinus* sont glabres.

Je puis indiquer avec certitude comme habitant la Belgique, trois espèces de *Licinus*; *L. silphoides* Fabr., *L. depressus* Payk. et *L. Hoffmannseggi* Panzer, dont j'ai sous les yeux des exemplaires pris dans le pays.

Le Catalogue des Coléoptères, inséré dans le tome I de nos Annales, y ajoute (p. 123) le *L. cassideus* Fabr.; et cette indication n'a du reste rien d'inraisemblable, eu égard à l'habitat connu de cette espèce en Europe. Les autres espèces européennes du genre sont propres aux contrées méridionales et ne se trouvent pas chez nous (<sup>1</sup>).

(<sup>1</sup>) Je ne pense pas qu'il faille examiner au même titre que ces quatre espèces le *L. agricola* Olivier, espèce très-voisine du *L. silphoides*, avec lequel elle est extrêmement facile à confondre, mais dont elle se distingue par la ponctuation des élytres. Tandis que les interstries des élytres, chez *L. silphoides*, présentent une rangée assez régulière de forts points au milieu d'autres irréguliers et plus petits, il n'y a chez *L. agricola* qu'une seule espèce de points, les petits. *L. agricola* est un insecte italien, de l'Italie septentrionale surtout, mais qui se

**1. *Licinus silphoides*** Fabr. — Cette espèce est répandue dans une grande partie de l'Europe, surtout dans les contrées centrales, et aussi (avec des variétés) dans les contrées méridionales (<sup>1</sup>). C'est le moins rare de nos *Licinus*, ce qui ne veut pas cependant dire que sa capture soit fréquente. On le prendra dans certaines carrières de pierre calcaire, et je ne crois pas qu'il ait été rencontré ailleurs encore que dans les provinces de Liège, Namur et Luxembourg (<sup>2</sup>). Il est de taille moyenne, un peu large, avec un corselet très-large, orbiculaire, peu rétréci en arrière et fort déprimé sur son pourtour. La forte ponctuation des élytres leur donne une apparence très-rugueuse (<sup>3</sup>).

**2. *Licinus cassideus*** Fabr. — Si cette espèce s'est trouvée effectivement en Ardenne, le fait n'est pas extraordinaire; elle est indiquée avec certitude (<sup>4</sup>) dans les parties de l'Allemagne immédiatement à l'est du Luxembourg; mais son aire de dispersion

retrouve encore aux environs de Lyon. Schaum (*Nat. der Ins. Deutschl.*, I) ne le compte pas parmi les espèces d'Allemagne. MM. Stierlin et de Gautard (*Fauna Coleopterorum helvetica*) ne le citent pas davantage en Suisse. Il est vrai que MM. Weneker et Silbermann (*Catal. des Coléopt. de l'Alsace et des Vosges*, Strasbourg, 1866, p. 5) l'indiquent dans cette région, comme une espèce rare des terrains calcaires et jurassiques, et alors il s'approcherait assez d'Arlon; mais n'y a-t-il pas eu confusion avec *L. silphoides*? Notre collègue, M. Reiber, dans l'intéressant travail qu'il vient de publier (*Des régions entomologiques de l'Alsace et de la chaîne des Vosges*, Colmar, 1878), n'en parle pas pour cette même contrée. J'en crois devoir conclure qu'il n'y a guère lieu de penser que sa capture, même accidentelle, puisse avoir lieu chez nous.

(<sup>1</sup>) Il se trouve dans les îles Britanniques, d'où je l'ai reçu et où l'indique Sharp (*Catal. of Brit. Coleopt.* 1871, p. 2); mais il n'est cité, ni en Suède (Thomson, *op. cit.*), ni en Norvège (Siebke, *op. cit.*), ni dans les Pays-Bas (Everts, *Lijst der in Nederland voorkomende Schildvleugelige Insecten*, La Haye, 1875), contrée où le genre *Licinus* n'est pas encore connu.

(<sup>2</sup>) M. de Norguet (*Catal. des Coléopt. du Départ. du Nord*, Lille, 1863, p. 27) en signale la présence dans les dunes de Calais, tout comme le *L. depressus* a été rencontré chez nous dans les dunes, par Wesmael.

(<sup>3</sup>) Les collections du Musée Royal en possèdent de Flémalle-Haute et Rochefort. Wesmael (*Rapport du 22 mai 1842 au Ministre de l'Intérieur. Ann. Soc. Ent. Belg.* XV, 225) le signale à Chokier, près de la première de ces localités, mais l'espèce manquait à sa collection. — Localités étrangères : îles Britanniques, Tonnerre, Saint-Florentin (Yonne), Gy sur Seine (Côte-d'Or), Perpignan, Sicile, Constantine.

(<sup>4</sup>) Schaum, *Nat. Ins. Deutschl.*, I, 345. M. de Norguet (*Suppl. au Catal. des Col. du Dép. du Nord*, Lille, 1867, p. 6) en cite aussi une capture à Valenciennes, par M. Marmottan. Il figure encore, comme très-rare, dans le *Catalogue des Coléoptères du Département de la Somme. Mémoires de la Soc. Linn. du Nord de la France*, IV, 417.

s'étend plutôt sur le midi de l'Europe centrale, depuis la Suisse et les parties voisines de la France jusqu'en Hongrie et au delà, vers les régions du Caucase (¹).

C'est une espèce à peu près de même taille que *L. silphoides*, mais qui, loin d'avoir un aspect rugueux, est plutôt lisse, ses stries étant presque imperceptibles et la ponctuation de ses interstries plans très-fine. Le corselet est orbiculaire comme celui du *silphoides*, mais plus plan. La physionomie entière rappelle un peu le *Pœcilius punctulatus*.

**3. Licinus depressus** Payk. — D'après Schaum (*Nat. Ins. Deutschl.*, I, p. 345), cette espèce aurait en Europe une aire géographique assez vaste, mais serait plus répandue dans les contrées orientales de l'Allemagne que dans les contrées occidentales. Cependant il semblerait qu'elle s'étende d'une manière très-marquée à travers la région maritime de l'Europe nord-ouest, et qu'à cette extension, attestée dans notre pays par l'exemplaire pris par Wesmael en 1841, dans les dunes (²), se rattache son habitat dans les îles Britanniques (³), en Suède, où elle est le seul *Licinus* (⁴), ainsi qu'en Norvège, près de Christiania (⁵). Quoiqu'on l'ait signalée aux deux extrémités de la Belgique, et qu'elle ait été encore prise par M. Lelièvre, à Valenciennes (⁶), c'est toujours une espèce rare pour notre faune (⁷).

Elle a une très-grande ressemblance avec le *L. cassideus* par l'aspect des élytres, à interstries plans, très-finement ponctués et entre lesquels les stries se marquent à peine. Mais la tête est relativement plus petite, et le corselet se rétrécit un peu vers la base.

(¹) D'après les ouvrages cités plus haut de MM. Thomson, Siebke et Sharp, cette espèce manque à la Scandinavie et aux îles Britanniques. Ses captures dans le nord et l'est de la France et celles qui pourraient se faire chez nous se rapportent évidemment aux limites occidentales extrêmes de son aire.

Le Musée Royal en possède de Paris, des environs de Genève, de Kissingen et de Bude.

(²) *Rapport du 22 mai 1842 à M. le Ministre de l'Intérieur. Ann. Soc. Ent. Belg.*, XV, 225.

(³) Sharp, *op. cit.*, p. 2.

(⁴) Thomson, *op. cit.*, I, p. 268.

(⁵) Siebke, *op. cit.*, p. 102.

(⁶) A. de Norguet, *Deuxième Supplément au Catalogue des Coléoptères du Département du Nord*, Lille, 1873, p. 8.

(⁷) Comme exemplaire belge, le Musée Royal ne possède que l'individu pris dans les dunes par Wesmael. — Localités étrangères : Rodenhof, dans le grand-duché de Luxembourg (Cam. Van Volxem), le mont Schoeckl, en Styrie (pris par M. Th. Le Comte) et Parno, en Hongrie (reçu de M. de Horvath).

La taille est notablement plus petite : tandis que *L. cassideus* a environ 15 millimètres, *L. depressus* n'en a que 10 à 11.

**4. *Licinus Hoffmannseggi* Panzer.** — Cette espèce, caractéristique de la région montagneuse qui s'étend à travers l'Europe centrale, depuis les Carpathes jusqu'aux Alpes (¹), n'est connue en Belgique que par quelques captures (²).

Elle est fort aisée à distinguer des espèces précédentes. Son aspect brillant, ses stries bien marquées et séparées par des interstries bien convexes, sa configuration générale lui donnent de la ressemblance avec les Féronides du genre *Steropus*. Son corselet est subcordiforme, par conséquent fortement rétréci en arrière et rappelle de son côté les *Pterostichus*.

Après avoir ainsi passé en revue nos quatre *Licinus*, je crois bien faire d'en donner un petit tableau synoptique :

	Corselet orbiculaire . . . . .	1
	— rétréci en arrière . . . . .	2
1	Élytres à stries bien marquées; interstries avec une fine ponctuation et des séries de points plus gros.	<i>silphoides</i> .
	— — presque effacées; ponctuation des interstries très-fine.	
		<i>cassideus</i> .
2	Élytres à stries bien marquées; interstries convexes. <i>Hoffmannseggi</i> .	
	— — presque effacées; interstries plans.	<i>depressus</i> .

Le genre *BADISTER*, représenté en Europe et en Belgique par quatre espèces, comprend des Carabiques de petite taille et qui pourraient être confondus par les débutants : nos deux premières espèces avec le *Stenolophus leutonus*, qui a à peu près la même taille et un système de coloration assez analogue, la troisième avec

(¹) Je la trouve indiquée comme caractéristique de la région vosgienne (altitudes de 250 à 1,000 mètres), mais non de la région subalpine (1,000 mètres et plus), dans le récent ouvrage de M. Reiber, cité plus haut. Le *Catalogue des Coléoptères de l'Alsace et des Vosges*, par Wencker et Silbermann, p. 5, n'en cite qu'une capture par M. Puton près de Remiremont. Ces captures dans la région lorraine et celles qui ont été faites dans nos Ardennes, à des altitudes analogues, sont les derniers vestiges occidentaux de son aire.

D'après le *Catalogue des Coléoptères du Département de la Somme*, qui vient de paraître sans nom d'auteur dans les *Mém. de la Soc. Linnéenne du Nord de la France*, IV, *L. Hoffmannseggi* aurait été pris dans ce département, au bois de Boves, par M. Le Correur. Le fait, s'il est bien avéré, serait intéressant à noter.

(²) A deux reprises, Wesmael l'a trouvé au Bois Saint-Michel, près Saint-Hubert. (*Rapports*, etc. *Ann. Soc. Ent.*, XV, 223 et 229.) Le Musée ne possède d'autres exemplaires belges que ceux-là. — Local. étrang. : Alpes.

*l'Acupalpus meridianus*; enfin, la dernière n'est pas sans avoir quelques rapports d'aspect avec les *Anchomenus*, et en même temps un peu avec certains Troncatipennes.

Chez les *Badister* mâles, deux articles seulement sont dilatés aux tarses en palettes quadrangulaires.

**1. Badister unipustulatus** Bonelli. — Cette espèce, très-facile à confondre avec la suivante, est répandue dans toute l'Europe tempérée, mais nulle part elle n'est indiquée comme commune. Sa forte tête, qui est un des caractères qui la distinguent de *B. bipustulatus*, l'a fait nommer aussi *B. cephalotes*. J'indiquerai tantôt les caractères les plus propres à séparer les deux espèces.

Elle n'était pas indiquée d'abord au Catalogue publié dans le tome I de nos Annales. Elle y a été ensuite ajoutée (Addenda, Tome I, p. 176), d'après une capture faite à Heyst par feu M. A. Bouillon (¹).

**2. Badister bipustulatus** Fabr. — Cette espèce est beaucoup plus commune que la précédente, et répandue dans toute l'Europe, sauf les contrées les plus septentrionales (²).

Elle a le même système de coloration que l'espèce précédente, c'est-à-dire qu'elle a la tête noire, les antennes rougeâtres, mais rembrunies dans leur milieu, le corselet jaune-rougeâtre en dessus et en dessous, mais le mésosternum et le métasternum sont noirs, ainsi que l'abdomen. Quant aux élytres, elles sont d'un noir brillant, à léger reflet bleu d'acier, avec la base jaune-rougeâtre, et cette dernière couleur se prolonge à la fois étroitement sur le bord extérieur de l'élytre, et très-largement sur la suture, vers le bout de laquelle elle se dilate en une tache ronde commune. Ce système de coloration de ces deux espèces de *Badister* rappelle assez bien celui du *Stenolophus letonus*, comme je le disais tantôt; mais tout d'abord, chez ce dernier, il n'y a pas prolongement de la couleur

(¹) La collection du Musée Royal en possède les débris d'un exemplaire belge de la collection Wesmael et un exemplaire pris par moi à Lixhe, près de Visé. — Localité étrangère : Genève.

(²) Elle se trouve (ainsi que *B. unipustulatus*) dans la Suède méridionale et moyenne, suivant Thomson (*op. cit.*, p. 268) et, près de Christiania (Siebke, *op. cit.*, p. 103). M. Everts la signale dans les Pays-Bas, où *B. unipustulatus* manquerait. (Everts. *Lijst der in Nederl. voork. Schidvl. Ins.*, p. 5).

Les localités belges d'où le Musée Royal la possède, sont : Bruxelles, Saint-Gilles, Laeken, Auderghem, Groenendael, Héverlé, Knoeke, Selzaete, Lessines, Jemeppe, Milmort, Ridderborn, Roumont, Carlsbourg, Dinant. — Localités étrangères : Rodenhof, Maestricht, Sluyskill, Paris, Coulommiers, Troyes, Chennegy (Aube), Divonne (Ain), Salève, Sos (Lot-et-Garonne), Genève, Peney près Genève, Pavie, Rosenavie (Hongrie), Cassovie (id.), Minsk (Lithuanie), Tanger.

rougeâtre sur la suture et encore moins dilatation de cette bande suturale en une macule ronde. D'ailleurs, les *Stenolophus* sont des Harpalides, et, chez leurs mâles, trois articles des tarses antérieurs sont fortement dilatés en triangles. Il y a encore bien d'autres différences sur lesquelles il n'y a pas à insister, car l'analogie est toute superficielle et ne résiste pas au premier examen.

Mais c'est le moment de faire connaître les différences spécifiques entre *B. unipustulatus* et *B. bipustulatus*.

La tête plus grosse du premier est un caractère qui n'est bien appréciable que si on a quelques individus de part et d'autre à mettre en comparaison. On a également observé que *B. unipustulatus* a l'écusson toujours jaune-rougeâtre, tandis qu'il serait brun ou presque noir chez *B. bipustulatus*; mais ce caractère a peu de valeur, car on trouve des *B. bipustulatus* à écusson parfaitement jaune-rougeâtre, et précisément le plus souvent chez des exemplaires de taille un peu forte, à tête assez forte aussi, variété qui constitue le ***B. lacertosus*** de Sturm et de Dejean, et qu'il deviendrait bien difficile de séparer du *B. unipustulatus*. Heureusement, nous avons un caractère bien meilleur, tout à fait constant, et le seul par conséquent dont on fera bien d'user en pratique, dans la couleur des parties latérales, ou épisternums du mésothorax, qui sont jaune-rougeâtre chez *unipustulatus*, noires, comme tout le reste de la poitrine, chez *bipustulatus*.

**3. *Badister humeralis*** Bonelli. — Cette espèce, à laquelle il serait peut-être convenable de restituer, comme le font Gemminger et Harold (<sup>1</sup>), le nom plus ancien et presque oublié de *sodalis* Duftschmidt, est beaucoup plus petite que les deux précédentes et ne saurait être confondue avec elles. Sa couleur est d'un brun de poix presque noirâtre, avec le tour des élytres finement rougeâtre, ainsi qu'une forte tache humérale. Cette tache peut s'étendre parfois à toute la base de l'élytre, ainsi que je le vois dans un exemplaire de la collection Wesmael. C'est un système de coloration qui rappelle assez les espèces du genre *Acupalpus*, qui s'en distingueront aisément par les caractères importants déjà indiqués, qui séparent les Harpalides des Licinides (<sup>2</sup>).

Cette espèce, assez commune dans tout le centre de l'Europe, présente une variété, le *B. dorsiger* de Duftschmidt, qui joint à une taille double une tête très-grosse. Cette variété est surtout méridionale et ne se trouve pas, je pense, en Belgique (<sup>3</sup>).

(<sup>1</sup>) *Catalogus Coleopterorum*, I, p. 239.

(<sup>2</sup>) Localités belges des exemplaires du Musée : Bruxelles, Givry (Hainaut). — Localités étrangères : Paris, Troyes, Chennegy, environs de Genève.

(<sup>3</sup>) Le Musée Royal ne la possède pas.

**4. Badister peltatus** Panzer. — Cette espèce, un peu plus grande que la précédente, est aussi répandue dans tout le centre de l'Europe, mais plus rare en Belgique. Elle ne figurait pas d'abord dans le Catalogue du tome I de nos Annales, et n'a été ajoutée que plusieurs années après (T. VI, p. 177), comme prise à Bruxelles et à Schilde (province d'Anvers), par feu M. Parys (1).

Sa physionomie générale, la forme de son corselet surtout, rappelle les petites espèces du genre *Anchomenus*, dont on la distinguerà par la forme patellimane des articles dilatés des tarses et par le premier article des antennes, moins épais que les suivants, le contraire de ce qu'on voit chez les *Anchomenus*. Elle est d'un noir assez brillant, avec les pattes d'un brun testacé, ainsi qu'un filet extrêmement étroit, bordant le corselet et les élytres.

De nos quatre espèces de *Badister*, le *B. bipustulatus* est la seule qui soit un insecte commun chez nous. Les trois autres ne me sont connues de Belgique que par quelques captures sporadiques et qui ne me permettent pas jusqu'à présent de former aucune conjecture sur les particularités de leur distribution géographique chez nous, même en les rapprochant des indications résultant de la faune des pays voisins. Elles n'y sont pas communes non plus. Si elles sont indiquées toutes quatre dans le *Catalogue of British Coleoptera*, de M. D. Sharp, M. Everts n'indique pour les Pays-Bas que *B. bipustulatus* commun, et *B. humeralis*, quelques captures (2). En Scandinavie, M. Thomson (3) n'indique que trois espèces, et rares toutes trois; c'est le *B. humeralis* qui manque là. En Norvège, Siebke n'indique que quelques captures du *B. bipustulatus*.

Pour terminer, je donnerai un tableau synoptique des différences marquées de ces quatre espèces.

	Corselet jaune-rougeâtre . . . . .	1
	— noir ou brun; taille plus petite. . . . .	2
1	Episternums du mésothorax jaune-rougeâtre. . . . .	<i>unipustulatus</i> .
	Mésosternum tout noir. . . . .	<i>bipustulatus</i> .
2	Élytres noires, finement bordées extérieurement de rougeâtre. . . . .	<i>peltatus</i> .
	— avec une tache humérale rougeâtre, envahissant parfois toute la base. . . . .	<i>humeralis</i> .

(1) Le Musée Royal en possède un exemplaire pris par moi à Bornhem, dans la province d'Anvers. — Localités étrangères : îles Britanniques, Paris, Le Perche, Troyes, Sos.

(2) *Lijst der in Nederland voorkomende Schildvleugelige Insecten*, p. 5-6.

(3) *Skandinaviens Coleoptera synoptiskt bearbetade*, I, p. 268-269.

## CHLÆNIIDES.

Je réunirai sous ce nom, comme le fait Schaum (*Naturg. Ins. Deutschl.*, I, 322), trois genres belges qui, dans l'état actuel de la science, devraient plutôt être considérés comme appartenant chacun à une tribu différente (*Callistus*, *Chlaenius* et *Oodes*); mais, quand on n'examine que les matériaux restreints fournis par une contrée aussi peu étendue que la Belgique, il est inutile, si pas même nuisible, de multiplier les coupes systématiques.

En tête de chaque genre, je dirai cependant quelques mots des caractères de ces trois tribus, ou sous-tribus, de Patellimanes, car il n'est pas bien certain que, séparées, elles aient dans le système une valeur absolument égale à celle des Panagéides ou des Lici-nides. L'ensemble des Carabiques, ou même, si l'on veut, des coléoptères, des insectes, des articulés, des animaux, est comme un tronc ramifié, dont les branches, rameaux et ramuscules sont loin d'être de même grosseur ou subdivisés tous symétriquement un même nombre de fois, avant d'arriver aux jeunes pousses, les espèces.

Dans leur ensemble, ces trois groupes diffèrent des Panagéides par l'absence d'un col ou rétrécissement entre la tête et le corselet. Comme Lacordaire<sup>(1)</sup> le fait remarquer, les Loricérides, s'ils n'avaient ce col, se rapprocheraient plus des Chlæniides que des Panagéides, où il les a placés; nous avons vu qu'il était indispensable d'en former une tribu propre.

La limite entre les Chlæniides et les Licinides, quoique bien tranchée en fait, repose plutôt sur divers petits détails que sur un caractère aussi nettement établi. Les derniers n'ont pas de dent dans l'échancrure du menton, tandis que les Chlæniides, sauf quelques exceptions présentées par des genres exotiques, ont une dent assez bien marquée, très-souvent bifide au bout. La troncature terminale des mandibules est un caractère constant chez les Licinides, tandis que les mandibules sont aiguës au bout chez les Chlæniides. Chez ceux-ci, il y a toujours au moins trois articles dilatés aux tarses antérieurs des mâles, tandis que, si les *Badister* en présentent le même nombre, les *Licinus* n'en ont que deux. Enfin on remarque que la tête des Licinides n'est pas rétrécie en avant comme celle des Chlæniides.

Les Chlæniides se trouvent dans toutes les contrées du globe. Certaines régions ont des genres qui leur sont tout à fait propres; mais le grand genre *Chlaenius*, l'un des plus nombreux en espèces

(1) *Genera des Coléoptères*, I, 209.

parmi les Carabiques (<sup>1</sup>), est largement représenté dans les cinq parties du monde.

Le genre *CALLISTUS*, pour lequel il me semble qu'on devra finir par adopter l'avis de notre éminent collègue M. de Chaudoir (<sup>2</sup>), d'en former, avec les deux genres exotiques *Callistomimus* Chd. et *Callistochrous* Chd., une petite tribu des Callistides, a été l'objet des discussions les plus fréquentes et des opinions les plus variées quant à sa place dans le système. Les anciens auteurs le plaçaient sans hésiter à côté des *Chlaenius*, dont bien des affinités le rapprochent. La forme presque aciculée du dernier article de ses palpes n'avait pas engagé Dejean (<sup>3</sup>), ni de La Ferté-Sénectère (<sup>4</sup>), à l'en écarter. M. de Chaudoir (<sup>5</sup>) a le premier fait remarquer qu'à côté des tarses de *Patellimanes* ou de *Chlaenius*, le *Callistus lunatus*, type et aujourd'hui seule espèce du genre (car les autres sont placées dans le genre *Callistomimus*), avait une bouche toute différente, et que l'ensemble de la languette et des paraglosses et la forme des palpes devaient le faire rapprocher du genre exotique des *Anchonoderus*. Lacordaire, par une innovation beaucoup plus hardie, trop hardie même et que l'usage a condamnée, reprenant les *Callistus* et les *Anchonoderus* et empruntant à diverses tribus quelques autres genres ayant des caractères buccaux analogues (tels que les *Lachnophorus* et les *Ega*) en fit une tribu des Anchonodérides, et, pour être conséquent avec lui-même dans l'importance qu'il donnait ainsi à la forme des palpes, plaça cette tribu avant celle des Bembidiides, les véritables Subulipalpes, ainsi presque à la fin des Carabiques. Mais cette place dans le système et la valeur des affinités entre les genres ainsi réunis furent contestées, surtout par Schaum et par M. H.-W. Bates, et la plupart des auteurs de catalogues et de travaux fauniques ont continué à placer les *Callistus* tout à côté des *Chlaenius*. Dans son travail de 1872 (p. 384), M. de Chaudoir, continuant à défendre l'opinion contraire, se décide à proposer comme transaction la création d'un groupe des Callistides pouvant demeurer à proximité des Chlaeniides, tandis que d'autres petits groupes, ayant pour types les *Anchonoderus* et les *Lachnophorus*, iront prendre place au voisinage des

(<sup>1</sup>) M. de Chaudoir en énumère et décrit 404 dans sa récente Monographie. (*Annal. Museo Civico di Stor. nat. di Genova*, VIII, 1876.)

(<sup>2</sup>) *Observations sur quelques genres de Carabiques, etc.*, *Bull. de Moscou*, 1872, I, 382.

(<sup>3</sup>) *Species des Coléoptères*, II, 293.

(<sup>4</sup>) *Annales de la Société Entomologique de France*, 1851, 229.

(<sup>5</sup>) *Mémoire sur les Carabiques*, II<sup>e</sup> partie, p. 130 (*Bull. de Moscou*, XXIII, 1850).

tribus d'où ces autres genres ont été arrachés. C'est ce qu'on devra finir par faire pour tous les genres aberrants et à connexions multiples.

**Callistus lunatus** Fabr. — C'est la seule espèce belge et européenne du genre *Callistus*, et même, d'après M. de Chaudoir, la seule des dix espèces énumérées par le *Catalogus Coleopterorum* de Gemminger et Harold (I, 213) qui doive rester dans le genre.

Elle habite les terrains calcareux, aux endroits secs et très-exposés au soleil. C'est ainsi qu'il faudra la rechercher surtout dans certaines de nos carrières ayant une exposition méridionale, telles que la carrière du Prince près de Colonster sur l'Ourthe.

Son aire géographique dans l'Europe moyenne et méridionale est assez étendue, tout en restant surtout déterminée par la présence du calcaire. Le *Callistus lunatus* habite la péninsule hispanique, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Russie méridionale, et s'étend en Asie jusqu'en Perse. En Italie, il existe seulement dans les provinces septentrionales<sup>(1)</sup>. Dans le nord de la France, il commence à devenir rare; ainsi M. de Norguet<sup>(2)</sup> ne l'indique pas dans le département du Nord et cite seulement, d'après Fairmaire et Laboulbène, sa présence à Calais. Suivant M. Everts, il n'existe pas dans les Pays-Bas<sup>(3)</sup>. Les ouvrages fauniques de MM. Thomson et Siebke constatent son absence de la péninsule scandinave. Schaum<sup>(4)</sup> nous donne, comme sa limite dans le nord de l'Allemagne, Goettingue et Elberfeld à l'ouest, Tharand et Naumburg à l'est; au nord de ces points, il faut remarquer que le calcaire fait défaut.

En Belgique, à cause de cette relation avec les roches calcaires, on peut le regarder comme une espèce propre à nos provinces orientales, et il faut sans doute regarder ses captures dans la Belgique des plaines comme tout à fait accidentnelles. Telle est une capture faite par C. Van Volxem dans le macadam du boulevard du Régent, à Bruxelles (*Comptes-rendus*, séance du 4 mai 1872)<sup>(5)</sup>, et probablement une autre plus récemment faite à Louvain par M. de Troostembergh<sup>(6)</sup>.

(1) De Bertolini, *Catalogo topogr. e sinon. dei Coleott. d'Italia*, p. 44.

(2) *Catalogue des Col. du Départ. du Nord* et ses *Suppléments*.

(3) M. le Dr Candèze, présent à la séance, dit qu'il a trouvé cette espèce, il y a quelques jours, fort abondante à Fauquemont (Limbourg néerlandais).

(4) *Naturg. Insect. Deutschl.*, I, 326.

(5) M. Weyers l'a une fois prise à Molenbeek-Saint-Jean.

(6) De Belgique, le Musée Royal le possède de : Bruxelles (l'exemplaire pris par Van Volxem), Angleur, Loen et Lixhe près Visé, Dinant, Bouvignes, Houx, Samson, Rochefort. — Localités étrangères : Troyes, Forêt d'Othe (Aube), Coulommiers, Paris, Auxerre, Sos, Colmar, Genève, Rosenavie (Hongrie).

C'est une charmante petite espèce de Carabique qu'il est, je pense, absolument impossible de confondre avec aucune autre (<sup>1</sup>). Son corselet est d'un beau rouge, ainsi que ses élytres, marquées chacune de trois taches noires, une humérale, une terminale occupant tout le bout de l'élytre et une latérale vers le milieu de l'élytre, assez large, mais n'arrivant pas à la suture. Malheureusement cette coloration vive et brillante n'est pas durable; elle se ternit rapidement et jaunit après la mort.

Le genre *CHLÆNIUS*, à cause de son importance générale et du nombre des espèces qui le représentent en Belgique, méritera de nous occuper davantage.

J'ai dit tantôt qu'il était répandu sur tout le globe. Sauf quelques espèces exotiques de très-grande taille et un aussi petit nombre d'espèces de taille assez petite, il se compose de Carabiques de taille moyenne, c'est-à-dire comprise entre 10 et 15 millimètres. La coloration qui domine dans le genre et dans la plupart des espèces de notre pays est un vert clair assez brillant, souvent relevé de teintes métalliques, mais adouci par la pubescence caractéristique de ce genre; il existe aussi souvent des taches ou un pourtour des élytres d'un jaune pâle assez livide. En passant en revue nos espèces, nous pourrons mieux voir les modifications qu'elles présentent dans cet aspect général.

Plusieurs genres et sous-genres ont été créés aux dépens du genre *Chlaenius*, tel qu'il était compris par Dejean, mais aucun n'intéresse la faune belge.

Quant à leurs habitudes, ce sont des coléoptères qui recherchent beaucoup les lieux humides. Je recommanderai surtout à ceux qui veulent s'en procurer, les rivages caillouteux des rivières de la Belgique orientale, où on les découvrira, en compagnie de divers autres genres de Carabiques, sous les pierres et les galets roulés. Les expériences de plusieurs de nos collègues ont aussi appris qu'ils sont au nombre des espèces que l'on attire le mieux dans les pièges amorcés par des crevettes, de la viande, du fromage. Si les Carabiques, lorsqu'on les prend, émettent généralement un liquide d'une odeur désagréable, les *Chlaenius* peuvent être regardés comme étant des plus infects sous ce rapport.

Je passe à l'énumération de nos espèces indigènes :

Au préalable, je crois devoir parler d'une espèce de l'Europe méridionale, mais qui a une colonie, séparée de son aire géogra-

(<sup>1</sup>) Un de mes anciens aides-préparateurs, chargé du triage préliminaire des chasses, a eu quelque difficulté à apprendre à le considérer comme un carabique, tant sa couleur lui semblait inadmissible pour cette famille.

phique, assez près de nous pour qu'il n'y ait pas d'invraisemblance absolue dans l'idée que quelque exemplaire s'en renconterait dans les parties les plus orientales de la Belgique (¹).

Je veux parler du **Chlaenius velutinus** Duftschmidt, que Schaum (*Nat. Ins. Deutschl.* I, 327) comprend parmi les *Chlaenius* de l'Allemagne, à cause de sa présence dans la vallée de la Moselle, à quelques lieues de nos frontières par conséquent. Mais c'est une station isolée de cette espèce, qui ne se trouve pas dans le reste de l'Allemagne, ni dans tout le nord de la France (²), pas plus que nulle part ailleurs à une telle latitude.

C'est une espèce d'une taille supérieure à celle de nos espèces communes, ayant 15 à 16 millimètres. Elle a le corselet métallique, les élytres d'un vert un peu foncé et pourtant assez brillant, quoique la pubescence soit épaisse et courte; enfin une bordure d'un jaune testacé entoure les élytres, prenant naissance un peu plus bas que l'épaule et s'élargissant très-légèrement et insensiblement vers le sommet des élytres; les pattes sont aussi d'un jaune clair, ainsi que les antennes. L'abdomen est noir, sans bordure jaune.

La bordure jaunâtre des élytres, sans dilatation au bout, lui est commune avec une de nos espèces belges, le *Chl. variegatus* Fourcroy, mais celle-ci est de plus petite taille, a des antennes jaunes à la base seulement et brunes à l'extrémité, et le ventre bordé de jaune.

### 1. **Chlaenius variegatus** Fourcroy (*agrorum* Oliv., Dejean, *marginatus* Fairm. et Laboulb.).

Cette espèce, la seule des espèces actuellement connues comme belges qui ait une bordure uniforme jaunâtre autour des élytres, n'a que 12 millimètres de longueur environ. Ses antennes sont rembrunies à partir du 4<sup>e</sup> article. Son corselet n'est pas métallique, mais de la même nuance vert-gai que les élytres; la pubescence de celles-ci est plus faible que chez le *Chl. velutinus*.

Une autre de nos espèces indigènes, le *Chl. vestitus*, a aussi les

(¹) D'après feu Mathieu (*Ann. de la Soc. Ent. Belge*, I, 125, note), le *Chl. festivus* Fabr. aurait été trouvé près de Hollerich (grand-duché de Luxembourg) par M. le Dr Layen, qui a fait autrefois partie de notre Société. Mais je suis porté à croire, si le fait de la capture d'une grande espèce de *Chlaenius* si près de nous est authentique, qu'il s'agit, non du *Chl. festivus*, qui, pas plus que le *Chl. spoliatus*, n'a jamais été trouvé si au nord de sa zone véritable, mais du *Chl. velutinus*, ce qui serait moins invraisemblable, puisqu'il habite bien près de là. Ces trois espèces sont du reste assez voisines l'une de l'autre pour qu'une telle confusion ait pu avoir lieu.

(²) Le Musée Royal en possède des exemplaires des environs de Genève, et, en 1866, je l'ai pris à Vichy en assez grande quantité.

élytres ceintes de jaunâtre; mais cette bordure, près du sommet de l'élytre, double subitement de largeur et forme ainsi une sorte de tache postérieure. L'abdomen du *Chl. restitus*, comme celui du *velutinus*, est tout noir, tandis que celui du *Chl. variegatus* est largement bordé de jaune.

Le *Chl. variegatus* est une espèce spéciale à nos provinces orientales, plus particulièrement à la vallée de la Meuse et à celles de ses affluents de droite. Elle n'est pas très-abondante (<sup>1</sup>).

Quant aux contrées qui nous avoisinent, ce *Chlaenius* a été cité aux environs de Lille (<sup>2</sup>), et d'Abbeville (<sup>3</sup>). Il manque dans les Pays-Bas (<sup>4</sup>), en Angleterre (<sup>5</sup>); mais il est indiqué comme commun en Alsace (<sup>6</sup>) et, d'après Schaum (<sup>7</sup>), c'est aussi une espèce des provinces rhénanes supérieures. En somme, son aire embrasse le sud-ouest du continent européen, et fait une pointe vers le nord dans les contrées où coulent le Rhin et la Meuse. Il est commun surtout en Espagne, franchit le détroit de Gibraltar et s'étend dans le Maroc et l'Algérie.

**2. Chlaenius holosericeus** Fabr. — Cette espèce se distingue de nos autres *Chlaenius* par sa couleur noire, qui la rapproche au premier coup d'œil des *Licinus*; mais elle s'en distinguera bien par la forme de la tête et du corselet, un léger reflet bronzé que conservent les élytres, leur pubescence, trois articles dilatés au lieu de deux aux tarses antérieurs des mâles, etc. Plus loin, j'aurai à parler d'une autre espèce noirâtre, le *Chl. sulcicollis*, extrêmement rare en Belgique, et j'indiquerai les caractères qui les distinguent.

Cette espèce n'est pas non plus commune chez nous; mais c'est dans la Campine ou à proximité qu'on l'a le plus souvent rencontrée (<sup>8</sup>).

M. Everts ne la mentionne pas dans son Catalogue des Coléoptères des Pays-Bas; cependant il serait singulier que de la Campine belge elle ne s'étendît pas dans le Brabant néerlandais. Elle est

(<sup>1</sup>) Jemeppe-sur-Meuse et Hastière sont les deux seules localités de Belgique d'où le Musée la possède. — Localités étrangères : Paris, Leucate (Aude), environs de Genève, Madrid, Espagne, Coimbre, Portugal, Alger, Bône, Tanger.

(<sup>2</sup>) De Norguet, *Catalogue des Coleopt. du Départ. du Nord*, p. 27.

(<sup>3</sup>) *Catal. des Coleopt. du Départ. de la Somme* (*Mém. Soc. Lim. du Nord de la France*, IV, 116).

(<sup>4</sup>) Everts, *Lijst der in Nederl. voork. Schildvl. Insecten*.

(<sup>5</sup>) Sharp, *Catal. of. British Coleoptera*.

(<sup>6</sup>) Wencker et Silbermann, *Catal. des Coleopt. de l'Alsace et des Vosges*, p. 4.

(<sup>7</sup>) *Naturg. Insect. Deutschl.*, I, 330.

(<sup>8</sup>) Les localités belges des exemplaires du Musée sont Hérenthal et Louvain. — Localités étrangères : Paris, Saint-Florentin (Yonne).

indiquée en Angleterre par M. Sharp (<sup>1</sup>), en Suède, où elle est rare (<sup>2</sup>). M. de Norguet (<sup>3</sup>) la dit rare dans le département du Nord ; elle se rencontre cependant dans toute la France jusqu'aux Pyrénées, qu'elle paraît ne pas dépasser. C'est une espèce du centre et du nord de l'Europe, et même asiatique, s'étendant fort loin en Sibérie et en Perse jusqu'auprès de Téhéran (<sup>4</sup>).

**3. Chlænius nigricornis** Fabricius. — Cette espèce, ainsi que la suivante, avec laquelle il importe d'apprendre à nos jeunes collègues à ne pas la confondre, est assez répandue en Belgique, aussi bien dans les provinces occidentales et centrales que dans les provinces wallonnes ou orientales.

Le caractère distinctif fondamental réside dans la forme du corselet qui, chez *nigricornis* et sa variété *melanocornis*, est aussi large en arrière qu'en avant, donc presque quadrangulaire, avec des angles postérieurs obtus, arrondis, tandis que, chez le *Chl. Schranki* et chez sa variété *tibialis*, il est un peu rétréci en arrière et a les angles droits et pointus. La coloration de l'un et de l'autre est vert-clair, avec un corselet généralement métallique; cependant elle est en général plus brillante chez *Schranki* que chez *nigricornis*. Il n'existe aucune bordure jaunâtre aux élytres dans ces deux espèces. Le premier article des antennes seul est rougeâtre chez *nigricornis*, les trois premiers chez *Schranki*. Les stries des élytres sont beaucoup plus fortement marquées chez *nigricornis* que chez *Schranki*.

Quant à la couleur des pattes, elle varie dans les deux espèces. La forme typique du *Chl. nigricornis* a les pattes d'un brun de poix plus ou moins foncé; mais une variété fort répandue de cette espèce, **Chl. melanocornis** Dej., a les pattes rouges. *Chl. Schranki* typique a les pattes rouges, mais sa variété *tibialis*, que beaucoup d'auteurs considèrent même comme une espèce, a les cuisses noires, les tibias d'un testacé assez pâle, les tarses bruns.

La collection de feu Wesmael renfermait quatre mâles et une femelle d'une variété d'une teinte bronzée très-sombre, que Wesmael n'avait osé rapporter absolument au *Chl. nigricornis*; du moins son étiquette exprimait ainsi son opinion sur leur compte : ? *nigricornis* *holosericeus*. Ce sont bien de véritables *nigricornis*, ainsi que l'a décidé l'autorité de notre savant collègue M. Putzeys. J'ai retrouvé à Anderlecht et Forest cette variété foncée à laquelle nous pourrions donner le nom de **Wesmaeli**. Un exemplaire pris à Forest

(<sup>1</sup>) *Catal. of British Coleopt.*, p. 2.

(<sup>2</sup>) Thomson, *Skandinavicus Coleoptera*, I, 272.

(<sup>3</sup>) *Catal. des Coléopt. du Départ. du Nord*, p. 27.

(<sup>4</sup>) *Ann. del Mus. Civico di Genova*, VIII, 253.

par M. Ern. Vanden Broeck peut-être regardé comme une transition entre cette variété et le type (¹).

La collection Wesmael renfermait aussi un exemplaire mâle de couleur bleuâtre. Schaum (²) a indiqué cette variété.

Relativement à la distribution géographique des deux formes du *Chlaenius nigricornis*, je ne saurais m'incliner devant l'autorité de notre éminent collègue, M. le baron de Chaudoir, lorsqu'il dit : « Jamais, à ma connaissance, la variété à pattes noires n'a été rencontrée ailleurs que dans le Danemark, la Suède et le nord de la Prusse; elle manque tout à fait dans les parties de l'empire russe, même les plus voisines de ce dernier pays; la var. *melanocornis* habite le reste de l'Europe, à l'exception des deux péninsules occidentales (on la rencontre encore dans le nord de l'Italie), l'Asie occidentale, la Sibérie, où je crois qu'elle ne dépasse pas le lac Baïkal (³). »

Il résulte des exemplaires que notre musée renferme, que l'aire de la forme typique à pattes noires est bien plus étendue que ne le dit M. de Chaudoir. Non-seulement nous pouvons affirmer qu'elle est commune chez nous, au moins autant que la variété à pattes rouges, mais j'ai sous les yeux la preuve de son existence en France, dans les parties les plus méridionales, feu M. Pellet me l'ayant envoyée de Mont-Louis sur Têt (Pyrénées orientales). En Néerlande, elle n'est pas rare, nous dit M. Everts (⁴), et c'est au contraire la variété à pattes rouges qui est signalée comme rareté. M. de Norguet (⁵) signale les deux variétés comme également communes dans le département du Nord. Il en est de même dans celui de la Somme (⁶). D'après MM. Wencker et Silbermann (⁷), la variété *melanocornis* serait en Alsace plus rare que le type. MM. Stierlin et de Gautard (⁸) citent la forme à pattes noires comme très-rare,

(¹) Le Musée Royal d'Histoire naturelle possède le *Chl. nigricornis* typique des localités belges suivantes : Forest, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek Saint-Jean, Rouge-Cloître, Diest, Uythergen (entre Gand et Termonde), Baraque-Michel, Diepenbeek, Hastière, Rochefort. — Localités étrangères : Oirschot (Brabant néerland.), Coulommiers et Mont-Louis sur Têt (Pyrénées orientales).

Pour la variété *melanocornis*, les localités sont : Belgique : Duffel, Anderlecht, Saint-Gilles, Braine-le-Comte, Roumont, Hastière. — Étranger : Coulommiers, Chennegy (Aube), Suisse, Russie.

::

(²) *Naturg. Insect. Deutschl.*, I, 333.

(³) *Monographie des Chléniens* (*Ann. del Mus. Civico di Genova*, VIII, p. 255).

(⁴) *Lijst der in Nederland voorkomende Schildvleugelige Insecten*, p. 5.

(⁵) *Catal. des Coléopt. du Dép. du Nord*, p. 27.

(⁶) *Mémoires de la Société Linnéenne du Nord de la France*, IV, p. 116.

(⁷) *Catal. des Coléopt. de l'Alsace et des Vosges*, p. 4.

(⁸) *Die Käfer-Fauna der Schweiz*, p. 21.

près de Genève, de Berne et dans le Valais, la variété *melanocornis* étant du reste beaucoup plus commune en Suisse. Quant à la Scandinavie, cette espèce est indiquée par Siebke (<sup>1</sup>) pour la Norvège, dont elle est le seul *Chlaenius*, par Thomson (<sup>2</sup>) pour la Suède, ainsi que la variété à pattes rouges qui, là, est l'exception.

**4. Chlaenius Schranki** Duftschmidt. — Après la comparaison que j'établissais tout à l'heure entre cette espèce et le *Chl. nigricornis*, je ne pense pas avoir besoin de revenir sur les caractères principaux de cette espèce, très-commune chez nous et dans une grande partie de l'Europe (<sup>3</sup>).

J'ai déjà aussi eu occasion de caractériser suffisamment sa variété, le **Chl. tibialis** Dejean. C'est M. Letzner qui, en 1852, a essayé le premier de faire rapporter cette forme au *Chl. Schranki* à titre de simple variété. Schaum (<sup>4</sup>) la maintient comme espèce, opposant à l'opinion de Letzner qu'outre la couleur constante des pattes, elle a le corselet moins rétréci en arrière, ses angles postérieurs plus saillants et plus aigus, une pubescence plus courte et plus brunâtre, enfin les stries des élytres beaucoup plus faibles. D'après M. de Chaudoir (<sup>5</sup>), tous ces caractères n'ont rien de bien stable et toutes les transitions s'y rencontrent. La variété *Kindermanni*, de la Russie méridionale, fait-il aussi remarquer, a généralement les pattes colorées comme le *tibialis*, et les a cependant parfois totalement rouges. Aussi M. de Chaudoir ne regarde-t-il le *tibialis* que comme une variété du *Chl. Schranki*. Du reste, espèce ou variété, et abstraction faite des individus exceptionnels qui établissent la transition, ce n'en est pas moins une forme très-caractérisée et aussi digne de porter un nom distinctif que bien des espèces indiscutées. Qui aujourd'hui est en état de donner de l'espèce, comme distincte de la variété, une définition devant laquelle chacun s'incline? Du moment qu'une forme, c'est-à-dire un ensemble de caractères, cesse d'être individuelle, est commune à un nombre plus ou moins grand d'individus, se reproduit enfin,

(<sup>1</sup>) *Enumeratio Insectorum Norwegicorum*, Fascic. II, p. 103.

(<sup>2</sup>) *Skandinaviens Coleoptera*, I, 272.

(<sup>3</sup>) La collection du Musée Royal l'a reçu (la forme typique) des localités belges suivantes : Anvers, Bruxelles, Laeken, Jette, Wemmel, Anderlecht, Forest, Schaerbeek, Ixelles, Dieghem, Woluwe-Saint-Lambert, Grammont, Ciply, Fexy, Hennuyères, Jemeppe-sur-Mense, Angleur, Villers-le-Temple, Baraque-Michel, Ridderborn, Montagne-Saint-Pierre, Hastière. — Localités étrangères : Rodenhof, Maestricht, Kissingen, Coulommiers, Le Perche, Grans d'Olette, Mont-Louis sur Têt, environs de Genève, Suisse, Seebenstein, Trente, Pavie, Milan, Astrakan.

(<sup>4</sup>) *Naturgesch. der Insect. Deutschl.*, I, 332.

(<sup>5</sup>) *Annali del Museo di Genova*, VIII, 236.

soit par hérédité non interrompue, soit avec des interruptions, par atavisme si l'on veut, ne faut-il pas que l'on s'entende entre naturalistes pour la désigner par un nom, qui vaudra toujours mieux qu'une périphrase ou qu'une lettre de l'alphabet grec?

Géographiquement, le *Chl. Schranki* est une espèce de l'Europe centrale, manquant à la Scandinavie (<sup>1</sup>), existant en Angleterre, en Néerlande aussi bien que chez nous, s'étendant à l'est jusque dans la Sibérie et le Turkestan (<sup>2</sup>), où elle forme des variétés spéciales (*nitens* Falderm., *Kindermanni* Chd.) (<sup>3</sup>), manquant de nouveau aux extrémités méridionales de l'Europe; M. de Chaudoir ne l'a jamais vue d'Espagne, et les exemplaires les plus méridionaux parmi ceux que j'ai sous les yeux viennent du département des Pyrénées-Orientales; M. de Bertolini (<sup>4</sup>) ne l'indique pour l'Italie que dans les parties septentrionales.

Quant au *Chl. tibialis*, c'est une forme localisée; c'est surtout en Suisse qu'il remplace le type (<sup>5</sup>); de nombreux exemplaires m'ont été envoyés des environs de Genève par notre collègue M. Tournier. Il manque aux Iles Britanniques (<sup>6</sup>). Il est cité par M. Everts (<sup>7</sup>) comme se trouvant dans les Pays-Bas, mais fort peu commun. Le Catalogue des Coléoptères du Département du Nord (Deuxième supplément, p. 8) en signale une capture sur notre frontière au Bois d'Angre, par M. A. Lelièvre. Schaum, qui, contrairement à l'opinion de M. de Chaudoir, l'indique en Espagne, cite diverses localités d'Allemagne où on le rencontre (<sup>8</sup>); il se trouve de la même manière dans un grand nombre de provinces françaises; enfin chez nous, il est très-rare, et propre surtout à la vallée de la Meuse (<sup>9</sup>).

**5. *Chlænius sulcicollis* Paykull.** — Cette espèce est une de nos grandes raretés. Elle n'a été prise que dans les bruyères

(<sup>1</sup>) Thomson, *Skandinav. Coleopt.*; Siebke, *Enumer. Insect. Norweg. Coleopt.*

(<sup>2</sup>) De Chaudoir, *Monogr. (Ann. Mus. Civ. di Genova, VIII, 256)*.

(<sup>3</sup>) D'après M. de Chaudoir, *Chl. chrysothorax* Krynicki est une espèce bien distincte.

(<sup>4</sup>) *Catal. sinon. e topogr. dei Coleotteri d'Italia*, p. 45.

(<sup>5</sup>) Stierlin et de Gautard, *Die Käfer-Fauna der Schweiz*, p. 21.

(<sup>6</sup>) Sharp, *Catal. of Brit. Coleoptera*.

(<sup>7</sup>) *Lijst der in Nederl. voork. Schildv. Insecten*, p. 5.

(<sup>8</sup>) *Naturgesch. der Insect. Deutschl.*, I, 332.

(<sup>9</sup>) Un exemplaire pris par moi en 1872 à Hastière, à l'excursion de notre Société, un autre que j'ai pris en 1854 sur un îlot de la Meuse, entre Sclessin et Angleur, sont, avec 4 exemplaires sans localité indiquée de la collection Wesmael, tous les individus belges de la collection du Musée. — Localités étrangères : Troyes, Saint-Florentin (Yonne), Limoges, Vichy, Leucate (Aude), Grans d'Olette (Pyr.-Or.), Altorf, Meiringen, Genève et environs, Peney, Cassovie (Hongrie).

d'Erbisœul et à Casteau, par notre collègue M. Demoulin, de Mons<sup>(1)</sup>. Le seul exemplaire que le Musée possède de cette espèce faisait partie de la collection Wesmael; il est étiqueté : *Mons*, et provient sans doute des captures de M. Demoulin, qui était un des correspondants de Wesmael.

Le *Chl. sulcicollis* appartient à un groupe géographique d'espèces que l'on pourrait nommer la faune baltique. Sa patrie s'étend, d'une part, dans la Suède<sup>(2)</sup>, d'autre part, dans la Poméranie, et sans doute plus à l'est vers les provinces allemandes de la Russie. Mais, en dehors de cette aire, on en a signalé dans diverses directions des captures sporadiques, telles que, chez nous, celles des environs de Mons. Ainsi M. de Chaudoir<sup>(3)</sup> le cite près de Kiew et en Savoie. M. Everts<sup>(4)</sup> le signale à Venlo. D'après MM. Fairmaire et Laboulbène<sup>(5)</sup>, il a été pris à Paris (Dejean), à Lyon, à Vannes en Bretagne (Pradier). M. de Norguet<sup>(6)</sup> l'indique près de Lille; MM. Wencker et Silbermann<sup>(7)</sup>, près de Colmar; MM. Stierlin et de Gautard<sup>(8)</sup>, près de Genève; Schaum<sup>(9)</sup>, en Silésie, près de Halle, Erlangen, Munich, Heidelberg et Fribourg en Brisgau.

C'est une espèce large et robuste, de taille supérieure à nos espèces communes du genre (14 à 15 millimètres). Sa couleur noir-bronzé mat se rapproche beaucoup de celle du *Chl. holosericeus*. Il se distingue tout d'abord à son corselet, dont la ligne médiane forme un sillon assez profond, tandis que les impressions latérales sont aussi développées en larges sillons rugueux; le disque du corselet, très-rugueux en arrière, est marqué de très-forts points espacés sur sa partie antérieure. Les intervalles des stries des élytres sont chagrinés. Les pattes sont noires, ainsi que les antennes.

Le corselet qui, chez *Chl. holosericeus*, est beaucoup plus étroit que les élytres et même un peu rétréci en arrière, sans l'être nullement en avant, est, chez *Chl. sulcicollis*, très-large à sa base et très-notablement rétréci antérieurement. Cette forme du corselet, ainsi que la sculpture toute spéciale du *sulcicollis*, suffisent amplement pour ne pas permettre de confondre les deux espèces.

A côté du *Chl. sulcicollis*, je crois ne pouvoir m'abstenir de men-

(1) *Annal. Soc. Entom. Belg.*, I, 123.

(2) Thomson, *Skandin. Coleopt.*, I, 273.

(3) *Ann. Museo di Genova*, VIII, 237.

(4) *Lijst der in Nederland voorkomende Schilvleugel. Ins.*, p. 5.

(5) *Faune entomologique française. Coléoptères*, I, p. 59.

(6) *Catalogue des Coléopt. du Départ. du Nord*, p. 26.

(7) *Catalogue des Coléopt. de l'Alsace et des Vosges*, p. 5.

(8) *Die Käfer-fauna der Schweiz.*, p. 22.

(9) *Naturg. der Insect. Deutschl.*, I, p. 335.

tionner une autre espèce, très-voisine et appartenant à la même faune de la Baltique, le ***Chlænius cælatus*** Weber. Ce n'est pas que cette espèce se soit trouvée encore en Belgique, mais, comme elle semble présenter les mêmes apparitions en dehors de son aire que le *Chl. sulcicollis*, sa capture chez nous ne pourrait, je crois, être rangée parmi les invraisemblances. Elle habite, d'après Schaum (<sup>1</sup>) et Thomson (<sup>2</sup>), la Poméranie et la Suède, mais elle a été prise en Allemagne dans plusieurs localités en dehors de cette région, et elle a été une fois prise près de Strasbourg par M. Wencker (<sup>3</sup>), apportée, suppose cet auteur, « avec du bois de flottage venant du nord. » Je ne comprends pas bien cette conjecture ; à Strasbourg, le bois de flottage venant du nord ne pourrait provenir que des provinces inférieures du cours de ce fleuve, où l'espèce est tout aussi accidentelle (<sup>4</sup>) ; de plus, les bois de flottage descendant plutôt les fleuves que de les remonter ; c'est assurément le cas pour le Rhin, et si ce fleuve est pour quelque chose dans la présence d'un *Chl. cælatus* en Alsace, je serais plus disposé à croire que l'espèce existerait encore inconnue dans quelque haute vallée de la Suisse ou de la Forêt-Noire.

Si un très-grand hasard la faisait aussi rencontrer chez nous, on la distinguerait du *sulcicollis*, dont elle a la taille, la forme, la couleur et, à peu de choses près, le corselet, à ses élytres, dont les interstries sont alternativement élevés et alternativement enfouis ; ces derniers couverts d'une épaisse pubescence brun-doré (<sup>5</sup>).

**6. *Chlænius vestitus*** Paykull. — J'ai déjà suffisamment caractérisé cette espèce, au point de vue de la distinction des espèces indigènes, lorsque je l'ai comparée avec le *Chl. variegatus*.

C'est une espèce commune dans toute la Belgique, comme dans toute l'Europe, sauf l'extrême nord, et dans une grande partie de l'Asie occidentale. C. Van Volxem l'a aussi rapportée du Maroc (<sup>6</sup>).

(<sup>1</sup>) *Naturg. der Insect. Deutschl.*, 1, 336.

(<sup>2</sup>) *Skandinavien Coleoptera*, 1, 273.

(<sup>3</sup>) *Catalogue des Coléoptères de l'Alsace et des Vosges*, p. 5.

(<sup>4</sup>) M. L.von Heyden, dans son *Catalogue des Coléoptères de Nassau et Francfort (Jahrb. d. Nass. Ver. f. Naturkunde, XXIX-XXX, p. 72)*, en cite une capture près de Francfort et une autre à Seckbach.

(<sup>5</sup>) Je regrette de devoir constater que cette espèce manque encore à la collection du Musée Royal d'Histoire naturelle.

(<sup>6</sup>) Localités belges des exemplaires du Musée Royal : Boom, Ixelles, Saint-Gilles, Anderlecht, Selzaete, Chokier, Baraque-Michel, Hastière. — Localités étrangères : Sluyskill, Fontainebleau, Coulommiers, Dijon, Époisses près Semur, Vichy, Lyon, Leucate (Aude), Perpignan, Genève et environs, Suisse, Cassovie, (Hongrie), Castelbuono (Sicile), Santa-Olalla, Monchique, Portugal, Grèce, Caucase-Sud, Tanger.

Ayant ainsi terminé l'énumération de nos *Chlaenius* indigènes, je résumerai leurs caractères en un tableau, en y comprenant le *Chl. velutinus* et le *Chl. cælatus* :

Couleur verte plus ou moins métallique.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4
— noirâtre.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	7
1 Une bordure jaunâtre autour des élytres.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2
Point de bordure jaunâtre autour des élytres	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4
2 Bordure jaunâtre de l'élytre, de largeur assez uniforme	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3
— — — doublant brusquement de largeur vers l'extrémité; abdomen noir; taille d'environ 12 millimètres.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
													vestitus.
3 Abdomen noir, sans bordure jaune; taille d'au moins 15 millimètres.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
													velutinus.
— — largement bordé de jaune; taille d'environ 12 millimètres.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	variegatus.
4 Corselet non rétréci en arrière; angles postérieurs arrondis.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	5
— rétréci en arrière, subcordiforme; angles postérieurs pointus.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	6
5 Pattes d'un brun foncé.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	nigricornis.
— rouges.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	var. melanocornis.
6 Pattes rouges.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	Schranki.
Cuisses noires.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	var. tibialis.
7 Corselet fortement trisillonné, large en arrière, rétréci en avant	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	8
— à sillon médian faible; un peu rétréci en arrière.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	holosericeus.
8 Interstries des élytres de même hauteur et également pubescents.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	
													sulcicollis.
— — alternativement élevés ou abaissés et plus pubescents.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	cælatus.

Il me reste à parler du genre *Oodes*. Les entomologistes débutants ne seront sans doute pas étonnés que beaucoup d'auteurs le placent dans un groupe différent des Chlaeniides, alors qu'eux-mêmes, trompés par une ressemblance superficielle, égareront bien souvent parmi les *Amara* leurs *Oodes helopioïdes*. Mais, dans le fait, la distinction à faire entre les *Oodes* et les divers genres qu'on leur associe d'une part, les *Chlaenius* et les autres Chlaeniides vrais d'autre part, n'est pas aussi tranchée qu'on le croirait, et la place de plusieurs genres exotiques reste encore assez indécise, lorsqu'on fait cette division. Les Ooides ont été séparés des Chlaeniides par M. de La Ferté-Sénectère (1), et quoique cette coupe ait été rejetée par Lacordaire (2), comme fondée sur des caractères sans valeur ni constance suffisantes, elle a continué d'être adoptée par MM. Le Conte et de Chaudoir. Seulement, ces deux auteurs, en

(1) *Annales de la Soc. Entomol. de France*, 1851, p. 266.

(2) *Genera des Coléoptères*, I, p. 245.

modifiant la compréhension des Oodides, leur ont aussi assigné des caractères plus acceptables, plus constants, mais qui sont encore d'une importance très-précaire. Le caractère le plus stable, et qui devient fondamental, c'est que, chez les Oodides, la strie marginale des élytres et la 8<sup>e</sup> strie sont rapprochées au point d'être en quelque sorte confondues en un même sillon. A ce caractère, on ajoute ceux d'avoir la base du corselet aussi large au moins que celle des élytres qu'elle embrasse exactement, d'avoir les élytres presque toujours glabres, tandis qu'elles sont presque toujours pubescentes chez les Chlaenides ; mais ces caractères, ainsi que celui de la simplicité de la dent du menton, n'ont pas la même constance (<sup>1</sup>).

Le genre *Oodes*, moins nombreux de beaucoup en espèces que le genre *Chlaenius*, est répandu comme ce dernier sur tout le globe, et on lui associe un assez grand nombre de genres exotiques, qui sont ceux où commencent les difficultés et les perplexités dans la classification.

La seule espèce du genre *Oodes* qui se rencontre en Belgique, l'***Oodes helopioides*** Fabricius, avec sa taille, sa forme et sa couleur d'une *Amara* d'un noir mat, est loin de présenter cette difficulté à être distinguée de nos *Chlaenius*. Voici comment nos jeunes collègues devront faire, je pense, pour apprendre à ne pas la mettre avec leurs *Amara*. Les mâles se distingueront aisément aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles de leurs tarses antérieurs dilatés en larges palettes quadrangulaires, tandis que les *Amara* mâles ont trois articles dilatés en triangles; pour les femelles, on aura recours à l'examen du menton dont la dent médiane est simple, tandis qu'elle est bifide chez toutes les *Amara* de notre pays qui pourraient, à première vue, être confondues avec l'*Oodes helopioides*; on pourra encore porter son attention sur les deux stries les plus externes de l'élytre, dont j'ai indiqué plus haut la réunion dans un même sillon (<sup>2</sup>).

L'*Oodes helopioides* est une espèce dont l'aire géographique est extrêmement vaste et s'étend sur la plus grande partie de l'Europe (les régions les plus méridionales exceptées) et du nord de l'Asie. Sans être une rareté, elle n'est pas précisément une espèce abon-

(<sup>1</sup>) Voir Schaum, *Naturg. d. Ins. Deutschl.*, I, p. 337-338, et de Chaudoir, *Mémoire sur les Carabiques*, 6<sup>e</sup> partie. Continuation, p. 43 (*Bull. de la Soc. des Natur. de Moscou*, 1857).

(<sup>2</sup>) Une autre espèce, sujette à être également confondue par les débutants avec les *Amara* noires et l'*Oodes*, est le *Crypticus quisquilius* Linné, commun dans beaucoup de localités de la Campine et qui appartient à une famille bien différente. Il suffit de regarder les tarses de ses pattes de derrière qui n'ont que quatre articles au lieu de cinq.

dante et commune en Belgique (<sup>1</sup>). Son genre de vie se rapproche beaucoup de celui des *Amara*, et, comme beaucoup d'*Amara*, elle a l'habitude de grimper aux épis des graminées des prés.

### BROSCIDES.

La tribu des Broscides (<sup>2</sup>), qui n'est représentée chez nous que par le genre *Broscus*, et par une espèce des plus communes, le *Br. cephalotes* L., a fait l'objet d'un travail monographique de notre savant collègue M. Putzeys (<sup>3</sup>), auquel feront bien d'avoir recours tous ceux qui veulent acquérir des notions approfondies sur cette tribu.

La distribution géographique des Broscides est des plus remarquables et mériterait d'être l'objet d'un travail spécial. Disons seulement que c'est une tribu essentiellement australienne, en comprenant dans l'Australie la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande. Un petit groupe de genres propres à l'extrême méridionale du continent américain s'y ajoutent, et elle n'est représentée dans l'hémisphère septentrional que par notre genre *Broscus*, formé d'une douzaine d'espèces de l'ancien continent, le genre japonais *Craspedonotus*, et enfin les deux petits genres bien intéressants *Broscosoma* Putz., fondé sur une seule espèce, habitant quelques localités du Tyrol et de la Suisse, et *Miscodera* Eschsch., composé de quelques petites espèces des régions boréales des deux continents.

Le ***Broscus cephalotes*** Linné est une espèce très-commune dans presque toute l'Europe, et très-commune aussi en Belgique, dans toutes les provinces, plus ou moins abondante en raison de la nature du sol (<sup>4</sup>). Car ce Carabique affectionne les endroits où le sol est sablonneux ou mélangé de sable. C'est là qu'on le rencon-

(<sup>1</sup>) Les localités belges d'où le Musée l'a reçu, sont : Bruxelles, La Cambre, Lacken et Assenede. — Localités étrangères : Hulst (dans la Flandre zélandaise), Coulommiers, Chenney près Troyes, Suisse, Pavie, Trente.

(<sup>2</sup>) Ou Cnémacanthides Lacordaire (*Gen. des Col.*, I, 237).

(<sup>3</sup>) *Stettiner Entom. Zeitung*, XXIX (1868). Depuis ce travail, M. Putzeys a encore publié d'autres mémoires sur les espèces australiennes de cette tribu.

(<sup>4</sup>) Voici la bien longue liste des localités d'où le Musée en possède des exemplaires : Calmpthout, Postel, Bruxelles, La Cambre, Ixelles, Etterbeek, Saint-Gilles, Forest, Laeken, Dieghem, Jette, Auderghem, Rouge-Cloître, Boitsfort, Nivelles, Jodoigne, Folx-les-Caves, Ostende, Knoeke, Grammont, Goefferdinge, Lessines, Henripont, Trivières, Hollogne-aux-Pierres, Baraque-Michel, Samson, Ciney, environs de Dinant. — Localités étrangères : Rodenhof, Grande-Bretagne, Senlis, Néris, Stolberg, Forêt-Noire, Alpes bavaroises, environs de Genève, Val di Sole, Apennin de Bologne, Sicile, Cassovie (Hongrie), Russie.

trera, non pas courant à la surface, mais, soit sous les pierres, soit dans le sol à l'entrée des galeries qu'il se creuse et qu'il habite isolément pendant le jour, car c'est un insecte nocturne. J'ai cru remarquer qu'on le trouve le plus souvent par couples, mais chaque sexe ayant son terrier. Il a des mouvements assez lents, et, quand on le saisit, il prend une attitude bizarre et un peu menaçante, ses fortes mandibules écartées, son corselet et ses pattes singulièrement déjetés, puis il reste ainsi entre les doigts, comme dans un état de catalepsie. Ces allures seules suffiraient à le faire reconnaître. Il n'y a guère à craindre que nos jeunes collègues le confondent avec aucune autre espèce indigène. Par sa taille et sa couleur noire, il se rapproche des grandes espèces de Féronides, mais aucune chez nous n'a comme lui le corselet séparé des élytres par un pédoncule. Cette forme le rapproche beaucoup des grands Scaritides, mais ceux-ci, totalement étrangers du reste à la Belgique, ont les pattes antérieures bien autrement courtes, palmées et disposées pour fouir.

Les mâles ont les trois premiers articles des tarses dilatés triangulairement, comme chez les Féronides. Les Broscides n'ont d'ailleurs rien de commun avec les Patellimanes, et, si je les ai mis ici à la suite des Chlaeniides, c'est uniquement parce qu'on leur assigne généralement cette place entre les tribus formées par les anciens Patellimanes et les Féronides.

M. Donckier fait voir, de la part de M. Quaedvlieg, une boîte de beaux exemplaires de coléoptères exotiques, achetés à M. Bleuse, de Rennes.

M. Becker demande la parole et donne lecture de la note suivante :

#### QUELQUES MOTS SUR LES TRAVAUX DES ARAIGNÉES.

Quelle chose singulière que cette prévention, cette horreur même, qui poursuivent l'araignée depuis tant de siècles! Nous en trouvons des traces dans les auteurs les plus anciens. On sait depuis longtemps que sa morsure est inoffensive, en Europe du moins; les individus piqués par la Tarentule en Italie n'ont plus besoin du secours de la musique pour guérir leur prétendue folie.

J'ai fait des essais sur moi-même; pas une araignée de Belgique n'a réussi à provoquer une simple inflammation à la peau.

Serait-ce leur laideur qui effraye? — Mais la plupart de nos espèces de jardins ou de bois, celles que nous rencontrons le plus souvent sont revêtues des plus brillantes couleurs; leur forme me paraît plus gracieuse que celle de certaines larves, de certaines

chenilles et même de beaucoup d'insectes parfaits qui n'inspirent pourtant aucune répulsion.

Il y a là une cause qui serait intéressante à découvrir.

J'ai fait souvent de petites expériences qui m'ont paru assez curieuses.

Prenant un henneton, par exemple, je l'ai placé dans les mains, ou sur les bras nus, d'un jeune enfant de quatre à six ans, qui s'est facilement familiarisé, et s'est mis à jouer avec l'innocent insecte.

Ayant remplacé le henneton par une Épeire diadème, l'enfant se mit à pousser des cris; rien ne pouvait le calmer, que la mort bien constatée de la pauvre Épeire. Il obéissait donc à un sentiment instinctif.

Cette prévention fut longtemps partagée par les naturalistes eux-mêmes.

Après en avoir fait un classement très-sommaire, ils ne surent dans quel ordre les placer.

Était-ce un insecte? — Était-ce un crustacé? — Enfin, Walckenaer, en 1805, établit définitivement le grand genre Aranéide, découpé dans le genre *Aranea* de Linné.

Depuis lors, les observations se succédèrent; l'on reconnut enfin que les mœurs de ces êtres dédaignés offraient un réel intérêt. Cet insecte repoussé de tous était l'un des plus intelligents. Son organisation anatomique en fait un insecte supérieur, ses travaux si remarquables attirèrent l'attention.

Les grandes toiles que les araignées tendent dans les bois, dans nos jardins, excitent l'admiration des personnes les plus étrangères à l'étude des sciences naturelles.

Comment ce pauvre insecte s'y prend-il pour construire ce piège gracieux d'une régularité, d'un fini si parfaits?

Le commencement surtout; le premier fil, parfois long de plusieurs mètres, qui, souvent, est tendu d'une rive à l'autre d'un ruisseau, comment parvient-il à l'attacher?

Les opinions les plus étranges ont été émises à ce sujet.

Quelques naturalistes ont cru que les araignées, à l'aide de certains mouvements de pattes, pouvaient naviguer dans l'air; d'autres ont écrit que le fil était lancé comme une flèche!

Il était réservé aux observations modernes de percer ce mystère.

Voici le résultat de mes propres expériences, qui confirment les beaux travaux de MM. E. Simon et Terby (<sup>1</sup>).

J'ai établi dans mon jardin un assez vaste bassin peu profond, rempli d'eau. Dans le milieu, à l'aide de quelques petites pierres,

(<sup>1</sup>) *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 1867.

j'ai construit un îlot en miniature, à fleur d'eau. Du centre de mon îlot s'élevait une petite branche droite, d'une soixantaine de centimètres, terminée en crochet à sa partie supérieure.

Sur ce rameau je posai une Épeire diadème, après avoir coupé le fil contre ses filières; surprise sans doute, elle resta quelque temps immobile; sortant enfin de sa torpeur, je la vis descendre le long de la tige pour reconnaître le milieu nouveau dans lequel elle se trouvait; elle se mouilla même les pattes à plusieurs reprises, comme pour bien s'assurer que le passage par eau lui était interdit; elle remonta et tendit un petit fil le long du petit rameau horizontal supérieur; là, se tenant suspendue le ventre en l'air à ce léger pont de soie, j'aperçus distinctement un petit nuage de fils, au nombre d'une douzaine au moins, qui sortirent de ses filières; ils flottèrent quelques instants, se rejoignirent pour n'en former plus qu'un, lequel, tournant sur lui-même, revint s'attacher à la branche.

Évidemment l'entreprise avait été mal calculée.

Je coupai de nouveau les fils qu'elle avait tendus, tout contre ses filières. Après quelques instants, mon araignée alla se percher à l'extrémité du petit rameau horizontal. Fortement cramponnée par ses pattes antérieures, je la vis soulever tant qu'elle put son abdomen et produire un fil unique cette fois, qui s'allongea très vite en tournoyant, porté mollement par les ondulations de l'air. Le vent était nul et je retenais mon haleine; par moments, le fil se dressait presque perpendiculairement en s'allongeant toujours. Plusieurs fois l'Épeire s'assura à l'aide d'une de ses pattes postérieures que son petit câble n'avait pas encore trouvé de point d'attache; impatiente, désespérant du succès, elle ramena vers elle le fil tout entier et se recueillit pendant quelques minutes. Elle changea de système; suspendue à l'extrémité du rameau, le fil apparut, s'allongea dans ma direction; j'en saisis délicatement l'extrémité, aussitôt l'araignée, sentant le fil fixé, en colla le bout contre la branche et s'avança vers moi; elle se croyait sauvée. Je retirai ma main, le fil se rompit et l'insecte retomba le long de la tige en produisant, comme avec colère, une profusion de soie qui formait une large traînée blanchâtre. Après quelques secondes de repos, elle ramena vers elle tous ces fils épars et remonta sur sa petite branche, d'où elle se laissa suspendre la tête en bas; elle avait trouvé un moyen plus sûr; le fil se produisit et s'allongea vite de plus d'un mètre; l'araignée le surveillait, suivant par les mouvements du ventre la direction que les ondes de l'air lui imprimaient.

A 2<sup>m</sup>50 au-dessus d'elle, obliquement, le fil se colla contre une feuille de vigne vierge; je m'en aperçus aux mouvements rapides

de l'Épeire qui le tendait fortement; enfin je la vis s'élever dans les airs et se perdre dans les feuilles. Ma patience était épuisée pour ce jour-là.

Quelques jours après, à la fin du mois d'août, je me remis à mon observatoire. Voici ce que je vis : Ayant placé sur la tige une Diadème énorme qui me parut manquer de patience, après plusieurs essais infructueux, elle se laissa suspendre jusque contre l'eau (la baguette avait 0<sup>m</sup>60 de hauteur), puis remonta vivement le long de son fil sans ramasser celui-ci en boule comme les Épeires le font ordinairement; ce fil, abandonné à lui-même, se souleva, s'étendit, s'arrondit en demi-cercle; les nombreux fils qui le composaient, en se désagrégeant, formèrent une véritable écharpe soyeuse; l'araignée attendit, mais voyant qu'elle n'obtenait ainsi aucun résultat, furieuse, je la vis descendre en faisant feu de ses six filières; elle remonta plus vite encore que la première fois; l'écharpe se produisit plus longue. Elle tenta plusieurs fois le même moyen; enfin, de guerre lasse, elle ramassa tous les fils épars, arpenta plusieurs fois l'île en tous les sens, remonta sur la branche et resta pendant plus d'une heure dans une immobilité complète.

Enfin, elle se suspendit comme la première, et son fil alla s'accrocher encore une fois de bas en haut; elle s'élança et parut se perdre dans l'air.

Je continuai les jours suivants; les jeunes Épeires réussissent généralement plus vite que les vieilles. Je dois dire que lorsque le vent soufflait un peu, en moins d'une minute, certaines d'entre elles étaient libres, et presque toujours le fil s'accrochait de bas en haut.

Je fis quelques autres essais; ainsi, je supprimai la petite branche horizontale du haut, puis, la tige tout entière, me contentant de placer l'insecte sur l'ilot à fleur d'eau.

Le travail était ainsi rendu plus difficile. Plusieurs fois, l'araignée glissa et fut prête à se noyer; devenue plus prudente, elle attacha son fil au centre de l'île et, soutenue par cette corde de sauvetage, elle en fit plusieurs fois doucement le tour. Après une longue immobilité, elle dressa fortement son ventre en l'air en se soulevant sur ses pattes raidies; un fil se produisit qui s'accrocha au bord du bassin; elle le tendit, elle était sauvée!

J'étais curieux d'opérer sur d'autres espèces, surtout sur celles dont les toiles, n'étant pas construites de la même façon, n'ont pas besoin de ces grands fils qui distinguent le travail des Eperidæ.

Les Lyniphies réussirent de la même manière; seulement le fil s'attachait plus souvent de haut en bas.

J'essayai avec des Thomisidæ, lesquelles, comme on le sait, ne

construisent pas de toiles, mais se contentent de tendre quelques fils sur leur passage. C'était donc un métier tout à fait nouveau pour elles ; le raisonnement devait en quelque sorte suppléer à l'instinct : aussi le résultat fut-il beaucoup plus long à obtenir ; elles restaient immobiles plus longtemps, elles réussirent pourtant toutes à s'échapper et cela sans jamais se suspendre comme les *Eperidæ*, en soulevant seulement leur abdomen.

Enfin, plus tard, je réunis sur la même branche une dizaine d'araignées de ces différentes familles : *Épeires*, *Thomisidæ*, *Theridion*, *Lyniphies*, etc., etc., qui, se poussant, tombant, se fuyant surtout, commencèrent par s'agiter, tombèrent à l'eau plusieurs fois, mais pourtant finirent, au bout de quatre heures, par sortir toutes de leur prison.

Ces jolies expériences sont des plus intéressantes à faire, mais exigent une assez forte dose de patience.

Je les répétais dans mon cabinet, et j'obtins les mêmes résultats ; seulement ils furent plus longs à se produire ; je vis les fils s'allonger dans toutes les directions, et toujours finir par s'accrocher. Aussi je pense que le vent, tout en aidant puissamment l'insecte, n'est pas une condition nécessaire de réussite.

La ténuité du fil le rend plus léger pour ainsi dire que l'air qui le soutient ; ainsi j'ai observé souvent que ce fil presque invisible, lorsque je parvenais à le couper net, d'un seul coup, s'élevait dans l'air où je le perdais de vue.

Quant aux autres fils qui doivent servir à l'achèvement de la toile, le travail est parfaitement connu, et a été admirablement décrit déjà.

Les pattes antérieures sont d'un puissant secours à l'araignée.

Elle aide la sortie du fil des filières avec les griffes pectinées de l'une ; puis, au moment de le coller en place, elle le passe dans l'autre. Ce sont de véritables mains qui fonctionnent avec une prodigieuse habileté.

Il n'y a rien de fixe quant aux nombres de fils qui composent une toile, l'araignée appropriant la forme du cadre de son travail à l'emplacement choisi.

Rarement une toile d'*Eperidæ* dure plus de cinq jours.

Je crois la fabrication infinie, et la matière première presque inépuisable.

Pendant huit jours, j'ai détruit la toile d'une *Diademata*, en coupant les grands fils qui la soutenaient ; chaque fois le lendemain, ou souvent le jour même, elle recommençait courageusement son travail.

Lorsque la toile est usée, déchirée, hors d'usage enfin, l'araignée en retire sous elle les débris, en forme un petit peloton qu'elle

serre contre sa bouche, à l'aide de ses pattes-mâchoires, le suce, et rejette les parties salies, sous forme d'une petite boule noire.

Chez ces êtres faibles, au corps mou, aux moyens de défense restreints, le calcul supplée à cette insuffisance. Aussi quels outils merveilleux que ces filières, dont elles se servent de cent manières différentes, selon le milieu où le hasard les place, et surtout selon le genre de gibier qu'il s'agit de prendre! Quelle activité, quelle fiévreuse existence! Faibles, elles sont destinées à combattre toujours; craintives à l'excès, la nature les oblige à déployer un courage de tous les instants pour braver les innombrables dangers qui les menacent sans cesse. Quelle nature de sensitive! Aussi peut-on dire qu'elles vivent jusqu'à l'extrême du fil le plus éloigné de leur toile.

M. Weinmann appelle l'attention de ses collègues, de ceux surtout qui s'occupent d'éducation de lépidoptères, sur un article publié par les *Petites Nouvelles Entomologiques* (numéro du 15 mai 1878), sur des procédés pour hâter, pendant deux ou trois générations, l'éclosion des œufs, qui éclosaient dix ou douze jours après la ponte, lorsqu'on les a stimulés par l'emploi de l'électricité, ou par une friction à la brosse de chiendent, ou en les plongeant quelques secondes dans certains acides, même des plus énergiques. On aurait ainsi des races, que l'on a appelées *birottines* et *trivollines*. Un phénomène aussi étrange mériterait d'être l'objet de nombreuses vérifications expérimentales.

M. de Borre montre un exemplaire d'*Endomychus coccineus* qu'il a pris dans le courant du mois de mai, sous la mousse d'un tronc d'arbre, dans la forêt de Mormal, près de Hautmont (département du Nord). D'après le Catalogue de M. de Norguet, cette forêt est le seul point de ce département où cette espèce rare ait encore été prise.

M. de Borre rappelle qu'il y a environ vingt ans, il a déjà rencontré cette espèce à Grâce-Berleur, près de Liège.

M. le Dr Jacobs dit qu'il l'a prise aussi autrefois à Enghien.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

#### **Assemblée mensuelle du 6 juillet 1878.**

PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 7 3/4 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 1<sup>er</sup> juin est approuvé.

Le Président annonce que, depuis la dernière séance, trois de nos membres associés, MM. A. Lemonnier, H. de Fuisseaux et G. de Fuisseaux, ont été admis, sur leur demande, au nombre des membres effectifs.

Deux nouveaux membres associés ont été admis par le Conseil : MM. Victor de Furuhjelm, étudiant, à Saint-Josse-ten-Noode, et Prosper Van Nerom, étudiant, à Anderlecht, tous deux présentés par MM. Preudhomme de Borre et H. Donckier de Donceel.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. le Rév. T. Blackburne nous adresse de Honolulu, îles Hawaii, un mémoire intitulé : *Some Observations on the genus Oodemas of the family Cossonidae, with descriptions of new species.* MM. Roe-lofs et Preudhomme de Borre sont désignés pour examiner ce travail.

M. Becker présente un mémoire intitulé : *Diagnoses de quelques Arachnides nouvelles du Mexique*, accompagné de figures. MM. Eug. Simon et Capronnier sont nommés commissaires.

M. le Dr Candèze fait voir, vivant, un *Zopherus Jourdanii* Sallé. Cette belle espèce de Ténébrionide américain vit sous les écorces. M. J. Rodriguez vient d'en apporter de Guatémala six exemplaires, demeurés sans nourriture dans une boîte depuis le mois d'avril. Trois sont arrivés encore vivants en Europe.

M. de Selys-Longchamps demande la parole et lit la note suivante :

#### LA LIBELLULA ERYTHRÆA EN BELGIQUE.

Dans le *Catalogue des Insectes Odonates de la Belgique*, que j'ai publié en 1859<sup>(1)</sup> dans les Annales de notre Société, j'ai signalé, n° 7, la *Libellula erythræa* de Brullé (*ferruginea* Vander Linden), d'après un exemplaire mâle adulte, que j'avais vu sur l'étang de Longchamps-sur-Gcer, le 21 et le 26 juillet de cette même année, mais sans pouvoir le capturer. J'ajoutais cependant que je ne conservais aucun doute sur la détermination de l'espèce.

Le 26 juin dernier, jour de température très élevée, j'aperçus un nouvel exemplaire, mâle adulte également, sur le même étang, et mon fils Raphaël, qui se trouvait là, put le prendre.

J'attache beaucoup d'importance à cette capture, parce que j'avais un certain remords d'avoir enregistré en 1859, parmi nos espèces indigènes, un insecte que je n'avais pas eu en mains.

Il faut répéter d'ailleurs que l'*erythræa* est une espèce méridionale et même tropicale, car je ne puis trouver de différence spécifique entre les exemplaires qui habitent depuis la Malaisie jusqu'en

(1) Le travail porte la date de 1849; résultait d'une faute typographique.

Portugal, en comprenant toute l'Asie chaude, l'Afrique, le tour de la Méditerranée et le midi de l'Europe.

Paris est considéré comme la limite boréale, et je pense qu'elle l'est en effet; car je suis persuadé que les deux seuls exemplaires que j'ai vus en Belgique pendant quarante-huit ans d'observations, n'y ont paru qu'à titre de *migrateurs* et que l'espèce ne se reproduit pas régulièrement chez nous. On ne peut s'imaginer l'éclat de la couleur transparente rouge-carmin dont tout le corps est revêtu quand l'insecte est vivant et vole à l'ardeur du soleil, de sorte que si l'*erythræa* se trouvait normalement en Belgique, elle eût été remarquée par d'autres entomologistes (<sup>1</sup>).

Il y a quelques années, une autre espèce d'Odonates, la *Cyrtosoma ephippigerum* (*Aeschna ephippigera*, Burm. — *mediterranea*, Selys), qui habite les parties chaudes de l'Asie et le nord de l'Afrique, a opéré de grandes migrations en Europe, notamment dans le nord de l'Italie. Un exemplaire femelle, pris dans les rues de Bruxelles par M. Stéphenne, le 4 juin 1874, fait partie des collections du Musée. C'est un second fait à ajouter à ce que j'ai dit plus haut, et aussi une espèce à mettre à notre Catalogue.

Depuis la publication du Catalogue (1859), trois autres espèces qui n'y étaient pas mentionnées ont dû prendre place dans la faune indigène, savoir : *Libellula depressiuscula* Selys, — *Agrion tenellum* Devillers (*rubellum* Vander Linden) — et *Agrion scitulum* Ramb., portant à soixante-trois le nombre des Odonates observés en Belgique, ce qui forme plus des trois cinquièmes des espèces européennes.

J'en vois guère d'espoir de découvrir chez nous d'autres espèces, si ce n'est le *Gomphus flavipes* Charp., l'*Ophiogomphus serpentinus* Charp., l'*Aeschna viridis* Eversmann, que M. Herman Albarda a prises dans le royaume des Pays-Bas.

Un détail curieux pour finir : Le 26 juin dernier, en même temps que j'apercevais à Longchamps l'*erythræa*, je voyais sur le même étang un exemplaire de la *Libellula dubia* Vander Linden, que j'y ai déjà trouvée, quoique fort rarement; or la dernière est arctique, alpine et subalpine (commune à la Baraque-Michel), tandis que la première est essentiellement tropicale et méridionale. Je crois qu'il était impossible d'imaginer une rencontre plus improbable.

(<sup>1</sup>) Le 18 juillet, j'ai pu examiner à loisir, sur le même étang, un second exemplaire mâle adulte. J'ignore si cette apparition a rapport à celle du 26 juin. Toutes deux ont eu lieu après deux jours de très-fortes chaleurs. Serait-ce la température extrême qui a régné alors en France, qui aurait déterminé ces mâles à émigrer au nord? Les deux observations de juillet 1859 s'étaient produites dans des circonstances identiques. Les femelles volent peu. (Note ajoutée pendant l'impression.)

M. Candèze présente la troisième partie de ses *Élatérides nouveaux*.

### ÉLATÉRIDES.

**Drasterius prosternalis.** Fuscus, subopacus, griseo-pubescent; antennis brunneo-testaceis; prothorace longitudine latiore, convexo, crebre punctato, margine antico rufescente, angulis posticis brevibus, apice extrorsum leviter flexis, carinatis; elytris brevibus, a basi attenuatis, punctato-striatis, interstitiis convexis punctulatis; pedibus testaceis, prosterno dilute rufo. — Long. 4 mill., lat. 1/2 mill.

Himalaya.

Plus petit que l'*apicalis*, auquel il ressemble.

**Elater pusillus.** Parallelus, fuscus, pubescens; prothorace quadrato, parum convexo, crebre punctis umbilicatis adsperso, angulis posticis brevibus, divaricatis, haud carinatis; elytris subtilater striatis, striis tenuiter punctatis; pedibus brunneis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/5 mill.

Australie; Adelaïde.

La pubescence est rude, assez dense, à demi redressée et d'une teinte gris-obscur. Il se place à côté du *perplexus*.

**Megapenthes Volxemi.** Elongatus, angustus, niger, nitidus, breviter pubescens; fronte medio longitorm carinata; prothorace latitudine longiore, antice arcuatim angustato, punctato, angulis posticis retrorsum productis, acute carinatis, brunneis; elytris brunneo-testaceis, ultra medium parallelis, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; ore, antennis pedibusque testaceis. — Long. 6 mill., lat. 1 1/4 mill.

Caucase.

Cette petite espèce m'a été donnée par C. Van Volxem, à qui je la dédie.

**M. pauper.** Brunneo-niger, opacus, fulvo-pubescent; prothorace latitudine paulo longiore, a basi angustato, creberrime punctato, punctis lateralibus umbilicatis, angulis posticis brevibus, acutis, unicarinatis; elytris a basi attenuatis, apice integris, brunneis, basi dilutioribus, punctato-striatis, interstitiis crebre punctatis; antennis obscuris, pedibus flavis. Long. 10-12 mill., lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

Inde transgangétique.

Cette espèce, qui paraît répandue depuis le nord de la Péninsule jusqu'à Malacca, a la forme générale du *M. epitrotus* qui, soit dit en passant, serait, ainsi que les *vittatus* et *ligatus*, mieux placée dans le genre actuel. Il est plus allongé, plus opaque et son prothorax est

à peine sillonné. Quelques individus ont les élytres teintées de rougeâtre testacé vers les cinquième et sixième intervalles.

**M. hirtus.** Niger, minus nitidus, pube erecta hirtus; prothorace latitudine longiore, apice arcuatim angustato, convexo, creberrime punctis umbilicatis notato, angulis posticis brevibus, acutis, carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis, apice integris, vitta lata lutea ornatis; antennis pedibusque brunneo-rufis. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Siam; Juthia.

Voisin du *ligatus* Cdz.

**M. curtus.** Brunneo-niger, nitidus, fulvo-pubescent; fronte antice acuminata, medio longitrorsum carinata; prothorace latitudine paulo longiore, crebre punctato, punctis lateralibus umbilicatis, angulis posticis haud divaricatis, acute bicarinatis, carina externa longissima, basi rufescente; elytris basi rufescens, prothorace angustioribus, brevibus, punctato-substriatis, interstitiis planis, punctatis; antennis obscuris, pedibus flavis. — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Siam.

**M. flavescens.** Flavo-testaceus, parum nitidus, flavo-pubescent; fronte convexa, fortiter punctata; prothorace latitudine paulo longiore, æqualiter convexo, crebre fortiterque punctato, angulis posticis brevibus, retrorsum productis, unicarinatis; elytris basi parallelis, punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis, apice integris; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 8 mill., lat. 1 3/4 mill.

Madagascar.

**M. biplagiatus.** Flavo-testaceus, parum nitidus, flavo-pubescent; prothorace latitudine longiore, æqualiter convexo, punctis latis, vix impressis sat dense adsperso, angulis posticis unicarinatis, plagiis duabus nigris latis notato; elytris parallelis, punctato-striatis, interstitiis planis, subgranulatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 8 mill., lat. 1 2/3 mill.

Madagascar.

Tournure du précédent. Il se distingue par la ponctuation toute particulière du prothorax. Les taches noires, qui se remarquent sur ce dernier, en recouvrent parfois la surface au point de ne laisser paraître, de la couleur générale, qu'une ligne médiane et une bande basilaire.

**Melanoxanthus melanurus.** Luteus, nitidus, flavo-pubescent; fronte antennisque nigris; prothorace subquadrato, apice arcuatim angustato, parce punctato, æqualiter convexo, angulis posticis retrorsum productis, unicarinatis; scutello nigro, fere

perpendiculari; elytris parallelis, punctato-striatis, apice nigris; metathorace, abdomen pedibusque nigris. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Siam; Juthia.

Voisin du *melanocephalus*. Il en diffère par l'absence de la tache noire sur le prothorax et sa ponctuation beaucoup moins forte.

**M. variolosus.** Elongatus, ferrugineus, subopacus, pubescens; fronte porrecta; antennis obscuris; prothorace latitudine longiore, a basi attenuato, punctis umbilicatis parum impressis confertim adsperso, angulis posticis acute carinatis; elytris parallelis, apice integris, punctato-striatis, interstitiis convexis, rugose punctatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 15 mill., lat. 3 mill.

Birmanie.

Il a le *facies* d'un *Aphanobius*, mais son front fortement caréné en avant, ses hanches postérieures étroites, ses antennes assez courtes et fortement dentées en scie ne laissent aucun doute sur la place qu'il doit occuper.

**M. rufotactus.** Niger, opacus, sat dense griseo-pubescent; fronte convexa; prothorace latitudine longiore, lateribus arcuato, convexo, confertim punctato, angulis posticis retrorsum productis, unicarinatis, rufescentibus; elytris punctato-substriatis, rufo-variegatis; pedibus brunneis. — Long. 5 1/2 mill., lat. 1 1/3 mill.

Siam; Juthia.

Les taches rouges des élytres sont au nombre de trois sur chacune : une oblongue basilaire, une autre médiane transversale, la troisième ponctiforme vers l'extrémité.

**M. fractus.** Niger, opacus, griseo-pubescent; antennis nigris, basi rufis; prothorace latitudini longitudine aequali, convexo, punctulato, rufo, plaga media lateribusque nigris, angulis posticis acutis, retrorsum productis, acute carinatis; elytris brevibus, punctato-substriatis, vitta suturali versus medium extrorsum angulatim flexa, flava; pedibus flavis. — Long. 3 1/2 mill., lat. 1 mill.

Penang.

Voisin de l'*inflexus* pour la disposition du dessin des élytres, sur lesquelles la bande jaune, parvenue au milieu de leur longueur, se jette brusquement en dehors en formant un angle droit.

**M. decimus.** Niger, opacus, breviter fulvo-pubescent; fronte convexa, medio longitrorsum leviter carinata; prothorace latitudine haud longiore, crebre et subgranulatim punctato, angulis posticis validis, carinatis, testaceis; elytris brevibus, a basi attenuatis, punctato-substriatis, vitta arcuata flava notatis; pedibus flavis. — Long. 3 1/2-4 mill., lat. 1 mill.

Penang.

La bande jaune des élytres forme avec sa correspondante une sorte d'*x*, comme chez le *M. cobrella*, mais beaucoup plus grand, le dessin en question s'étendant jusqu'au quart postérieur des élytres, tandis que, chez le *cobrella*, il est tout entier contenu dans la première moitié.

**M. flavidus.** Fusiformis, flavus, flavo-pubescent, opacus; fronte nigra; prothorace latitudine vix longiore, a basi angustato, crebre sat fortiter punctato, angulis posticis retrorsum productis, acutis, validis, carinatis, vitta media fusca; elytris a basi attenuatis, punctato-striatis, apice integris, sutura infuscatis. — Long. 3 1/2 mill., lat. 3/4 mill.

Ile Bintang.

**M. rubiginosus.** Niger, opacus, breviter pubescens; antennis basi rufis; prothorace latitudine haud longiore, æqualiter convexo, punctulato, antice arcuatim angustato, basi medio sulcato, angulis posticis carinatis, rufo, vitta angusta, abbreviata, antica nigra; elytris æqualibus, brevibus, punctato-substriatis, intersticiis planis granulatis, fossula scutellari flavo-rufa; pedibus rufis. — Long. 4 mill., lat. 1 1/5 mill.

Darjeeling.

**M. dimidiatus.** Niger, nitidus, nigro-pubescent; fronte convexa, margine antica arcuata; antennis nigris; prothorace latitudine paulo longiore, a basi angustato, æqualiter convexo, confertim punctato, angulis posticis unicarinatis; elytris punctato-striatis, apice integris, parte antica croceis; pedibus flavis. — Long. 8 mill., lat. 1 2/3 mill.

Australie; Adelaïde.

**M. brunneus.** Elongatus, subnitidus, ferrugineo-brunneus, pube fulvo-grisea sat dense obductus; prothorace latitudine paulo longiore, a basi angustato, confertim punctis umbilicatis adsperso, angulis posticis valde carinatis; elytris parallelis, punctato-striatis, intersticiis flavis, punctatis, apice integris; subtus pedibusque dilutioribus. — Long. 13 mill., lat. 2 3/4 mill.

Australie; Swan River.

#### POMACHILIITES.

**Deromecus inops.** Brunneus, nitidus, pube fulvo-grisea longiuscula vestitus; fronte æqualiter convexa; prothorace longitudine paulo latiore, sparsim punctato, angulis posticis acutis, carinatis; elytris thorace vix latioribus, punctato-striatis, apice integris; abdomine rufescente, pedibus flavis. — Long. 7 mill., lat. 1 3/4 mill.

Chili.

Il appartient à la deuxième section du genre.

**D. brevicollis.** Brunneus, nitidus, griseo-pubescent; fronte æqualiter convexa; prothorace longitudine latioire, sparsim punctato, angulis posticis carinatis, carina intus obliqua; elytris vix striatis, interstitiis planis punctulatis; subtus obscuro, pedibus flavis. — Long. 7 mill., lat. 1 3/4 mill.

Chili.

Même section.

**D. sanguinicollis.** Niger, parum nitidus, dense griseo-pubescent; fronte opaca, crebre fortiterque punctata; prothorace sanguineo, latitudine haud longiore, similiter punctato, postice canaliculato; elytris a basi attenuatis, punctato-striatis, apice vix visibiliter emarginatis. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Chili.

Très-voisin du *rubicollis*, mais plus petit, plus mat, plus pubescent. Son prothorax est en outre plus court et beaucoup plus fortement ponctué. Il appartient comme lui à la deuxième section.

**D. scapularis.** Niger, nitidus, pubescens; antennis obscuris, articulo secundo tertio longiore; prothorace latitudine longiore, crebre punctato, postice profunde sulcato, sulco antice subito abbreviato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis, apice integris, plaga humerali postice evanescente rufa. — Long. 9 mill., lat. 2 mill.

Chili.

La tache des élytres n'étant pas nettement limitée en arrière, il doit se trouver des variétés où elle envahit plus ou moins la surface de celles-ci.

Même section que la précédente.

**D. debilis.** Nigro-brunneus, nitidus, griseo-pubescent; fronte æqualiter convexa; prothorace latitudini longitudine æquali, sparsim tenuiter punctato, angulis posticis paulo divaricatis, carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis planis punctatis; antennis pedibusque testaceis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/4 mill.

Chili.

Semblable au précédent, mais plus petit, plus noir et les proportions du prothorax différentes. Il ressemble à l'un de nos *Adrastus*.

Même section.

**D. agriotes.** Brunneus, opacus, griseo-pubescent; fronte convexa, creberrime punctata; prothorace latitudine paulo longiore, apice tantum angustato, convexo, confertissime punctato, angulis posticis acutis, carinatis; elytris paulo dilutioribus, punctato-

striatis, interstitiis planis, confertissime punctatis; subtus niger, pedibus flavis. — Long. 8 mill., lat. fere 2 mill.

Chili.

Il se range parmi les espèces de la troisième section.

**D. curtus.** Brevis, latus, niger, subopacus, subtiliter obscure pubescens; antennis brunneis, articulo secundo tertio longiore; prothorace subquadrato, apice tantum angustato, crebre sat fortiter punctato, angulis posticis retrorsum productis, carinatis; clytris punctato-striatis, interstitiis fortiter punctatis, stria suturali impressa, apice integris; pedibus brunneis. — Long. 6 1/2 mill., lat. 2 mill.

Chili.

Même section.

**D. grisescens.** Niger, opacus, dense griseo-pubescent; prothorace quadrato, convexo, rufo, confertissime punctato, angulis posticis validis, carinatis; elytris prothorace paulo latioribus, punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis; subtus, thoracis lateribus exceptis, niger, pedibus brunneis. — Long. 9 1/2 mill., lat. 2 1/4 mill.

Chili.

Même section que le précédent.

**D. adrastus.** Brevis, latiusculus, nitidus, niger, griseo-pubescent; antennis nigro-brunneis; prothorace longitudine vix latiore, punctato, angulis posticis brevibus, carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis, basin versus subgranulatis, lateribus sensim pallescentibus, apice integris; pedibus flavis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/3 mill.

Chili.

Même section. Ces neuf espèces m'ont été données ou communiquées par M. Reed, conservateur au Musée de Santiago.

**Medonia Fairmairei.** Fusco-brunneus, opacus, pube longiuscula, brunnea, suberecta sat dense obductus; antennis filiformibus, hirsutis, articulis 2 et 3 minutis, conjunctis quarto brevioribus, prothorace latitudine sesqui longiore, punctis umbilicatis confer-  
tim adsperso, angulis posticis valde divaricatis, medio longitrorsum canaliculato; elytris prothorace latioribus, parallelis, punctato-striatis. — Long. 16-18 mill., lat. 3-4 mill.

Chili.

Cette espèce diffère de celle qui sert de type au genre, par sa taille beaucoup plus grande et surtout par les proportions des articles 2 et 3 des antennes, plus courts ensemble que le quatrième, tandis qu'ils sont plus longs chez le *M. punctatosulcata*.

**Pomachilius ocellatus.** Niger, pube aurea dense obductus; prothorace latitudine multo longiore, parallelo, punctato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris prothorace latoribus, plaga ultra medium flava, nigro-cincta, apice bispinosis. — Long. 10 mill., lat. 2 mill.

Brésil; Therezopolis.

Les poils jaunes qui revêtent le corps de cet insecte lui communiquent une teinte générale verdâtre, en se combinant avec la couleur du fond. Toutefois, la tache jaune des élytres est entourée d'une étroite bordure de poils noirs, ce qui la rend ocellée. Les épines de l'extrémité des élytres sont comme chez le *centrurus*, bien que moins fortes.

#### HEMIRRHAPES (nov. gen.)

*Frons plana, antice marginata; labrum productum, horizontale; palporum articulus tertius ovalis.*

*Antennæ sublineares, hirtæ, articulo secundo minimo, tertio quarto æquali.*

*Prosternum latum, suturis lateralibus convexis, subobsoletis, antice longe lobatum.*

*Coxarum laminæ angustæ.*

*Pedes breves, tarsorum articulis tertio et quarto lobatis.*

*Corpus flexum.*

La position fortement fléchie du prothorax indique, à première vue, que ce type a les plus grands rapports avec le genre *Arrhaphes*. En effet, un examen détaillé démontre qu'il en est voisin. Toutefois, il doit en être distrait et former un genre à part à cause de ses tarses, dont les troisième et quatrième articles sont lamellés; celui-ci même est dilaté et cordiforme. En outre, les sutures latérales du prosternum restent visibles, bien que réduites à une ligne saillante très-menne. Comme chez les *Cryptohypnus*, elles sont convexes en dehors, ce qui donne de l'ampleur au prosternum; la mentonnière de celui-ci est très-développée. En résultat, la place de ce genre est bien dans les *Cryptohypniles*. Il ne renferme que l'espèce suivante :

**H. notabilis.** Niger, subopacus, tenuiter pubescens; prothorace obscure sanguineo, creberrime punctato, angulis posticis brevibus, longe carinatis, carina introrsum flexa; elytris latiusculis, punctato-striatis, intersticiis planis, granulatis, punctatis, basi fossula scutellari profunda; pedibus rufis. — Long. 6 mill., lat. 2 mill.

Ce remarquable Élatéride provient de Birmanie ou du Silhet,

sans que je puisse préciser plus exactement sa patrie. Je l'ai reçu de M. Dohrn.

**Arrraphes minusculus.** Fusco-niger, griseo-pubescent; antennis longiusculis, testaceis, hirtis; prothorace latitudine paulo longiore, aequaliter convexo, crebre fortiterque punctato, angulis posticis pallidis, carinatis, carina introrsum obliqua; elytris punctato-striatis, interstitiis subgranulatis, fossula scutellari profunda, maculis humeralibus apiceque testaceis; pedibus gracilibus, flavis. — Long. 2 1/4 mill., lat. 3/4 mill.

Himalaya.

J'ai fait connaître récemment une espèce d'*Arrraphes* originaire de Java (*A. Gestroi*); celle-ci, qui provient de Darjeeling, porte, avec la suivante, le nombre des espèces du genre à quatre. Elle est de taille très-petite et se distingue par les taches humérales et l'extrémité des élytres d'un testacé rougeâtre. J'en ai reçu un exemplaire en communication, de M. Dohrn.

**A. opacus.** Ater, opacus, griseo-pubescent; prothorace latitudine paulo longiore, apice arcuatim attenuato, creberrime punctato, angulis posticis retrorsum productis, carinatis, carina intus obliqua et sinuata; elytris brevibus, fortiter punctato-striatis, interstitiis granulatis; antennis pedibusque brunneis. — Long. 3 1/2 mill., lat. 1 mill.

Himalaya.

Cette espèce est remarquable par la forme bisinuée de la carène des angles postérieurs du prothorax, ainsi que par sa direction oblique qui la rapproche de la ligne médiane. Elle fait partie, comme la précédente, de la collection de M. Dohrn.

**Cryptohypnus perpusillus.** Minimus, ovalis, brunneus, pubescens; fronte ampla, convexa, rugulose punctulata; antennis testaceis; prothorace longitudine latiore, convexo, lateribus parallelo, angulis posticis tenuissime carinatis, testaceo, maculis parum distinctis fuscis; scutello testaceo; elytris striatis, striis parum distincte punctatis, signo testaceo litteram x figurante notatis; subtus pedibusque testaceis, abdomine obscuro. — Long. 1 1/2 mill., lat. 3/5 mill.

Himalaya.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette très-petite et jolie espèce, dans la collection de M. Dohrn. Son système de coloration la rend aisément reconnaissable.

**C. fulvus.** Dilute fulvus, nitidus, parce breviterque flavopubescent; oculis nigris; prothorace longitudine latiore, apice leviter basi magis angustato, medio sulcato, punctulato: angulis posticis tenuibus, divaricatis, longe carinatis; elytris depressis,

haud striatis, basi impressis; pedibus concoloribus. — Long. 2 mill., lat. 2/3 mill.

Abyssinie; Bogos.

Entièrement d'un jaune clair, avec les yeux seuls très-noirs.

**C. atomus.** Niger, subnitidus, pube dupli vestitus; antennis longiusculis, brunneis; prothorace latitudine haud longiore, basi apiceque æqualiter angustato, parum convexo, tenuissime punctulato, angulis posticis brevibus, haud longe carinatis; elytris ovalibus, punctulatis, striis destitutis; pedibus testaceo-brunneis. Long. 2 mill., lat. 3/5 mill.

Chili.

Plus petit, plus étroit, moins fortement ponctué que le *C. nivalis* Frm., du même pays, qui, en outre, est maculé de jaune.

Le Secrétaire demande la parole pour lire le travail suivant qui vient de lui être envoyé par l'auteur :

Le Dr F. Chapuis a l'honneur de présenter à la Société Entomologique de Belgique la description de deux genres nouveaux de la famille des Phytophages. Ces deux types appartiennent à la faune de l'île de Madagascar et réclament, par les affinités qu'ils révèlent, la recherche des relations qui ont pu exister dans les âges primitifs entre l'Australie et la grande île dans laquelle ils ont été découverts.

## FAMILLE DES PHYTOPHAGES.

---

### TRIBU I. — SAGRIDES.

#### GROUPE I. — MÉGAMÉRITES.

GENRE RHAGIOSOMA. Von Heyden, mss.

Tête oblongue, prolongée en avant en un museau obtus, légèrement rétrécie en arrière des yeux; épistome inégal, séparé du front par un sillon anguleux en arrière; labre transversal, à bord antérieur longuement cilié; mandibules à corps prolongé, saillantes au delà du labre, à extrémité simple, un peu courbe; mâchoires à lobe interne court, atténué vers l'extrémité, cilié, à lobe externe dépassant le précédent, un peu plus large et muni à sa partie libre de longs cils arqués en dedans; à palpes subfiliformes, 1 article très-court, nodiforme, 2 très-long, 3 à peu près la moitié du précédent, obconique, 4 oblong-ovalaire, un peu plus long et largement tronqué à l'extrémité; lèvre inférieure à menton transversal, arrondi et rétréci en avant de chaque côté, à bord antérieur légè-

rement échancré; à languette courte, translucide, divisée jusqu'à la base en deux lobes concaves, arrondis et ciliés, à palpes médiocres, article 1 court, 2 grêle, le plus long, 3 ovalaire, largement tronqué. — Antennes grêles, filiformes, mesurant les deux tiers de la longueur du corps, article 1 brièvement claviforme, 2 très-court, aussi large que long, 3 allongé, 4-10 croissant insensiblement en longueur, 11 le plus long, à extrémité acuminée. — Yeux très-convexes, transversalement ovalaires, fortement granulés, faiblement sinués vis-à-vis de l'insertion des antennes. — Prothorax oblong, rétréci vers la base, qui est de moitié moins large que les élytres, sans bords latéraux distincts, les angles effacés; écusson peu développé, ovalaire-oblong. — Élytres à base un peu échancrée, épaules assez saillantes et arrondies, de forme oblongue et un peu atténuee en arrière. — Prosternum convexe et très-étroit entre les hanches antérieures, un peu élargi vers la base qui est tronquée, arrondie; mésosternum à peine plus large que le prosternum; abdomen à premier arceau aussi long que les trois suivants réunis. — Pattes médiocrement robustes et longues; hanches antérieures ovalaires, coniques et saillantes; cuisses des deux premières paires un peu renflées dans leur milieu, les postérieures robustes, à peu près de moitié aussi larges que longues, à bord inférieur tranchant, très-obtusément anguleux vers le milieu; tibias légèrement flexueux, dilatés vers l'extrémité; tarses médiocres, les trois premiers articles de même longueur, le dernier du double plus long, terminé par des crochets simples, robustes, divariqués.

Il suffit de comparer cette description à celle du genre *Polyoptilus* de Germar, pour se convaincre des étroites affinités des deux types; mot pour mot, ce sont à peu près les mêmes termes; en outre, la forme générale, les contours, la coloration même, ne diffèrent que peu. Le genre nouveau se distingue de celui de Germar par deux notes distinctives de médiocre importance: la longueur relative des articles du tarse et l'absence d'épine au bord inférieur de la dernière paire de cuisses.

Ces deux caractères, joints à la différence de patrie, sont suffisants, à notre avis, pour justifier la création de cette coupe générique. Il n'en reste pas moins bien digne d'attention de retrouver à Madagascar une forme qui rappelle par des affinités si évidentes les Mégamérites de la Nouvelle-Hollande. Les liens de cette parenté qui nous échappent aujourd'hui se révéleront un jour par de nouvelles recherches.

### **Rhagiosoma madagascariense.** Von Heyden, mss.

Oblongum, nigro-piceum, subtus pube grisea appressa vestitum; antennis brunneis; pronoto oblongo, basi constricto, dense et fortiter

punctato-rugoso, medio obsolete canaliculato; scutello fulvo-pilosus; elytris obscure castaneis, irregulariter punctato-striatis, maculis parvis, oblongis, fulvis, fasciculatim dispositis ornatis. Long. 18-23 mill.

Ce bel insecte m'a été donné par mon ami, le Dr Candèze. Il faisait partie d'un envoi de coléoptères de Madagascar adressé à M. F. Baden, à Altona. Avec l'autorisation de ce dernier, M. Candèze, qui lui rendait visite, a pu y faire un choix et, comme d'habitude, il a eu la main très-heureuse et a su distinguer la forme, sans aucun doute, la plus remarquable de tout l'envoi. J'en ai profité; de plus, M. Baden, avec sa bienveillance habituelle, a mis à ma disposition trois autres Rhagiosomes pour faire la description ci-dessus; je n'ai pas observé de différence sexuelle.

#### TRIBU XIV. — HISPIDES.

##### GENRE XIPHISPA.

Tête forte, dégagée du prothorax, à vertex deux fois plus long que large et prolongé entre les antennes en une saillie subaiguë; yeux presque tout à fait inférieurs, grands, subarrondis; antennes assez longues, d'aspect rigide, cylindriques, légèrement atténuées vers le sommet, de onze articles, 1 aussi long que les trois suivants réunis, 2 le plus court, 3 un peu plus long que 2 et que chacun des suivants. — Prothorax plus long que large, conique, régulièrement rétréci de la base au sommet, bords latéraux droits, tranchants, bord antérieur tronqué avec les angles aigus et saillants en dehors, bord postérieur sinué de chaque côté, tronqué au milieu; surface très-régulièrement convexe en travers; écusson cordiforme, à sommet aigu. Élytres très-allongées, rétrécies de la base au sommet, prolongées au delà de l'abdomen en une saillie large, tronquée, sinuuse; déprimées en dessus, comprimées latéralement, ces deux parties séparées par une arête saillante formée par le septième intervalle relevé en côte; surface égale, très-régulièrement ponctuée-striée. Prosternum étroit entre les hanches, dilaté triangulairement en arrière et tronqué carrément; parapleures métasternales très-étroites, linéaires. Abdomen peu convexe, de 5 arceaux. Pattes courtes et robustes; cuisses des deux premières paires fortement courbées, à concavité interne; les postérieures ovalaires, dilatées-anguleuses au bord interne; tibias très-courts, anguleux en dehors; tarses courts à articles subégaux, le 4 non saillant au delà des lobes du précédent, à crochets divariqués.

Ce type remarquable appartient, sans contredit, au groupe des Cryptonychites, ainsi que l'a bien reconnu M. L. Fairmaire, qui en a donné la description dans les *Annales de la Société Entomologique de Belgique*, t. XXI.

*logique de France.* Mais il s'éloigne beaucoup des espèces normales du genre *Oxycephala*, et tout autant de celles du genre *Cryptonychus*; c'est une forme spéciale qui semble établir une liaison étroite entre les Eurispites de la Nouvelle-Hollande, les *Cryptonychus* de l'Afrique et les *Oxycephala* de la Malaisie, quoique cependant ses affinités paraissent plus étroites avec les formes australiennes qu'avec les deux autres types. Cette parenté, comme celle du *Rhagiosoma* avec les Mégamérites, est de nature à éveiller l'attention des Géologues, aussi bien que des Entomologistes.

### **Xiphispa Coquerelii.** L. Fairmaire.

*Annales de la Soc. Entom. de France*, 1869, p. 254.

Longiuscula, cylindrico-depressa, opaca, flavo-ferruginea; capite elongato, antrorsum producto, processu apice truncato, vertice medio longitudinaliter sulcato; antennis filiformibus, rigidiusculis, versus apicem attenuatis, articulo 1<sup>o</sup> sequentibus tribus simul sumptis aequali, nigris, articulis duobus primis rufulis; pronoto conico, elongato, parce et fortiter punctato, vittis tribus ornato, duabus lateraliter marginalibus, tertia discoïdali media; scutello cordiformi, parvo; elytris longissimis, dorso depressis, lateraliter compressis, punctato-striatis, intersticio 7<sup>o</sup> costato; versus apicem productis, truncato-sinuatis, flavo-ferrugineis, vittis quatuor fuscis, duabus sublateralibus, duabus discoïdalibus ornatis. Long. 16 1/2 mill.

Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

M. de Selys-Longchamps annonce qu'il a pris il y a quelques jours à Longchamps-sur-Geer un exemplaire du *Sirex gigas*. Il y avait déjà pris une fois ce bel hyménoptère il y a plus de vingt ans.

M. Jacobs dit qu'il l'a déjà pris aux environs de Bruxelles et que la collection Wesmael en contient une demi-douzaine d'exemplaires, pris dans le pays. Le *Sirex juvencus* est beaucoup plus rare; cependant M. Donckier assure qu'il se prend aux environs de Visé.

M. Jacobs signale une capture qu'il vient de faire à La Hulpe de trois exemplaires de *Strangalia cruciata* sur l'*Hypericum*. Il a pris dans la même localité deux bonnes espèces de diptères : *Chrysotoxum fasciolatum* ♀ et *Doros ornatus* ♂.

M. Weyers annonce qu'il a repris cette année au centre de Bruxelles le *Leptidia brevipennis*.

M. de Borre a également repris, au bord des massifs d'arbustes de la place du Trône, le *Phosphenus hemipterus*. MM. Donckier

et Jacobs y sont allés après lui et ont recueilli beaucoup d'exemplaires de cette espèce.

M. Lallemand a pris le 23 juin, dans la rue du Parnasse, à Ixelles, un bel exemplaire de *Calosoma sericeum* qu'il fait voir à l'assemblée.

Le 25 juin, il a été chasser à Ghlin (Hainaut) et y a pris les Lépidoptères suivants : *Melitaea Athalia*, *Sphinx Pinastri*, *Zygæna Trifolii*, *Setina Irrorella*, *Psyche Graminella*, *Laria L-Nigrum*, *Hadena Basilinea*, *Bomolocha Fontis*, *Phorodesma Pustulata* (*Bajularia*), *Nemoria Strigata* (*Aestivata*), *Iodis Lactearia*, *Acidalia Lutearia*, *Timandra Amata*, *Abrahas Sylvata*, *A. Marginata*, *Macaria Notata*, *M. Liturata*, *Eupisteria Hepararia*, *Boarmia Consortaria*, *Cidaria Corylata*.

M. Putzeys adresse l'indication de quelques localités de captures à ajouter à celles que M. de Borre a indiquées à la dernière séance, dans sa *Notice sur les Panagæides, etc., de la faune belge* :

*Panagæus quadripustulatus*. Bruxelles, Louvain, Liège, Arlon.  
*Licinus depressus*. Rochefort, Arlon (en septembre).

*Badister unipustulatus*. Uccle (au bout de la drève), Liège.

*Badister humeralis*. Bois de la Cambre, Groenendaal (talus au nord de la station), Comblain-au-Pont, Verviers.

La variété *dorsiger* a été rencontrée à Dixmude.

*Badister pellatus*. Nieuport, Anvers, Calmpthout, Genck, Groenendaal.

*Chlaeniuss holosericus*. Groenendaal, le long de l'étang, le 7 juillet.

M. II. Donckier annonce qu'il a pris, le 19 juin, le *Callistus lunatus* à Walcourt, et le même jour, à Silenrieux, la *Lebia hemorrhoialis* et l'*Omalisus suturalis*. Le 23 juin, il a pris à Marbehan, dans la province de Luxembourg : *Ampholis marginata*, *Œdemera marginata* et *Hispa atra*.

M. Chevrolat adresse à la Société le travail suivant :

#### DIAGNOSES DE DIAPÉRIDES NOUVEAUX,

par Aug. Chevrolat.

(Suite.)

14. **Platydema Minarum.** Long. 7, lat. 4 1/2 mill. Ovale, convexum, aternum, opacum, tomentosum; palpis, ore, labio, capite antice, antennis, epipleuris, corpore infra pedibusque pallidis vel rubris; capite punctulato, piceo, antice rotundato, inter

antennas arcuatim sulcato; prothorace transverso, supra scutellum late et tenue lobato; elytris, singulo profunde 9-sulcatis, anguste marginatis. Minas Geraes. A. D. F. Bates datum.

15. **P. zona.** Long. 8 1/2, lat. 4 1/2 mill. Ovale, latum, convexum, nigrum, tomentosum; palpis, labio, capite antice antennis basi (3 primis art.), in elytris fascia ante medium nec marginem, nec suturam attingente; epipleuris, pedibusque rubris, vel rubidis, corpore infra rufescente, nitido, confertim punctulato; prothorace lateribus rufescente, rotundato, supra scutellum vix lobato. Amazona. A D. F. Bates datum.

16. **P. tibiale.** Long. 8, lat. 4 2/3 mill. Ovale, latum, convexum; nigro-tomentosum, labio, clypeo, capite antice, in elytris fascia arcuata, ex humero ad basin secundum scutellum ducta, et in singulo maculis 2, rotundatis, ante apicem, transverse dispositis, epipleuris, corpore infra, femoribus tarsisque rubris, vel rubidis, tibiis fuscescentibus; capite sulco tenui inter antennas; elytris in sutura acute terminatis. Ega. A D. F. Bates datum.

17. **P. octopunctatum.** Long. 6, lat. 2 2/3 mill. Ovale, rubrum, tomentosum, in prothorace punctis duobus, et in elytris sex nigris, transversim dispositis infra basin; prothorace magna macula dorsali, nigra, extus arcuata, in medio antice lineam et postice ad basin maculis duabus connexis rufis efficiente; elytris breviter aculeatis, singulo macula quadrata basi, sutura fasciisque duabus dentatis atque flexuosis, prima lata ultra medium, secunda ante apicem; palpis, ore, labio, clypeo, limbo anteriori capit, antennis (nigris) tribus primis art., epipleuris, maculis lateralibus abdominis, rubris. Ega. A D. F. Bates datum.

18. **P. nigrifrons.** Long. 5 1/2, lat. 2 mill. Ovale, convexum, flavum, infra nigrum; capite nigro, antice flavo, foveolis 3 brevibus transversis, palpis, ore antennisque (art. 5 penultimis nigris) flavis; in medio prothoracis signum anchoralem nigrum efficiente; scutello flavo; elytris tenue sulcatis fasciis tribus nigris, prima transversa ad maculam quadratam humeralem juncta, secunda ultra medium, lineolis duabus ad scutellum angulose projectis, tertia e quatuor notulis formata, limbo marginali reflexo; lateribus prothoracis infra, pedibusque flavis. Ega. A D. F. Bates datum.

Espèce des plus gracieuses.

19. **P. multimaculatum.** Long. 7, lat. 4 1/4 mill. Ovale, convexum, rubro-tomentosum, ore, palpis, capite antice antennis (nigris) basi (art. 3 primis), epipleuris pedibusque rubris vel rubricantibus; capite rotundato, sulco tenui inter antennas; prothorace rubro, lateribus late fusco, maculam rotundatam rubram, ex

adverso oculos includente lineolaque longitudinali nigra, antice triangulosa, postice maculam rotundatam supra scutellum posita; scutello semi-rotundato; elytris rubris, vix distincte striatis, singulo: fascia basali, vitta suturali, ante medium ampliata et limitata, vitta marginali maculis magnis ad illas adnexis lincolisque junctis, ante apicem macula oblonga, nigris, corpore infra rubricante, punctulato. Para. A D. F. Bates datum.

20. **P. 16-maculatum.** Long. 4 1/2, lat. 3 mill. Ovale, convexum, atro-fuscum, opacum; ore, capite antice, antennis, margine laterali prothoracis et clytrorum singulo: maculis 2 basalibus, elongatis, 2 prope suturam transverse dispositis, versus medium, una centrali infra, 2 ante apicem externa margini junctis, ultima apicali, epipleuris angustis, pedibusque rubris vel rubidis, elytris obsolete striatis, in sutura breviter acutis. Para, Santarem. A D. F. Bates datum.

21. **P. 15-maculatum.** Long. 8, lat. 5 mill. Ovale, tomentosum, nigrum, elytris rubris, anguste striatis, fascia basali maculisque quindecim nigris; sex ante, sex post medium, duabus citra unaque communi infra scutellum, nigris; labio, clypeo, epipleuris, corpore infra, tarsisque rubris; antennis nigris, crassiusculis, art. 4-7 nodosis, 6-10 apicibus truncatis, ultimo rotundato. Nicaragua, Chontales. A D. F. Bates oblatum.

22. **Histeropsis quadrispilotus.** Long. 4 1/2, lat. 3 mill. Ovatus, ovalis, niger nitidus, elytrorum maculis 4 rotundatis flavis; capite antice (in vertice cornu acuto, conico, antice producto) antennis, marginibus prothoracis et clytrorum, rufis; prothorace confertim punctulato, rugoso, supra scutellum lobato, foveis 2 basalibus; scutello punctulato, rotundato; elytris convexis, latis, punctato-striatis, extus profundis et costatis; epipleuris pedibusque rubris. Singapoore. A D. Wallace captus et a D. F. Bates datus.

Espèce voisine de l'*H. rubro-marginatus* ♀ et peut-être l'autre sexe.

23. **H. hydroporoïdes.** Long. 4 1/3, lat. 3 1/2 mill. Ovalis, latus, niger, subnitidus, antennis longis tenuibus pedibusque piccis; capite minute granoso, rotundato, ante oculos tuberculato; prothorace transversim convexo, confertim aciculato, lateribus obliquis, tenui reflexis, et sulcatis, supra scutellum breviter lobato; scutello punctulato, subrotundato; elytris ovalibus, convexis, singulo: striis 9 tenuibus, stria scutellari decima vix indicata, interstitiis latis, punctulatis; epipleuris, corpore infra femoribusque rubidis. Ega. A D. F. Bates datus.

24. **H. Calliope.** Long. 5, lat. 2 1/2 mill. Oblongus, modice convexus, aterrimus, nitidus, antennis basi tarsisque piceis; capite rotundato, antice emarginato, antennarum articulis quinque ad apicem latis, planis, triangularibus, ultimo lenticulari; prothorace munutissime et confertim punctulato, supra scutellum minute lobato, lateribus reflexo et sulcato; foveis 2 basalibus obsoletis, angulis posticis acutis; scutello semi-rotundato; elytris singulo : striis internis quinque conjunctim punctatis, in margine sulcatis; femoribus, præsertim posticis, planis, tibiis basi gracilibus, arcuatis, ultra planiusculis. Gilolo. A D. F. Bates datus.

Cet insecte, par la suite, devra rentrer dans un genre spécial; rien que la conformation de ses pattes et les 5 stries dorsales de chaque élytre le distinguent de prime abord.

25. **Ceropria bifasciata.** Long. 12 1/2, lat. 5 1/2 mill. Oblonga, convexa, nigra nitida, lateribus reflexa; elytris punctato-striatis, fasciis duabus, pectore abdomineque sanguineis; capite antice posticeque sulcato; prothorace foveis 2 elongatis. Bombay.

26. **C. axillaris.** Long. 10, lat. 5 mill. Oblonga, convexa, indigacea, nitida, vix conspicue punctulata; capite ante oculos profunde sulcato; prothorace marginibus sulcatulo, foveis duabus impressis; scutello lævi, triangulari, nigro; elytris anguste punctato-striatis, macula lata humerali flava; corpore infra pedibusque nigris. Ins Molucarum. A D. Lethierry amice missa.

27. **C. metallica.** Long. 12 1/2, lat. 5 1/2 mill. Oblonga, convexa, ænea, nitida; antennis nigris opacis, art. duobus primis nitidis; capite coriaceo, ante oculos transversim impresso; prothorace punctulato, transverso, antice lateribusque tenue marginato et postice reflexo, supra scutellum late sed paululum lobato, fovea punctiformi pone angulum anticum, foveis duabus basalibus; scutello subtriangulari; elytris, singulo : striis decem minute punctatis, 4-5 ante apicem junctis; epipleuris, corpore infra æneo-piceis, femoribus posticis crassis, nitidis, punctulatis, segmentis 2 abdominalibus penultimis transversim excavatis, rutilis. Nova Guinea. A D. F. Bates data.

28. **C. insignis.** Long. 10, lat. 4 mill. Elongato-oblonga, viridis; prothorace granuloso, foveis 2 angustis, oblique impressis; elytris confertim punctulato-striatis, macula humerali lata quartaque parte apicali late viridibus, infra maculam et limbo parte apicali violaceo-igneis, medio et lineola secundum scutellum aureo-splendidis; capite ante oculos profunde excavato et costato; antennis nigris; epipleuris aureo-flavidis; corpore infra pedibusque (punctatis) æneo-pallidis. Ins. Molucarum (Batchian). A D. Lethierry missa.

29. **C? Iris.** Long. 7, lat. 3 1/2 mill. Elongata, postice ampliata, minute et obsolete punctulata, viridi-aenea; elytris striatis, singulo lineis quatuor laete-viridi (naturali), marginali 2 humeralibus, lineis quinque rubro-igneis, interstitiis punctulatis; capite punctato, inter oculos sulcato, antennis nigris, ad apicem crassiusculis (sex penultimis) oculis lateralibus rotundatis, magnis, reticulatis; prothorace confertim punctulato, marginato et sulcato, supra scutellum recte truncato, scutello declivi, cordiformi; corpore infra pedibusque confertim punctulatis, aureo-cupreis; femoribus annulo apicali aureo. Ins. Molucarum. A D. Lethierry data.

Cet insecte, par les articles de ses antennes épaissis et arrondis vers l'extrémité, et sa forme élargie en arrière, devra rentrer dans un nouveau genre propre à cette famille.

#### BASANUS.

Caractères : *Corps ailé*, allongé, étroit. *Palpes labiaux* au dernier art. ovoïde obtus au sommet. *Lèvre* épaisse, arrondie en avant. *Labre* étroit, transverse. *Antennes* de onze art. : 1, 2 courts, un peu plus larges que longs, 3 conique, arrondi, le plus grand, 4-10 épais, aussi larges que longs, poilus, dernier ovalaire. *Yeux* latéraux transverses, échancrés en avant, offrant en arrière une impression ponctiforme. *Prothorax* un peu plus long que large, sillonné sur le côté jusqu'au-dessous de l'œil et relevé, faiblement lobé au-dessus de l'écusson, couvert d'une ponctuation rugueuse, deux larges et peu profondes impressions sur la base. *Écusson* arrondi. *Elytres* étroites, longues, presque ovalaires, échancrées sinueusement au sommet de la marge, étroitement prolongées et arrondies sur la suture, profondément sillonnées en marge et ensuite sur le rebord marginal, ponctuation chagrinée. *Abdomen* grand, de 5 segments : 2 grands, 2 plus petits, dernier cintré, déprimé de chaque côté. *Pattes* longues, simples, cuisses légèrement aplaniées, jambes d'égale longueur, tarses étroits, poilus. *Hanches antérieures* arrondies.

Ce genre a été établi par Dejean dans son Catalogue, édit. 3, p. 218; mais ses caractères n'ont pas été publiés; le Catalogue de MM. Gemminger et de Harold le mentionne, tome VII, p. 1933, et cite le *B. forticornis* Dejean, comme propre à Java.

La collection de M. F. Bates renferme deux autres espèces.

30. **Basanus javanus.** Long. 8 1/2, lat. 3 1/2 mill. Elongatus, angustus, modice convexus, minute crebre punctatus, coriaceus, niger, nitidus, lateribus sulcatus et reflexus; elytris longis, apice flexuose emarginatis, callo humerali nitido, fascia infra basin antice angulata, postice tridentata, ante suturam limitata, maculaque apicali sanguineis. Ins. Java.

## TETRAGONOMENES (1).

Nouveau genre près des *Ceropria*.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX : *Corps* étroit, long, ailé, orné de couleurs vives. *Palpes maxillaires* à pénultième art. coudé, renflé, court, dernier plus épais, subovoïde, terminé par une pointe obtuse. *Lèvre* transverse, arrondie en devant, chaperon étroit. *Tête* oblique, assez large, légèrement cintrée en devant, marquée en avant des yeux, un faible sillon transverse réuni à deux fossettes longitudinales relevées chacune extérieurement. *Antennes* de onze articles, 1, 2 courts, noduleux, 3 le plus long, 4 un peu moins long, 5-10 allant en grossissant, arrondis, resserrés, tronqués au sommet, poilus, dernier orbiculaire. *Yeux latéraux*, ronds, appuyés au prothorax. *Prothorax* carré, cintré perpendiculairement en avant, faiblement et largement lobé sur l'écusson, sillonné et marginé à la base et sur le côté. *Écusson* demi-arondi. *Elytres* longues, à peine plus larges que le prothorax, parallèles, longitudinalement convexes, offrant chacune sept stries ponctuées, tête, prothorax et interstries ponctués, ces derniers plus finement. *Pattes* simples.

31. **Tetragonomenes semiviridis.** Long. 8, lat. 3 mill. Capite et prothorace punctatis, viridibus, scutello elytrisque aureis, punctato-striatis, in humero reflexis, rectangulis, stria humerali basi impressa, interstitiis punctulatis. Insulæ Molucarum. A D. Lethierry datus.

M. le Dr Jacobs, montrant à l'assemblée des nymphes d'un diptère recueillies à Lanaeken par M. Van Segvelt, donne lecture des petites notes suivantes :

Le diptère dont la nymphe se trouve attachée sur une graminée est le *Simulium* (Lat.), *replans* (Lat.) ou *Culex replans* de Linné. D'après Macquart, on ne sait rien de son mode de développement; il y a donc quelque intérêt à constater la plante sur laquelle on l'a trouvée.

Une autre espèce du même genre, le *Simulium vernum*, Macq., se rencontre quelquefois réunie par troupes; au commencement de mai, pendant les premiers beaux jours, on la trouvait dans le bois de la Cambre et dans la partie déboisée de l'avenue de Lorraine; ces insectes sont de véritables fléaux pour les chevaux; quoique petits, leurs langues acérées les rendent incommodes pour les animaux et même pour l'homme.

On sait qu'un des premiers diptères du printemps est le *Bibio*

(1) Τετραγωνος; quadrangulaire, relativement au prothorax; μηκος; long, aux élytres.

*Marci*; l'année dernière les bois en étaient tapissés, et on aurait dit que, transportés par les vents, ils venaient s'abattre dans l'intérieur de nos habitations; or, très-commun à la saison dernière, il a été rare à trouver cette année; par contre, le *Bibio Johannis* a été d'une certaine abondance, il y a une quinzaine de jours. Le développement de ces diptères durera-t-il plus d'une année, ou serait-ce d'une influence saisonnière que dépendrait la fréquence de l'un et la rareté de l'autre?

En examinant des individus de l'*Erebia tremula* ♀, captivés dernièrement à Auderghem, je trouvai attachés sur les soies qui garnissent l'abdomen de ces diptères, de petites larves animées d'un mouvement rotatoire autour de l'extrémité de ces soies, comme axe; elles y paraissaient attachées par une de leurs extrémités.

Elles ont 0.8 millim. de long, sur 0.3 de large, offrent 9 segments; 7 de ces segments sont rugueux et garnis de petites élévations ou pointes, à l'exception de leur bord qui est lisse; le segment céphalique et le segment anal, légèrement coniques, en sont dépourvus. Le segment céphalique est muni de deux soies, qui atteignent le milieu du deuxième segment et avec lesquelles ces larves s'attachent aux soies du diptère qui les porte; c'est à l'aide de ces appendices qu'elles exécutent leur mouvement rotatoire. Le segment anal porte en son milieu une touffe de 3 à 5 soies courtes. Elles sont munies de 7 paires de pattes, représentées par des soies courtes et coniques.

Macquart, Robineau-Desvoidy, Rondani, ont établi qu'un certain nombre de Tachinaires déposent leurs œufs ou leurs larves dans les galeries creusées par les hyménoptères fouisseurs; et, ce qui est plus particulier, ces larves y sont tolérées, dévorent même la larve de l'hyménoptère, ou vivent aux dépens des provisions accumulées pour la progéniture de ce dernier. Il me paraît probable que les larves portées par l'*Erebia tremula*, écloses depuis quelque temps, étaient destinées à être transportées par leur mère dans quelque trou de fouisseurs, afin d'y achever leurs métamorphoses. Cette observation faite pour les *Erebia* est commune aux *Metopia*; un *Metopia argyrocephala* ♀, capturé l'année dernière, porte encore sur une des deux soies du troisième anneau de son abdomen des restes d'une larve que la dessiccation ne m'a pas permis de détacher.

M. Becker demande la parole et lit le travail suivant :

#### DE L'AMOUR MATERNEL CHEZ L'ARAIGNÉE.

Par suite de l'horreur instinctive qu'inspirent les araignées, aussi bien à l'homme du monde qu'au campagnard, la première

chose qu'ils s'empressent de faire, c'est de les écraser sans pitié lorsqu'ils les rencontrent, et pourtant leur extrême utilité est incontestable. Mais faites donc croire cela aux fermiers!

Je me souviens qu'un jour, aux portes de Bruxelles, donnant aux paysans une conférence sur les animaux utiles ou nuisibles à l'agriculture, ils me rirent franchement au nez lorsque je leur dis que la taupe n'attaquait jamais les racines et que le crapaud avait certains droits à leur respect.

Il en eût été certes de même à propos des araignées!

Pourtant, elles rendent d'importants services; toutes, même les grands faucheurs (*Phalangiens*), qui surprennent la nuit les mouches endormies.

Les araignées proprement dites ont la réputation d'être cruelles; encore un de ces préjugés incroyables.

Ne faut-il pas qu'elles vivent, et comme tous les êtres créés, ne doivent-elles pas se procurer leur nourriture par le travail et la lutte?

En y réfléchissant un peu, elles ne me semblent pas en somme plus cruelles que nous, alors que nous savourons la finesse d'une volaille engrangée, ou même de simples huîtres vivant encore sous nos dents.

Les noires araignées des caves préservent les provisions du contact des mouches; celles qui tendent leurs fils dans nos greniers, dans les appartements peu fréquentés, empêchent la trop grande propagation de certaines Tinéides nuisibles.

Dans les campagnes, elles détruisent un nombre prodigieux de petits insectes malfaisants.

Examinez au printemps, par un beau soleil, un champ labouré; en vous baissant jusqu'à terre, vous le verrez littéralement couvert de fils tendus dans tous les sens.

Cet immense réseau est le travail des Lycoses; ces êtres inquiets et attentifs, ces chasseurs infatigables, ces rôdeurs vagabonds, que Walckenaer avait si bien nommés araignées-loups. Ils se livrent selon leur force au travail d'élimination; travail nécessaire, si minime qu'il paraisse être, et conforme aux lois immuables de l'harmonie naturelle.

Voyez, dans nos jardins, quelles peines se donnent certaines Epeiridæ pour garder nos fruits et pour nous préserver de la piqûre des cousins.

Une petite Dictyne, presque invisible, très-commune, si justement nommée bienfaisante, préserve les fleurs, les raisins surtout. Aussi les jardiniers, comme les amateurs de jardinage, la tuent-ils avec conviction.

Pourtant, grâce à elle, bien des boutons de roses arrivent à

s'épanouir, et beaucoup de fleurs d'arbres fruitiers sont préservées de tout accident.

Derrière les espaliers, dans les trous des murailles, s'établissent encore de grandes araignées aux mouvements brusques, saccadés, aux couleurs ternes ou noires ; du fond de leurs sombres demeures, une patte étendue sur leurs toiles salies, elles surveillent l'arbre et écartent de ses fruits les mouches nuisibles.

Enfin ce pauvre être, utile par excellence, ne recueille pour remerciement que le mépris et la mort. Il suffit que ce soit une araignée !!

Elles n'ont déjà que trop d'ennemis naturels, nécessaires ceux-là, pour les maintenir dans de justes limites ; — chez l'araignée, la grande lutte de la vie est incessante et terrible. — Il y a peu d'insectes qui ne soient plus forts, ou du moins plus solidement armés qu'elle. Les oiseaux surtout en sont avides.

Pour l'observateur, d'autres qualités encore attirent sur elles l'intérêt, j'allais dire l'amitié. C'est surtout l'amour touchant qu'elles portent à leur famille ; l'extrême sensibilité des araignées éclate lorsqu'elles deviennent mères, mères tendres et dévouées, alors qu'elles se livrent à l'éducation de leurs nombreux enfants, dont bien peu atteignent sans accidents leur majorité.

Parmi les grandes Epeiridæ, que l'on accuse de s'entre-dévorer, et ce grave reproche s'adresse surtout à certaines femelles qui mangent leurs époux lorsqu'elles n'en ont plus besoin pour la reproduction de l'espèce, parmi les Epeiridæ, dis-je, la plupart, celles qui vivent plusieurs années, n'ont le plus souvent qu'un seul mâle, qui les aide dans leurs travaux et partage avec elles les soins de la famille.

L'hiver, ils s'enferment ensemble, avec un art merveilleux, dans une coque solidement tissée, souvent sans issue ; ils attendent ainsi, avec le retour du printemps, le retour du travail, de l'amour et de la ponte, car pour ces araignées, il n'y a pas d'époques déterminées, elles ne s'aiment pas à jour fixe. Non, elles s'aiment toujours ; bien souvent les petits entourent encore la mère pendant que celle-ci construit de nouveaux cocons qui exigent le partage de ses soins.

J'ai compté jusqu'à six cocons contenant chacun de vingt à trente œufs et pondus à d'assez longs intervalles dans les petites logettes des Dictynidæ.

C'est peut-être chez les Epeiridæ que se rencontrent les plus touchants exemples de fidélité conjugale ; je citerai l'Épeire cornuta, qui habite le bord des ruisseaux, dont j'ai pu observer souvent les amours.

Le mâle s'approche sans trop de crainte de sa femelle ; mais les

préliminaires sont longs, ils durent quelquefois plus d'un jour; une fois l'époux agréé, s'il n'y a pas trop incompatibilité d'humeur ils ne se quittent plus; j'ai vu bien des fois une belle Marguerite leur servir de lit nuptial d'abord, puis de retraite de chasse; ils se contentaient de rapprocher, en les cousant pour ainsi dire, les bords des pétales de la fleur.

Plus tard, au grand moment de la ponte, ils se construisent ensemble l'habitation définitive, entre les joncs, les roseaux, le plus souvent sur des fleurs ou tiges flétries de graminées, etc.; ils se tissent une coque spacieuse, et la femelle ne quitte presque plus ses œufs.

Les Theridiidæ, habitants des bois et souvent de nos jardins, sont aussi intéressants; une fois les œufs pondus, et le joli cocon sphérique terminé, la mère, blottie au fond d'un nid soyeux, aussi fini comme travail que celui de l'hirondelle, le tient contre elle en l'entourant de ses pattes; aussi certains naturalistes anciens croyaient-ils que les araignées couvaient comme les poules.

On les voit changer souvent de place leur précieux cocon, afin de le préserver de tout danger, de l'humidité surtout. Au moindre signe de pluie, elles gagnent le fond du nid; c'est pour cela sans doute que l'ouverture en est toujours ménagée par dessous.

Elles paraissent nous craindre peu, nous autres hommes qui ne les aimons guère.

J'en ai chez moi depuis deux ans, qui travaillent sous mes yeux et qui se précipitent sur les mouches que je leur donne.

Elles paraissent tout prévoir; elles suivent attentivement ce qui se passe dans le cocon, solide pourtant, recouvert d'une étoffe parcheminée, et souvent d'une jolie couleur bleuâtre; lorsque les petits sont éclos, ce qu'elles reconnaissent facilement, la mère s'empresse de les aider en déchirant l'enveloppe; et presque toujours le mari reste à côté d'elle, ou chasse dans le voisinage sur la toile, qui, chez les Theridion, est irrégulière, à plusieurs étages, et sans forme bien déterminée.

Les petits, sortis de leur enveloppe, reçoivent des parents, avec la nourriture, les premières leçons de chasse et de défense; ils ne quittent l'habitation commune que lorsqu'ils sont d'âge et de force à travailler pour eux-mêmes. Les parents se consolent en se livrant à de nouvelles amours, précurseurs de nouveaux travaux.

Ces amours ne sont pas les amours vulgaires des insectes, accouplements distinctifs et presque inconscients. Ici la passion, si j'ose le dire, paraît jouer un grand rôle.

L'araignée, cet être électrique, véritable sensitive, s'y livre avec ardeur : tout tressaille en elle. Ce n'est pas l'immobilité du Coléoptère; nous assistons à un drame étrange qui a quelque chose d'hu-

main ; ce sont les caresses préliminaires, les longs repos, les mouvements nerveux, qui rendent le spectateur émerveillé.

Les Lycoses, dont je parlais tout à l'heure, se décident difficilement ; le choix de l'amoureux est long ; rien de plus singulier que leurs rencontres. J'ai passé de longues heures à les observer, au bord de nos routes ardennaises, sur les tas de cailloux destinés à l'entretien des chemins. Elles affectionnent ces endroits, où la chasse est productive ; on les voit courir par bonds saccadés, en quantité innombrable.

Dans les chaudes et orageuses journées, les mâles errent à l'aventure ; ces jours-là les femelles restent plus volontiers immobiles.

Lorsque, au détour de quelques petits tas de pierre, elles se rencontrent brusquement, se heurtant presque le front, elles reculent toutes deux et restent immobiles pendant quelques secondes ; puis, le mâle se dresse haut, sur ses pattes de devant, avance par petits bonds, en élévant et tendant très-haut ses pattes-mâchoires, qui remuent, agitées d'un tremblement fébrile ; il fait ainsi souvent le tour de celle qu'il veut séduire, en se donnant des airs conquérants, très-amusants à observer ; il tourne, tourne, en se rapprochant avec prudence ; la femelle le suit des yeux et, s'il lui déplaît, elle lui lance, lorsqu'il est à portée, un coup de griffe qui le plus souvent le met en fuite.

On ne le voit pas se consumer en soupirs inutiles ; la vie est courte, il part, et cherche une Lycose moins inhumaine.

Une fois fécondée, et Dieu sait avec quel bonheur, le mâle qui ne pourrait être d'aucune utilité à sa compagne, l'abandonne ! celle-ci trouve une anfractuosité quelconque, un trou en terre, et se met à pondre ; puis elle construit son cocon qui va devenir l'unique souci de ses jours et de ses nuits. Partout elle le porte avec elle, car il faut vivre et pour vivre, il faut chasser ; malgré cet énorme fardeau, elle saisit à la course, souvent au bond, les petits coléoptères, comme les mouches les plus agiles.

D'autres fatigues attendent encore la pauvre mère ! — Voici le moment de l'éclosion. — Que fera-t-elle ? Elle ne sait construire ni toile ni retraite, et ses petits, souvent au nombre d'une centaine, sont-là, demandant à être nourris, protégés, défendus.

Elle les porte tous, sur sa tête, sur son dos ; et en route, en chasse, à la grâce de Dieu !

En cet état, grossie, déformée par ce singulier fardeau, elle paraît horrible ; mais cette horreur disparaît vite, pour ne laisser place qu'à l'admiration pour tant d'intelligence, de dévouement, qu'à la pitié pour un travail si écrasant !

Et quelle bravoure ! Ainsi chargée, elle se défend jusqu'à la

mort; je l'ai vue mutilée, ayant perdu plusieurs de ses pattes, ramasser sur elle ce qui lui restait d'enfants, et fuir en se traînant mourante et menaçante encore.

La férocité instinctive de l'araignée doit donc être rangée parmi les fables qu'on débite sur son compte. Le nombre de femelles qui tâchent de dévorer leur mâle est bien restreint et forme exception. Il y a même chez certaines familles une tendance à vivre en société.

Non pas la société comme l'entendent les fourmis ou les abeilles, unies pour le travail et la lutte, mais la société pour le plaisir d'être ensemble pendant la saison hivernale.

Les Attidæ se réunissent sous une écorce d'arbre soulevée, sous une pierre, dans un creux de rocher, souvent au nombre d'une dizaine d'individus des deux sexes; presque toujours par couples, on les trouve blotties dans leurs grandes cases de soie blanches qui communiquent entre elles par des couloirs soyeux également.

Dans cette famille, les exemples d'amour conjugal sont fréquents et l'amour de la mère est aussi remarquable que chez les autres.

Elles choisissent pour pondre et pour refuge à leurs amours les endroits les plus charmants; j'en ai trouvé d'installées dans les coquilles mortes de l'*Helix nemoralis*, et dans des enveloppes vides des graines de frêne.

Les Thomisidæ, dont la marche singulière est si caractéristique, sont peut-être celles qui ont fait croire à l'existence d'araignées coupeuses. On les voit immobiles, étendues sur leurs cocons, avec leurs longues pattes ouvertes latéralement.

Elles affectionnent les prairies et les fleurs; j'ai pu assister souvent sur ces alcôves splendides à leur curieux accouplement.

Enfin, que de variétés dans les formes de tous ces nids! variétés inspirées par l'amour maternel, et destinées par un pouvoir supérieur à la conservation de l'espèce.

Ces longs tubes si bien calfeutrés à l'intérieur, si chauds, si habilement dissimulés en terre ou dans les buissons; ces trous dans les murailles, doublés de soie et couverts de débris de plâtre qui les rendent invisibles; jusqu'à notre Atypus, dont l'aspect, je l'avoue, n'est rien moins qu'agréable, qui ne soit intéressant dans son travail souterrain, longue galerie de mineur, se terminant en grotte arrondie, servant de chambre nuptiale et de berceau de la famille; ici encore, j'ai pu observer plusieurs fois le mâle auprès de sa compagne.

L'araignée est certainement un des êtres le mieux spécialisés pour sa vie et son industrie surtout, qu'elle sait toujours adapter facilement et partout au milieu qui l'entoure. Aucune difficulté ne semble l'embarrasser. Je lui trouve de plus que la fourmi et que

l'abeille, l'amour et surtout l'amour maternel; ses enfants ne sont pas comme chez ces insectes, si supérieurs pourtant, abandonnés à des soins mercenaires, dont l'unique but paraît être la conservation de l'espèce; tandis que, chez l'abeille, la reine n'est qu'une machine à pondre, nos araignées sont toutes mères et reines chez elles; la peine que les fourmis neutres prennent pour élever les petites larves, les mettre au soleil, les enlever aux premières gouttes de pluie, ces peines, l'araignée les supporte seule; jalouse de ses droits, elle attaquerait et tuerait sans pitié celle de ses semblables qui ferait mine de s'approcher d'elle.

M. de Borre demande la parole pour annoncer à l'assemblée que M. Becker a bien voulu donner au Musée Royal d'Histoire naturelle sa belle collection d'Arachnides de Belgique et de leurs nids. A défaut d'espace disponible dans le local entomologique, elle est placée pour le moment dans la galerie des mammifères, où nos collègues pourront aller voir cette collection si intéressante.

M. H. Donckier fait voir au microscope la préparation d'un mâle et d'une femelle du Pou du Sanglier, et lit la note suivante :

#### PEDICULUS SUIS Lin., URIUS Nitzsch.

Il y a environ deux mois, M. De Pauw, contrôleur des ateliers du Musée, me montra un jeune sanglier qui venait d'être pris vivant en Belgique et dont la peau était couverte par places (aux flancs et derrière les oreilles surtout) d'un pou d'assez grande dimension. J'ai préparé cet insecte, qui est le *Pediculus suis* de Linné, représenté par Burmeister dans son *Genera*, fig. 4, 9, 10, 13 et 14 de la planche des *Phthirius*. Des milliers d'œufs de ce parasite étaient collés sur les soies du ventre du sanglier que la présence de cet hôte devait singulièrement incommoder.

Pour sa description je renverrai à l'*Histoire des Insectes Aptères* de Walckenaer, vol. III, p. 306, et à Burmeister, *Tabulæ XL ad Genera quædam Insectorum pertinentes. Genus Pediculus*, n° 19.

Quant à la façon de le préparer pour pouvoir l'étudier au microscope, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt d'en dire quelques mots ici.

Je place les insectes à étudier dans une dissolution de 2 p. c. de potasse caustique dans de l'eau, puis je les retire et je les mets dans un flacon contenant de l'alcool absolu pour les déshydrater. Ils peuvent y rester 10 à 12 jours sans inconvenient. Enfin, comme dernière opération, je les mets dans de l'essence de clou de girofle pour les rendre bien transparents. Un bain de 15 jours est nécessaire pour donner aux objets la transparence voulue. Enfin il ne reste plus qu'à les monter. Ce travail est souvent assez difficile. Il exige

de la patience et de la pratique. On place l'animal sur la plaque de verre, puis on lui étale les pattes et les antennes et, après s'être assuré par un examen au microscope que tout est dans les conditions voulues, on laisse tomber une goutte de baume de Canada liquide, on chauffe légèrement la plaque et l'on met le petit verre convexe qui est maintenu au moyen d'une préparation spéciale appelée "asphalt."

Ces procédés m'ont été montrés par M. Cornet, le secrétaire de la Société de Microscopie; je l'en remercie bien sincèrement.

Je profiterai de cette occasion, Messieurs, pour vous prier de me réserver les parasites que vous seriez amenés à rencontrer dans vos chasses. Je m'efforcerai de les déterminer et d'en préparer pour ceux d'entre vous qui en désireraient.

M. Pierret rend sommairement compte de l'excursion annuelle de la Société, faite les 16 et 17 juin, au barrage de la Gileppe. Le temps a été peu favorable. M. de Borre et lui ont été les seuls membres de la Société qui s'y soient trouvés. Ils ont recueilli des Hémiptères, Coléoptères et Arachnides, en quantité peu considérable et dont l'examen n'est pas encore terminé. Il ne semble pas que cette excursion doive donner des résultats intéressants.

M. H. Donckier fait voir des œufs de *Cyphocrania gigas* L., extraits par lui du corps d'une femelle de cette grande espèce javanaise de Phasmides. Ils offrent une assez grande ressemblance avec les œufs donnés par M. le Dr Ledeganck et exhibés par M. de Borre à notre séance du 4 mai, pour qu'il les suppose appartenir tous à la même espèce, dont on n'est parvenu à élever ici aucune des larves.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

### **Assemblée mensuelle du 3 août 1878.**

**PRÉSIDENCE DE M. WEINMANN, VICE-PRÉSIDENT.**

La séance est ouverte à 8 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 6 juillet n'ayant pas encore paru, son approbation est ajournée à la séance du 7 septembre.

Le Président annonce la perte regrettable que la Société a faite

de l'un de ses membres honoraires, M. le Dr C. Stål, Directeur du Département entomologique du Musée de Stockholm, décédé le 13 juin dernier, à l'âge de 45 ans. Une lettre de condoléance a été adressée à la famille de cet éminent entomologiste qui a, plus d'une fois, adressé ses travaux à notre Société.

Depuis notre dernière séance, il a été admis deux nouveaux membres effectifs : M. A. Mélot, étudiant, à Saint-Gilles lez-Bruxelles, présenté par MM. H. de Fuisseaux et H. Donecker de Doneeel; et M. A. Mertens, contrôleur à l'administration des Chemins de fer de l'Etat, à Bruxelles, présenté par MM. H. Donecker de Doneeel et Preudhomme de Borre.

Un nouveau membre associé a aussi été admis : M. Paul Vandresse, de Verviers, présenté par MM. Preudhomme de Borre et Weinmann.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. de Borre lit le rapport de M. Roelofs et le sien sur le travail présenté par M. Blackburn, ayant pour titre : *Some observations on the genus Oudemans, of the family Cossonidae, with descriptions of new species.* L'assemblée vote l'impression de ce mémoire dans ses Annales.

Elle vote également, après avoir entendu les rapports de MM. Simon et Capronnier, l'impression du travail de M. Becker : *Diagnoses de quelques Arachnides nouvelles du Mexique.* Ce travail étant accompagné de figures pouvant former deux planches, le Conseil examinera si ces planches peuvent être exécutées cette année, sans préjudicier à l'équilibre financier du budget.

M. le Dr Candèze présente la 4<sup>e</sup> partie de ses *Élatérides nouveaux* :

#### CARDIOPHORITES.

**Coptostethus sexpunctatus.** Niger, nitidus, griseo-pubes-  
cens; prothorace longitudine latiore, basi apiceque æqualiter  
angustato, æqualiter convexo, subtilissime punctulato; elytris  
convexis, striis destitutis, guttulis albido-flavis ornatis; pelibus  
nigris. — Long. 3 mill., lat. 1 mill.

Cap.

Voisin du *guttatus*, mais plus petit; les points jaunes autrement disposés : sur chaque élytre il y en a un au bord antérieur, deux autres au bord latéral, l'antérieur linéaire, le second un peu transversal. Les pattes sont noires.

**Cardiophorus scapulatus.** Niger, nitidus, griseo-pilosulus;  
prothorace ample, basi apiceque æqualiter angustato, convexo,  
confertim inæqualiter punctulato, sulcis basalibus brevissimis,

angulis posticis retrorsum productis; elytris ovalibus, striis basi fortiter, apice subtilius punctatis, plaga oblonga humerali lutea; unguibus simplicibus. — Long. 7 mill., lat. 2 1/4 mill.

Tunis.

**C. octonotatus.** Niger, subopacus, fusco tenuiter pubescens; prothorace longitudini latitudine subæquali, convexo, punctis umbilicatis parum impressis notato, angulis posticis flavis; elytris striis fortiter punctatis, puncto basali fasciisque duabus, antica suturam non attingente, dilute luteis; antennis nigris basi rufis; pedibus rufis. — Long. 6 mill., lat. 1 3/4 mill.

Zanzibar.

Un de mes exemplaires porte « Guinée » comme indication de provenance. Cette espèce a été trouvée dans le premier des deux pays indiqués, par M. Raffray.

**C. submaculatus.** Elongatus, brunneus, nitidus, pubescens; prothorace latitudini longitudine æquali, basi apiceque arcuatim et æqualiter angustato, dorso æqualiter convexo, creberrime punctulato; elytris prothorace vix latioribus, punctato-striatis, intersticiis planis, macula basali alteraque ultra medium rufis, plus minusve confusis; unguiculis simplicibus. — Long. 5 mill., lat. 1 1/3 mill.

Zanzibar.

Du voyage de M. Raffray. Il ressemble au *quadriplagiatus* du Sénégal, mais il est un peu plus large et les intervalles des stries des élytres ne sont nullement convexes.

**C. depressus.** Castaneus, opacus, dense griseo-pubescent; antennis longis; prothorace quadrato, creberrime subæqualiter punctato, angulis posticis brevibus, retrorsum productis, basi tuberculo destituto; elytris prothorace latioribus, dorso depressis, lateribus perpendicularibus, fortiter striatis, striis grosse punctatis, intersticiis convexis, punctatis, vitta confusa dilutiore; subtus sericeus, pedibus rufescentibus, unguiculis simplicibus. — Long. 7 mill., lat. 1 4/5 mill.

Zanzibar.

Du voyage de M. Raffray. Il se trouve au Musée de Gênes.

**C. velatus.** Niger, parum nitidus, pube grisea sat dense vestitus; prothorace latitudini longitudine æquali, convexo, inæqualiter punctato, basi apiceque æqualiter angustato; elytris fortiter punctato-striatis, bajulis, sutura late nigra; antennis pedibusque rufis, unguiculis simplicibus. — Long. 10 mill., lat. 2 1/3 mill.

Zanzibar.

Il a quelque ressemblance avec l'*hoploderus* du Sénégal, mais son

prothorax est de forme moins allongée et dépourvu de saillie au milieu de la base. Communiqué par le Musée de Berlin.

**C. castaneus.** Brunneo-castaneus, nitidus, fulvo breviter pubescens; prothorace latitudini longitudine æquali, basi apiceque angustato, parum convexo, confertissime punctulato; elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, crebre punctulatis; pedibus paulo dilutioribus, unguiculis simplicibus. — Long. 9 mill., lat. 2 1/3 mill.

Zanzibar.

**C. insignis.** Rufus, parum nitidus, griseo-pubescent; fronte nigra; prothorace longitudine paulo latiore, convexo, lateribus æqualiter arcuato, inæqualiter punctato, margine antica posticeque anguste nigris; scutello nigro; elytris latis, parum convexis, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, dimidia parte postica nigris; subtus thorace excepto pedibusque nigris, unguiculis simplicibus. — Long. 11 mill., lat. 3 1/4 mill.

Abyssinie.

Tournure du *fastidiosus*. La couleur noire des élytres, limitée en dehors à la moitié postérieure, se prolonge en avant vers la suture et suit même celle-ci jusqu'à l'écusson.

**C. aethiopicus.** Brunneus, sat nitidus, pube fulva, longiuscula vestitus; prothorace latitudine vix longiore, basi apiceque æqualiter angustato, parum convexo, confertissime et subtilissime punctulato, punctis majoribus sparsis, sulcis basalibus longis; elytris prothorace latoribus, parallelis, dorso depressis, striis fortiter punctatis; unguiculis simplicibus. — Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Abyssinie, Keren.

Couleur et aspect général du *holosericeus*, mais moins large en proportion.

**C. Stali.** Rufo-ferrugineus, opacus, breviter fulvo-pubescent; fronte obscura, granulata; prothorace longitudine latiore, basi apiceque angustato, tumido, creberrime punctato, angulis posticis longe carinatis, suturis lateralibus integris, sulcis basalibus longis; elytris striatis, interstitiis convexis, punctatis et granulatis; subtus obscurior, pedibus rufo-testaceis, unguiculis simplicibus. — Long. 7 mill., lat. 2 1/2 mill.

Damara.

Cette espèce, d'un *facies* tout particulier, m'a été donnée par M. Stal. Elle se place dans le voisinage du *castanopterus*.

**C. fulvosignatus.** Fusco-brunneus, nitidus, sat dense griseo-pubescent; prothorace latitudini longitudine æquali, basi apiceque angustato, convexo, confertim subinæqualiter punctulato, sulcis

basalibus longis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, macula basali oblonga, altera rotundata ultra medium, et saepe puncto apicali fulvis; antennis brunneis, pedibus dilute flavis, unguiculis dentatis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/3 mill.

Australie, Nouvelle-Galles du Sud.

**C. bicolor.** Niger, pubescens; prothorace sanguineo, longitudine vix latiore, parum convexo, subtilissime subaequaliter punctulato; elytris profunde punctato-striatis, prothorace paulo latioribus, interstitiis convexis: pedibus flavis, unguiculis dentatis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/3 mill.

Australie.

Cette espèce a les côtés du prothorax tranchants et devrait, à la rigueur, rentrer dans le genre *Horistonotus*, mais je crois qu'il vaut mieux ne comprendre dans ce dernier genre que des *Cardiophorites* exclusivement américains, et rapporter aux *Cardiophorus* toutes les espèces d'Australie, qui paraissent assez nombreuses.

**C. hamatus.** Niger, nitidus, pube longiuscula erecta vestitus; prothorace longitudine paulo latiore, basi apiceque angustato, convexo, punctato, angulorum apicibus flavescentibus; elytris punctato-striatis, flavo-signatis, antennis pedibusque obscuris, unguiculis simplicibus. — Long. 4 mill., lat. 1 1/4 mill.

Australie.

Les lignes jaunes des élytres consistent en un trait en forme d'*S*, placé longitudinalement dans la première moitié, et en une fascie postérieure.

**C. pallidipennis.** Niger, subnitidus, pubescens; prothorace latitudine paulo longiore, basi apiceque aequaliter angustato, punctato, elytris prothorace paulo latioribus, punctato-striatis, pallide flavis, margine basali suturaque nigris; antennis pedibusque brunneis, unguiculis simplicibus. — Long. 4 mill., lat. 1 1/5 mill.

Australie.

**C. consputus.** Brunneus, nitidus, pubescens; prothorace longitudine paulo latiore, basi apiceque aequaliter angustato, subtiliter punctulato, sulcis basalibus sat longis; elytris striis profundis fortiter punctatis, interstitiis convexis; subtus pedibusque concoloribus, unguiculis dentatis. — Long. 4 1/2 mill., lat. 1 1/3 mill.

Australie; Victoria.

**C. octavus.** Brevis, fuscus, pubescens et sparsim longe hispidus, prothorace longitudine paulo latiore, basi apiceque aequaliter angustato, dupliciter punctato, sulcis basalibus brevibus; elytris thorace haud duplo longioribus, convexis, striis fortiter

punctatis, puncto basali rufo ornatis; antennis pedibusque testaceis, unguiculis dentatis. — Long. 4 mill., lat. 1 1/4 mill.

Australie; Swan River.

**C. flavipennis.** Minimus, fusco-niger, nitidus, flavo-pubescent; prothorace latitudini longitudine aequali, tumido, basi apiceque aequaliter et fortiter angustato, sparsim punctato, sulcis basalibus longis; elytris ovalibus, convexis, punctato-striatis, flavis, apice plaga obliqua fusca; antennis femoribusque nigris, tibiis tarsisque flavis, unguiculis dentatis. — Long. 3 mill., lat. 1 mill.

Australie; Swan River.

**C. minimus.** Minimus, niger, nitidus, griseo-pubescent; prothorace longitudine paulo latiore, basi apiceque angustato, convexo, tumidulo, apice fortius punctato, sulcis basalibus longis, angulis posticis flavis; elytris brevibus, ovalibus, convexis, fortiter punctato-striatis, lituris flavis ornatis; antennis femoribusque nigris, tibiis et tarsis flavis, unguiculis dentatis. — Long. 2 2/3 mill., lat. 3/4 mill.

Australie.

Le dessin jaune des élytres consiste en une lunule aux épaules, un point près de la suture avant le milieu et une fascie arquée dont la convexité est dirigée en avant, au tiers postérieur.

**C. nitidus.** Niger, nitidus, cinereo-pubescent; prothorace longitudine latiore, basi apiceque aequaliter angustato, convexo, inaequaliter sparsim punctulato, sanguineo, sulcis basalibus obsoletis, angulis posticis longissime tenuiter carinatis; elytris brevibus, depresso-striatis, interstitiis planis, punctulatis; tibiis tarsisque rufo-brunneis, unguiculis dentatis. — Long. 7 mill., lat. 2 mill.

Var. *a. Toton niger.*

Inde septentrionale.

Il a une forme trapue, courte, peu atténuee aux extrémités, qui, avec ses téguments assez luisants, le distingue des espèces voisines. Sa place est à côté du *javanus*. (Collection Dohrn.)

**C. melanopterus.** Niger, nitidus, cinereo-pubescent; prothorace longitudine latiore, basi apiceque aequaliter angustato, convexo, creberrime punctulato, obscure sanguineo, sulcis basalibus obsoletis; elytris latiusculis, striis fortiter punctatis; subtus perlatusque brunneis, unguiculis dentatis. — Long. 9 mill., lat. 3 mill.

Cambodge.

De la forme du précédent, mais plus grand et distinct par plusieurs caractères. Je n'en ai vu qu'un spécimen, faisant partie de ma collection.

**C. bengalensis.** Omnino flavus, parum nitidus, dense cinereo-pubescent; prothorace longitudine vix latiore, basi apiceque aequaliter angustato, convexo, crebre punctato; elytris prothorace paulo latioribus, fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; unguiculis dentatis. — Long. 9 mill., lat. 2 1/2 mill.

Calcutta.

Cette espèce se trouve dans ma collection, ainsi que dans celles de MM. Dohrn et Mess.

**C. ligneus.** Brunneus, parum nitidus, pubescent flava vestitus; prothorace latitudine paulo longiore, basi apiceque leviter et aequaliter angustato, convexo, dupliciter punctato, sulcis basalibus brevibus; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis; subtus obscurior, pedibus concoloribus, unguiculis dentatis. — Long. 11 mill., lat. 3 mill.

Madagascar.

Tournure d'un *Cardiotarsus*, mais à quatrième article des tarses non cordiforme, bien qu'un peu plus large que chez la généralité des *Cardiophorus*.

**Horistonotus bitactus.** Niger, minus nitidus, brunneo-pubescent; antennis obscuris; prothorace longitudine paulo latiore, basi apiceque aequaliter angustato, subtiliter punctulato; elytris ovalibus, sat profunde punctato-striatis, gutta humerali flava ornatis; pedibus brunneis, tibiis tarsisque sæpe testaceis. — Long. 3 3/4 mill., lat. 1 mill.

Chili.

Il a les crochets des tarses sans dent et, conséquemment, se range dans la première section.

**H. distigma.** Brunneo-niger, nitidus, griseo-pubescent; prothorace latitudini longitudine aequali, parum convexo, dense inaequaliter punctato, margine antica rufescente; elytris punctato-striatis, rufis, macula postica flava, nigro-areolata; abdomine rufo, pedibus flavis, unguiculis dentatis. — Long. 9 mill., lat. 2 1/2 mill.

Cayenne.

Il appartient à la deuxième section et se place à côté des *electus*, *zonatus*, etc.

**Esthesopus morio.** Depressus, niger, nitidus, griseo-pubescent; prothorace longitudine paulo latiore, basi apiceque leviter angustato, sparsim inaequaliter punctato; elytris longiusculis, prothorace paulo latioribus, punctato-striatis, interstitiis convexis, sat dense punctatis; pedibus obscuris. — Long. 7 mill., lat. 1 3/4 mill.

Ecuador.

## MÉLANOTITES.

**Diploconus dorsalis.** Rufo-ferrugineus, parum nitidus, longe fulvo-pubescent; antennis nigris; fronte obscura, grosse punctata, medio impressa; prothorace latitudine longiore, a basi angustato, late brunneo-vittato, canaliculato, fortiter ac dense punctato, punctis laterum umbilicatis, angulis posticis bicarinatis; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis rugose punctatis, apice integris; corpus subtus brunneum, pedibus rufis. — Long. 9 mill., lat. 2 mill.

Borneo; Sarawak.

**D. pilosus.** Brunneus, nitidus, longe et dense fulvo-pilosus; fronte convexa, margine reflexa; prothorace subquadrato, sparsim basi vix punctato, angulis posticis divaricatis, unicarinatis; elytris striis subtilibus subtiliter punctatis, interstitiis flavis; subtus rufescens, pedibus flavis. — Long. 8 mill., lat. 1 2/3 mill.

Célèbes.

**D. ineptus.** Brunneo-rufescens, subopacus, flavo-pubescent; fronte fortiter punctata, antice depressa; prothorace angusto, a basi leviter angustato, lateribus rectis, subtilius canaliculato, crebre punctato, punctis umbilicatis, angulis posticis apice divaricatis, bicarinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, grosse punctatis; subtus rufescens, pedibus dilute rufis. — Long. 6 mill., lat. 1 1/2 mill.

Célèbes; Makassar.

**Melanotus Fortnumi.** Niger, opacus, griseo-pilosus; antennis articulis 2-3 parvis, aequalibus, quarto conjunctis vix longioribus; prothorace latitudini longitudine aequali, apice arcuatim angustato, convexo, crebre punctato, angulis posticis brevibus haud divaricatis, breviter carinatis; elytris punctato-striatis, striis postice fortius impressis, interstitiis convexis, rugose punctatis; tibiis tarsisque brunneis. — Long. 8 mill., lat. 2 1/4 mill.

Japon.

Facies du *niger*, mais beaucoup plus petit.

**M. Rodriguezi.** Niger, nitidus, longe et sparsim cinereo-pilosulus; antennis brunneis, articulo tertio quarto paulo breviore, a basi arcuatim angustato, convexo, medio disperse, lateribus grossius et densius punctato, angulis posticis vix carinatis; elytris longis, punctato-striatis, striis basi profunde impressis; pedibus rufis. — Long. 22 mill., lat. 5 1/2 mill.

Guatemala.

Cette espèce se distingue par sa grande taille.

## ATHOITES.

**Athous Brucki.** Ater, nitidus, nigro-pilosulus; fronte impressa margine antice arcuata; antennis brunneis; articulo tertio quarto fere æquali; prothorace longitudine vix latiore, apice arcuatim angustato, convexo, fortiter punctato, linea media impressa, angulis posticis carinatis; elytris parallelis, dorso depresso, profunde crenato-sulcatis, interstitiis costiformibus; pedibus brunneis. — Long. 14 mill., lat. 4 mill.

Grèce; Mont Taygète.

Cette remarquable espèce, bien caractérisée par les sillons et les intervalles costiformes des élytres, m'a été donnée par mon ami M. E. Vom Bruck à qui je la dédie. La conformation de ses tarses, où les articles vont graduellement en décroissant, la place dans la sous-section II de la deuxième section du genre.

**A. campyloides.** Fuscus, parum nitidus, fusco-pubescent; fronte excavata; antennis linearibus, hispidis, articulis 2 et 3 minutis, æqualibus; prothorace subquadrato, parum convexo, parce punctato, angulis posticis tenuibus; elytris prothorace latioribus, parallelis, punctato-striatis, interstitiis rugose punctatis; pedibus gracilibus, tarsis articulis 1-4 regulariter decrescentibus. — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Chili.

En examinant soigneusement les différentes pièces du corps de cet Élatéride, je n'ai rien trouvé qui me permit d'en faire un genre distinct des *Athous*, bien que les insectes de ce genre fussent étrangers jusqu'ici à l'hémisphère austral. La faune chilienne se distingue, au reste, par l'assemblage des types les plus disparates et les plus écartés géographiquement, ce qu'on ne doit point perdre de vue lorsqu'on a à classer un spécimen zoologique de cette région curieuse.

## PYROPHORITES.

**Pyrophorus Sirius.** Obscure brunneus, parum nitidus, pubescenti flavescente; fronte quadrata, impressa; antennis articulis 2 et 3 minutis æqualibus; prothorace latitudine longiore, a basi sensim angustato, dorso obsolete biimpresso, confertim grosse punctato, medio basi tuberculato, angulis posticis brevibus, haud divaricatis, breviter carinatis, vesiculis marginalibus parvis; elytris a basi attenuatis striis subtilibus crenato-punctatis, interstitiis planis, punctatis; pedibus rufis. — Long. 28 mill., lat. 7 mill.

Costa-Rica.

Espèce bien caractérisée, dont la place est à côté des *ignitus* et *fulgidus*.

**P. sanguinicollis.** Ater, opacus, breviter pilosulus; fronte rugose punctata; antennis serratis, articulis 2 et 3 parvis, tertio paulo longiore; prothorace latitudine vix longiore, subquadrato, medio sulcato, creberrime et fortiter punctato, obscure sanguineo seu nigro-sanguinescente, angulis posticis carinatis, vesiculis obsoletis; elytris striis profundis punctatis, interstitiis crebre fortiterque punctatis; pedibus rufis. — Long. 11 mill., lat. 3 mill.

Para et Guyane.

Cette espèce a sa place à côté du *marginicollis* Germ.

**P. ruber.** Rubro-ferrugineus, subnitidus, fulvo-pilosulus, antennis nigris, serratis, articulis 2 et 3 minutis, aequalibus; prothorace latitudine paulo longiore, crebre et fortiter punctato, angulis posticis longis, divaricatis, subcarinatis, vesiculis nullis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; subtus pedibusque nigris. — Long. 22 mill., lat. 6 mill.

Bahia.

Au premier abord, la couleur rouge et l'absence de vésicules phosphoriques sur le prothorax éloignent l'idée que cette espèce est un *Pyrophorus*. Étant admis, cependant, qu'il y a des *Pyrophorus* sans vésicules apparentes, on est bien obligé de comprendre celui-ci dans ce genre, dont il présente tous les autres caractères.

*Observations.* — C'est aussi aux *Pyrophorus* qu'il faut rapporter le *Monocrepidius ophthalmicus* Germ., dans lequel j'avais vu autrefois un *Calais*. Il est même voisin de l'espèce que je viens de décrire. Toutefois certains individus de l'*ophthalmicus* présentent, à la base des angles postérieurs du prothorax, un espace lisse et d'une teinte plus claire qui tient lieu de véritables vésicules. Je suis disposé à croire que cet insecte émet une faible lueur par ces points, pendant la vie.

Il rentre, ainsi que le *ruber*, dans la deuxième section du genre.

Le genre *Ischius*, de l'ancienne tribu des Mélanactites, doit également se placer ici.

#### CORYMBITITES.

##### CHROSTUS (nov. gen.).

*Frons plana, antice hauz carinata; antennæ serratæ, articulis secundo et tertio minutis, aequalibus.*

*Prosternum breviter lobatum et mucronatum, suturis laterilibus rectis, apice canaliculatis.*

*Coxæ posticæ intus subito dilatatae.*

*Pedes tarsis tibiis aequalibus, articulis 1-4 sensim brevioribus, simplicibus, spinulosis, unguibus haud dentatis.*

Ce genre diffère peu des *Corymbites*, si ce n'est par les sutures du prosternum légèrement canaliculées au sommet. Le *facies* surtout l'en distingue.

**C. quadrifoveolatus.** Fusco-niger, opacus, griseo-pubescent; fronte dense et rugose punctata; prothorace latitudini longitudine subaequali, convexo, medio parum profunde sulcato, rugose punctato, quadrifoveolato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris sulcatis, interstitiis costiformibus, apice attenuatis. — Long. (♂) 16 mill., lat. 5 mill., (♀) 28 mill., lat. 7 mill.

Australie; Paroo River.

La femelle est beaucoup plus grande que le mâle. Les proportions des deux sexes et une vague ressemblance rappellent le *Dicteniophorus ramifer*, bien distinct du reste d'autre part.

*Observation.* — C'est à la suite de celui-ci qu'il faut placer les genres *Aphileus* et *Melanactes*, que leurs affinités naturelles appellent dans la tribu des *Corymbitites*.

#### CRÉPIDOMÉNITES.

**Crepidomenus æneus.** Æneus, nitidus, albo-pilosulus; fronte rugosa, antice acuminata; antennis nigris; prothorace latitudine longiore, sulcato, parcus inæqualiter punctato, angulis posticis validis, acute carinatis; elytris punctato-sulcatis; pedibus rufis. Long. 12-14 mill., lat. 3 mill.

Australie.

Il reproduit tout à fait la forme du *fulgidus*, mais il est constamment plus petit, sa couleur est bronzée et non violacée comme chez ce dernier, et son prothorax, proportionnellement un peu plus long, est moins densément ponctué.

**C. Georgei.** Obscurus rufus, parum nitidus, albo-pilosulus; fronte impressa, grosse punctata; antennis nigris; prothorace latitudine multo longiore, fortiter sulcato, punctato, vitta lata media lateribusque nigris; elytris sulcatis, interstitiis anguste costiformibus, sulcis punctatis; femoribus nigricantibus. Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Australie; King George's Sound.

**C. Pulsi.** Niger, nitidus, albo-pilosulus; fronte marginata; prothorace latitudine longiore, medio paulo ampliato, sulcato, fortiter punctato, basi coarctato, plus minusve rufescente; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, grosse punctatis. Long. 11 mill., lat. 2 1/3 mill.

Australie; N. S. Wales.

Son front rebordé est une exception dans le genre.

**C. sulcatus.** Brunneus, subopacus, dense cinereo-pilosulus; antennis brevibus, nigris; prothorace latitudine longiore, subparallelo, medio profunde sulcato, lateribus anguste explanatis, rugose et inaequaliter punctato et exsculpto, angulis posticis haud carinatis; elytris prothorace latioribus, convexis, punctato-sulcatis, interstitiis costiformibus; tarsis valde dilatatis. Long. 18 mill., lat. 5 mill.

Australie.

Remarquable par sa largeur relative et ses tarses très-élargis, exagérant, en ceci, le caractère principal du genre.

**C. cordifer.** Niger, opacus, flavo-pilosulus; prothorace latitudine longiore, basi apiceque leviter angustato, punctato, parum convexo, medio sulcato, angulis posticis acute carinatis; elytris brunneis, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, rugosis. Long. 9 mill., lat. 2 mill.

Australie; Victoria.

Par son front rebordé en avant, cette espèce s'écarte du type du genre; elle doit toutefois y rentrer, grâce à l'ensemble de ses caractères, notamment la dilatation des tarses dont les premiers articles sont triangulaires et le quatrième bilobé-cordiforme.

Elle se place à côté du *C. Victoriac.*

**C. subopacus.** Fusco-brunneus, opacus, griseo-pilosulus; antennis nigris; fronte rugose punctata; prothorace tumido, latitudini longitudine æquali, medio nigricante, sulcato, crebre fortiter et inaequaliter punctato; elytris prothorace paulo angustioribus, striis subtilibus punctatis, interstutiis granulatis et rugose punctatis; prosterno abdomineque rufescens. Long. 11 mill., lat. 3 mill.

Australie.

**C. rotundicollis.** Niger, subnitidus, brunneo-pilosulus; antennis brunneis; fronte rugose punctata; prothorace latitudini longitudine æquali, lateribus arcuato, medio sulcato, convexo, crebre sat fortiter punctato, angulis posticis tenuibus, carinatis, divaricatis; elytris convexis, punctato-striatis, interstutiis punctatis; pedibus rufis. Long. 9 mill., lat. 2 1/3 mill.

Australie.

**C. minimus.** Aeneo-niger, nitidus, griseo-pubescent; prothorace latitudine paulo longiore, minus dense punctato, vix canaliculato, angulis posticis divaricatis, rufis; elytris punctato-striatis, basi rufis. Long. 4-5 mill., lat. 1 1/4-1 1/5 mill.

Australie; Adélaïde.

**Ophidius serricornis.** Aurantiacus, rufo dense pubescens,

sericeus; antennis nigris acute dentatis; prothorace latitudine haud longiore, a basi sensim attenuato, convexo, confertim inaequaliter punctato, angulis posticis fortiter carinatis; plaga lata media nigra; elytris depresso-attenuatis, striatis, interstitiis confertim punctulatis; subtus pedibusque nigris.

Australie; Nouvelle-Galles du Sud.

Cette belle espèce se distingue par son prothorax plus rétréci en avant et ses antennes beaucoup plus fortement dentées en scie que chez les autres.

*Observation.* — Il faut ranger dans le même groupe les *Melanthro*, *Tibionema* et *Anaissus*, primitivement classés dans une tribu que j'ai supprimée comme étant composée d'éléments disparates, celle des Mélanactites.

M. Putzeys adresse le travail suivant :

#### DESCRIPTION DE QUELQUES CLIVINIDES DE L'INDE (1).

##### 1. **Dyschirius fusus.** Long. 3 1/2, el. 2, lat. 3/4 mill.

Eneo-piceus, palpis, antennis pedibusque dilute brunneis. Caput laeve; clypeus marginatus, undulatus, angulis acutis. Elevatio antica transversa, sulco profundo a vertice separata. Prothorax oblongus, antice posticeque vix angustatus, lateribus subparallelis, margine antico truncato, angulis rotundatis, sulco medio tenui, antice tantum profundo ibique tamen marginem haud attingente; impressione transversa antica profunda, punctulis efformata, utrinque abbreviata.

Elytra prothorace parum latiora, elongata, e basi ad apicem usque leviter angustata, humeris rotundatis; striæ integræ, grosse punctatæ, suturali puncto præscutellari adnexa, marginali ultra humerum haud porrecta; interstitio 3<sup>e</sup> tripunctato. Tibiae anteriores extus bidentatae; digitatio externa leviter curvata, internæ longitudine æquali.

Très-voisin du *D. cylindricus*, mais plus rougeâtre, beaucoup plus petit; le corselet est moins rétréci en avant; la strie marginale des élytres ne dépasse pas l'épaule et le point præscutellaire n'est pas isolé.

Calcutta. 1 ind. (Coll. Dohrn.)

##### 2. **D. verticalis.** Long. 3 1/4, el. 2, lat. 3/4 mill.

Nigro-æneus, nitidus, palpis, antennarum basi tibiisque brunneotestaceis. Clypeus anguste marginatus, in medio truncatus, alis porrectis rotundatis. Elevatio antica postice arcuatim carinata; vertex

(1) Voy. *Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1877. Bull., p. XL et suiv.

inæqualis sulculis rugisque intermixtis. Prothorax subglobosus, antice angustatus, lateribus marginatus, sulco medio profundo. Elytra oblonga, postice angustata, basi deflexa, infra humeros sinuata, striis validis, punctatis, integris, 1<sup>a</sup> atque 2<sup>a</sup> puncto præscutellari adnexis; interstitio 3<sup>o</sup> tripunctato, sutura elevata. Tibiae antice bidentatae, dente superiore parvo, obtuso, digitatione terminali externa longiore, spina interiore.

Plus grand et plus allongé que le *D. ceneus*. Impressions de la tête différentes; corselet plus long et plus rétréci en avant; élytres plus longues, plus rétrécies en arrière; stries ne diminuant pas de profondeur à l'extrémité, leur surface moins convexe, etc.

Cette nouvelle espèce peut être placée près du *D. intermedius*.  
Calcutta. 2 ind. (Coll. Dohrn.)

**3. *D. nitens*.** Long. 2, el. 1 1/4, lat. 3/4 mill.

Nigro-aeneus, nitidissimus, elytrorum apice, palpis, antennarum basi pedibusque testaceis. Mandibulæ longiores, falcatae, apice acutissimæ. Clypeus arcuatus, elevatione postica subcordata, postice truncata; vertex lœvis. Prothorax transversim globosus, sulco longitudinali basi apiceque profundiore. Elytra breviter subovata, basi rotundata, apice angustiora, convexa, profunde striata, striis integris, grosse punctatis, interstitio 3<sup>o</sup> tri-punctulato. Tibiae anticae extus dentatae denticuloque superiore instructæ, digitatione terminali longiore, spina interiore.

A placer après le *D. indicus*.  
Calcutta. 3 ind. (Coll. Dohrn.)

**4. *D. binodosus*.** Long. 2, el. 1 1/4, lat. 3/4 mill.

Piceo-aeneus, palpis pedibusque testaceis. (Antennæ desunt.) Clypeus marginatus, truncatus, angulis divergentibus; elevatio antica postice cordatim nodulosa; vertex nodulo simili instructus. Prothorax breviter globosus, sulco longitudinali distincto. Elytra subcylindrica, basi rotundata ibique lœvia, humeris retrorsum dentalis, striis profundis, grosse punctatis, ante apicem lœvigata, striis 2 primis perspicuis; stria marginali ultra humerum prolongata, suturali puncto præscutellari connexa. Tibiae anticae extus dentatae, denticuloque superiore armatae.

Calcutta. 1 ind. (Coll. Dohrn.)

**5. *D. rugifer*.** Long. 2, el. 1, lat. 3/4 mill.

Nigro-aeneus, palpis, antennarum basi pedibusque testaceis. Clypeus anguste marginatus, truncatus, angulis prominulis. Elevatio antica cordata, anguste prolongata, rugulosa. Vertex in medio impressus, rugis grossis intermixtis. Prothorax globosus, sulco medio ægre perspicuo. Elytra prothorace sesqui latiora, ovata, basi lœvia, punctato-striata, striis apice levioribus, inter-

stitio 3º tripunctato; stria 1º e puncto præscutellari oriente. Tibiae anticæ extus bidenticulatae.

Calcutta. 1 ind. (Coll. Dohrn.)

**6. D. interpunctatus.** Putz. *Révision générale*, p. 97, n° 95.  
= *Phreorecytes debilis* Schm.-Goeb. Faun. Birm. pl. III, fig. 6.

M. Becker demande la parole et lit la note suivante :

EXCURSION ANNUELLE AU BARRAGE DE LA GILEPPE.

ARANÉIDES REQUEILLIES PAR M. PIERRET, LES 16 ET 17 JUIN 1878.

DÉTERMINÉES PAR M. LÉON BECKER.

ATTIDÆ. *Hasarius falcatus* Cl.

— *Ballus depressus* Wlk.

LYCOSIDÆ. *Ocycle mirabilis* Cl.

— *Pardosa amentata* Cl.

— — *hortensis* Th.

SPARASSIDÆ. *Micrommata virescens* Cl.

THOMISIDÆ. *Xysticus lanio* C. K.

— *Misumena vatia* Cl.

— *Philodromus aureolus* Cl.

EPEIRIDÆ. *Epeira quadrata* Cl.

— — *cucurbitana* Cl.

— — *acalypha* Wlk.

— *Meta segmentata* Cl.

— *Tetragnatha extensa* L.

THERIDIDÆ. *Linyphia montana* Cl.

— — *pusilla* Wider.

— — *hortensis* Sund.

— *Theridium lineatum* Cl.

— — *saxatile* C. K.

DICTYNIDÆ. *Dictyna arundinacea* L.

DRASSIDÆ. *Clubiona pallidula* Cl.

Plusieurs de ces espèces sont intéressantes au point de vue de l'habitat. Je citerai l'*Epeira quadrata*, toujours rare aux environs de Bruxelles, qui n'avait été observée par moi, jusqu'à présent, que dans les dunes d'Ostende et sur les hauts plateaux des Ardennes; le *Theridium saxatile*, que je n'ai eu occasion de capturer qu'une fois encore dans un jardin de nos environs. Enfin, la jolie *Linyphia pusilla*, espèce nouvelle pour la faune belge.

J'ai l'honneur, continue M. Becker, de présenter à la Société Entomologique la liste de nombreuses espèces d'aranéides recueillies depuis le mois de juin 1877 par notre collègue

M. H. Donckier dans des excursions effectuées dans différentes parties de notre pays.

Au point de vue arachnologique, leur résultat est des plus satisfaisants; elles étendent chez nous l'habitat de quelques espèces rares et, de plus, elles ont enrichi notre faune de six espèces nouvelles.

DAVE (vallée de la Meuse). Juin 1877.

Lycosidæ. *Pardosa prativaga* L. K.

Thomisidæ. *Xysticus lanio* C. K.

— — *cristatus* Cl.

— *Synema globosa* F.

— *Misumena vatia* Cl.

Epeiridæ. *Epeira cucurbitana* Cl.

— — *acalypha* Wlk.

— — *cornuta* Cl.

— — *Redii* Scopol.

— *Tetragnatha extensa* L.

Drassidæ. *Clubiona terrestris* Westr.

La *Pardosa prativaga* L. K. est une espèce rare en Belgique et, de plus, la *Synema globosa* F. et la *Clubiona terrestris* Westr. sont nouvelles pour notre faune.

GROBBENDONCK (province d'Anvers). Septembre 1877.

Thomisidæ. *Xysticus lanio* C. K.

— — *acerbus* Th.

— *Misumena vatia* Cl.

Epeiridæ. *Meta segmentata* Cl.

— *Tetragnatha extensa* L.

Le *Xysticus acerbus* Th. est nouveau pour notre faune.

VEZIN (province de Namur). Avril 1878.

Lycosidæ. *Pirata piraticus* Cl.

Espèce nouvelle pour la faune belge.

EMBOURG (province de Liège). Mai 1878.

Attidæ. *Heliophanus aeneus* H.

Lycosidæ. *Pardosa amentata* Cl.

Thomisidæ. *Xysticus lanio* C. K.

— — *cristatus* Cl.

— — *bifasciatus* C. K.

— — *acerbus* Th.

- *Misumena vatia* Cl.
- EPEIRIDÆ. *Epeira cucurbitana* Cl.
  - — *acalypha* Wlk.
  - — *cornuta* Cl.
  - — *Redii* Scopol.
- THERIDIDÆ. *Theridium bimaculatum* L.
  - *Pachygnatha de Geeri* Scopol.
- DRASSIDÆ. *Drassus lapidosus* Ltr.
  - *Clubiona lutescens* Wst.

Le *Xysticus bifasciatus* C. K. est fort rare ; M. Donckier a trouvé dans cette localité un second exemplaire du *Xysticus acerbus* Th.

HERENTHALS (province d'Anvers). Mai 1878.

- LYCOSIDÆ. *Pirata piraticus* Cl.
- THOMISIDÆ. *Xysticus lanio* C. K.
  - — *ulmi* H.
  - *Philodromus aureolus* Cl.
- EPEIRIDÆ. *Epeira cucurbitana* Cl.
  - — *Redii* Scopol.
  - — *acalypha* Wlk.
  - *Meta Merianæ* Scopol.
  - *Tetragnatha extensa* L.
- AGELENIDÆ. *Argyroneta aquatica* Cl.
- DRASSIDÆ. *Clubiona pallidula* Cl.

Le *Xysticus ulmi* H. est nouveau pour la faune de Belgique.  
La *Meta Merianæ* est une espèce intéressante que je n'avais encore observée qu'à Laeken (environs de Bruxelles).

La *Pirata piraticus* trouvée pour la seconde fois.

MONT-SAINT-GUIBERT (près d'Ottignies). Mai 1878.

- ATTIDÆ. *Marpissa muscosa* Cl.
  - *Pellenes tripunctatus* Wlk.
- LYCOSIDÆ. *Pardosa monticola* Cl.
  - *Ocycle mirabilis* Cl.
- THOMISIDÆ. *Xysticus lanio* C. K.
  - — *cristatus* Cl.
  - — *Kochi* Th.
  - *Philodromus aureolus* Cl.
- EPERIDÆ. *Epeira cucurbitana* Cl.
  - — *acalypha* Wlk.
  - — *cornuta* Cl.
- DICTYNIDÆ. *Dictyna uncinata* Th.

DRASSIDÆ. *Clubiona pallidula* Cl.  
— — *cærulescens* L. K.

Le *Xysticus Kochi* Th., ainsi que la *Clubiona cærulescens* L. K., sont des espèces nouvelles pour la faune belge.

MARBEHAN (province de Luxembourg). Juin 1878.

ATTIDÆ. *Heliophanus cupreus* Wlk.

LYCOSIDÆ. *Lycosa pulverulenta* Cl.

SPARASSIDÆ. *Micrommata virens* Cl.

THOMISIDÆ. *Xysticus lanio* C. K.

— — *bifasciatus* C. K.

— — *cristatus* Cl.

— — *dentiger* E. S.

— — *Misumena vatia* Cl.

— — *Philodromus aureolus* Cl.

EPEIRIDÆ. *Epeira cucurbitana* Cl.

— — *cornuta* Cl.

— — *Meta segmentata* Cl.

— — *Tetragnatha extensa* L.

THERIDIDÆ. *Steatoda thoracica* Hahn.

— — *Theridium lineatum* Cl.

DYSDERIDÆ. *Chiracanthina carnifex* Fabr.

— — *Clubiona pallidula* Cl.

Le *Xysticus dentiger*, que j'ai découvert en Belgique, est une espèce très-rare jusqu'aujourd'hui; elle a été décrite récemment par M. E. Simon; son habitat est encore assez restreint; cette prise est donc très-intéressante.

M. Becker donne ensuite lecture du travail suivant :

### LA LUTTE POUR LA VIE CHEZ L'ARAIGNÉE.

Nous ne parlerons dans cette étude, à part quelques légères considérations générales, que de la lutte matérielle de chaque jour, et des moyens employés par l'araignée pour la soutenir.

La grande lutte inconsciente pour le progrès de la race et sa conservation, ainsi que l'histoire de ses transformations et de son origine, feront l'objet d'un travail spécial et plus étendu.

L'araignée se nourrit d'insectes vivants; c'est peut-être cet instinct destructeur que nous avons sous les yeux sans cesse, qui, par conséquent, nous frappe davantage que chez les autres articulés, qui nous la rend si antipathique.

Nous ne songeons pas au nombre effroyable de leurs ennemis,

combien les mères, leurs œufs, leurs petits sont sujets à destruction rapide.

Si parfois la nourriture quotidienne est abondante, il n'en est pas ainsi tous les jours; beaucoup de jeunes araignées périssent de besoin; aussi les pontes sont-elles fréquentes et nombreuses.

La pauvre mère qui entasse des centaines d'œufs dans son cocon, ne se doute pas qu'à peine la vingtième partie de ces œufs atteindra l'âge de la reproduction; la lutte commence à la dispersion des petits.

Il doit en être ainsi; cette lutte entre les espèces est nécessaire, fatale! S'il en était autrement, si l'araignée, ou tout autre animal fécond, se reproduisait librement, sans cause extérieure de destruction, le monde deviendrait bientôt trop petit pour les contenir, et cela dans un temps très-limité.

Prenons pour exemple entre mille, un *Theridion*, le plus commun dans nos bois, le *Theridium formosum*, qui pond dès les premiers beaux jours d'été, et ne cesse plus jusqu'en automne. Un seul couple, en supposant que la femelle ne construisit que deux cocons par saison, contenant chacun une cinquantaine d'œufs,—et remarquons bien que cette espèce vit plusieurs années — un seul couple, dis-je, produirait au bout de cinq ans, dans un seul petit coin de forêt, plus de cent millions d'individus.

Aussi, indépendamment des êtres nombreux qui s'en nourrissent, y a-t-il lutte directe contre la nature.

Les changements de saison, les froids tardifs, les chaleurs excessives, les pluies, les orages en détruisent des myriades, et cela, malgré l'instinct qui dirige leurs travaux et les met autant que possible en garde contre les mauvaises conditions physiques de la vie.

C'est la grande loi naturelle; d'un côté, tendance à l'accroissement exagéré, tendance qui présente elle-même forcément une des plus grandes causes de destruction. De l'autre côté, une horde terrible d'ennemis affamés, tous mieux armés que l'araignée; et, de plus encore, les influences naturelles contraires.

Aussi voyons-nous se produire d'admirables instincts; les outils donnés, ou plutôt conquis sur la nature dans la suite des temps, se prêtent à mille combinaisons acquises dans un but d'utilité pour l'espèce; nous voyons les formes mêmes adaptées au milieu dans lequel elles doivent vivre et combattre.

Si quelques-unes des causes de destruction se ralentissent, nous voyons tout à coup une ou plusieurs espèces mêmes se présenter en quantité innombrable.

Ce fait est fréquent en entomologie, parmi les Lépidoptères surtout; beaucoup de chasseurs se souviendront de l'apparition en 1859

et 1860, si je ne me trompe, d'une jolie phalène, la *Zerene ulmaria* H., rare jusqu'alors, aux environs de Bruxelles; elle était tellement commune, qu'on en capturait pour ainsi dire sur chaque buisson.

Cette fréquence inusitée, que j'ai observée souvent chez nos aranéides, pourrait être prise pour un signe de victoire, si elle n'était toujours suivie d'une prompte destruction. Mais, comme elle est contraire aux lois naturelles que la nature n'applique que lentement, nous voyons au plus vite s'accumuler les résistances, au point de chasser complètement des espèces de certaines contrées, comme on a pu le constater encore dans nos environs pour la *Vanessa prorsa* L., que je me souviens avoir vue communément dans ma jeunesse.

Ces faits si fréquents chez les insectes, les araignées, etc., doivent concorder avec la rareté de certains ennemis naturels, qui reviennent ensuite plus nombreux pour rétablir l'équilibre.

En raison de la pauvreté de ses moyens de défense, il est nécessaire pour l'araignée d'être féconde; sans cela, vaincue dans la grande lutte, elle disparaîtrait promptement.

Il faut remarquer encore, et ce détail ne manque pas d'importance, que les espèces qui soignent, élèvent et défendent leurs petits, en produisent un nombre moins grand que celles qui les abandonnent au hasard et qui meurent souvent elles-mêmes après la ponte.

Et cela doit être ainsi, car la race ne doit pas s'éteindre.

Voyons maintenant comment se comporte l'araignée dans la lutte personnelle, journalière, le travail enfin; et jetons un rapide coup d'œil sur les moyens qu'elle emploie pour utiliser les armes qu'elle a su conquérir.

En observant le résultat vital, c'est-à-dire le plus ou moins grand nombre de genres qui composent les grands ordres, nous trouvons ceux qui, par des transformations nombreuses, successives, ont acquis les moyens les plus perfectionnés.

Pour cette étude, il n'est pas nécessaire de franchir le petit cercle des aranéides de Belgique.

Elles sont divisées en quatre ordres, dont les deux premiers, les **Oculatæ** et les **Veræ**, sont les plus riches en genres et en espèces et, par conséquent, les plus perfectionnés; le second ordre, surtout, en compte à lui seul plus du double que les deux réunis, les **Gnaphosæ** et les **Theraphosæ**.

Cet ordre si nombreux comprend les araignées fileuses par excellence; les *Epeires*, le groupe si nombreux, si variable, si difficile à étudier des *Theridiidae*, les *Thomisidae*, les *Sparassidae*, les *Agelenidae*, les *Dictynidae* et les *Drassidae*.

Les *Theridiidae* varient leur travail à l'infini, leurs toiles irrégulières, petites ou grandes, paraissent composées de fils minces formant un lacis inextricable.

Pourtant, en les étudiant un peu, on s'aperçoit vite que rien dans leur travail n'est laissé au hasard ; ces étages de trames superposées ont leur cause. Le caractère craintif, timide des *Theridions* leur imposait en quelque sorte ce genre de travail. Il faut remarquer, en outre, qu'elles ne construisent aucune retraite.

Lorsqu'elles sont immobiles au centre de leur piège, entourées de toutes parts de ces fils croisés, un oiseau ne pourrait pas les enlever au vol, comme il le ferait d'une *Epeiridae*, sans briser les lacets presque invisibles qui les environnent ; à la plus légère secousse, elle aurait le temps de se laisser tomber et de fuir dans l'herbe ou sous les buissons. — Nous voyons, dans certaines espèces de nos bois, la toile proprement dite affecter la forme d'un petit dôme transparent, soutenu par de nombreux cordages verticaux et perpendiculaires ; l'araignée se tient toujours sous ce dôme, sur le dos ; ces *Theridiidae* appartenant au groupe des Linyphies, sont généralement vives et se précipitent d'un bond sur leurs proies, qu'elles dévorent sur place. Au moment de la ponte, les mœurs de beaucoup d'entre elles changent complètement ; elles deviennent plus calmes, se cachent plus volontiers ; d'autres fois, les toiles acquièrent des dimensions exagérées ; c'est qu'il s'agit alors du suprême intérêt de la conservation. Quelques espèces se réfugient dans les crevasses des écorces, ou simplement étendues contre les petites branches, avec leurs cocons suspendus auprès d'elles dans la toile. Presque toujours ces cocons sont dissimulés par des détritus végétaux, des graines, des brindilles, qu'elles amoncellent devant.

Au moindre danger, elles changent leurs cocons de place. D'autres espèces se logent sous les pierres, dans des crevasses de rochers, et vont même s'établir jusqu'au fond des cavernes, des grottes ou des houillères, où l'on en a rencontré, dans des galeries bien aérées, à quatre cents mètres de profondeur ; j'en ai observé dans les salles les plus profondes de la grotte de Han.

Quelques-unes s'établissent dans une feuille roulée, simplement protégée par quelques fils ; elles changent de domicile presque chaque jour.

Ainsi ces brins de soie si minces et presque invisibles sont leur unique arme d'attaque, leur seul moyen de se procurer la nourriture journalière ; moyen puissant, car j'ai constaté chez une espèce peu répandue dans nos environs, et qui affectionne les endroits arides et sablonneux, un goût particulier pour la cicindèle qui habite les mêmes localités.

Peut-être celle-ci, trop confiante dans la force de ses puissantes

mandibules, ne se méfie-t-elle pas ou aperçoit-elle difficilement ces pièges soyeux tendus contre terre, jetés comme au hasard et qui aboutissent à la caverne du Théridion, qui reste immobile des heures entières, la patte étendue sur un de ses fils, que le moindre attouchement fait vibrer. Une fois la cicindèle ou tout autre coléoptère arrêté dans ses lacets gluants, l'araignée avance lentement, allongeant ses longues pattes minces, et tourne alentour en collant de nombreux fils contre toutes les parties du corps de la malheureuse victime, dont elle finit par paralyser ainsi tous les mouvements.

J'ai compté jusqu'à cinq cadavres de cicindèles dans une seule toile; au fond de sa retraite sont suspendus les cocons, au nombre de deux ou trois.

Enfin la mère et les petits sont habilement cachés, ils peuvent braver presque tous les dangers, à moins qu'un mulot ou quelques oiseaux ne les découvrent; dans ce cas, ils sont perdus, car les armes de la mère sont impuissantes contre de tels ennemis.

En général, le venin que les araignées distillent par la pointe de leurs fortes mandibules (chélicères) ne sert qu'à engourdir et, par conséquent, à paralyser promptement les moyens de défense des insectes qu'elles prennent à leur tenderie.

C'est encore parmi les *Araneæ veræ* que nous rencontrons les *Agelenidæ*.

Nous examinerons l'*Agelene labyrinthica*, type du genre, qui attire l'attention par sa grande taille, ce qui lui vaut d'innombrables ennemis; les oiseaux surtout en paraissent très-friands.

Elles sont jalouses de leur territoire de chasse; aussi ne souffrent-elles pas de trop proches voisines; on les voit souvent se livrer entre elles à de cruels combats. Elles varient leurs moyens d'attaque et de défense suivant leur âge, et surtout suivant le milieu dans lequel les placent quelquefois les hasards de la vie.

L'*Agelene labyrinthica* est une des meilleures fileuses; aussi ses filières ont-elles acquis un grand développement; on dirait à première vue des petites pattes supplémentaires.

Dans leur jeunesse, on les trouve dans les prairies surtout; elles construisent à terre, entre les herbes, un entonnoir de soie mince, soutenu de toutes parts par des fils invisibles, la pointe se prolonge légèrement en terre; c'est là que se tient l'araignée.

Cet entonnoir atteint quelquefois d'assez grandes proportions et suffit amplement à nourrir la propriétaire.

Plus tard, à l'époque des amours, elle cache mieux sa demeure, on la trouve sous les toits de chaume, dans les hangars, derrière les volets des fermes, etc., etc.; la toile, plus grande, varie beaucoup selon l'endroit qu'elle a choisi.

Pour pondre, elle recherche les petits buissons au bord des

chemins, les haies, les pentes des fossés, etc., etc. C'est à cette époque qu'elles déploient toute leur puissance de fileuses; dans le milieu du buisson, elles se construisent un tube de soie serrée, vaste et très-long, allant en diminuant et presque fermé par dessous; elles y laissent pourtant une ouverture, pour fuir si le danger devenait trop pressant. Par-dessus, cet entonnoir s'évase et se termine en vaste nappe blanche argentée qui scintille le matin, lorsqu'elle est couverte de gouttes de rosée; elle construit ce splendide tissu en tendant d'abord de longs fils qu'elle fixe de distance en distance, modelant ainsi son travail sur la forme de la haie ou du buisson; elle croise et lisse sans cesse ces fils en tous les sens. J'ai vu souvent de ces toiles qui avaient près d'un mètre d'étendue.

C'est dans le tube que l'araignée construit son cocon qui contient de soixante à quatre-vingts œufs qu'elle rapproche en boule, puis qu'elle entoure de bourre soyeuse; elle le dissimule en l'entourant de débris de toute nature, brindilles, élytres de coléoptères, petites coquilles terrestres, etc.

Nous voyons encore là éclater tout le génie du travail pour la conservation de l'espèce.

Elle a un ennemi terrible qui doit braver mille dangers lui-même pour parvenir jusqu'au cocon; c'est l'ichneumon, qui dépose souvent ses œufs à côté des siens, à l'aide de sa longue tarière; dans ce cas, la couvée est perdue. Aussi la mère fait-elle plusieurs pontes par an.

Ce grand travail de la toile est exécuté avec une étonnante rapidité; au bout de quelques heures, tout le canevas est exécuté, elle le raccommode et le perfectionne, l agrandit même chaque jour.

Les *Thomisidae*, qui marchent de côté à la façon des crabes, sont plus chasseuses que les espèces précédentes, bien qu'elles tendent souvent de longs fils d'un arbre à l'autre à la façon des *Epeiridae*; ce fil lancé par elles est porté à son point d'attache par les ondes de l'air et ne leur sert généralement que de pont suspendu pour se transporter plus rapidement d'un endroit à l'autre.

Le plus souvent, elles chassent à terre, sur les buissons, dans les prairies, elles attrapent à la course les petits coléoptères et surprennent d'un bond les mouches imprudentes; leur venin paraît plus puissant que celui des *Epeiridae*. Comme la chasse n'est pas toujours productive, les *Thomisidae* peuvent supporter de longs jours de jeûne; elles se cachent très-habilement dans les mousses ou entre les bifurcations des petites branches.

Une fois la ponte commencée, nous remarquons encore une fois de grands changements de mœurs; les précautions redoublent;

elles se cachent mieux; tantôt elles se dissimulent entre les nouvelles feuilles des chênes, tantôt sous des pierres, jusque dans les fentes de murailles; elles luttent avec un courage de lion pour défendre leurs petits; leurs moyens d'attaque sont plus puissants que chez les *Theridiidae*; leurs chélicères sont plus solides, et leurs longues pattes plus vigoureuses; pour celles qui vivent sur les fleurs, le travail de chasse paraît moins pénible, leurs couleurs variées les cachent assez bien; elles n'ont qu'à étendre leurs pattes pour s'emparer de leur proie; leur démarche, lente le plus souvent, témoigne de leur caractère rusé; au moindre danger, elles disparaissent, rapides comme l'éclair.

Dans les *Araneae oculatae*, nous trouvons les *Attidae* et les *Lycosidae*; ces dernières n'ont pour arme que leur extrême agilité et leurs chélicères assez robustes; la faculté de filer est des plus bornées chez les Lycoses, elles ne l'utilisent que pour la construction des cocons. Ce sont les véritables parias de l'ordre.

Pour subvenir à leur aventureuse existence, elles doivent courir sans relâche; aussi les rencontre-t-on partout, sur les sommets des montagnes de la Suisse, dans les neiges éternelles, comme au fond des vallées les plus profondes; dans les endroits arides, comme sur le bord des eaux; elles poursuivent fièvreusement les insectes les plus agiles: un long jeûne les tuerait. Aussi sont-elles admirablement organisées pour la course, tandis que leurs sœurs, les *Attidae*, sont plutôt taillées pour le saut.

Les Attes sont plus fileuses que les Lycoses, comme le prouvent leurs cocons qu'elles déposent souvent sous de jolis abris formés d'une nappe de soie blanche qu'elles tendent comme un velum et sous lequel elles se tiennent pour veiller sur l'avenir de l'espèce.

Sans être aussi pénible que chez les Lycoses, la lutte n'est pas sans fatigue ni surtout sans dangers.

On voit dans les beaux jours, et en plein soleil, les Attes rôder lentement sur les rochers, les murailles, quelquefois sur les troncs d'arbres; leur immense céphalothorax est littéralement entouré d'yeux, ce qui fait qu'en l'élevant un peu, elles voient de loin, en avant comme en arrière.

D'un bond elles saisissent leur proie, mouche ou larve, et la dévorent à l'écart, cachées dans une feuille morte ou dans un creux de muraille; elles supportent très-bien un long jeûne, quelquefois de plusieurs mois, et sont par conséquent moins enfiévrées que les Lycoses; elles ont pour ennemis un grand nombre de Carabes, ainsi que les oiseaux, sans compter les araignées fileuses dans les toiles desquelles elles se prennent souvent.

Leurs pontes sont peu nombreuses, et comme elles ne sont pas

fort rares, on doit supposer que les moyens dont elles disposent, la puissance de leur vue, et leur faculté de faire des sauts prodigieux, suffisent à leurs moyens de défense personnelle.

Remarquez encore que souvent elles s'enferment hermétiquement avec leur cocon jusqu'au moment de l'élosion, sans prendre aucune nourriture; cachées ainsi, elles échappent complètement aux attaques et parviennent à perpétuer la race.

Les araignées qui composent le troisième sous-ordre, les *Gnaphosæ*, me paraissent inférieures comme organisation et comme intelligence; les travaux se ressemblent davantage, mais la lutte n'en est pas moins active.

Elles vivent dans des troncs d'arbres ou dans les crevasses des vieux murs. Elles se tissent un tube assez grossier d'un tissu serré; l'orifice en est rond; une petite toile circulaire l'entoure, en forme de rosace; cette toile est salie, les fils en sont grisâtres, afin qu'elle échappe aux regards de ses ennemis; l'araignée parvient à saisir ainsi des moucherons qu'elle emporte dans son trou pour les sucer à l'aise.

Certaines espèces, vivant dans les fentes de rochers, ont leur corps tellement mince et allongé, qu'elles savent se blottir dans les interstices les plus imperceptibles.

Elles sont craintives et quittent difficilement leurs retraites, mais une fois que l'on est parvenu à les en déloger, elles échappent aux recherches avec une extrême vivacité; les oiseaux leur font une guerre acharnée, ainsi que les lézards.

Poussées par la faim, c'est la nuit surtout qu'elles chassent dans les environs de leurs demeures.

Une espèce de *Dysderidae* attaque les fourmis, qu'elle détruit en assez grande quantité.

Enfin notre Atype, qui se creuse un terrier en terre dont elle sort rarement, doit avoir des ennemis nombreux, car elle reste rare dans nos campagnes, et pourtant les pontes sont assez nombreuses, et sa vie se prolonge pendant plusieurs années; ce terrier se compose d'une galerie, horizontale d'abord, puis s'inclinant assez brusquement; longue souvent de plus de vingt-cinq centimètres; cette galerie est doublée d'un tube de soie construit avec un art parfait; j'ai eu l'heureuse chance d'assister à cette construction, j'en ferai l'histoire complète dans mon histoire des araignées de Belgique; ce travail est aussi curieux que celui des toiles d'Epeiridæ.

L'Atype ne supporte pas la captivité.

Elle est sobre, ses moyens de chasse sont fort restreints, ses mouvements sont assez lents; comme elle sort surtout la nuit, elle ne peut compter que sur la rencontre de quelques petits coléo-

ptères endormis; ses armes pourtant paraissent terribles et lui donnent un aspect peu rassurant; les poignards surtout, articulés au bout de ses chélicères, sont formidables; elle les projette en avant avec vivacité.

Si elle soutient la lutte avec un certain avantage, elle le doit surtout à ses habitudes souterraines, sédentaires, et à la manière remarquable dont elle sait dissimuler l'entrée de son habitation. Cela était nécessaire, car cette habitation n'ayant qu'une issue extérieure, une fois cette issue découverte, il ne lui reste plus de moyen de fuite, et malgré ses poignards si terribles, je ne la crois pas construite pour le combat.

Combien sont admirables ces variétés de moyens, ces combinaisons ingénieuses, cette sensibilité exquise des araignées; cette prescience des variations de la température, l'orientation de leurs toiles, ou le choix de leurs sombres retraites, tous moyens de lutte puissants, obtenus par la volonté et le travail!

Un fait remarquable domine dans ces observations, c'est l'insouciance de l'araignée pour elle-même. Elle chasse, elle lutte en prodiguant sa vie pour ainsi dire; rien ne la force à se garantir; aucun intérêt puissant ne domine son existence; mais, dès qu'elle devient mère, dès qu'il s'agit de perpétuer l'espèce, elle accumule les résistances; on la voit, craintive pour ses enfants, brave à l'excès pour les défendre; les travaux les plus excessifs, elle les entreprend sans hésiter; elle n'a plus qu'un sentiment, l'amour de la famille.

La lutte devient terrible, incessante; elle brave la faim, la fatigue pour ces petits êtres qu'elle ne verra pourtant pas grandir.

Cet amour si puissant dérive de la grande loi naturelle de la conservation des êtres.

Plusieurs membres prennent successivement la parole pour faire des remarques que leur suggère la lecture du travail qui précède.

M. Candèze parle des Mantispes, qui, dans le midi de l'Europe, paraissent être les ennemis ou les parasites des araignées, dans les cocons desquelles, en dépit de la vigilance des mères, elles déposent leurs œufs, leurs larves vivant ainsi aux dépens de la progéniture de l'araignée.

M. Becker répond qu'il a observé chez nous des faits semblables de la part de certains Ichneumons. Il pense qu'il doit exister aussi des espèces de Diptères qui sont dans le même cas.

M. Candèze fait ensuite la communication suivante :

On sait que beaucoup d'animaux sont doués d'une finesse de sens qui leur permet de reconnaître de très-loin les endroits où ils trouveront l'objet de leurs recherches, que cet objet soit leur

demeure préférée ou leur nourriture habituelle, ou bien qu'ils soient sollicités par le désir de s'accoupler. Dans ce dernier cas, les mâles des insectes franchissent des espaces immenses eu égard à leur taille, plusieurs kilomètres parfois. Sans rechercher si c'est le sens de l'odorat ou quelque sens spécial que nous ignorons qui est ici en jeu, il serait intéressant de connaître le maximum de distance où il porte son action.

On pourrait faire, dans ce but, des expériences au moyen de diverses espèces d'insectes. Ceux qui s'y préteraient le mieux, me paraît-il, seraient les papillons, et parmi ceux-ci, plus particulièrement, les *Sphingides*.

Les lépidoptéristes ont coutume d'élever des chenilles et de les faire procéder chez eux à leur métamorphose, afin de se procurer des sujets de collection aussi frais que possible. Ils obtiennent de la sorte des femelles non fécondées et dans les meilleures conditions possibles pour l'exécution des expériences dont je viens de parler.

Ces expériences seraient très-aisées à pratiquer. Aussitôt après leur métamorphose, les femelles seraient mises à part, afin de les soustraire aux approches des mâles. On les enfermerait dans une sorte de cage appropriée à leur taille, que l'on déposerait dans une chambre dont les fenêtres seraient laissées ouvertes.

Les choses étant ainsi disposées, on transporterait les mâles à des distances diverses en ayant soin, au préalable, de leur tracer sur l'aile un chiffre différent au moyen duquel on reconnaîtrait pour chacun d'eux, à son retour, le point précis où il a été lâché.

Pour faire ces expériences d'une manière rationnelle, il conviendrait de n'opérer que sur des espèces tout à fait étrangères au pays où l'on se trouve, ce qui ne présenterait aucune difficulté, grâce à la facilité d'obtenir d'un correspondant des œufs d'une espèce déterminée.

On comprend en effet que, pour que les mâles reviennent sûrement auprès des femelles tenues en captivité, il importe que la contrée ne leur en offre pas d'autres.

Quant aux expériences, elles pourraient être variées de mille manières. Elles présenteraient autant d'intérêt que les concours de pigeons voyageurs et offriraient non moins d'amusement aux expérimentateurs. Il serait possible de procéder d'une façon analogue à celle des colombophiles, dans des conditions, toutefois, plus faciles comme exécution.

Si des expériences de ce genre ont déjà été tentées, elles ne l'ont pas été, me semble-t-il, assez *en grand*. Elles seraient cependant de nature à jeter quelque jour sur un phénomène que l'on n'a pas encore expliqué d'une manière satisfaisante, c'est-à-dire sur ce que l'on appelle l'*instinct d'orientation* chez les animaux.

M. de Selys-Longchamps pense que les diverses espèces de Saturnides exotiques, objets de beaucoup d'essais d'éducation, pourraient être avantageusement employées aux expérimentations indiquées par M. Candèze.

M. Weinmann pense que l'instinct d'orientation est bien plus développé chez les vrais Bombycides que chez les Saturnides.

M. de Borre demande la parole et fait la motion suivante :

Il est incontestable que l'excursion annuelle de la Société est une institution qui ne répond pas au but qu'elle voulait atteindre. Depuis plusieurs années, quel que soit l'intérêt que présente la localité choisie, c'est à peine si deux ou trois membres répondent à l'appel, et, pour peu que le temps ait été inclément, ces deux ou trois membres reviennent bredouille :

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendra plus.

Pourtant je crois qu'il serait regrettable au plus haut point qu'on abandonnât ainsi le principe des excursions faites en commun pour explorer le pays au point de vue de la faune entomologique.

Je me propose donc, et plusieurs de mes collègues m'ont déclaré être disposés à m'appuyer, je me propose de demander à l'assemblée générale de cette année de modifier comme suit l'article de nos statuts relatif à l'excursion annuelle :

“ Le second dimanche de chaque mois, à partir du mois de mars jusqu'au mois d'octobre, il s'organisera une excursion entomologique dont la localité sera fixée dans la séance du mois précédent, et annoncée, ainsi que l'heure et le lieu de réunion, par le compte-rendu. ”

Nous pensons qu'une partie au moins de ces huit excursions, moins officielles que notre unique excursion annuelle si délaissée, pourra réussir. Il n'y aura plus ces tiraillements entre lépidoptéristes et coléoptéristes quant aux époques favorables; chacun ira à l'excursion ou aux excursions qui lui conviendront le mieux; si quelques-unes ratent complètement à cause du mauvais temps, il est impossible que, dans les huit, il ne s'en trouve pas de plus favorisées et qui nous réconcilieront peu à peu avec ces parties de plaisir entomologiques.

Auparavant, comme le choix à faire ultérieurement des localités ne devra pas sans doute être tout à fait livré au hasard ou au caprice, je serais désireux de voir la Société mettre à son ordre du jour la question suivante :

“ Pour bien arriver à connaître la faune d'un pays, on peut, ou multiplier les lieux d'observation, ou visiter assidûment et explorer à fond certaines localités. Les deux méthodes ont leurs avantages

et leurs désavantages. Les discuter, de manière à établir s'il est préférable de s'attacher à l'une ou à l'autre, ou si on doit les employer simultanément et dans quelles conditions? "

L'assemblée décide que cette question figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. de Thibault fait voir un exemplaire de *Rhodocera Cleopatra* L., qu'il a pris à Cimiez, près de Nice, et qui lui paraît constituer une aberration remarquable, où deux taches brunes, contenant chacune un petit ocelle nacré, se montrent vers le sommet des ailes supérieures.

MM. de Selys et Capronnier, après avoir examiné à la loupe l'exemplaire, pensent que ces taches, qui se correspondent exactement, mais ne pénètrent pas l'aile de manière à apparaître sur la face inférieure, pourraient bien avoir été produites par un liquide épanché au moment de l'éclosion.

M. de Borre ne croit pas que cette conjecture rendrait compte de l'existence de la tache ou ocelle nacré qui se voit au centre.

M. de Selys-Longchamps fait voir des larves qui vivent dans les bouchons de liège, saturés de vin, fermant des bouteilles de vieux bourgogne.

M. Candèze pense y reconnaître les larves d'une espèce de *Cryptophagus*, qu'il a autrefois observée dans des circonstances semblables, ayant été consulté par un marchand de vin qui avait subi de fortes pertes par le fait de larves vivant dans ses bouchons.

M. Candèze essayera d'élever les larves présentées par M. de Selys.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

#### **Assemblée mensuelle du 7 septembre 1878.**

**PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.**

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Les procès-verbaux des assemblées mensuelles du 6 juillet et du 3 août sont approuvés.

Le Président annonce que M. V. de Furuhjelm, membre associé, a été admis, sur sa demande, au nombre des membres effectifs de la Société.

L'assemblée examine s'il ne conviendrait pas de reporter la séance du mois prochain du 5 au 12 octobre, afin de la faire coïncider avec la séance de rentrée des vacances de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique. Après une longue discussion, considérant l'impossibilité de faire paraître le Compteur d'une séance d'octobre aussi tardive avant la séance de novembre, elle décide que la date du 5 octobre sera maintenue.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. le baron de Chaudoir adresse le manuscrit d'un *Essai monographique sur les Panagéides*. MM. Putzeys et de Borre sont désignés comme rapporteurs pour ce travail.

M. Becker donne lecture d'une petite note intitulée : *Sur le nouveau sous-genre Sericopelma (Ausscherer)*, servant de complément à son travail sur trois Aranéides nouvelles du Mexique. L'assemblée en ordonne l'impression à la suite du susdit travail.

M. le Dr Candèze adresse la cinquième et dernière partie de ses *Élatérides nouveaux* :

#### ASAPIITES.

**Asaphes elegans.** Niger, opacus, pubescens; fronte quadrata, biimpressa, plus minusve rufo-variegata; prothorace latitudine multo longiore, confertissime punctato, lateribus laete luteo; elytris punctato-striatis, intersticiis rugose punctatis, convexis, basi lineaque lateralí laete luteis. — Long. 12-13 mill., lat. 2 1/4 mill.

**Var. a.** Prothorace angulis posticis tantum luteis.

**Var. b.** Elytris, basi excepta, nigris.

Chili.

Plusieurs exemplaires de ce bel *Asaphes* m'ont été donnés par M. Edm. Reed.

#### ALLOTRIITES.

##### PARALLOTRIUS (nov. gen.).

*Frons plana, immarginata; labrum productum, horizontale; palporum articulus tertius semi-circularis.*

*Antennæ lineares, articulo secundo oblongo, tertio quarto æquali.*

*Prosterni suturæ laterales rectæ, haud canaliculatæ; mucro rectus.*

*Mesosterni fossula triangularis, marginibus subhorizontilibus.*

*Coxarum posticarum laminae parum dilatatae, extus sensim attenuatae.*

*Pedes longiusculi; tarsorum articuli 2-4 lobati.*

*Corpus elongatum.*

Jusqu'ici le groupe des Allotriites n'était représenté que par des espèces de l'Inde. L'espèce suivante, qui est américaine, vient ainsi combler une lacune.

**P. pallipes.** Elongatus, castaneus, nitidus, pubes cinerea, subsericea obductus; prothorace latitudine longiore, plano, parallelo, crebre punctato, medio late et profunde canaliculato; elytris longis, ultra medium paulo dilatatis, versus suturam depresso, punctato-striatis, interstitiis planis, crebre punctatis, apice emarginatis et mucronatis; pedibus flavis. — Long. 22 mill., lat. 4 1/2 mill.

Chili.

*Facies de Crepidomenus* avec les caractères des Allotriites. Je l'ai reçu de M. Dohrn sous le nom d'*Hypodesis pallipes* Philippi; toutefois je la crois inédite.

#### LUDIITES.

**Probotrium crinitum.** Nigrum, parum nitidum, rufo-pilosum; antennis brunneis, articulis 2 et 3 aequalibus, quarto conjunctis longioribus; prothorace longitudine paulo latiore, a basi angustato, sparsim parum profunde punctato, medio late canaliculato, angulis posticis validis, retrorsum productis, acute carinatis; elytris a basi attenuatis, vix striatis, sparsim et subgranulatim punctatis; pedibus obscure rufis. — Long. 12 mill., lat. 3 1/2 mill.

Quito.

Il se place à côté du *rufivellum*. Je le signale d'après un exemplaire appartenant au Musée de Bruxelles.

**P. pilosum.** Brunneum, subnitidum, longe fulvo-pilosum; antennis brunneis; prothorace latitudine breviore, a basi angustato, convexo, medio parce, lateribus fortius et densius punctato, angulis posticis retrorsum productis, breviter carinatis; elytris punctato-striatis, striis basi evanescentibus, interstitiis versus medium convexis et punctatis. — Long. 12 mill., lat. 3 1/4 mill.

Bahia.

Les bords de la fossette mésosternale sont ici aplatis et horizontaux en avant, redressés presque perpendiculairement en arrière.

**Ludius variegatus.** Fusco-niger, subnitidus, parce griseo-pubescent; prothorace latitudine vix longiore, a basi leviter arcuatim angustato, convexo, crebre punctato, basi testaceo; elytris punctato-striatis, interstutiis planis, subgranulatis, vitta

abbreviata antica marginaque testaceis. — Long. 7 mill., lat. fere 2 mill.

Iles Arou.

Cette espèce, découverte par M. de Rosenberg, est remarquable par sa couleur variée, particularité exceptionnelle dans le genre.

**L. erubescens.** Brunneus, erubescens, parce fulvo-pilosus; prothorace latitudini longitudine æquali, tumido, punctato, angulis posticis retrorsum productis, valde carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis planis; pedibus rufis. — Long. 10 mill., lat. 2 2/3 mill.

Nouvelle-Guinée.

Voisin des *L. plebejus* et *hirtellus*, du dernier principalement, mais moins pubescent.

**L. brevis.** Latus, niger, nitidus, dense griseo-pubescent; fronte rugosa; antennis nigris; prothorace latitudine breviore, conico, sat dense punctato, angulis posticis divaricatis, obsolete carinatis; elytris punctato striatis, interstitiis fere planis, punctatis; pedibus nigris, tarsis brunneis. — Long. 12 mill., lat. 4 mill.

J'ignore de quelle partie de l'Amérique intertropicale provient cette espèce; je la crois brésilienne. Sa largeur relative la rend très-reconnaissable. Elle prend place à la suite du *L. havaniensis*.

**Aphanobius æqualis.** Elongatus, fusco-brunneus, cervino-pubescent; prothorace latitudine sesqui longiore, lateribus late ferrugineo-plagiato, crebre et fortiter punctato, angulis posticis brevibus, haud divaricatis, carinatis; elytris striis obsoletis, apice emarginatis; pedibus concoloribus. — Long. 25 mill., lat. 5 mill.

Siam.

Voisin de *lalaomorphus*. On l'en distingue aux angles du prothorax non divergents, aux bandes ferrugineuses des côtés, à l'échancrure terminale des élytres.

#### PARANILICUS (nov. gen.).

*Frons convexa, apice acuminata; fossulae antennales triangulares; palporum articulus tertius truncatus.*

*Antennæ breves, hirsutæ, pectinatæ.*

*Prosterni mucro rectus, suturæ laterales curvæ, antice haud excavatæ.*

*Mesosternum horizontale.*

*Coxarum laminæ latæ, intus parum dilatatæ.*

*Pedes breves; tarsi filiformes.*

Voisin du genre *Anilicus*. Il mérite cependant d'en être distrait, d'abord à cause de quelques différences dans la forme du front et des

hanches postérieures, ensuite et surtout parce que le *facies* des deux espèces qui le composent est tout autre.

**P. Mac Leayi.** Ater, opacus, pubescens; antennis prothorace brevioribus; prothorace conico, creberrime punctato, longitrorsum trisulcato; elytris croceis, sutura marginaque postice nigris, punctato-striatis, interstitiis imparibus costiformibus. — Long. 12-13 mill., lat. 3 1/2 mill.

Australie, Victoria.

Cette espèce est très-reconnaissable aux caractères bien tranchés qui la distinguent.

*Observation.* — C'est au même genre qu'il faut rapporter l'*Ophidius brevicornis* de M. Mac Leay, bel Élatéride brun fascié de jaune clair, à antennes extrêmement courtes et lamellées, à écusson perpendiculaire logé dans une fossette profonde, à élytres divariquées au bout, originaire du district de Burnett (Queensland).

**Anilicus flavipennis.** Niger, opacus, flavo-pubescent; labro ferrugineo; prothorace latitudini longitudine æquali, apice tantum angustato, convexo, punctis umbilicatis parum impressis dense obductus, margine antica angulisque posticis ferrugineis; elytris luteo-crocatis, punctato-striatis; pedibus flavis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/3 mill.

Australie tropicale, Rockhampton.

#### COMPSHELUS (nov. gen.).

*Frons leviter et æqualiter convexa, angulis oblique truncatis; labrum horizontale; palporum articulus tertius oblongus, subovalis; mandibulae robustæ.*

*Antennæ serratae.*

*Prosterni mucro curvus, suturæ laterales breves, flexæ, haud canaliculatae.*

*Mesosternum triangulare, declive.*

*Coxarum laminæ angustæ, intus dilatatae.*

*Pedes tarsis dilatatis, subitus hirtis.*

Le caractère essentiel de ce genre réside dans les tarses qui sont élargis et munis de brosses en dessous.

**C. flavus.** Flavus, nitidus, flavo-pubescent; prothorace longitudine latiore, a basi angustato, æqualiter convexo, subtiliter sat dense punctato, angulis posticis brevibus, haud carinatis; elytris punctato-substriatis, interstitiis planis punctatis; subitus pedibusque concoloribus. — Long. 8 mill., lat. 2 1/4 mill.

Iles Viti.

Il a quelque ressemblance avec le *Simodactylus cinnamomeus*, qui se rencontre dans les mêmes régions, mais la forme du front l'en distingue suffisamment.

**Agriotes ligatus.** Niger, parum nitidus, pubescens; prothorace latitudine vix longiore, tumido, crebre punctato, dense griseo-virescenti-pubescente, plagis duabus nigris notato; elytris punctato-substriatis, lineis tribus griseo-virescentibus; subtus griseo-virescens, sericeus. — Long. 11-12 mill., lat. 3 mill.

Guatemala.

Les lignes des élytres, dont la médiane est suturale, sont constituées par des poils d'un gris clair légèrement verdâtre, très-serrés, comme ceux du prothorax et du dessous du corps. Ailleurs cette pubescence est courte, plus rare et noirâtre.

Sa place est à côté de l'*hilaris*.

**A. lateralis.** Testaceus, nitidus, pubescens; fronte nigra; prothorace latitudine haud longiore, antice angustato, convexo, punctato, saepe rufescente et medio nigro-plagiato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris prothorace paulo latioribus, punctato-striatis, dorso plus minusve nigricantibus; subtus fuscus, laminis coxalibus latis, extus parum attenuatis. — Long. 7 mill., lat. 2 mill.

Costa-Rica.

Cet *Agriotes* varie beaucoup en couleur. Il est parfois entièrement testacé, parfois cette coloration est réduite à de simples bandes latérales.

**A. curtus.** Niger, latus, parum nitidus, cinereo-pilosulus; antennis brunneis; prothorace latitudini longitudine æquali, lateribus leviter arcuato, convexo, dense et æqualiter sat fortiter punctato; elytris thorace haud duplo longioribus, punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis, basi granulatis; laminis coxalibus intus valde dilatatis; pedibus brunneis. — Long. 7 1/2 mill., lat. 2 3/4 mill.

Maroc.

Plus court et plus large que le *brevis* et à plus forte raison que le *sordidus*, à côté duquel il doit être placé. Il a les hanches postérieures très-dilatées dans leur moitié interne.

**A. sericeus.** Niger, parum nitidus, pube fulva, sericea parum dense vestitus; antennis brunneis; prothorace latitudine paulo longiore, medio leviter coaretato, creberrime sat fortiter punctato, angulis posticis divaricatis, acute carinatis; elytris prothorace latioribus, testaceis, punctato-striatis, interstitiis planis, punctatis; pedibus brunneis. — Long. 10 mill., lat. 2 2/3 mill.

Japon septentrional, Awomori.

Il ressemble au *turcicus* et se range à sa suite.

**A. fusiformis.** Ellipticus, brunneo-rufescens, parum nitidus, pubescens; fronte nigricante; prothorace longitudine latiore, a basi angustato, crebre et æqualiter punctato, angulis posticis tenuiter carinatis; elytris convexis, regulariter et sat fortiter punctato-striatis; pedibus dilutioribus. — Long. 5 mill., lat. 1 1/2 mill.

Chine boréale.

Cette petite espèce se distingue par sa forme très-régulièrement elliptique. Elle établit le passage du genre actuel aux *Agonischius*, qui tiennent en Chine et aux Indes la place des *Agriotes*. Elle doit toutefois se ranger parmi ceux-ci, à cause de ses sutures prosternales canaliculées au sommet, de ses antennes plus grêles et surtout de ses hanches postérieures à peu près de même largeur dans toute leur étendue.

**Agonischius cinctus.** Æneo-niger, subopacus, pubescens; prothorace latitudine longiore, creberrime fortiterque punctato, sub-canaliculato; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, rugose punctatis, anguste ferrugineo-cinctis; antennis pedibusque obscuris. — Long. 10 mill., lat. 2 12 (♂) + (♀) mill.

Bengale septentrional.

La femelle est plus large et plus parallèle que le mâle, son prothorax est moins rétréci en avant et plus bombé. Il y a une variété rougeâtre avec le milieu seul du prothorax de la couleur bronzée normale.

**A. chalcopterus.** Rufus, subnitidus, flavo-pubescent; antennis obscuris, basi rufis; prothorace latitudine paulo longiore, convexo, creberrime et fere confluenter punctato, angulis posticis divaricatis, acute carinatis; elytris nigris, ænescentibus, punctato-striatis, interstitiis subconvexis, punctatis; subtus pedibusque rufis. — Long. 8 mill., lat. 2 mill.

Madras.

**A. cyanopterus.** Rufus, nitidus, flavo-pubescent; antennis obscuris, basi rufis; prothorace latitudini longitudine æquali, convexo, sat dense punctato, angulis posticis divaricatis, obsolete carinatis; elytris cyaneis, punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; subtus pedibusque rufis. — Long. 10 mill., lat. 2 3/4 mill.

Madras.

Cette espèce, qui ressemble au premier abord à la précédente, en diffère cependant par quelques caractères bien tranchés. Toutes deux se placent, de même que l'*æneipennis* Kirsch, à côté du *cyanipennis* Cand.

**A. gemmula.** Viridis, metallicus, nitidus, parum pubescens; antennis articulis latis, nigris, basi rufis; prothorace latitudine longiore, a basi coarctato, sparsim punctato, angulis posticis divari-

catis, acute carinatis; elytris prothorace latioribus, striis fortiter punctatis; pedibus rufis. — Long. 5 1/2 mill., lat. 1 1/4 mill.

Chine, Hong-Kong.

**A. dorsalis.** Niger, nitidus, nigro-pubescent; antennae nigrae; prothorace longitudine paulo latiore, a basi angustato, convexo, fortiter punctato, postice lateribusque rufo, angulis posticis divaricatis, unicarinatis; elytris punctato-striatis, intersticiis subconvexis, crebre punctatis, sutura griseo-pubescente; subtus, prothoracis lateribus femoribusque rufis. — Long. 13 mill., lat. 3 1/2 mill.

Canton.

Voisin de l'*A. cyaneus* Cand., de Chusang.

**A. Lansbergei.** Niger seu rufescens, unicolor, parum nitidus, griseo-pubescent; antennae nigrae; prothorace latitudine longiore, apice a medio arcuatim angustato, convexo, crebre et fortiter punctato, postice medio sulcato, angulis posticis divaricatis, obsolete carinatis, elytris prothorace paulo latioribus, punctato-striatis, intersticiis planis, rugose punctatis. — Long. 12 mill., lat. 2 3/4 mill.

Malaisie, Billiton.

Cette espèce varie de couleur et dans les mêmes teintes que l'*obscuripes*, à côté duquel elle se place.

**A. sulcicollis.** Brunneus, subænescens, pube fulva longiuscula vestitus; antennae nigrae, valde serratis; prothorace latitudine longiore, fortiter ac dense punctato, medio late et profunde sulcato, angulis posticis longis, divaricatis, obsolete carinatis; elytris prothorace latioribus, testaceis, striis fortiter punctatis, intersticiis convexis, punctatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Siam, Bangkok.

**A. frenatus.** Flavo-testaceus, nitidus, parce pubescens; antennae serratis, nigrae; prothorace latitudine longiore, vitta nigra, medio sulcato, creberrime et fortiter punctato, angulis posticis divaricatis, carinatis; scutello nigro; elytris prothorace latioribus, ultra medium parallelis, lateribus et postice cyaneo-nigrae, fortiter punctato-striatis, intersticiis convexis et punctatis; subtus pedibusque flavis. — Long. 16-17 mill., lat. 4 1/3 mill.

Hindoustan méridional, Ceylan.

La femelle ne diffère du mâle que par ses antennes un peu plus courtes, quoiqu'elles dépassent encore les angles postérieurs du prothorax; en quoi il se distingue surtout du *prymneus*, dont il reproduit le système de coloration.

**A. unicolor.** Badius, nitidus, parce pubescens; antennae nigrae; prothorace latitudine longiore, apice tantum angustato,

æqualiter minus dense punctato; angulis posticis parum divaricatis, acutis, bicarinatis; elytris prothorace latioribus, punctato-striatis, interstitiis subconvexis, punctatis. — Long. 11 mill., lat. 2 2/3 mill.

Cambodge.

**A. monachus.** Brunneo-testaceus, parum nitidus, incondite griseo-pubescent; antennis nigris, articulo tertio quarto paulo minore; prothorace latitudine longiore, convexo, crebre sat fortiter punctato, angulis posticis divaricatis, obsolete bicarinatis; elytris prothorace paulo latioribus, apice attenuatis, punctato-striatis, interstutiis planis, punctatis; subtus concolor, pedibus dilutioribus. Long. 10-11 mill., lat. 2 3/4 mill.

Chine, Canton.

**A. lineatus.** Niger, parum nitidus, dense griseo-pilosus; antennis serratis; prothorace basi angustato, latitudine haud longiore, creberrime punctato; elytris punctato-striatis, interstutiis fortiter punctatis, testaceo-lineatis, epipleuris punctoque basali luteis. — Long. 9-13 mill., lat. 2-3 mill.

Australie occidentale, Swan River.

**A. australis.** Rufo-ferrugineus, nitidus, flavo-pubescent; fronte antennisque nigris; prothorace latitudine vix longiore, a basi attenuato, convexo, sulcato, confertim punctato, angulis posticis divaricatis, carinatis; elytris prothorace paulo latioribus, fulvis, sutura nigricante, punctato-striatis, interstutiis punctatis; metathorace abdomineque nigris. — Long. 12 mill., lat. 3 mill.

Australie tropicale, Queensland.

*Observation.* — Il faut aussi rapporter à ce genre les *Dicteniophorus apicalis* et *vittatus* Mac Leay, de Gairdah et Port-Denison.

#### ADRASTITES.

**Glyphonyx nigritus.** Niger, nitidus, griseo-pubescent; fronte lata, æqualiter convexa; prothorace longitudine paulo latiore, tumido, parce punctulato, angulis posticis retrorsum productis, acutis, haud carinatis; elytris brevibus, a basi attenuatis, punctato-striatis; antennis pedibusque rufis. — Long. 3 mill., lat. 2/3 mill.

Mexique, Tabasco, Teapa.

**G. brunneus.** Elongatus, brunneus, nitidus, griseo-pubescent; antennis crassiusculis, hirtis; fronte antice acuminata; prothorace quadrato, apice tantum angustato, convexiusculo, punctulato; elytris prothorace paulo latioribus, striis fortiter punctatis; corpore

subtus pedibusque concoloribus. — Long. 5 mill., lat. 1 1/3 mill.  
Birmanie.

Communiqué par M. Dohrn.

**Silesis sericeus.** Fusco-brunneus, nitidus, pube sericea vestitus; fronte nigra; prothorace rufo, subquadrato, convexo, crebre punctato, angulis posticis divaricatis, extrorsum carinatis, suturis lateralibus inferioribus; elytris prothorace paulo latioribus, postice attenuatis, apice subacuminatis, regulariter striato-punctatis; pedibus obscuris. — Long. 8 mill., lat. 2 1/4 mill.

Sikkim, Darjeeling.

On ne le confondra pas avec le *sanguinicollis*, qui a les élytres ponctuées-striées avec les intervalles convexes, tandis qu'ici il n'y a que des lignes de points rapprochés, sans stries proprement dites, et conséquemment des intervalles tout à fait plats.

**S. modestus.** Brunneus, parum nitidus, sat dense pubescens; prothorace longitudine paulo latiore, lateribus parallelis, apice tantum angustato, dense inaequaliter punctato, angulis posticis haud divaricatis, carinatis; elytris punctato-striatis, interstitiis convexis, pedibus rufo-testaceis. — Long. 5 mill., lat. 1 1/2 mill.

Chine, Hong-Kong.

Il ressemble à l'*absimilis* du même pays, mais il est notablement plus petit et son prothorax est marqué de points de grosseur très-inégale, entremêlés et denses.

#### CAMPYLITES.

**Octinodes plumosus.** Fulvus, parum nitidus, fulvo-pubescent; antennis nigris, ciliatis, articulis 6-11 longissime, quinto brevius, quarto fere obsolete appendiculatis; prothorace subquadrato, convexo, fortiter punctato; elytris prothorace vix latioribus, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, punctatis; subtus pedibusque concoloribus. — Long. 15 mill., lat. 3 1/2 mill.

Haut-Amazone.

Il se distingue du *capillatus*, type du genre, par sa couleur entièrement jaune et le quatrième article des antennes à peine appendiculé.

**Hemiops Semperi.** Luteus, plus minusve brunnescens, sparsim setosus; antennis obscuris; prothorace minore, medio linea impresso, fortiter et dense punctato; elytris brunneis, prothorace latioribus, profunde striatis, striis fortiter punctatis, interstitiis costiformibus; subtus luteus, tarsis obscuris. — Long. 12-15 mill., lat. 3-4 1/2 mill.

Luçon.

Indépendamment de sa couleur, cette espèce diffère des autres par la sculpture des élytres qui sont beaucoup plus profondément striées.

PARHEMIOPS (nov. gen.).

*Caput in prothorace profunde insertum; frons valde convexa, immarginata, palporum maxillarium articulus tertius cylindricus.*

*Antennæ valde serratæ, subpectinatæ.*

*Prosternum breviter lobatum, mucro perpendiculariter inflexus.*

*Coxæ mediae approximatæ, fere contiguæ.*

*Laminae coxaes posticæ intus triangulariter dilatatae, extus fere obsoletæ.*

*Tarsi simplices.*

Voisin des genres *Aplastus*, *Hemiops* et *Pleonomus* sous certains rapports, mais distinct de tous par quelque particularité importante. Comme *facies*, c'est du dernier qu'il se rapproche le plus, tandis que ses caractères le rangent à côté des *Hemiops*, dont il se distingue, d'autre part, par ses palpes.

**P. palliatus.** Parallelus, rufus, fulvo-pilosus; capite prothoraceque crebre punctatis, hoc latitudine haud longiore, convexo, angulis posticis brevibus, extus carinatis; elytris, tertia parte basali excepta, nigris, punctato-striatis; subtus pedibusque rufis. — Long. 10-11 mill., lat. 2 1/2-3 mill.

Siam.

**Pleonomus Wahlbergi.** Niger, subopacus, griseo-pubescent; antennis serratis, articulis 2 et 3 minutis, æqualibus; prothorace quadrato, convexo, crebre fortiterque punctato, angulis posticis brevibus, haud carinatis; elytris thoracis latitudine, punctato-striatis, interstitiis rugosis, convexis; abdominis segmento ultimo tumido, rugoso; pedibus rufis. — Long. 6-9 mill., lat. 1 1/2-2 mill.

Cafrerie.

Cet insecte est difficile à classer. Ses caractères et sa tournure le relèguent, dans les derniers genres de la famille, aux confins des *Cébrionides*, et parmi ceux-là, c'est dans les *Pleonomus* qu'il est le moins déplacé; il en diffère toutefois par les antennes dentées, la forme du corps plus ramassée, les pattes moins grêles que chez la généralité de ses congénères.

**P. niger.** Niger, subnitidus, griseo-pubescent; antennis ab articulo quarto serratis; prothorace latitudine longiore, parallelo,

convexo, fortiter punctato, angulis posticis haud carinatis; elytris striato-punctatis, interstitiis planis; pedibus brunneis. — Long. 7 mill., lat. 1 1/2 mill.

Cafrerie.

Espèce voisine de la précédente, mais plus allongée, moins opaque.

**Cylindroderus chilensis.** Niger, subopacus, nigro-pubescent; antennis nigris, acute serratis; prothorace corallino, latitudine haud longiore, subcylindrico, dense fortiterque punctato, angulis posticis tenuibus, valde divaricatis; elytris prothorace latoribus, parallelis, punctato-striatis; subtus pedibusque nigris. — Long. 10 mill., lat. 2 1/2 mill.

Chili.

Il a la forme caractéristique de l'espèce commune du Brésil, *C. femoratus*, et les caractères essentiels du genre où je le place.

M. Fondu demande la parole : En 1875, il avait recueilli, près de Dinant, huit chenilles du *Bombyx lanestris* L., qui se chrysalidèrent au mois de septembre. En 1876, il obtint une éclosion de deux femelles; une éclosion d'un mâle eut lieu en 1877, et cette année, en février, il est encore éclos un mâle. Quatre chrysalides restent encore, mais il a cru devoir signaler dès à présent ce cas intéressant de prolongation de la période de chrysalide pendant plusieurs années.

M. H. Donckier dit que son père, M. Ch. Donckier, a constaté la prolongation de cet état pendant deux ans chez la *Cucullia Lychnitis* Ramb.

M. Capronnier demande la parole et donne lecture de la note suivante :

J'ai l'honneur, Messieurs, de mettre sous vos yeux deux lépidoptères qu'un amateur m'a remis à l'inspection; ce sont deux mâles de *Leucoma (Liparis) Salicis*, Lin., qui représentent une variété bien caractérisée : le blanc du type est remplacé par des écailles et un duvet gris-perle chatoyant. Aux ailes supérieures, la teinte grise est très-marquée vers la côte et vers la marge. Les ailes inférieures sont aussi plus teintées vers le bord marginal. En dessous, les ailes sont également grises, mais plus ternes.

Les antennes, les pattes, l'abdomen présentent le même phénomène, c'est-à-dire que tout ce qui est blanc dans le type, est gris dans notre variété.

Ces insectes ont été pris dans un enclos, à Saventhem, près de Bruxelles, vers la fin de juillet dernier, à l'époque de l'éclosion des *L. Salicis*, éclosion qui était très-abondante dans cette localité; on

a trouvé ces Bombycides séparément le même jour, sur deux arbres différents. Il est à regretter qu'on n'ait pas constaté les noms des arbres.

Ce fait de trouver deux exemplaires semblables me paraît très intéressant et prouve que ce n'est pas d'une aberration qu'il s'agit mais bien d'une *variété* bien marquée.

Nos savants collègues, MM. Boisduval et Staudinger, dans leurs catalogues, n'ont pas indiqué de variétés à l'espèce *L. Salicis*; je pense pouvoir la nommer et je la dédie à l'amateur qui en a fait la découverte; elle s'appellerait **Leucoma Salicis, Var. Sohesti, Capr.**

M. de Borre, prenant la parole, s'exprime comme suit :

M. le professeur C. Berg, de Buenos-Aires, qui a entamé l'an dernier une polémique avec notre savant et aimé collègue M. Capronnier, vient de nous adresser un nouvel opuscule relatif à la faune entomologique de Patagonie.

Tout en tête des espèces qu'il y énumère, figure sa *Pieris Achamantis*, avec la synonymie *P. Van Volxemii Capr.*

Il y explique ensuite comme quoi c'est par erreur que feu Van Volxem et, après lui, M. Capronnier ont assigné Buenos-Aires pour patrie à cette espèce, rapportée de Patagonie par M. Moreno, et il termine par l'étonnante phrase suivante :

« A cause de ces indications erronées, cette espèce ne peut porter le nom donné par M. Capronnier, et je persiste à lui donner ma dénomination de *Pieris Achamantis*. »

La théorie est certainement nouvelle et digne d'être signalée à l'admiration des entomologistes du monde entier.

Voilà une espèce qui a été décrite avant M. Berg, il ne peut le nier, par M. Capronnier, et non-seulement très-bien décrite, mais encore figurée, et, parce qu'il y aurait eu erreur dans la patrie indiquée, M. Capronnier se trouverait dépouillé purement et simplement de son droit de priorité, au profit de M. Berg.

Où M. Berg a-t-il découvert cette nouvelle loi de nomenclature?

Il est certainement bien regrettable que notre excellent vieux D<sup>r</sup> Breyer ne soit plus de ce monde. C'est à son esprit à la fois si équitable, si fin et si caustique qu'il aurait appartenu de signaler aux entomologistes et de qualifier comme elle le mérite l'inouïe prétention de M. Berg.

M. Capronnier, tout en remerciant M. de Borre de la bienveillance avec laquelle il a pris fait et cause pour lui contre M. Berg, croit que, pour éviter la reprise d'une polémique irritante, il conviendrait de ne pas relever avec autant de vivacité les prétentions insoutenables de M. Berg. Mais d'autres membres déclarent qu'il

faut, au contraire, maintenir hautement le droit de priorité; il y a là une question de justice, qui intéresse tous les entomologues.

M. Lallemand demande la parole, pour faire les communications suivantes :

CIDARIA VITTATA Bkh. (LIGNATA Hb.)

J'ai trouvé, le 20 août dernier, sur un arbre des boulevards de Bruxelles, un exemplaire ♀ du *Cidaria Vittata* Bkh. (*Lignata* Hb.).

Cette espèce, d'après M. Staudinger, habite spécialement l'Europe septentrionale. On la trouve dans la Laponie méridionale, l'Angleterre et la Hollande, mais non dans les régions polaires. La collection du baron de Thysebaert en possède deux exemplaires qui proviendraient de France, d'après leur étiquette.

Elle n'a été signalée que deux fois comme prise en Belgique : une fois à Bruxelles, par M. Charlier, et une fois à Groenendael, par M. Fologne.

J'obtins de la femelle, que j'avais prise, une vingtaine d'œufs que je comptais élever. Malheureusement, les chenilles firent leur éclosion plus tôt que je ne m'y attendais ; au bout de douze jours, toutes étaient écloses et je les trouvai mortes de faim. Je regrette d'autant plus cette perte, que la chenille de ce Géomètre est, paraît-il, inconnue ; du moins c'est ce que renseigne le tome I<sup>er</sup> de nos Annales.

VANESSA CARDUI.

Je ne sais si vous avez remarqué, comme moi, l'abondance des *Vanessa Cardui* cette année. J'ai pu constater la présence de plus de cent exemplaires de ce papillon, qui n'apparaît pas tous les ans en Belgique, sur un champ de trèfle, à Ixelles, lequel n'avait certes pas la grandeur d'un demi-hectare. Cette particularité me donna l'idée d'examiner les plantes de chardons qui croissaient dans le voisinage, à l'effet d'en rechercher la chenille. Ma tentative fut couronnée de succès ; je parvins sans trop de peine à en recueillir huit au bout de peu de temps. Cette chenille, qui vit solitaire sur les chardons, prend un soin tout particulier pour se défendre contre ses ennemis. Elle se fait une retraite entre les branches et les feuilles de la plante et ferme les issues de toutes parts au moyen d'un tissu de soie tout à fait semblable à une toile d'araignée. Elle doit nécessairement quitter ce gîte la nuit pour chercher sa nourriture, car il n'est pas possible qu'elle puisse vivre uniquement du feuillage se trouvant dans l'abri qu'elle s'est ménagé, celui-ci étant trop restreint.

Malgré toutes les précautions que cette chenille prend pour se

cacher, elle n'échapperait que difficilement à un ennemi redoutable, un certain ichéumon (*Amblyteles subsericans* Gravenhorst). Sur les huit chenilles que j'avais recueillies et qui s'étaient chrysaliées, sept m'ont donné l'hyménoptère en question et une seule le papillon.

M. de Borre annonce que le 15 août, il a encore constaté la présence de deux exemplaires du *Phosphænus hemipterus* sur la place du Trône. La saison de cette espèce est, par conséquent, d'assez longue durée.

M. De Lafontaine se rappelle avoir autrefois pris beaucoup de ces Lampyrides aux environs de Bruxelles, avec M. Fologne, par un temps orageux.

MM. Jacobs et Donckier, qui en ont pris un grand nombre cet été à l'endroit de Bruxelles signalé par M. de Borre, n'ont pas constaté que la circonstance d'un temps orageux fût indispensable à leur apparition.

M. Jacobs annonce qu'il a pris dernièrement au vol, à Buysingen, une demi-douzaine d'individus de la *Lebia haemorrhoidalis*.

M. Donckier fait voir quelques coléoptères intéressants recueillis par M. Quaedvlieg au printemps de cette année, à Lixhe, dans des champignons et des plaies d'arbres. Ce sont : *Ips 4-guttatus*, F., *Engis sanguinicollis*, F., *Lycoperdina boristæ*, F., *Endomychus coccineus* L., *Tritoma bipustulata* Fab.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre la discussion sur la question mise à l'ordre du jour :

" Pour bien arriver à connaître la faune d'un pays, on peut, ou multiplier les lieux d'observation, ou visiter assidûment et explorer à fond certaines localités. Les deux méthodes ont leurs avantages et leurs désavantages. Les discuter, de manière à établir s'il est préférable de s'attacher à l'une ou à l'autre, ou si on doit les employer simultanément et dans quelles conditions ? "

M. de Borre demande la parole pour donner lecture de la lettre suivante, qu'il a reçue de M. Quaedvlieg, concernant cette question :

... Il me paraît incontestable que, pour que la faune d'un pays comme le nôtre soit bien connue, il faut que chaque point du pays ait été l'objet d'investigations prolongées. Il est évident que, si je dirige mes excursions un été dans le Condroz, l'été suivant en Hesbaye, l'année suivante dans les Fanges, j'aurai une idée approximative de la faune de la province de Liège, mais je ne pourrai pas dire que je la connais. Mais si, à part quelques excursions, je confine mes recherches à un point particulier, comme le

terrain crétacé entre Visé, Tongres et la frontière, si je m'y attache plusieurs années durant, je posséderai au bout de quelques années une connaissance assez détaillée de la faune de cette portion restreinte du territoire belge. Si, à côté de moi, un autre chercheur, tel que l'était mon ami regretté M. de Borchgrave, étudie la faune de la vallée de la Berwinne de la même manière; si un troisième explore les bords de la Meuse entre Visé et Liège, et ainsi de suite, de l'ensemble de nos recherches on pourra espérer composer une faune assez complète de la province de Liège. Il est donc à souhaiter que la composition de faunes locales devienne l'objet des recherches des entomologistes belges, comme elle l'est pour les botanistes. S'ensuit-il que la Société doive diriger constamment ses recherches vers les mêmes localités? Il me semble qu'elle marcherait à l'encontre de son but. En effet, les excursions de la Société, fussent-elles poursuivies pendant une longue suite d'années, ne pourront jamais donner sur la faune belge autant de renseignements qu'en fournirait un corps d'entomologistes disséminés sur les diverses parties du territoire belge. A mon avis, les excursions de la Société répondront mieux à leur but, profiteront davantage à la connaissance de la faune belge, si elles sont organisées de façon à développer sur les points les plus divers du pays le goût de l'entomologie chez une ou plusieurs personnes. Les fils de cultivateurs aisés, les instituteurs, les habitants des maisons de campagne sont beaucoup mieux à même de fournir des renseignements sur la faune de la contrée qu'ils habitent, qu'un corps de savants qui, sept ou huit fois par an, fera dans cette même contrée une apparition d'un jour ou deux. — C'est dans ce but de vulgariser le goût de l'entomologie qu'a été écrit le petit travail dont je donnai une traduction sur votre conseil dans les Bulletins de la Société Linéenne, sous le titre : « Entomologie pratique à l'usage des fils de cultivateurs, » et dont je mets les tirés à part qui me restent, à la disposition des commençants; dans le même but ont été publiées, par la Société, les Tables dichotomiques de Redtenbacher, de même que les diverses notices sur des genres ou tribus de coléoptères belges que vous avez fait paraître dans nos Comptes-rendus. — La création des membres associés concourt au même objet, et j'estime qu'il serait éminemment profitable à l'entomologie d'organiser les excursions de la Société de façon à découvrir des entomologistes autant qu'à découvrir des insectes. Beaucoup de diversité dans les localités que l'on explorera, l'établissement de relations entre les excursionnistes et les étudiants, les instituteurs, etc., une certaine publicité donnée aux excursions, tels sont les moyens qu'emploie la Société de Botanique. Pourquoi notre Société n'en ferait-elle pas autant?

MM. Fondu et De Lafontaine prennent successivement la parole et déclarent partager la plupart des idées émises par M. Quaedvlieg.

M. Becker demande la parole et expose les vues suivantes sur la question :

Le meilleur moyen de connaître la faune de Belgique eût été, sans contredit, la confection de petites faunes locales dressées par nos collègues habitant la province; je me suis assuré que nous avons des membres de notre Société établis partout.

Ces travaux eussent fait gagner énormément de temps; il est bien regrettable que leur importance n'ait pas été comprise; le travail ainsi divisé eût été fait mieux et plus vite.

Chacun de nous sait qu'une journée de chasse dans une localité nouvelle présente rarement des résultats sérieux; il y a une trop grande part laissée à l'inconnu, et souvent, à notre insu, nous revenons sans avoir exploré les parties les plus riches.

De plus, une espèce ramassée en courant, sans observation aucune, espèce isolée, capturée une fois, par hasard, reconnue à notre retour seulement, peut-elle être sérieusement considérée comme véritable habitant de l'endroit exploré ainsi, dans des conditions presque toujours défavorables?

Je le répète donc, sans l'assistance de nos collègues de province, un résultat complet sera toujours difficile et surtout long à obtenir.

Ne voyons-nous pas des découvertes surgir encore souvent dans nos environs si connus? — Ne fais-je pas moi-même des trouvailles précieuses dans des localités que j'explore depuis vingt-cinq ans?

J'ajouterai, si je puis me citer comme exemple, que les bords de la Meuse, où je chasse et je travaille depuis une dizaine d'années, ne me donnent de brillants résultats que depuis deux ans seulement; c'est que les connaissant à fond, comme je connais la forêt de Soignes, en ayant un peu étudié la flore, la nature du sol, etc., mes recherches sont presque toujours faites à coup sûr.

Beaucoup de nos collègues témoigneront, sans doute, de l'exactitude de ces faits.

On peut donc poser ce principe, qu'on ne chasse sérieusement que dans des endroits bien connus.

D'un autre côté, s'il fallait explorer à fond une localité avant de passer à une autre, le grand travail si pressant pour l'étude de la connaissance complète de notre faune, dureraît de longues années encore et userait en recherches un temps qui pourrait être, ce me semble, plus utilement employé, maintenant surtout que l'étude des sciences naturelles prend un développement sérieux et que l'on en comprend la haute utilité.

Je crois donc qu'il faudrait, combinant les deux méthodes, lesquelles, isolées, me paraissent peu propres à amener des résultats pratiques, commencer par étudier l'endroit nouveau que l'on veut parcourir, s'entourer de tous les renseignements possibles, puis, y faire une course en quelque sorte préparatoire pour visiter et faire la connaissance des lieux, en parcourir le plus possible, s'informer surtout s'il n'existe pas d'entomologiste dans les environs, examiner la flore, la nature du terrain, etc., noter soigneusement ces observations; puis, un peu plus tard, retourner pour la chasse deux fois, trois fois, au moins, dans chaque localité, en y passant une nuit à chaque visite, afin de pouvoir chasser au crépuscule et la nuit; vous savez tous combien la chasse à la lumière est riche en résultats.

Il est bon de se faire accompagner d'un jeune garçon de la localité, que l'on dresserait à la chasse en lui donnant quelques notions très-élémentaires et en lui promettant une petite rémunération à chaque envoi qu'il ferait par la suite.

Le maître d'école, dans ces villages ignorés, pourrait être d'un puissant secours, surtout pour les insectes faciles à conserver, comme les coléoptères, etc., qu'il suffit de plonger dans un flacon d'alcool.

La promesse de livres, l'envoi de nos bulletins, avec l'insertion des noms de ces collaborateurs improvisés, pourraient être un stimulant assez vif, pour les exciter à faire ces recherches avec leurs élèves.

Usant de ce moyen, jadis mon ami regretté le Dr Breyer et moi, avons reçu d'excellentes espèces de chenilles de Lépidoptères qui nous parvenaient vivantes.

La grande question est d'aller vite et bien.

Quant aux excursions en corps, je les considère comme de charmantes parties de campagne, destinées surtout à resserrer les liens de bonne confraternité scientifique, mais dont les résultats seront toujours aléatoires; il faut donc en tenir peu compte.

Pour bien chasser, pour bien observer surtout, il faut conserver toute sa liberté d'action et d'esprit, il faut donc être seul.

Ne pourrait-on encore, à titre d'essai, demander officiellement à tous nos membres de province la liste des espèces recueillies par eux dans leurs environs, en les priant de nous indiquer les localités les plus riches et, par conséquent, les plus fréquemment explorées par eux?

Il y aurait à approfondir ces idées que je ne fais qu'effleurer; pour en revenir à la question portée à notre ordre du jour par notre honorable secrétaire, je me résume en quelques mots.

Il faut, me paraît-il, multiplier, étendre les lieux d'observation

autant que possible, en s'entourant de tous les renseignements utiles, puis chasser ensuite au moins trois jours à chaque endroit à des époques différentes.

Les résultats de ces chasses devraient être publiés au plus tôt, dans chaque Bulletin, sous forme de liste.

Il faudrait, dans ces listes, tenir compte encore du nombre d'individus de chaque espèce recueillie, et à ce propos, j'ajouterais que ces travaux bien entendus nous amèneraient, ou du moins préparaient les voies à ce que j'appellerais la statistique entomologique de notre pays.

Pour cela il faudrait arriver à mener de front les deux systèmes en présence, et je crois que notre Société renferme tous les éléments nécessaires.

Les amateurs de découvertes se chargerait des excursions dans les lieux d'observation nouveaux, tandis que d'autres, choisissant de concert chaque année un centre d'observation, avec une zone de chasse déterminée (<sup>1</sup>), approfondiraient cet endroit à fond; je crois que dix ans de ces études amèneraient déjà de bien féconds résultats; la portée de ces travaux n'échappera à aucun naturaliste sérieux.— Il ne faut, pour les mener à bien, que du zèle, du dévouement.

M. de Borre croit devoir faire une objection à un des points indiqués par M. Becker. Demander à tous les membres de la Société, épars dans les provinces, des listes de leurs captures, c'est leur attribuer des connaissances scientifiques bien supérieures à celles qu'un grand nombre d'entre eux possèdent. Beaucoup échouent continuellement devant la détermination de leurs insectes, et quant à ceux qui s'y appliquent et croient y réussir, il serait très-hasardeux d'accueillir aveuglément toutes les listes de noms qu'ils nous enverraient. D'autre part, consentiraient-ils toujours à envoyer leurs insectes?

M. Weinmann communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de notre collègue, M. le Dr Gobert, de Mont-de-Marsan :

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour publié dans le dernier Compte-rendu, je viens répondre à votre appel et apporter à la Société le faible contingent de mon expérience. Le Département des Landes a été sérieusement exploré par deux hommes dont la science entomologique s'honore, Léon Dufour et Édouard Perris. Je l'ai également exploré dans certaines de ses parties.

Tout d'abord, pour bien connaître une région, il faut la bien

(<sup>1</sup>) Une lieue de pourtour, par exemple.

limiter et étudier à fond chacune de ses parties. Multiplier les lieux d'observation n'est pas suffisant, il faut tout explorer et tout analyser avec soin.

Personne d'entre vous n'ignore les affinités qui existent entre la flore et la faune d'un pays. Ces deux éléments sont si intimement liés, qu'un entomologiste, qui ignore la flore de son pays, me fait l'effet d'un navire sans boussole. La flore, étant connue, vous fait déjà présumer les genres d'insectes que vous devez trouver.

Il est impossible dans une année de pouvoir explorer à fond une contrée et de prétendre en connaître la faune.

Chaque année a une température moyenne variable; tantôt l'humidité, tantôt la sécheresse dominent; de là découlent des changements dans la date d'apparition des insectes et leur plus ou moins de rareté. Ce sont des éléments importants dont il faut tenir compte et ne pas supposer *à priori* qu'un insecte n'appartient pas à une région, parce que dans l'espace d'une année, on ne l'aura pas capturé.

J'estime que, pour prétendre connaître une région, il faut l'explorer pendant plusieurs années consécutives et l'explorer d'une manière continue, car chaque mois apporte pour ainsi dire son contingent de découvertes. Ce que vous proposez, me direz-vous, n'est guère possible quand il s'agit d'une région quelque peu étendue. Je n'ignore pas ces difficultés. Il n'est pas possible à un naturaliste d'explorer chaque mois, pendant plusieurs années, une région, quelque pauvre qu'elle soit. — Voici, à mon avis, le meilleur procédé à suivre et celui dont on se trouvera bien si on peut l'appliquer. — Dans chaque commune, vous avez trois individualités qui, par leur intelligence, peuvent vous être d'un grand secours, le médecin, l'instituteur, le prêtre ou pasteur. Si ces hommes voulaient se donner la peine, à leurs moments perdus, de collectionner tout ce qu'ils trouvent autour d'eux, il est certain que le naturaliste explorant ensuite la contrée, trouverait dans chaque commune des éléments précieux. Vous seriez souvent étonnés de trouver dans ces collections locales des insectes que vous ne soupçonnez pas, parce que vous n'aviez jamais chassé dans des conditions favorables à leur capture. C'est ainsi que, dans les Landes, j'ai pu recueillir bien des insectes qui étaient inconnus à la région.

Pour ne citer qu'un fait : mon *Acilius Dupergeri* ne se trouve que dans une mare aux environs de Dax et encore dans un point limité de cette mare. Si un homme du pays n'avait sans cesse exploré cette mare, je n'aurais jamais connu cet *Acilius*, qu'on vient de retrouver en Portugal.

Il ne faut pas que le hasard préside à nos découvertes ou du moins, avec le hasard, il faut mettre le plus de chances possibles de notre côté.

L'étude de la nature offre un champ d'observation si vaste, que pour une région un peu étendue, la vie d'un homme ne suffirait peut-être pas pour étudier à fond tout ce monde des infinitésimement petits, toute cette parure de fleurs qui recouvrent la terre.

En résumé, à mon avis, on peut, on doit même multiplier les lieux d'observation pour avoir une idée générale de la faune d'un pays; mais, si on veut la connaître dans tous ses éléments si variés, il faut l'exploration sérieuse et constante de plusieurs années. En négligeant une parcelle de terrain, vous vous privez parfois de découvertes que vous étiez loin de soupçonner.

Il faut du temps, de la patience et surtout ce feu sacré qu'inspire toujours la science à ceux qui savent en apprécier les jouissances.

M. de Borre s'exprime ensuite comme suit :

C'est à tort que l'on se figurera que la connaissance de la faune d'une contrée consiste uniquement dans celle de l'énumération des espèces animales qui habitent la contrée. Cette énumération aride ne nous donnera que l'*a b c* de cette science, qu'une liste d'étiquettes pour les collections. S'il est vrai que nos connaissances soient encore trop peu avancées pour que cette énumération soit possible pour certaines familles et même pour certains ordres, il faut, au contraire, reconnaître que bien peu reste à découvrir pour les ordres et familles d'insectes qui ont été l'objet d'études multipliées et suivies chez nous. Aucune année ne se passe sans l'addition de quelques espèces, mais toutes les nouvelles captures sont, on peut le dire, prévues d'avance, indiquées *à priori* par la connaissance des faunes des contrées adjacentes à la Belgique.

Si nous prenions donc pour la connaissance de la faune entomologique belge celle d'une simple liste faunistique, notre tâche serait à peu près terminée dans bien des familles. Mais telle ne doit pas être la manière d'entendre l'étude de la faune d'un pays. Si le premier point et le plus élémentaire est de connaître les espèces qui s'y trouvent, il est bien autrement important de connaître de quelle manière elles s'y distribuent, comment on pourrait tracer leurs limites, par conséquent, sur la carte topographique du pays; puis, ultérieurement, quelles relations de concormance ou d'exclusion peuvent exister entre les aires des espèces; enfin, si cela est possible, la pénétration des causes de ces dispersions inégales des espèces sur la contrée. Une fois arrivés dans ces considérations, nous touchons immédiatement à tous les détails qui constituent l'histoire naturelle de chaque espèce.

Ce n'est qu'après avoir posé ces prémisses que nous nous demanderons, d'après la question que la Société a mise à l'ordre du jour, s'il est préférable de concentrer nos explorations sur quelques

points, ou s'il vaut mieux multiplier les lieux de chasses, et chercher, comme les botanistes, non-seulement de nouvelles espèces (chose de jour en jour plus rare), mais de nouvelles stations d'espèces.

Je commencerai par examiner le système d'explorations fréquentes et approfondies d'une même localité. Comme la faune d'une région est évidemment, d'une évidence mathématique, la réunion des faunes de toutes les parties que composent la région, il est tout aussi évident que, si la faune de toutes ces parties était étudiée isolément, la faune de la région le serait également, et que, plus il y aurait de ces faunes partielles bien étudiées, plus on se trouverait rapproché du but poursuivi. Le fait, qu'on ne peut guère contester, de l'existence de physionomies fauniques spéciales, en relation avec toute sorte de conditions extérieures, simplifierait beaucoup la question, qui serait autrement longue à résoudre, si l'uniformité de beaucoup de parties était moins grande.

Mais il faut aussi bien voir qui est à même d'exécuter de telles études à fond de la faune de chaque localité? Dans ma conviction, elles doivent être un travail tout individuel et ne peuvent être faites bien complètement que par des entomologistes résidant d'une manière permanente dans la localité explorée; nous, entomologistes habitant les grandes villes, nous ne pouvons que leur prêter le concours de nos études de cabinet, de nos bibliothèques, de nos collections, de la somme de lumières enfin qui se concentre dans les lieux où convergent, comme à notre société, les efforts scientifiques de beaucoup d'individus. Nous pourrons aller chasser avec eux, leur enseigner des procédés qu'ils ignorent, découvrir souvent sous leurs yeux des espèces restées invisibles pour eux; mais, quoi que nous fassions, nous ne serons jamais placés dans les mêmes conditions qu'eux pour bien arracher à la nature locale tous ses secrets. Sans nous écarter de Bruxelles, je soutiendrai qu'un entomologiste qui habitera toute l'année Rouge-Cloître, Boitsfort ou Groenendael, qui y aura son jardin, ses chasses commodes hiver et été, la nuit et le jour, aura, au bout de quelques années, une connaissance, je ne dis pas complète, mais bien plus profonde de la faune de ces points, que cinquante entomologistes de la capitale qui, pendant un demi-siècle, y seront fréquemment venus, mais qui n'y seront venus généralement, cela est clair, qu'aux saisons, jours et heures qui auront été dans leurs convenances personnelles. Si cela est vrai de la banlieue, que dire des localités éloignées?

Gardons-nous donc d'espérer arriver à une connaissance bien profonde de toute localité que nous n'aurons pas habitée d'une manière permanente nous-mêmes, et pendant longtemps. Un séjour

prolongé et temporaire est certainement très-fécond en résultats au point de vue de la connaissance faunique; je citerai l'exploration de Laeken et celle de Rodenhof, près Luxembourg, par feu C. Van Volxem; mais il y a encore de la marge de là à une faune complète. Ce qui n'empêche pas, du reste, que la science entomologique aura à profiter de la plus petite villégiature que chacun de nous pourra lui consacrer.

C'est pourquoi je pense que, de la part de notre Société, ce serait se faire illusion que de se croire en état d'obtenir par ses explorations sociales, si concentrées et si répétées qu'elles fussent sur un même point, l'élaboration d'une faunule du point choisi. Un entomologiste indigène, en lui supposant le loisir et la bonne volonté, et en lui accordant tout l'appui nécessaire, peut seul mener à bien un tel travail.

Je dirai plus : En agissant ainsi, nous reculerions, nous ajournerions indéfiniment la connaissance plus superficielle qu'il est essentiel d'ailleurs que nous possédions, des physionomies multiples de la faune indigène dans nos provinces et des limites plus ou moins appréciables, plus ou moins confuses de ces physionomies. Cette connaissance serait d'ailleurs indispensable pour choisir ou désigner à l'attention les points méritant une exploration plus approfondie ; elle amènerait, sans doute, la capture des quelques espèces non encore signalées, mais qui doivent ou peuvent encore exister en Belgique, et elle étendrait l'habitat connu de nos espèces rares. Bien plus que nous, les botanistes se sont livrés à des perquisitions dans tous les coins et recoins du pays; aussi la flore est-elle incomparativement plus avancée que la faune entomologique.

Mon avis, je ne saurais trop y insister, c'est que les explorations locales lentes et approfondies pour connaître toute la faune doivent être des spécialités personnelles, à réservier à certains entomologistes placés dans des conditions à pouvoir en réaliser complètement le but, et que la Société, et généralement parlant tous les entomologistes des grandes villes ne peuvent y apporter qu'un concours aussi empressé que bienveillant.

Mais, en engageant la Société à ne pas se lancer dans une voie qui me semble un peu chimérique, ou qui ne donnerait du moins que de fort médiocres résultats, je ne voudrais pas que l'on crût que je professe une préférence paradoxale pour les excursions vers des localités continuellement variées. Je sais parfaitement que ce n'est pas à une première excursion qu'on peut même juger une localité, bien loin s'en faut, et qu'il sera toujours bon d'y retourner plus d'une fois, d'y faire des excursions plus prolongées qu'un bout de promenade, d'y loger, si faire se peut, d'y découvrir tous les bons endroits, d'y venir en diverses saisons. Calmpthout, où tant de nos meilleurs et plus passionnés chasseurs d'insectes ont fait des excursions

sions si multipliées, nous garde encore plus de secrets qu'il ne nous en a révélés.

J'ai voulu seulement dire que je ne crois pas qu'il soit au pouvoir de la Société d'utiliser les excursions qu'elle organise, mieux que comme des reconnaissances de terrains de chasse, que chacun de nous peut se donner la tâche d'explorer plus profondément, mais que ceux-là seuls pourront véritablement connaître, qui les habiteront constamment.

Parlant à son tour, M. Weinmann déclare qu'il a fort mal réussi dans les essais qu'il a voulu tenter, de faire chasser pour lui des personnes étrangères à l'entomologie, essais que M. Becker nous dit avoir donné de bons résultats à lui et à feu le Dr Breyer. On reçoit ainsi, quand on reçoit même quelque chose, des masses considérables d'insectes d'espèces les plus vulgaires et qui ne compensent nullement, ni la peine qu'on s'est donnée, ni l'argent qu'on y consacre.

Il demande si M. de Borre, en faisant mettre la question à l'ordre du jour, a eu en vue la question spéciale des excursions de la Société ou la question plus générale de la connaissance de la faune entomologique de Belgique et des moyens d'y arriver?

M. de Borre répond qu'il a espéré provoquer des discussions des plus instructives, utiles à la fois à cette question générale de la faune et en même temps aux questions pratiques d'excursions, et plus particulièrement de celles que la Société organise.

M. Weinmann, reprenant la parole, dit que, quant à celles-ci, il lui paraît tout à fait inadmissible qu'on puisse songer à leur donner le caractère d'explorations suffisamment sérieuses pour faire connaître, même en les répétant nombre de fois dans une même localité, la faune de cette localité. Il est d'avis qu'il faut, au contraire, les faire porter sur des points très-variés, pour qu'elles servent de reconnaissances générales des lieux encore inexplorés ou mal explorés, sur lesquels les spécialistes pourront ensuite se livrer, d'après les indications recueillies, à des travaux plus prolongés et plus approfondis. Il insiste, à cet égard, sur l'avantage d'envoyer sur un point douze entomologistes ou davantage, qui s'y épargnant et battant tout le pays, chacun chassant d'après ses procédés particuliers et à ses insectes de prédilection, recueilleront bien plus d'indications utiles en peu de temps qu'un seul chasseur et auront ensemble vu plus de terrain. Mais il est essentiel aussi que les résultats soient immédiatement publiés dans nos Comptes-rendus, pour être utilisés par ceux qui voudront aller au delà. M. Weinmann rappelle les excellents résultats donnés par nos excursions d'il y a quelques années à Lanaeken, à Vielsalm, à

Arlon, a Hastière, à la Baraque-Michel surtout. Il voudrait voir recommencer des excursions aussi fructueuses et aussi suivies, mais en les dirigeant sur bien d'autres points, que personne sans doute n'a encore visités. Mais quant à approfondir davantage, en société, la connaissance de la faune, il ne croit pas plus que MM. Quaedvlieg et de Borre que cela puisse réussir. C'est un but à poursuivre séparément par chaque spécialiste, et il pense que M. Becker se fait illusion en comptant sur l'empressement qu'apporteraient les membres de la Société à seconder un semblable travail que la Société voudrait faire exécuter sous ses auspices. Il y a quelques années, dit-il, "j'avais voulu entreprendre de former une série de cartes de Belgique indiquant, pour chaque espèce de Diurnes, les localités où l'espèce avait été prise. J'avais fait appel au concours de tous mes collègues s'occupant de Lépidoptères, et la Société donnait à mon appel l'appui de ses Comptes-rendus. Il resta absolument sans résultat. J'ai envoyé toutes mes cartes à M. Quaedvlieg, qui paraissait désireux de reprendre lui-même ce travail. Comme je n'en ai plus entendu parler, il est probable qu'il y a réussi autant que moi.

M. de Borre dit qu'au Musée, pour toutes les familles dont le classement définitif est achevé, il fait également emploi de cartes de Belgique pour pointer les localités; mais il s'est imposé de ne pointer que les localités pour lesquelles il a les pièces à l'appui, c'est-à-dire des exemplaires authentiquement capturés dans la localité et soigneusement déterminés. Quant à faire un appel aux entomologistes, comme M. Weinmann, pour avoir des renseignements à ajouter à ces cartes, il s'en gardera bien. Il est très-probable qu'il resterait aussi infructueux que celui de notre collègue; et s'il y était répondu, l'embarras ne serait pas moindre pour lui. Comment, sans offenser personne, n'admettre que les observations, offrant au double point de vue de l'exactitude de la détermination et de celle de la localité de capture, toutes les garanties désirables? Beaucoup d'entomologistes-chasseurs ne sont pas de force à faire accepter sur parole leurs déterminations; un plus grand nombre encore, soit qu'ils ne comprennent absolument pas la haute importance des indications locales en histoire naturelle, soit qu'ils manquent d'ordre ou de méthode dans le classement de l'étiquetage des chasses, ne peuvent lui inspirer une confiance suffisante, s'ils apportent des indications de localités. Dans le doute, il a cru qu'actuellement, il lui était nécessaire de borner les indications de ses cartes à celles qui résultent des collections et chasses du Musée, les seules dont il puisse accepter la responsabilité. S'il voyait tous ses collègues attacher la même importance que lui à l'étude très-précise des localités, apporter un ordre irréprochable dans l'étique-

tage de leurs insectes par localités, se servir de cartes pour les pointer, et d'autre part les déterminer ou les faire déterminer avec exactitude, il pourrait alors profiter aussi de toutes les indications qui se produisent à nos séances.

Une discussion à laquelle prennent part un grand nombre des membres présents continue encore quelque temps, et l'assemblée décide que la question continuera à figurer à l'ordre du jour des séances suivantes.

La séance est levée à 9 heures.

---

#### **Assemblée mensuelle du 5 octobre 1878.**

PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 7 septembre est approuvé.

Le Président annonce que M. Van Nerom, membre associé, a été, sur sa demande, reçu au nombre des membres effectifs de la Société.

Un nouveau membre effectif a été admis par le Conseil : M. E. Thomas, de Saint-Josse-ten-Noode, présenté par MM. Weyers et Preudhomme de Borre.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

MM. Putzeys et de Borre adressent leur rapport sur l'*Essai monographique sur les Panagéides*, de M. de Chaudoir. Suivant les conclusions de ce rapport, l'assemblée ordonne l'impression de ce travail dans nos Annales.

Il est ensuite présenté un *Catalogue des Lépidoptères recueillis à Namur et dans les environs*, par M. Jules Demont.

L'Assemblée charge MM. Weinmann et Fologne d'examiner ce catalogue.

M. H. Donckier demande la parole et fait la communication suivante :

Le mois dernier, M. Lallemand nous annonçait la capture qu'il avait faite, à Bruxelles, d'un "exemplaire ♀ du *Cidaria vittata* Bkh (*lignata* Hubn.). Je puis annoncer, au nom de mon père, que deux autres exemplaires de cette Phalène ont été pris aux environs de Visé par M. L. Quaedvlieg.

A propos de la communication faite à notre dernière séance par M. Fondu, M. H. Donckier dit encore que son père a également obtenu des éclosions du *Bombyx lanestris* L. qui était resté trois ans en chrysalide.

M. de Selys dit que cette particularité doit être assez fréquente chez cette espèce, car lui aussi possède des *B. lanestris* qui ont vécu plusieurs années avant de sortir de leurs chrysalides.

M. Donckier, toujours au nom de son père, qui seul est parvenu à éléver cette année les *Samia Cecropia*, indique les époques d'éclosion, ponte et mues des chenilles de ce Saturnide :

Éclosion 27 mai; ponte le 1<sup>er</sup> juin; éclosion des petites chenilles le 19 juin; première mue le 26 juin; deuxième le 5 juillet; troisième le 18 juillet; quatrième le 30 juillet; et le 9 août, ces chenilles ont commencé à filer leurs cocons.

L'Assemblée décide que la discussion sur la question des faunes sera remise à la prochaine séance.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

#### **Assemblée mensuelle du 2 novembre 1878.**

PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 5 octobre est approuvé.

Le Président annonce la perte regrettable que la Société a faite récemment d'un de ses membres effectifs, M. le Dr Delmas, accidentellement noyé près de la ville de La Havane. Le Secrétaire a fait témoigner à la famille la part que la Société prend à cette perte.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

Après avoir entendu la lecture des rapports de MM. Weinmann et Folegne sur le *Catalogue des Lépidoptères recueillis à Namur et dans les environs*, par M. Jules Demont, rapports concluant, sous certaines réserves, à l'impression du travail dans les Comptes-rendus des séances, plusieurs membres prennent la parole et l'assemblée, après discussion, décide qu'il y a lieu d'inviter au préalable l'auteur à prendre connaissance des objections faites par les rapporteurs et plusieurs de ses collègues, objections dont la plus importante est relative à l'absence de délimitation quelconque par

M. Demont, du territoire pour lequel il a élaboré cette liste. Elle ajourne, par conséquent, le vote sur l'impression de ce Catalogue.

M. Becker dépose le manuscrit de la deuxième partie du *Catalogue des Arachnides de Belgique*, composée par la famille des Drassidae. Sont nommés rapporteurs : MM. Eug. Simon et Capronnier.

M. Becker dépose également un supplément à la première partie du même Catalogue, intitulé : *Aranèides nouveaux pour la Faune Belge*. Ce manuscrit sera aussi examiné par MM. Simon et Capronnier.

M. Pierret dépose, au nom de M. L. Lethierry et au sien, le *Catalogue des Hémiptères-Hétéroptères de Belgique*. MM. de Borre et H. Donckier sont nommés rapporteurs pour ce travail.

M. de Borre demande la parole et donne lecture partiellement d'un travail intitulé : *Étude sur les espèces de la Tribu des Féronides qui se rencontrent en Belgique. Première partie : Anchoméniens*. Il hésite à demander l'impression de ce travail assez long dans le Compte-rendu de la séance. L'Assemblée, consultée, pense qu'effectivement il convient mieux qu'il soit présenté pour les Annales et désigne MM. Putzeys et Weyers pour en être rapporteurs.

M. Becker demande la parole et s'exprime comme suit :

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter, au nom de notre collègue de France, M. E. Simon, un intéressant travail sur des *Opiliones nouveaux*.

C'est un nouveau témoignage de l'intérêt qui s'attache à nos publications à l'étranger, ainsi qu'un acte de bonne confraternité scientifique.

Je dépose en même temps, pour notre bibliothèque, au nom de M. E. Simon, le quatrième volume de son bel ouvrage : *Les Arachnides de France*.

L'Assemblée décide que le travail de M. Simon sera imprimé dans le Compte-rendu de la séance, ainsi qu'il le désire.

## DESCRIPTIONS D'OPILIONES (FAUCHEURS) NOUVEAUX

DE LA FAUNE CIRCA-MÉDITERRANÉENNE,

par M. E. Simon.

1. **Liobunum coccineum** sp. nov. ♂. Long. 2, 6 mill.—Jaune orangé avec de larges macules jaunâtre mat sur les côtés, surtout en avant; céphalothorax présentant une bordure latérale brune nette et, en avant, deux taches angulaires et deux petites lignes

médianes longitudinales n'atteignant pas le mamelon ; mamelon testacé obscur avec le tour des yeux noirs ; patte-mâchoire entièrement blanc testacé ; hanches blanc testacé ; trochanters noirs ; pattes brunâtre testacé clair avec un très-large anneau blanc terminal aux tibias. Mamelon grand, élevé, presque vertical, présentant quelques petites granulations. Espace membraneux de la base des chélicères pourvu de deux petits tubercules géménés, tronqués. Patte-mâchoire : tibia de même longueur que la patella, parallèle ; patella garnie latéralement et en dessus de petits spicules. Hanches des quatre paires assez fortement rugueuses et pourvues de séries granuleuses au bord antérieur ; fémurs garnis de spicules noirs assez forts, nombreux, irréguliers ; patellas et tibias, jusqu'à la partie blanche, garnis de spicules plus petits, plus espacés ; tibias comprimés assez fortement élargis à l'extrémité. — Algérie : Bordj-Ménaïl (Ch. Leprieur).

2. **Liobunum cupreum** sp. nov. ♂. Long. 5 mill. — Céphalothorax blanc mat, finement bordé de brun, avec une large bande longitudinale noir verdâtre n'atteignant pas tout à fait le bord frontal, large et découpée en ayant du mamelon ; mamelon noir, testacé à la base en avant et en arrière ; abdomen présentant une très-large bande longitudinale noir-vert cuivré, un peu festonnée, rétrécie sur les deux derniers segments, marquée de deux séries de très-petits points blancs ; parties latérales présentant, sur chaque segment, une grande tache blanche nacrée formant bordure ; pièce anale blanche ; hanches blanches ; trochanters noirâtres ; pattes brun testacé avec un anneau terminal blanc aux fémurs et aux tibias ; patte-mâchoire testacée concolore. Mamelon inerme canaliculé, de profil élevé et oblique. Espace membraneux des chélicères sans spicules, pourvu de deux tubercules géménés. Patte-mâchoire : patella garnie latéralement de petits spicules noirs espacés ; tibia à peine plus long, de même largeur à la base, très-faiblement atténué. Tranches I et II présentant sur leur bord antérieur une série granuleuse ; fémurs, patellas et tibias garnis de spicules. — ♀ : long. 6 — blanc testacé ; céphalothorax teinté de brun fauve en dessus, finement bordé de brun, présentant, en avant du mamelon, deux lignes brunes rapprochées, convergeant en avant ; mamelon testacé avec des cercles noirs autour des yeux ; abdomen présentant sur les cinq premiers segments une bande brune, élargie transversalement sur le cinquième, marquée sur chaque segment d'une série transverse de points blancs ; sixième segment testacé ; les deux derniers bruns avec des taches testacées latérales ; côtés rembrunis laissant, près la bande dorsale, une bordure claire assez étroite ; hanches blanches, concolores ; trochanters tachés de brun. Hanches inermes, sans séries

granuleuses. Fémurs I et II inermes, III et IV présentant en dessus de très-petits spicules espacés; tibias inermes. — Maroc : sur la route de Tanger à Fez!

3. **Liobunum seriatum** sp. nov. ♀ long. 6 à 7. — Céphalothorax blanc vif, bordé de brun seulement en arrière au niveau des hanches III, présentant, en avant du mamelon, une large bande noire découpée, coupée d'une ligne médiane testacée; mamelon noirâtre en dessus, testacé à la base; abdomen présentant, sur les cinq premiers segments, une bande brune relativement étroite, marquée, sur chaque segment, de deux points jaunes; les trois derniers segments bruns, avec des séries transverses de points jaunes; parties latérales rembrunies et ponctuées; patte-mâchoire testacée avec une grande tache noire en dessus à la patella; hanches testacées, concolores; trochanters tachés de brun latéralement; pattes fauve-rougeâtre, rembrunies aux patellas, aux métatarses et aux tarses, présentant un anneau très-blanc à l'extrémité des fémurs et des tibias. Mamelon petit, assez élevé, très-incliné, non canaliculé, présentant en dessus, de chaque côté, une série de trois denticulations aiguës, égales, assez fortes. Espace membraneux des chélicères pourvu dans le milieu de deux tubercules aigus géminés et, de chaque côté, d'un petit spicule. Patte-mâchoire : patella et tibia garnis latéralement de petits spicules fauves nombreux; tibia de même longueur que la patella et parallèle. Dessous du corps et hanches entièrement et régulièrement granulés; hanches des quatre paires présentant, sur leur bord antérieur, une forte série granuleuse; fémurs garnis de spicules assez petits, nombreux, irréguliers; tibias garnis de spicules encore plus petits, très-espacés. — Asie Mineure : Latakieh.

4. **Prosalpia Martini** sp. nov. Long. 6 mill. — Gris testacé obscur, largement rembruni en dessus et en arrière, irrégulièrement ponctué de blanc testacé; bord frontal blanc avec deux petits points noirs, et les angles antérieurs tachés de noir; sur l'abdomen une grande tache médiane noirâtre, s'étendant du second au quatrième segment, un peu atténueé en avant, élargie transversalement sur le troisième segment. Corps lisse; céphalothorax garni de petits crins noirs espacés, légèrement soulevés; abdomen presque glabre. Mamelon bas, noirâtre, taché de blanc en dessus, à peine plus large que long, presque arrondi et légèrement canaliculé; lisse, présentant en dessus deux séries de petits crins raides. Chélicères testacées, avec le premier article en dessus, le second à la base et sur les côtés, ponctués de brun, parsemés de crins noirs. Patte-mâchoire testacée, avec le fémur très-fortement et irrégulièrement rayé de brun, la patella et le tibia tachés longitudi-

dinalement; fémur très-légèrement élargi de la base à l'extrémité, peu convexe, présentant en dessus des séries de petits crins réguliers, du côté interne et en dessous à la base des crins un peu plus longs, serrés, non sériaux, apophyse basilaire, beaucoup plus courte que le diamètre de l'article, large et arrondie; patella plus longue que large, atténuee à la base, ( $\text{\female}$ ) apophyse un peu plus courte que le fémur, droite, cylindrique, obtuse, légèrement atténuee à la base, entièrement garnie de crins serrés, semblables aux bords interne et externe, un peu plus courts en dessus; tibia de même longueur ou à peine plus long que l'apophyse patellaire, un peu plus épais à la base, légèrement élargi de la base à l'extrémité et un peu courbe, son angle supéro-interne prolongé en une apophyse presque aussi longue que le diamètre de l'article, conique, dirigée obliquement en avant, en dessus presque glabre et ne présentant qu'une ligne de petits crins serrés, presque glabre, aussi du côté externe, avec une ligne de crins moins réguliers, garni en dessous et du côté interne de crins serrés semblables à ceux de la patella, pas de crins spiniformes; tarse à peu près de même longueur que le tibia, plus grêle, rembruni près de la griffe, garni de crins très-courts et d'autres plus longs, disposés en séries peu régulières. Hanches testacées avec une tache brune transverse au sommet; pattes fauve testacé, fortement annelées de brun: un large anneau sub-terminal et une grande tache dorsale basilaire aux fémurs, patellas tachées de brun, des anneaux sub-basilaires et sub-terminaux aux tibias; fémurs légèrement anguleux, pentagonaux, garnis sur les arêtes de séries de forts crins raides; patellas et tibias plus nettement anguleux avec des séries de crins semblables. — Portugal: Sierra de Portalegre (P. Léveillé et Ch. Martin).

5. **Dasylobus<sup>(1)</sup> serrifer** sp. nov.  $\text{\female}$  long. 7 mill. — Céphalothorax fauve brunâtre, varié de brun foncé en dessus et présentant une large bordure testacée; partie antérieure au mamelon garnie de tubercules aigus, irréguliers, assez petits et nombreux. Mamelon médiocre, en dessus presque aussi long que large et canaliculé, présentant, de chaque côté, une série de six tubercules fauves, aigus, forts et assez longs. Abdomen inerme, fauve, présentant, sur les cinq premiers segments, une large bande brune longitudinale, plus foncée sur les bords et finement bordée de blanc, festonnée,

(<sup>1</sup>) Les *Dasylobus*, démembrés du genre *Phalangium*, en diffèrent par la proportion des articles de la patte-mâchoire et par leur structure; tandis que chez les *Phalangium*, la patella, plus courte que le tibia, est presque parallèle, sans saillie ni brosse interne, dans les *Dasylobus*, elle est aussi longue que le tibia, et son angle interne, qui fait saillie en forme d'apophyse, est garni d'une brosse de crins dressés; le type de ce genre est le *P. argentatum* Canestrini.

resserrée sur le second segment, très-élargie transversalement et anguleuse sur le troisième, resserrée de nouveau sur le quatrième; ventre blanc testacé. Chélicères inermes, fauves avec le premier article taché de brun en dessus. Patte-mâchoire testacée avec le tibia et la patella rayés de brun en dessus; fémur inerme, sans saillie à la base, garni en dessus de crins assez forts, son angle supéro-interne un peu prolongé et garni de crins; patella fortement élargie de la base à l'extrémité, son angle prolongé en très-forte apophyse obtuse, droite, un peu plus longue que le diamètre de l'article. Pattes fauve-rouge avec l'extrémité des fémurs et des tibias, et les patellas ponctuées de brun; hanches inermes, blanc testacé, fortement ponctuées de fauve sur les côtés et au sommet; fémurs anguleux, pentagonaux, armés sur les arêtes de très-forts denticules blanches, aigus, serrés, réguliers; tibias fortement anguleux, concaves entre les arêtes, garnis de séries de crins sur les angles. — Algérie; Bordj-Ménail (Ch. Leprieur).

6. **Dasylobus nigricoxis** sp. nov. ♀ long. 6 mill. — Céphalothorax brun noir avec des espaces marginaux testacé obscur peu distincts, presque complètement inerme, présentant cependant, en avant du mamelon, un groupe de très-petits spicules noirs. Mamelon noirâtre, assez petit, en dessus aussi long que large, canaliculé, présentant, de chaque côté, une série de quatre ou cinq petits tubercules fauve obscur, presque égaux. Abdomen inerme sans tubercules ni spicules, presque entièrement brun noirâtre, irrégulièrement maculé de fauve obscur, présentant cependant en avant une large bande médiane plus foncée, finement bordée de fauve; ventre blanc testacé avec des séries transverses de points noirs et une bande médiane brunâtre plus distincte en arrière. Chélicères brunes avec l'extrémité du second article fauve, inermes, sans saillie près des doigts. Patte-mâchoire testacée, fortement tachée et rayée de brun foncé; fémur inerme, garni en dessous de crins assez forts et serrés, sans saillie basilaire, son angle supéro-interne convexe et arrondi; patella élargie de la base à l'extrémité, son bord interne presque droit, son angle prolongé en une longue et très-robuste apophyse droite et obtuse, environ de la longueur du diamètre de l'article. Pattes assez longues, inermes, ne présentant que des crins; hanches brun foncé presque noir; les autres articles fauve brunâtre obscur avec l'extrémité des fémurs fortement rembrunie, les tibias marqués de deux larges anneaux et rayés en dessus de brun foncé; fémurs cylindriques; tibias I et II, légèrement anguleux; III et IV, simplement comprimés. — Algérie: Bordj-Ménaïl (Ch. Leprieur).

7. **Dasylobus eremita** sp. nov. ♀ long. 6 mill. — Céphalothorax brun foncé avec une bordure antérieure testacée, étroite et une

bordure latérale plus large, dilatée en arrière, côtés marqués de traits noirs sub-marginaux, en avant du mamelon deux petites lignes noires rapprochées; partie antérieure au mamelon garnie de nombreux tubercules aigus, testacés, assez petits, égaux; en arrière, deux séries transverses de tubercules semblables. Mamelon brunâtre avec une fine ligne médiane testacée et le tour des yeux noir, grand, plus large que long, canaliculé, présentant de chaque côté une série de sept ou huit tubercules serrés, assez petits, presque égaux. Abdomen présentant, sur les cinq premiers segments, une très-large bande brun-noir, occupant presque toute sa largeur, cependant un peu atténuee et bordée d'espaces testacés en avant; côtés brunâtres, irrégulièrement ponctués de testacé; derniers segments blanc testacé avec des séries de points noirs; en dessus, des séries transverses de petits spicules noirs et sur les côtés de points enfoncés; ventre blanc testacé. Chélicères fauves, ponctuées de brun rouge, second article inerme sans saillie près des doigts. Patte-mâchoire testacée, variée de brun; fémur présentant, en dessous à la base, une forte saillie conique dirigée en bas, son bord externe pourvu d'un groupe de petits tubercules obtus, irréguliers, en dessus de nombreux spicules noirs, son angle supéro-interne légèrement saillant; patella élargie de la base à l'extrémité, son bord interne droit, son angle prolongé en une robuste apophyse, bien détachée, obtuse, oblique, environ de la longueur du diamètre de l'article. Pattes relativement courtes et robustes, surtout celles de la paire I, brun rougeâtre clair, marquées aux fémurs et aux tibias d'un large anneau testacé-ponctué un peu au delà du milieu et d'un anneau terminal plus étroit et plus blanc; hanches blanc testacé, ponctuées de fauve et marquées d'une grande tache brune terminale; hanches inermes; fémurs cylindriques garnis de séries peu régulières de denticules assez forts; tibias comprimés, non anguleux, ceux des paires I, II et III, ne présentant que des crins courts, ceux de la paire IV garnis en outre de séries de très-petits spicules. — Liban (Ch. de la Brûlerie.)

8. **Platybunus placidus** sp. nov. ♀ Long. 6 mill. — Fauve rougeâtre obscur; céphalothorax ponctué sur les côtés et marqué, en avant du mamelon, de deux lignes brunes très-rapprochées; sur l'abdomen, une très-large bande dorsale brune, découpée et ponctuée. Mamelon brun rougeâtre, seulement un peu plus large que long, fortement canaliculé, chacune de ses carenes formée de cinq tubercules coniques, forts, égaux, presque équidistants. Chélicères fauve mat, avec la base du 1<sup>er</sup> article et les côtés du 2<sup>e</sup> fortement ponctués de noir, garnies de crins très-courts, sans spicules ni granulations. Patte-mâchoire testacée, irrégulièrement rayée de brun, angle supéro-interne du fémur saillant, arrondi, garni de

crins non épineux, en dessous un rang de quatre tubercules blancs obtus, médiocres et d'autres petits tubercules irréguliers dans les intervalles; patella inerme en dessous, presque glabre en dessus, garnie de crins assez serrés du côté interne et sur l'apophyse; apophyse très-épaisse, peu atténuee, obtuse et divergente, environ d'un tiers plus courte que l'article; tibia au moins aussi long, sensiblement élargi de la base à l'extrémité, son angle interne à peine saillant et garni de crins, en dessous, au bord externe, deux très-petits tubercules blancs, l'un médian, l'autre basilaire, plus petit; tarse inerme. Pattes fauve rougeâtre obscur, avec les fémurs, les patellas et les tibias irrégulièrement maculés de brun; fémurs armés de séries de petits spicules noirs espacés; hanches testacées, maculées de noir, celles de la 1<sup>re</sup> paire garnies de crins courts un peu soulevés. — Provenance douteuse, probablement Espagne.

9. **Acantholophus duriusculus** sp. nov. ♀ Long. 4, 5 mill.— Brun rougeâtre terne, réticulé de brun foncé avec les tubercules et épines fauves; une bande foncée longitudinale peu indiquée, tronquée au niveau du 6<sup>e</sup> segment, élargie sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>; dessous fauve testacé obscur. Corps ovale, large et convexe; bord frontal présentant au milieu trois longues épines conniventes, placées sur la même ligne, dont la médiane un peu plus grêle et plus longue; en arrière des latérales, deux petits tubercules; sur l'angle antérieur, une épine courte, obtuse et deux plus longues sur les côtés. Mamelon assez petit, presque arrondi, chacune de ses carenes formée de quatre tubercules très-obtus, arrondis, dont le second plus élevé. Abdomen présentant, sur chaque segment, une série transverse de tubercules obtus, petits et espacés sur les premiers, coniques, plus longs et serrés sur les derniers. Chélicères fauves, inermes. Pattemâchoire testacée avec le fémur, la patella et le tibia fortement tachés de brun; fémur présentant en dessous, dans la moitié basilaire, une ligne de trois tubercules blancs, élevés, dont le médian plus petit; patella élargie dès la base, presque aussi large à l'extrémité que longue, son angle supéro-interne prolongé en apophyse obtuse, dirigée en avant, droite, plus courte que la moitié du diamètre de l'article, un très-petit denticule à l'angle supéro-externe; tibia environ de même longueur que la patella, atténué à la base, son bord interne légèrement convexe dans la seconde moitié, non prolongé à l'angle, crins internes peu serrés ne formant pas brosse. Pattes courtes, robustes, fauve testacé avec les fémurs, les patellas, tibias et métatarses très-fortement annelés de brun presque noir; fémurs, patellas et tibias très-fortement anguleux, concaves entre les arêtes, inermes sur les arêtes, mais armés de très-fortes épines aiguës, articulaires: trois à l'extrémité des fémurs et des patellas, deux à l'extrémité des tibias; métatarses cylindriques, inermes. — Gibraltar!

10. **Acantholophus angulifer** sp. nov. Long. 6 à 8 mill. — Gris-fauve terne, varié de brun foncé; abdomen présentant des séries peu régulières de points bruns enfoncés et une bande longitudinale obscure, plus marquée en arrière, presque parallèle, tronquée au niveau du 6<sup>e</sup> segment; en dessous, blanchâtre testacé, varié de brun en arrière. Corps ovale, large; bord frontal présentant au milieu trois épines droites, aiguës, placées sur la même ligne, dont la médiane plus longue, suivies de deux petits tubercules; une épine divergente sur l'angle antérieur et plusieurs inégales sur les bords latéraux; en dessus quelques petits tubercules épars. Mamelon à peine plus long que large, presque arrondi; chacune de ses carènes formée de quatre tubercules très-bas, égaux. Abdomen présentant, sur chaque segment, une ligne transverse de petits tubercules obtus, plus serrés et plus forts sur les derniers. Chélicères inermes, fauves, ponctuées de rougeâtre. Patte-mâchoire testacée, tachée de brun; fémur présentant en dessous, au bord externe, dans toute sa longueur, une ligne de quatre tubercules blancs, assez petits, égaux; patella un peu plus longue que large, légèrement élargie dès la base, son angle interne non saillant; tibia de même longueur ou à peine plus long, parallèle; crins internes peu serrés ne formant pas brosse; tarse ( $\sigma$ ) présentant en dessous au bord interne, une forte ligne granuleuse. Pattes courtes et robustes, fauve obscur, irrégulièrement ponctuées de brun; fémurs, patellas et tibias fortement anguleux; fémurs présentant en dessus des séries de petits spicules noirs, en dessous des crins; tibias inermes avec des séries de crins sur les arêtes; épines articulaires faibles; métatarses I et II presque cylindriques, III et IV anguleux. — Province d'Oran : Tlemcen, Daya, Geryville (Munier, L. Bedel).

11. **Acantholophus Seoanei** sp. nov. Long. 6 mill. — Ovale, allongé, un peu atténué en avant, plus fortement en arrière; fauve testacé; partie antérieure du céphalothorax irrégulièrement, fortement maculée de brun rougeâtre; au delà du mamelon, une large bande longitudinale brun foncé, prolongée jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, légèrement resserrée sur les premiers segments, ensuite un peu élargie, brusquement rétrécie et parallèle sur les trois derniers, finement bordée de fauve clair et renfermant une bande médiane longitudinale fauve rougeâtre, partant du mamelon et s'étendant jusqu'au 5<sup>e</sup> segment. Épines du trident comme chez *A. spinosus*, accompagnées de deux petits tubercules latéraux et suivies en dessus de deux petits tubercules semblables; épines angulaires et latérales beaucoup plus fortes. Mamelon plus gros, arrondi, sensiblement canaliculé, chacune de ses carènes formée de cinq très-petits tubercules obtus. Tubercules de l'abdomen

beaucoup plus forts que chez *spinosus*, coniques, aigus, principalement sur les segments 3, 4, 5 et 6. Chélicères (♀) comme chez *spinosus*. Patte-mâchoire testacée avec l'extrémité du fémur, le dessus et le côté interne de la patella et du tibia tachés de brun; fémur pourvu en dessous d'une série externe de six tubercules blancs assez forts et surmontés de crins, diminuant graduellement de l'extrémité à la base et d'une série interne de six tubercules plus petits, plus serrés, ne dépassant pas la moitié inférieure de l'article, en dessus, l'angle supéro-interne légèrement saillant, arrondi; patella et tibia inermes, garnis de crins assez longs, peu serrés, néanmoins un peu plus nombreux du côté interne, mais ne formant point brosse; angle supéro-interne de la patella presque droit, à peine saillant. Pattes testacées, avec l'extrémité des fémurs sur les côtés, les faces latérales des patellas et des tibias, surtout à l'extrémité, fortement maculées et ponctuées de brun foncé; proportions et crins comme dans *A. spinosus*. Pattes de la 2<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> paires égales. — Pyrénées Cantabriques : Le Ferrol (Seoane).

Cette espèce, voisine d'*A. spinosus* Bosc = *obtuse-dentatus* Auct., fait partie du groupe pour lequel M. T. Thorell a créé le genre *Odius*.

12. **Egænus gulosus** sp. nov. ♂. Long. 8 mill. — Corps épais, ovale, brun-rouge obscur, entièrement ponctué de fauve; céphalothorax présentant en avant du mamelon une fine ligne brune longitudinale et latéralement plusieurs traits bruns et obliques enfoncés; abdomen présentant une large bande foncée, longitudinale, presque noire sur les bords et en arrière, coupée d'une ligne médiane jaune, étroite, partant du mamelon. En dessus, inerme et chagriné; angles antérieurs du céphalothorax seuls armés de courts denticules; bord antérieur droit, ni élevé ni échancré. Mamelon jaunâtre mat, avec le tour des yeux noir, assez élevé, en dessus à peine plus long que large, inerme. Chélicères brun-rouge avec le 1<sup>er</sup> article et la base du second variés de jaune en dessus; 1<sup>er</sup> article épais, long, convexe, garni en dessus de courts denticules irréguliers; 2<sup>e</sup> article plus long que le céphalothorax, ovale très-large et convexe, atténue, saillant et conique à la base au dessus de l'articulation, inerme, lisse; doigts très-longs, surtout le mobile. Patte-mâchoire brun-rouge foncé, inerme. Hanches brun-rouge foncé, inermes, celles de la 1<sup>e</sup> paire plus larges; pattes fauves, fortement variées et ponctuées de brun, surtout en dessous, celles de la 1<sup>e</sup> paire plus foncées, presque noires, aussi beaucoup plus épaisses; fémur I cylindrique, très-robuste, inerme; fémurs II et III légèrement anguleux, inermes; fémur IV anguleux avec des séries de petits denticules en dessous et sur les côtés; les

autres articles inermes; tibias anguleux, surtout les postérieurs; métatarses I grêle, cylindrique, garni en dessous de petits spicules noirs irréguliers. Ukraine : Stawicz (Prof. Waga).

M. Becker continue par les communications suivantes :

M. Dietz a découvert aux environs d'Anvers, trois espèces nouvelles pour nous de Theridiidæ, une *Linyphia* et deux *Erigone*, qui prendront place dans la seconde partie du Catalogue des Arachnides de Belgique.

M. de Borre a rapporté d'une chasse à Wendyne près de Blankenberghe l'*Argyroneta aquatica* Clerck. Cette prise intéressante étend chez nous l'habitat de cette curieuse aranéide jusqu'au bord de la mer du Nord.

M. Quaedvlieg a recueilli également, dans les environs de Liège, de nombreuses aranéides, qu'il m'a fait remettre; ces espèces sont surtout intéressantes au point de vue si important de l'habitat.

Enfin je dois encore au zèle et à l'obligeance de M. Dietz, un exemplaire femelle du *Sparassus antiquensis* Keyserling, qu'il m'avait envoyé vivant.

Cette grande Sparassidæ, comme son nom l'indique, a été découverte pour la première fois dans l'île d'Antigua.

M. Dietz l'a recueillie à Anvers, à bord d'un navire chargé de bois de Campêche, et venant de Saint-Domingue.

M. Becker donne encore lecture du travail suivant :

#### SUR L'HABITATION DE LA CTENIZA SAUVAGEI. Rossi,

**par Léon Becker.**

Je dois ce nid intéressant, que je fais passer sous les yeux de nos collègues, à mon excellent ami M. E. Simon, qui, ayant rapporté de Corse plusieurs échantillons de ce curieux travail, a bien voulu m'en offrir un.

Cette araignée, comme notre Atype, creuse une longue galerie souterraine, qu'elle tapisse d'une belle soie blanche.

Pour dissimuler l'entrée de sa demeure, elle construit une véritable porte à charnière mobile, combinée de façon à se fermer d'elle-même, le terrier étant toujours creusé dans les terrains en pente ou contre les talus des routes, et la charnière étant placée en haut.

L'esprit reste confondu devant ce merveilleux travail, qui dénote ce que j'oserais appeler une intelligence supérieure. Ainsi une pauvre aranéide connaissait déjà la porte et la charnière, alors que l'homme primitif se contentait de pierres pour fermer sa caverne.

Cette porte, comme on le voit, est parfaitement ronde; elle est

formée de nombreuses couches de terre et de soie superposées ; la charnière est également faite de soie épaisse et solide.

Ce petit disque, plus large au dessus qu'en dessous, s'applique dans un évasement du tube soyeux, de manière à clore hermétiquement l'ouverture.

Afin de mieux dissimuler l'entrée extérieure, l'araignée recouvre la terre de son disque de petites mousses, de lichens, etc., etc. ; mais, comme ses connaissances en botanique sont bornées, elle se trompe quelquefois, et rapporte des mousses qui, n'étant pas les mêmes que celles d'à côté, trahissent sa présence aux yeux de l'homme.

Ce terrier est difficile à découvrir pour la première fois.

On remarque encore, à la face interne de la porte, les traces circulaires des ongles de la *Sauvagei*.

Elle rentre dans son tube à reculons, et serre bien la porte sur elle ; au moindre danger, elle s'y cramponne, formant ainsi de son corps un verrou vivant.

Je vous montre en même temps un bel exemplaire de cette aranéide, que je dois également à la générosité de M. E. Simon, qui le premier en a publié une bonne description dans les Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, 1873, 2<sup>e</sup> série, t. V.

Enfin M. Becker s'exprime comme suit :

Je fais passer sous les yeux de nos collègues le dessin fortement grossi de l'*Eresus moniliger* ; destiné à mon ami M. E. Simon.

Cet admirable *Eresus*, qui ne le cède en rien aux plus belles araignées exotiques, pourrait peut-être se trouver en Belgique.

Il vit dans les friches sablonneuses, et marche lentement au soleil ; on le trouve en septembre ; la femelle se cache sous les mousses plates et les lichens qui croissent dans ces endroits.

C'est à la Varenne, près de Paris, que M. E. Simon m'a fait capturer cette espèce toujours peu commune ; je l'ai prise avec la *Lycosa lutetiana*, découverte au même endroit, et que j'ai capturée récemment en Belgique ; je tenais à comparer nos exemplaires de Belgique avec l'espèce typique des environs de Paris.

Le Secrétaire fait voir, de la part de notre collègue M. V.-L. Seoane, qui a traversé récemment Bruxelles, des morceaux de bois complètement exfolié et rongé par une espèce de la famille des Termitides, dont plusieurs exemplaires sont placés dans un flacon. Ces bois proviennent d'un magnifique navire de guerre de la marine espagnole qui, revenu des Philippines, a été complètement détruit par ces insectes dans le port du Ferrol.

Il extrait d'une note en langue espagnole, remise en même temps par notre confrère, les détails suivants :

" Les insectes pris dans ce vaisseau (la frégate *Berenguela*) et

dont les effets destructeurs sur les bois de charpente ont à juste titre appelé l'attention de ceux qui l'ont vu, sont, à n'en pas douter, de la famille de ceux qui sont connus en Amérique sous le nom vulgaire de *comejen*; ils y sont aussi abondants dans les Antilles qu'au Rio de la Plata. Aux Iles Philippines, on les nomme *anai*.

En Amérique, ils se tiennent de préférence dans les bois et les terrains plats, où la végétation n'est pas très-luxuriante. Dans le premier cas, ils construisent généralement des nids en forme de ruches, dans les troncs des arbres, nids qu'ils couvrent entièrement d'une enveloppe de terre noirâtre, et où s'abritent des milliers d'individus. Quelquefois leurs nids sont dans le sol, et alors les cellules en sont plus grandes.

Pourvus d'ailes, ces insectes se déplacent à volonté, leur vol est rapide et suivi. Je ne connais pas leur nourriture, mais ils attaquent ordinairement les fruits. Les particularités de mœurs de l'espèce des Philippines me sont inconnues.

Il n'est pas facile de les trouver dans les vaisseaux, et je ne crois pas qu'on ait cité un autre exemple de ce cas, car on ne les a pas encore vus sur les plages, et je crois en outre que l'eau de mer ne leur est pas favorable. Mais il est très-facile de les importer par les vaisseaux, s'ils contiennent des chargements de bois, dans quelques-uns desquels on trouve presque toujours cet insecte ou ses œufs. Aux Antilles, on le trouve dans les bois appelés *scibo*, *yaya sabina*, etc. (1), et au Rio de la Plata, dans ceux appelés *espinillo* et *coronilla*. Ces derniers semblent être complètement à sa convenance; étant très-abondants, à fibres molles et d'une valeur modique, ils ne s'emploient que comme combustible.

On a constaté à bord qu'il aime les bois humides et mous pour s'y nichier, sans doute à cause de la facilité à les travailler, mais il n'en est pas de même des bois durs, tels que le *sabicu*, le *guayacau*, le *haya* et autres, tant des Iles Philippines que de l'Amérique. Il attaque avec voracité ceux d'Europe employés pour la construction des navires, tels que le peuplier, le chêne et toute sorte de pins, dans lesquels il se multiplie prodigieusement, formant des croûtes, pulvérisant le pin et criblant le chêne de trous menus et nombreux, toujours dans les endroits intérieurs du vaisseau, jamais en contact avec l'eau.

On remarque comme une chose curieuse que ce sont les navires construits en bois d'Europe qui sont seuls attaqués, surtout aux Philippines. La frégate de guerre *Berenguela* dut en partir pour ce

(1) Il est regrettable que M. Seoane se soit borné à nous donner les noms vulgaires espagnols de tous ces arbres. — A. DE B.

motif, et l'on fut forcé de couler la goëlette *Narracaz*, pour en sauver les bois. Tandis que la frégate *Esperanza*, construite il y a cinquante ans aux Philippines avec des bois du pays, n'a par contre jamais été attaquée, malgré ses longs séjours à Cavite et autres ports de l'archipel.

M. de Borre lit la note suivante :

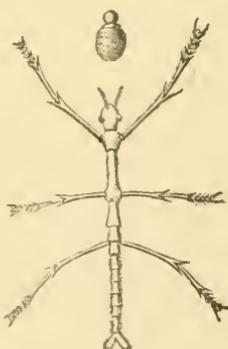
Dans notre séance du 4 mai dernier, je vous avais exhibé des œufs et de jeunes larves récemment écloses d'une grande espèce de Phasmide des Indes Orientales. Ces œufs venaient de m'être remis par M. le D<sup>r</sup> Ledeganck, qui les avait reçus de Java.

Malheureusement ces petites larves ne purent trouver, dans les différentes feuilles qui leur furent présentées, rien qui leur convînt, et, sur une éclosion d'une quarantaine d'individus, tous périrent au bout de quelques jours de jeûne absolu. Cette tentative d'éducation en captivité d'une remarquable forme équatoriale échoua donc complètement.

M. Maurice Girard (*Traité élémentaire d'Entomologie*, II, p. 95-96) parle de diverses éclosions de Phasmides, du genre *Phyllium*, obtenues en Europe : à Paris, par M. Lucas ; à Leyde, par M. Van Hasselt ; à Edimbourg, par M. Murray. Ce dernier réussit à élever, en les nourrissant de feuilles de myrte, les larves du *Phyllium Scythe*, de l'Assam. Les œufs, de la grosseur d'un pois, avaient la forme d'un bâillet à six pans, ressemblant à une graine de Belle-de-nuit. J'ai également reçu cet été de notre collègue M. Crépin, un certain nombre d'œufs ayant cette forme de bâillet, mais à cinq pans séparés par des arêtes saillantes et marqués de points enfoncés ; ils provenaient aussi des Indes Orientales. Mais il n'en est rien sorti, non plus que de ceux que M. Crépin avait conservés dans une serre du Jardin Botanique.

Dans l'espoir où j'étais d'abord de pouvoir nourrir et élever mes jeunes larves, j'avais fait dessiner l'une d'elles ainsi qu'un des œufs reçus de M. Ledeganck. Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt de publier ces figures de l'œuf et de la première larve, nonobstant le contretemps fâcheux qui n'a pas permis de poursuivre plus loin cette étude à travers les diverses mues.

L'œuf a la forme d'un petit globule brun-noisette, de 5 mill. de diamètre ; à l'un des bouts se trouve l'ouverture entourée d'un cercle brun clair et fermée par un



opercule en forme d'un petit bouton arrondi, de couleur noisette.

La larve, à sa sortie de l'œuf, avait la taille, énorme par rapport à celui-ci, d'environ 31 mill. Elle est aussi de cette même teinte noisette, qui doit dans la nature la faire confondre avec toute sorte de brindilles desséchées. La figure ci-jointe en est une représentation assez fidèle, sauf les antennes, où le dessinateur a donné carrière à sa fantaisie quant au nombre et à la forme des articles. En réalité, ceux-ci sont au nombre de neuf, dont le dernier assez allongé, en forme de petite palette obovale ; les autres sont de dimension un peu inégale, et à peu près moniliformes. M. Murray avait aussi constaté, pour les larves du *Phyllium Scythe*, que le nombre des articles des antennes est de neuf avant la première mue, et augmente par segmentation dans les mues subséquentes, pour atteindre le chiffre normal de vingt-quatre articles.

J'ai constaté que ces larves, de même que les jeunes *Phyllium* observés par MM. Lucas, Murray et Van Hasselt, avaient l'habitude de courber et de rejeter leur abdomen au-dessus de leur corps et de prendre toute sorte d'attitudes bizarres.

M. Donckier, dans la séance du 6 juillet, vous a annoncé qu'ayant eu à ouvrir une femelle du *Cyphocrania gigas* L., il y avait trouvé des œufs exactement de la forme et de la taille de ceux qui ont servi à cette expérience. Postérieurement, nous avons appris de M. Ledeganck que les œufs qu'il avait reçus de Batavia, provenaient d'une grande espèce de Phasmide de l'île de Java. Or le *C. gigas*, d'après M. Westwood (*Catalogue of Orthopterous Insects in the Collection of the British Museum, Phasmidae*, p. 106), serait une espèce d'Amboine et des Moluques, et la grande espèce javanaise du même genre serait le *C. Goliath* G.-R. Gray. C'est donc plus probablement à cette dernière espèce, si les renseignements d'origine sont exacts, que se rapportent les œufs et jeunes larves dont il est question ici.

M. H. Donckier annonce, de la part de M. Dietz, que celui-ci a pris, à Deurne, près d'Anvers, le *Badister unipustulatus*.

M. de Furuhjelm montre un exemplaire du *Panagaeus quadripustulatus* qu'il a récemment pris à Dieghem.

M. Mélot dit qu'il a pris à La Hulpe cette année, dans une sablonnière, cinq exemplaires de la *Cicindela germanica*.

M. le Dr Jacobs dit qu'il a pris aussi cette espèce à La Hulpe en 1877 et qu'il l'avait prise autrefois à Laeken, où elle n'était pas très-rare.

M. Weyers ajoute qu'autrefois feu M. Bouillon père et M. Deby prenaient cette espèce sur le plateau de Laeken, à l'époque de la récolte du colza.

M. Roelofs l'a prise à la station de Groenendaal.

M. de Borre ne l'a jamais rencontrée qu'une fois, au Val Saint-Lambert, près de Seraing.

Personne n'ayant plus de communication à faire, le Président rouvre la discussion sur la question mise à l'ordre du jour depuis deux séances.

M. de Borre demande la parole et s'exprime comme suit :

Notre Société ayant avec raison jugé que la discussion sur la question à son ordre du jour n'en avait pas encore suffisamment éclairé toutes les faces, a décidé qu'elle serait continuée aujourd'hui. Si j'avais été présent à notre dernière séance, je me proposais d'y aborder un point laissé assez de côté par tous ceux qui, comme moi, ont déjà pris la parole, point cependant capital.

De l'ensemble de la discussion résulte, telle est du moins mon impression, que nous sommes à peu près maintenant d'accord sur l'impossibilité pratique d'explorer, soit unis en société, soit chacun isolément, un territoire déjà aussi étendu que notre petite Belgique, et que des explorations suffisamment approfondies pour révéler la véritable richesse de notre faune entomologique ne peuvent être correctement exécutées que dans un rayon limité et par des personnes résidant constamment au centre de l'espace choisi. Tout ce qui a été dit, même l'appel de M. Becker au concours de nos collègues des provinces, appel sur lequel j'aurai à revenir tantôt, a abouti plus ou moins à cette conclusion, peu encourageante, il faut bien le dire.

Je veux à présent vous faire envisager la question à un autre point de vue, qui ne le sera guère davantage peut-être. Supposons qu'Anvers, Louvain, Gand, Bruges, Hasselt, Arlon, etc., soient devenus de petits centres possédant chacun un entomologiste plein de zèle et disposant de loisirs suffisants. Pouvons-nous espérer que la faune entomologiste *tout entière* de ces portions de notre territoire va être débrouillée en quelques années? Ce serait se figurer que l'entomologie se trouve reportée aux beaux jours de Linné, de Fabricius, de Réaumur, où cette science pouvait être embrassée par un seul homme. Vous savez tous que nous n'en sommes plus là, qu'il faut se spécialiser et que ceux qui, parmi nous, ont acquis des connaissances sérieuses et parfois une haute réputation à l'étranger, ne le doivent qu'à la spécialité vers laquelle ils ont eu l'intelligence de concentrer leurs études. Par conséquent, nos explorateurs locaux ne pourront être que des spécialistes, et d'autant plus restreints qu'ils seront loin de la capitale, de ses collections et de ses bibliothèques, et que ce sera sur leurs propres ressources qu'ils auront dû créer leur outillage, leurs moyens

d'étude sur place. Disons mieux, ils ne réussiront qu'en se mettant en relation avec leurs collègues, et en obtenant la faveur de puiser dans les bibliothèques de tout le pays et de confronter leurs insectes avec ceux de toutes les collections publiques ou privées.

S'ils savent mettre tout à profit, ils pourront, après un travail persévérant, arriver à nous donner, *chacun dans sa spécialité seulement*, la faune de la petite région à l'exploration de laquelle il aura eu le bon sens de borner ses efforts.

Mais pourquoi, me direz-vous, en ayant recours à tous les spécialistes pour la détermination et l'étude de ce qu'on aura pris en dehors de sa propre branche favorite, n'arriverait-on pas à donner toute la faune entomologique?

Parce que chacun ne sait bien chasser qu'aux insectes dont il fait son étude spéciale, et qu'en dehors de ces insectes, tout ce qu'il peut faire, c'est un peu *glaner* pour ses amis s'occupant d'autres groupes. Voilà ce que je tiens à développer.

Je le ferai avec d'autant plus d'autorité, je me permets de le faire remarquer, qu'ayant l'administration d'une collection publique, embrassant tout l'ensemble des animaux articulés, j'ai eu recours entre autres moyens de l'accroître, aux chasses dans le pays. Cette expérience me permet de déclarer de la manière la plus formelle qu'il est radicalement impossible de chasser fructueusement à tous les Articulés à la fois, qu'à peine peut-on associer quelquefois l'un à l'autre dans la chasse certains groupes différents, et que positivement le spécialiste qui cultive un groupe, est seul apte à réunir convenablement les espèces de ce groupe.

Prenons-en note et n'allons pas fonder des espérances trop fragiles sur le concours que chacun de nous, dans sa spécialité, pourrait trouver dans la complaisance de collègues qui ne s'y adonnent pas également, et à plus forte raison, chez des non-entomologistes, tels que nos instituteurs primaires, etc. Les résultats d'une telle collaboration, je n'en nierai certes pas l'utilité, mais il ne faut pas se les exagérer.

Il y a plus d'une cause à cette incapacité des individus à se rendre vraiment utiles en dehors de ce qui les intéresserait personnellement.

La première, la plus subtile, mais qui n'est peut-être pas la moins grande, c'est que l'on ne cherche et trouve bien que ce que l'on dresse tout spécialement son œil à chercher, surtout en éliminant de notre attention tout le reste. Cette élimination se fait d'ailleurs à notre insu, et chacun de nous ne voit guère ce qui n'est pas le but de son attention volontaire particulière. Je citerai un exemple. Il y a quelques années, je fis une excursion en compagnie de notre collègue, M. Sauveur, qui, s'occupant alors de collec-

tionner nos Haltises indigènes, ne capturait absolument rien d'autre. A la fin de la chasse, il en avait recueilli une cinquantaine, et moi, qui capturais indistinctement tous les coléoptères, je n'avais pas même vu une Haltise ce jour-là.

Mais une cause qui se comprend bien mieux, et sur laquelle il est presque puéril d'insister, c'est l'outillage varié, les procédés variés, qu'il faudrait être constamment prêt à employer instantanément pour tout capturer convenablement.

Ainsi celui qui, armé du classique filet de gaze, chassera aux Lépidoptères, ne peut guère s'occuper d'autre chose. Tout au plus peut-il y ajouter comme gibier accessoire les Odonates. Encore suis-je convaincu que notre savant collègue M. de Selys va nous déclarer que, pour chasser avec beaucoup de succès aux Odonates, il vaut mieux ne se laisser distraire que le moins possible par les Lépidoptères. On n'a pas du moins à changer d'outil.

La recherche des chenilles et des chrysalides, pour laquelle le filet devient inutile, pourra mieux s'allier avec la recherche d'autres insectes, mais elle sera bien autrement fructueuse, tous nos lépidoptéristes le savent, si l'on accorde aux chenilles toute son attention.

Un chasseur pourra, sans trop de difficultés, recueillir ensemble beaucoup de Coléoptères et d'Hémiptères, et même y associer dans une certaine mesure la récolte des Orthoptères, des Névroptères non-Odonates, des Arachnides, des Myriapodes et des Crustacés terrestres et d'eau douce. Mais, à côté des chasses spéciales faites par d'autres qui n'auront pris respectivement que les Carabiques, que les Coléoptères et Hémiptères aquatiques, que les Staphyliniens, que les Curculionides, que les Hétéroptères ou les Homoptères, que les Orthoptères, que les Arachnides, etc., à côté de ces chasses, dis-je, combien misérable paraîtra la récolte de celui qui aura voulu embrasser tout cet ensemble, auquel s'appliquent pourtant passablement un même outillage et des procédés presque homogènes!

Que dire de certains groupes d'articulés d'une délicatesse extrême, comme les Tinéides, les Psocides, les Aphides, les Coccides, les Acariens, les Parasites de toutes sortes, les Entomostracs? Il faut assurément s'y adonner d'une manière exclusive pour pouvoir les chasser et les préparer correctement.

Il y a quelques années, j'ai pu quelquefois assister aux chasses d'un excellent hyménoptériste, M. le général Radoszkowsky. J'ai pu me convaincre, en le voyant, que cette chasse, basée surtout sur la connaissance des mœurs, exige des procédés spéciaux, une méthode spéciale, une sagacité absorbante, et que, faite *secundum*

*arlem*, elle exclut absolument toute recherche d'autres insectes. J'ai entendu parfois soutenir que la chasse des Diptères (non moins spéciale, non moins difficile) et celle des Hyménoptères pouvaient être associées. Je doute qu'il en soit ainsi, sans qu'il y ait préjudice pour l'une et l'autre.

Les entomologistes qui cultivent quelque section peu étudiée, telle que les Arachnides, les Myriapodes, les Névroptères, vous déclareront, j'en suis sûr, que ce ne serait qu'au détriment de leur chasse principale qu'ils pourraient recueillir autre chose, et que cette récolte accessoire ne sera jamais bien considérable.

Le fait seul de la capture n'est pas d'ailleurs un profit bien grand pour la science. Bien plus profitables sont les observations qui l'accompagnent. Demandez donc à un entomologiste qui ramasse tous les articulés quelconques, d'observer en même temps leurs mœurs, d'analyser et de rapporter ses observations! J'invoque le témoignage de tous nos bons observateurs; qu'ils disent si leurs meilleures journées comme observations sont ordinairement signalées par l'abondance et la variété des objets recueillis, et si surtout ils croient qu'ils pourraient observer dans leurs mœurs tous les insectes en même temps?

Par conséquent, si, pour arriver à donner de bons travaux fauniques, il faut se résigner à ne pas embrasser un champ d'observations plus vaste que celui que l'on peut explorer continuellement, il faut également, pour les travaux fauniques, aussi bien que généralement pour tous travaux entomologiques descriptifs, demeurer bien pénétré de l'idée qu'on doit aussi savoir se borner dans le genre d'insectes que l'on veut étudier. A ce point de vue, au lieu de rester absolument fixé à la faune indigène et d'y prendre une spécialité trop vaste, il est bien préférable, si l'on aspire à devenir un entomologiste de quelque valeur, de joindre à l'étude des indigènes les exotiques correspondants, ainsi que nous le conseillait notre ancien président, M. le Dr Candèze, dans l'assemblée générale du 26 décembre 1873. Par ces exotiques, tous ceux qui en ont étudié le diront, on arrive rapidement à une connaissance bien plus claire de la classification de nos espèces d'Europe. Mais au préalable, il faut se tenir pour averti que ce ne sera pas sans quelques sacrifices pécuniaires qu'on abordera l'étude des exotiques et qu'on pourra s'en donner une collection.

Une autre conséquence que je déduis pour mon propre compte de l'examen de cette question, c'est que les collections publiques que j'administre ne tireront jamais grand avantage des récoltes d'insectes que je ferai faire dans le pays, à moins d'y pouvoir employer autant de chasseurs différents qu'il y a de catégories

d'insectes à chasser séparément les unes des autres. Elles s'enrichiront éventuellement bien mieux par l'acquisition successive des collections particulières des spécialistes.

On voit que mon appréciation quant à la solution de la question qui nous occupe, est loin d'être encourageante pour ceux qui se montrent trop pressés de voir une bonne faune entomologique de notre pays. " La grande question est d'aller vite et bien ", nous disait l'autre jour notre honorable collègue M. Becker. Quant à *aller bien*, il va sans dire que je suis entièrement de son avis; mais quant à *aller vite*, je me sépare complètement de lui, précisément parce que je tiens à ce que l'on aille bien, et qu'aller vite ne me semble pas la condition voulue pour aller bien, au contraire, sans doute.

Pour moi, l'essentiel est que les fondations de notre édifice scientifique solide et durable soient bien construites, et, à cet effet, j'engage chacun à *aller en besogne prudemment et méthodiquement surtout*; j'engage tous mes collègues à mesurer d'avance ce qu'ils peuvent entreprendre et à ne pas s'engager, ou dans des travaux au-dessus de leurs forces, ou dans des voies parfaitement stériles.

Une voie stérile, c'est de recommencer pour la centième fois peut-être la collection si connue de nos cent espèces de Lépidoptères diurnes indigènes.

Un travail au-dessus de nos forces, c'est de vouloir étudier et collectionner simultanément : Coléoptères, Hémiptères, Lépidoptères, Hyménoptères, etc.

Un travail au-dessus de nos forces, c'est de s'attaquer seul à l'exploration de tout le pays, alors qu'il n'est pas démontré qu'un homme maître de tout son temps soit en état de porter en vingt ans l'investigation entomologique approfondie sur tous les points d'une seule de nos provinces.

Nous avons aujourd'hui parmi nous beaucoup de jeunes gens qui commencent leur carrière entomologique. C'est à eux surtout que je m'adresse, et, en les conjurant de savoir borner leurs entreprises à ce qu'ils peuvent raisonnablement espérer mener à bonne fin, j'ajouterai quelques conseils généraux relatifs à leur travail.

D'abord je leur redirai que ramasser des insectes, c'est scientifiquement bien peu de chose, si en même temps on ne ramasse des observations sur leurs mœurs.

Ensuite je leur recommanderai d'apporter l'ordre le plus minutieux, la méthode la plus rigoureuse dans le classement de leurs récoltes.

Que chaque chasse soit rapportée au logis séparément.

Qu'un carnet de chasse tienne note des observations faites à chaque excursion.

Que jamais les insectes d'une chasse ne viennent fraterniser avec ceux d'une autre chasse, sans être au préalable pourvus tous d'étiquettes ne permettant aucune confusion.

Vous avez, par exemple, fait le 15 juin une chasse à Calmpthout; vous aurez d'abord soin que tout ce que vous avez pris reste bien sous l'indication de la localité et de la date. Vous piquerez vos insectes et vous étiqueterez chacun d'eux de la manière suivante : *Calmpthout 15. juin 78*, ou 15. 6. 78. Dès que vous attachez quelque importance à l'étude de l'histoire naturelle, dès que vous êtes un entomologiste et non un collectionneur, vous comprendrez l'utilité d'avoir des insectes qui puissent ultérieurement servir à vous ou aux autres, pour l'étude des localités habitées par l'espèce, de ses époques d'apparition, etc.; tel est le but des indications de l'étiquette. Si vous ne prenez pas l'habitude que je vous indique, d'étiqueter immédiatement et soigneusement vos chasses, vous aurez beau dire que vous avez pris tel insecte dans tel lieu et à tel jour, vous croira qui voudra, et il restera toujours du doute, et sur l'identité de l'objet capturé, et sur les circonstances de la capture, si elles sont restées un certain temps confiées à votre seule mémoire.

Pourquoi, me demandera-t-on, aller jusqu'à indiquer l'année 1877, 1878 ou 1879 sur nos étiquettes? Parce que, si vous étudiez à fond les mœurs de l'insecte et la question de ses époques d'apparition annuelle, il n'est pas inutile de savoir dans quelles conditions météorologiques les captures de l'espèce ont eu lieu, et chacun sait qu'au point de vue de la température, de l'humidité, etc., les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Pourquoi dans ce cas, ne pas consigner aussi la température du jour de la chasse? C'est ce qu'il faudrait effectivement faire, si nous n'avions pas l'Observatoire qui, mieux que nous ne le pourrions, enregistre jour par jour et conserve dans ses Annales tout ce qui intéresse la météorologie du pays. Quand nous aurons à étudier la question des causes de variations dans les époques d'apparition des insectes, nous y trouverons tous les renseignements précis dans cet ordre de faits; mais il faut nécessairement que, de notre côté, nous ayons apporté la même exactitude dans les indications conservées pour et par les insectes pour lesquels le travail s'effectuera.

L'histoire naturelle des insectes a aussi des rapports avec les altitudes des localités. Ce renseignement nous est donné par les cartes dressées par nos officiers du Dépôt de la Guerre.

Quand nous aurons, d'un autre côté, besoin de renseignements concernant la nature du sol, la végétation, etc., c'est également

dans les travaux graphiques ou autres publiés par les géologues, les botanistes, etc., que nous les puiserons à source suffisamment compétente.

Notre tâche à nous, entomologistes, dans la préparation de matériaux pour nos travaux ultérieurs, c'est de recueillir beaucoup et bien, d'apporter de la méthode et une stricte exactitude dans la conservation des renseignements adhérents aux captures, et enfin d'en faire, ou d'en obtenir, une détermination systématique tout aussi rigoureusement exacte.

Avec des collections ainsi formées, chacun peut ensuite travailler et produire des travaux ayant une valeur scientifique. Sinon nous ne serons que de bien petits collectionneurs et rien de durable ne sortira de nos mains.

Pour me résumer par un aphorisme : *Dans une collection, tout insecte qui aura ses papiers en règle, méritera d'être entouré des plus grands égards. Celui qui n'en aura pas, est un vagabond qu'on fera bien d'expulser.*

M. Becker prend à son tour la parole :

Messieurs, je n'ai rien à changer aux conclusions que j'ai données dans une précédente séance; mais je voudrais ajouter encore quelques mots sur certains détails qui me paraissent se rattacher étroitement à cette question.

L'utilité de la connaissance approfondie des faunes générales et partielles, surtout des faunes locales, est incontestable, et malheureusement ne me paraît pas suffisamment comprise.

A quoi bon, nous objecte-t-on, à chaque bulletin, publier des listes d'espèces communes? Que nous importe de savoir que tel lépidoptère, tel coléoptère, soit commun à Anvers et rare à Namur? Du moment que nous avons signalé sa présence en Belgique, cela suffit? Cette objection me paraît rapetisser singulièrement la question.

En effet, si un simple catalogue satisfait le collectionneur, il n'en peut être ainsi pour le naturaliste.

Au point où en est la science, il est encore impossible de suivre avec certitude sur la carte du monde la zone géographique d'aucune espèce, et par conséquent, les causes de son apparition plus ou moins fréquente dans certains pays, son rôle dans la grande lutte, son avenir, son passé, ses migrations probables nous échappent; les causes, en un mot, dont la découverte doit être le but de nos travaux.

Ces causes, l'avenir les dévoilera peut-être. Mais n'est-ce pas à nous, dans nos modestes études, de préparer les matériaux nécessaires à ce gigantesque travail?

La portée de ces recherches a été comprise à l'étranger; et j'ai pu juger par moi-même de l'importance qu'on attachait à la question portée à notre ordre du jour par notre honorable Secrétaire.

Déjà, au point de vue arachnologique, j'ai recueilli de précieux renseignements en France; mon savant ami M. Simon a noté soigneusement les habitats divers de ses nombreuses espèces<sup>(1)</sup>, ce qui m'a permis déjà de suivre la trace de plusieurs de nos espèces jusqu'en Portugal, et grâce aux travaux d'autres auteurs, ainsi qu'à des envois récents, j'ai suivi ces mêmes espèces jusqu'au nord de la Russie.

J'ai même étendu l'habitat de quelques-unes de nos Épeires et Therididae depuis le Canada jusqu'à la Caroline du Sud.

Il reste maintenant à connaître leur rareté relative dans ces diverses stations. Ces recherches me paraissent être la véritable connaissance des faunes. Commençons par notre pays, le moins connu sous ce rapport, je regrette de le dire, au point de vue entomologique surtout.

Posons les bases d'une bonne statistique entomologique. Plus tard ces mots faune de Belgique, faune française, etc., n'auront plus de sens, je l'espère, lorsque l'horizon scientifique se sera élargi, lorsque la question de l'habitat et des causes qui s'y rattachent sera résolue.

Il n'y a pas, me semble-t-il, de petites observations; la plus simple liste, provenant d'un village perdu, offre un puissant intérêt. On ne pourrait assez, selon moi, encourager ces genres de recherches, surtout chez nos jeunes collègues.

Notre faune, dans le sens ordinaire du mot, est déjà pour ainsi dire connue, grâce aux recherches actives de nos spécialistes. Les espèces nouvelles deviennent rares; je dirai même que quelques étiquettes à ajouter aux collections me laissent assez insensible. Mais ce que l'on ne connaît pas assez, je le répète, ce sont les habitats et la fréquence de nos espèces dans ces habitats.

C'est pourquoi je disais dans une de nos dernières séances, qu'il fallait combiner les deux moyens énoncés dans notre ordre du jour en insistant surtout sur la publication de listes locales.

Pour répondre à une objection faite par notre honorable Secrétaire, je reconnais que ces publications, à moins d'émaner de notoriétés scientifiques, devraient être soigneusement vérifiées, et que la communication des types devrait être exigée.

Je répondrai encore à l'un de nos honorables collègues, qui s'est plaint, en faisant chasser pour lui des personnes étrangères

(1) M. H. Lucas a publié les résultats de diverses chasses dans des provinces peu explorées.

à l'entomologie, de n'avoir reçu que des masses considérables d'espèces vulgaires, que ces espèces vulgaires sont précisément, à mon point de vue du moins, celles dont il importe le plus de connaître exactement la distribution géographique; ne sont-ce pas peut-être les futurs vainqueurs dans la grande lutte vitale, et n'est-il pas essentiel de connaître leur aire géographique, leurs variétés, les races diverses, etc. Je persiste à compter pour ce travail nouveau sur le dévouement de nos collègues, et j'en apporte pour preuve (si je puis parler encore araignées) les nombreux envois que j'ai déjà reçus.

Pourtant, vous le savez, les araignées étaient tout à fait inconnues chez nous, et n'étaient guère aimées. Eh bien, il ne se passe guère de semaine sans qu'il m'arrive quelques flacons de localités nouvelles, et je ne me plains certes pas de leur contenu.

J'ai pu étendre ainsi l'habitat de bien des espèces, reconnaître que certains individus, rares dans nos environs, étaient, au contraire, communs dans d'autres provinces (¹).

Je fais emploi, pour l'histoire des habitats, des cartes du Musée de Bruxelles, en suivant ainsi l'admirable plan d'ensemble qui préside au classement de toutes ses collections.

C'est en considérant la question sous ce point de vue, que j'ai exposé dans la séance du 7 septembre quelques idées qui m'ont paru être celles des autres membres qui ont écrit sur le même sujet, notamment de M. le Dr Gobert, qui cite les individualités intelligentes des communes, le médecin, l'instituteur et le prêtre, comme pouvant rendre des services incontestables.

Il n'est pas difficile de se mettre en relation avec ces messieurs, l'instituteur surtout, et peut-être arriverait-on à former ainsi des entomologistes nouveaux, qui, en quelques mois, connaîtront mieux la faune de leurs environs que nous ne pourrions le faire en dix années d'excursions passagères.

Quelques membres prennent la parole pour communiquer leurs réflexions sur les points touchés par MM. de Borre et Becker.

M. Dubois demande si la question restera à l'ordre du jour.

MM. Weinmann, Becker et de Borre pensent qu'il ne faut pas fermer une semblable discussion, mais la laisser s'épuiser d'elle-même. A notre prochaine séance, ce qui a été dit aujourd'hui peut amener des contradictions ou des adhésions, notamment de la part des membres absents. Il peut aussi se produire des communications venant de l'étranger, où l'on paraît trop souvent ignorer que les

(¹) Ce sont là des chainons qu'il importe de rattacher étroitement pour arriver à connaître la chaîne entière.

Comptes-rendus de notre Société sont un organe de publicité ouvert à toutes les opinions et à tous les entomologistes.

M. Dubois se propose, quand la discussion actuelle sera terminée, d'en provoquer une sur la question de la variabilité dans les espèces.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

---

### **Assemblée mensuelle du 7 décembre 1878.**

#### **PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.**

La séance est ouverte à 7 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance du 2 novembre est approuvé.

Le Président annonce que la Société a eu encore à enregistrer la perte de deux de ses membres effectifs : M. Morton Allport, l'un des naturalistes les plus distingués de la Tasmanie, décédé à Hobart-Town, le 10 septembre dernier, à l'âge de 48 ans; et M. Édouard Steinheil, enlevé au même âge par une foudroyante maladie, le 11 octobre, à bord du steamer *Silesia*, en rade de Saint-Thomas (Antilles); M. Steinheil avait quitté Munich pour un second voyage d'exploration dans les régions de la Colombie, où il avait autrefois recueilli tant d'insectes nouveaux. Des lettres de condoléance ont été adressées aux familles de nos deux regrettés confrères.

Le Conseil a reçu la démission de M. Van der Meulen, membre effectif.

Dans la séance qu'il a tenue aujourd'hui, il a admis comme membre effectif, M. Ag. Stevens, artiste-peintre, à Uccle, présenté par MM. H. Donckier de Onceel et Preudhomme de Borre.

Le Président rappelle à ses collègues que l'Assemblée générale doit avoir lieu le 26 de ce mois.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

M. Capronnier donne lecture d'un rapport de M. Eug. Simon, auquel il adhère, et ensuite duquel l'assemblée vote l'impression dans les Annales de deux mémoires de M. Becker : 1<sup>o</sup> Catalogue des Aranéides de Belgique, deuxième partie; 2<sup>o</sup> Aranéides nouveaux pour la faune belge, constituant une addition à la première partie du même Catalogue.

M. de Borre lit son rapport sur le travail intitulé : *Premier Essai d'un Catalogue des Hétéroptères de Belgique*, par MM. Le-

thierry et Pierret, rapport concluant également à l'impression aux Annales. M. H. Donckier, second commissaire, appuie ces conclusions, qui sont adoptées par l'assemblée.

M. de Selys-Longchamps annonce qu'il possède un catalogue des espèces d'Hémiptères recueillies à Waremme et dont la détermination est due à M. Signoret. Il s'empresse d'offrir à M. Pierret la communication de ce document, de nature à rendre plus complet le travail dont l'impression vient d'être ordonnée.

M. Weyers donne ensuite lecture, en l'appuyant, d'un rapport de M. Putzeys proposant l'impression dans les Annales du travail de M. de Borre : *Étude sur les espèces de la Tribu des Feronides qui se rencontrent en Belgique. Première partie : Anchoméniens.* L'assemblée vote cette impression.

Il est présenté, de la part de M. H. Tournier, un mémoire intitulé : *Descriptions d'Hyménoptères nouveaux appartenant à la famille des Chrysides.* MM. Puls et Jacobs sont désignés comme rapporteurs.

M. Becker demande la parole et s'exprime comme suit :

J'ai l'honneur de présenter les *Diagnoses de onze espèces d'Aranéides nouvelles* : deux Eperidæ, trois Theridionidæ, une Agelenidæ, quatre Drassidæ et une Avicularidæ ; de plus, je décris et je figure une Eperidæ des plus curieuses, dont les mœurs étaient inconnues.

La plupart de ces araignées proviennent des États du Mississippi ou des environs de la Nouvelle-Orléans, et m'ont été envoyées par notre consul général, M. E. Van Bruyssel, à qui j'adresse ici mes remerciements. Les autres, appartenant au Musée Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, lui ont été adressées du Mexique, par M. le D<sup>r</sup> Dugès, et des Antilles, par M. Purves.

L'assemblée désigne, pour l'examen de ce mémoire, MM. Eug. Simon et Capronnier.

Ils sont aussi chargés du rapport sur la *Troisième partie du Catalogue des Arachnides de Belgique*, que M. Becker dépose également sur le bureau.

M. H. Donckier, ayant disposé un microscope sur la table, demande la parole :

Comme suite à une première communication sur les Hémiptères épizoïques, j'ai le plaisir de vous montrer aujourd'hui un autre insecte du même ordre. Celui-ci est un parasite des cygnes et ceux que j'ai préparés ont été pris sur le cygne domestique (*Cygnus olor*).

Cet insecte est l'*Ornithobius cygni* Denny.

Je vous montre deux sujets, dont l'un a été plongé dans le picro-carminate d'ammoniaque. L'autre a conservé sa couleur naturelle.

M. le Dr Jacobs demande ensuite la parole pour donner lecture du travail suivant :

**NOTICE**  
**SUR LE GENRE TRIGONALYS, Westw.**  
**SUR LE TRIGONALYS NIGRA ♂, WESTW.**  
**ET SUR UNE VARIÉTÉ NOUVELLE DE CETTE ESPÈCE**  
**LE TRIGONALYS SOLITARIA ♂(MIHI)**  
**par M. le docteur JACOBS.**

Le genre *Trigonalyss* a été établi par Westwood (*Transactions of the Entomological Society of London*, vol. III. London, 1841-1843, et *Proceedings Zool. Soc.*, April 14, 1835, N° 28, p. 53), sur cinq espèces exotiques et une espèce européenne, le *Trigonalyss nigra*; cette dernière est peu répandue; outre leur rareté, ces insectes sont remarquables par leurs caractères génériques; on ne peut leur assigner une place fixe dans la série des Hyménoptères.

Dours (*Catalogue synonymique des Hyménoptères de France*, Amiens, 1874) est le seul entomologiste qui signale l'espèce européenne commune à Amiens; il la considère, sans l'affirmer, comme parasite d'une espèce du genre *Vespa*.

Saint-Fargeau rapporte qu'elle a été trouvée à Lille par Macquart.

Taschenberg (*Die Hymenopteren Deutschlands, etc.*; Leipzig, 1860) a tenu un exemplaire venant de Weimar; le Musée de Halle l'indique comme indigène. On le trouve donc à Halle et à Weimar.

Cet insecte, au dire de Kirchner (*Catalogus Hymenopterorum Europæ, Vindobonæ*, 1867), existe en Allemagne et à Vienne.

Westwood reconnaît l'Allemagne, la France et l'Angleterre comme sa patrie.

A-t-il été pris également dans le Midi, ou son habitat est-il restreint à une certaine zone du nord de l'Europe? Je n'ai pu éclaircir ce point.

La collection de Wesmael, déposée au Musée de l'État, ne le possède pas; il m'a été impossible de le découvrir dans les restes de la collection de feu le Dr Vanderlinden, au petit séminaire de Malines.

M. le Dr J. Tosquinet, hyménoptériste distingué, n'a jamais rencontré cet insecte dans les nombreuses explorations d'un grand nombre de localités du pays, qu'il a faites depuis nombre d'années; mais il me fait observer qu'il n'est pas impossible de le trouver en Belgique, notre pays étant situé sur des parallèles moins

élevés que Weimar et Halle, localités où l'insecte existe, d'après Taschenberg.

Enfin, M. Puls de Gand, qui s'occupe spécialement d'Hyménoptères, ne l'a pas dans sa collection.

J'ai capturé un exemplaire de cette rare espèce, le 8 août 1878, dans les taillis du bois de Soignes connus sous le nom de Grande Espinette.

Le genre TRIGONALYS présentant un ensemble d'anomalies, il ne sera pas inutile de transcrire les descriptions de Westwood, de les comparer à l'exemplaire belge, de constater la différence et de noter ses particularités.

Syn. : Genre : *Trigonalys*, Westw. (Proc. Zool. Societ. April 14, 1835, N° 28, p. 53).

— *Trigonalys*, Klug (1837).

*Trigonalys Sphecia*, De Geer (Mém., vol. 3, pl. 30, fig. 7, teste Dom. Erichson).

— *Seminota*, Spinola (Guér.-Mén. Mag. Zool., 1840, pl. 41).

— *Abastus*, Lepel.-Saint-Fargeau (inédit).

— *Lycogaster*, Schückard (in Entomologist, p. 124).

Genus anomalum. Caput et antennæ Lydæ, abdomen Mutillæ, alarum venæ ut in Myrmosa dispositæ.

Caput magnum, subquadratum, planum, antice paullo latius. Clypeus margine antico emarginato. Labrum minimum, apice attenuatum, linguiforme, longe ciliatum, è membrana lata prodiens. Mandibulæ magnæ, crassæ, apice acutissimæ, una dentibus duobus, altera vero tribus magnis acutis internis. Maxillæ parvæ, lobo apicali membranaceo, rotundato, lobo interno minuto. Palpi maxillares 6-articulati, articulis longitudine inæqualibus; primo minuto, tertio brevi, crassiori. Mentum corneum, semi-tubulosum. Labium parvum, membranaceum, lobis duobus obtusis lateralibus membranaceis. Palpi labiales 3-articulati; articulo primo longiori, secundo brevi obconico, tertio multo majori, securiformi, setoso. Antennæ inter oculos in medio faciei insertæ, capite cum thorace longitudine fere æquales, 25-articulatæ; articulo primo crasso, secundo parvo, tertio primi longitudine, reliquis longitudine sensim decrescentibus, apicalibus minutissimis et gracilibus. Collum breve. Thorax ovato-obconicus; mesothoracis tergo latiori, parapsidibus distinctis. Abdomen in parte infera apicali metathoracis insertum, convexum, ovatum, antice et postice paullo attenuatum, apice deflexo, petiolo nullo, tergo 5-annulato, ventre etiam 5-annulato, ano etiam apparente. Alæ anticae formæ et magnitudinis ordinariae; antice longitudine thoracis et abdominis,

vena postcostali e costa remota; stigma mediocre, cellula una marginali, 4 submarginalibus; prima magna, apice acuminata, (vena prima recurrenti cum venâ primâ transversa cubitali continuâ), secunda parva, elongato-triangulari, tertia parva, quadrata, venam secundam excipiente, quarta apicem alæ attingente. Alæ posticae venis distinctis. Pedes graciles, longitudine mediocres; trochanteres bi-articulati, in pedibus anticis longi. Tibiae 4 posticæ apice bicalcaratæ. Tarsi graciles, unguibus apice bifidis.

Syn : *Trigonalyss Hahnii*, Spinola, (Guér., Magasin Zool., pl. 50, et Isis, 1840).

— *nigrâ*, Westw. (in hoc op. olim).

— *anglicana*, Schuckard (in Entomologist., p. 122).

*Abastus Macquartii*, Lep. St-Fargeau (inédit).

Omnino nigra, alis anticis fasciâ obscurâ.

Long. corp. lin 7, exp. alar. lin 13, sed gracilior et pedibus longioribus.

Habitat in Germania, Gallia, Anglia.

L'exemplaire belge peut être décrit comme suit :

Long. 12 millimètres.

Long. (ailes étendues), 19 millimètres.

Noir, luisant, couvert d'un léger duvet brun-jaunâtre, plus long sur certaines parties. Ponctuation généralisée, bien marquée. Tête plus large que longue, vertex grand, égalant la moitié de la tête, convexe, avec trois ocelles, en triangle presque droit; yeux latéraux, occupant à peu près les deux tiers de la tête. Front incliné, excavé à côté des yeux, mais avec trois proéminences, une supérieure et deux sur un plan plus inférieur; la supérieure petite, conique, terminée par un sommet obtus et lisse, les deux inférieures de forme triangulaire, mais à côtés curvilignes, le côté supérieur le plus long, aminci, se terminant par un angle pointu dirigé en avant, le côté antérieur concave en avant pour donner dans son milieu insertion au premier article de l'antenne, le côté inférieur tenant au front dans sa plus grande partie, les deux proéminences inférieures un peu plus longues que le deuxième article des antennes.

Antennes plus longues que la tête et le thorax, de vingt-cinq articles, le premier petit, globuleux, le second gros, oriforme, le troisième aussi long que large, les suivants minces, diminuant successivement d'épaisseur et de longueur.

Devant de la tête peu incliné; celle-ci supportée par un col médiocre, bord postérieur rebordé; excavée en arrière, de manière à emboîter le prothorax.

Thorax gibbeux, légèrement convexe en avant, déclive dans sa partie postérieure, se rétrécissant jusqu'à l'insertion de l'abdomen. Bord antérieur du prothorax mince, caché par la tête, se reliant sur les côtés au mésothorax par deux plaques concaves en avant et

se terminant à l'écaillle des ailes. Mésothorax paraissant formé d'une pièce médiane et de deux latérales, chagrinées et calleuses, particulièrement la partie qui joint l'écusson. Écusson assez grand, post-écusson trapézoïdal; de chaque côté deux sillons, larges et profonds, avec de fortes rides. Métathorax se terminant par un *rebord enclavant une partie membraneuse et ayant de chaque côté une ouverture stigmatique.*

Abdomen subpétiolé, de cinq segments, le premier en trapèze allongé, *déprimé à sa face supérieure sous forme de cupule, lisse près de son insertion à l'abdomen*, le second segment plus grand que les autres, le dernier acuminé. Ventre de cinq segments sans sillons.

*Le bord des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments avec un léger liséré brun foncé sur la partie médiane, tous les segments ponctués uniformément, avec duvet jaune-brun sur les côtés des segments, mais plus long sur la partie externe.*

Jambes, cuisses et tarses couverts d'un duret jaunâtre serré, tous les tarses fauves du côté intérieur, cette nuance plus marquée aux tarses antérieurs.

Des quatre cellules cubitales, la première est presque aussi grande que la dernière; la seconde, moins grande, est *triangulaire, mais irrégulièrement, la troisième est rhomboïdale*. La première nervure récurrente s'abouche dans l'angle interne de la deuxième cellule cubitale, la deuxième dans l'angle externe de la troisième.

Les ailes sont claires, avec une tache noire, qui s'étend sur la moitié de la cellule radiale et sur la deuxième et la troisième cubitale.

**REMARQUES.** — La partie antérieure de la tête, avec le triangle frontal des proéminences, dont les deux inférieures servent de base aux antennes, est passée sous silence par Westwood, elle est incomplètement décrite par Taschenberg; Spinola, dans le *Seminota Leprieuri*, parle du bord antérieur de la tête faiblement bidenté et peu profondément triéchantré; dans le *Trigonalys Hahnii*, il signale deux crêtes longitudinales, comprimées et tranchantes, derrière les trous antennaires. La figure (Guérin. Mag. 1839-1845, pl. 53) qu'il donne de la tête, fortement grossie, rend très-imparfairement compte des proéminences.

Le nombre des articles des antennes, pour le genre, est noté à 25 par Westwood; Spinola n'en compte que 21 pour le genre *Seminota*; il ne dit rien pour le nombre de celles du *Trigonalys Hahnii*. Taschenberg, dans sa description, les met à 24. J'en compte 24, mais le nombre est de 25, avec le petit article globuleux. Taschenberg, comme Westwood, commence la suppuration par un premier article gros et volumineux; la figure donnée par le dernier auteur

(pl. XV, fig. 4, f. loc. cit.) désigne cependant le petit article globuleux qui, d'après moi, doit être le premier. La figure (pl. 53, loc. cit.) de la tête grossie du *T. Hahnii* de Spinola le laisse parfaitement voir.

Avec Spinola, je dois encore signaler la singulière terminaison du métathorax, par une partie membraneuse munie d'un rebord et deux ouvertures stigmatiques dont il ne parle pas; la figure donnée par Westwood (pl. XV, loc. cit.) la laisse supposer, mais elle est mal figurée.

Dans mon exemplaire, la 2<sup>e</sup> cellule cubitale est irrégulièrement triangulaire, la 3<sup>e</sup> est rhomboïdale, et non pas carrée; la 1<sup>re</sup> nervure récurrente s'abouche dans l'angle antérieur de la 2<sup>e</sup> cellule cubitale et la 2<sup>e</sup> nervure récurrente, dans l'angle externe de la 3<sup>e</sup>, de manière à se continuer avec les nervures cubitales. Les trois figures données par Westwood et par Spinola font aboucher la 2<sup>e</sup> nervure récurrente au milieu de la 3<sup>e</sup> cellule cubitale. Taschenberg les fait terminer dans les angles respectifs des cellules cubitales.

Avec Taschenberg, je reconnaiss l'existence d'un duvet jaune-brunâtre, plus épais et plus long sur certaines parties du corps de l'insecte, telles que sur les côtés du métathorax, et sur les côtés extérieurs des segments abdominaux; mais l'exemplaire unique que je possède présente en outre tous les membres couverts d'un duvet épais brunâtre, plus marqué au côté interne des tarses, particulièrement sur ceux de la première paire.

Le liséré brunâtre des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments de l'abdomen, avec le duvet brun des membres et des tarses, mais particulièrement des tarses antérieurs, me font poser la question, si l'exemplaire que je possède ne constitue pas une variété du *Trigonalys nigra* Westw. et peut-être une nouvelle espèce? Plusieurs exemplaires à étudier décideraient la question. Momentanément, je pense, on peut considérer cet insecte comme une variété ♂ du *Trigonalys nigra* et l'appeler **Trigonalys nigra** Westw. *varietas T. solitaria* ♂.

La figure donnée par Spinola (Gu. M. Z., 1839-1845, pl. 53) assigne 9 millimètres et 16 millimètres pour les ailes étendues.

L'exemplaire belge est plus grand; celui figuré par Westwood mesure à peine 9 millimètres.

La femelle est inconnue.

(Vide : E. T. Cresson. Two new Species of Trigonalys : in Proceedings of Entomological Society of Philadelphia. Vol. 6, n° 2, 1866-1867.)

M. de Selys-Longchamps lit le travail suivant, envoyé par M. J. Lichtenstein :

Je dois à la Société Entomologique Belge, qui a été la première à publier mes nouvelles idées sur la biologie des Aphidiens, communication de toutes les découvertes qui viennent corroborer ma théorie.

Voici l'histoire d'un des pucerons des galles, l'*Apaloneura Lentisci* de Passerini. C'est, je crois, la première fois que le cycle complet des métamorphoses d'un insecte du groupe des « PEMPHIGIENS » a été décrit. Les Pemphigiens sont des pucerons à courtes antennes de six articles et à ailes à nervures simples ou tout au plus à une fourche (*Schizoneura*).

Un œuf fixé sur l'écorce du Lentisque donne naissance, au mois de mai, à un puceron aptère qui se rend sur les feuilles, y provoque, par sa piqûre, une galle réniforme, aplatie, dans laquelle il grossit, change quatre fois de peau et dépose, par gemmation vivante, une nombreuse progéniture.

C'est le premier état larvaire auquel je donne le nom de Fondateur (*Fundatoria*), et l'insecte, lorsqu'il arrive à être apte à la gemmation, est la première *Pseudogyné aptère virigemme*.

Les dérivants de ce premier habitant de la galle vivent aussi dans la même retraite, y grossissent et y éprouvent quatre mues, mais déjà, au troisième changement de peau, ils apparaissent comme nymphes, avec des fourreaux d'ailes, et à la quatrième, ils acquièrent des ailes.

Malgré cette apparence d'insecte parfait, ces nouveaux venus ne sont qu'une seconde forme larvaire dénuée de sexe et ne devant se reproduire que par bourgeonnement. J'ai appelé cette phase « les Emigrants » (*Migrantia*); ce sont des *Pseudogynes ailées virigemes*.

Elles quittent leurs galles et volent sur des touffes de gazon, soit de graminées des genres *Bromus* et *Hordeum*, et là elles déposent leur progéniture. Quelque étrange que puisse paraître cette migration à ceux qui m'ont appelé *Romancier du Phylloxera*, quand j'ai signalé les migrations du Phylloxera du chêne d'un chêne vert au chêne blanc, elle est bien réelle et j'ai sous les yeux, en écrivant cet article, les jeunes pucerons, descendants de l'aile des galles, fixés aux racines des graminées.

Cette troisième forme larvaire — car nous ne sommes encore qu'à la moitié du cycle biologique — est celle que je nomme les *Bourgeonnants* (*Gemmantia*); après quatre mues, elle devient apte à reproduire comme *Pseudogyné aptère virigemme*. Cette phase, qui correspond à celle du *Phylloxera vastatrix* souterrain, pendant laquelle il cause le plus de ravages, jouit du singulier privilégié de se reproduire très-longtemps, peut-être indéfiniment, sans variations; les fameuses expériences des Bonnet, des Kyber, etc., ont porté sur cette phase.

Mais, vers le printemps, il se dégage du sein de la colonie quelques insectes à fourreaux d'ailes qui bientôt sortent de terre et deviennent ailés.

Nous sommes en présence de la quatrième forme larvaire les *Pupifères* (*Pupifera*).

Extérieurement ces insectes ailés ne diffèrent en rien de la forme *émigrante*, mais leurs produits sont tout autres, car, au lieu d'insectes agames, tous égaux de taille, et munis d'un rostre, ceux-ci me donnent des pupes de deux dimensions d'où émergent promptement de petits pucerons complètement privés de rostre, mais munis des organes génitaux.

Abandonnant la touffe de gazon aux racines de laquelle il a pris son développement, le *Pupifère* est chargé de rapporter sur le Lentisque les petits sexués dont je viens de parler. C'est sur les feuilles de cet arbre qu'a lieu l'accouplement, après lequel la femelle produit son œuf unique (*μονόϊκη* ὕστερη, d'où mon mot de *monoïque*) contre le tronc du lentisque, et cet œuf est celui qui nous a servi de point de départ.

Qu'on admette ou non une théorie qui se trouve confirmée par l'expérience, on m'accordera, je l'espère, que le cycle de la vie d'un Aphidien présenté comme je viens de le faire est plus conforme aux notions générales sur les métamorphoses des insectes que ne le sont les explications actuelles, toutes basées sur des hypothèses de *Parthénogénèse* ou d'*Hermaphrodisme*. Je ne nie ni l'un ni l'autre de ces phénomènes, mais ce sont des exceptions, des dérogations aux lois ordinaires de la nature; tandis que chez l'Aphidien, la *Parthénogénèse* ou l'*Hermaphrodisme* serait la règle, puisqu'il se présenterait d'une manière constante, quatre fois sur cinq. J'aime mieux admettre des états larvaires ressemblant à des insectes parfaits, cela ne me choque pas, puisque nous avons en entomologie une foule d'insectes parfaits qui ressemblent à des formes larvaires.

A Paris mes idées ne sont pas comprises, à en juger par l'attitude des entomologistes de cette capitale qui présidaient la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne au mois d'avril passé. Je n'ai pu développer ma théorie à la tribune et le rapport a cru devoir garder le plus dédaigneux silence sur les travaux que j'ai présentés à ce sujet.

Nul n'est prophète dans son pays; j'en appelle aux savants étrangers et je cite des faits; qu'on répète mes expériences, qui sont très-faciles, et puis, qu'on en tire les conséquences.

Je puis encore citer comme émigrant des galles du *Térébinthe* aux racines des graminées les *Pemphigus folicularius* et *P. semi-lunarius* de Passerini, d'après les observations de M. Courchet de

Montpellier. (Thèse sur les Aphidiens, soutenue à l'École de Pharmacie le 15 novembre 1878.)

Plusieurs membres font remarquer que l'expression *monoïque* employée par M. Lichtenstein leur semble assez mal choisie, car elle est depuis longtemps employée en botanique avec un tout autre sens et sortant d'une autre étymologie, également grecque (*μονος* *οικος*).

D'autres font porter la discussion sur le point de savoir si les plaintes assez vives de M. Lichtenstein au sujet de l'attitude hostile qui paraîtrait avoir été opposée en France à ses théories, ne sont pas de nature à engager la Société dans une polémique désagréable pour elle.

M. de Borre prend la parole pour engager la Société à ne pas céder à une telle préoccupation. Sans compétence dans une question qu'il n'a pas étudiée, il ne saurait dire si M. Lichtenstein est dans le vrai ou si sa théorie est partiellement ou même entièrement fausse; mais nous devons, pense-t-il, ne jamais perdre de vue que notre Société est une tribune librement ouverte à toutes les opinions et discussions scientifiques. Si notre honorable collègue M. Lichtenstein trouve dans le monde savant des contradicteurs disposés à lui prouver qu'il se trompe, ces contradicteurs n'ont qu'à prendre la plume également, ici ou ailleurs. Les sociétés savantes sont faites pour la discussion, ne vivent et ne prospèrent que par la discussion, et nous ne voyons aucun mal à ce que l'on discute ici sur les générations des Aphidiens, pour autant, du moins, que la controverse reste courtoisement scientifique, exempte d'invectives et de personnalités blessantes. Si elle dégénérerait malheureusement dans ce sens, l'assemblée pourrait intervenir et la faire cesser.

Le Secrétaire présente le travail suivant :

#### DIAGNOSES DE PHALERIA NOUVELLES

par A. Chevrolat.

**Phaleria fimbriata** Dejean. Ovata, globosa, fulva nitida, macula magna dorsali in prothorace, sed in elytris macula ampliora ad apicem sutura in linea angusta producta, nigris; striis elytrorum profundis et angustis, 4-5 ante apicem conjunctis; corpore infra toto flavo nitido. — Caput Bonæ Spei à D. Sommer data. 2 exempl.

Long. 7,5, lat. 4,5-5 mill.

*P. fimbriata* Dej. Cat., 3<sup>e</sup> édit., p. 216.

**P. capensis** Casteln. Oblonga, convexa, lœvigata, testacea nitida, prothorace foveis 2 basalibus punctiformibus. Elytris anguste striatis. Striis 4-5, 6-7 et 8 marginali ultra medium limitatis. — Caput Bonæ Spei. 2 exempl.

Long. 7-7,5, lat. 3, 5-4,5 mill.

*P. capensis* Castelnau. Hist. nat., tome II, p. 219; Lacord. Genera, V, p. 287.

*P. lœvigata* Schüppel. Cat. Dejean, 3<sup>e</sup> édit, p. 216.

*P. pallida* Westerm. Id. id.

M. de Castelnau mentionne une variété : « Prothorax ayant souvent le bord postérieur ainsi que la suture, noirs. »

**P. senegalensis.** Angusta, elongata, oblonga, flava nitida; prothorace sat minute et vix conspicue punctulato, lateribus basique marginato, foveis 2 minutis, rotundatis; elytrorum striis 7 recte impressis, ad apicem elevatis, 3-5 ante apicem terminatis, femoribus latis planis, tibiis posticis elongatis, conicis, distincte punctatis. — Senegal.

Long. 5,25, lat. 1,66 mill.

**P. phalerata.** Angusta, oblonga, convexa, flava nitida; capite rubido punctulato, antice transversim sulcato, antennis flavis; prothorace rubido, vix conspicue punctulato, lateribus posticeque tenue marginato, lineola longitudinali postica subimpressa, foveis 2 basalibus punctiformibus; scutello obtuse triangulari; elytris flavis, tenue striatis, striis 4 externis ante apicem terminatis; macula magna dorsali nigra, infra scutellum et postice ante apicem profunde emarginata; epipleuris, corpore infra pedibusque flavis. — Mozambique, in fungis.

Long. 5, lat. 1 3/4 mill.

**P. subparallela.** Angusta, elongata, oblonga, convexa, omnino flava nitida; capite convexo, grosse punctato, antice transversim canaliculato, fovea punctiformi inter oculos; prothorace antice semicircuiter marginato, lateribus declivi, rotundato basique tenue marginato, vix distincte bifoveato, fovea laterali subimpressa; scutello plano, triangulari; elytris convexis, lœvigatis, in sutura subrectangulis, striis sex rectis, 5-6, 7 ante apicem limitatis, interstitiis punctatis; femoribus posticis crassis. — Peru.

Long. 5,25, lat. 2,5.

**P. angustata.** Elongata, angustata, oblonga, capite rubido punctato, antice transversim canaliculato; antennis rufescentibus; prothorace rufo nitido, foveis 2 basalibus parvis; scutello rubido; elytris flavis, macula dorsali nigra nitida, antice post scutellum recte truncata, postice ante apicem emarginata; striis angustis, tenuibus, ad apicem costatis 4-5, 6-7 ante apicem limitatis; epi-

pleuris flavis, corpore infra rubido; femoribus, præsertim posticis, crassis, flavo-nitidis, tibiis punctatis, flavis, unguiculis 2 rectis terminatis, tarsis rubidis. — Santo-Domingo à D. Sallé, sat abunde capta et data.

Long. 5,5, lat. 1,5 mill.

J'ai eu récemment de La Basse-Terre (Guadeloupe) cette même espèce qui, dans ce pays, offre plusieurs variétés.

Une seule identique aux exemplaires de Saint-Domingue, mais un peu plus grande.

1<sup>e</sup> **Var.** Elytres jaunes offrant au delà du milieu une large bande noire.

2<sup>e</sup> **Var.** Elytres jaunes, ne présentant plus que deux points allongés avant le sommet près la suture.

**P. Pilatei.** Elongata, attenuata, modice convexa, flava nitida, oculis quadratis, nigris; capite confertim punctulato, plano, inter oculos dense sulcato, dein arcuatim costato, art. sex ultimis antenarum latioribus, perfoliatis, ultimo lenticulari; prothorace punctulato, antice paululum attenuato, lateribus posticeque exigue marginato; foveis 2 basalibus punctiformibus; scutello subtriangulari; elytris elongatis, oblongis, anguste striatis, striis 4-6 ante apicem terminatis; corpore infra pedibusque testaceis, punctulatis, femoribus planis, tibiis posticis amplius punctatis; abdomine subinfuscato. — Yucatan à D. Pilate capta et data.

Long. 5, lat. 2,5 mill.

Le Catalogue des Coléoptères de MM. Gemminger et de Harold, t. VII, p. 1943, mentionne pour ce genre 30 espèces : 5 d'Europe, 5 d'Asie, 7 d'Afrique et 13 d'Amérique. Ma collection en renferme 17, y compris celles ci-dessus, ce qui porte à 36 le nombre aujourd'hui connu.

M. de Borre demande la parole et lit le travail suivant :

NOTE SUR DES DIFFORMITÉS OBSERVÉES  
CHEZ L'ABAX OVALIS ET LE GEOTRUPES SYLVATICUS.

La tératologie des Articulés est loin d'avoir encore reçu, comme celle des Vertébrés, son organisation systématique, et la dissertation du Dr Asmuss (<sup>1</sup>) est probablement encore le plus complet essai de classement bien élémentaire qui ait été tenté.

Il n'est cependant pas sans intérêt de faire connaître les anomalies que nous rencontrons, car elles serviront, sans doute, de matériaux plus tard pour les travaux généraux sur cette partie de la science.

(<sup>1</sup>) *Monstrositates Coleopterorum*. Riga et Dorpat, 1835.

Notre nouveau confrère, M. A. Mertens, ayant capturé à Boitsfort pendant le mois d'octobre dernier une grande quantité d'exemplaires de l'*Abax ovalis* Duft., coléoptère d'ailleurs commun dans la forêt de Soignes et ses alentours, il s'en est trouvé dans le



nombre un, dont le corselet est tellement difforme qu'il donne à l'insecte une physionomie étrange. Une forte gibbosité, ou plutôt une ampoule boursouflée, y occupant le centre de la base du pronotum, a à la fois soulevé celle-ci à un niveau supérieur au plan de l'écusson et des élytres, et en même temps déterminé une contraction latérale, par suite de laquelle la base s'est rétrécie presque à la moitié de sa largeur normale. Par suite, les impressions latérales se trouvent réduites à de simples strioles à droite et à gauche de la gibbosité, la ligne médiane a complètement disparu, les angles de la base sont devenus extrêmement obtus. Comme la difformité a soulevé le pronotum en arrière, on peut voir sur le dessous une boursouflure tout aussi forte, venant presque s'appuyer à la base de l'écusson. Pour mieux faire comprendre cette anomalie, je l'ai fait représenter vue d'en haut et vue de profil.

Quant à son explication, elle me paraît on ne peut plus évidemment résulter de l'interposition au milieu des tissus, pendant l'état de nymphe, d'une bulle liquide ou gazeuse qui, se dilatant, a amené, à cette époque où tous les téguments étaient mous et bien flexibles, toutes les perturbations dont nous avons sous les yeux le résultat.

Il y avait peut-être cette année dans cette espèce une certaine disposition à la production de cette difformité, car M. Mertens a pris en même temps un autre *Abax ovalis*, où deux ampoules plus petites se sont manifestées vers les angles postérieurs du corselet, la plus forte à droite; mais elles étaient trop faibles, sans doute, pour entraîner une déformation aussi grande du pronotum.

Cette anomalie rentre dans la première classe d'Asmuss : *Monstra per fabricam alienam — in quibus aliquæ partes abnormem formationem vel magnitudinem ostendunt.*

M. Mertens me communique encore un autre exemplaire présentant une anomalie de la même classe. C'est un *Geotrupes sylvaticus*, pris en 1845, et qui montre sur chaque élytre, contre la suture et presque au milieu une forte ampoule lisse. Sur tout le reste de l'élytre, les stries sont devenues irrégulières, sans doute par suite aussi de cet accident de développement.

Quelques recherches bibliographiques m'ont mis à même de rappeler un certain nombre de cas où des anomalies semblables affectant le corselet ou les élytres de coléoptères ont été observées. Il en

a été constaté par le Dr Asmuss (*Op. cit.*, p. 26, tab. III, fig. 1, 2) pour l'*Adalia bipunctata*; par M. Kraatz (*Berl. Entom. Zeitschr.*, 1873, p. 431), pour le *Carabus cancellatus*, et enfin par M. Mocquerys, de Rouen, qui fait une étude spéciale des anomalies des coléoptères<sup>(1)</sup>, pour le *Lucanus cercus* (fascic. 1), pour le *Geotrupes sylvaticus*<sup>(2)</sup> (*ibid.*), pour la *Timarcha rugosa*<sup>(3)</sup> (fascic. 2), pour la *Timarcha tenebricosa* (fascic. 3), pour l'*Oryctes nasicornis* (*ibid.*), pour la *Mesomphalia gibba* Fabr., Cassidide exotique (fascic. 4), pour l'*Euchroma gigantea* (*ibid.*), et pour le *Bostrichus capucinus* (fascic. 6).

M. le Dr Jacobs demande s'il est bien nécessaire que de l'air aspiré par les stigmates ait joué un rôle pour produire les déformations observées et si une pression produite pendant l'état de nymphe ne suffit pas pour les expliquer.

M. de Borre lui répond que cette pression suffira souvent pour produire des déformations, mais que, dans le cas de ces souffrances gibbeuses du corselet, et plus encore pour celles des élytres, il doit, pense-t-il, y avoir eu présence et dilatation d'une bulle gazeuse ou d'une goutte liquide, se trahissant par cette forme sphéroïdale de la gibbosité.

M. Becker demande la parole et s'exprime comme suit :

J'ai l'honneur de vous présenter la description d'une nouvelle espèce de Tarentule, provenant de l'île d'Antigua, dans les Antilles.

(1) *Recueil de Coléoptères anormaux*, publié par Mocquerys, fascic. 1 à 9.

(2) Deux *Geotrupes sylvaticus*, décrits et figurés par M. Mocquerys, représentent presque exactement la difformité des deux élytres qui existe chez l'exemplaire de M. Mertens dont je viens de parler.

(3) J'y trouve déjà indiquée la même explication de la cause de ces protubérances à laquelle je m'étais arrêté. Après avoir dit que les protubérances des élytres sont aussi prononcées en dessus qu'en dessous, tout comme l'ampoule du corselet de notre *Abax ovalis*, il ajoute : « Cela m'a remis en mémoire ce qu'a dit Swammerdam relativement au *Monoceros* (*Oryctes nasicornis*) : *Que toutes les parties qui doivent former l'insecte parfait existent déjà à l'état rudimentaire dans la larve, et que le passage de l'état de larve à celui de nymphe n'a pour but que de produire leur extension ou le déploiement de ces parties, etc.* Dans ce travail d'extension ou de déploiement, l'air doit jouer un très-grand rôle; si donc l'insecte, à un moment donné, l'introduit en trop grande quantité ou avec trop de force entre les deux lames d'une élytre, il en résultera leur désunion; puis, l'effort ou la dilatation aidant, l'écartement des deux lames de l'élytre produira une gibbosité en rapport avec leurs résistances relatives. Sauf plus mûr examen, je crois que les gibbosités n'ont pas d'autres causes. »

Je me rallie à cette explication, qui me paraît absolument confirmée par cette déformation consécutive du corselet de notre *Abax ovalis*, où l'on voit si bien l'action d'une bulle d'air se dilatant au milieu des tissus encore flexibles.

Cette espèce a été nommée et décrite par M. le comte Keyserling, à qui je l'avais communiquée et qui a bien voulu me la dédier.

Comme ce type unique et intéressant doit figurer dans les collections du Musée de Bruxelles, il y a, je pense, un intérêt réel à en publier la diagnose en français.

**Tarentula Beckeri**, Keyserling. 1878.

Céphalothorax brun éclairci sur les bords; une bande de petits poils blancs tout alentour au-dessus de chaque bord latéral, se rejoignant en arrière au milieu, et remontant, à partir de là, en ligne médiane entourant la strie thoracique.

La partie antérieure de la tête obscure; le contour des yeux et les chélicères noirs, également recouverts de poils blancs. Les mâchoires et la lèvre brun-rouge; le sternum jaune-brun revêtu de poils noirs. Les hanches des pattes noirâtres en dessous; cuisses jaunes, presque blanches en dessous; le restant des pattes brun-rouge, clair.

Abdomen blanc sale, garni de pubescence rougeâtre; une bande ou tache longitudinale claire allongée au milieu, dentelée sur les bords; sur les côtés, quelques taches de même couleur. Le ventre présente un large champ noir, commençant en avant de l'épigyne, et n'atteignant pas tout à fait les filières.

Comme couleur et dessin, cette espèce est voisine de la *T. Baltimoriensis*, Keys.

Céphalothorax un peu plus long que patella et tibia IV; allongé; la partie antérieure un peu plus large que la moitié du milieu; très-convexe; stries rayonnantes et strie médiane bien marquées.

La première ligne des yeux, un peu courbée, équidistants; ceux du milieu, plus gros que les latéraux.

Les yeux de la seconde ligne plus rapprochés l'un de l'autre que ceux de la troisième ligne; ceux-ci écartés de plus de trois fois la grandeur de leur diamètre.

Chélicères solides, un peu recourbées en avant; elles divergent un peu du côté interne, dans leur moitié inférieure.

Pattes robustes de longueur médiocre; la quatrième paire à peu près trois fois plus longue que le céphalothorax et dépassant la première paire de toute la longueur du métatarses; une épaisse scopula s'étend aux deux paires antérieures jusqu'au bout de la plus grande partie des tibias; elle n'atteint, aux deux paires postérieures, qu'à peine le côté inférieur des métatarses.

Des épines sont disposées de la manière suivante :

Première et deuxième paire de pattes. — Fémur, en dessus, 3; en avant du sommet, 2; en arrière, 2-3. — Patella, côté interne, 1. — Tibia, en dessus, 2-2-2. — Métatarses, en dessous, 2, 2, 3.

Troisième paire de pattes. — Tibia, en dessous, 2-2-2 de chaque côté et 2 au-dessous. — Métatarses de même, mais sans épines au-dessus.

Quatrième paire de pattes. — Comme les troisièmes, sauf qu'au côté interne du fémur il n'y a qu'une épine.

L'abdomen ovale est plus large en avant et obtusément tronqué en arrière.

Longueur totale de l'araignée . . . . .	15.6	mill.
— du céphalothorax . . . . .	8.3	—
— de l'abdomen . . . . .	7.3	—
Largeur de l'abdomen . . . . .	4.7	—
Longueur des pattes : 1 <sup>re</sup> paire . . . . .	20.5	—
— 2 <sup>e</sup> id. . . . .	19.4	—
— 3 <sup>e</sup> paire . . . . .	18.3	—
— 4 <sup>e</sup> id. . . . .	24.9	—

Patrie : Antigua, Indes occidentales. (M. Purves.)

M. Becker continue comme suit :

Il nous est arrivé récemment un envoi d'Aranéides de Hongrie et de Moldavie. La faune de ces provinces est peu connue ; je pense qu'il est utile de publier la liste de ces espèces, d'autant plus que sur 59 araignées connues, 40 habitent la Belgique. Les localités où MM. de Horvath et Montandon les ont recueillies, sont bien précisées, ce qui ajoute encore à l'intérêt de cette publication.

## ARANÉIDES

RECUÉILLIES EN HONGRIE PAR M. DE HORVATH

ET EN MOLDAVIE PAR M. A. MONTANDON.

### Attidæ.

*Dendryphantes nidicolens*, Wlk. Hongrie, Cassovie.

— *encarpatus*, Wlk. Hongrie, Cassovie.

*Philicus bicolor*, Wlk. Hongrie, Cassovie.

*Hasarius falcatus*, Clerck. Hongrie, Cassovie. Se trouve également en Belgique.

*Heliophanus cupreus*, Wlk. Hongrie, Cassovie. Se trouve également en Belgique.

*Ballus depressus*, Wlk. Hongrie, Cassovie. Se trouve également en Belgique.

### Lycosidiæ.

*Lycosa cuneata*, Clerck. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

- *cinerea*, F. Moldavie.
- *ruricola*, De Geer. Moldavie. Se trouve en Belgique.
- *singoriensis*, B. Bucharest.
- Pirata piraticus*, Cl. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.
- Pardosa monticola*, Cl. Moldavie. Se trouve en Belgique.
- *lugubris*, Wlk. Hongrie, Forro. Se trouve en Belgique.
- *amentata*, Cl. Moldavie. Se trouve en Belgique.

### Thomisidæ.

- Xysticus Kochi*, Th. Hongrie, Forro. Se trouve en Belgique.
- *cristatus*, Cl. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.
- Oxyptila horticola*, C. K. Hongrie, Forro. Se trouve en Belgique.
- *practicola*, C. K. Hongrie, Forro. Se trouve en Belgique.
- *Blackwalli*, E. S. Hongrie, Cassovie.
- Misumena tricuspidata*, F. Hongrie, Forro.
- Pistius truncatus*, Pal. Hongrie, Forro.
- Philodromus aureolus*, Cl. Hongrie, Forro. Se trouve en Belgique.

### Epeiridæ.

- Cyclosa conica*, Pal. Hongrie, Cassovie. Se trouve aussi en Belgique.
- Epeira dromedaria*, Wlk. Hongrie, Cassovie. Se trouve aussi en Belgique.
- *diademata*, Cl. Hongrie, Forro. Se trouve aussi en Belgique.
- *cucurbitina*, Cl. Moldavie; Hongrie, Forro, Cassovie. Se trouve aussi en Belgique.
- *patagiata*, Cl. Moldavie. Se trouve aussi en Belgique.
- *acalypha*, Wlk. Hongrie, Forro. Se trouve aussi en Belgique.
- Tetragnatha chrysochlora*, Savigny. Hongrie, Forro.

### Therididæ.

- Linyphia montana*, Cl. Moldavie. Belgique.
- *thoracica*, W. Moldavie. Belgique.
- *nebulosa*, Sund. Moldavie. Belgique.
- *concolor*, W. Moldavie. Belgique.
- Pachygynatha De Geeri*, Sund. Hongrie, Cassovie. Belgique.
- Erigone viaria*, Bl. Hongrie, Cassovie.
- Steatoda bipunctata*, L. Moldavie. Belgique.
- *castanea*, Cl. Moldavie.
- Asagena phalerata*. Panz. Hongrie, Forro.
- Episinus truncatus*, Wlk. Hongrie, Forro. Se trouve en Belgique.

### Agelenidæ.

*Cœlotes solitarius*, L. K. Moldavie.

— *atropos*, Wlk. Hongrie, Forro. Se trouve aussi en Belgique.  
*Tegenaria ferruginea*, Panz. Moldavie. Se trouve aussi en Belgique.

— *domestica*, Cl. Moldavie. Se trouve aussi en Belgique.  
 — *pusilla*, E. S. Moldavie. Très-rare en Belgique.

*Agelena labyrinthica*, Cl. Moldavie. Se trouve en Belgique.

### Dictynidæ.

*Dictyna flavescens*, Wlk. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

— *uncinata*, Thor. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

*Titaneca Schineri*, L. K. Hongrie, Cassovie.

— *quadriguttata*, H. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

### Drassidæ.

*Micaria fulgens*, Wlk. Hongrie, Cassovie.

*Prosthesima subterranea*, C. K. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

*Drassus lapidosus*, Wlk. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

— *trogloodytes*, C. K. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

— *minusculus*, L. K. Hongrie, Cassovie.

— *riator*, L. K. Hongrie, Forro.

*Chiracanthium Seidlitzii*, L. K. Hongrie, Cassovie.

*Micariosoma festivum*, C. K. Hongrie, Cassovie, Forro. Se trouve en Belgique.

*Zora spinimana*, Sund. Hongrie, Cassovie. Se trouve en Belgique.

### Dysderidæ.

*Dysdera rubicunda*, C. K. Hongrie, Cassovie.

Parmi ces Araignées, j'en ai observé une qui offre des particularités curieuses.

C'est la *Micaria fulgens* Wlk., espèce que l'on pourrait peut-être rencontrer en Belgique. M. E. Simon la cite de Fontainebleau et des environs de Paris.

Chez le type normal, les huit yeux sont disposés sur deux lignes; les quatre yeux formant la ligne supérieure sont petits, égaux et presque en ligne droite, ceux du milieu un peu plus rapprochés l'un de l'autre que des latéraux; les yeux de devant forment une ligne assez fortement courbée; les yeux latéraux,

presque connivents, sont comme portés sur une légère plaque noirâtre. Chez notre *fulgens* de Moldavie, les deux yeux latéraux du côté droit manquent complètement. Le plus fort grossissement ne laisse apercevoir aucune trace d'éminence à l'endroit qu'ils devraient occuper. Cette place est luisante et recouverte comme le front de poils cuivreux à reflets pourprés.

Cette monstruosité s'est déjà rencontrée; M. Blackwall en cite quelques cas, et M. E. Simon en a vu quelques exemples en France.

Enfin M. Becker donne encore lecture de la note suivante :

#### SUR UN NOUVEAU GENRE D'AVICULARIDÆ.

Après un récent voyage à Paris, et une étude plus approfondie de la *Sericopelma Breyerii*, j'ai reconnu que cette araignée n'appartient pas au genre *Sericopelma* (Ausserer), dont elle n'a ni la brosse aux fémurs de la quatrième paire de pattes, ni surtout l'intervalle des yeux médians plus étroit que leur rayon, comme on peut le voir dans la planche où j'ai figuré cette espèce.

Je suis donc d'accord avec M. E. Simon pour proposer un nouveau genre dont voici la caractéristique.

#### GENRE METRIOPELMA N. G.

Hanches de la patte-mâchoire sans lobes maxillaires; deux griffes tarsales; chelicères sans denticulations au-dessus du crochet.

Yeux en un seul groupe; les médians antérieurs de même grosseur que les latéraux, situés assez haut pour qu'une ligne tangente à leur bord passe au niveau de la base des latéraux; leur intervalle beaucoup plus large que leur diamètre; pattes de la quatrième paire plus longues que celles de la première, garnies d'épines, principalement aux tibias et aux métatarses postérieurs, à scopulas serrées, entières, nullement divisées par une bande de crins et ne présentant pas de rhombes de crins à l'extrémité; fémur de la quatrième paire garni de poils simples au côté interne, sans brosses de poils plumeux; chez le mâle, tibia de la première paire dépourvu d'épines, présentant en dessous, à l'extrémité, deux épines mobiles.

Ce nouveau genre, en suivant le système de M. Ausserer, doit prendre place tout près de *Lasiodora*, de *Sericopelma* et de *Euryopelma*; il diffère des deux premiers par l'absence de brosse épaisse au côté interne du fémur de la quatrième paire, et du troisième par les yeux médians antérieurs aussi gros que les latéraux et placés moins haut.

Par l'absence d'éperon au tibia du mâle, il se rapproche beaucoup du genre *Sericopelma* Auss.; mais il s'en distingue, indépendam-

ment de l'absence de brosse au fémur, par le plus grand écartement des yeux médiens antérieurs, dont l'intervalle est beaucoup plus large que leur diamètre, tandis que chez *Sericopelma*, il est seulement égal à leur rayon.

La *Sericopelma Breyerii* L. B. devient donc la **Metriopelma Breyerii** L. B.

M. H. Donckier donne lecture de la note suivante, envoyée par son père :

### OBSERVATIONS

FAITES PAR M. CH. DONCKIER DE DONSEEL SUR LA COLLECTION  
DE M. J. DEMONT, DE NAMUR.

1<sup>o</sup> Le *Notodonta torva* signalé au commencement de cette année par M. Demont comme ayant été trouvé par lui aux environs de Namur est un *N. Diomedarius*, var.

2<sup>o</sup> Voici la liste de quelques espèces rares que j'ai remarquées dans cette collection :

Un *Lycana batica*, L., qui est le troisième pris en Belgique : un à Louvain, un à Visé et celui-ci pris sur un baguenaudier à Namur;

Un *Lycana* que j'avais pris pour un *Alcon*, H. Malheureusement je n'ai vu que le dessous qui est assez brun, ce qui le rapproche de *L. Erebus*, Fr. Si c'est ce dernier, ce serait une espèce nouvelle pour le pays. M. Demont m'a dit que le dessus était d'un bleu très-foncé, ce qui le rapprocherait encore davantage de *L. Erebus*, Fr.;

Des *Argynnis Paphia*, var. *Vilesina*, prises dans la forêt de Marlagne ;

Un *Deilephila Lineata*, F., élevé d'une chenille trouvée sur la vigne. Cette espèce est très-rare ici ; c'est le second ou le troisième pris en Belgique ;

Un *Notodonta (Lophopteryx, Steph.) carmelita*, Esp., ce qui porte à deux le nombre de ceux pris en Belgique : le premier à Liège par moi et celui-ci pris à Namur ;

Et enfin deux *Hydræcia micacea*, Esp., prises le soir butinant sur des fleurs, ce qui, à ma connaissance, en font quatre prises en Belgique, une à Liège par M. Deltour, une à Visé par M. Quaedvlieg et celles-ci à Namur.

M. H. Donckier fait voir un exemplaire de l'*Omophlus americana*, Curtis, pris à Postel, en Campine, en juillet 1877, par M. l'abbé Florent Simon, exemplaire faisant partie des collections du Musée Royal d'Histoire naturelle. C'est la seconde capture de cette

espèce en Belgique, où elle a été signalée d'abord il y a quelques années par M. de Borre, d'après un exemplaire pris près d'Arlon par Cam. Van Volxem.

M. Dietz montre un exemplaire du *Bembidium pygmæum*, Fabr., espèce nouvelle pour la faune belge, qu'il a pris à Calmpthout, le 14 juillet dernier. Il montre aussi un exemplaire d'*Anchomenus licens*, Gyll., qu'il a pris à Deurne, le 8 septembre.

M. Mertens fait présenter trois exemplaires de l'*Anchomenus austriacus* var. *modestus*, qu'il a trouvés en novembre près de la Cambre.

M. le Dr Jacobs ne croit pas qu'on puisse regarder cette espèce comme rare; il l'a observée en quantité aux bords de l'étang de Groenendaal.

M. Jacobs dit qu'il désirerait qu'il fût publié chaque année, à la fin du volume, une table résumant toutes les captures d'insectes présentés pendant les séances de l'année comme nouveaux ou rares, avec indication des lieux, des dates et des chasseurs.

Cette proposition, appuyée par M. H. Donckier, est unanimement adoptée, et ce tableau sera publié dès cette année.

Aucune autre communication n'étant faite, la discussion est rouverte sur la question inscrite à l'ordre du jour.

M. de Borre prend la parole :

A l'issue de notre dernière séance, plusieurs de nos collègues m'ont adressé le reproche de m'être montré trop décourageant pour les commençants, dans certaines de mes appréciations et propositions.

C'est ainsi qu'ils m'ont fait remarquer que la collection des Diurnes indigènes est en quelque sorte le début obligé de tout jeune homme qui étudie les Lépidoptères. Effectivement, et si mes paroles ont pu être interprétées dans le sens d'un anathème contre toute chasse aux Diurnes, je m'empresse de les rétracter, à condition pourtant qu'après avoir été un exercice préliminaire, élémentaire, cette chasse ne devienne pas le *nec plus ultra*, le terme définitif d'une existence d'entomologiste.

Rien de mieux que de s'adonner d'abord à ces captures, en somme assez faciles (les jeunes enfants s'en amusent), et de s'initier par elles à l'art moins facile de piquer et étaler les papillons. Mais, sérieusement, peut-on voir là autre chose qu'un commencement, un apprentissage?

Si j'ai parlé avec tant d'appréciation contre la collection bornée et sans résultats scientifiques de notre centaine de Diurnes indigènes, c'est que je n'ai que trop rencontré d'amateurs qui se refusaient à rien voir au delà. On se renferme à plaisir dans ce domaine étroit et si complètement exploré. Tout au plus quelques audacieux y

ajoutent-ils les Sphingides et les Bombycides. Les Noctuides, les Phalénides, tous les Micros (une vraie carrière d'entomologiste, ceux-là !), on n'en veut pas entendre parler ; c'est bien trop difficile pour des amateurs aussi indolents. Quand, après plusieurs longues années ainsi employées, on est parvenu à réunir, qui la moitié, qui les deux tiers, qui les trois quarts de nos Diurnes indigènes, on s'adresse aux marchands de l'étranger, qui fournissent des substituants de n'importe quelle origine pour remplacer les belges qui n'ont pas répondu à l'appel. On a alors sa collection belge et on goûte l'ineffable jouissance de l'admirer et de la faire admirer à ses amis. On chasse encore, par habitude, pour sa santé, pour s'entretenir la main ; on remplace à l'occasion les exemplaires vieillis par de plus frais. Voit-on là rien de plus complètement inutile à la science, dont le plus modeste amateur devrait avoir à cœur de devenir un auxiliaire, s'il n'a pas d'ambition plus élevée ? Que serait donc, Messieurs, une société entomologique composée d'amateurs de ce genre, qui peuvent tout au plus se bercer de l'espoir de signaler de loin en loin quelque insignifiante variété nouvelle ? On m'a assuré qu'il existe en Angleterre quelques sociétés entomologiques ayant cette portée. Naturellement, elles ne peuvent rien publier ; ce sont des clubs d'amateurs peu sérieux. Je ne puis m'empêcher de penser à ces pêcheurs endurcis qui, chaque dimanche, persistent religieusement à aller s'installer des heures entières avec leurs lignes au bord de ces petites rivières où les eaux industrielles corrosives n'ont plus laissé d'autre poisson que les vieux souliers.

Pourtant il y aurait, même dans nos Diurnes, bien des choses intéressantes encore à étudier. Leurs mœurs, leurs premiers états, leurs métamorphoses sont encore parfois bien loin d'être complètement élucidés, et la biologie, d'ailleurs, a tout intérêt à voir ses observations multipliées et répétées en des lieux différents et par des observateurs différents, qui se contrôlent ou se corrigent l'un l'autre. L'anatomie, l'étude microscopique des écailles réclament aussi des travaux. Enfin, la distribution géographique des Diurnes chez nous est à peine ébauchée, malgré le nombre de personnes qui se sont occupées de ces lépidoptères. Nulle part on n'a autant abusé du mot *partout* à propos des espèces vulgaires, et il serait temps de commencer à en esquisser les limites sur nos cartes et à suivre ces limites dans le reste de l'Europe. Je ne parle pas d'une foule d'autres problèmes intéressants qui se poseraient successivement quand on serait entré dans cette voie.

Mais nos amateurs de Diurnes se gardent bien, semble-t-il, d'y entrer. Jusqu'à présent on les voit se contenter de suivre cette ornière détestable et contre laquelle je ne cesseraï de protester,

aussi bien du reste que quand je la vois suivre pour d'autres ordres d'insectes, ornière qui consiste à collectionner les espèces, bien classées suivant le catalogue, en 2 ou 4 exemplaires bien frais, bien étalés, un ou deux de chaque sexe, et devant lesquels on reste en contemplation, sans autre but que cette satisfaction stérile de les contempler. En un mot, l'application aux collections entomologiques des rites et usages de la collection de timbres-poste !

Passons à un autre point. Il entrait tout aussi peu dans mon intention de blâmer un jeune homme qui, abordant l'entomologie, recueillerait à la fois dans le principe les insectes de tous les ordres, avant de se décider à faire choix d'une spécialité parmi eux. Si je me reporte à environ trente ans en arrière, je me souviens très-bien d'en avoir fait autant, sans parler d'un herbier, de quelques minéraux, roches et coquilles, même de quelques oiseaux, chauves-souris et rongeurs empaillés, de quelques batraciens et poissons dans l'alcool, qui aspiraient tous à devenir le point de départ d'autant de collections. Mais on ne doit pas tarder, après s'être ainsi essayé et avoir cherché sa vocation, à se renfermer dans les limites du réalisable ; c'est à quoi j'ai voulu convier ceux de nos jeunes collègues qui, après s'être peut-être familiarisés avec les insectes en général, veulent continuer à en étudier, ce qu'ils ne peuvent faire qu'en ayant la sagesse de se spécialiser ; d'autant plus que, pour la plupart d'entre nous, l'entomologie n'obtient dans notre vie que les quelques heures que nous laissons d'autres occupations. Je n'ai voulu décourager que partiellement, et seulement ceux qui, trop ambitieux, finiraient assurément par se décourager d'eux-mêmes devant l'impossibilité de tout embrasser, et abandonneraient alors l'entomologie qui, prise à dose modérée, leur aurait procuré de si heureux moments.

M. Weinmann demande la parole pour répondre qu'il n'a été dans son intention d'improuver les critiques de M. de Borre que pour autant qu'elles se porteraient sur les travaux des entomologistes-débutants, à qui il faut laisser la latitude d'aborder la science par les côtés les plus commodes et ceux où ils iront se porter en quelque sorte d'eux-mêmes ; telle est la chasse et la collection des Diurnes notamment ; mais après ce début, ils doivent aller évidemment à des parties plus vastes et plus fécondes de l'entomologie.

M. de Borre donne lecture de la lettre suivante que lui a adressée M. H. Tournier :

L'ordre du jour de vos dernières séances m'intéresse vivement et je ne puis pas résister au désir de vous donner quelques renseignements en vous citant le résultat de mes observations à ce sujet.

Depuis que je m'occupe d'entomologie, c'est-à-dire depuis l'âge

de 16 ans, j'ai visité chaque année, au moins une fois la semaine, les localités où je chasse encore aujourd'hui, c'est-à-dire Peney et ses environs.

Comme vous pouvez le penser, j'ai obtenu ainsi des résultats très-satisfaisants, car, quoique venant à Peney depuis Genève pour chasser durant un jour, j'avais une connaissance très-précise des lieux et je pouvais obtenir de mes chasses, il me semble au moins, tous les résultats qu'un entomologiste zélé pouvait attendre.

Je croyais qu'en suivant cette manière de faire, j'arriverais à connaître la faune à peu près entière de ce petit coin de terre, car je limitais mes chasses à un rayon de 6 à 8 kilomètres au plus.

Aussi, lorsqu'il y a trois ans, je vins pour des raisons de santé m'établir définitivement ici, je ne m'attendais pas à faire de nouvelles découvertes et je pensais qu'en chassant tous les jours, je n'obtiendrais comme résultat qu'une plus ample moisson de sujets, sans voir augmenter sensiblement le nombre des espèces. Sous ce rapport, j'ai été entièrement trompé; chassant tous les jours et par tous les temps, je n'ai pas tardé à reconnaître que la faune que je croyais posséder pour les environs de Peney était bien loin de m'être connue.

En effet, chaque semaine m'apportait des découvertes nouvelles et le chiffre des espèces de Coleoptères et d'Hyménoptères que je considérais il y a trois ans comme le maximum de ce que je pouvais découvrir ici, se trouve dépassé au moins d'un quart du total que je connaissais alors.

Aujourd'hui encore, je suis convaincu que je n'ai pas le dernier mot de cette petite contrée que j'ai cependant déjà fouillée maintes fois en tous sens.

En voulez-vous une preuve, prenez les *Chrysides*; mon maître en Hyménoptérologie, M. Chevrier, a chassé durant plus de vingt ans ces charmantes bestioles, il croyait avoir obtenu un résultat à peu près définitif pour le bassin du Léman et cependant depuis trois ans seulement que je suis fixé ici, j'ai découvert bon nombre d'espèces qu'il n'avait jamais capturées; je croyais aussi, l'an dernier, que cette petite famille m'avait donné tout ce que je pouvais en attendre; cependant cette année encore, quoiqu'il m'ait été impossible de chasser assidûment, j'ai trouvé deux espèces qui n'étaient pas connues dans nos contrées, à savoir le rare *Cleptes arosus* Förster, cité de Hongrie, et *Chrysis mixta* Dahlb., espèce méridionale.

Il me serait facile de citer un grand nombre d'exemples semblables, mais ceci, je crois, prouve suffisamment qu'un entomolo-

giste ne peut dire connaître la faune d'un pays qu'autant qu'il l'habite, qu'il y chasse fréquemment en toutes saisons et par tous les temps et ce durant un certain nombre d'années, car il se peut fort bien, ainsi que cela m'est arrivé, qu'il explore pendant dix ou douze ans une contrée sans y rencontrer telle espèce, qu'il trouvera la treizième ou la quatorzième année de ses chasses.

J'ai rédigé depuis plusieurs années une petite faune des environs de Peney que maintes fois déjà j'ai été tenté de publier; j'ai retardé sa publication parce que je sens bien qu'il me faut encore quelques années avant d'arriver à un résultat aussi complet que je le désire, et ce résultat, je ne l'aurais jamais atteint si je n'étais pas venu m'établir ici.

Les observations que je vous transmets n'ont sans doute pas grande valeur, mais si chacun apporte sa pierre à l'édifice, il sera bientôt monté.

M. A. Fauvel, de Caen, adresse aussi au Secrétaire la lettre suivante :

Je ne veux vous parler aujourd'hui que de la discussion pendante devant votre Société Entomologique, sur la manière la plus profitable d'étudier la faune d'un pays, discussion dont je viens de lire et relire le compte-rendu avec un vif intérêt.

C'est une question qui ne saurait être en effet trop élucidée et peut-être ne trouvez-vous pas hors de propos quelques remarques additionnelles d'un spécialiste qui a récolté, manipulé ou étudié, *oculo fortissime armato*, au moins *quatre cent mille Staphylinides*, sans parler du reste.

Notre entomologie correspond à trois périodes différentes : la première que j'appellerai *encyclopédique*, est celle de Linné et de Fabricius ; le naturaliste pouvait embrasser et décrire tous les ordres d'insectes et de crustacés ; la seconde, qui commence vers le temps de Latreille et finit déjà avant la mort de Lacordaire, est limitée à l'étude d'un ordre quelconque d'articulés ; nous en sommes à la troisième depuis vingt-cinq ans au moins et celle-ci est par excellence la *période de division du travail*. Le nombre des insectes s'est tellement accru dans les collections (celui des coléoptères seuls étant au moins de 100,000) qu'il devient très-difficile de produire de bons travaux sur l'ensemble des familles de cet ordre ; et avant vingt ans peut-être, cette difficulté sera insurmontable, si l'on n'a pas sous la main une collection exceptionnellement riche.

D'autre part, le petit monde de l'entomologie est constitué par deux grandes classes d'adeptes : les auteurs et les collectionneurs : les premiers n'ayant guère le souci ou le temps de chasser, les

seconds ne se préoccupant que de remplir leurs cartons et de faire nommer leurs récoltes par les spécialistes.

Aux auteurs il faut dire sans hésitation : si vous voulez écrire sur la faune d'un pays un ouvrage autre qu'un catalogue local, il vous faut pour chaque famille étudier en même temps les espèces indigènes et les exotiques; sans cela il est impossible de vous rendre compte de la valeur des divisions générées ou supra-générées, et quant aux espèces et à leurs variations, vous serez incapable de les apprécier si vous ne connaissez pas au moins la faune nord-africaine, caucasique, sibérienne et nord-américaine. C'est dans cette vue que j'ai donné l'extension géographique de chaque espèce dans ma *Faune Gallo-Rhénane* et un *Catalogue additionnel* des espèces européennes et circa dans les limites indiquées ci-dessus, et que je publie actuellement, ce que j'en regarde comme le corollaire, la *Faune des Staphylinides de l'Amérique du Nord*, qui offre un contingent notable de types pareils à ceux de l'Europe ou de la Sibérie boréales. C'est pour cela encore que les *Faunes nationales*, même celles traitées avec le talent le plus supérieur, comme les *Coleoptères de la Scandinarie* de M. Thomson, sont forcément incomplètes et défectueuses parce que l'auteur, ne connaissant pas la chaîne immense et si variée des formes exotiques, est incapable d'apprécier les limites et la valeur du genre et souvent de l'espèce.

" La moindre taupinée était mont à ses yeux " dit La Fontaine : la taupinée, c'est toujours le *nouveau genre* et parfois la *nouvelle espèce*.

Ces premières observations, je les ai faites déjà dans l'*Introduction* de ma *Faune*, mais il me semble qu'il faut les rappeler sans cesse; car l'entomologie est aujourd'hui adolescente et il lui faut choisir sa vraie route, cette route dont les anciens enseignaient déjà les aspérités au début de la vie. Maintenons donc obstinément les principes, surtout en présence des écarts trop fréquents de quelques-uns que l'impatience de publier écarte de la voie droite ; il n'est pas un travailleur sérieux qui ne reconnaisse chaque jour, sans que j'aie besoin de citer des noms, l'exactitude de ces remarques.

Voilà ce que je voulais redire aux auteurs de faunes nationales; il en est d'autres, les auteurs de *Catalogues locaux*, soit d'un département, soit d'une ou plusieurs provinces, dont il n'est pas moins urgent de se préoccuper; car c'est à eux surtout que le *principiis obsta* mérite de s'appliquer dans toute sa vigueur. En thèse générale, les catalogues locaux sont l'*impedimentum majus* des monographies ou des auteurs de faunes générales et, s'il y a d'honorables exceptions, elles ne font rien que confirmer la règle. Nous avons

en France, par exemple, une trentaine de catalogues départementaux de coléoptères; presque sans exception, ils fourmillent d'erreurs, parce que leurs auteurs, éloignés des grands centres de collections et de bibliothèques, n'ont qu'une connaissance sommaire de la littérature entomologique et manquent de types de comparaison bien nommés; ils ont hâte de publier le résultat de leurs explorations; ils ne prennent pas la peine ou redoutent même de communiquer leurs prétendues raretés régionales aux spécialistes, et quand, le catalogue publié, le spécialiste obtient communication de ces raretés, il est tout surpris, ou plutôt il ne l'est guère, de n'y voir que des espèces vulgaires ou de retrouver sous un nom méridional un insecte normand ou champenois. Presque à chaque page de ma *Faune* vous trouverez des rectifications de ce genre, et elles représentent pour tous les auteurs dans le même cas une somme considérable de temps perdu et d'inquisitions décourageantes. Il est donc urgent que les sociétés entomologiques ou zoologiques quelconques n'admettent plus de catalogues locaux qu'après vérification attentive, comme elles paraissent disposées à le faire pour les descriptions isolées d'espèces nouvelles qui n'émanent pas de spécialistes.

Quant aux simples collectionneurs, que la discussion soulevée dans votre Société me paraît viser davantage, il me semble que si l'on admet le bien fondé des remarques qui précédent et si l'on tient compte de la nécessité de division dans le travail qui s'impose de plus en plus, il faut les engager à restreindre leurs collections et leurs recherches à un ordre d'insectes et, ce qui vaudrait mieux encore, à une famille déterminée. Le champ ordinaire d'excursions d'un naturaliste est forcément limité, et, ne le fût-il pas, que ce naturaliste a intérêt à en borner l'étendue, sous peine de le mal connaître; or, combien n'est-il pas préférable d'être très au courant de la faune locale qui nous entoure, pour en embrasser l'ensemble et les détails et y guider avec fruit ceux qui viennent l'étudier avec nous ou nous demandent de la leur faire connaître pour des travaux d'une étendue plus générale? En se limitant même à un petit nombre de familles d'insectes, le collectionneur y trouvera plus d'intérêt parce qu'il en saisira plus parfaitement les éléments, et cette étude plus approfondie, en développant ses connaissances et son esprit d'observation, le conduira peu à peu à sortir fructueusement pour la science de son rôle de collectionneur et à entreprendre de bons travaux fauniques ou monographiques; la collection locale et limitée deviendra ainsi l'école de formation des naturalistes descripteurs. En province surtout, cette division du travail est désirable; car, à moins d'une perte énorme de temps, de très-grandes dépenses pour l'achat de livres et de collections, ou de visites

fréquentes dans quelque grand centre (et il n'y en a que trois ou quatre en Europe), le collectionneur n'arrivera jamais à posséder une collection un peu complète et bien nommée de tous les ordres d'insectes ou seulement de toutes les familles de coléoptères.

Sans être darwiniste, on peut donc, il me semble, conseiller au collectionneur, à la jeune génération surtout, de se borner dans ses recherches, en procédant à la sélection la plus conforme à ses aptitudes personnelles et aux productions de la contrée qu'il habite. Si c'est un septentrional, qu'il étudie les Hydrocanthares, les Staphylinides, les Curculionides; s'il est méridional, qu'il s'occupe des Mélasomes, des Longicornes; s'il habite une région favorable aux insectes hypogés, qu'il explore les grottes ou les zones favorables aux insectes aveugles; s'il peut acquérir une collection déjà très-complète et suffisamment typique de telle ou telle famille, qu'il l'augmente et y donne ses soins particuliers. Enfin, qu'il écoute le moins possible la voix du *trahit sua quemque voluptus*, ou ne s'y livre que sous bénéfice de cette autre maxime, que pour faire bien, il ne faut pas trop faire.

Vous trouverez peut-être, mon cher Secrétaire, que cette lettre devient bien longue et que je m'écarte peu à peu des principes de concision et des *certi fines* que je recommande aux autres; cependant je voudrais vous dire encore un mot (celui-ci vous touche de plus près) concernant les collections publiques. Cette fois encore je suis mille fois de votre avis : faire chasser et collectionner pour des Musées est du temps et de l'argent perdus, si le chasseur ne se limite pas dans ses recherches, comme nous demandons au collectionneur privé de le faire. Dans le Calvados, et sous l'impulsion très-active cependant de l'Inspecteur d'Académie, en vue même d'expositions organisées périodiquement par ce fonctionnaire et suivies d'une distribution de récompenses, j'ai cherché à obtenir que les instituteurs réunissent des collections d'insectes; le résultat scientifique a été nul. Il nous est arrivé des boîtes pleines, mais sans aucune valeur, et parfois dangereuses pour nos études, certains chasseurs ayant adressé des insectes de provenance autre que leur commune ou même des collections entières d'exotiques qu'ils donnaient avec assurance pour indigènes en vue d'obtenir une récompense. Le rôle des Musées de l'État ou des villes me paraît donc tout tracé : acheter surtout des collections toutes faites, typiques le plus possible et ayant servi de base à des travaux monographiques; puis, quand l'occasion se présente, enrichir ces collections fondamentales (de tous les ordres bien entendu) par des achats intelligents dans les ventes ou chez les marchands-naturalistes. Accepter les collections offertes en don, mais vérifier l'exactitude

des provenances et répudier les insectes qui n'ont pas leurs papiers, comme vous le dites très-judicieusement; enfin, entretenir des voyageurs à l'étranger, si les finances le permettent. Mais c'est là trop souvent le *non licet omnibus*.

M. Becker dit qu'il est loin d'accepter toutes les idées émises par M. Fauvel dans cette lettre, à laquelle il se propose de répondre dans une prochaine séance.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

---

### **Assemblée générale du 26 décembre 1878.**

#### **PRÉSIDENCE DE M. ROELOFS.**

Présents : MM. Becker, Capronnier, H. Donckier de Donceel, Fologne, de Furuhjelm, Jacobs, Mélise, Pierret, de Thibault, Thyes, de Troostembergh, Weinmann, Weyers et Preudhomme de Borre, secrétaire.

M. le prince de Looz-Corswarem a fait excuser son absence.

La séance est ouverte à 12 1/2 heures.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 décembre 1877 est définitivement approuvé.

Le Président prend la parole et s'exprime comme suit :

MESSIEURS,

Il n'est rien chez les insectes qui attire autant l'attention de la généralité, que la coloration souvent éclatante et variée de leurs téguments. L'entomologiste n'y est pas lui-même insensible, et elle est peut-être pour quelque chose dans l'attrait de sa science favorite; mais elle n'a guère été jusqu'ici l'objet d'une étude sérieuse et d'un examen scientifique.

On trouve bien dans les ouvrages entomologiques qui s'occupent de la classification, quelques observations sur la coloration caractéristique de certains genres ou groupes, et celle-ci acquiert une importance supérieure dans la définition de l'espèce; mais il existe un autre ordre de faits qui appelle notre attention.

La nature ne fait rien au hasard et il n'y a point de doute que la vesture et la couleur n'exercent une influence sur l'économie de l'être vivant. Quand nous voyons les couleurs qui ornent les animaux, non pas distribuées indifféremment, mais comme sou-

mises à certaines lois, paraissant corollaires de telle ou telle organisation, caractéristiques de telle ou telle contrée, variant pour la même espèce d'après le milieu qu'elle habite, on ne saurait douter de l'importance d'un élément qui aurait la coloration chez les animaux pour objet.

Le célèbre voyageur et naturaliste anglais A.-R. Wallace dit avec raison (<sup>1</sup>) que l'explication de tous les faits qui la concernent est une des plus difficiles que présente l'organisation des êtres vivants; Darwin a vu, dans la répartition des couleurs, surtout le résultat de la sélection active et sexuelle: Wallace pense que le besoin de protection est une cause plus déterminante qu'on ne le croit généralement, mais il admet qu'il y a évidemment d'autres agents et que, parmi eux, l'influence de la localité est un des plus importants. « Nous ne pouvons pas comprendre, ajoute-t-il, comment elle agit, mais nous devons en chercher les effets partout. »

Dans le travail auquel j'emprunte ces lignes, Wallace choisit surtout des exemples de ce phénomène dans l'ordre des Lépidoptères. De tous les insectes, les Papillons sont certainement les plus propres à ce genre d'étude, grâce à la merveilleuse richesse et à l'infine bigarrure de leur livrée. Ils sont aussi plus généralement connus que d'autres familles et que certains ordres de Coléoptères. L'intérêt que ces derniers peuvent présenter n'est cependant pas moins grand, et j'ai voulu soumettre la famille dont je m'occupe spécialement (les *Curculionides*) à une étude analogue.

J'avais l'intention de vous présenter aujourd'hui le résultat de mes observations, mais le sujet s'est trouvé plus vaste que je ne l'avais supposé d'abord, et demande des développements que je me propose de lui donner dans une étude ultérieure destinée à nos Annales.

Afin de ne pas abuser aujourd'hui de votre attention bienveillante, je me bornerai pour le moment à montrer quelques exemples choisis parmi les plus frappants, révélant des rapports qui existent entre la coloration des Curculionides et les contrées qu'ils habitent.

La couleur et le mole de vestiture par des écailles, des poils ou un enduit couvrant uniformément les téguments, sont trop intimement liés l'un à l'autre chez les Charançons pour pouvoir être séparés. Souvent ils sont, comme chez les autres insectes et les animaux supérieurs, caractéristiques des groupes et des genres. Souvent aussi, ils sont en connexion avec la manière de vivre et le milieu où se trouvent les genres et les espèces. C'est ainsi que les

(<sup>1</sup>) « On some relations of living things to their environment. » Adresse d'ouverture de la section D (Biologie) de la Session de l'Association britannique pour le progrès des sciences, 1876. Glasgow.

Curculionides épigés, vivant dans les localités sèches et arides, sont pour la plupart garnis d'écailles piliformes et très-petites, ou presque entièrement privés de vestiture.

Leur coloration est en outre d'ordinaire plus terne, plus grise, plus terreuse que celle des espèces revêtues d'écailles plus larges et vivant dans un milieu plus humide. Les *Cléonides*, les *Cneorhinus*, les *Trachyphloeus* et les *Peritelus*, qui sont, en Europe, des exemples de Curculionides peu brillants sous le rapport des couleurs, se trouvent dans des localités sèches. Les *Brachycerus* du bassin de la Méditerranée et de l'Afrique australe, contrées plus ou moins arides, sont aptères, les espèces sont garnies de petites écailles ou de poils grisâtres, ou presque entièrement dénudées. Les *Hipporrhinus*, caractéristiques du sud de l'Afrique, ont également un revêtement terne, ou bien ils sont dénudés et leurs couleurs métalliques rappellent alors celles des Carabiques. On pourrait multiplier ces exemples.

Si nous passons à ce qui nous occupe plus spécialement pour le moment, nous voyons que les insectes d'une contrée n'ont pas seulement une coloration propre au genre, mais que les différentes contrées montrent souvent un mode spécial de coloration, qui persiste chez des insectes de genres, de familles et même d'ordres différents. Bien plus, des espèces du même genre habitant diverses contrées, adoptent pour ainsi dire les couleurs propres à celles-ci et il leur arrive par conséquent de ressembler par la livrée, si ce n'est par la forme, à des insectes de genres et de groupes fort différents, beaucoup plus qu'à leurs congénères.

Je citerai comme exemples d'un même système de coloration chez des Curculionides d'un même pays, mais de genres différents, quelques espèces du Brésil.

Il y a dans cette vaste région un certain nombre d'espèces du genre *Heilipus*<sup>(1)</sup>, du groupe des Hylobiides, qui se distinguent par une bordure latérale blanche ou jaune entourant le prothorax et les élytres : cette même coloration, peu fréquente chez des Curculionides d'autres pays, se retrouve chez plusieurs espèces de *Cholus*<sup>(2)</sup>, genre fort différent des *Heilipus*, mais habitant la même contrée. Le même système de coloration existe chez un genre voisin des *Cholus*, les *Callinotus*, et chez certains *Amphates*, genre distinct de tous les précédents.

Un autre groupe d'espèces du genre *Heilipus* offre de petites taches ou gouttelettes blanches sur un fond gris ou brunâtre<sup>(3)</sup>; or,

(1) *H. velameu*, Schh.; *H. discoideus*, Fab.; *H. crocopelmus*, Schh., etc.

(2) *Ch. (Archarias) rhomboidalis*, Dej.; *Ch. cinctus*, Oliv.; *Ch. rana*, Fab., etc.

(3) *H. multiguttatus*, Fab.; *H. guttatus*, Sturm.; etc.

il arrive que certains *Dionychus* (1), du groupe des Cholides, offrent exactement les mêmes couleurs et les mêmes taches. Wallace cite beaucoup d'exemples de Lépidoptères de la région brésilienne qui offrent, chez des genres fort différents, cette espèce de parallélisme de coloration et, chose plus remarquable, ces mêmes genres continuent, avec d'autres couleurs, ce parallélisme dans diverses contrées.

Un pays remarquable entre tous pour ses colorations brillantes et similaires chez des insectes très-éloignés les uns des autres dans la série, c'est l'archipel des Philippines; ici la coloration propre aux êtres vivants paraît plus prononcée que partout ailleurs. Elle a frappé beaucoup de naturalistes; Erichson s'en occupe à propos d'un exemple sur lequel nous reviendrons tout à l'heure; notre collègue le Dr Candèze en parle (2) dans son introduction à la description de nouvelles espèces d'Élatérides de l'archipel, et remarque que les couleurs particulièrement élégantes se retrouvent même dans sa flore. Lacordaire s'en montre aussi frappé quand il décrit les genres de Curculionides et de Cérambycides de ces îles. Deux genres de Curculionides, riches en espèces et faisant partie d'un même groupe, *Pachyrhynchus* et *Apocrylus*, sont caractéristiques des Philippines et constituent un des traits les plus saillants de sa faune. Leur couleur est d'un vert ou rouge métallique, parfois noire; sur ce fond se détachent des ocelles ou des cercles de couleur plus claire ou nacrée; chez d'autres espèces, des lignes longitudinales et transversales se croisent à angles droits; chez d'autres enfin, un dessin réticulé couvre le prothorax et les élytres.

Or, dans beaucoup d'espèces des Philippines, mais appartenant à des genres qui ne sont pas exclusivement propres à l'Archipel, se retrouvent ces mêmes couleurs et ce même système de taches et de lignes. C'est ainsi que le genre *Desmidophorus*, disséminé aux Indes orientales, à Ceylan et à Madagascar, possède une espèce aux Philippines, présentant le dessin réticulé de lignes claires dont nous venons de parler à propos de certains *Pachyrhynchus*. Il faut remarquer que le genre *Desmidophorus* appartient au groupe des Cryptorhynchides, qu'il n'a donc rien de commun avec les Pachyrhynchides et que ses autres espèces, habitant ailleurs, n'offrent rien de pareil dans leur coloration. Une espèce d'un genre différent de tous les deux, *Alcides* (3), offre un exemple bien plus frappant; elle ressemble tellement par sa coloration aussi

(1) *D. alboguttatus*, Germ. et deux espèces inédites.

(2) *Ann. Belg.* 1875.

(3) *A. Semperi*, Pascoe.

bien que par sa forme aux *Pachyrhynchus* ocellés, qu'à première vue on la confondrait avec ces derniers.

Chez certains Cérambycides<sup>(1)</sup>, Lamellicornes<sup>(2)</sup> et Élatérides<sup>(3)</sup> se remarque la même analogie de coloration. Elle est surtout très-prononcée chez les premiers.

Toujours aux Philippines, Wallace signale plusieurs exemples de colorations fortement métalliques chez des Lépidoptères, dont les congénères n'ont point ce caractère ailleurs. Mais l'exemple le plus frappant se présente dans une famille où les couleurs métalliques, combinées avec des taches claires, sont partout ailleurs inconnues. Il s'agit d'un Orthoptère voisin du genre *Gryllus*<sup>(4)</sup>. Le *Scepastus pachyrhynchoïdes*, Gerst. ne rappelle pas seulement un *Pachyrhynchus* par sa couleur, mais il lui ressemble même par sa forme et, ce qui est encore plus remarquable, il semble copier une espèce déterminée du genre, le *P. venustus*, de Waterhouse.

Wallace fait observer que les îles se distinguent tout particulièrement par la coloration des insectes qui composent leur faune. Cette livrée caractéristique y paraît souvent accompagnée d'un développement inusité de la taille. Le même voyageur cite un grand nombre d'exemples tirés des Lépidoptères, paraissant indiquer la tendance de ces insectes vers les couleurs claires, les taches blanches, ou bien, au contraire, vers les tons éclatants et métalliques.

Nous venons de rencontrer aux Philippines un grand nombre d'espèces qui confirment cette observation relative aux couleurs citées en dernier lieu. Je trouve à Madagascar des Curculionides qui, par la distribution plus ou moins insolite de taches blanches sur leurs téguments, sont des exemples d'une tendance prononcée vers cette particularité.

Le blanc s'y trouve surtout distribué et borné sur les côtés du corps; c'est ainsi que chez deux grandes espèces propres au pays, *Rhytidophloeus albipes* et *Lithinus superciliosus*, la tranche extérieure des jambes seule est blanche. Chez une très-grande espèce de *Balaninus*<sup>(5)</sup>, bien distincte de toutes les autres du même genre, on voit, se détachant sur un fond sombre, de grandes taches

(1) Genres *Aprophata*, Pasc., *Doliops*, Waterh., *Acronia*, Westw. et *Agnia*, Newm.

(2) *Cetonia (Protætia) Satrapa* Dhrn., *Sceptia* Dhrn., et *Philippinensis*, Gory et Percheron; celles-ci sont vertes avec une multitude de taches blanches. — *P. Bremei*, Schaum, noir velouté et rouge, avec taches d'un blanc crétacé.

(3) *Alaus superbus*, *podargus*, Semperi et *nebulosus* de Candèze.

(4) *Stettiner Ent. Zeit.*, 1863, p. 408 et suiv.; tab. I, fig. 3.

(5) *B. melanucus*, Sehh.

blanches orner les côtés du corps, du prothorax et des élytres; disposition de couleurs tout à fait inusitée dans ce genre.

Il est digne de remarque que chez un ordre d'animaux supérieurs, nous trouvons aussi, à Madagascar, des exemples de cette coloration insolite, résultant de la distribution exceptionnelle de taches blanches. Les Lémuriens ou faux singes, propres à ce pays et à quelques îles de l'archipel Indien, nous offrent cette particularité de coloration. Si étrange que puisse paraître un tel rapprochement entre des mammifères et des insectes, ce fait ne démontre-t-il pas que certains pays semblent avoir une prédilection pour un genre particulier de livrée, et ne prouve-t-il pas que la contrée détermine pour ainsi dire la coloration, indépendamment de la classe d'animaux, quelque différente que soit leur organisation d'autre part, comme nous l'observons chez la race humaine elle-même, dont les types blanc, noir, jaune et rouge caractérisent des régions déterminées?

Chez les oiseaux, cette particularité est, d'après Wallace, moins saillante que chez les insectes. Il cite cependant plusieurs espèces qui sont de couleur plus claire, ont plus de blanc, ou sont plus brillantes aux îles que des espèces voisines du continent. Je bornerai à ceci, Messieurs, les exemples du phénomène qui nous occupe. Il fait naturellement naître deux questions : quelle en est la cause et quelle en est l'utilité pour les animaux qui le présentent?

Nous n'avons de réponse pour aucune des deux et n'en aurons probablement jamais pour la première, au moins en ce qui regarde son mode d'action. Quant à l'utilité pour l'animal, de telle coloration plutôt que de telle autre, la question est, sans doute, obscure, mais il est possible pourtant d'entrevoir une explication naturelle, alors que nous savons, par exemple, que les couleurs sombres absorbent les rayons de calorique et que le blanc les repousse.

En quoi une livrée quelconque, offrant de l'analogie chez des êtres d'un même pays, peut-elle leur être profitable, nous l'ignorons; mais il est permis de supposer que, les influences du milieu paraissant être la cause de la coloration, celle-ci constitue un des caractères d'adaptation de l'être à ce milieu, caractère qui lui deviendrait à son tour utile et nécessaire<sup>(1)</sup>.

(1) Voici les observations avec lesquelles Wallace conclut son travail :

Un certain nombre de faits physiologiques, se rapportant à la présence ou à l'absence de couleurs blanches chez les animaux supérieurs, ont été communiqués dernièrement par le Dr Ogle. On a remarqué que la présence d'un pigment coloré ou noir dans la région olfactive des narines est nécessaire à la perfection de l'odorat et que ce pigment est rarement absent, sauf lorsque l'animal est entièrement blanc. Dans ce dernier cas, il est presque totalement privé d'odorat et de goût. Le Dr Ogle pense que ce fait explique la particularité singulière citée par

Ce n'est que par des observations multipliées, sur différentes espèces et dans tous les ordres d'animaux, et en réunissant les faits observés, qu'on peut espérer arriver à découvrir un jour des lois générales et à pénétrer les secrets de la nature.

Maintenant, Messieurs, je vous présenterai le rapport sur la situation de la Société, comme l'exige l'article 14 de nos statuts.

Le nombre des membres effectifs, qui était, lors de l'assemblée générale du 26 décembre 1877, de 152, dont 74 résidant en Belgique, est actuellement de 157, dont 81 habitant le pays.

Nous avons perdu, par décès, 3 membres effectifs (MM. Morton Allport, Delmas et Steinheil), et par démission, 6 membres. Il en a été rayé, sur l'avis de la Commission de vérification des comptes, 4 autres, pour plusieurs années de retard dans le paiement de leur cotisation.

Darwin chez les cochons en Virginie, où les cochons blancs sont empoisonnés par une certaine racine vénéneuse qui n'affecte pas les cochons noirs. Darwin attribuait le fait à une différence constitutionnelle accompagnant la couleur noire, différence qui rendait le poison, nuisible aux animaux blancs, inoffensif aux animaux noirs. Le Dr Ogle observe cependant qu'il n'est pas prouvé que les cochons noirs mangent la racine en question et croit qu'il est plus probable que la racine leur déplait, tandis que les cochons blancs, étant dépourvus d'odorat et de goût, la mangent et sont empoisonnés. Des faits analogues existent dans plusieurs familles différentes. Les moutons blancs, dans le Tarentin, périssent en mangeant *l'Hypericum Criscum*, tandis que les moutons noirs n'en sont pas affectés. On dit que le rhinocéros blanc s'empoisonne en mangeant *l'Euphorbia Candelabrum*, et que des chevaux blancs souffrent d'une nourriture empoisonnée, inoffensive pour les chevaux colorés. Or, il est fort improbable que le privilège de n'être pas empoisonné par tant de plantes différentes serait le corollaire de la couleur différente chez tant d'animaux divers ; mais la chose devient explicable, si elle dépend de la présence du pigment noir nécessaire à l'odorat et au goût, pigment qui ne se rencontre pas chez les animaux blancs. L'explication a été poussée plus loin par l'observation que l'absorption par des matières mortes, telles que des vêtements, dépend beaucoup de la couleur, le noir possédant la plus grande force d'absorption, après le noir, le bleu, ensuite le rouge, le jaune et le blanc. Nous trouvons par conséquent une cause physique de l'infériorité de la sensibilité chez les animaux blancs, qui expliquerait leur rareté dans la série zoologique. En effet, s'il en existe, le nombre d'animaux sauvages entièrement blancs est excessivement restreint. La tête, le visage, le museau, ou au moins le nez, sont généralement noirs. Les oreilles et les yeux sont également souvent noirs et il y a des raisons pour croire que le pigment noir est nécessaire à la perfection de l'ouïe, comme il est certainement indispensable à la perfection de la vue. Nous pouvons dès lors comprendre pourquoi des chats blancs avec des yeux bleus sont si souvent sourds, défaut que nous remarquons plus facilement que leur manque d'odorat ou de goût.

Pendant l'année, il en a été admis 18 nouveaux ; l'augmentation se trouve, par conséquent, être de 5 membres.

Nous avons aussi eu le regret de perdre un de nos 12 membres honoraires : M. le Dr Stål, de Stockholm, et vous êtes appelés aujourd'hui à pourvoir à son remplacement.

Le nombre de nos correspondants est resté de 21.

Le nombre des membres associés, qui était l'année dernière de 6, est actuellement de 7 ; ce faible accroissement est dû surtout à ce que la plupart des jeunes gens que nous admettons en cette qualité, manifestent, peu après, le désir de prendre place parmi les membres effectifs, afin de recevoir comme tels l'ensemble des publications. Il y a eu, pendant l'année, 7 admissions de membres associés et une seule démission, de sorte que, sans la circonstance qui vient d'être énoncée, nous en compterions 12, au lieu de 7.

Le nombre des Sociétés savantes avec lesquelles nous sommes

Si maintenant la prépondérance de la couleur blanche est généralement accompagnée d'une faiblesse des sens les plus importants, cette couleur devient doublement dangereuse pour l'animal qui la possède, car elle le rend plus visible à ses ennemis et en même temps moins capable de percevoir la présence d'un danger. Voilà peut-être la raison pour laquelle le blanc est plus fréquent aux îles où la concurrence est moins forte et les ennemis moins nombreux et variés. Voilà peut-être pourquoi l'*albinisme*, quoique fréquent dans l'état de domesticité, ne se conserve pas à l'état sauvage, tandis que le *mélanisme* se conserve. La particularité que quelques îles possèdent des animaux exclusivement de couleurs sombres, comme les Galapagos, s'explique peut-être par les mêmes principes, car des fruits ou des graines vénéneuses y peuvent être abondantes, qui détruisent toutes les variétés blanches ou pâles, comme conséquence de leur odorat et de leur goût défectueux. Nous pouvons cependant à peine croire que tout cela s'appliquerait aux Lépidoptères de coloration pâle, et voilà peut-être la raison pourquoi l'effet de l'habitat insulaire est plus marqué chez les insectes que chez les animaux supérieurs. Quoique la relation curieuse du développement des sens et de la coloration ne trouve point d'application chez les animaux inférieurs, elle peut avoir eu une certaine influence sur le développement des races humaines. Si les couleurs claires de la peau étaient accompagnées de certaines faiblesses des sens de l'ouïe, de l'odorat, du goût et de la vue, les races blanches ne pouvaient jamais soutenir la concurrence avec les races de couleur foncée, aussi longtemps que l'homme se trouvait dans une condition sauvage et entièrement dépendant de la perfection de ses sens. Mais, lorsque les facultés mentales se développèrent et devinrent plus importantes pour son bien-être que la perfection des sens, la couleur plus claire de la peau, des cheveux et des yeux ne fut plus à son désavantage, pourvu qu'elle fût accompagnée d'une intensité plus grande de l'intelligence. Alors, ces variétés durent être préservées et c'est ainsi que serait née la race Xanthochroïque d'hommes chez laquelle nous trouvons le haut développement de l'intelligence, accompagné d'une faiblesse relative des sens, comparés à ceux des races de couleur plus sombre.

en relation d'échanges, est de 172, soit un accroissement de plus de 25, cette année.

Le tome XXI de nos Annales pourra, nous l'espérons, paraître dans le courant du mois de janvier. Plus volumineux que le tome XX, il contient de nombreux et intéressants mémoires dus à MM. Heylaerts, Lambrichs, H. Donckier de Donceel, Mabille, Becker, Bolivar, Blackburn et de Chaudoir. Les Comptes-rendus sont, cette année, d'une grande importance, par les communications qu'y ont apportées un grand nombre de nos collègues, notamment MM. Becker, Brongniart, Candèze, Chapuis, Chevrolat, Jacobs, Lefèvre, Lethierry, Lichtenstein, de Marseul, Preudhomme de Borre, Putzeys, de Selys-Longchamps, Seoane, Simon, Tournier, Weinmann, etc.

Nous avons repris l'usage d'ouvrir des discussions sur des ordres du jour intéressant la science. C'est ainsi que la question du meilleur mode d'arriver à la connaissance complète et exacte de la faune du pays, a donné lieu à des observations intéressantes, de membres indigènes et étrangers.

La situation financière de la Société est excellente; notre trésorier vous en soumettra l'exposé.

Nous continuons à recevoir de toute part des témoignages de considération et nos publications gagnent toujours en intérêt.

De ce court aperçu il résulte, Messieurs, que l'état de notre Société est des plus prospères et que nous pouvons avoir la meilleure confiance dans son avenir. (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à M. Thyes, membre de la Commission de vérification des comptes, qui expose sommairement le résultat de l'examen des comptes et écritures du Trésorier, qui ont reçu l'approbation de ladite Commission.

M. Fologne, trésorier, expose ensuite la situation financière de la Société. Les comptes, arrêtés le 1<sup>er</sup> décembre dernier, portaient en recettes : 5,114 fr. 29 c.; en dépenses : 4,325 fr. 37 c., laissant ainsi un reliquat de 788 fr. 92 c.

Ces comptes sont approuvés par l'assemblée.

Le Président met ensuite en discussion le budget de l'exercice 1879.

Le chiffre de la cotisation des membres effectifs demeure fixé à 16 francs, et le prix du volume des Annales, à 18 francs.

Dans le cours de la discussion des articles, pour faire droit à une demande de M. Weinmann, l'assemblée déclare que la compétence du Conseil d'administration dans la direction de l'impression des publications s'entend également du choix du mode d'exécution des planches, l'auteur préalablement consulté.

L'ensemble du budget, montant, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 8,614 fr. 41 c., est mis aux voix et adopté.

Sur la proposition de M. Becker, l'assemblée témoigne par acclamation à M. Fologne, trésorier, sa satisfaction pour la manière dont il s'est acquitté de ses fonctions et la bonne gestion des finances sociales.

L'assemblée générale approuve ensuite la décision prise par l'assemblée mensuelle du 2 février 1878 (voir le Compte-rendu de cette séance), relativement aux collections d'insectes non classées appartenant à la Société.

M. de Borre propose ensuite la modification suivante aux Statuts, modification appuyée par le Conseil d'administration :

*L'article additionnel aux Statuts instituant une excursion annuelle est rapporté.*

*Le deuxième dimanche de chacun des mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre, il y aura une excursion ou chasse dans une localité qui aura été déterminée à l'assemblée mensuelle du mois précédent et indiquée par le Compte-rendu.*

M. de Borre rappelle que c'est sur son initiative qu'en 1865 il a été institué une excursion entomologique annuelle, que si, les premières années, cette excursion, réunissant un plus ou moins grand nombre de membres, donnait des résultats satisfaisants et agréables, cela n'a pas duré, et que, ces dernières années surtout, l'excursion a été sans cesse déclinant; que ce serait chose fâcheuse et un peu ridicule si des entomologistes étrangers, croyant arriver à une solennité scientifique, venaient y trouver seulement deux ou trois d'entre nous chassant fort tristement. Par conséquent, il croit que ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de renoncer à une excursion statutaire, annoncée officiellement, et répondant si peu à ce qu'on pourrait en attendre, et multiplier les excursions moins ambitieuses, qu'il serait regrettable d'abandonner absolument en principe. Plusieurs de nos collègues lui ayant paru disposés à adopter les huit excursions proposées, mais sans vouloir encore désespérer de l'avenir de l'excursion générale annuelle, il pense qu'il y aurait lieu de voter séparément sur les deux membres de la proposition.

La suppression de l'excursion annuelle, mise aux voix, est décidée par 10 voix contre 5.

M. le D<sup>r</sup> Jacobs demande que les excursions mensuelles soient annoncées dans les journaux, ainsi que le sont les herborisations de la Société Linnéenne. — Adopté.

M. Donekier demande que l'excursion mensuelle puisse au besoin être prolongée pendant plusieurs jours, lorsque la localité et le temps seraient également favorables, ce qui compenserait

jusqu'à un certain point la suppression de l'excursion annuelle.

M. Weyers pense que l'assemblée mensuelle qui aura choisi la localité d'une excursion, a certainement tout pouvoir pour donner à l'excursion une durée de plus d'un jour s'il est nécessaire, sans qu'il faille que l'assemblée générale ait statué sur ce point.

M. de Borre ajoute qu'il ne croit pas impossible que les excursions mensuelles, si elles ont du succès, ne finissent par rallumer suffisamment chez nos collègues le goût des chasses en commun. Dans ce cas, il déclare qu'il serait le premier à proposer le rétablissement de cette excursion annuelle, à laquelle il n'avait aucun reproche à adresser, si ce n'est qu'elle se supprimait d'elle-même.

L'assemblée adopte à l'unanimité l'établissement d'une série d'excursions mensuelles, telle qu'elle a été proposée ci-dessus.

Elle décide ensuite que les séances mensuelles commenceront dorénavant à 8 heures au lieu de 7 1/2 heures du soir.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire, en remplacement de feu M. Stål. Trois candidats sont proposés par le Conseil. Le scrutin ayant eu lieu, M. le baron E. von Harold, conservateur au Musée de Berlin, réunit l'unanimité des suffrages.

Il est ensuite procédé à l'élection du Président de la Société pour les années 1879 et 1880. Les quinze membres présents ayant pris part au vote, M. Weinmann obtient quatorze suffrages et est proclamé président. (*Applaudissements.*)

M. Weinmann prend la parole pour remercier ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait. Il fera tous ses efforts pour se rendre digne du choix qui vient d'être fait de lui.

M. le Dr Jacobs propose de voter des remerciements à M. Roelofs, président sortant. (*Applaudissements.*)

M. Roelofs prend la parole pour remercier et prier la Société de reporter également les témoignages de sa satisfaction sur tous ses collègues du Conseil d'administration et tout particulièrement M. de Borre, secrétaire, qui l'ont constamment secondé durant ses deux années de présidence.

Il est ensuite procédé à l'élection de trois membres du Conseil d'administration. MM. Fologne et Mélise sont réélus, et M. Ca- pronnier est nommé en remplacement de M. Weinmann, élu pré-sident.

MM. A. De Lafontaine, Putzeys et Thyes sont réélus membres de la Commission de vérification des comptes.

Au moment de procéder à l'élection des membres de la Commission des collections, M. Weinmann, l'un des membres sortants de cette commission, fait remarquer qu'elle n'est pas d'institution statutaire et pourrait être immédiatement supprimée, ce qu'il pense qu'il y aurait lieu de faire, attendu qu'en conséquence des disposi-

tions que la Société a prises à l'égard de ses collections, cette commission est aujourd'hui un rouage parfaitement inutile. Les collections étant confiées au Musée Royal et exposées par ses soins, le contrôle s'en opère d'abord par le public; il peut ensuite l'être plus naturellement par le Conseil d'administration et les Commissaires de la vérification des comptes. Enfin, rien n'empêcherait les assemblées mensuelles de déléguer, si elles le jugeaient nécessaire, un ou plusieurs membres pour leur rendre compte, au besoin, de l'état des insectes appartenant à la Société.

L'assemblée, partageant cette manière de voir, décide qu'il n'y a pas lieu de renommer une commission des collections.

La séance est levée à 2 1/4 heures.

---



## TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

## ESPÈCES NOUVELLES OU RARES

POUR LA FAUNE BELGE

QUI ONT ÉTÉ SIGNALÉES AUX SÉANCES DE CETTE ANNÉE<sup>(1)</sup>.

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ PAR	DÉTERMINÉ PAR	DATE de la SÉANCE.
<b>I. — COLÉOPTÈRES.</b>				
* <i>Agonum modestum</i> . . . .	Étang d'Ixelles.	A. Mertens.	A. de Borre.	Novembre.
* <i>Amphotis marginata</i> . . . .	Marbehan.	H. Donckier.	H. Donckier.	Juillet.
<i>Anaspis flava</i> L., var. <i>thoracica</i> L.	Jemeppe.	A. de Borre.	Fl. Baudi.	Janvier.
— — — —	Stockel.		—	—
— <i>forcipata</i> Muls., var. <i>pulicaria</i> Costa . . . .	Argenteau.	Maurissen.	—	—
<i>Anaspis varians</i> Muls. . . .	—	—	—	—
<i>Anchomenus livens</i> . . . .	Eppeghem.	Jacobs.	Jacobs.	Mai.
— — — —	Deurne.	Dietz.	A. de Borre.	Décembre.
<i>Anthicus quisquilius</i> Thoms. ( <i>floralis</i> , var. <i>B.</i> Gyll.) . . . .	Bruxelles.		Fl. Baudi.	Janvier.
— — — —	Ostende.		—	—
— — — —	Liège.		—	—
— — — —	Laeken.		—	—

<sup>(1)</sup> Les espèces précédées d'un astérisque sont celles qui ont été présentées aux séances et celles en caractères italiques sont nouvelles pour la faune.

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ	DÉTERMINÉ	DATE de la SÉANCE.
		PAR	PAR	
<i>Badister humeralis</i> . . . .	La Cambre.	Putzeys.	Putzeys.	Juillet.
— — . . . .	Groenendael.	—	—	—
— — . . . .	Combl.-au-Pont.		—	—
— — . . . .	Verviers.		—	—
— — var. <i>dorsiger</i> .	Dixmude.	Mors.	—	—
— <i>peltatus</i> . . . .	Nieuport.	—	—	—
— — . . . .	Anvers.	—	—	—
— — . . . .	Calmphout.	—	—	—
— — . . . .	Genek.	—	—	—
— — . . . .	Groenendael.	—	—	—
— <i>unipustulatus</i> . . .	Eppeghem.	Jacobs.	Jacobs.	Mai.
— — . . . .	Deurne.	Dietz.	A. de Borre.	Novembre.
— — . . . .	Uccle.	Putzeys.	Putzeys.	Juillet.
— — . . . .	Liège.	—	—	—
* <i>Bembidium pygmaeum</i> . . .	Calmphout.	Dietz.	—	Décembre.
* <i>Brachinus crepitans</i> L. . . .	Eppeghem.	A. de Borre.	A. de Borre.	Mai.
* <i>Callistus lunatus</i> . . . .	Walcourt.	H. Donekier.	H. Donekier.	Juillet.
* <i>Calosoma sericeum</i> . . . .	Ixelles.	Lallemand.	Lallemand.	—
<i>Chlaenius holosericeus</i> . . .	Groenendael.	Putzeys.	Putzeys.	—
* <i>Cicindela germanica</i> . . . .	La Hulpe.	Melot.	Melot.	Novembre.
— — . . . .	—	Jacobs.	Jacobs.	—
— — . . . .	Lacken.	—	—	—
— — . . . .	—	Weyers.	Weyers.	—
— — . . . .	Groenendael.	Roelofs.	Roelofs.	—
— — . . . .	Val-St-Lambert.	A. de Borre.	A. de Borre.	—

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ	DÉTERMINÉ	DATE de la SÉANCE.
		PAR	PAR	
<i>Cistela atra</i> F.	Env. de Liège.	A. de Borre.	Baudi.	Janvier.
—	Grammont.	—	—	—
—	Angleur.	Miedel.	—	—
— <i>ceramboïdes</i> L.	Chaudfontaine.	—	—	—
—	Hastièvre.	—	—	—
<i>Cteniopus flavus</i> Scop.	Postel.	F. Simon.	—	—
—	Combl.-au-Pont.	—	—	—
<i>Elater sanguineus</i>	Eppeghem. <sup>(1)</sup>	Jacobs.	Jacobs.	Mai.
* <i>Endomychus coecineus</i> .	Forêt de Mormal	A. de Borre.	A. de Borre.	Juin.
—	Enghien.	Jacobs.	Jacobs.	—
—	Saint-Remy.	Quaedvlieg.	H. Donekier.	Septembre.
* <i>Engis sanguinicollis</i> F.	Lixhe.	—	—	—
* <i>Hammatieherus cerdo</i> L. ( <i>heros</i> Scop.).	Liège.	Candèze.	Candèze.	Juin.
* <i>Hispa atra</i>	Marbehan.	H. Donekier.	H. Donekier.	Juillet.
* <i>Ips quadriguttatus</i> F.	Lixhe.	Quaedvlieg.	—	Septembre.
<i>Lagria atripes</i> Muls.	Oirschot Brab. sept.	Maurissen.	Baudi.	Janvier.
—	Louette-St-Pierre	Gravet.	—	—
—	Hastièvre.	—	—	—
—	Namèche.	—	—	—
— <i>hirta</i> L., var. <i>thorace</i> , obsolete <i>punctato</i> .	Laeken.	—	—	—
* <i>Lebia hæmorrhoidalis</i>	Silenrieux.	H. Donekier.	H. Donekier.	Juillet.
—	Buy singhen.	Jacobs.	Jacobs.	Septembre.
* <i>Leptidea brevipennis</i>	Bruxelles.	Weyers.	Weyers.	Juillet.

(!) Près de Hautmont (France).

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURE	DÉTERMINÉ	DATE de la SÉANCE.
		PAR	PAR	
<i>Licinus depressus</i> . . .	Rochefort.	Putzeys.	Putzeys.	Juillet.
— — . . .	Arlon.	—	—	—
* <i>Ludius ferrugineus</i> . . .	Jette-St-Pierre.	Thirot.	Thirot.	Mai.
* <i>Lycoperdina bovistæ</i> . . .	Lixhe.	Quaedvlieg.	H. Donckier.	Septembre.
<i>Mordellistena humeralis</i> L. .	Laeken.		Baudi.	Janvier.
— <i>lateralis</i> Oliv. . .	Jemeppe.	A. de Borre.	—	—
<i>Mycetophila linearis</i> Illig. . .	—	—	—	—
— — . . .	Hollogne-aux-Pierres.	—	—	—
— — . . .	Grâce-Berleur.	—	—	—
— — . . .	Oirschot.	Maurissen.	—	—
— — . . .	Lichtervelde.	—	—	—
— — . . .	Laeken.	—	—	—
* <i>Oedemera marginata</i> . . .	Marbehan.	H. Donckier.	H. Donckier.	Juillet.
* <i>Omalisus suturalis</i> . . .	Silenrieux.	—	—	—
* <i>Omophlus amerinæ</i> Curtis . .	Postel.	F. Simon.	—	Décembre.
— — . . .	Arlon.	Van Volxem.	A. de Borre.	—
<i>Panagaeus quadripustulatus</i> . .	Bruxelles.	Putzeys.	Putzeys.	Juillet.
— — . . .	Louvain.	—	—	—
— — . . .	Liège.	—	—	—
— — . . .	Arlon.	—	—	—
— — . . .	Dieghem.	Furuhjelm.	Furuhjelm.	Novembre.
* <i>Phosphænus hemipterus</i> . . .	Bruxelles.	A. de Borre.	A. de Borre.	Juillet.
— — . . .	—	Donckier.	—	—
— — . . .	—	Jacobs.	—	—
<i>Pyrochroa pectinicornis</i> L. . .	Louette-St-Pierre	Gravet.	Baudi.	Janvier.

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ PAR	DÉTERMINÉ PAR	DATE de la SÉANCE.
<i>Rhinosimus viridipennis</i> Steph.	Paliseul.	Gravet.	Baudi.	Janvier.
<i>Salpingus foveolatus</i> Ljungh.	Bruxelles.		—	—
<i>Strangalia cruciata</i>	La Hulpe.	Jacobs.	Jacobs.	Juillet.
* <i>Tritoma bipustulata</i> .	Lixhe.	Quaedvlieg.	H. Donckier.	Septembre.
<b>II. — LÉPIDOPTÈRES.</b>				
<i>Abraxas marginata</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
— <i>sylvata</i>	—	—	—	—
<i>Acidalia herbariata</i>	Liége.	C. Donckier.	C. Donckier.	Janvier.
— <i>lutearia</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
<i>Argynnis paphia</i> , var. <i>valesina</i>	Forêt de Marlagne	Demont.	C. Donckier.	—
<i>Boarmia consortaria</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	—
<i>Bombyx lanestris</i> .	Dinant.	Fondu.	Fondu.	Septembre.
— — —	Hertogenwald.	C. Donckier.	C. Donckier.	Octobre.
<i>Bomolocha fontis</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
* <i>Chariclea delphini</i> L.	Coll. Wesmael.	Wesmael.	C. Donckier.	Janvier.
<i>Cidaria corylata</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
— <i>sordidata</i> F. ( <i>clutata</i> Hb.).	Groenendael.	—	—	—
— <i>vittata</i> Bkh. ( <i>lignata</i> Hb.).	Bruxelles.	—	—	Septembre.
— — — —	Visé	Quaedvlieg.	C. Donckier.	Octobre.
<i>Cucullia lychnitis</i> .	Liége.	C. Donckier.	—	Septembre.
<i>Deilephila lineata</i>	Namur.	Demont.	—	Décembre.
* <i>Deiopeia pulchella</i>	Louvain.	R. Stevens.	R. Stevens.	Janvier.
* <i>Ercbia medusa</i>	Coll. Wesmael.	Wesmael.	C. Donckier.	—
<i>Eupisteria hepararia</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURE PAR	DÉTERMINÉ PAR	DATE de la SÉANCE.
<i>Gnophria rubricollis</i> L.	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Mars.
<i>Hadena basilinea</i> .	—	—	—	Juillet.
<i>Hydrœcia micacea</i> Esp.	Namur.	Demont.	C. Donckier.	Décembre.
— —	Liége.	Deltour.	—	—
— —	Visé.	Quaedvlieg.	—	—
<i>Iodis lactearia</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
<i>Laria L.-nigrum</i> .	—	—	—	—
<i>Leucoma salicis</i> , v. <i>Sohesti</i> Capr.	Saventhem.	Capronnier.	Capronnier.	Septembre.
<i>Luperina matura</i> Hufn. ( <i>cytherea</i> F.).	Groenendael.	Lallemand.	Lallemand.	Mars.
<i>Lycæna boetica</i>	Namur. Louvain.	Demont.	C. Donckier.	Décembre.
— —	Visé.	Quaedvlieg.	—	—
— baton Berg ( <i>Hylas</i> S. V.).	Coll. Wesmael.	Wesmael.	—	Janvier.
— <i>erebus</i>	Namur.	Demont.	—	Décembre.
<i>Macara liturata</i>	Ghlin.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
— <i>notata</i>	—	—	—	—
<i>Mamestra advena</i> F.	Groenendael.	—	—	Mars.
<i>Melitaea Athalia</i>	Ghlin.	—	—	Juillet.
<i>Nemoria strigata</i> ( <i>aestivata</i> )	—	—	—	—
<i>Notodonta lophopteryx</i> Steph.	Namur.	Demont.	C. Donckier.	Décembre.
— —	—	C. Donckier.	—	—
— <i>tritophus</i>	Coll. Wesmael.	Wesmael.	—	Février.
— <i>torva</i> <sup>(1)</sup>	—	—	—	—
— — <sup>(2)</sup>	Géronsart.	Demont.	Demont.	Mars.

(1) C'est un *tritophus* indiqué abusivement sous le nom de *N. torva*.

(2) C'est un *lophopteryx* (voir séance de Décembre).

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ	DÉTERMINÉ	DATE de la SÉANCE.
		PAR	PAR	
<i>Odontopera bidentata</i> Bkh. ( <i>dentalia</i> Hb.) . . . . .	Groenendael.	Lallemand.	Lallemand.	Février.
<i>Orrhodia rubiginosa</i> F. . . . .	—	—	—	—
<i>Phorodesma pustulata</i> ( <i>bajularia</i> ). . . . .	Ghlin.	—	—	Juillet.
<i>Psyche graminella</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Pygaera pigra</i> Hufn. ( <i>reclusa</i> F.). . . . .	Uccle.	—	—	Mars.
<i>Satyrus semele</i> , var. . . . .	Heyst.	A. Dufour.	A. Dufour.	Janvier.
<i>Selenia tetralineata</i> Hufn. . . . .	Uccle.	Lallemand.	Lallemand.	Mars.
<i>Setina irrorella</i> . . . . .	Ghlin.	—	—	Juillet.
<i>Sphinx pinastri</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Timandra amata</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Vanessa cardui</i> . . . . .	Env. Bruxelles.	—	—	Septembre.
— — — aberration . . .	Uccle.	R. Stevens.	R. Stevens.	Janvier.
— — — . . .	Tillesse.	Minette.	Minette.	—
— urticæ, var. <i>ichnusoides</i> . . .	Huy.	C. Donckier.	de Selys.	—
<i>Xanthia aurago</i> , ab. <i>fucata</i> Esp. . . . .	Groenendael.	Lallemand.	Lallemand.	Juillet.
<i>Xylina socia</i> Rott. ( <i>petrificata</i> F.). . . . .	—	—	—	—
<i>Zygaena trifolii</i> . . . . .	Ghlin.	—	—	Mars.
<b>III. — HYMÉNOPTÈRES.</b>				
<i>Sirex gigas</i> . . . . .	Longchamps-sur-Geer.	de Selys.	de Selys.	Juillet.
— — . . . . .	Bruxelles.	Jacobs.	Jacobs.	—
— <i>juvencus</i> . . . . .	Visé.	Quaedvlieg.	H. Donckier.	—
<i>Trigonalys nigra</i> Westw. . .	La Cambre (lieu dit à l'Espinette).	Jacobs.	Jacobs.	Décembre.
<b>IV. — DIPTÈRES.</b>				
<i>Amblyteles subsericans</i> Grav. .	Env. Bruxelles.	Lallemand.	Jacobs.	Septembre.

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ		DÉTERMINÉ PAR	DATE de la SÉANCE.
		PAR	CAPTURÉ		
<i>Bibio Johannis</i> . . . . .	Env. Bruxelles.	Jacobs.	Jacobs.	Jacobs.	Juillet.
— <i>Marei</i> . . . . .	—	—	—	—	—
<i>Chrysotoxum fasciolatum</i> . .	La Hulpe.	—	—	—	—
<i>Doros ornatus</i> . . . . .	—	—	—	—	—
<i>Erebia tremula</i> . . . . .	Auderghem.	—	—	—	—
<i>Metopia argyrocephala</i> . . .	—	—	—	—	—
* <i>Simulium reptans</i> Latr. . . .	Lanaeken.	Van Segvelt.	—	—	—
— <i>vernun Macq.</i> . . .	La Cambre Drève de Lorraine	Jacobs.	—	—	—
<b>V. — PSEUDO-NÉVROPTÈRES.</b>					
<i>Cyrtosoma ephippigerum</i> . .	Bruxelles. (4 juin 1874.)	Stéphenne.	de Selys.	—	—
<i>Libellula dubia</i> Vander Linden	Longchamps-sur- Geer.	de Selys.	—	—	—
— <i>erythrina</i> Brullé . . .	—	—	—	—	—
<b>VI. — HÉMIPTÈRES.</b>					
<i>Acocephalus polystolus</i> Scott. .	Louette-St-Pierre.	Gravet.	Lethierry.	Mai.	—
<i>Athysanus brevipennis</i> Kirschb.	—	—	—	—	—
<i>Cicadula diminuta</i> Leth.	—	—	—	—	—
<i>Conomelus limbatus</i> F. . . .	—	—	—	—	—
<i>Delphax flaveola</i> Flor. . . .	—	—	—	—	—
— <i>leptosoma</i> Flor. . . .	—	—	—	—	—
— <i>sordidula</i> Stal. . . .	—	—	—	—	—
<i>Deltoccephalus cephalotes</i> R.-Sch.	—	—	—	—	—
— <i>distinguendus</i> Flor.	—	—	—	—	—
— <i>Fallenii</i> Fieb.	—	—	—	—	—
— <i>ocellaris</i> Fallen . .	—	—	—	—	—

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ PAR	DÉTERMINÉ PAR	DATE de la SÉANCE.
<i>Deltocephalus pulicarius</i> Fallen.	Louette-St-Pierre.	Gravet.	Lethierry.	Mars.
<i>Doratura stylata</i> Bohem.	—	—	—	—
<i>Kelisia guttula</i> Germ.	—	—	—	—
<i>Ornithobius cygni</i> Denny	—	H. Donckier.	H. Donckier.	Juillet.
<i>Pediculus suis</i> L.	—	—	—	Décembre.
<b>VII. — ARACHNIDES.</b>				
<i>Argyroneta aquatica</i> Cl.	Herenthals.	—	L. Becker.	Août.
—	Wenduyne.	A. de Borre.	—	Octobre.
<i>Ballus depressus</i> Wlk.	Bar. dela Gileppe.	Pierret.	—	Août.
<i>Chiracanthium carnifex</i> F.	Marbehan.	H. Donckier.	—	—
<i>Clubiona carulescens</i> L. K.	Mont-St-Guibert.	—	—	—
— <i>lutescens</i> Wst.	Embourg.	—	—	—
— <i>pallidula</i> Cl.	Bar. dela Gileppe.	Pierret.	—	—
—	Herenthals.	H. Donckier.	—	—
—	Mont-St-Guibert.	—	—	—
—	Marbehan.	—	—	—
— <i>terrestris</i> West.	Dave.	—	—	—
<i>Brassus lapidosus</i> Latr.	Embourg.	—	—	—
<i>Dyctina arundinacea</i> L.	Bar. dela Gileppe.	Pierret.	—	—
— <i>uncinata</i> Th.	Mont-St-Guibert.	H. Donckier.	—	—
<i>Epeira acalypha</i> Wlk.	Bar. dela Gileppe.	—	—	—
—	Dave.	—	—	—
—	Embourg.	—	—	—
—	Herenthals.	—	—	—

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ PAR	DÉTERMINÉ PAR	DATE de la SÉANCE.
<i>Epeira acalypha</i> Wlk. . . .	Mont-St-Guibert.	H. Donckier.	L. Becker.	Août.
— <i>cornuta</i> Cl. . . .	Dave.	—	—	—
— — . . .	Embourg.	—	—	—
— — . . .	Mont-St-Guibert.	—	—	—
— — . . .	Marbehan.	—	—	—
— <i>cucurbitana</i> Cl. . . .	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
— — . . .	Dave.	H. Donckier.	—	—
— — . . .	Embourg.	—	—	—
— — . . .	Herenthals.	—	—	—
— — . . .	Mont-St-Guibert.	—	—	—
— — . . .	Marbehan.	—	—	—
— <i>quadrata</i> Cl. . . .	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
— <i>Redii</i> Scop. . . .	Dave.	H. Donckier.	—	—
— — . . .	Embourg.	—	—	—
— — . . .	Herenthals.	—	—	—
<i>Hasarius falcatus</i> Wlk. . . .	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
<i>Heliophanus æneus</i> H. . . .	Embourg.	H. Donckier.	—	—
— <i>cupreus</i> Wlk. . .	Marbehan.	—	—	—
<i>Linyphia hortensis</i> Sund. . .	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
— <i>montana</i> Cl. . . .	—	—	—	—
— <i>pusilla</i> Wider . . .	—	—	—	—
<i>Lycosa pulverulenta</i> Cl. . . .	Marbehan.	H. Donckier.	—	—
<i>Marpissa muscosa</i> Cl. . . .	Mont-St-Guibert.	—	—	—
<i>Meta Merianæ</i> Scop. . . .	Herenthals.	—	—	—
— <i>segmentata</i> Cl. . . .	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ	DÉTERMINÉ	DATE de la SÉANCE.
		PAR	PAR	
<i>Meta segmentata</i> Cl.	Grobbendonck.	H. Donckier.	L. Becker.	Août.
—	Marbehan.	—	—	—
<i>Micrommata virescens</i> Cl.	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
—	Marbehan.	H. Donckier.	—	—
<i>Misumena vatia</i> Cl.	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
—	Dave. Embourg.	H. Donckier.	—	—
—	Grobbendonck.	—	—	—
—	Marbehan.	—	—	—
<i>Ocyale murabilis</i> Cl.	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
—	Mont-St-Guibert.	H. Donckier.	—	—
<i>Pachygnatha de Geeri</i> Scop.	Embourg.	—	—	—
<i>Pardosa amentata</i> Cl.	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
—	Embourg.	H. Donckier.	—	—
— <i>hortensis</i> Th.	Bar.de la Gileppe.	Pterret.	—	—
— <i>monticola</i> Cl.	Mont-St-Guibert.	H. Donckier.	—	—
— <i>prativaga</i> L. K.	Dave.	—	—	—
<i>Philodromus aureolus</i> Cl.	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—
—	Herenthals.	H. Donckier.	—	—
—	Mont-St-Guibert.	—	—	—
—	Marbehan.	—	—	—
<i>Pillenes bipunctatus</i> Wlk.	Mont-St-Guibert.	—	—	—
<i>Pirata piraticus</i> Cl.	Vezin, Herenthals	—	—	—
<i>Salicus formicarius</i> de Geer.	Yvoir.	L. Becker.	—	Avril.
<i>Steatoda thoracina</i> Hahn.	Marbehan.	H. Donckier.	—	Août.
<i>Symena globosa</i> F.	Bar.de la Gileppe.	Pierret.	—	—

ESPÈCES.	PROVENANCE.	CAPTURÉ	DÉTERMINÉ	DATE de la SÉANCE.
		PAR	PAR	
<i>Tetragnatha extensa</i> L. . . .	Bar. de la Gileppe.	Pierret.	L. Becker.	Août.
— — . .	Dave.	H. Donckier.	—	—
— — . .	Grobbendonck.	—	—	—
— — . .	Herenthals.	—	—	—
— — . .	Marbehan.	—	—	—
<i>Theridium bimaculatum</i> L. . .	Embourg.	—	—	—
— <i>lineatum</i> Cl. . .	Bar. de la Gileppe.	Pierret.	—	—
— — . .	Marbehan.	H. Donckier.	—	—
— <i>saxatile</i> C. K. . .	Bar. de la Gileppe.	Pierret.	—	—
<i>Xysticus acerbus</i> Th. . . .	Grobbendonck.	H. Donckier.	—	—
— — . .	Embourg.	—	—	—
— <i>bifasciatus</i> C. K. . .	—	—	—	—
— — . .	Marbehan.	—	—	—
— <i>cristatus</i> Cl. . . .	Dave. Embourg.	—	—	—
— — . .	Mont-St-Guibert.	—	—	—
— — . .	Marbehan.	—	—	—
— <i>dentiger</i> E. Simon. . .	—	—	—	—
— <i>Kochi</i> Th. . . .	Mont-St-Guibert.	—	—	—
— <i>Iano</i> C. K. . . .	Bar. de la Gileppe.	Pierret.	—	—
— — . . .	Dave. Embourg.	H. Donckier.	—	—
— — . . .	Grobbendonck.	—	—	—
— — . . .	Herenthals.	—	—	—
— — . . .	Mont-St-Guibert.	—	—	—
— — . . .	Marbehan.	—	—	—
— <i>ulmi</i> H. . . .	Herenthals.	—	—	—

H. D.

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE



# CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE



## DIVISION III.

### Lépidoptères.

#### FASCICULE V.

N<sup>o</sup>  
de l'invent.  
général.

ADAMS (T.-A.). — Captures in the Isle of Wight. (Ent. Weekl. Intell. VIII.)	14
ALLCHIN. — Camptogramma Gemmaria. (Ib. VII.)	»
— List of Insects captured and bred in 1859. (Ib. ib.)	»
ANDERSON (R.). — Xanthia ocellaris. (Ib. ib.)	»
ARIS (H.). — Habits of Miana Larvæ? (Ib. X.)	»
BALDING (J.). — Captures near Wisbeach. (Ib. VII.)	»
BARRETT (C.-G.). — Camptogramma Fluviata. (Ib. ib.)	»
— Bradypetes Amataria (Ib. ib.)	»
— Captures at West Wickham. (Ib. ib.)	»
— Larvæ of Thecla W-album. (Ib. ib.)	»
— Dianthœcia Capsophila. (Ib. IX.)	»
— Irish Captures. (Ib. X.)	»
BATHO (ROB.). — Deilephila Galii. (Ib. VIII.)	»
BATTY (J.). — Probable Hybrids. (Ib. ib.)	»
— Eupithecia Subnotata. (Ib. ib.)	»

—	Acidalia Inornata. (Ib. ib. et X.)	3
—	Captures of Larvæ. (Ib. X.)	3
—	Epunda viminalis. (Ib. ib.)	3
—	Captures at Sugar. (Ib. ib.)	3
BAYNES (Th.).	— Lasiocampa Rubi forced. (Ib. IX.)	3
BIBBS (W.-H.).	— Erebia Cassiope. (Ib. VII.)	3
—	Acronycta Alni. (Ib. X.)	3
BIRCHALL (E.).	Easter in Flintshire. (Ib. VIII.)	3
—	Dianthœcia Capsophila. (Ib. IX.)	3
—	Tinea Ochraceaella. (Ib. X.).	3
BIRD (H.).	— Lasiocampa Quercus. (Ib. ib.)	3
BIRKS (B.-H.).	— Ephestia Pinguedinella. (Ib. VIII.)	3
—	Cheimatobia Boreata. (Ib. IX.)	3
—	Sophronia Emortalis. (Ib. ib.)	3
—	Description of the Larva of Corycia Taminata. (Ib. X.)	3
BIRKS (J.).	— Epione Vespertaria. (Ib. VIII.)	3
—	Some Captures near York. (Ib. IX.)	3
—	Larvæ of Epione Vespertaria. (Ib. ib.)	3
—	Dianthaecia Capsincola. (Ib. ib.)	3
BLACKBURN (J.-B.).	— Captures in the South of England. (Ib. X.)	3
—	, <b>Blackburn (Th.)</b> et GELDART (E.-M.). — Recent Captures. (Ib. ib.)	3
<b>Blackburn (T.)</b> et BLACKBURN (J.-B.).	— Boarmia Roboraria. (Ib. VIII.)	3
—	— Captures at Altringham. (Ib. IX.)	3
BLAKER (M.-S.).	— Deilephila Livornica. (Ib. ib.)	3
BOND (F.).	— Gelechia Subdecurtella bred. (Ib. ib.)	3
—	Deilephila Livornica in Dorsetshire. (Entom. Monthl. Magaz. VII.)	438
BOTHAM (J.-C. DE).	— Processionary Caterpillars. (Entom. W. Intell. IX.)	14
BOYD (T.).	— Nepticula Aurella. (Ib. ib.)	3
BOYD (W.-C.).	— Deilephila Livornica at Waltham Abbey. (Ent. M. Mag. VII.)	438
BRACKENBURY (E.-B.).	— Enquiry as to the Eggs of Nemeobius Lucina. (Ent. W. Intell. VIII.)	14
BRAINE (A.) et <b>Girard (M.)</b> .	— L'Attacus Atlas, le géant des Papillons. Son introduction en France, son his- toire, son habitat. — Paris, 1873, 1 br. in-8°.	794
BRAMELD (R.-E.).	— Geographical Distribution of the Sphingina. (Ent. W. Intell. VII.)	3
—	Captures near Mansfield. (Ib. ib. et VIII.)	3

BROCKHOLE (J.-F.). — Epunda Lichenea. (Ib. IX.)	▷
BRYANT (J.). — Zeuzera Æsculi and Myelois Pinguis. (Ib. VIII.)	▷
— Long-lived Larvæ of Carpcapsa Splendana (Ib. ib.)	▷
— Carpcapsa Splendana. (Ib. X.)	▷
BUCKELL (F.-J.). — Captures near Romsey. (Ib. VIII.)	▷
BUCKLER (W.). — Description of the larva of Scoparia muralis. (Ent. M. Mag. VII.)	438
— Description of the larva of Pempelia formosa. (Ib. ib.)	▷
BURNBY (H.). — Larva of Acidalia. (Ent. W. Int. VIII.)	14
— Longevity of Larvæ. (Ib. ib.)	▷
— Eupithecia Coronata. (Ib. IX.)	▷
BUTLER (E.-D.) et BUTLER (A.-G.). — Captures at Herne Bay. (Ib. VIII.)	▷
BUTTON (D.-T.). — Unknown Larvæ. (Ib. ib.)	▷
— Anarta Myrtilli. (Ib. X.)	▷
CAPRONNIER (J.-B.). — Sur l'éducation des chenilles de Syn- tomis Phegea. (Ann. Soc. Ent. Belg. XVI.)	1
CARRINGTON (J.-T.). — Captures at Light. (Ent. W. Int. IX.)	14
CARTMEL (R.). — Forcing Lasiocampa Rubi. (Ib. ib.)	▷
CHAPMAN (T.-Alg.). — Note on Cossus ligniperda. (Ent. M. Mag. VII.)	438
CHAPPELL (Jos.). — Captures near Manchester. (Ent. W. Int. IX et X.)	14
— et WORTHINGTON (W.). — Idem. (Ib. X.)	▷
— — Captures on Chat-Moss. (Ib. ib.)	▷
CHRISTOPH (H.). — Neue Lepidoptera des europäischen Faunen- gebietes. (Hor. Soc. Ent. Ross. IX.)	32
CLEMENS (BRACK.). — Entomology in America. (Ent. W. Int. VII.)	14
— On the functions of antennæ. (Ib. ib.)	▷
— Nepticula angulifasciella in America ! (Ib. VIII.)	▷
COMYN (W.-H.). — Gregarious Pupæ. (Ib. VII.)	▷
— Sphinx Ligustri on Holly. (Ib. VIII.)	▷
COOPER (A.). — A Caution to those in Search of Myelois Pinguis. (Ib. ib.)	▷
CORNALIA (E.). — Del Bruco del Lentisco (Lasiocampa Otus Drury). (Att. Soc. It. Sc. nat. VIII.)	593
CORTISSOS (C.). — Early Captures at Lewisham. (Ent. W. Int. X.)	14
COSTICK (W.). — Larva of Chœrocampa Nerii. (Ib. VII.)	▷
COURTICE (J.-L.). — Capture of Acronycta alni at Hampstead. (Ent. M. Mag. VII.)	438

Cox (H.-R.). — Captures of Lepidoptera. (Ent. W. Intell. X.)	14
CREWE (H.-H.). — Food of Lepidopterous Larvæ. (Ib. VII.)	»
— Eupithecia innotata. (Ib. VIII.)	»
— Notes on Eupithecia Larvæ. (Ib. ib.)	»
— Eupithecia coronata. (Ib. IX.)	»
CROMPTON (J.). — Migration of white Butterflies. (Ent. M. Mag. VII.)	438
CROTCH (W.-D.). — Captures in Sutherlandshire. (Ent. W. Int. VII.)	14
CURO (ANT.). — Intorno alla fauna lepidotterologica della Lombardia. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. VIII.)	593
— Della partenogenesi fra i Lepidotteri. (Ib. XIII.)	»
— Cenni intorno ad alcuni specimenti istituiti allo scopo di tentare la verificazione dei casi di partenogenesi presso il bombice del moro. (Ib. XIV.)	»
— Elenco dei Lepidotteri raccolti nei dintorni della IV cantoniera del Stelvio. (Bull. Soc. Ent. Ital. V.)	35
DART (J.-H.-P.). — Captures in the past Month. (Ent. W. Intell. VIII.)	14
DARWIN (G.). — Captures near Torquay. (Ib. X.)	»
DAVIS (H.-E.). — Captures near Brighton (Ib. ib.)	»
DELL (J.-S.). — Food of the Larva of Sphinx Ligustri. (Ib. IX.)	»
— Observations on Epunda Lichenea. (Ib. ib.)	»
DEWICK (E.-S.). — Food of the Larva of Sphinx Ligustri. (Ib. ib.)	»
— Notes on the appearance and non-appearance of Insects this year. (Ib. ib.)	»
— Cossus Ligniperda (Ib. X.)	»
DIETZE (C.). — Description of the larva of Eupithecia irriguata Hüb. (Ent. M. Mag. VII.)	438
DIHRIK (A.). — Lepidopterologisches. (Stett. Ent. Zeit., 1873.)	50
DOSSOR (J.-H.). — Peridea Trepida near York. (Ent. W. Intell. X.)	14
DOUGLAS (J.-W.). — Gelechia costella. (Ib. VII.)	»
— The Weather and the Crops (of Insects). (Ib. VIII.)	»
— Larvæ of Cossus ligniperda. (Ib. X.)	»
DOWARD (C.-R.). — Xylomyges conspicillaris in Worcestershire. (Ent. M. Mag. VII.)	438
DOWNING (J.-W.). — Captures near Edmonton. (Ent. W. Int. VII.)	14
DUER (Y.). — Lasiocampa Rubi forced. (Ib. IX.)	»
DUTTON (J.). — Camptogramma Gemmaria. (Ib. VII.)	»

EDLESTON (R.-S.). — Erebia Cassiope. (Ib. ib.)	,
— Remarks on Lasiocampa Quercus Lin. (L. Callunæ Palmer, var.). (Ib. ib.)	,
— Carpocapsa Juliana. (Ib. VIII.)	,
— Tortrix Viridana. (Ib. ib.)	,
— Diplodoma Marginepunctella. (Ib. ib.)	,
— Pyralis Glaucinalis. (Ib. ib.)	,
— Lithosia Complana. (Ib. IX.)	,
EDMUND (ABR.). — Worcestershire Captures. (Ib. VII et X.)	,
— Procris tenuicornis. (Ib. VIII.)	,
— A new Noctua. (Ib. IX.)	,
— Selenia illustraria treble-brooded. (Ib. ib.)	,
EDLE (Th.). — Coleophora Larvæ. (Ib. VIII.)	,
— Recent Doings. (Ib. ib.)	,
— Captures in Epping Forest. (Ib. X.)	,
Emich (G. von). — Beitrag zur Lepidopteren-Fauna Transkaukasiens und Beschreibung zwei neuer Arten.	
— Saint-Pétersbourg, 1873, 1 br. in-8°.	816
— Même ouvrage. (Hor. Soc. Ent. Ross. IX.)	32
ENOCH (Fr.). — Deilephila livornica at Birmingham. (Ent. M. Mag. VII.)	438
— Chœrocampa nerii at Birmingham. (Ib. ib.)	,
EPPELSHEIM (Fr.). — Lepidopterologisches (Graphol. Mercuriana Hb.; Depressaria senecionis Stgr.) (Stett. Ent. Zeit. 1873.)	50
ERSCHOFF (N.). — Notice lépidoptérologique. (Hor. Soc. Ent. Ross. IX.)	32
FALLOU (J.). — Sur la coloration différente de chrysalides et de Chenilles de diverses espèces de Lépidoptères et sur l'influence supposée de cette coloration sur l'état parfait. (Ann. Soc. Ent. France, 1872.)	48
FARREN (W.). — Captures in the New Forest, etc. (Ent. W. Intell. X.)	14
FENN (C.) et FENN (J.). — Captures near Lewisham. (Ib. IX.)	,
— An Evening at West Wickham in March. (Ib. X.)	,
— Additional Captures near Lewisham. (Ib. ib.)	,
FEREDAY (R.-W.). — Captures at Folkestone, Dover and Ventnor. (Ib. IX.)	,
— Vitality of Larvæ subjected to excessive Cold. (Ib. ib.)	,
— Anarta Myrtilli in April. (Ib. X.)	,
FISCHER (G.). — Captures at Folkestone. (Ib. VIII.)	,
Fologne (E.). — Nepticula Ulmivora. (Ib. ib.)	,

FREY (H.). — <i>Lithocolletis Betulae</i> and <i>Gracilaria Pavoniella</i> bred. (Ib. ib.)	
— <i>Nepticula Sericopeza</i> bred. (Ib. ib.)	»
— <i>Ornis Fagivora.</i> (Ib. X.)	»
— <i>Nepticula Ariæ.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Elachista Nobilella</i> bred. (Ib. ib.)	»
— <i>Gracilaria Populetorum.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Gracilaria Rufipennella</i> and <i>Hemidactylella.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Ornix Pfaffenzelleri</i> bred. (Ib. ib.)	»
— <i>Ornix Scutulatella</i> bred. (Ib. ib.)	»
— et BOLL (J.). — <i>Nordamerikanische Tineen.</i> (Stett. Ent. Z., 1873.)	50
FUCHS (A.). — Beobachtungen über einige Lepidopteren (Pararge <i>Adrasta</i> Hb. und var. <i>Maja</i> ; <i>Gnophos glaucinaria</i> var. <i>Plumbearia</i> Stgr.). (Ib. ib.)	»
— Zur Naturgeschichte einiger Eupithecien. I. E. <i>irriguata</i> Hb.; II. E. <i>pusillata</i> Fabr. (Ib. ib.)	»
FULLER (A.). — Larvæ near Chichester. (Ent. W. Intell. IX.)	14
FYLES (TH.). — Rhopalocera in North Lincolnshire. (Ib. VII.)	»
— <i>Achroia Grisella.</i> (Ib. IX et X.)	»
— Capture of <i>Amphidasis Prodromaria.</i> (Ib. X.)	»
— Captures in the North. (Ib. ib.)	»
GALLIERS (T.). — Hybridism. (Ib. VIII.)	»
— Hybrid <i>Smerinthus.</i> (Ib. X.)	»
GASCOYNE (G.). — <i>Endromis Versicolor.</i> (Ib. VIII.)	»
GEIGER (V.). — Beitrag zur Schmetterlingskunde Dalmatiens. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1873.)	41
GELDART (E.-M.). — Hermaphrodite <i>Anthocharis Cardamines.</i> (Ent. W. Intell. X.)	14
GHILIANI (chevalier V.). — Influenza del calore asciutto sullo sviluppo di alcune Crisalidi. (Bull. Soc. Ent. Ital. V.)	35
Girard (M.). — Sur un cas de longévité observé chez une chenille de <i>Cossus</i> . (Ann. Soc. Ent. Fr., 1872.)	48
— Sur quelques faits pour servir à l'étude de la parthénogénèse. (Ib. ib.)	»
— Éducation de l' <i>Attacus Atlas</i> en plein air à Arras. (Ib. ib.)	»
GOOSSENS. — Sur les appendices des chenilles de <i>Saturnia pyri</i> et de <i>S. Cynthia.</i> (Ib. ib.)	»
GREENE (J.). — Captures of Rarities. (Ent. W. Int. VII.)	14

GREGSON (C.-S.). — Thoughts on geographical distribution. (Ib. ib.)	
— A Night on the Fells in April. (Ib. VIII.)	3
— Curious Food for Eupithecia sobrinata. (Ib. ib.)	3
— A Day on the Moss in June. (Ib. ib.)	3
— Lithocolletis quinqueguttella. (Ib. ib.)	3
— Doings in Wales. (Ib. ib.)	3
— On a new Lithosia intermediate between L. Complana and L. Complanula. (Ib. IX.)	3
— Poor 1860! (Ib. ib.)	3
— Respecting Lithosia Complana. (Ib. ib.)	3
— Oporabia approximaria. (Ib. ib.)	3
— Dianthœcia Capsophila. A Reply to M. Birchall's Remarks. (Ib. ib.)	3
— Eupithecia Indigaria bred. (Ib. X.)	3
— Dianthœcia Larvæ. (Ib. ib.)	3
— Notes on occasional second-broods in single-brooded Lepidoptera. (Ent. M. Mag. VII.)	438
GRINSTEAD (Ch.). — Captures near Teignmouth. (Ent. W. Int. X.)	14
GROTE (A.-R.). — Descriptions of North-American Noctuidæ. Nº 3. — Philadelphie, 1873, 1 br. in-8°.	793
GUÉNÉE (A.). — Notice sur divers Lépidoptères du Musée de Genève. (Mém. Soc. Ph. et H. nat. Genève, XXI.)	698
HAGUE (Th.). — Another Locality for Noctua Ditrapezium (Ent. W. Int. IX.)	14
HALL JORDAN (W.-R.). — Deilephila livornica at Teignmouth. (Ent. M. Mag. VII.)	438
HARDING (H.-J.). — Antiopa, Daplidice and Lathonia. (Ent. W. Int. VII.)	14
— Zeuzera Æsculi. (Ib. ib.)	3
— Entomological Notes from Deal and List of Captures. (Ib. VIII et IX.)	3
HARRISON (H.). — Vanessa Antiopa. (Ib. VII.)	3
HARVIE (R.-P.). — Night Rambles in quest of Lepidoptera. (Ib. VIII.)	3
— Captures in South Devon. (Ib. IX.)	3
— Lasiocampa Quercus. (Ib. X.)	3
HARWOOD (W.-H.). — Captures at Colchester. (Ib. ib.)	3
— Cossus Ligniperda. (Ib. ib.)	3
— Captures near Yarmouth. (Ib. ib.)	3
HAYWARD (W.-H.). — The Larva of Sphinx Convolvuli. (Ib. VII.)	3

HEALY (CH.). — <i>Gelechia Costella.</i> (Ib. ib.)	
— <i>Coleophora Limosipennella.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Gelechia Inopella.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Pterophorina Acanthodactylus.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Coleophora Saturatella.</i> (Ib. ib.)	»
— The Larva of <i>Talæporia pseudo-bombycella carnivorous.</i> (Ib. VIII.)	»
— Larvæ of <i>Fumea carnivorous.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Diplodoma marginepunctella.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Coleophora Conspicuella.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Talæporia pseudo-bombycella</i> (Ib. ib. et-IX.)	»
— Larva of <i>Cosmopteryx Eximia.</i> (Ib. IX.)	»
— Larvæ of <i>Nemotois Cupriacellus?</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Hyponomeuta vigintipunctata.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Adela Cuprella.</i> (Ib. X.)	»
— Blotch-making <i>Nepticula Larvæ in the Leaves of Agrimonia Eupatoria.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Adela Degeerella bred.</i> (Ib. ib.)	»
— <i>Nemotois Larvæ.</i> (Ib. ib.)	»
HELLINS (J.). — Effect of the past winter upon hybernating larvæ. (Ent. M. Mag. VII.)	438
HENSMAN (ARTH.). — Captures near Northampton. (Ent. W. Int. VIII.)	14
HERRICH-SCHÄFFER. — <i>Prodromus Systematis Lepidopterorum.</i> Versuch einer systematischen Anordnung der Schmetterlinge. — Ratisbonne, 3 broch. in-12.	810
— Die Schmetterlinge der Insel Cuba nach natürlichen Exemplaren und Notizen des H. Dr Gundlach in Habana zusammengestellt. — Ratisbonne, 1864-65, 3 broch. in-12.	811
— Systematisches Verzeichniss der Schmetterlinge von Europa. 4 <sup>e</sup> édition. — Ratisbonne, 1871, 4 feuilles in-8° ( <i>inachevé</i> ).	812
HEULECKER (W.). — <i>Gelechia Kiesenwetteri</i> , nov. sp. (Stett. Ent. Zeit. 1873.)	50
— Lepidopterologische Notizen. (Ib. ib.)	»
HEWITSON (W.-C.). — Descriptions of five new species of Diurnal Lepidoptera from Chontales, Nicaragua, and of one from Minas Geraes. (Ent. M. Mag. VII.)	438
HEYDRN (C. von). — <i>Carpocapsa Reaumurana.</i> (Ent. W. Intell. VIII.)	14
Heylaerts (F.-J.-M.). — Les Macrolépidoptères des environs de Bréda.—La Haye, 1870, 1 br. in-8°.	836

—	<i>Même ouvrage.</i>	837
—	Idem. Liste supplémentaire N° 1. Captures de 1870. — La Haye, 1871, 1 feuille in-8°.	836
—	<i>Même ouvrage.</i>	837
—	Idem. Liste supplémentaire N° 2. Captures de 1871. — La Haye, 1872, 1 br. in-8°.	836
—	<i>Même ouvrage.</i>	837
—	Idem. Liste supplémentaire N° 3. Captures de 1872. — La Haye, 1873, 1 feuille in-8°.	836
—	<i>Même ouvrage.</i>	837
—	Kleine lepidopterologische opmerkingen.—La Haye, 1871, in-8°.	838
—	et SNELLEN (P.-C.-T.). — Een lepidopterologisch Uitstapje naar de Peel. — La Haye, 1873, 1 br. in-8°.	834
— —	<i>Même ouvrage.</i>	835
HIND (J.-R.).	— Larva of Cossus Ligniperda. (Ent. W. Int. X.)	14
—	Zeuzera Æsculi. (Ib. ib.)	»
HODGKINSON (J.-B.).	— Observations on the geographical or geological range of Butterflies. (Ib. VII.)	»
—	Hipparchia Tithonus in Cumberland. (Ib. ib.)	»
—	Cerura Bicuspis. (Ib. VIII.)	»
—	Captures at Penwortham. (Ib. IX.)	»
—	The new Noctua taken near Manchester. (Ib. ib.)	»
—	Cidaria Reticularia, the new Geometra. (Ib. ib.)	»
—	Captures in Westmoreland. (Ib. X.)	»
—	Eudorea atomalis at Witherslack. (Ent. M. Mag. VII.)	438
HOFFMANN (OTTM.).	— Depressaria Larvæ. (Ent. W. Intell. VIII.)	14
HOFFMANN (ERNST.).	— Isoporien der europäischen Tagfalter. — Stuttgart, 1873, 1 br. in-8°.	839
HOFFMANN (FR.).	— Nepticulæ bred. (Ent. W. Intell. VIII.)	14
—	Larva of Nemotois? (Ib. IX.)	»
—	Larva in Anthemis tinctoria (Ib. ib.)	»
—	Gracilaria Imperialella bred. (Ib. ib.)	»
—	Observations at Ratisbon. (Ib. X.)	»
HORTON (E.).	— Adonis and Corydon not at Flamborough. (Ib. VII.)	»
—	Anybia Langiella. (Ib. ib.)	»
—	On Lepidopterous Larvæ. (Ib. ib.)	»
	Lithosia Aureola. (Ib. VIII.)	»
—	Captures near Worcester. (Ib. IX.)	»

— Notes on Larvæ. (Ib. ib.)	D
HUCKETT (Th.). — British Lepidoptera bred in 1861. (Ib. X.)	D
— Anarta Myrtilli in April. (Ib. ib.)	D
— Captures at West Wickham and Darent Woods in 1861. (Ib. ib.)	D
HUNTER (J.). — Myelois Pinguis. (Ib. VIII.)	D
HUTCHINSON (F.). — Capture of Dicranura bicuspis, etc., at Leominster. (Ent. M. Mag. VII.)	438
INCHBALD (P.). — Anthocelis Rufina. (Ent. W. Int. VII.)	14
JEFFREY (W.-R.). — Tortrices reared. (Ib. VIII.)	D
JOHNSON (F.-P.). — Jersey Lepidoptera. (Ib. IX.)	D
KALCHBERG (A.). — Lepidotteri nuovi per la Sicilia e per l'Europa. (Bull. Soc. Ent. Ital. V.)	35
KALENDER. — Ist die Ueberwinterung gewisser Raupen-Arten zu deren Entwicklung nothwendig? (Stett. Ent. Zeit., 1873.)	50
KAYE (ERN.). — Deilephila livornica in South Wales. (Ent. M. Mag. VII.)	438
KEAYS (F.-Lov.). — A Run in the North in August 1860. (Ent. W. Int. IX.)	14
KEAYS (J.-Lov.). — A Day in Coombe Wood in June 1860. (Ib. ib.)	D
KEEN (G.). — Recent doings. (Ib. X.)	D
— Cossus Ligniperda. (Ib. ib.)	D
KIRBY (W.-F.). — The geographical distribution of Sphingina in Great Britain and Ireland. (Ib. VII.)	D
— Cenonympha Davus. (Ib. X.)	D
KNAGGS (H.-G.). — Deilephila livornica at Folkestone. (Ent. M. Mag. VII.)	438
Koch (Gabr.). — Die Indo-australische Lepidopteren-Fauna in ihrem Zusammenhang mit den drei Hauptfaunen der Erde, nebst Abhandlung über die Entstehung der Farben in der Puppe. — 2 <sup>e</sup> édit., Berlin, 1873, 1 vol. in-8°.	782
KUENOW (G.). — Ueber die Raupe und Puppe der Argynnis Laodice. (Schr. Phys.-Ök. Ges. Königsberg, XIII.)	11
LABOULBÈNE (Al.). — Sur la chenille de la Pachetra leucophœa (Ann. Soc. Ent. France, 1872.)	48
LAST (T.). — Captures in Suffolk. (Ent. W. Int. X.)	14
LAYCOCK (W.). — Captures near Sheffield. (Ib. VII.)	D

LENNON (W.). — Captures near Dumfries. (Ib. VIII.)	»
LEWCOCK (G.). — A gloomy day's Sport. (Ib. ib.)	»
LEWIS (W.-A.). — Early butterflies. (Ent. M. Mag. VII.)	438
LLOYD (A.). — Pyralis Costalis. (Ent. W. Int. VIII.)	14
LUCAS (H.). — Note relative à la femelle de l'Eurycus Cressida, Lépidoptère Achalinoptère de la tribu des Papilio- nides. (Ann. Soc. Ent. France, 1872.)	48
MAASSEN (P.). Antheraea Gueinzii, eine alte Saturnide aus Natal. (Stett. Ent. Z. 1873.)	50
Mabille (P.). — Recherches et observations lépidoptérologi- ques. I <sup>re</sup> partie. (Ann. Soc. Ent. France, 1872.)	48
MACHIN (W.). — Insects bred during the present year. (Ent. W. Int. VIII.)	14
<b>Mac Lachlan (R.).</b> — Coleophora saturatella. (Ib. VII et VIII.).	
— Coleophora olivaceella. (Ib. VIII.)	»
— Coleophora alcyonipennella. (Ib. ib.)	»
— Bucculatrix aurimaculella. (Ib. ib.)	»
— Coleophora ardeapennella. (Ib. ib.)	»
— A remarkable Habit in Coleophora palliatella. (Ib. ib.)	»
— An effect of the late Cold Season. (Ib. IX.)	»
— Notes and Queries. (Ib. X.)	»
— Remarks on the supposed influence of the food of the larvæ in causing variations in Lepidoptera. (Ib. ib.)	»
— Rhodophæa rubrotibiella Mann. (Ib. ib.)	»
<b>MANN (J.).</b> — Verzeichniss der im Jahre 1872 in der Umgebung von Livorno und Pratovecchio gesammelten Schmetterlingen nebst Beschreibung von zwei neuen Schaben aus Sicilien. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1873.)	41
<b>MATHEW (G.-F.).</b> — Lepidoptera near Barnstaple. (Ent. W. Intell. VII.)	14
— Doings in Devonshire. (Ib. VIII.)	»
— Food of the Larva of Sphinx Ligustri. (Ib. IX.)	»
— Early appearance of Acronycta aceris. (Ent. M. Mag. VII.)	438
<b>MEEK (E.-G.).</b> — Depressaria pallorella, etc., in Sussex. (Ib. ib.)	»
<b>MELDRUM (T.).</b> — Cerura Bicuspis. (Ent. W. Int. VIII.)	14
<b>MERRIN (J.).</b> — Unknown Larvæ. (Ib. ib.)	»
— Epunda Lichenea. (Ib. IX.)	»
— Captures near Gloucester. (Ib. X.)	»
<b>MILLER (C.).</b> — Coleophora Fuscocuprella (formerly Asychna fuscociliella). (Ib. VII.)	»

— Coleophora saturatella. (Ib. VIII.)	»
— Erastria Venustula. (Ib. ib.)	»
— Adela viridella bred. (Ib. ib.)	»
<b>Millière (P.).</b> — Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits. (Cledeobia angustalis; Pygmoëna Venetaria; Setina Ramosa; Scoparia Coarcatalis; Eupithecia Oxycedrata; E. Phœniceata; E. Sextiata; E. Semigrapharia; E. Ericearia; E. Expressaria; E. Helveticaria; E. Sobrinata; 59 autres espèces d'Eupithecia; Amphidasys Betularia; Acidalia Eugeniata; Cidaria Immanata; id. var. Pythonissata; Notodontia Sieversi; Agrotis Spinifera; A. Puta; A. Fatidica; Coleophora Helianthemella; Acidalia Helianthemata; Micra Barcinonensis; Acidalia Belemiata; Anthoecia Violacea; Nola Chlamydulalis; Eupithecia Constrictata; E. Merinata; Emmelesia Unifasciata; Eupithecia Alliaria; Rhodophœa Romanella; Myelois Legatella; M. transversella; Pempelia Gallincola; Ancylosis Cinnamomella; Acentropus niveus; Hylophila Prasinana, var. A et B; Selenia Illustraria, var. A; Callimorpha Dominula, var. G; Aplecta Speciosa, var. A; Miselia Oxyacantha, var. Capucina; var. de Deilephila Porcellus. (Ann. Soc. Linn. Lyon, Nouv. Sér. XIX.)	547
— Catalogue raisonné des Lépidoptères des Alpes-Martiniques. 2 <sup>e</sup> partie. Cannes, 1873, 1 vol. in-8°.	555
MÖSCHLER (H.-B.). Ueber Morphiden. (Stett. Ent. Z. 1873.)	50
MORISON (D.-P.). — Polyommatus Ægon. (Ent. W. Int. VII.)	14
MURRAY (A.-M.). — Doings in North Britain. (Ib. VIII.)	»
NORCOMBE (E.-S.). — Doings at the Sallows near Exeter. (Ib. ib.)	»
OAKLEY (A.-C.). — Captures near Southampton. (Ib. ib.)	»
ORVILLE (H. d'). — Eupithecia Larvæ. (Ib. X.)	»
PARFITT (E.). — Captures at Taunton. (Ib. VIII.)	»
PERKINS (V.-R.). — Myelois Ceratoniella. (Ib. X.)	»
PEYERIMHOFF (H. de). — Description de quelques Lépidoptères nouveaux ou peu connus. (Ann. Soc. Ent. France, 1872).	48
PICKARD (H.-A.). — Captures in Dorsetshire. (Ent. W. Intell. VIII.)	14
PINCITORE-MAROTT. — Lepidotteri nuovi e rari trovati in Sicilia. — Palerme, 1872, 1 br. in-12.	841

— Specie nuove per la Lepidottero-Fauna della Sicilia. — Florence, 1872, 1 feuille in-8°.	843
PORRITT (G.-T.). — Captures of larvæ of Lepidoptera at South-port. (Ent. M. Mag. VII.)	438
PREST (W.). — The Bad Season. (Ent. W. Int. IX.).	14
<b>Preudhomme de Borre (A.).</b> — Analyse d'un mémoire de M. W.-F. Kirby, sur la distribution géographique des Lépidoptères diurnes comparée à celle des Oiseaux. (Ann. Soc. Ent. Belg. XVI.)	1
PUGH (TH.-R.). — Doings at the Sallows. (Ent. W. Int. VIII.)	14
<b>Quaedvlieg (L.).</b> — Les Papillons Diurnes de Belgique. Manuel du jeune Lépidoptérologiste. — Bruxelles, 1873, 1 broch. in-18.	780
— Sur les divers Catalogues publiés des Lépidoptères diurnes de Belgique. (Ann. Soc. Ent. Belg. XVI.)	1
RAGONOT. — Sur la chenille et la chrysalide de la Chelonia Hebe. (Ann. Soc. Entom. France, 1872.)	48
— Acrobasis Fallonella, esp. nouv. (Ib. ib.)	»
<b>Ragusa (E.).</b> — Notizie sulla Fauna lepidopterologica della Sicilia, tratte da un articolo del Sign. A. Kalchberg. (Bull. Soc. Ent. Ital. V.)	35
— Rhodocera Cleopatra L. ermafrodita. (Ib. ib.)	»
RANSOME (TH.). — Hybernating Larvæ. (Ent. W. Int. VIII.)	14
RAWLINSON (W.-G.). — Captures near Taunton. (Ib. VII.)	»
READING (J.-J.). — Diasemia literalis near Plymouth. (Ib. IX.)	»
— The Larva of Epunda Lichenea. (Ib. ib.)	»
REED (R.-B.). — Captures near Torquay. (Ib. VIII.)	»
RICHARDSON (A.-J.). — Colias Edusa. (Ib. X.)	»
ROBINSON (W.). — Captures at Cockermouth. (Ib. IX.)	»
ROBSON (J.-E.). — Larvæ of Lasiocampa Rubi. (Ib. ib.)	»
— Larva of Xylophasia Lithoxylea. (Ib. ib.)	»
<b>Rogenhofer (A.).</b> Beitrag zur geographischen Verbreitung einiger für Öesterreich neuer Schmetterlinge. — Vienne, 1858, 1 feuille in-8°.	847
— Cucullia formosa, n. sp. Ein neuer europäischer Tagfalter. — Vienne, 1860, 1 feuille in-8°.	849
— Drei Schmetterlings-Metamorphosen. (Vanessa Egea Cram., Hydrœcia lunata Fr.; Cucullia formosa m.)	·
— Vienne, 1862, 1 broch. in-8°.	850
— Fünf Schmetterlings-Zwitter. — Vienne, 1865, 1 broch. in-8°.	855

- Zur Lepidopteren-Fauna (Esterreichs. — Vienne, 1866, 1 feuille in-8°. 854
- Lepidopterologische Mittheilungen. (Die ersten Stände von *Earias vernana* Hüb.; *Zwitter* von *Gnophos dilucidaria* S. V.; Lautäusserung des Männchens von *Thecophora fovea* Tr.; Beiträge zur Kenntniss der geographischen Verbreitung der Lepidoptern in Esterreich.) — Vienne, 1869, 1 feuille in-8°. 852
- Ueber *Zwitter* von *Rhodocera*. B. — Vienne, 1869, 1 feuille in-8°. 853
- Ueber die Synonymie und die früheren Stände von *Earias insulana* B. (*siliquana* H.-Sch.) und Beschreibung einer neuen Art. — Vienne, 1870, 1 broch. in-8°. 851
- et MANN (J.). — Neue Lepidopteren gesammelt von Herrn J. Haberhauer. — Vienne, 1873, 1 broch. in-8°. 859
- — *Même ouvrage* (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1873.) 41
- ROGERS (H.). — Captures in the Isle of Wight. (Ent. W. Intell. VII.) 14
- *Campogramma Gemmaria*. (Ib. ib.) »
- RUSPINI (F.-O.). — *Euplexia Lucipara*. (Ib. IX.) »
- *Acronycta Alni*. (Ib. X.) »
- RUSSEL (A.). — Larva of *Catocala Nupta*. (Ib. ib.) »
- RYE (E.-C.). — *Limacodes testudo*. (Ib. VIII.) »
- SANG (J.). — Larva of *Arthenia Conifera*. (Ib. ib.) »
- SAYER (J.). — *Coleophora Larvae*. (Ib. ib.) »
- et BOAST (J.-W.). — Captures in Norfolk. (Ib. X.) »
- — *Cossus Ligniperda*. (Ib. ib.) »
- SCHILDE (J.-G.). — Lepidopterologische Mittheilungen aus Nord-Finnland. (Stett. Ent. Z. 1873.) 50
- SCOTT (J.). — *Coleophora Melilotella*. (Ent. W. Int. VIII.) 14
- *Coleophora ardeapennella*. (Ib. ib.) »
- *Coleophora Artemisiella*. (Ib. ib.) »
- The *Asynchia* in the « Old Man's Beard ». (Ib. IX.) »
- *Curiosity*. (Ib. ib.) »
- The Larva of *Micropteryx*. (Ib. X.) »
- *Oecophora flavifrontella* bred. (Ib. ib.) »
- Scudder (S.-H.). — Seltsame Geschichte eines Tagfalters; übersetzt und mit Bemerkungen versehen von Dr Ad. SPEYER. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1873.) 41

— Note sur l'œuf et le jeune âge de la chenille d' <i>Oeneis</i> Åëllo. (Ann. Soc. Ent. Belg. XVI.)	1
<b>Selys-Longchamps (baron E. de).</b> — Sur les Syrichtus de Belgique. (Ib. ib.)	1
SHIPSTON (W.). — On the Habits of <i>Bombyx Callunæ</i> . (Ent. W. Intell. IX.)	14
SIEBOLD (C. von). — Nuove osservazioni sulla Partenogenesi del <i>Bombyx Mori Lin.</i> (Bull. Soc. Ent. Ital. V.)	35
SPEYER (A.). — Lepidopterologische Notizen. (Nota confusalis <i>H.-S.</i> ; <i>Eupithecia pusillata</i> , var. <i>laricis</i> und <i>Eup.</i> <i>lariciata</i> . (Stett. Ent. Z. 1873.)	50
<b>Stainton (H.-T.).</b> — <i>Depressaria Arenella</i> . (Ent. W. Intell. VII.)	14
— <i>Depressaria Umbellana</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Nanatella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Pallorella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Liturella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Hypericella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Heracliana</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Gelechia Intaminatella</i> , a new Species. (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Nervosa</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Chœrophylli</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Companion Larvæ</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Pimpinellæ</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Depressella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Angelicella</i> . (Ib. VIII.)	1
— <i>Elachista Pullicomella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Hofmanni</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Libanotidella</i> . (Ib. ib.)	1
— A singular hybrid. (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Furvella</i> ; D. <i>Parilella</i> ; D. <i>Cnicella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Coleophora Olivaceella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Coleophora Saturatella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Albipunctella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Emeritella</i> , D. <i>Olerella</i> , D. <i>Heydenii</i> , D. <i>Alstrømeriana</i> . (Ib. ib.)	1
— Larva of <i>Coleophora Badiipennella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Cosmopteryx Druryella?</i> (Ib. ib.)	1
— <i>Depressaria Applana</i> . (Ib. ib.)	1
— A new <i>Butalis Larva</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Stathmopoda pedella</i> . (Ib. ib.)	1
— <i>Exæretia Allisella</i> bred. (Ib. ib.)	1

- On some peculiar forms amongst the Micro-Lepido-  
pterous Larvæ. (Ib. ib.) »
- A new Coleophora. (Ib. ib.) »
- Elachista Paludum. (Ib. ib.) »
- Another Cosmopteryx. (Ib. ib.) »
- Gelechia Sircomella bred. (Ib. ib.) »
- Laverna Decolarella bred. (Ib. ib.) »
- Coleophora Annulatella. (Ib. ib.) »
- Coleophora Melilotella. (Ib. ib.) »
- Coleophora Bicolorella. (Ib. ib.) »
- Nemotois Cupriacellus. (Ib. ib.) »
- Elachista Magnificella. (Ib. ib.) »
- Bucculatrix maritima. (Ib. ib.) »
- The Habits of Nemotois Scabiosellus. (Ib. ib.) »
- A new Coleophora Larva. (Ib. ib.) »
- Larva of Phtheochroa rugosana. (Ib. ib.) »
- On a probable new Cosmopteryx. (Ib. ib.) »
- Butalis Knochella bred (Ib. ib.) »
- The new British Cosmopteryx. (Ib. ib.) »
- Critical observations on some of the species of the  
genus Cosmopteryx. (Ib. ib. et IX.) »
- Larva of Cosmopteryx Eximia. (Ib. IX.) »
- Nepticula. (Ib. ib.) »
- Nepticula Ulmivora. (Ib. ib.) »
- Nepticula Aucupariæ. (Ib. ib.) »
- A strange Predicament. (Ib. ib.) »
- A List of the American Tineina described by Dr Brackenridge Clemens in the Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia for the years 1859 and 1860. (Ib. ib.) »
- A List of the species of American Tineina received  
from Dr Brackenridge Clemens, six of which are  
identical with European species. (Ib. ib.) »
- A fruitless Search for the Larvæ of Coleophora Oliva-  
ceella. (Ib. ib.) »
- Coleophora Siccifolia. (Ib. ib.) »
- Habit of the Larva of Laverna Decorella. (Ib. ib.) »
- Nepticula Aurella bred from Agrimonia Eupatoria.  
(Ib. ib.) »
- A new Nepticula. (Ib. ib.) »
- Gracilaria Pavoniella. (Ib. ib.) »
- A new British Noctua. (Ib. ib.) »
- Adela Cuprella. (Ib. ib.) »
- Searching for Adela Larvæ. (Ib. ib.) »

— Micropteryx Sparmannella bred. (Ib. ib.)	p
— Coleophora Olivaceella. (Ib. X.)	p
— A fruitless Visit to Hackney. (Ib. ib.)	p
— Nemotois Larvæ. (Ib. ib.)	p
— Wood-feeding Larvæ. (Ib. ib.)	p
— Adela Sulzeriella? Larvæ. (Ib. ib.)	p
— Coleophora Olivaceella near Sheffield. (Ib. ib.)	p
— A Notice of Gelechia subdecurtella and its larva. (Ib. ib.)	p
— The genus Gracilaria. (Ib. ib.)	p
— Butalis Incongruella. (Ib. ib.)	p
— Micropteryx Larvæ. (Ib. ib.)	p
— Elachista Larvæ. (Ib. ib.)	p
— Dasystoma Salicella bred. (Ib. ib.)	p
— The Genera Coriscium and Ornix. (Ib. ib.)	p
— Chrysoclista flavigaput bred. (Ib. ib.)	p
— A Mining Larva in the Leaves of Anemone nemorosa. (Ib. ib.)	p
— Doings in the neighbourhood of Stettin. (Ib. ib.)	p
— On the Larva of Gelechia Cauligenella. (Ib. ib.)	p
— Doings at Dresden. (Ib. ib.)	p
— Gracilaria Imperialella. (Ib. ib.)	p
— Chauliodus insecurrellus. (Ib. ib.)	p
— On « Essai monographique sur le genre Coleophora, par M. Bruand d'Uzelle. » (Ib. ib.)	p
— Butalis incongruella to be henceforth called Amphis- batis incongruella. (Ent. M. Magaz. VII.)	438
<b>Stainton (H.-T.).</b> ZELLER (P.-C.), DOUGLAS (J.-W.) et FREY (H.). — The Natural History of Tineina. (Suite; Voir Fascic. I). — Tome XIII. — Lon- dres, 1873, 1 vol. in-8°.	480
<b>STANDISH (F.-O.).</b> — Aleucis Pictaria bred. (Ent. W. Int. VIII.)	14
— Coleophora Saturatella bred. (Ib. ib.)	p
<b>STEELE (Jos.).</b> — Patience and Perseverance rewarded. (Ib. ib.)	*
<b>STEUDEL.</b> — Eine neue Plutella. (Stett. Ent. Zeit., 1873.)	50
<b>STEWART (R.-M.).</b> — Eupithecia pumilata double-brooded. (Ent. W. Int. VIII.)	14
— Captures in South Wales. (Ib. ib.)	p
— Leucania Putrescens. (Ib. ib.)	p
— Captures at Torguay. (Ib. X.)	p
<b>STONE (S.).</b> — Sugar and the Sallows. (Ib. VIII.)	p
— Lithosia Aureola. (Ib. ib.)	p
— Acontia Luctuosa. (Ib. ib.)	p

—	Peridea Trepida. (Ib. X.)	v
—	Euchelia Jacobæ. (Ib. ib.)	v
—	Aeronycta Alni. (Ib. ib.)	v
STONESTREET (SAM.).	— Doings at Dover (Ib. ib.)	v
TALBOT (W.).	— Captures in Sherwood Forest. (Ib. VIII.)	v
TAYLOR (A.).	— Lithocolletis Spinicolella. (Ib. IX.)	v
TEARLE (E.).	— Larva of Pyralis Glaucinalis. (Ib. VIII.)	v
—	Chœrocampa Celerio. (Ib. IX.)	v
THOMAS (W.).	— Captures near Sheffield. (Ib. VIII, IX, X.)	v
—	Acidalia inornata. (Ib. X.)	p
—	A Trip to Sherwood Forest. (Ib. ib.)	v
THOMAS (W.) et PRYER (W.-B.).	— Captures near Sheffield. (Ib. X.)	v
TYRER (J.-S.).	— Grapta C-album in Suffolk. (Ib. VII.)	v
TYRER (R.).	— Thecla W-album bred. (Ib. VIII.)	v
—	Lasiocampa Quercus. (Ib. X.)	v
—	Lasiocampa Quercus or Callunæ. (Ib. ib.)	v
TYTHERLEIGE (H.-L.).	— Butterflies in Carmarthenshire. (Ib. IX.)	v
VAN MEDENBACH DE ROOY (A.-B.).	— Beschrijving der Rups van Lobophora viretata Hübn.— La Haye, 1871, 1 broch. in-8°.	838
VARLEY (J.).	— Cymatophora flavigornis. (Ent. W. Int. IX.)	14
VILLA (ANT.) et VILLA (Giov. B.).	— Catalogo di Lepidotteri della Lombardia. — Milan, 1865, 1 broch. in-12.	829
— —	Même ouvrage. (Att. Soc. Ital. Sc. natur. VIII.)	593
WALKER (A.-O.).	— Geographical Distribution of Rhopalocera and Sphingina. (Ent. W. Intell. VII.)	14
WALLACE (A.).	— On the occurrence of the rarer British Sphingidæ. (Ib. VIII.)	v
WARD (CHR.).	— Description of new species of Diurnal Lepidoptera from Madagascar. (Ent. M. Mag. VII.)	438
WARD (ROB.).	— Captures near Ruthin. (Ent. W. Int. VIII.)	14
—	Captures in North Wales. (Ib. ib.)	v
Weinmann (R.).	— Sur une éducation de chenilles de Syntomis Phegea. (Ann. Soc. Ent. Belg. XVI.)	1
Westwood (J.-O.).	— The Ordinal Position of Acentropus. (Ent. W. Int. IX.)	14
WHITE (F. BUCHANAN).	— Captures at Perth. (Ib. VII et IX.)	v
—	Sesia philanthiformis in Scotland. (Ent. M. Mag. VII.)	438

WILKINSON (T.). — <i>Glyphipteryx Fischeriella.</i> (Ent. W. Int. X.)	14
WILLIAM (Th.). — Larvæ near Sheffield. (Ib. ib.)	"
WINTER (W.). — Pleasures of Fen-collecting. (Ib. VIII.)	"
— Captures in the Fens. (Ib. ib.)	"
— Captures at Ranworth. (Ib. IX.)	"
— Forcing obstinate Larvæ. (Ib. ib.)	"
WORMALD (P.-C.). — Captures near Ramsgate. (Ib. VII.)	"
— List of Lepidoptera taken in the Neighbourhood of Kilburn, Hampstead, Wilsden, etc. (Ib. ib.)	"
ZELLER (P.-C.). — <i>Micropteryx</i> Larvæ. (Ib. X.)	"
— The Larva of <i>Pamphila Actæon.</i> (Ib. ib.)	"
— <i>Lepidopterologische Beobachtungen vom Jahre 1872.</i> (Stett. Ent. Z. 1873.)	50
— Beiträge zur Kenntniss der nordamericanischen Nachtfalter, besonders der Microlepidopteren. II <sup>e</sup> Abtheilung. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1873.)	41
ANONYME (Q.). — Observations on Lepidopterous larvæ. (Ent. W. Intell. VII.)	14
— Notice of Dr Brackenridge Clemens « Contributions to American Lepidopterology. » (Ib. VIII.)	"
— To the Elachistæ. (Ib. ib.)	"
— (J.-H.-R.). — Larva of <i>Abraxas Pantaria.</i> (Ib. IX.)	"
— (JNO B.). — A practical Hint. (Ib. ib.)	"
— (Q.). — How to obtain eggs of <i>Noctuae.</i> (Ib. ib.)	"
— (Q.). — A few words on cannibalism. (Ib. ib.)	"
— (J.-S.-D.). — Observations on <i>Bryophila Glandifera.</i> (Ib. ib.)	"
— (IGNORAMUS). — On the variation in the humps and colouring of Larvæ. (Ib. ib.)	"
— (Q.). — A Corticivorous Larva. (Ib. ib.)	"
— (NEPTICULOPHILUS). — Nascent species. (Ib. ib.)	"
— (A.-B.). — On the Pairing of Lepidoptera. (Ib. ib.)	"
— (OMICRON). — On visiting Gas-lamps. (Ib. ib.)	"
— (W.-T.-R.). — A Grubbery of <i>Cossus Ligniperda.</i> (Ib. X.).	"
— Larva of <i>Micropteryx.</i> (Ib. ib.)	"
— (J.-S.-D.). — A Night's Larva-hunting in Whitsand Bay. (Ib. ib.)	"
— (A.-B.). — Notes on Lepidoptera Egg-laying. (Ib. ib.)	"
— (A.-J.-H.). — <i>Cossus Ligniperda.</i> (Ib. ib.)	"
— (A.-B.-C.). — <i>Hadena Atriplicis.</i> (Ib. ib.)	"

- A mining Larva in Birch Leaves. (Ib. ib.) »
- A few Words respecting Cemiotoma Coffeella; an insect injurious to the Coffee Plantations in the West Indies. (Ib. ib.) »
- (C.-G.). — Cossus Ligniperda. (Ib. ib.) »
- Imperial Misfortunes. (Ib. ib.) »
- (C.-M.-P.). — Captures near Wotton-under-Edge. (Ib. ib.) »
- (A.-H.-J.). — Captures near Woolwich. (Ib. ib.) »
- (A.-T.-T.). — Sopra una nuova specie di Lepidotteri dannosa alla coltivazione del cotone in Egitto. (Bull. Soc. Ent. Ital. V.)

## DIVISION XI.

### Mollusques et Animaux inférieurs.

#### FASCICULE I.

N<sup>o</sup>  
de l'invent.  
général.

- |  |   |
|--|---|
| ADAMS (C.-B.). — Observations on some species of the marine shells of Massachusetts, with descriptions of five new species. (Boston Journ. Nat. Hist. II.) | 5 |
| — Descriptions of thirteen new species of New England Shells. (Ib. III.)   | , |
| — Description of <i>Tellina tenta</i> Say, and of <i>Helix serpuloides</i> Montagu, with remarks on other marine Shells of Massachusetts. (Ib. ib.)        | , |
| AGASSIZ (A.). — On Alternate Generation in Annelids, and the Embryology of <i>Autolytus cornutus</i> . (Ib. VII.)  | , |
| — On <i>Arachnactis brachiolata</i> , a Species of Floating Actinia found at Nahant, Massachusetts. (Ib. ib.)  | , |
| ANTHONY (J.-G.). — Descriptions of three new species of Shells. (Ib. III.)   | , |
| — Descriptions of two new species of <i>Anculotus</i> . (Ib. ib.)  | , |

AUBÉ (Ch.). — Sur un entozoaire trouvé dans l' <i>Hylurgus pini-perda</i> . (Ann. Soc. Ent. France, 1844.)	48
BACON (J.). — Polythalamia in sand from the Sahara Desert. (Boston Journ. N. Hist. V.)	5
BAILEY (G.-W.). — On the existence of siliceous? spiculae in the exterior rays of Actinia; and memoranda concerning the siliceous animalcules of Boston. (Ib. IV.)	»
— Notes on New Species of Microscopical Organisms, chiefly from the Para River, South America. (Ib. VII.)	»
BARDIN (L.). — Note sur le <i>Limnea variabilis</i> Millet, et le <i>L. glabra</i> , Var. $\delta$ . <i>variabilis</i> Moquin-Tand. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXVI.)	546
BARTLETT (J.). — Letter on Shells found in the ponds of Haverhill, Mass., and in the Merrimack River near that Town. (Proc. Essex Instit. V.)	33
BAUWENS (L.). — Observation d'une ponte de <i>Cyclas</i> . (Ann. Soc. Malac. Belg. V.)	42
BERENDT (G.). — Marine Diluvialfauna in Westpreussen. (Schr. Phys. Ök. Ges. Königsberg, VI.)	11
— Ueber die Marine Conchilien-Fauna in Westpreussen. (Ib. VII.)	»
— Nachtrag zur marinen Diluvial-Fauna in Westpreussen. (Ib. VIII.)	»
— Ueber die diluviale Molluskenfauna des Weichselthales. (Ib. ib.)	»
BERGH (R.). — Anatomische Untersuchung der <i>Pleurophyllidia formosa</i> . (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1869.)	41
— Anatomische Untersuchung des <i>Triboniophorus Schüttei</i> Kfst., sowie von <i>Philomycus carolinensis</i> (Bosc) und <i>australis</i> . Bgh. (Ib. 1870.)	»
— Nachträgliche Bemerkungen über <i>Philomycus</i> . (Ib. 1871.)	»
— Beiträge zur Kenntniss der Mollusken des Sargassomeeres. (Ib. ib.)	»
BINNEY (A.). — A Monograph of the <i>Helices</i> inhabiting the United-States. (Boston Journ. Nat. Hist. I et III.)	5
— Descriptions of some of the species of naked, air-breathing Mollusca, inhabiting the United-States. (Ib. IV.)	»
— Description of a species of <i>Helix</i> , newly observed in the United-States. (Ib. ib.)	»

—	Descriptions of two undescribed species of North-American Helices. (Ib. ib.)	,
BINNEY (W.-G.).	— A Supplement to the « Terrestrial Mollusks of the United-Sates, etc. (Ib. VII.)	,
BONI (C.).	— Le Valve dell' Unio nella Terramare del Montale. (Ann. Soc. Nat. Modena, VI.)	492
BRAUER (Fr.).	— Ueber Trichinen. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1866.)	41
BRUHIN (P.-Th.-A.).	— Kleine Beiträge zur Molluskenfauna Vorarlbergs. (Ib. ib.)	,
—	Nachträge zur Molluskenfauna Vorarlbergs. (Ib. 1867.)	,
Brusina (Sp.).	— Conchiglie Dalmate inedite. (Ib. 1865.)	,
—	Monographie der Gattungen Emmericia and Fosserulus. (Ib. 1870.)	,
—	Contribuzione pella Fauna dei Molluschi Dalmati. — Vienne, 1866, 1 vol. in-8°.	379
—	Monographie des Campylaea de la Dalmatie et de la Croatie, traduite de l'italien par Th. Lecomte. — Bruxelles, 1869, 1 br. in-8°.	406
—	Même ouvrage. (Ann. Soc. Malac. Belg. IV.)	42
BUCHHOLZ.	— Beiträge zur Anatomie der Gattung Enchytræus, nebst Angabe der um Königsberg vorkommenden Formen derselben. (Schr. Phys. Æk. Ges. Königsb. III.)	11
BURMEISTER (H.).	— Sobre la Azara labiata. (An. Mus. Publ. B. Ayres. I.)	576
BURNETT (W.-J.).	— The Organic Relations of some of the Infusoria, including Investigations concerning the Structure and Nature of the Genus Bodo (Ehr.). (Boston Journ. Nat. Hist. VI.)	5
Colbeau (J:).	— Rapport sur l'excursion de la Société malacologique de Belgique à Vielsalm, en juin 1867. — Bruxelles, 1 broch. in-8°.	471
—	Observations sur les époques d'hibernation et d'accouplement de quelques Mollusques terrestres en Belgique. — Bruxelles, 1 broch. in-8°.	105
—	Rapport sur les coquilles du dépôt tuffacé de Marche-les-Dames. — Bruxelles, 1 br. in-8°.	106
—	Matériaux pour la faune malacologique de Belgique. I. Liste des Mollusques terrestres et fluviatiles de Belgique. — Bruxelles, 1859, 1 br. in-8°.	107

—	Liste générale des Mollusques vivants de la Belgique. — Bruxelles, 1868, 1 br. in-8°.	108
—	Excursions et découvertes malacologiques faites en quelques localités de la Belgique. — Bruxelles, 1 vol. in-8°.	109
—	Description d'une espèce fossile de la famille des Vermets : <i>Siphonium ingens</i> . — Bruxelles, 1 br. in-8°.	110
—	<i>Même ouvrage</i> . (Ann. Soc. Malac. Belg. I.)	42
—	Excursions et découvertes malacologiques faites en quelques localités de la Belgique pendant les années 1860-1865. (Ib. ib.)	»
—	<i>Limnæa stagnalis</i> L. var. <i>arenaria</i> , et <i>Planorbis Roffiaeni</i> . (Ib. ib.)	»
—	<i>Helix senestres</i> et scalariformes observés en Belgique. (Ib. ib.)	»
—	Sur l' <i>Helix Sauveuri</i> J. Colb. (Ib. ib.)	»
—	<i>Paludina conlecta</i> var. <i>Seghersi</i> . (Ib. ib.)	»
—	Longévité de quelques <i>Helix</i> . (Ib. ib.)	»
—	<i>Limnæa stagnalis</i> , var. <i>aquarii</i> . (Ib. ib.)	»
—	Excursion à Tervueren. (Ib. ib.)	»
—	Rapport sur les coquilles du dépôt tuffacé de Marche-les-Dames. (Ib. II.)	»
—	Observations sur les époques d'hibernation et d'accouplement de quelques Mollusques terrestres en Belgique. (Ib. ib.)	»
—	Excursion à Rouge-Cloître. (Ib. ib.)	»
—	Acclimatation d'espèces algériennes. (Ib. ib.)	»
—	Description d'un <i>Arion</i> ( <i>Arion glaucus</i> ). (Ib. ib.)	»
—	Intestinaux des Mollusques. (Ib. ib.)	»
—	Diverses pièces des Mollusques à réunir en collection. (Ib. ib.)	»
—	Rapport sur l'excursion de la Société à Vielsalm. (Ib. ib.)	»
—	Coquilles subfossiles : <i>Succinea antiqua</i> . (Ib. ib.)	»
—	Liste générale des Mollusques vivants de la Belgique, dressée d'après les documents publiés par les auteurs. (Ib. III.)	»
—	Excursion de la Société à Arlon. (Ib. ib.)	»
—	Valves de l' <i>Astarte Basterotii</i> inverses. Coquilles du <i>Fusus fasciolaroides</i> transpercées par un animal. <i>Helix nemoralis</i> subfossile avec perforation. Coquilles univalves prolongées par un Crustacé. (Ib. ib.)	»

— Divers Mollusques que l'on peut recueillir en nombre à Namur et à Rouge-Cloître. (Ib. ib.)	
— Excursion de la Société à Lessines. (Ib. ib.)	
— Rapport sur l'excursion faite par la Société à Lanaeken les 16 et 17 mai 1869. (Ib. IV.)	
— Compte-rendu de l'excursion faite par la Société à Mariembourg et Chimay les 12 et 13 septembre 1869. (Ib. ib.)	
<b>Colbeau (J.) et LANSZWEERT (E.). — Mollusques marins nouveaux pour la faune belge. (Ib. III.)</b>	
<b>COPPI (Fr.). — Nota su di una Helix fossile di Montegibio. (Ann. Soc. Nat. Modena, IV.)</b>	492
<b>COURTOIS (Rich.). — Mollusques de la Province de Liège. (Ann. Soc. Malac. Belg. V.)</b>	42
<b>COUTHOUY (J.-P.). — Description of a new species of the genus Marginella (Lam.), with some observations upon the same. (Boston Journ. Nat. Hist. I.)</b>	5
— Descriptions of new species of Mollusca and Shells, and remarks on several Polypi found in Massachusetts Bay. (Ib. II.)	
— Monograph on the Family Osteodesmacea of Deshayes, with remarks on two species of Patelloidea, and descriptions of new species of marine Shells, a species of Anculotus, and one of Eolis. (Ib. ib.)	
— Remarks upon Coral formations in the Pacific; with suggestions as to the causes of their absence in the same parallels of latitude on the coast of South-America. (Ib. IV.)	
<b>Craven (A.-E.). — Observations sur l'Helix ligulata Fér., de Madras. (Ann. Soc. Malac. Belg. IV.)</b>	42
— Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis en Suisse en 1870. (Ib. V.)	
<b>DAUTZENBERG. — Helix de croissance irrégulière. (Ib. II.)</b>	
<b>DAVIDSON (Th.). — Notice sur quelques Brachiopodes carbonifères recueillis dans l'Inde par MM. le Dr A. Fleming et W. Purdon. (Mém. Soc. R. Sc. Liège, XVIII.)</b>	445
<b>DE KONINCK (L.). — Sur le genre Bembix et sur une nouvelle espèce d'Orthis des terrains crétacés de Belgique. (Ib. I.)</b>	
— Notice sur une nouvelle espèce de Davidsonia. (Ib. X.)	

- Notice sur les Fossiles de l'Inde découverts par M. le Dr Fleming, d'Edimbourg. (Ib. XVIII.)
- Notice sur quelques fossiles dévoniens des environs de Sandomirz, en Pologne. (Bull. Acad. Belg. Sér. II, xxvi.) 3
- Sur quelques Echinodermes remarquables des terrains paléozoïques. (Ib. S. II, xxviii.)
- Nouvelles recherches sur les animaux fossiles du terrain carbonifère de la Belgique. (Ib. S. II, xxxi.)
- DESHAYES (G.-P.). — Catalogue de la première série des animaux Méléagriques. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXV.) 546
- Note au sujet de l'animal du *Bulimus cantagal-lanus*. (Ib. ib.)
- DES MOULINS (Ch.). — De la classification de certains opercules de Gastéropodes. (Ib. XXVI.)
- Liste des principaux fossiles recueillis par les membres de la Société à Cazeneuve, dans le calcaire de Bazas, pendant l'excursion de la 50<sup>e</sup> Fête Linéenne. (Ib. ib.)
- Descriptions et figures de quelques Coquilles fossiles du terrain tertiaire et de la craie. (Gironde. Dordogne, Royan.) (Ib. ib.)
- Note sur une forme allongée du *Venus aurea* Gm. (Ib. ib.)
- Sur un opercule de *Natica crassatina*. (Ib. ib.)
- DESOR (E.). — On the Embryology of Nemertes, with an Appendix on the embryonic Development of Polynœ; and Remarks upon the Embryology of Marine Worms in general. (Boston Journ. Nat. Hist. VI.) 5
- DEWALQUE (G.). — Emploi de l'acide phénique dans la chasse aux Mollusques. (Ann. Soc. Malac. Belg. II.) 42
- Sur quelques fossiles des ardoises coblenciennes de l'Ardenne. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxxii.) 3
- DEWALQUE (G.) et d'OMALIUS d'HALLLOY (J.). — Rapports sur une note de M. Malherbe concernant les Cardinies du bassin houiller de Liège. (Ib. ib.)
- DROUXT. — Énumération des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants de la France continentale. (Mém. Soc. R. Sc. Liège, X.) 445

DUBRUEIL (E.). — Note relative à une collection de Coquilles exposée au palais du Champ-de-Mars par la commission des Colonies françaises. (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
— Description d'une nouvelle espèce d' <i>Helix</i> . (Ib. ib.)	•
— Description et figure d'une Hydrobie nouvelle, <i>H. Paladilhi</i> . (Ib. IV.)	•
VON DUISBURG (H.). — Beitrag zur Bernstein-Fauna. (Schr. Phys.-Œk. Ges. Königsb. III.)	11
DUNKER et ZELEBOR (J.). — Bericht über die von der Novara-Expedition mitgebrachten Mollusken. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1866.)	41
DURIEU DE MAISONNEUVE. — Sur une Éludinée marine du genre <i>Pontobdella</i> . (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXVI.)	546
ELDITT. — Ueber die essbare Auster und die Erfolge der Austernzucht. (Schr. Phys.-Œkon. Ges. Königsb. III.)	11
FISCHER (P.). — Faune conchyliologique marine du Département de la Gironde et des côtes du sud-ouest de la France. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXV.)	546
— Note sur quelques Spongiaires fossiles de la craie, appartenant au groupe des Géodies. (Ib. XXVI.)	•
DE FOLIN (MARQUIS LÉOP.). — Des perforations de la Pintadine mère-perle. ( <i>Meleagrina margaritifera</i> Lamk.) (Ib. XXV.)	•
VON FRAUENFELD (chevalier G.). — Eine neue <i>Helix</i> aus Südtirol. (Zoolog. Miscell. XI.)	128
— Einige neuen Landschnecken aus Griechenland, gesammelt von H. Erber. (Ib. XII.)	•
— Ein neuer Landegel aus Österreich. (Ib. XIV.)	•
— <i>Campylaea styriaca</i> n. sp. (Ib. ib.)	•
— Beschreibung einer einfachen Seeaquariums für Aktinien. (Ib. ib.)	•
— Une Hirudo nouvelle, traduction de Th. Lecomte. — Bruxelles, 1868, 1 broch. in-8°.	221
— Ueber Drehkrankheit bei Gemsen. — Vienne, 1868, 1 feuille in-8°.	515
— Hirudo Lecomtei. (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
— Une Hirudo nouvelle ( <i>Xerobdella Lecomtei</i> ), traduction de Th. Lecomte. (Ib. III.)	•
— Ueber fossile Abdrücke im Banzer Sandstein. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1855.)	41
— Ueber vermeinte Filarien. (Ib. ib.)	•

- Notiz über Conchylien. (Ib. 1856.)
  - Bemerkung über zwei neue Schnecken von Hauffen. (Ib. ib.)
  - Ueber ein neues Höhlen-Carychium (Zooperum Brg) und zwei neue fossile Paludinen. (Ib. 1862.)
  - Versuch einer Aufzählung der Arten der Gattung *Bithynia* Lch. und *Nematura* Bns.; nach der Kaiserlichen und Cuming's Sammlung. (Ib. ib.)
  - Zusammenstellung der Arten der Gattung *Vivipara* Lmk. (Ib. ib.)
  - Die Arten der Gattung *Lithoglyphus* Mhlf, *Paludinella* Pf., *Assiminea* Gray, in der Kaiserl. und Cuming's Sammlung. (Ib. 1863.)
  - Vorläufige Aufzählung der Arten der Gattungen *Hydrobia* Htm und *Amnicola* Gld. Hldm. in der Kaiserl. und Cuming's Sammlung. (Ib. ib.)
  - Verzeichniss der Namen der fossilen und lebenden Arten der Gattung *Paludina* Lam., nebst jenen der nächstehenden und Einreihung derselben in die verschiedenen neueren Gattungen. (Ib. 1864.)
  - *Limax Schwabi* Frfld. (Ib. ib. et 1865.)
  - *Amnicola rustica* Say. (Ib. 1865.)
  - Abbildung der im Verzeichniss der Arten der Gattung *Paludina* Lmk aufgeführten neubeschrieben nebst einigen noch neuerlichst aufgefundenen Arten. (Ib. ib.)
  - Beschreibung von sieben neuen Arten der Gattung *Vivipara* Lmk. (Ib. ib.)
  - Ueber zwei Meeresschnecken von St-Paul. (Ib. ib.)
  - Bemerkungen über *Assiminea* und *Chilina* und einige Paludinen. (Ib. 1866.)
  - *Assiminea*. (Ib. ib.)
  - Ueber *Vivipara fallax* v. Frf. (Ib. ib.)
  - Eine neue *Helix* aus Südtirol. (Ib. 1867.)
  - Einige neue Landschnecken aus Griechenland. Gesammelt von H. Erber. (Ib. ib.)
  - Ein neuer Landegel aus Österreich. (Ib. 1868.)
  - *Campylæa styriaca* n. sp. (Ib. ib.)
  - Beschreibung eines einfachen Seeaquariums für Aktinien. (Ib. ib.)
  - Ueber *Anguillula secalis*. (Ib. ib.)
- FUCHS (Th.). — Ueber Dreissenomya. Ein neuer Bivalvengenus aus der Familie der Mytilacéen. (Ib. 1870.)

<b>FUNCK (N.).</b> — Notice sur l' <i>Euplectella aspergillum</i> R. Owen. (Ann. Soc. Malac. Belg. III.)	42
— Aquarium du Jardin zoologique. (Ib. ib.)	»
<b>GASSIERS (J.-B.).</b> — Description des Coquilles univalves, terrestres et d'eau douce, envoyées à la Société Linéenne de Bordeaux, par M. le capitaine Mayran. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXI.)	546
— Note sur deux Hélices et deux Ancyles du Djurjura. (Ib. XXII.)	»
— Description d'une Limace nouvelle. (Ib. ib.)	»
— Catalogue raisonné des Mollusques terrestres et d'eau douce de la Gironde. (Ib. ib.)	»
— Faune conchyliologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie. (Ib. XXIV.)	»
— Addition de la Faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie. (Ib. XXV.)	»
— Note sur l'animal du <i>Succinea longiscuta</i> Morelet. (Ib. ib.)	»
— Malacologie terrestre et d'eau douce de la région littorale de l'Aquitaine. (Ib. XXVI.)	»
— Remarques sur <i>Melampus sciuri</i> Lesson, <i>Truncatella conspicua</i> Bronn et <i>T. semicostata</i> Montrouz., de la Nouvelle-Calédonie. (Ib. ib.)	»
— Sur le <i>Dreissena polymorpha</i> . (Ib. ib.)	»
<b>GASSIERS (J.-B.) et FISCHER (P.).</b> — Monographie du genre Testacelle. (Ib. XXI.)	»
<b>GLUGE (Th.) et SCHWANN (Th.).</b> — Rapports sur la notice de M. Éd. Van Beneden, relative à une nouvelle espèce de Grégarine. (Bull. Acad. Belg. S. II, XXVIII.)	3
<b>GOULD (A.-A.).</b> — Monograph of the species of Pupa found in the United-States, with Figures. (Boston Journ. Nat. Hist. III et IV.)	»
— Results of an examination of the Shells of Massachusetts and their geographical distribution. (Ib. III.)	»
— Descriptions of land Shells from the Province of Tavoy, in British Burmah. (Ib. IV.)	»
— Descriptions and notices of some of the land Shells of Cuba. (Ib. ib.)	»
— Descriptions of Shells from the coast of Africa (Ib. V.)	»
— Descriptions of Shells from the Gulf of California and the Pacific Coasts of Mexico and California. (Ib. VI.)	»

- GREDLER (V.). — Conchyliologische Notiz. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1856.) 41  
— Tirol's Land-und Süsswasser-Conchylien. (Ib. 1856 et 1859.) »  
— Conchyliologisches aus dem Nordosten Tirol's. (Ib. 1860.) »  
— Nachlese zu Tirol's Land- und Süsswasser Conchylien. (Ib. 1869.) »
- GRUBE (Ed.). — Beschreibungen neuer von der Novara-Expedition mitgebrachter Anneliden und einer neuen Landplanarie. (Ib. 1866.) »  
— Beschreibungen einiger von Georg Ritter von Frauenfeld gesammelten Anneliden und Gephyreen des rothen Meeres. (Ib. 1868.) »
- HALDEMAN (S.-S.). — Enumeration of the recent fresh water Mollusca which are common to North-America and Europe; with observations on species and their distribution. (Boston Journ. Nat. Hist. IV.) 5
- HALL (J.). — Descriptions of New Species of Crinoidea from the Carboniferous Rocks of the Mississipi Valley. (Ib. VII.) »
- HAUFFEN (H.). — Zwei neue Höhlenschnecken. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1856.) 41  
— Ueber ein neues Carychium. (Ib. ib.) »  
— Zwei neue Schnecken. (Ib. ib.) »
- HELLER (C.). — Helminthologische Notiz. (Ib. 1858.) »  
— Die Bryozoen des adriatischen Meeres. (Ib. 1867.) »  
— Die Zoophyten und Echinodermen des Adriatischen Meeres. — Vienne, 1868, 1 broch. in-8°. 185
- HENSCHE (A.). — Preussens Molluskenfauna. (Schr. Phys.-Ök. Ges. Königsb. II.) 11  
— Zweiter Nachtrag zur Molluskenfauna Preussens. (Ib. III.) »  
— Ueber das Auftreten der Medusen an der Preussischen Küste. (Ib. IV.) »  
— Dritter Nachtrag zur Molluskenfauna Preussens. (Ib. VII.) »
- VON HEYDEN (C.). — Mermis antiqua, ein fossiler Eingeweide-wurm. (Stett. Ent. Zeit. 1860.) 50
- HÖRNES (M.). — Fossile Mollusken von Wien. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1855.) 41  
— Vorlage des X Heftes der fossilen Mollusken von Wien. (Ib. 1857.) »

—	Ueber die Charaktere von Basterotia xema. (Ib. 1859.)	»
—	Ueber einen neuen Fundort von Tertiärversteine- rungen. (Ib. ib.)	»
—	Ueber « Gredler's Süsswasser Conchylien Tirol's ». (Ib. ib.)	,
HYATT (ALPH.).	— On the Parallelism between the different stages of Life in the Individual and those in the entire Group of the Molluscous order Tetrabranchiata. (Mem. Boston Soc. Nat. Hist. I.)	6
—	Observations on Polyzoa. Suborder Phylactolæmata. (Proc. Essex Instit. IV.)	33
JACHNO (J.).	Die Fluss- und Land-Conchylien Galiziens. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1870.)	41
JÆGER (G.).	— Ueber Seewasseraquarien. (Ib. 1860.)	,
JAMES-CLARK (H.).	— Prodromus of the History, Structure and Physiology of the order Lucernariæ. (Boston Journ. Nat. Hist. VII.)	5
—	The Anatomy and Physiology of the Vorticellidan Parasit (Trichodina pediculus Ehr.) of Hydra. (Mem. Bost. Soc. Nat. Hist. I.)	6
—	On the Spongæ Ciliatæ, as Infusoria Flagellata; or Observations on the Structure, Animality and Relationship of Leucosolenia botryoides Bower- bank. (Ib. ib.)	,
JENYNS (L.).	— Letter on storms of Vibrio undula. (Trans. Ent. Soc. Londen, Proc. 1871.)	51
Kawall (J.-H.).	— Notice sur la faune malacologique de la Courlande. (Ann. Soc. Malac. Belg. IV.)	42
KNER (R.).	— Ueber Tethys fimbriata und Vertumnus tethydi- cola. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1858.)	41
—	Ueber Virgularia multiflora, n. sp. aus der Familie der Seefedern, Pennatulina. (Ib. ib.)	,
KNIGHT (R.-T.).	— Note on the Earth Worm. (Proc. Essex Instit. VI.)	33
KOLENATI.	— Epizoa der Nycteribien. (Wien. Entom. Mo- natschr. I.)	52
KOLLAR (V.).	— Zur Naturgeschichte der Gattung Gordius und Mermis, Fadenwürmer der Insecten. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1857.)	41
KREGLINGER (C.).	— Verzeichniss der lebenden Land- und Süss- wasser-Conchylien des Grossherzogthums Baden. (Verh. nat. Ver. Carlsruhe, I.)	12

KÜHNOW. — Eine sehr kleine Landschnecke als Bernstein-Inklusum. (Schr. Phys.-Ökon. Ges. Königsberg, VIII.)	11
LABOULBÈNE (A.). — Note sur des Helminthes parasites du genre <i>Mermis</i> , sortis du corps du <i>Gryllus domesticus</i> et du <i>Dytiscus marginalis</i> . (Ann. Soc. Ent. France, 1862.)	48
— Sur de petites Sangsues trouvées dans les grandes forêts de l'Inde. (Ib. 1863.)	»
— Note sur un Helminthe parasite du genre <i>Mermis</i> , sorti du corps d'un Orthoptère à la Nouvelle-Calédonie. (Ib. 1864.)	»
LAFONT (A.). — Note sur les organes de la génération de l' <i>Omastrephes sagittatus</i> Lamk. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXVI.)	546
— Sur la <i>Pennatula grisea</i> . (Ib. ib.)	»
— Nouvelles observations relatives à divers Céphalopodes. (Ib. ib.)	»
Lallemand (Ch.). — Acclimatation constatée des <i>Helix vermiculata</i> et <i>candidissima</i> dans le nord de la France. (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
— Malacologie des environs d'Alger. (Ib. III.)	»
Lambotte (H.). — Diminution de poids des <i>Helix</i> pendant l'hibernation. (Ib. I.)	»
— Sur les coquilles du tuf de Marche-les-Dames. (Ib. ib.)	»
— Organisation du centre nerveux des Mollusques. (Ib. II.)	»
LANSZWEERT (Ed.). — Liste de Zoophytes et de Mollusques inférieurs (Tuniciers et Bryozoaires) du littoral belge. (Ib. III.)	»
— Les bancs d'Huîtres devant Ostende. (Ib. ib.)	»
LEA (H.-C.). — Descriptions of some new species of marine Shells, inhabiting the coast of the United States. (Boston Journ. Nat. Hist. V.)	5
Le Comte (Th.). — Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis aux environs de Lessines. — Bruxelles, 1868, 1 br. in-8°.	220
— Mollusques terrestres et fluviatiles rencontrés dans l'île de Wight pendant l'été de 1869. — Bruxelles, 1869, 1 br. in-8°.	405
— Excursion aux environs de Gratz (Styrie). (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
— <i>Hirudo nova</i> species. (Ib. ib.)	»

—	Liste des mollusques terrestres et fluviatiles recueillis aux environs de Lessines. (Ib. III.)	»
—	Coquilles subfossiles de Papignies et de Rebaix. (Ib. ib.)	»
—	Description et figure des dragues triangulaires de MM. Dr O. Schmidt et Brusina. (Ib. IV.)	»
—	Coquilles recueillies à Lessines. (Ib. ib.)	»
—	Mollusques terrestres et fluviatiles rencontrés dans l'île de Wight pendant l'été de 1869. (Ib. ib.)	»
—	Liste supplémentaire des mollusques terrestres et fluviatiles recueillis aux environs de Lessines. (Ib. V.)	»
<b>Le Comte (Th.) et Fontaine (C.).</b>	— Mollusques recueillis dans les environs de Templeuve. (Ib. ib.)	»
<b>Le Hon (H.).</b>	— Description de deux espèces de Coquilles fossiles du système laekenien. (Ib. ib.)	»
<b>LEIDY (J.).</b>	— Anatomical description of the animal of <i>Littorina angulifera</i> Lam. (Boston Journ. Nat. Hist. V.)	5
<b>LEWIS (J.).</b>	— Instructions pour recueillir et collectionner les Mollusques terrestres et fluviatiles, traduit, accompagné de notes et suivi d'une liste des Mollusques terrestres et fluviatiles de Belgique indiquant leur habitat, par <b>J.-L. Weyers.</b> — Bruxelles, 1869, 1 br. in-8°.	280
—	<i>Même ouvrage.</i> (Ann. Soc. Malac. Belg. IV.)	42
—	Instructions pour la recherche des coquilles terrestres et d'eau douce. Traduction et notes de <b>J.-L. Weyers.</b> (Ib. III.)	»
<b>LINDER.</b>	— Sur les fossiles du Calcaire à Astéries de Bassens. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXVI.)	546
—	Sur une nouvelle espèce du genre <i>Periaster</i> , du Calcaire à Astéries de Cambes. (Ib. ib.)	»
<b>LÖW (Fr.).</b>	— Die Flussperlenfischerei in der Moldau, in Böhmen. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1859.)	41
—	Ueber <i>Paludina (Hydrobia) balthica</i> Nills (Ib. 1866.)	»
—	Ueber verschiedene <i>Mermis.</i> (Ib. ib.)	»
<b>LUCAS (H.).</b>	— Observation d'entozoaires du genre <i>Mermis</i> chez des <i>Forficula auricularia</i> . (Ann. Soc. Ent. France, 1866.)	48
<b>MAHLER (Ed.).</b>	— Ueber <i>Gordius aquaticus</i> . (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien. 1856.)	41
<b>DE MALZINE (F.).</b>	— Diagnoses de deux espèces nouvelles de coquilles du crag d'Anvers. (Ann. Soc. Malac. Belg. I.)	42

—	Description de trois coquilles fossiles nouvelles. (Ib. II.)	
—	Coquilles recueillies à Blankenberghe. (Ib. III.)	
DE MALZINE (F.) et Craven (A.).	— Coquilles recueillies à Ostende les 9 et 10 novembre 1869. (Ib. IV.)	
MAZZETTI (G.).	— Cenno intorno ai Fossili di Montese. (Ann. Soc. Natur. Modena, VI.)	492
MIGHELS (J.-W.).	— Catalogue of the marine, fluviatile and terrestrial Shells of the State of Maine and adja- cent Ocean. (Boston Journ. Nat. Hist. IV.)	5
—	Descriptions of six species of Shells regarded as new. (Ib. ib.)	
MIGHELS (J.-W.) et ADAMS (C.-B.).	— Descriptions of twenty- four species of the Shells of New England. (Ib. ib.)	
MILDE (F.).	— Brief über die Drahtwürmer (Mermis, Gordius). (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1868.)	41
MILLER (H.).	— Considérations sur l'établissement des Aquar- ium. (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
—	Notice sur les Acinetina et en particulier sur l'Acine- tina mystacina Ehr. (Ib. IV.)	
MINDEN.	— Ueber Perlenfischerei im sächsischen Voigdtlande. (Schr. Phys.-Œk. Ges. Königsb. VIII.)	11
—	Ueber die Flussperlenmuschel in Livland. (Ib. ib.)	
MOLIN (R.).	— Spiroptera chrisoptera, un nuovo verme intesti- nale del Tapiro americano. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1858.)	41
MÖRCH (O.-A.-L.).	— Catalogue des Mollusques du Spitzberg, recueillis par le Dr H. Kroyer pendant le voyage de la corvette la Recherche en juin 1838. (Ann. Soc. Malac. Belg. IV.)	42
MORSE (E.-S.).	— A Classification of Mollusca, based on the « Principle of Cephalization ». (Proc. Essex Instit. IV.)	33
Mourlon (M.).	— Relation de l'excursion faite par la Société à Heyst, le 2 octobre 1870. (Ann. Soc. Malac. Belg. V.)	42
MÜLLER (AUG.).	— Ueber Süsswasser-Schwämme (Spongillen). (Schr. Phys.-Œk. Ges. Königsb. VII.)	11
NYST (II.).	— Notice sur deux coquilles Colombiennes, du genre Bulimus. (Mém. Soc. R. Sciences Liége, I.)	445
—	<i>Même ouvrage.</i> — Liége, 1843, 1 br. in-8°.	412
—	Notice sur quelques Bulimes nouveaux ou peu connus. — Bruxelles, 1 br. in-8°.	413

- Notice sur deux coquilles nouvelles du genre *Cras-satelle*, suivie d'un tableau des espèces vivantes et fossiles décrites par les auteurs, avec l'indication des dépôts dans lesquels ces dernières ont été recueillies. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 414
- Description succincte d'un nouveau Mollusque marin des rives de l'Escaut. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 415
- Notice sur une Coquille du genre *Cyrene*, extraite du puits artésien d'Ostende. — Anvers, 1 br. in-8°. 416
- Rapport sur la découverte d'ossements fossiles, faite à Saint-Nicolas en 1859. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 417
- Notice sur quelques recherches paléontologiques faites aux environs d'Anvers. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 420
- Notice sur un nouveau gîte de fossiles se rapportant aux espèces faluniennes du midi de l'Europe, découvert à Edegem, près d'Anvers. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 421
- Descriptions succinctes de dix espèces nouvelles de coquilles fossiles du crag noir des environs d'Anvers, suivies d'une note sur un gisement à Échinodermes, Bryozoaires et Foraminifères. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 422
- Rapport sur la description de deux coupes faites à travers les couches des systèmes scaldisien et diestien, ainsi que les couches supérieures près de la ville d'Anvers, par M. Dejardin, capitaine du génie à Anvers. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 423
- Rapport sur un travail de M. le professeur A.-E. Reuss, de Prague, intitulé : Die Foraminiferen des Crag von Anwerpen. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 424
- Notice sur une nouvelle espèce de *Pecten*, et observations sur le *Pecten Duwelsii*. — Bruxelles, 1 br. in-8°. 425
- Discours sur les animaux inférieurs fossiles de la province d'Anvers. (Bull. Ac. Belg. Sér. II, xxviii.) 3
- NYST (H.), DE KONINCK (L.) et D'OMALIUS D'HALLLOY (J.). — Rapports sur le travail de MM. Briart et Cornet concernant les fossiles du calcaire grossier de Mons. (lb. S. II, xxvii.) \*
- PAQUERÉE (A.). — Une visite aux parcs à moules d'Esnandes. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXI.) 546

PFEIFFER et ZELEBOR (J.). — Bericht über einige von der Nova-Expedition mitgebrachte Landschnecken. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien. 1867.)	41
PHILIPPI (R.-A.). — Auszug eines Briefes aus Chili, an H. Dr. M. Hörnes. (Ib. 1857.)	»
PICK (F.-J.). — Einige Mittheilungen über die lebenden Rhizopoden Wien's. (Ib. ib.)	»
PIRÉ (L.). — Recherches malacologiques. Notice sur le Planorbis complanatus (forme scalaire). — Bruxelles, 1871, 1 br. in-8°.	592
POELMAN et VAN BENEDEN (P.-J.). — Rapport collectif sur la notice de M. Ed. Van Beneden concernant le genre Macrostomum. (Bull. Acad. Belg. Sér. II, xxx.)	3
PRIME (T.). — A Monograph of the Species of Pisidium found in the United-States of North America, with Figures. (Boston Journ. Nat. Hist. VI.)	5
Purves (J.-C.). — Observations sur la faune malacologique de Roumont, Ardennes belges. (Ann. Soc. Malac. Belg. V.)	42
RÉCLUZ (C.). — Lettre à M. Ch. Des Moulins, sur sa Révision de quelques espèces de Pleurotomes. (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXI.)	546
— Note sur le genre Sphenia Turton. (Ib. XXII.)	»
— Note sur une jeune Natice. (Ib. ib.)	»
ROFFIAEN (F.). — Instruments pour l'extraction des Mollusques de leur coquille. (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
— Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis en Suisse. (Ib. III.)	»
— Essais pour obtenir des Helix scalariformes. (Ib. ib.)	»
ROFFIAEN (F.) et Timmermans. — Rapport sur le travail de M. J. Sauveur concernant le classement des variétés des Helix nemoralis et hortensis. (Ib. II.)	»
Rosart (A.). — Rapport sur les Mollusques alimentaires. (Ib. ib.)	»
SAMUEL. — Ueber Trichinen. (Schr. Phys.-Ekon. Ges. Königsberg, VI.)	11
— Ueber das Vorkommen der Trichinen in Schweinen. (Ib. VII.)	»
— Ueber die neuesten Arbeiten zur Beleuchtung der Trichinenfrage. (Ib. VIII.)	»

<b>Sauveur (J.).</b> — Du classement des variétés de l'Helix nemoralis L. et de l'Helix hortensis Mull., d'après l'observation des bandes de la coquille. — Bruxelles, 1 br. in-8°.	344
— <i>Même ouvrage.</i> (Ann. Soc. Malac. Belg. II.)	42
<b>SCHIEFFERDECKER.</b> — Ueber Trichinen und die durch sie verursachten Krankheiten. (Schr. Phys.-Ökon. Ges. Königsb. III.)	11
— Zur Trichinen Frage. (Ib. VII.)	9
<b>SCHLEICHER (W.).</b> — Die Land- und Süßwasser-Conchylien des Oetschergebietes. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1865.)	41
<b>SCHMIDT (F.).</b> — Helix Hauffeni, n. sp. (Ib. 1855.)	9
<b>von SCHRÖCKINGER-NEUDENBERG (CHEVALIER J.).</b> — Oesterreichs gehäusetragende Bauchfüsser und Muschelthiere. Eine systematische Aufzählung. (Ib. 1865.)	9
<b>SCHWANN (Th.) et SPRING (A.).</b> — Rapports sur un travail de M. Ed. Van Beneden relatif au genre Dactycotyle. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxv.)	3
<b>Seghers (A.).</b> — Sur des fossiles bruxelliens. (Ann. Soc. Malac. Belg. I.)	42
— Rapport sur les aquarium. (Ib. II.)	9
<b>SENONER (A.).</b> — De la Spongiculture et de la pêche aux Éponges dans la mer Adriatique; traduction de <b>Th. Lecomte.</b> — Bruxelles, 1868, 1 br. in-8°.	222
— Notes malacologiques, traduites de l'italien par <b>A. Thieliens.</b> — Bruxelles, 1 br. in-8°.	281
— Notes conchyliologiques, traduites de l'italien par <b>A. Thieliens.</b> — Bruxelles, 1868, 1 br. in-8°.	310
— Notes conchyliologiques, traduites de l'italien par F. ROFFIAEN. (Ann. Soc. Malac. Belg. I.)	42
— Notice sur les Mollusques comestibles et les coquilles utiles de la mer Adriatique, principalement en ce qui concerne les espèces des côtes de l'Istrie, de Trieste, de la Dalmatie et des lagunes de Venise; traduite de l'italien par <b>A. Thieliens.</b> (Ib. II.)	9
— Notes conchyliologiques, traduites de l'italien par <b>A. Thieliens.</b> (Ib. III.)	9
— De la spongiculture et de la pêche aux éponges dans la mer Adriatique, traduction de <b>Th. Lecomte.</b> (Ib. ib.)	9
— Notes malacologiques, traduites par <b>A. Thieliens.</b> (Ib. IV.)	9

STAES (C.). — Excursion de la Société à Forest. (Ib. III.)	»
— Mode de fixer les coquilles en collection. (Ib. IV.)	»
— Rapport sur l'excursion faite par la Société à Nieuport le 28 mars 1869 et jours suivants. (Ib. ib.)	»
STOLICZKA (F.). — Ueber heteromorphe Zellenbildungen bei Bryozoen. Cœlophyma Reuss. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1862.)	41
— Beitrag zur Kenntniss der Molluskenfauna der Cerithien- und Inzersdorfer Schichten des ungarischen Tertiärbeckens. (Ib. ib.)	5
STORER (D.-H.). — Description of a new Species of Marginella. (Boston Journ. Nat. Hist. I.)	5
— Description of a new species of Nucula from Massachusetts Bay. (Ib. II.)	»
STROBEL. — De los conocimientos importantes que el estudio de la distribucion geografica actual de los moluscos terrestres puede llevar a la geologia y a la paleontologia. (An. Mus. Pub. B. Ayres, I.)	576
VON STROBEL (J.) et VON STROBEL (P.). — Beitrag zur Mollusken-Fauna von Tirol. Uebersicht der in Tirol gesammelten Land-Schnecken, nebst Angabe ihrer Fundorte und ihrer Nord- und Süd-Grenze gegen das Donau- und das Po-Thal. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1855.)	41
Süss (Ed.). — Zur Kenntniss der Stringocephalus Burtini De-france. (Ib. 1853.)	»
— Ueber Brachiopoden von Davidson. (Ib. 1855.)	»
— Notiz über Serpulla parallela. (Ib. 1862.)	»
TOTH (A.). — Berichtigungen zu seinen Rotatorien Pest-Ofens. (Ib. 1861.)	»
TOURNOUER (R.). — Note sur quelques fossiles recueillis dans la craie de Roquefort (Landes). (Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXIV.)	546
TRINCHESE (S.). — Un nuovo Genere della Famiglia degli Eolididei. (Ann. Mus. Civ. St. Nat. Genova, I.)	576
— Un nuovo Genere della Famiglia degli Eolididei. (Ib. II.)	»
d'Udekem (J.). — Notice sur les organes génitaux des Eolosoma et des Chætogaster.— Bruxelles, 1 br. in-8°.	392
— Description des Infusoires de la Belgique. — Bruxelles, 1862, 1 vol. in-4°.	393

— Notice sur deux nouvelles espèces de Scolex. — Bruxelles, in-8°.	394
— Note sur le système circulatoire de la Lacinulaire sociale. — Bruxelles, in-8°.	»
— Note sur une nouvelle espèce de Flosculaire. — Bruxelles, in-8°.	»
— Nouvelle classification des Annélides sétigères abran- ches. — Bruxelles, in-8°.	»
— Métamorphoses des Vorticelliens. — Bruxelles, in-8°.	»
— Recherches sur le développement des Infusoires. — Bruxelles, 1856, in-4°.	»
— Nouvelle classification des Annélides sétigères abanches. — Bruxelles, 1858, in-4°.	»
— Histoire naturelle du <i>Tubifex</i> des ruisseaux. — Bruxelles, 1853, in-4°.	»
— Développement du <i>Lombric</i> terrestre. — Bruxelles, 1853, in-4°.	»
<b>Van Beneden (Ed.).</b> — Sur un <i>Scolex</i> de Cestoïde trouvé chez un Dauphin. — Paris, 1868, 1 br. in-4°.	527
— Le Genre <i>Dactycotyle</i> , son organisation, et quel- ques remarques sur la formation de l'œuf des Tré- matodes. — Bruxelles, 1868, 1 br. in-8°.	523
— Étude zoologique et anatomique du genre <i>Macro- stomum</i> comprenant la description de deux espèces nouvelles. — Bruxelles, 1870, 1 br. in-8°.	520
— Recherches sur l'évolution des Grégarines. — Bruxelles, 1871, 1 br. in-8°.	521
— Sur une nouvelle espèce de Grégarine désignée sous le nom de <i>Gregarina gigantea</i> . — Bruxelles, 1869, 1 br. in-8°.	522
— Le genre <i>Dactycotyle</i> , son organisation, et quel- ques remarques sur la formation de l'œuf des Tré- matodes. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxv.)	3
— Sur une nouvelle espèce de Grégarine désignée sous le nom de <i>Gregarina gigantea</i> . (Ib. S. II, xxviii.)	»
— Étude zoologique et anatomique du genre <i>Macro- stomum</i> et description de deux espèces nouvelles. (Ib. S. II, xxx.)	»
— Recherches sur l'évolution des Grégarines. (Ib. S. II, xxxii.)	»
— Note sur la conservation des animaux inférieurs. (Ib. S. II, xxxii.)	»
<b>VAN BENEDEN (P.-J.).</b> — Le <i>Cordylophora lacustris</i> dans les environs d'Ostende. (Ib. S. II, xxiii.)	»

—	Sur la cigogne blanche et ses parasites. (Ib. S. II, xxv.)	»
<b>Vanden Broeck (Ern.).</b>	Observations malacologiques.	
—	Bruxelles, 1869, 1 br. in-8°.	510
—	<i>Même ouvrage.</i> (Ann. Soc. Malac. Belg. IV.)	42
—	Mollusques découverts en quelques localités de la Belgique pendant l'année 1869. (Ib. ib.)	»
—	Excursions, découvertes et observations malacologi- ques faites en Belgique pendant l'année 1870 (Ib. V.)	»
—	<i>Même ouvrage.</i> — Bruxelles, 1871, 1 br. in-8°.	511
—	Considérations sur les déviations scalariformes des Planorbis complanatus de la mare de Magnée (près Liége). — Bruxelles, 1872, 1 br. in-8°.	594
<b>VERRILL (A.-E.).</b>	Revision of the Polypi of the Eastern Coast of the United-States. (Mem. Boston Soc. Nat. Hist. I)	6
—	Classification of Polyps. (Extract condensed from a Synopsis of the Polypi of the North Pacific Explor- ing Expedition under Captains Ringgold and Rodgers U. S. N.) (Proc. Essex. Inst. IV.)	33
—	Synopsis of the Polyps and Corals of the North Pa- cific Exploring Expedition, under Commodore C. Ringgold and Captain J. Rodgers, U. S. N., from 1853 to 1856. Collected by D.-W. Stimpson, naturalist to the Expedition. With Descriptions of some additional Species from the West Coast of North America. Part. II. Alcyonaria (Ib. ib.)	»
—	Idem. Part. III. Madreporaria. (Ib. V.)	»
—	Idem. Part. IV. Actinaria. (Ib. V et VI.)	»
<b>WALDERDORFF (COMTE R.).</b>	Systematisches Verzeichniss der im Kreise Cattaro (Süd-Dalmatien) mit Ausnahme der Biela-Gora und in einigen angrenzenden Theilen von Montenegro und türkisch Albanien vorkommenden Land- und Süßwasser Mollus- ken. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1864.)	41
<b>WHITE (CH.-A.).</b>	Observations on the Summit Structure of Pentremites, the Structure and Arrangement of certain Parts of Crinoids, and Descriptions of New Species from the Carboniferous Rocks at Bur- lington, Iowa. (Boston Journ. Nat. Hist. VII.)	5
<b>WINCHELL (A.) et MARCY (O.).</b>	Enumeration of Fossils col- lected in the Niagara Limestone at Chicago, Illi- nois; with Descriptions of several New Species. (Mem. Boston Soc. Nat. Hist. I.)	6

WYMAN (J.). — On the anatomy of <i>Tebennophorus carolinensis</i> . (Boston Journ. Nat. Hist. IV.)	5
— On the anatomical structure of <i>Glandina truncata</i> of Say. (Ib. ib.)	3
— Notice of two species of <i>Linguatula</i> . (Ib. V.)	3
ZADDACH.— Ueber ausländische Kieselschwämme. (Schr. Phys.- Ekon. Ges. Königsb XI.)	1
ANONYME. — First Discovery of <i>Trichina</i> in Pork. (Murray Journ. Trav. a. N. Hist. I.)	34
— Statuts de la Société Malacologique de Belgique. (Ann. Soc. Malac. Belg. I.)	42





## DIVISION XII.

### Histoire naturelle générale; Zoologie générale; Botanique; Géologie; Minéralogie.

#### FASCICULE IV.

N<sup>o</sup>  
de l'invent.  
général.

ARNOLD (F.). — Lichenologische Ausflüge in Tirol. VII. Umhauen. VIII. Bozen. IX. Bei Roveredo und Riva. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
Bellynck (A.). — Sur un fragment d'aérolithe recueilli à Namur, pendant l'orage du 5 au 6 juillet 1868. (Bull. Acad. Belg. Sér. II, xxvi.)	3
— Sur un aérolithe tombé à Namur dans la nuit du 5 au 6 juillet 1868; note complémentaire. (Ib. ib.)	,
— Les anomalies chez l'homme et chez les animaux. (Ib. S. II, xxx.)	,
— Les anomalies dans le règne végétal. (Ib. S. II, xxxii.)	,
BERENDT (G.). — Ueber die Sektion Jura der geologischen Karte von Preussen. (Schr. Phys.-ök. Ges. Königsberg, XII.)	11

- Ueber die interessanten Aufschlüsse einer Tiefbohrung, welche im vorigen Jahre an der Westküste Holsteins bei den Städtchen Heide stattgefunden hat und nur durch den Ausbruch des Krieges in einer Tiefe von 989 Fuss unterbrochen wurde. (Ib. ib.)
  - Ueber ein neues Erdharz. (Ib. ib.)
  - et HENSCHE (A.). — Bericht über die geognostischen Untersuchungen der Provinz Preussen. (Ib. ib.)
- BERGGREN (SVEN). — Iakttagelser öfver Mossornas könlösa fortplantning genom groddknoppar och med dem analoga bildningar. (Act. Univ. Lund. 1864.) 13
- Bidrag till Skandinaviens Bryologi. (Ib. 1865.)
- BERTHAUD. — Études géologiques et agricoles du Maconnais. (Ann. Sc. Phys. et Nat. Lyon, Sér. III, x.) 676
- BERTOLIO (A.). — Di un grasso fossile di Rio Janeiro. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. II.) 593
- BIANCONI (G.-G.). — Sugli studj paleontologici e geologici in Bologna, cenni storici. (Ib. IV.)
- VON BIPPEN (W.). — Rückblick auf die ethnographische Ausstellung vom 6-14 October 1872. (Abh. nat. Ver. Bremen, III.) 30
- BIRNBAUM. — Das Salzlagar zu Stassfurt. (Verh. naturw. Ver. Carlsruhe, V.) 12
- BLANKENHORN. — Die Krankheiten des Rebstocks. (Ib. ib.)
- BOCCARDO (G.). — Sur une pluie de substance jaunâtre à Gênes, dans la matinée du 14 février 1870. (Bull. Acad. Belg. Sér. II, xxix.) 3
- BONI (C.). — Calce idraulica. (Ann. Soc. Natur. Modena, VI.) 492
  - Deposito di Selci lavorate a Formigine presso Modena. (Ib. ib.)
- BONIZZI (P.). — Nuova scoperta fatta dal Sign. Don Antonio Ferretti, di una caverna contenente avanzi dell'età preistorica. (Ib. ib.)
- Relazione e Concluzioni sugli Scavi fatti nella Terramare del Montale, nel settembre 1871. (Ib. ib.)
- BORGGREVE (B.). — Ueber die Haide. Beobachtungen und Folgerungen. (Abh. naturw. Ver. Bremen, III.) 30
- Ueber die Einwirkung des Sturmes auf die Baumvegetation. (Ib. ib.)

DE BOSIS (Fr.). — I Minerali utili delle Marche, proposta di studii. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. III.)	593
— La Grotta degli Schiavi. (Ib. ib.)	»
BOYD (Th.). — Mr Darwin's Theory. (Entom. Weekl. Intell. IX.)	14
BRIART (A.). — Note concernant les observations de MM. Horion et Gosselet au sujet des travaux géologiques de MM. Cornet et Briart sur la meule de Bracquegnies. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxix.)	3
BRIART (A.) et CORNET (F.). — Notice sur la position stratigraphique des lits coquilliers dans le terrain houiller du Hainaut. (Ib. S. II, xxxiii.)	»
BUCHENAU (Fr.). — Bemerkungen über die Flora von Fürstenau. (Abh. nat. Ver. Bremen, III.)	30
— Zwei neue Juncus-Arten aus dem Himalaya und eine merkwürdige Bildungs-Abweichung im Blüthenstande der einen Art. (Ib. ib.)	»
— Empetrum nigrum L. und eine sibirische Ribes-Art auf Steingräbern. (Ib. ib.)	»
— Zum Gattungs-Character von Damasonium Mill. (Ib. ib.)	»
— Ueber einige von Liebmann in Mexico gesammelte Pflanzen. (Ib. ib.)	»
— Standorte einiger selteneren oder bemerkenswerthen Pflanzen der Gegend zwischen Bremerhaven und Bederkesa. (Ib. ib.)	»
— Vergiftung durch Semina ricini majoris. (Ib. ib.)	»
— Merkwürdige Monstrosität der Blüthe von Hieracium brachiatum Bart. (Ib. ib.)	»
— Eine aus Citrone und Apfelsine gemischte Frucht. (Ib. ib.)	»
— Ein neuer Bild Alexander von Humboldt's. (Ib. ib.)	»
BUCHHOLZ. — Erlebnisse der Mannschaft des Schiffes Hansa bei der zweiten deutschen Nordpolfahrt, nebst Bemerkungen über das Leben der Thiere im hohen Norden. (Schr. Phys.-ök. Ges. Königsb. XII.)	11
Candèze (E.). — Notice sur J. Théodore Lacordaire. (Ann. Acad. Belg. 1872.)	4
CANTANI (Arn.). — Sullo sviluppo della cosi' detta membrana secondaria della cellula vegetale e sulle sue varie modificazioni. (Att. Soc. It. Sc. nat. III.)	593
CANTONI (G.). — Risposta ad alcune objezioni state fatte ai suoi Nuovi principj di Fisiologia vegetale. (Ib. IV.)	»

CANTU (IGN.). — Cenni necrologici sul professore Gaetano Barzano. (Ib. II.)	
CAPPELLINI (G.). — Relazione sui metodi e norme stabilite dalla Giunta consultiva per la formazione della Carta geologica del Regno d'Italia. (Ib. III.)	,
CARUEL (T.). — Sul flore femmíneo degli Arum. (Ib. V.)	,
CASPARY (R.). — Ueber seine Untersuchungen in Betriff der Befruchtungsweise der einheimischen Arten von <i>Corydalis</i> . (Schr. Phys.-ök. Ges. Königsb. XII.)	11
— Mittheilungen über vom Blitz getroffene Bäume und Telegraphenstangen. (Ib. ib.)	,
— Orobanche pallidiflora W. et Gr. (Ib. ib.)	,
— Die Seealgen von Neukuhren an der samländischen Küste in Preussen nach Hensche's Sammlung. (Ib. ib.)	,
CAVALLERI (G.-M.). — Sulla densità delle varie parti costituenti il globo terrestre, e sulla varia potenza e disposizione della crosta terrestre. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. II.)	593
CHACORNAC. — Note sur les températures des sources jaillissant en talus escarpés dans le Jura. (Ann. Sc. phys. nat. Agr. Ind. Lyon, Sér. III, ix.)	676
CIOFALO (SAV.). — Notizie sopra alcuni avanzi preistorici rinvenuti nei dintorni di Termini-Imerese in Sicilia. (Ann. Soc. Nat. Modena, VI.)	492
Coemans (E.) et Morren (E.). — Rapports sur un travail de M. Alf. Wesmael relatif aux caractères du genre <i>Populus</i> . (Bull. Acad. Belg. S. II, xxiv.)	3
Coemans (E.) et Spring (A.). — Rapports sur un travail de M. J. Chalon relatif aux tiges ligneuses. (Ib. ib.)	,
— — Rapports sur la note de M. Kickx concernant l'organe reproducteur du <i>Psilotum triquetrum</i> Sw. (Ib. S. II, xxix.)	,
COPINEAU (CH.). — Clef dichotomique des Mousses, d'après Mérat. (Mém. Soc. Linn. Nord France, 1869-71.)	578
CORNALIA (EM.). — Sulla vita e sulle opere di Abramo Massalongo, cenni. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. II.)	593
CORNET (F.-L.) et BRIART (A.). — Sur l'âge des silex ouvrés de Spiennes. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxv.)	3
— — Notice sur les dépôts qui recouvrent le calcaire carbonifère à Soignies. (Ib. S. II, xxvii.)	,

COTTY (ERN.). — Description du Musée d'Histoire naturelle et du Jardin botanique et zoologique de Tours. (Mém. Soc. Linn. Nord France, 1869-71.)	578
CRAVERI (F.). — Terremoto a Bra. (Atti. Soc. It. Sc. nat. IV.)	573
— Terremoto sussultorio a Bra. (Ib. ib.)	»
Crépin (Fr.). — Primitiae Monographiae Rosarum. Matériaux pour servir à l'histoire des Roses. Fascicules I et II. — Gand, 1869-72, 2 br. in-8°.	690
— Florule des environs de Han-sur-Lesse.— Bruxelles, 1873, 1 br. in-8°.	752
Crépin (Fr.), GRAVET (F.) et DELOGNE (C.). — Catalogue de la Flore de Belgique, comprenant les Phanéro-games, les Cryptogames vasculaires, les Mousses et les Hépatiques.— Bruxelles, 1872, 1 br. in-8°.	691
DARWIN (Ch.). — De l'Origine des espèces par sélection naturelle, ou des lois de transformation des êtres organisés. Traduction de M <sup>me</sup> CLÉMENCE ROYER. 3 <sup>e</sup> édition. — Paris, 1870, 1 vol. in-8°.	721
DEBAT (L.). — Flore analytique des genres et espèces appartenant à l'ordre des Mousses, pour servir à leur détermination dans les départements du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme et de la Savoie. (Ann. Soc. Linn. Lyon, N. Sér. X.)	547
— Essai sur la constitution de la cellule végétale, d'après les travaux les plus récents. (Ib. N. S. XIV.)	»
— Essai sur la constitution de la matière et l'essence des forces dans l'ordre physique. (Ib. N. S. XVIII.)	»
DE KONINCK (LAUR.). — Notice sur F.-J. Cantraine. (Ann. Acad. Belg. 1869.)	4
DE KONINCK (LAUR.) et D'OMALIUS D'HALLOY (J.-J.). — Rapports sur la notice de M. G. Lambert relative à la découverte d'un gisement de phosphate de chaux au-dessous de Louvain. (Bull. Acad. Belg. S. II, XXIX.)	3
DE KONINCK (LUCIEN). — Notice sur une variété de Pyrophyllite. (Ib. S. II, xxvi.)	»
— Recherches sur les minéraux belges. (2 <sup>e</sup> notice.) (Ib. S. II, xxxii.)	»
DE KONINCK (LUC.) et DAVREUX (P.). — Recherches sur les minéraux belges. III <sup>e</sup> note. (Ib. S. II, xxxiii.)	»

DELOCRE. — Note sur l'expédition au Pôle Nord, projetée par M. Gustave Lambert, hydrographe français. (Ann. Sc. Phys. et Nat. Agr. Ind. Lyon, Sér. IV, 1.)	676
DEWALQUE (G.). — Découverte d'un bloc de cuivre natif à Viersalm. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxvii.)	3
— Discours sur la marche des sciences minérales en Belgique. (Ib. S. II, xxx.)	»
— Discours prononcé aux funérailles de M. A. Spring. (Ib. S. II, xxxiii.)	»
— Sur la présence du blé dans un caverne à ossements de la province de Namur. (Ib. S. II, xxxiv.)	»
DEWALQUE (G.) et DONNY (F.). — Rapports sur la 3 <sup>e</sup> note de MM. Luc. L. De Koninck et Davreux concernant les minéraux belges. (Ib. S. II, xxxiii.)	»
DOURS (A.). — Compte-rendu des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1869. Histoire naturelle. (Mém. Soc. Linn. Nord France, 1869-71.)	578
— Études minéralogiques. (Ib. ib.)	»
DUMORTIER (B.) et MORREN (Ed.). — Rapports sur le mémoire de M. Crépin, intitulé : Prodrome d'une monographie générale des Roses. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxxiv.)	3
DUMORTIER (Eug.). — Sur la couche géologique désignée sous le nom de bone-bed. (Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon. S. III, vii.)	676
— Note sur un nouveau gisement de couteaux en silex près d'Apt (Vaucluse). (Ib. ib.)	»
— La Vigne en Amérique. (Ib. S. III, xi.)	»
— Sur les pierres dites Ripe-mark, portant des traces des mouvements de la mer. (Ib. S. IV, iii.)	»
DUPONT (Ed.). — Les Temps préhistoriques en Belgique : L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse. 2 <sup>e</sup> édition. — Bruxelles, 1872, 1 vol. in-8°.	684
— Étude sur une caverne de la commune de Bouvignes. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxiii.)	3
— Découverte d'objets gravés et sculptés dans le Trou Magrite à Pont-à-Lesse. (Ib. S. II, xxiv.)	»
— Sur l'emploi probable de l'oligiste trouvé dans la couche de l'âge du renne dans la caverne de Chaleux. (Ib. ib.)	»

- Sur la succession des terrains quaternaires, d'après les modifications observées dans la taille du silex.  
(Ib. S. II, xxv.)
  - Étude sur les cavernes du bois de Foy, à Montaigle.  
(Ib. ib.)
  - Sur deux fragments d'objets appelés « bâtons de commandement », découverts dans la grotte de Goyet (province de Namur). (Ib. S. II, xxvii.)
  - Observations sur la constitution du calcaire carbonifère de la Belgique. (Ib. S. II, xxxi.)
  - Sur une nouvelle exploration des cavernes d'Engis.  
(Ib. S. II, xxxiii.)
- DUPREZ (F.). — Rapport sur la note de M. S. Meunier concernant la pierre météorique tombée à St-Denis-Westrem, le 7 juin 1855. (Ib. S. II, xxix.)
- DUPREZ (F.) et QUETELET (A.). — Rapports sur les notes de M. A. Perrey, relatives aux tremblements de terre ressentis en 1866 et 1867. (Ib. S. II, xxvi.)
- — Rapports sur les notes de M. Perrey concernant les tremblements de terre en 1868. (Ib. S. II, xxix.)
- EBRAY (Th.). — Sur la stratigraphie de l'arête jurassique de la Chassagne, et sur la présence de quelques étages non encore signalés entre Lyon et Villefranche.  
(Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon. S. III, ix.)
- Remarques sur l'Argile à jaspes du Département de la Loire. (Ib. S. III, x.)
- FAIVRE. — Recherches sur la marche de la sève, particulièrement dans le Mûrier. (Ib. S. III, ix.)
- Sur l'ovule et sa nature morphologique chez le *Primula sinensis*. (Ib. S. IV, iii.)
- Sur le latex. (Ib. ib.)
- FALSAN (A.). — Notice sur la géologie et la minéralogie du canton d'Hyères (Var.). (Ib. S. III, vii.)
- Notice sur des découvertes préhistoriques faites aux environs de Lyon. (Ib. S. III, x.)
- Appel aux amis des Sciences naturelles pour le tracé d'une Carte géologique du Terrain et des Blocs erratiques des environs de Lyon, du nord du Dauphiné, de la Dombes et du midi du Bugey, et pour la conservation des Blocs erratiques dans les mêmes régions. (Ib. S. IV, i.)
- FALSAN (ALB.) et LOCARD (ARN.). — Monographie géologique du Mont-Dor Lyonnais. (Ib. S. III, x et xi.)

FAYN (J.). — Lettre relative à un tremblement de terre ressenti à Theux. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxiii.)	3
FEISTMANTEL (OTTAKAR). — Ueber Fruchtstadien fossiler Pflanzen aus der böhmischen Steinkohlenformation. I Hälfte: Equisetaceæ und Filices. — Prague, 1872, 1 br. in-4°.	753
— Steinkohlenflora von Kralup in Böhmen. — Prague, 1871, 1 br. in-4°.	754
FOCKE (W.-O.). — Einige Bemerkungen über Wald und Haide. (Abh. nat. Ver. Bremen, III.)	30
— Ueber das Vorkommen von Lithium im Pflanzenreiche. (Ib. ib.)	»
— <i>Viola hirta</i> × <i>odorata</i> . (Ib. ib.)	»
— Moderne Kjökkenmoeddings. (Ib. ib.)	»
— Ueber ebene Schliffflächen an Geröllen ungeschichteter Gesteine. (Ib. ib.)	»
— Schweflige Säure als pilztötendes Mittel. (Ib. ib.)	»
— Beiträge zur Kenntniss der Flora der ostfriesischen Inseln. (Ib. ib.)	»
— Ueber die Vermehrung der Weiden. (Ib. ib.)	»
FOURNET (J.). — De l'état de la végétation près de Lyon, le 18 janvier 1863. (Ann. Sc. Phys. Agr. Ind. Lyon, S. III, vii.)	676
— Sur un bloc erratique à St-Genis-Laval. (Ib. ib.)	»
— Sur les dépôts houillers de la France centrale. (Ib. ib.)	»
— Observations sur la répartition des filons métallifères dans l'écorce du globe. (Ib. S. III, viii.)	»
— Aperçu sur les axes filoniers N.-O. qui traversent la France et les pays adjacents. (Ib. ib.)	»
— Analyse des travaux de M. Damour sur le zircon et le jade. (Ib. ib.)	»
— Sur un nouveau gisement de pegmatite dans le Languedoc. (Ib. ib.)	»
— Sur la grotte de la Balme. (Ib. ib.)	»
— Sur les marbres statuaires et cristallins anciens. (Ib. ib.)	»
— Note sur les roches sédimentaires silicifiées. (Ib. S. III, ix.)	»
— Sur le rôle des Corallinées dans les eaux de la mer. (Ib. S. III, x.)	»
— Quelques détails sur les minéraux de fer et de manganèse. (Ib. S. III, xi.)	»

— Aperçus au sujet de la nécessité et de la composition d'un Traité de Minéralogie élémentaire. (Ib. ib.)	»
— Sur la distinction entre le lehm jaune et le lehm rouge. (Ib. S. IV, 1.)	»
FOURREAU (JULES). — Catalogue des plantes qui croissent spontanément le long du cours du Rhône. (Ann. Soc. Linn. Lyon, N. S. XVI et XVII.)	547
FRESENIUS (R.). — Analyse der Victoria-Quelle in Bad-Ems. (Jahrb. Nass. Ver. f. Nat. XXV-XXVI.)	46
— Analyse der Römer-Quelle in Bad-Ems. (Ib. ib.)	»
FREYN (J.). — Beitrag zur Flora Ober-Ungarns. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
FUCKEL (L.). — Symbolæ mycologicæ. Beiträge zur Kenntniss der rheinischen Pilze. Nachtrag I. (Jahrb. Nass. Ver. f. Nat. XXV-XXVI.)	46
— Ein mycologischer Beobachtungsgarten. (Ib. ib.)	»
GASTALDI (BART.). — Cenni su alcune armi di pietra e di bronzo, trovate nell' Imolese, nelle marniere del Modenesi e del Parmigiano e nelle torbiere della Lombardia e del Piemonte. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. III.)	593
— Sugli elementi che compongono i conglomerati mioce-nici del Piemonte. (Ib. IV.)	»
GERVAIS (JULES). Notice sur l'abbé Madenis. (Ann. Soc. Linn. Lyon, N. S. XI.)	547
GERWIG (R.). — Das Erratische in der badischen Bodenseegegend. (Verh. nat. Ver. Carlsruhe, V.)	12
GIRARD (JULES). — De la Motilité des Conferves. (Mém. Soc. Linn. Nord France, 1869-71.)	578
GLUGE (TH.). — Une remarque sur l'admission d'une force vitale en physiologie. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxx.)	3
GLUGE (TH.), SCHWANN (TH.) et POELMAN (CH.). — Rapports sur le mémoire en réponse à la 4 <sup>e</sup> question : composition anatomique de l'œuf. (Ib. S. II, xxvi.)	»
GOBIN. — Note sur la taille des platanes des promenades publiques de Lyon. (Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon, Sér. III, ix.)	676
GONNARD (F.). — Minéralogie du Département du Puy-de-Dôme. (Ib. S. IV, ii.)	»
— Note sur une nouvelle Zéolithe du Puy de Marman (Puy-de-Dôme). (Ib. ib.)	»

— Note sur un échantillon de Panabase, trouvé au centre d'un tubercule globulaire d'Azurite de Chessy. (Ib. ib.)	
— Une excursion dans la Haute-Loire. Notice sur une concession de minerai de plomb. (Ib. S. IV, III.)	
GONTHIER (EDM.). — Note sur deux lambeaux du terrain crétacé dans la province de Namur. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxiii.)	3
GOSSELET (J.). — Sur le terrain nommé Système Ahrien par André Dumont. (Ib. S. II, xxvi.)	»
GOSSELET (J.) et MALAISE (C.). — Observations sur le terrain silurien de l'Ardenne. (Ib. ib.)	»
GRAFF. — Aperçu sur les mines d'argent, de plomb et de cuivre de Holzappel, dans le duché de Nassau. (Ann. Sc. Phys. et Nat. Agr. Ind. Lyon, Sér. III, ix.)	676
GRÜNHAGEN. — Ueber den Bau und die Funktion der Netzhaut. (Schr. Phys.-ök. Ges. Königsb. XII.)	11
HALLIER. — Ueber Pilze und Contagien. (Verh. naturw. Ver. Carlsruhe, V.)	12
HÉNON. — Sur le Pothos pertusa, nouvelle plante comestible de la famille des Aroïdées. (Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon, S. IV. III.)	676
HOFFMANN (H.). — Pflanzen-Missbildungen. (Abh. nat. Ver. Bremen, III.)	30
HORION (CH.) et GOSSELET (J.). — Observations au sujet des travaux géologiques de MM. Cornet et Briart sur la meule de Bracquegnies. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxix.)	3
HUSSON (ÉMILE). — Recherches sur l'action des silicates alcalins sur l'économie animale. (Ib. Sér. II, xxiv.)	»
IRMISCH (THILO). — Einige Bemerkungen über Aconitum Anthona. (Abh. nat. Ver. Bremen, III.)	30
JOANNON. — Sur l'Asclepias fruticosa. (Ann. Sc. Ph. Agr. Ind. Lyon, Sér. III, vii.)	676
— Sur un froment d'Algérie à barbe noire. (Ib. S. III, ix.)	»
JORDAN (ALEXIS). — Nouveau mémoire sur la question relative aux <i>Ægilops</i> triticoides et speltæformis. (Ann. Soc. Linn. Lyon, Nouv. S. IV.)	547
— Descriptions de quelques Tulipes nouvelles. (Ib. N. S. V.)	»

— Diagnoses d'espèces nouvelles ou méconnues pour servir de matériaux à une Flore de France réformée. (Ib. N. S. VII.)	
— Notice sur une nouvelle espèce pyrénéenne du genre Silene. (Ib. N. S. XII.)	
JURATZKA (J.). — Neue Standorte von Saxifraga Burseriana, Lycopodium complanatum und Equisetum variegatum in Niederösterreich. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
KICKX (J.-J.). — Note sur l'organe reproducteur du Psilotum triquetrum Sw. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxix.)	3
KNOP (Ad.). — Constitution der Feldspathe. (Verh. nat. Ver. Carlsruhe, V.)	12
— Die beiden Krystallformen der Kieselsäure. (Ib. ib.)	»
— Ueber die Bildungsweise von Granit und Gneus. (Ib. ib.)	»
KROSTA.— Ueber die geographischen Resultate der ersten deutschen Nordpolar-Expedition vom Jahre 1868. (Schr. Phys.-Œk. Ges. Königsberg, XII.)	11
LACORDAIRE (Th.). — Rapport présenté au nom du jury chargé de décerner le prix quinquennal des sciences naturelles (4 <sup>e</sup> période). (Bull. Ac. Belg. S. II, xxiv.)	3
LAMBERT (G.). — Découverte d'un gisement de phosphate de chaux au-dessous de la ville de Louvain. (Ib. S. II, xxix.)	»
LEFEBVRE (ALPH.). — Des Aquariums. Construction. Peuplement. Entretien. (Mém. Soc. Liun. Nord France, 1869-71.)	578
LOCARD. — Observations sur la lettre adressée à M. le Président de l'Académie des Sciences par M. J. Delbrück, relativement à la respiration pendant la nuit. (Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon, S. III, vii.)	676
LOIR. — Sur la respiration des végétaux exposés au soleil. (Ib. ib.)	»
LORTET. — Analyse de l'ouvrage de M. Dollfuss-Ausset : Matériaux pour servir à l'histoire des glaciers. (Ib. S. III, x.)	»
MAILLY (E.) et QUETELET (A.). — Rapports sur les notes de M. Perrey concernant les tremblements de terre ressentis en 1869. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxxii.)	3

MAILLY (E.), QUETELET (A.) et QUETELET (E.). — Rapports sur la note de M. Perrey concernant les tremblements de terre ressentis en 1870. (Ib. S. II, xxxv.)	»
MALAISE (C.). — Sur les rhizômes verticaux du Phragmites communis Trinius. (Ib. S. II, xxiv.)	»
— Roches usées avec cannelures de la vallée de la Grande-Geete. (Ib. S. II, xxvii.)	»
— Notice sur H. E. L. G. Coemans. (Ann. Acad. Belg. 1872.)	4
MALHERBE (R.). — De la présence de chlorures alcalins dans les eaux et les roches du bassin houiller de Liège. (Ib. S. II, xxviii.)	3
MALINOWSKI (J.). — Projet de l'établissement de comptoirs minéralogiques à Alais et dans les autres centres des exploitations houillères et métallurgiques. (Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon. S. IV, II.)	676
MANZI (MICH.-A.). — Cenno commemorativo sul socio Carlo Minola. (Att. Soc. It. Sc. nat. II.)	593
DE MARCHESETTI (C.). — Ein Ausflug auf die julischen Alpen. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
VON MARSCHALL (C.). — Zur Erklärung und näheren Bestimmung der Eiszeit. (Verh. nat. Ver. Carlsruhe, V.)	12
MELSENS (F.-H.-L.) et DONNY (Fr.). — Rapports sur la deuxième notice de M. Luc. De Koninck concernant les minéraux belges. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxxii.)	3
MEUNIER (St.). — Sur la pierre météorique tombée à St-Denis-Westrem, près de Gand, le 7 juin 1855. (Ib. S. II, xxix.)	»
MILSOM. — Sur le china-grass. (Ann. Sc. Phys. Agr. Ind. Lyon, S. IV, II.)	676
Morren (Ed.). — Contagion de la panachure (variegatio). (Bull. Ac. Belg. S. II, xxviii.)	3
— Introduction à l'étude de la nutrition des plantes. (Ib. S. II, xxxiv.)	»
— Éloge de Jean-Théodore Lacordaire. — Liège, 1873, 1 br. in-8°.	733
— Idem. (Mém. Soc. R. Sciences de Liège, Sér. II, III.)	445
DE MORTILLET (G.). — Sur les plus anciennes traces de l'homme dans les lacs et les tourbières de Lombardie. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. II.)	593

—	Carte des anciens glaciers du versant italien des Alpes. (Ib. III.)	d
—	Note sur le Crétacé et le Nummulitique des environs de Pistoja. (Ib. ib.)	d
<b>Mourlon (M.).</b> —	Esquisse géologique sur le Maroc. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxx.)	3
<b>Mulsant (E.).</b> —	Notice sur Thomas Dugas. (Ann. Soc. Linn. Lyon, N. S. IV.)	547
—	Notice sur Marc-Antoine Timeroy. (Ib. N. S. V.)	d
—	Notice sur J. J. N. A. Aunier. (Ib. N. S. VI.)	d
—	Notice sur Louis Hasse. (Ib. N. S. VII.)	d
—	Notice sur Antoine Lacène. (Ib. ib.)	d
<b>NAUMANN (C.-F.).</b> —	Om Missfoster. (Act. Univ. Lund. 1864.)	13
<b>NOGUÈS (A.-F.).</b> —	Sur le terrain à nummulites de la partie orientale de la chaîne des Pyrénées. (Ann. Sc. Phys. Agr. Ind. Lyon, S. III, VIII.)	676
—	Sur l'origine des Ophites. (Ib. ib.)	d
—	Ophites des Pyrénées. (Ib. S. III, IX.)	d
—	Sur les Ophites des Pyrénées, en réponse à une note de M. Leymerie sur le même sujet. (Ib. S. III, X.)	d
—	La Minéralogie et la Minéralurgie à l'Exposition universelle de Paris, en 1867. (Ib. S. IV, I.)	d
<b>NORDSTEDT (O.).</b> —	Några iaktagelser öfver Characeernas groning. (Act. Univ. Lund. 1865.)	13
<b>NYLANDER (C.-W.-G.).</b> —	Bidrag till känndomen om zirkonjord. (Ib. 1864.)	d
<b>d'OMALIUS d'HALLLOY (J.-J.).</b> —	Sur les forces vitales. (Bull. Ac. Belg. S. II, XXIX, XXX, XXXI et XXXII.)	3
—	Note sur les qualités de nos calcaires anciens employés comme pierre de construction. (Ib. S. II, XXXI.)	d
—	Note sur la formation des limons. (Ib. ib.)	d
—	Discours sur les forces naturelles. (Ib. S. II, XXXII.)	d
<b>d'OMALIUS d'HALLLOY (J.-J.), DE KONINCK (LAUR.) et MA-</b>	<b>LAISE (C.).</b> — Rapports sur la notice de MM. Cor-	
<b>laire et Briart relative aux silex ouvrés de Spiennes.</b>	<b>(Ib. S. II, XXV.)</b>	
<b>d'OMALIUS d'HALLLOY (J.-J.) et DEWALQUE (G.).</b> — Rapports sur un travail de M. E. Gonthier relatif au terrain crétacé de Namur. (Ib. S. II, XXIII.)		

- — Rapports sur une notice de MM. Gossplet et Malaise relative au terrain silurien de l'Ardenne. (Ib. S. II, xxv.)  
— — Rapports sur une note de M. Van Horen relative à la géologie des environs de Tirlemont. (Ib. ib.)  
— — Rapports sur une lettre de M. Gossplet concernant le terrain nommé système ahrien par Dumont. (Ib. S. II, xxvi.)  
— — Rapports sur la notice de MM. Cornet et Briart concernant les puits naturels du terrain houiller. (Ib. S. II, xxix.)  
— — Rapports sur la note de M. Van Horen concernant les puits naturels de la craie sénonienne du Brabant. (Ib. S. II, xxx.)  
— — Rapports sur le travail de M. Mourlon concernant la géologie du Maroc. (Ib. ib.)  
— — Rapports sur la note de MM. Briart et Cornet concernant la position stratigraphique des lits coquilliers dans le terrain houiller du Hainaut. (Ib. S. II, xxxiii.)  
— — Rapports sur le travail de MM. de Saporta et Marion : État de la végétation à l'époque des marnes heersiennes de Gelinden. (Ib. S. II, xxxv.)

- d'OMALIUS d'HALLLOY (J.-J.), DEWALQUE (G.) et DEKONINCK (L.). — Rapports sur la note de M. Malherbe intitulée : De la présence de chlorures alcalins dans les eaux et les roches du bassin houiller de Liège. (Ib. S. II, xxviii.)  
— — Rapports sur le mémoire en réponse à la 3<sup>e</sup> question, relative aux terrains primaires du Brabant. (Ib. ib.)  
— — Rapports sur les observations de MM. Horion et Gossplet au sujet des travaux géologiques de MM. Cornet et Briart sur la meule de Bracquegnies. (Ib. S. II, xxix.)  
— — Rapports sur le mémoire de concours relatif aux roches plutoniennes de la Belgique et de l'Ardenne française. (Ib. S. II, xxxiv.)  
d'OMALIUS d'HALLLOY (J.-J.), DEWALQUE (G.) et NYST (H.). — Rapports sur le mémoire de MM. Cornet et Briart concernant la craie blanche du Hainaut. (Ib. S. II, xxvi.)





— — Rapports sur la notice de MM. Cornet et Briart concernant les dépôts qui recouvrent le calcaire carbonifère de Soignies. (Ib. S. II, xxvii.)	
D'OMALIUS D'HALLOY (J.-J.) et VAN BENEDEN (P.-J.). — Rapports sur un travail de M. Ed. Dupont relatif à l'exploration d'une grotte des environs de Bouvignes. (Ib. S. II, xxiii.)	
— — Rapports sur une communication de M. Ed. Dupont relative aux cavernes du bois de Foy à Montaigle. (Ib. S. II, xxiv.)	
OMBONI (Giov.). — Sul terreno erratico della Lombardia. (Atti Soc. It. Sc. nat. II.)	593
— Gita geologica nei dintorni del Lago d'Iseo, fatta nei giorni 4 e 5 settembre 1860 dai Signori Mortillet, Cornalia, Stoppani, Villa Antonio e Omboni. (Ib. ib.)	
— Il Congresso dei Naturalisti Svizzeri in Lugano nel settembre 1860. Rapporto. (Ib. ib.)	
— I Ghiacciaj antichi e il terreno erratico di Lombardia. (Ib. III.)	
— Bibliografia. Gastaldi. Epoca glaciale miocenica. — Cantoni. Nuovi principj di Fisiologia vegetale. (Ib. ib.)	
PAGLIA (Enr.). — Sulle colline di terreno erratico intorno all'estremità meridionale del Lago di Garda. (Ib. II.)	
PANCERI (P.). — Del coloramento dell' albume d'uovo di Galina e dei Crittogrammi che crescono nelle uova. (Ib. ib.)	
PASSERINI (G.) et GIORGINI (G.). — Sull'acido carbonico emesso dalle piante. (Ib. V.)	
PAYOT (VENANCE). — Erpétologie, Malacologie et Paléontologie des environs du Mont-Blanc. (Ann. Sc. Phys. et Nat. Agr. Ind. Lyon, Sér. III, VIII.)	676
PERREY (Al.). — Documents sur les tremblements de terre et les phénomènes volcaniques dans l'archipel des Kourides et au Kamtschatka. (Ib. ib.)	
— Sur les tremblements de terre et les éruptions volcaniques dans l'archipel Hawaïen, en 1868. (Ib. S. IV, II.)	
PIRONA (G.-A.). — Sulle antiche Morene del Friuli. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. II.)	593
PLATZ. — Ueber die Geologie des Murgthals. (Verh. nat. Ver. Carlsruhe, V.)	12

- Erklärung der Gletscherbewegung. (Ib. ib.)
- POLONIO (A.-F.). — Osservazioni di Botanica diagnostica tratte dall' Erbario Gasparini esistente nell' Orto botanico di Pavia. (Att. Soc. It. Sc. nat. III.) 593
- Le Lenticelle, nei Nuovi principj di Fisiologia vegetale del Dottor Cantoni. (Ib. IV.) »
- PONCIN.— Sur une roche phosphatée découverte en Savoie. (Ann. Sc. Ph. Agr. Ind. Lyon, S. IV, 1.) 676
- REICHARDT (H.-W.). — Ueber das Vorkommen von Exobasidium Vaccinii Woronin und von Calyptospora Göppertiana Kühn in Oesterreich. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.) 41
- Eine neue Polystictus-Art von den Fidschi-Inseln. (Ib. ib.) »
- Ueber den Fundort von Heufleria alpina Awd. (Ib. ib.) »
- Ueber das Vorkommen des Endophyllum Sempervivi Lév. in Nieder-Oesterreich. (Ib. ib.) »
- Beitrag zur Flora des böhmisch-mährischen Mittelgebirges. (Ib. ib.) »
- RICCO (A.). — Sul modo di calcolare l'azione del calore sui vegetali. (Ann. Soc. Natur. Modena, VI.) 492
- RICHER. — Note sur le Jardin des Plantes d'Amiens. (Mém. Soc. Linn. Nord France, 1869-71.) 578
- Note sur l'origine des Rideaux. (Ib. ib.) »
- ROSTAFINSKI (J.). — Floræ Polonicae Prodromus. Uebersicht der bis jetzt im Königreiche Polen beobachteten Phanerogamen. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872 ) 41
- ROUSSELOT. — Note sur le reboisement dans Saône-et-Loire. (Ann. Sc. Phys. Agr. Ind. Lyon, S. III, x.) 676
- SANDÉEN (P.-Fr.). — Morphologiska iakttagelser öfver Bladknopparne hos några Polygonæ. (Act. Univ. Lund. 1864.) 13
- SAVA (R.). — Sulla originaria formazione delle acque oceaniche e sulla loro salsedine. (Atti Soc. It. Sc. nat. V.) 593
- SCHIEFFERDECKER (PAUL). — Der Begräbnissplatz bei Stangenwalde. (Schr. Phys.-Ök. Ges. Königsberg, XII.) 11
- Ueber die auf dem Begräbnissplatz in der Nähe von Stangenwalde auf der kurischen Nehrung gemachten Funde. (Ib. ib.) »

SCHULZER VON MÜGGENBURG (St.). — Stärke im Kürbissfleische. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
— Mykologische Beobachtungen. (Ib. ib.)	»
SCHWANN (Th.). — Réponse à l'interpellation de M. d'Omalius relative à la force vitale. (Bull. Ac. Belg. S. II, xxix.)	3
SCHWANN (Th.) et GLUGE (Th.). — Rapports sur « Recherches chimiques et physiologiques concernant l'action des silicates alcalins sur l'économie animale, par M. Husson. » (Ib. S. II, xxiv.)	*
<b>Scudder (S.-H.).</b> — Canons of Systematic Nomenclature for the higher groups. — New-Haven, 1872, 1 br. in-8°.	710
SELLA (Q.). — Sul modo di fare la Carta geologica del regno d'Italia. (Att. Soc. Ital. Sc. nat. IV.)	593
SENONER (Ad.). — Catalogo delle Meteoriti esistenti nell' I. R. Gabinetto mineralogico di Vienna. (Ib. III.)	»
SERGENT (Ern.). — Sulla densità della materia nell' interno del globo e sulla potenza della crosta terrestre, osser- vazioni. (Ib. II.)	*
SEYDLER (F.). — Bericht über die botanische Untersuchung des Kreises Heilsberg und eines Theils der Umgegend von Wormditt in der Zeit vom 29 Juli bis 25 Au- gust 1871. (Schr. Phys.-Ek. Ges. Königsb. XII.)	11
<b>Sichel (J.).</b> — Considérations zoologiques sur la détermina- tion de l'espèce et sur la fixation des limites entre elle et la variété, tirées principalement de l'étude de l'ordre des Insectes hyménoptères. (Mém. Soc. R. Sc. Liége, S. II, III.)	445
SPRING (A.). — Notice sur Ch.-F.-Ph. von Martius. (Ann. Acad. Belg. 1871.)	4
— Discours sur la périodicité physiologique. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxvi.)	3
STAS (J.-S.) et d'OMALIUS D'HALLOY (J.-J.). — Rapports sur la notice de M. Lucien De Koninck concernant une variété de pyrophyllite. (Ib. ib.)	*
STENGEL (A.). — Darwin's Schöpfungstheorie und die land- wirthschaftliche Thierzucht. (Verh. naturw. Ver. Carlsruhe, V.)	12

STOPPANI (Ant.). — Sulle condizioni generali degli Strati ad Avicula contorta, sulla loro speciale costituzione in Lombardia e sulla costituzione definitiva del piano infraliasico. (Att. Soc. It. Sc. nat. III.)	593
— Nuove osservazioni sull' Infraciaso. (Ib. IV.)	"
— Sulla Carta geologica dei dintorni del Monte Bianco, pubblicata dal Prof. A. Favre. (Ib. V.)	"
— Sulla concordanza geologica tra i due versanti delle Alpi, dedotta dagli studj dell' Infraciaso sul versante N. O. (Ib. ib.)	"
STROBL (G.). — Aus der Frühlings-Flora und Fauna Illyriens. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
SUNDERMANN (F.). — Verirrte Meerstrandskiefern. (Abh. nat. Ver. Bremen, III.)	30
Thielens (Arm.). — Voyage botanique et paléontologique en Eifel, ou rapport sur les excursions scientifiques de la Société Royale de Botanique de Belgique, suivie de quelques notes malacologiques. — Bruxelles, 1873, 1 br. in-8°.	748
— Les Orchidées de la Belgique et du grand-duché de Luxembourg. — Gand, 1873, 1 br. in-8°.	783
TISSERANT (E.). — Sur l'utilité de plusieurs plantes de la famille des Asclépiadées. (Ann. Sc. Phys. et Nat. Agr. Ind. Lyon, S. III, vii.)	676
— Sur une découverte de M. Thury relative à la loi de production des sexes chez les plantes, les animaux et l'homme. (Ib. ib.)	"
TORELL (O.). — Om de Geologiska forskningarne i Norge. (Acta Univ. Lundensis, 1865.)	13
Van Beneden (Edouard.). — Rapport sommaire sur les résultats d'un voyage au Brésil et à la Plata. (Bull. Acad. Belg. S. II, xxxv.)	3
VAN BENEDEN (P.-J.). — Le commensalisme dans le règne animal. (Ib. S. II, xxviii.)	"
— Sur le commensalisme dans le règne animal; note supplémentaire. (Ib. S. II, xxix.)	"
— Les Cétacés, leurs commensaux et leurs parasites. (Ib. ib.)	"
— Communication sur les Chauves-souris de Belgique et leurs parasites. (Ib. S. II, xxxiii.)	"
VAN BENEDEN (P.-J.) et Coemans (E.). — Un insecte et un gastéropode pulmoné du terrain houiller. (Ib. S. II, xxiii.)	"

VAN HOREN (F.). — Note sur quelques points relatifs à la géologie des environs de Tirlemont. (Ib. S. II, xxv.)	»
— Sur l'existence de puits naturels dans la craie sénienne du Brabant. (Ib. S. II, xxx.)	»
VERRIER. — État des blés d'automne de l'École de la Saulsaie, semés le 29 septembre 1863 et examinés fin mars 1864. (Ann. Sc. Phys. Agr. Ind. Lyon, S. III, VIII.)	676
VION (R.). — Discours sur l'organisation des travaux de la section de Géologie pour 1869. (Mém. Soc. Linn. Nord France, 1869-71.)	578
WAHLGREN (FR.). — Om den Zoologiska Institutionen vid Lunds Universitet. (Act. Univ. Lund. 1865.)	13
Wesmael (C.). — Rapport du 24 août 1840 sur une excursion aux dunes du littoral. (Ann. Soc. Ent. Belg. XV.)	1
WILLERMOZ. — Sur le Sida mollis ou China-grass. (Ann. Sc. Agr. Ind. Lyon, Sér. IV, II.)	676
— Sur le Galega officinalis. (Ib. ib.)	»
WOŁOSZCZAK (EUST.). — Zur Flora Nieder-Oesterreichs, insbesondere des sudöstlichen Schiefergebietes. (Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, 1872.)	41
ZADDACH. — Ueber die neueren Untersuchungen grosser Meerestiefen. (Schr. Phys.-Ök. Ges. Königsberg. XII.)	11
ANONYME. — Bericht über die neunte Versammlung des preussischen botanischen Vereins zu Königsberg am 30 mai 1871. (Ib. ib.)	,
— Idem über die zehnte Versammlung zu Insterburg am 1 Oktober 1871. (Ib. ib.)	,
— Reglamento del Ateneo propagador de las Ciencias naturales. — Madrid, 1872, 1 br. in-8°.	739
— Statuten des Naturwissenschaftlichen Vereines für Sachsen und Thüringen in Halle. — Halle, 1873, 1 br. in-8°.	773
— Mitglieder des Naturwissenschaftlichen Vereines für Sachsen und Thüringen in Halle. 1848-1873. — 1 br. in-8°.	774
— (T. C.). — Bibliografia botanica. Alph. de Candolle. Étude sur l'espèce, à l'occasion d'une Révision de la famille des Cupulifères. (Atti Soc. Ital. Sc. nat. V.)	593



LISTE DES MEMBRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

26 DÉCEMBRE 1878.

---

Les noms précédés d'un astérisque (\*) sont ceux des membres fondateurs.

Les noms en caractères gras sont ceux des membres à vie

**Membres effectifs.**

MM.

- Abeille de Perrin** (Elzéar), membre de la Société entomologique de France, rue Grignan, 7, à Marseille. — Coléoptères d'Europe.
- BAR** (Constant), propriétaire à Cayenne (Guyane française). — Entomologie générale, Lépidoptères.
- BECKER** (Léon), artiste-peintre, rue Godecharles, 28, à Ixelles. — Arachnides.
- BELLIER de la CHAVIGNERIE**, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, des Sociétés entomologiques de Berlin, de Stettin, de France, d'Italie, etc., rue St-Louis, 35, à Évreux (Eure). — Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.
- BLACKBURN** (Révér. Th.), chapelain de l'évêque, à Honolulu (îles Hawaii). — Coléoptères.
- Bolívar y Urrutia** (Ignacio), membre de diverses Sociétés savantes, Calle de Atocha, 24, à Madrid. — Coléoptères et Orthoptères d'Europe.
- BOMMER** (J.-E.), professeur à l'Université de Bruxelles, conservateur au Jardin botanique de l'État, membre de diverses Sociétés savantes, rue de la Chancellerie, 18, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- BONAERT** (Baron Raoul), rue Marie-Thérèse, 85, à Bruxelles. — Coléoptères.
- BONVOLOIR** (V<sup>e</sup> Henri de), membre des Sociétés entomologiques de France, Londres, Berlin, Stettin, Vienne, Lyon et Suisse, rue de l'Université, 15, à Paris. — Coléoptères.
- BOUILLON** (Auguste), maître de gymnastique à l'Athénée Royal, rue Bréderode, 13, à Bruxelles. — Coléoptères.
- BOURDON** (Jules), docteur en sciences naturelles, place Saint-Pierre, 15, à Liège. — Coléoptères.
- BOURGEOIS** (Jules), rue Saint-Maur, 2, à Rouen. — Coléoptères d'Europe, Malacodermes exotiques.

- BRONNIART (Ch.), membre de diverses Sociétés savantes, au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris. — Insectes fossiles.
- BROUN (Thomas), capitaine, à Auckland (Nouvelle-Zélande). — Entomologie générale.
- CANDÈZE (E.), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Glain Iez-Liège. — Entomologie générale, Coléoptères (Élatérides, Lamellicornes et Longicornes).
- CAPRONNIER (J.-B.), artiste-peintre, membre de la Société entomologique de France, rue Rogier, 251, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.
- CARVALHO-MONTEIRO (Antonio-Augusto de), docteur en droit et en sciences naturelles, rua do Alecrim, 72 (Largo do Barao de Quintella) à Lisbonne. — Lépidoptères.
- CHAPUIS (F.), docteur en médecine, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., rue du Palais, 24, à Verviers. — Coléoptères.
- CHARLIER (Eugène), docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liège. — Entomologie générale, Lépidoptères, Coléoptères.
- CHAUDOIR (Baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, en Volhynie (Russie), ou chez M. Sallé, rue Guy de la Brosse, 13, à Paris. — Coléoptères (Carabiques).
- CHEVROLAT (Auguste), membre de la Société entomologique de France, rue Fontaine-Saint-Georges, 25, à Paris. — Coléoptères.
- CLAVAREAU (Camille), notaire, à Waret-la-Chaussée, province de Namur. — Lépidoptères de Belgique.
- CLEMM (Frédéric), libraire, rue de l'Université, 24, à Gand. — Entomologie générale.
- \*COLBEAU (Jules), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue d'Orléans, 41, à Ixelles lez-Bruxelles. — Coléoptères en général, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères de Belgique.
- COSTA (Achille), directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, membre de diverses Sociétés savantes, à Naples. — Entomologie générale.
- CRAVEN (Alfred), membre de diverses Sociétés scientifiques belges et anglaises, Brookfield House, à Folkestone, comté de Kent (Angleterre). — Entomologie générale, Crustacés.
- CRÉPIN (François), directeur du Jardin botanique de l'État, secrétaire général de la Société royale de Botanique, membre de l'Académie royale de Belgique, rue de l'Esplanade, 8, à Bruxelles. — Entomologie générale.
- CRICK (Ch.), docteur en médecine, à Thuillies (Hainaut). — Entomologie générale, Coléoptères.
- DE LAFONTAINE (Alfred), rue Joseph II, 37, à Bruxelles. — Aptères.
- \*DE LAFONTAINE (Jules), conservateur des collections de l'Université, à Gand. — Coléoptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères.
- DELAMAIN (Henri), membre de la Société entomologique de France, à Jarnac (département de la Charente). — Lépidoptères d'Europe.

- DEMONT (Jules), rue Neuve, 25, à Namur. — Entomologie générale, Lépidoptères et Coléoptères.
- \*DEMOULIN (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée de Mons, membre de la Société entomologique de France, rue de Nimy, 46, à Mons. — Hyménoptères et Diptères.
- DEPUISSET, naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue des Saints-Pères, 47, à Paris. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- DES BROCHERS DES LOGES (J.), membre de la Société entomologique de France, à Vitry-aux-Loges (Loiret). — Coléoptères européens, Curculionides européens et exotiques.
- DESPRET (Félix-Léon), rue du Bouchain, à Ath. — Entomologie générale.
- DEYROLLE (Emile), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Entomologie générale.
- DEYROLLE (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France, faubourg Saint-Honoré, 191, à Paris. — Coléoptères, Lépidoptères exotiques.
- DIETZ (François), rue Van Bloer, 8, à Anvers. — Coléoptères.
- DONCKIER DE DONCEEL (Ch.), rentier, rue Mandeville, 134, à Liège. — Lépidoptères.
- DONCKIER DE DONCEEL (Henri), aide-préparateur au Musée royal d'Histoire naturelle, membre de la Société royale de Botanique et de la Société belge de Microscopie. — Entomologie générale, Hémiptères épizoïques.
- DUBOIS (Alphonse), docteur en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, à Bruxelles. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- DUFOUR (Arthur), joaillier, rue Royale, 72, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- DUGÈS (Eugène), docteur en médecine, à Guanajuato, Mexique. — Coléoptères.
- DUPONT (E.), directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, au Musée d'Histoire naturelle à Bruxelles. — Entomologie générale.
- DU PRÉ (Gaston), docteur en médecine, rue Duquesnoy, 13, à Bruxelles. — Coléoptères.
- EMICH (Gustave d'), secrétaire-adjoint au Ministère royal hongrois du commerce, chevalier de plusieurs ordres et membre de plusieurs Sociétés savantes, à Pest (Hongrie). — Coléoptères.
- EVERTS (Écuyer E.-J.-G.), docteur en philosophie, professeur à l'Ecole moyenne, Huigensstraat, 11, à La Haye. — Coléoptères.
- \*FOLOGNE (Égide), architecte, membre de la Société malacologique de Belgique, rue de Namur, 42, à Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe.
- \*FONDU (Nicolas), contrôleur des contributions directes et accises, hôtel de la Toison d'or, à Leuze (Hainaut). — Lépidoptères.
- FONTAINE (César), membre de la Société royale de Botanique de Belgique, à Papiennes, canton de Lessines (Hainaut). — Lépidoptères et Coléoptères.
- FRÉDÉRIC (Victor), rue Royale, 27a, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- FUISSEAUX (Georges de), étudiant, rue Blanche, 20, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Coléoptères.
- FUISSEAUX (Henri de), étudiant, rue Blanche, 20, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Coléoptères.
- FURUHJELM (Victor de), étudiant, rue du Cadran, 25 à Saint-Josse-ten-Noode. — Coléoptères

- GILNICKI (Henri), naturaliste, rue de la Monnaie, 23, à Paris. — Coléoptères.
- GIRARD (Maurice), docteur en sciences naturelles, professeur de sciences physiques et naturelles au Collège Rollin, membre de la Société entomologique de France, du Conseil de la Société zoologique d'Acclimatation, etc., rue Thénard, 9, à Paris. — Entomologie générale, anatomie, physiologie, insectes nuisibles et utiles, sériculture.
- GIRON (Alfred), conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, rue Goffart, 46, à Ixelles. — Lépidoptères.
- GOBERT (Émile), docteur, à Mont-de-Marsan, département des Landes (France). — Diptères, Coléoptères.
- GONZALO Y GOYA (Angel), professeur d'histoire naturelle, Correria, 27, Vitoria (Espagne). — Entomologie générale.
- GOUTTIER (H.), notaire, à Braine-l'Alleud (Brabant). — Lépidoptères.
- Grenier (A.-D.), membre de la Société entomologique de France, rue de Vaugirard, 55, à Paris. — Coléoptères de France.
- HENNUY (Léon), à Dinant. — Coléoptères.
- HEUSCH DE LA ZANGRYE (Baron Oscar de), à Fauquemont (Limbourg néerlandais). — Coléoptères.
- HEYLAERTS (F.-J.-M. fils), docteur en médecine, membre de la Société entomologique néerlandaise, Sint-Jans' straat, A-503, à Bréda (Brabant néerlandais). — Lépidoptères, Coléoptères.
- HORVATH (Geyza de), docteur en médecine, membre de diverses Sociétés savantes, à Varanno (Zemplin) Hongrie. — Coléoptères et Hémiptères.
- JACOBS (J.-Ch.), docteur en médecine, rue des Ursulines, 28, à Bruxelles. — Hyménoptères, Diptères, Coléoptères.
- JEKEL (Henri), naturaliste, membre de la Société entomologique de France; cabinet entomologique, rue Letort, 2, (18<sup>e</sup> arrond.) à Paris. — Coléoptères européens et exotiques (Curculionides).
- KATTER (F.), professeur au lycée, membre correspondant de la Soc. des Sciences naturelles de Wetteravia, membre des Sociétés entomologiques de Berlin, Stettin, Silésie et Suisse, à Putbus (Ile de Rugen, Prusse). — Coléoptères, Lépidoptères.
- KOCH (Carl-Ludwig), docteur en médecine, Strasse nach Wohrd, 3, à Nuremberg (Bavière). — Arachnides.
- KOKOUYEW (N.), libraire, à Jaroslavl (Russie). — Coléoptères.
- LACERDA (Antonio de), consul de Belgique à Bahia, Brésil. — Coléoptères.
- LALLEMAND (Amédée), candidat notaire, rue Berckmans, 42, à Saint-Gilles lez-Bruxelles. — Lépidoptères.
- LAMARCHE (Oscar), industriel, membre de la Société royale de Botanique, rue Louvrex, 70, à Liège. — Lépidoptères (spécialement les Papilionides).
- LAMBRICHS (Edmond), artiste-peintre, rue Kessels, 66, à Schaerbeek. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- LANGE (Charles-Jules), chevalier de l'ordre de François-Joseph, secrétaire de chancellerie de la Légation Imp. et Roy. d'Autriche-Hongrie, à Athènes. — Coléoptères.
- LANSBERGE (G. van), gouverneur général des Indes Néerlandaises, membre de diverses Sociétés savantes, à Batavia. — Coléoptères, spécialement Lamelli-cornes.

- LARRINUA Y AZCONA (Angel de), licencié en droit, à Vergara (Guipuzcoa, Espagne).  
— Coléoptères.
- LE BRUN (Marcel), membre de la Société entomologique de France, rue Grand-Cloître St-Pierre, 28, à Troyes (Dép. de l'Aube). — Coléoptères.
- LECATTE (Louis), rue Névraultmont, 57, à Saint-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.
- LE COMTE (Théophile), membre de la Société malacologique de Belgique et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Ghislenghien (Hainaut). — Entomologie générale, Lépidoptères.
- LEE (Leslie-Alexander), professeur au Bowdoin College, à Brunswick (Maine, États-Unis). — Entomologie générale.
- LEFEVRE (Edouard), membre de la Société entomologique de France, rue du Bac, 112, à Paris. — Coléoptères, spécialement Clytrides.
- LEMONNIER (Alfred), rue des Quatre Fils Aymond, à Mons. — Lépidoptères.
- LETHIERRY (Lucien), membre de la Société entomologique de France, rue Blanche, 16, à Saint-Maurice lez-Lille. — Coléoptères et Hémiptères.
- LIAGRE (Charles), médecin de bataillon au régiment des carabiniers, rue d'Egypte, 46, à Malines. — Entomologie générale, Lépidoptères.
- LICHENSTEIN (Jules), membre de la Société entomologique de France, membre correspondant de l'Académie des sciences de Madrid, à La Lironde, près Montpellier (Hérault). — Entomologie générale et appliquée, Hyménoptères.
- LILLEY (Ch.-E.), Court House, à Gravesend, comté de Kent (Angleterre). — Coléoptères.
- LINTNER (J. A.), conservateur au Museum d'histoire naturelle de l'État de New-York, à Albany (États-Unis). — Lépidoptères.
- LOOZ-CORSWAREM (Prince Guillaume de), au château d'Alin, près Huy. — Lépidoptères.
- MABILLE (Paul), professeur au Lycée de Vanves, membre de la Société entomologique de France, rue Cochin, 5, à Paris. — Lépidoptères.
- MAC LACHLAN (Robert), F. R. et L. S., Limes Grove, 39, Lewisham, S. E. London. — Névroptères.
- MAURISSEN (A.-H.), membre de la Société entomologique néerlandaise, rue de Tongres, à Maestricht. — Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.
- MAVROCORDATO (Alexandre), rue de l'Académie, à Athènes. — Coléoptères.
- MAZARREDO (Carlos de), ingénieur forestier, à Bilbao (Espagne). — Entomologie générale.
- MÉLISE (Louis), employé au Ministère de l'instruction publique, rue du Président, 24, à Ixelles. — Coléoptères.
- MÉLOT (Albert), étudiant, chaussée de Charleroi, 12, à StGilles lez-Bruxelles. — Coléoptères.
- MERTENS (Albert), contrôleur à l'Administration des chemins de fer de l'État, rue Marie de Bourgogne, 32, à Bruxelles. — Coléoptères.
- MICHELET (Gustave), ingénieur, membre de la Société belge de Microscopie, rue Pascale, 6, à Bruxelles. — Entomologie générale.
- MIEDEL (Joseph), membre de la Société entomologique de France, rue des Prébendiers, 6, à Liège. — Coléoptères.
- MIOT (Henri), substitut du procureur de la République, à Semur (Côte-d'Or). — Entomologie appliquée, insectes utiles et nuisibles.

- MNISZECH (Comte de), membre de la Société entomologique de France, rue Balzac, 22, à Paris. — Coléoptères.
- MOERENHOUT (Victor), rue des Images, à Anvers. — Lépidoptères.
- MORI (Alfred), rue Belliard, 83, à Bruxelles. — Lépidoptères.
- MORREN (Edouard), professeur de botanique à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs Sociétés savantes, quai de la Boverie, 4, à Liège. — Entomologie générale.
- \*MORS (Louis), ingénieur civil, membre de la Société entomologique de France, rue Solferino, 4, à Paris. — Coléoptères et Lépidoptères.
- MOURLON (Michel), docteur agrégé à la faculté des sciences de l'Université de Bruxelles, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue de Trèves, 24, à Ixelles. — Entomologie générale.
- NILIS, docteur en médecine, médecin-adjoint à l'Hôpital militaire, à Bruges. — Entomologie générale.
- OBERTHUR (Ch.), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (département d'Ille-et-Vilaine, France). — Lépidoptères.
- ODIER (James), banquier, rue de la Cité, 24, à Genève. — Coléoptères.
- OLIVEIRA (Manuel Francisco d'), docteur en médecine, rua do Rosario, 23, à Rio de Janeiro. — Entomologie générale.
- OLIVIER (Ernest), membre de la Société entomologique de France, rue du Clos, 25, à Besançon (Doubs). — Coléoptères.
- PAULINO DE OLIVEIRA (Manoël), membre de la Société entomol. de France, etc., professeur à l'Université de Coïmbre (Portugal). — Coléoptères et Lépidoptères.
- PESCATORE (Gustave), docteur en droit, référendaire de justice et privat-docent à l'Université de Marburg (Allemagne). — Lépidoptères.
- \*PETEAU (Antoine), rue Royale, 173, à Saint-Josse-ten-Noode. — Lépidoptères.
- PICHARDO (Gabriel), médecin-chirurgien, membre de la Société espagnole d'histoire naturelle, de l'Académie médico-chirurgicale de Madrid et de la Société Anthropologique de l'Île de Cuba, Calle Oreilly, 34, à la Havane. — Entomologie générale.
- PIERRET (Émile), rue du Progrès, 130, à Schaerbeek. — Hémiptères.
- PLATEAU (Félix), docteur en sciences naturelles et en sciences zoologiques, professeur de zoologie à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, rue du Casino, 15, à Gand. — Entomologie générale, anatomie et physiologie; Crustacés; Myriapodes.
- PREUDHOMME DE BORRE (Alfred), membre de plusieurs Sociétés savantes, conservateur-secrétaires du Musée royal d'histoire naturelle, boulevard du Régent, 21, à Bruxelles. — Entomologie générale; géographie entomologique; Coléoptères, spécialement les Hétéromères et les Hydrocanthares.
- PULS (Jacques), membre des Sociétés entomologiques de France, de Berlin, etc., pharmacien, place de la Calandre, 6, à Gand. — Diptères, Hyménoptères.
- PURVES (J.-C.), membre de plusieurs Sociétés savantes, Panmure Place, 16, à Édimbourg. — Entomologie générale.
- PUTZEYS (J.), secrétaire général du Ministère de la Justice, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Trône, 82, à Ixelles. — Coléoptères (Carabiques).
- QUAEDVLIET (Louis), propriétaire à Visé (Liège). — Lépidoptères européens et exotiques.

- RAGUSA (Enrico), membre de la Société entomologique italienne, etc., Albergo Trinacria, à Palerme. — Coléoptères.
- REIBER (Ferdinand), faubourg de Saverne, 8, à Strasbourg. — Hémiptères.
- RILEY (C.-V.), président de la Commission Entomologique des États-Unis, au Département de l'Agriculture, à Washington. — Entomologie générale et appliquée.
- ROELOFS (W.), artiste-peintre, chaussée de Haecht, 218, à Schaerbeek. — Coléoptères (Curculionides).
- ROYER (Ch.), membre de la Société entomologique de France, à Langres (Haute-Marne). — Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.
- SAUNDERS (Sir Sidney Smith), membre de la Société entomologique de Londres, etc., Gatestone, Central Hill, Upper Norwood, SE. Londres. — Entomologie générale.
- SAUVEUR (Jules), secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique, rue de la Loi, 206, à Bruxelles. — Faune entomologique de Belgique.
- SCHUSTER (Ad.), Herrngasse, à Cobourg (Saxe-Cobourg). — Lépidoptères.
- SÉDILLOT (Maurice), avocat, membre de la Société entomologique de France, rue de l'Odéon, 20, à Paris. — Coléoptères.
- SÉLYS-LONGCHAMPS (Baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres Académies et Sociétés savantes, boulevard de la Sauvenière, 34, à Liège. — Névroptères (principalement Odonates) et Lépidoptères d'Europe.
- SEOANE (Victor-Lopez), membre des Sociétés entomologiques de France, Berlin, et Stettin, zoologique-botanique de Vienne, géologique de France, etc., ancien professeur d'histoire naturelle, avocat, médecin et naturaliste, à La Coruna (Espagne). — Coléoptères.
- SHARP (David), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Thornhill (Dumfrieshire, Écosse). — Coléoptères.
- SIMON (Eugène), docteur en médecine, membre de la Société entomologique de France, avenue des Gobelins, 7, à Paris. — Entom. générale, Arachnides.
- SIMSON (Auguste), à Brighton (Tasmanie). — Coléoptères.
- STAUDINGER (Dr Otto), Diana-Bad, à Dresde (Saxe). — Lépidoptères d'Europe.
- STEVENS (Agap.), artiste-peintre, rue de Forest, 28, à Uccle, près de Bruxelles. — Lépidoptères.
- TEIRLINCK (J.), professeur à l'École normale, rue des Quatre-Vents, 74, à Molenbeek-Saint-Jean. — Entomologie générale.
- THIBAULT (chevalier Edouard de), place Dailly, 43, à Schaerbeek. — Lépidoptères d'Europe.
- THIROT (Édouard), chef de bureau à l'administration communale de Schaerbeek, rue de la Station, 451, à Jette-Saint-Pierre (Brabant). — Lépidoptères et Coléoptères.
- THIROUX (Eugène), membre de la Société royale Linnéenne, boulevard de la Senne, 71, à Bruxelles. — Insectes nuisibles ou utiles à la culture.
- THOMAS (Es), ingénieur civil, rue du Progrès, 42, à Saint-Josse-ten-Noode. — Entomologie générale.
- THYES (Eugène), contrôleur des contributions directes et accises, rue Goffart, 24, à Ixelles. — Lépidoptères.
- TOURNIER (Henri), membre de la Société entomologique de France, Villa Tournier, à Peney, près Genève. — Coléoptères.

- TROOSTEMBERGH (Max de), place Saint-Jacques, 22, à Louvain. — Coléoptères.
- VALLETTE (René), avocat, membre de la Société entomologique de France, rue des Carmes, 4, à Poitiers (Vienne). — Coléoptères et Lépidoptères.
- VAN BEMMEL (Charles), étudiant, rue Saint-Lazare, 25, à Saint-Josse-ten-Noode. — Entomologie générale.
- VAN BENEDEN (Édouard), docteur en sciences naturelles, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liège, rue Louvrex, 90, à Liège. — Entomologie générale, biologie, embryogénie, Crustacés et Annélides.
- VANDEN BERGHE (Emile), directeur de la Société coopérative, à Roulers. — Lépidoptères; Entomologie appliquée à l'agriculture.
- VAN NEROM (Prosper), étudiant, rue Saint-Guidon, à Anderlecht. — Coléoptères.
- VAN SEGVELT (Edmond), pharmacien, membre de la Société royale de Botanique, rue du Serment, 11, à Malines. — Entomologie générale; mœurs des insectes.
- VAN TRICHT (Rév. P. Victor), professeur de sciences naturelles au Collège de la Paix, à Namur. — Entomologie générale.
- VERDIANI-BANDI (Luigi), membre des Sociétés entomologiques d'Italie et de France, Via Ricasoli, 52, à Sienne (Italie). — Coléoptères.
- WEINMANN (Rodolphe), industriel, chaussée de Mons, 294, à Cureghem lez-Bruxelles. — Lépidoptères d'Europe, Lycénides européens et exotiques.
- WEYERS (Joseph-Léopold), membre des Sociétés entomologiques de France, de Suisse, de Stettin, de la Société malacologique de Belgique, etc., boulevard Central, 26, à Bruxelles. — Coléoptères (Buprestides).

#### Membres honoraires.

MM.

- BOISDUVAL, docteur en médecine, membre des Sociétés botanique de France, entomologique de France, et centrale d'horticulture de Paris, etc., à Ticheville, par Vimoutiers (Orne).
- DOHRN (C.-A.), président de la Société entomologique de Stettin, etc., à Stettin (Prusse).
- FAIRMAIRE (Léon), membre des Sociétés entomologiques de France, de Stettin et de Berlin, d'histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, zoologique et botanique de Vienne, et royale d'Édimbourg, licencié en droit, directeur de l'Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40, à Paris.
- HAGEN (Herman-Auguste), docteur, à l'Université de Cambridge, État de Massachusetts (États-Unis de l'Amérique du Nord).
- HAROLD (baron Edgar von), conservateur des collections de coléoptères du Musée royal de Berlin, membre de diverses Sociétés savantes, Wilhelmstrasse, 134-2, à Berlin.
- KRAATZ (G.), président de la Société entomologique de Berlin, docteur en philosophie, etc., Linkstrasse, 28, W, à Berlin.
- LE CONTE (John-L.), docteur en médecine, Spruce street, 4625, à Philadelphie (Pensylvanie, États-Unis).
- MILLIÈRE (Pierre), membre de la Société entomologique de France, Villa des Phalènes, à Cannes (Alpes-Maritimes).
- MULSANT (Etienne), président de la Société linnéenne de et à Lyon.

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN (Samuel-Constant), docteur en droit et ès sciences, membre de l'Académie royale des sciences, Laan van Meerdervoort, 48, à La Haye.

STAINTON (H.-T.), membre de la Société entomologique de Londres, etc., Mountsfield Lewisham, SE. London.

WESTWOOD (John-Obadiah), membre de diverses Sociétés savantes, professeur de zoologie à l'Université, Walton Manor, à Oxford.

#### Membres correspondants.

MM.

BERTOLONI (Gius.), professeur à l'Université, à Bologne.

CHARLIER (Alexandre), lieutenant de la marine marchande.

GÖBANZ, docteur, professeur à Klagenfurt (Carinthie).

HUYVENAAR, docteur en médecine, rue Duquesnoy, 5, à Bruxelles.

KAWALL, pasteur, à Poussen (Courlande, Russie).

KOCH (Gabriel), docteur, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes Friedberger Landstrasse, 83, à Francfort-sur-le-Main.

KÖPPEN (Fr. Th.), employé au ministère, Grande Morskaya, 21, à Saint-Pétersbourg.

LANCIA DE BROLO (duc Frédéric), secrétaire de l'Académie royale Palermitaine, à Palerme.

LUCIANI, He Maurice.

MARIOT (Jean-Romain-Pierre), docteur en médecine, à Cantagallo (Brésil).

MARSEUL (Abbé S.-A. de), membre de diverses Sociétés savantes, boulevard Pereire, 271 (porte Maillot), Ternes, à Paris.

OSTEN-SACKEN (baron Charles), membre du corps diplomatique de Russie, etc., Maison Mai, Wredeplatz, à Heidelberg.

PACKARD (Dr A.-S.), professeur de Zoologie et de Géologie, Bronn University, Providence, Rhode-Island (États-Unis)

PALLANDT (baron Henri de), Oranje straat, 4, à La Haye.

PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de zoologie à l'Université, membre de l'Académie royale des sciences, Calle de las Iluertas, 14, à Madrid.

PHIPSON (Thomas-Lambe), docteur en sciences naturelles, à Paris.

ROGENHOFER (Aloïs), conservateur au Musée impérial d'Histoire naturelle de Vienne, secrétaire de la Soc. Imp. et R. Zool. Botan., Josefstadtterstrasse, 19, à Vienne.

SAUSSURE (Henri de), membre de diverses Sociétés savantes, Cité, 24, à Genève.

SCUDDER (Samuel), à Boston, Massachussets (États-Unis de l'Amérique du Nord).

SOLSKY (Simon de), secrétaire de la Société entomologique de Russie, à Saint-Pétersbourg.

VIOLA (Miguel-Navarro), avocat, à Buenos-Ayres.

#### Membres associés.

MM.

BRANQUART (Jules), étudiant, rue du Grand-Hospice, 1a, à Bruxelles. — Coléoptères.

CARION (François), étudiant, rue Névraumont, 55, à Saint-Josse-ten-Noode. — Entomologie générale.

- FETTWEISS (Maurice), rue de Limbourg, 19, à Verviers.— Entomologie générale, Coléoptères.
- MORETTE (Emile), employé au Gouvernement provincial, rue Keyenveld, 23, à Ixelles.— Névroptères.
- RUHL (Fritz), rue Rogier, 42, à Verviers. — Entomologie générale, Diptères.
- STEVENS (René), artiste-peintre, rue Malibran, 427, à Ixelles. — Coléoptères et Lépidoptères.
- VANDRESSE (Paul), rue Fyon, à Verviers.— Coléoptères.

**Membres décédés.**

MM.

- ALLPORT (Morton), à Hobart-Town. (Membre effectif.)
- DELMAS (Louis H.), à la Havane. (Membre effectif.)
- STAL (Carl), à Stockholm. (Membre honoraire.)
- STEINHEIL (Édouard), à Munich. (Membre effectif.)
-

# ORGANISATION ADMINISTRATIVE

POUR L'ANNÉE SOCIALE 1878.

---

## **Conseil d'administration.**

MM. ROELOFS, *président.*

WEINMANN, *vice-président.*

PREUDHOMME DE BORRE, *secrétaire et bibliothécaire.*

FOLGNE, *trésorier.*

JACOBS.

MÉLISE.

WEYERS.

## **Commission de vérification des comptes.**

MM. A. DE LAFONTAINE.

PUTZEYS.

THYES.



# TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages		
Note sur les métamorphoses de l' <i>Acidalia herbariata</i> Fab., par M. le Dr F.-J.-M. HEYLAERTS . . . . .	5		
Description de quelques aberrations de Lépidoptères du Genre <i>Vanesse</i> , par MM. E. LAMBRICHS et H. DONCKIER DE DONCEEL (avec une planche) . . . . .	9		
Catalogue des Hespérides du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, par M. P. MABILLE . . . . .	12		
Espèces nouvelles :			
<i>Pyrrhopyga Menecrates</i> . . . . .	43	<i>Leucochitonea Scintillans</i> . . . . .	29
<i>P. Semidentata</i> . . . . .	44	<i>Ectomis Adoxa</i> . . . . .	32
<i>P. Luteizona</i> . . . . .	45	<i>Plesioneura ruficornis</i> . . . . .	"
<i>P. Pseudognietus</i> . . . . .	21	<i>Erionota Irava</i> . . . . .	33
<i>P. Sosia</i> . . . . .	"	<i>Pamphila Phormio</i> . . . . .	37
<i>P. Fallax</i> . . . . .	22	<i>P. Sulfurina</i> . . . . .	"
<i>Telegonus Albociliatus</i> . . . . .	25	<i>P. Pythias</i> . . . . .	38
<i>Eudamus virescens</i> . . . . .	26	<i>P. Taxilus</i> . . . . .	"
<i>Telemiades Inops</i> . . . . .	27	<i>Ancyloxypha Radiola</i> . . . . .	39
<i>Antigonus Excisus</i> . . . . .	29	<i>Cyclopides Frater</i> . . . . .	40
		<i>Pythonides Leucaspis</i> . . . . .	"
Catalogue des Arachnides de Belgique, par M. LÉON BECKER.			
Première partie . . . . .			45
Attidae . . . . .	46	Eperidae . . . . .	34
Lycosidae . . . . .	49	Agelenidae . . . . .	58
Sparassidae . . . . .	52	Dyctinidae . . . . .	60
Thomisidae . . . . .	"	Addenda : Lycosidae . . . . .	61
Aranéides recueillies en Suisse et dans le nord de l'Italie, par M. LÉON BECKER . . . . .			62
Orthoptères recueillis en Portugal et en Afrique par M. C. Van Volxem, par M. I. BOLIVAR . . . . .			66
Espèces nouvelles :			
<i>Aphlebia virgulata</i> . . . . .			67
<i>Panphagus (Nocarodes) Volxemii</i> . . . . .			69

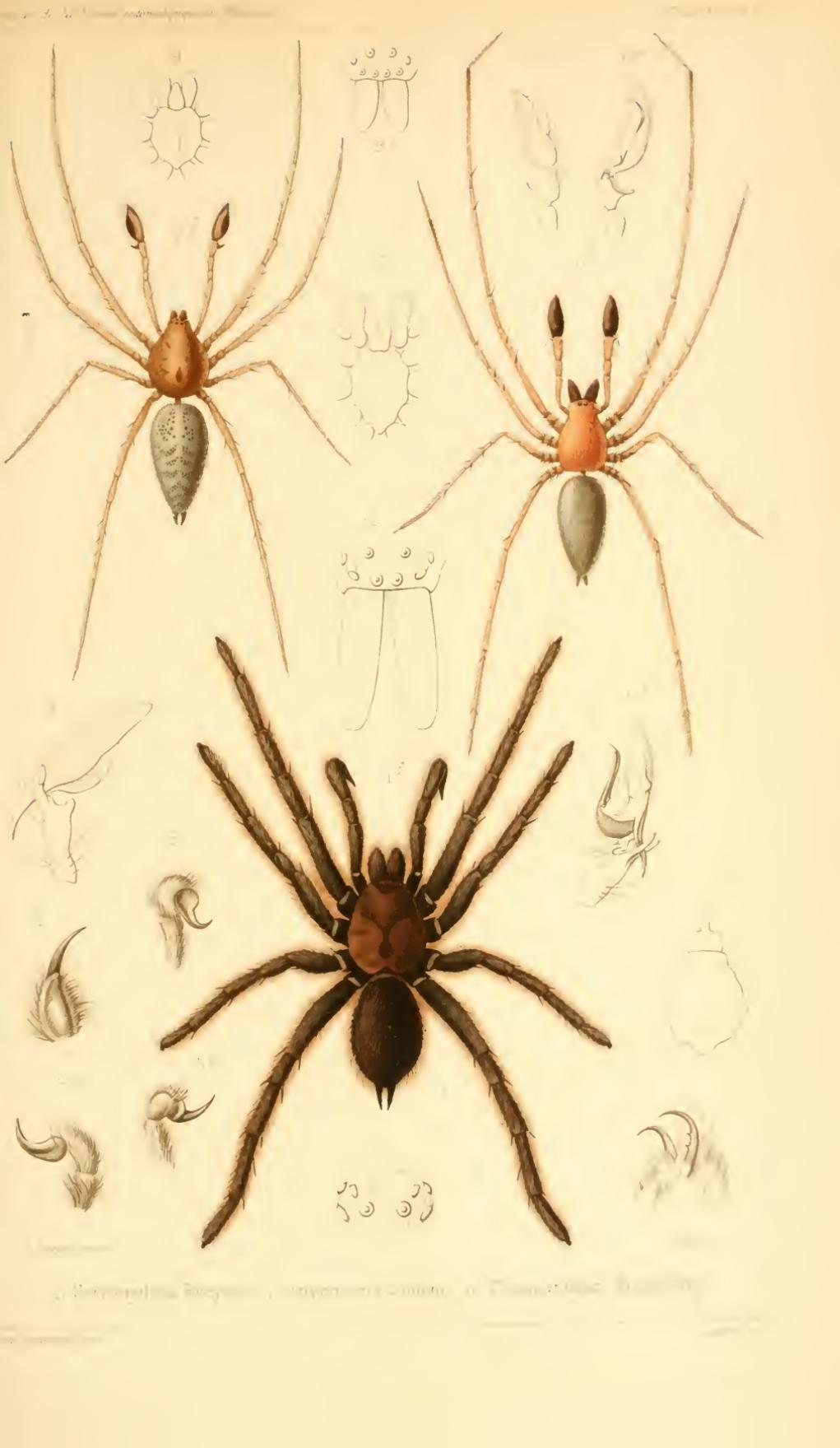
	Pages.
<i>P. (Nocar.) longicornis</i> . . . . .	70
<i>Odontura Borrei</i> . . . . .	71
Some observations on the Genus Oodemas of the Family Cossonidæ, with descriptions of New Species, by the Rev. T. BLACKBURN . . . . .	73
<i>O. nivicola</i> , n. sp. . . . .	74
<i>O. ænescens</i> , Boh. . . . .	" . . . . .
<i>O. sculpturatum</i> , n. sp. . . . .	" . . . . .
<i>O. insulare</i> , n. sp. . . . .	" . . . . .
<i>O. robustum</i> , n. sp. . . . .	75
<i>O. obscurum</i> , n. sp. . . . .	75
<i>O. angustum</i> , n. sp. . . . .	" . . . . .
<i>O. Mauiense</i> , n. sp. . . . .	" . . . . .
<i>O. Borrei</i> , n. sp. . . . .	" . . . . .
<i>O. hapticoides</i> Blackb. . . . .	76
Diagnoses de quelques Aranéides nouvelles du Mexique, par M. LÉON BECKER (avec une planche) . . . . .	77
<i>Sericopelma Breycrii</i> . . . . .	77
<i>Anypheña Simonii</i> . . . . .	78
<i>Chiracanthium Keyserlingii</i> . . . . .	79
Sur le nouveau sous-genre <i>Sericopelma</i> (Ausserer), par M. LÉON BECKER . . . . .	81
Essai monographique sur les Panagéides, par M. le baron M. DE CHAUDOIR . . . . .	83
Tableau alphabétique des genres, des espèces et des synonymes. Aranéides nouveaux pour la Faune belge, par M. LÉON BECKER . . . . .	183
Comptes-rendus des séances de la Société :	
Séance du 5 janvier 1878 . . . . .	I
(Sur la découverte d'un Orthoptère coureur de la famille des Phasmiens dans les terrains supra-houillers de Commentry (Allier) ( <i>Protophasma Dumasi</i> ). — M. Ch. Brongniart.)	
(Lettre de M. Samuel H. Scudder et observations sur l' <i>Acridium peregrinum</i> . — M. de Selys-Longchamps.)	
(Liste des Fourmis de la collection de feu Camille Van Volxem, avec la description d'une espèce nouvelle. — M. C. Emery.)	
(Mordellides du voyage de feu C. Van Volxem au Portugal et au Maroc. — M. C. Emery.)	
(Cistélides, Lagriides et Pédilides recueillis au Portugal et au Maroc par C. Van Volxem. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Cistélides du voyage de M. Jean Van Volxem au Caucase. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Coléoptères recueillis aux îles Shetland. — M. Nilis.)	
(Additions à la faune des Coléoptères de Belgique. — M. H. Donckier de Donezel.)	
Séance du 2 février 1878 . . . . .	xiv
(Sur la chenille d' <i>Acidalia Herbariata</i> F. — M. Folgoëne.)	
(Notes pour servir à l'histoire du <i>Crabro (Ectemnius rugifer</i> Dahlb.). — M. H. Tournier.)	

(Sur deux genres nouveaux de Curculionides : <i>Eusomostrophus</i> et <i>Ita</i> . — M. H. Tournier.)	
(Sur les caractères distinctifs des espèces belges du genre <i>Harpyia</i> . — M. Ch. Donckier de Donecel.)	
(Sur quelques Lépidoptères de la collection de feu Wesmael. — M. Ch. Donckier de Donecel.)	
(Diagnoses de deux espèces nouvelles de Caloptérygines de Panama. — M. de Selys-Longchamps.)	
Séance du 2 mars 1878 . . . . .	XXII
(Réponse à des observations de M. Capronnier relatives à la <i>Pieris Van Volxemii</i> Capr. — M. C. Berg.)	
(Observations synonymiques sur l'Aperçu monographique du genre <i>Io</i> , par M. le Dr Boisduval. — M. C. Berg.)	
(Homoptères nouveaux d'Europe et des contrées voisines. Deuxième partie. — M. Lethierry.)	
(Curculionides nouveaux de Chine et du Japon. — M. Chevrolat.)	
(Note relative à divers lépidoptères et chenilles observés aux environs de Bruxelles. — M. A. Lallemand.)	
Séance du 6 avril 1878 . . . . .	XXXIV
(Note sur les Homoptères de la Faune belge. — M. Lethierry.)	
(Descriptions de Curculionides nouveaux du genre <i>Polyclæis</i> de Boheman. — M. Chevrolat.)	
(Anthicidés recueillis par Cam. Van Volxem dans son voyage en Portugal, Andalousie et partie boréale du Maroc, en 1871. — M. S.-A. de Marseille.)	
(Clytrides, Chlamydes, Lamprosomides et Eumolpides récoltés par feu C. Van Volxem, en Espagne, Portugal, Maroc et Brésil, et par M. J. Van Volxem, dans le Caucase. — M. Ed. Lefèvre.)	
Séance du 4 mai 1878. . . . .	L1
(Élatéridés nouveaux. — M. E. Candèze.)	
(Découverte, en Belgique, du <i>Salicus formicarius</i> De Geer. — M. Becker.)	
(Sur la gemmation chez les insectes. — M. Lichtenstein.)	
(Note sur deux Libellulines du genre <i>Urothemis</i> . — M. de Selys-Longchamps.)	
(Note analytique sur : Les Abeilles, par Maurice Girard. — M. Plateau.)	
(Homoptères recueillis à Louette-Saint-Pierre par M. Gravet. — M. Lethierry.)	
(Nouvelle lettre sur la déception du <i>Macroglossa stellatarum</i> par des fleurs artificielles. — M. Vallette.)	
(Longicornes récoltés par feu Cam. Van Volxem pendant son voyage au Portugal, en Espagne, au Maroc. — M. Tournier.)	
(Ephippiger du nord de l'Espagne. — M. Seoane.)	

	Pages.
Séance du 1 <sup>er</sup> juin 1878 . . . . .	LXXIV
(Élatérides nouveaux. Deuxième partie. — M. Candèze.)	
(Rectification concernant l' <i>Epitheca Yamaskanensis</i> Provancher. — M. de Selys-Longchamps.)	
(Tables analytiques des espèces les plus répandues en Europe des genres <i>Thecla</i> , <i>Polyommatus</i> et <i>Lycæna</i> . — M. Weinmann.)	
(Diagnoses d'espèces nouvelles de Diapérides. — M. Chevrolat.)	
(Notice sur les espèces des tribus des Panagéides, des Loricé- rides, des Licinides, des Chlaeniides et des Broscides, qui se rencontrent en Belgique. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Quelques mots sur les travaux des Araignées. — M. Becker.)	
Séance du 6 juillet 1878 . . . . .	CXXXII
(La <i>Libellula erythræa</i> en Belgique. — M. de Selys-Longchamps.)	
(Élatérides nouveaux. Troisième partie. — M. Candèze.)	
(Description de deux genres nouveaux de la famille des Phyto- phages. — M. Chapuis.)	
(Diagnoses de Diapérides nouveaux (suite). — M. Chevrolat.)	
(Notes sur les mœurs de plusieurs Diptères. — M. Jacobs.)	
(De l'amour maternel chez l'Araignée. — M. Becker.)	
(Sur le <i>Pediculus Suis</i> Linn. <i>urius</i> Nitzsch. — M. H. Donckier de Doneecl.)	
Séance du 3 août 1878 . . . . .	CLX
(Élatérides nouveaux. Quatrième partie. — M. Candèze.)	
(Description de quelques Clivinides de l'Inde. — M. Putzeys.)	
(Excursion annuelle au Barrage de la Gileppe. Aranéides recueil- lies par M. Pierret, les 16 et 17 juin 1878. — M. Becker.)	
(Aranéides recueillies par M. H. Donckier, en 1877 et 1878, dans diverses localités de Belgique. — M. Becker.)	
(La lutte pour la vie chez l'Araignée. — M. Becker.)	
(Projet d'expériences pour l'étude de l'instinct d'orientation chez les Lépidoptères. — M. Candèze.)	
Séance du 7 septembre 1878. . . . .	CLXXXVIII
(Élatérides nouveaux. Cinquième et dernière partie. — M. Can- dèze.)	
( <i>Leucoma Salicis</i> , nouvelle variété <i>Sohesti</i> . — M. Capronnier.)	
(Sur la <i>Cidaria Vittata</i> Bkh. ( <i>Lignata</i> Illb.). — M. Lallemand.)	
(Sur les mœurs de la chenille de <i>Vanessa Cardui</i> . — M. Lalle- mand.)	
(Sur les méthodes à suivre pour arriver à connaître la faune entomologique d'un pays. — M. Quaedvlieg.)	
( <i>Idem.</i> — M. Becker.)	
( <i>Idem.</i> — M. Gobert.)	
( <i>Idem.</i> — M. Preudhomme de Borre.)	
( <i>Idem.</i> — M. Weinmann.)	
Séance du 5 octobre 1878 . . . . .	CCXIII
(Époques d'éclosion, ponte et mues de <i>Samia Cecropia</i> . — M. Ch. Donckier de Doneecl.)	

	Pages
Séance du 2 novembre 1878 . . . . .	CCXIV
(Descriptions d'Opiliones (Faucheurs) nouveaux pour la faune cirea-méditerranéenne. — M. E. Simon.)	
(Sur l'habitation de la <i>Cteniza Sauvagei</i> Rossi. — M. Becker.)	
(Sur la destruction, par les Termites, d'un navire de guerre espagnol au Ferrol. — M. Seoane.)	
(Sur l'œuf et la jeune larve d'une espèce de <i>Cyphocrania</i> de Java, probablement le <i>C. Goliath</i> G. R. Gray. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Conseils relatifs à l'étude des insectes de la faune indigène. — M. Preudhomme de Borre.)	
( <i>Idem.</i> — M. Becker.)	
Séance du 7 décembre 1878 . . . . .	CCXXXVIII
(Notice sur le genre <i>Trigonalyss</i> Westw., sur le <i>Trigonalyss nigra</i> ♂ Westw., et sur une variété nouvelle de cette espèce, le <i>Tri-</i> <i>gonalyss solitaria</i> ♂ (mīhi). — M. Jacobs.)	
(Observations sur les métamorphoses de l' <i>Apaloneura Lentisci</i> Passerini. — M. Lichtenstein.)	
(Diagnoses de <i>Phaleria</i> nouvelles. — M. Chevrolat.)	
(Note sur des difformités observées chez l' <i>Abax ovalis</i> et le <i>Geo-</i> <i>trupes sylvaticus</i> . — M. Preudhomme de Borre.)	
(Description de la <i>Tarentula Beckeri</i> , espèce nouvelle d'Antigua. — M. le comte Keyserling.)	
(Aranéides recueillies en Hongrie, par M. de Horvath, et en Mol- davie, par M. A. Montandon. — M. Becker.)	
(Sur un nouveau genre d'Avicularidae. — M. Becker.)	
(Observations faites sur la collection de M. J. Demont, de Namur. — M. Ch. Donckier de Donecel.)	
(Contre les collections peu scientifiques de Lépidoptères diurnes indigènes. — M. Preudhomme de Borre.)	
(Lettre sur la nécessité de résider dans une localité pour en bien connaître la faune entomologique. — M. Tournier.)	
(Lettre sur les méthodes à suivre pour arriver à connaître la faune entomologique d'un pays. — M. Fauvel.)	
Assemblée générale du 26 décembre 1878 . . . . .	CCLXVI
Table alphabétique des espèces nouvelles ou rares pour la Faune belge, qui ont été signalées aux séances de cette année . . . . .	CCLXXIX
Catalogue de la Bibliothèque de la Société Entomologique de Belgique (suite).	
— Div. III. Lépidoptères. Fascicule V . . . . .	1
— Div. XI. Mollusques et animaux inférieurs. Fasc. I. . . . .	21
— Div. XII. Histoire naturelle générale, etc. Fasc. IV. . . . .	43
Liste des membres de la Société . . . . .	63
Organisation administrative en 1877 . . . . .	73
Table des matières . . . . .	75











# CATALOGUE

## DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ.

---

Ce catalogue, dont les fascicules sont publiés successivement dans les Annales, et peuvent être acquis séparément, est divisé systématiquement comme suit; il comprend, indépendamment des titres des ouvrages publiés isolément, ceux de tous les mémoires et notices insérés dans les recueils que possède la bibliothèque :

- I. Entomologie générale ; Entomologie appliquée ; Ouvrages traitant d'Insectes de plusieurs ordres ou d'Articulés de plusieurs classes.
- II. Coléoptères.
- III. Lépidoptères.
- IV. Névroptères et Orthoptères.
- V. Hyménoptères.
- VI. Diptères.
- VII. Hémiptères.
- VIII. Aptères, Thysanoures, Aphaniptères, Arachnides et Myriapodes.
- IX. Crustacés et Cirrhipèdes.
- X. Vertébrés.
- XI. Mollusques et Animaux inférieurs.
- XII. Histoire naturelle générale ; Zoologie générale ; Botanique ; Géologie ; Minéralogie.
- XIII. Ouvrages divers.
- XIV. Revues périodiques ; Publications des Sociétés savantes.

En vente au prix de cinquante centimes le fascicule : Div. I, fasc. 1 et 2; Div. II, fasc. 1, 2, 3, 4 et 5; Div. III, fasc. 1, 2, 3, 4 et 5; Div. IV, fasc. 1; Div. V, fasc. 1, Div. VI, fasc. 1; Div. X, fasc. 1; Div. XI, fasc. 1; Div. XII, fasc. 1, 2 3 et 4.

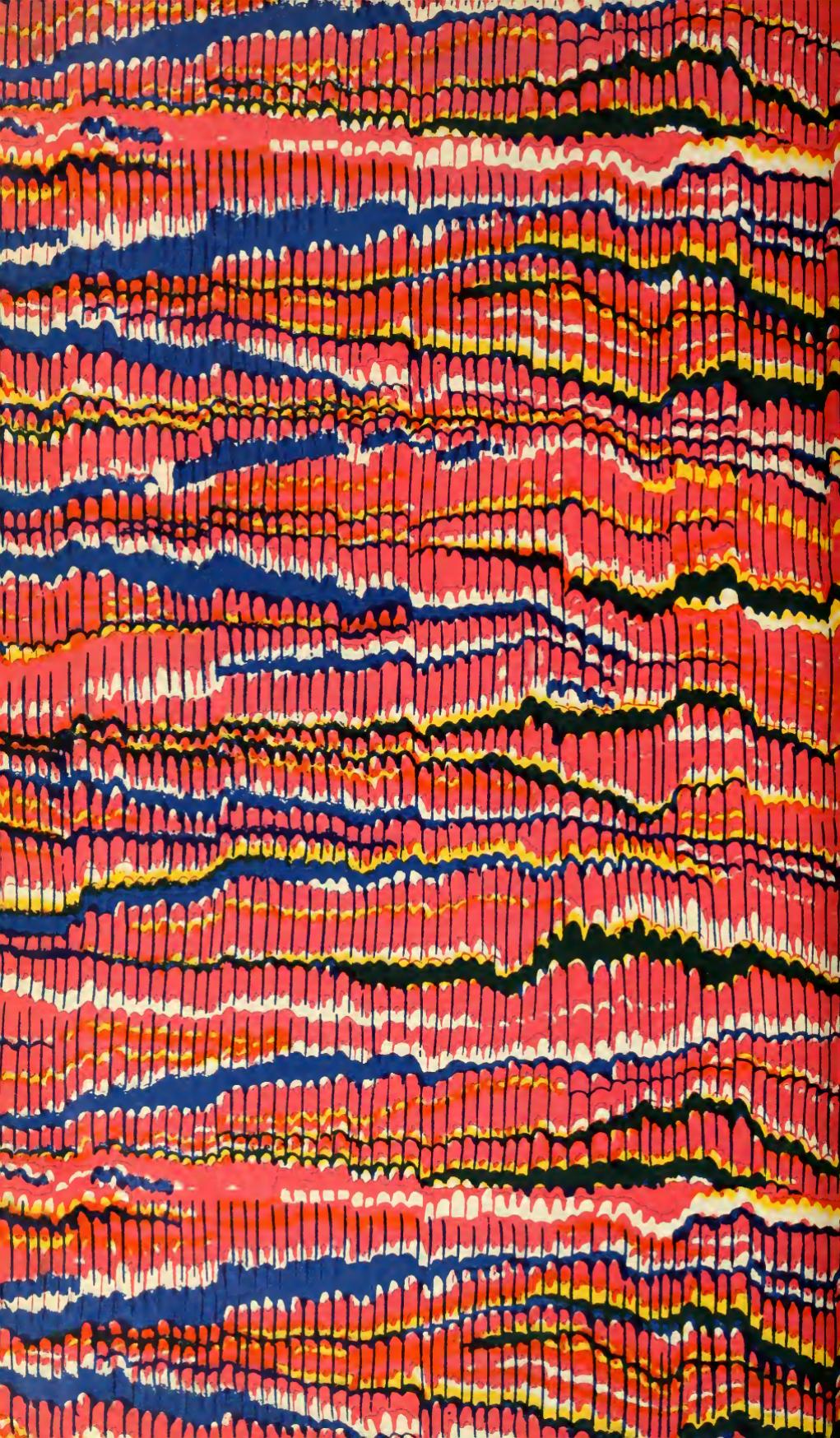
*La Société peut encore disposer de quelques exemplaires des ouvrages suivants :*

PUTZEYS.	— Prémices entomologiques (Monographie du genre <i>PASIMACHUS</i> ; 62 esp. nouv. Cicindel. et Carab.) (1 pl.), in-8°.	Fr. 3 .
—	Post-scriptum ad <i>CLIVINIDARUM</i> monographiam (2 pl.), in-8°.	3 .
(Extraits des Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.)		
—	TRECHORUM europaeorum conspectus, in-8°.	0 75
(Extrait de Stettiner entomologische Zeitung.)		
—	Révision générale des <i>CLIVINIDES</i> in-8°.	8 "
—	Supplément à la révision générale des <i>CLIVINIDES</i> (1 pl.), in-8°.	1 50
(Extraits des Annales de la Société entomologique de Belgique).		
LEDERER.	— Contributions à la faune des Lépidoptères de la Transcaucasie (2 pl. color.), in-8°.	3 50
(Extrait des Annales de la Société entomologique de Belgique.)		
DE SELYS-LONGCHAMPS.	— Sur la Faune de Belgique, in-8°.	0 50
(Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.)		
PREUDHOMME DE BORRE.	— Note sur le <i>Byrsax</i> ( <i>Boletophagus</i> ) gibbifer Wesm., in-8°.	0 20
(Extr. des Bull. de l'Acad. royale de Belgique.)		
DE CHAUDOIR.	— Essai monographique sur le groupe des <i>Pogonides</i> , in-8°	1 50
—	Essai monographique sur les <i>Orthogoniens</i> , in-8°.	1 50
—	Essai sur les <i>Drimostomides</i> et les <i>Cratocérides</i> , etc.	1 50
—	Monographie des <i>Callidides</i> .	3 "
Comptes-rendus des séances de la Société entomologique de Belgique. Années 1868-69, 1869-70, 1870-71. Chacune.		3 .
Idem.	Années 1871-72 et 1873.	5 "











SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01269 5375